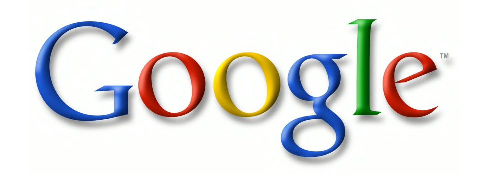
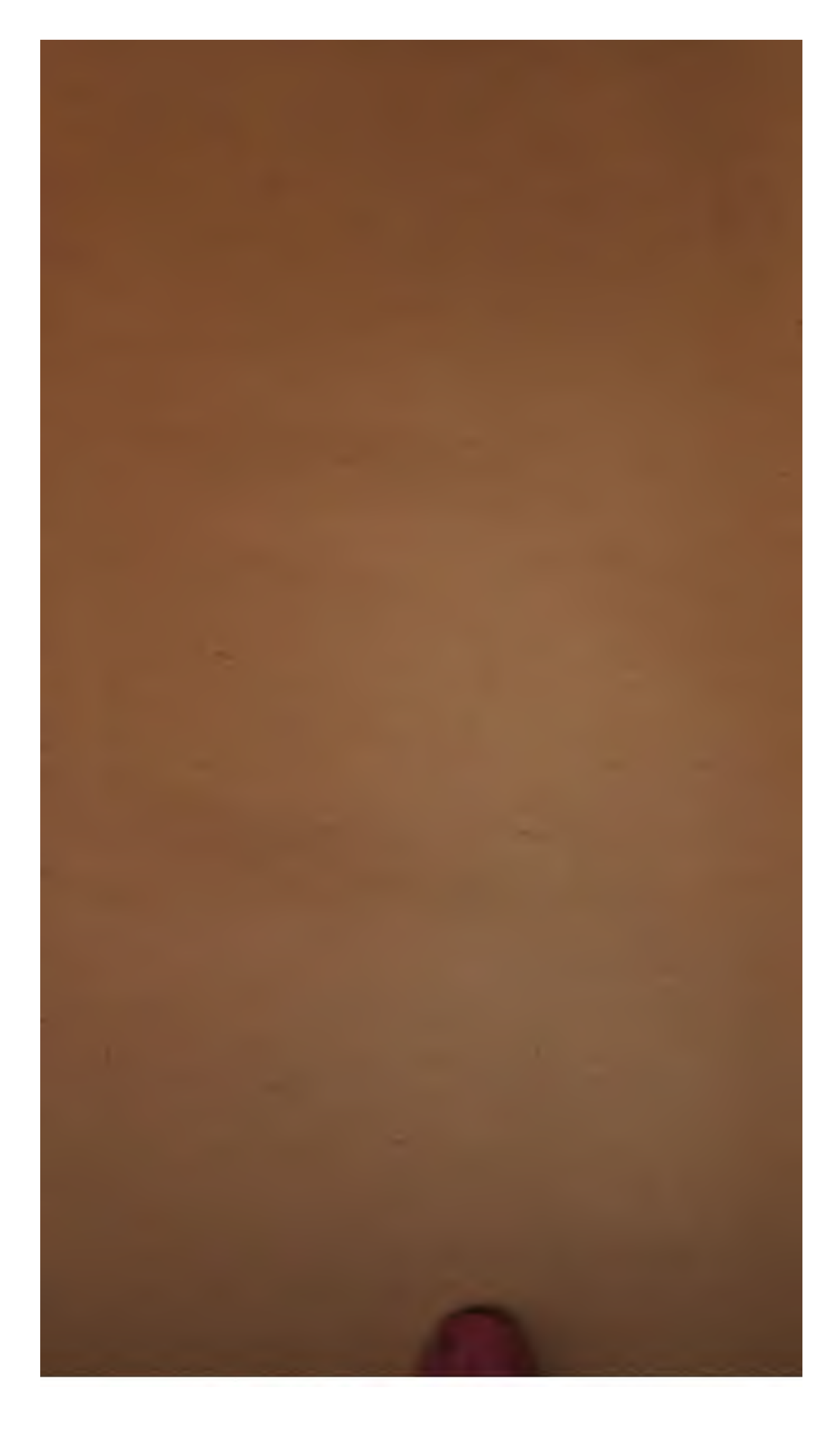





STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES





HISTOIRE

DU LUXE

PARIS. — TYPOGRAPHIE A. LAHURE
Rue de Fleurus, 9

HISTOIRE

DU LUXE

PRIVÉ ET PUBLIC

DEPUIS L'ANTIQUITÉ JUSQU'A NOS JOURS

PAR

H. BAUDRILLART
Membre de l'Institut



TOME TROISIÈME

LE MOYEN AGE ET LA RENAISSANCE

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1880


LELAND STANFORD JUNIOR
LIBRARY
UNIVERSITY

HISTOIRE DU LUXE

PRIVÉ ET PUBLIC

DEPUIS L'ANTIQUITÉ JUSQU'A NOS JOURS

LIVRE PREMIER

LE LUXE AU MOYEN AGE JUSQU'AU ONZIÈME SIÈCLE

CHAPITRE PREMIER

ROLE ET CARACTÈRES DU LUXE AU MOYEN AGE

Des mœurs grossières et des sentiments souvent raffinés ; des atrocités sanguinaires et la charité la plus ardente et la plus tendre; la perfidie devenue la pratique habituelle des princes et des seigneurs, et la fidélité érigée en principe social; la force brutale et une délicate fleur de poésie, tels sont les aspects opposés qu'offre le moyen âge; ajoutez une oppression sans nom et des libertés partout; la tristesse que font peser sur les âmes les guerres et tous les fléaux, et une humeur parfois pleine de gaité ; enfin, par-dessus toutes ces ombres,

le ciel qui s'ouvre avec ses perspectives infinies aux pauvres, aux faibles, aux opprimés.

Que vient faire le *luxe* dans un monde pareil ? Quelle place lui laisse, soit cette brutalité qui semble l'exclure, soit ce mysticisme qui le condamne?

Rien pourtant ne devait l'empêcher de se développer. La force aime à en jouir et à s'en parer, et la chevalerie doit lui emprunter son plus brillant appareil.

L'orgueil et la sensualité survivront, même sous la loi chrétienne.

L'art non plus n'est pas mort ; son astre consolateur se lève sur tant de misères !

L'industrie chemine, faible d'abord et comme rampante, à travers les ruines. Elle accroît peu à peu ses forces ; elle répandra de plus en plus son éclat et ses bienfaits sur le monde.

On ne cesse d'apercevoir plus ou moins complétement, à travers la barbarie elle-même, la civilisation, lueur vacillante, qui apparaît au terme de chaque période, toujours plus radieuse.

Que le luxe ait été porté dans les plus sombres époques jusqu'à l'abus et au scandale, on le verra trop dans cette partie de notre ouvrage. On le trouve uni aux vices, aux crimes, aux excès de la toute-puissance.

Tout n'est pas là pourtant, nous venons de le faire entendre.

Sans doute, trop de richesses pourront se concentrer dans les églises et dans les monastères. Le luxe religieux sera pourtant une des splendeurs de ces temps, une joie pour ces hommes que la vue du monde qui les envi-

ronne afflige et consterne. Le peuple n'eut longtemps d'autres spectacles. Ces églises brillantes et parées furent pour lui, aux grands jours de fêtes, comme une vision consolante. N'était-ce pas le ciel qui apparaissait dans ces statues et ces tableaux, dans ces flots d'encens, dans ces harmonies qui enlevaient l'âme pour un moment au sentiment de ses misères? Les saints, nés dans le peuple, resplendirent dans leur cercueil de toutes les richesses qu'eux-mêmes n'avaient pas connues; leurs châsses effacèrent l'orgueil des tombeaux où reposaient les grands de la terre. Et comment ne pas attacher aussi une haute signification à la magnificence de ces vêtements qui recouvrent le prêtre? Le voilà, ce fils de serf, relevé, affranchi, ennobli par la religion et la science. Supérieur par l'autorité de la parole à ceux qui l'écoutent, ces éclatants insignes suffisent pour montrer en lui l'égal souvent des plus puissants seigneurs.

Les pompes de la royauté et d'une noblesse guerrière furent longtemps elles-mêmes celles des peuples. Dépouillons-nous ici des idées de notre temps. Transportons-nous en esprit dans ces siècles. Fêtes du sacre, tournois, cavalcades, magnifique appareil militaire, éclat des costumes civils, tout cela ne jette-t-il pas un intérêt animé sur l'existence des générations et n'en rompt-il pas l'accablante monotonie? N'oublions pas surtout les idées que ces signes symbolisent et le lien qu'ils offrent avec les institutions publiques qui si longtemps s'y manifestèrent. Sachons reconnaître ce que cachent ces emblèmes où se reflète le génie propre à chaque temps. Enfin, si plus d'un désordre se mêle aux solennités et aux fêtes,

même alors quel progrès on y remarque sur l'antiquité ! Combien nous voilà loin des impuretés du théâtre à Rome et des jeux barbares du cirque !

Voyez s'élever de somptueux édifices qui marquent les progrès de la liberté et de la civilisation. Auprès des cathédrales, rendez-vous de tous les arts, voici les hôtels de ville, parfois plus superbes et plus somptueusement décorés que les plus magnifiques palais habités par la cour des rois.

Monotone, uniforme, l'aspect de ce monde du moyen âge, qui oserait le prétendre? quelle diversité pittoresque et souvent brillante dans les vêtements, dans les monuments, dans les usages! Quelle incroyable multitude de châteaux-forts, de tours, de ponts, d'abbayes, de beffrois, d'oratoires, édifices partout semés, placés sur les lieux les plus élevés, dans des sites tantôt agréables, tantôt sauvages! Ces clochers des vieilles cathédrales et des églises, des hospices et des monastères, la France du quatorzième siècle en comptait jusqu'à dix sept cent mille, si l'on en croit Jacques Cœur.

Le moyen âge ressemble à l'Orient; au-dessus de masures délabrées et sordides, l'Orient nous montre ses minarets, ses palais, plus magnifiques encore au dedans qu'au dehors; en bas croupissent des multitudes grossières ; en haut des pachas et des rajahs, des gouverneurs et des beys mènent une existence fastueuse. On voit en Orient des chevaux superbes, couverts de housses opulentes, mais qui entrent jusqu'aux genoux dans la fange des villes. Tel est notre moyen âge : la richesse y étale un faste inouï en face des immondices et des haillons. Que

de corruptions ! Que de concussions exercées sans pitié ! Quel contraste du comble du luxe et du comble de la misère !

Mais en revanche quelles grandeurs que l'Orient ne connut jamais ! Grandeurs morales avec le christianisme et l'esprit de progrès social, qui se fait jour à travers tout, grandeurs matérielles par le développement de la richesse publique, à partir d'une certaine époque. Enfin, sans parler le langage des apologistes de ces temps si souvent malheureux, et dont trop d'idées et de sentiments nous séparent, comment leur refuser la justice qui leur est due ? Pour moi, à propos de ces siècles d'imagination et de force, d'une originalité si incontestable, de ces siècles qui s'avancent pour ainsi dire au milieu des événements historiques les plus dramatiques et les plus variés, au milieu des hérésies et des schismes, des guerres civiles et étrangères, je n'hésiterai pas à répéter comme le jugement de l'histoire ces éloquentes paroles : « Jamais l'individu n'a tant vécu ; le roi rêvait l'agrandissement de son empire, le seigneur la conquête du fief de son voisin, le bourgeois l'augmentation de ses priviléges, le marchand de nouvelles routes ouvertes à son commerce. On ne connaissait le fond de rien ; on n'avait rien épuisé ; on avait foi à tout ; on était à l'entrée et comme au bord de toutes les espérances, de même qu'un voyageur sur une montagne attend le jour dont il aperçoit l'aurore. On fouillait le passé ainsi que l'avenir ; on découvrait avec la même joie un vieux manuscrit et un nouveau monde ; on marchait à grands pas vers des destinées ignorées, mais dont on avait l'instinct, comme on a

toute sa vie devant soi dans la jeunesse. L'enfance de ces siècles fut barbare, leur virilité pleine de passion et d'énergie, et ils ont laissé leur riche héritage aux âges civilisés qu'ils portèrent dans leur sein fécond [1]. »

Au moment où s'ouvre cette nouvelle ère de l'histoire, les moules du monde antique sont brisés, si j'ose dire ainsi, au moins en partie, et ceux qui subsistent se remplissent d'éléments nouveaux qui fermentent et bouillonnent. La barbarie pénètre dans le monde romain qu'elle transforme en s'alliant au christianisme. Des sociétés originales naissent de ce mélange. Des nations différentes de races et d'origines se forment et se partagent l'Europe. L'Église et la société laïque se confondent, puis tendent à se séparer violemment. Le luxe se ressent à sa manière, ainsi que l'art, de ces changements de tout genre. Ces spectacles ont tous leur intérêt, comme ils portent en eux-mêmes leur instruction; essayons de les reproduire dans leur ordre, avec le mouvement qui naît de leur succession même, avec la variété qui en fait la vie.

[1] Chateaubriand. *Études historiques.*

CHAPITRE II

LE LUXE GALLO-ROMAIN — LE LUXE BARBARE

Lorsque la conquête romaine pénétra dans les Gaules, le luxe était loin d'y être inconnu. Les historiens nous ont appris dès longtemps qu'il était très-ancien chez les Celtes, ainsi que le goût des plaisirs, et nous trouvons aujourd'hui des débris de leur passion pour les ornements avant l'époque historique, tels que de petits os sculptés, des vertèbres de poissons ou de menues coquilles, percées pour faire des colliers, etc.

Il y a plus : l'Orient a eu l'idée de symboliser notre occident et son luxe encore barbare. Quel type a-t-il choisi ? Le Celte primitif. C'est lui, ce Celte, ami de la parure, que les Égyptiens, quinze siècles avant J.-C., représentent dans des images caractéristiques. Ils nous montrent sa chevelure tirée du front sur la nuque, renfermée dans une sorte de sachet, sur lequel sont cousus des rangs de perles, de petites coquilles ou de grains végétaux. « L'ornement de la tête est complété par deux plumes couchées en sens inverse sur le sommet du crâne. Pour tout vêtement, le Tamhou, c'est le nom qu'ils donnent au Celte, porte un manteau attaché sur l'épaule gauche et percé d'un trou, par lequel sort le bras droit.

Sous ce manteau se montre une ceinture formée de plusieurs cordelettes. Le buste et les membres entièrement nus sont tatoués. Comparé au sauvage, le Tamhou ne décèle pas par sa mise un bien grand progrès. Toutefois un pas énorme a été fait. L'art de tisser... a été pratiqué par ces barbares, leur manteau a l'apparence d'un lainage décoré au moyen du tissage[1], etc. »

Dans nos dolmens, les sépultures, qui doivent dater des mêmes temps, ne renferment plus les os sculptés des cavernes, ni les pendeloques en coquilles; les objets de toilette consistent le plus souvent en dents d'ours, de chiens et de sangliers, en rondelles découpées dans la pierre tendre ou pétrie avec de l'argile durcie au feu. À ces ornements s'ajoutent des cailloux polis, amenés par le frottement à des formes régulières. Le lapis-lazuli, le jade, la turquoise verte, d'origine étrangère, se montrent associés avec les quartz de notre pays.

Suivez le Celte à des époques ultérieures; voyez-le se déployer à la pleine lumière de l'histoire; le même goût persiste et s'accuse par de nouveaux développements.

Que, parmi les tribus, les unes se teignent la peau avec une substance bleuâtre, que d'autres se tatouent, que quelques-unes même se couvrent la poitrine et les membres de chaînes d'or, de tissus aux vives couleurs, de tartans, par exemple, il importe peu, l'idée de la parure est là; c'est elle qui fait que la couleur rouge, comme plus voyante, est choisie de préférence par plusieurs de ces tribus. Le *sagum virgatum*, la soie rayée

[1] J. Quicherat, *Histoire du costume*, 1re partie.

est jetée par les riches sur la tunique avec des fleurs, des ornements, des broderies d'or et des bandes de pourpre.

Avec quel orgueil aussi les femmes agrafent sur leurs épaules le manteau de lin aux couleurs variées! Comme elles se chargent de colliers, de bracelets, d'anneaux, de ceintures en métal précieux!

Hommes d'action et de guerre, grands parleurs, conteurs merveilleux, aimant à paraître, passionnés pour les plaisirs sensuels de toute nature, tels sont ces Gaulois qui devaient causer tant de souci à Rome jusqu'à ce qu'elle eût réussi à les conquérir.

Ils connaissaient un autre genre de luxe que celui de la parure. Athénée nous a transmis une description des festins des Gaulois, qui décèle un étrange mélange de recherches et de grossièreté. Les convives sont à terre sur du foin; ils ont devant eux des tables de bois fort basses. Leur nourriture est du pain en très-petite quantité, avec beaucoup de viande bouillie, rôtie ou grillée. Ces mets sont servis proprement; mais les convives saisissent avec les mains des membres entiers et les déchirent avec les dents. S'il se trouve un morceau qui résiste davantage, ils le coupent avec un petit couteau à gaîne qu'ils portent toujours au côté. Ils mêlent le cumin à beaucoup de leurs aliments et à toutes les boissons. Observateurs de l'étiquette jusque dans leurs repas, lorsqu'ils sont un certain nombre à table, on nous les montre s'asseyant en demi-cercle, plaçant au milieu le personnage le plus distingué par sa valeur, par sa naissance et ses richesses; à côté de lui le maître du logis, puis successivement les autres convives, selon

leur rang et leur dignité. Derrière se tiennent des guerriers attachés à leur personne, qui, pendant tout le repas, portent leur bouclier; devant, d'autres sont assis comme eux, armés de lances. Les riches boivent du vin d'Italie ou des environs de Marseille, qu'un échanson apporte dans un grand vase qui parfois était d'argent, et où chacun puise à son tour. Les plats sont de terre ou d'argent[1].

Ce goût de magnificence est très-sensible chez nos aïeux au temps des invasions gauloises en Italie. On voit le brenn tout fier des grands et beaux Gaulois qui l'entourent, avec leurs colliers d'or, leurs grandes épées et leurs grandes lances.

Nous avons dans l'histoire même de nos ancêtres la preuve éclatante de ce que nous avons affirmé — à savoir que le luxe, même assez avancé, peut précéder les développements de l'agriculture et de l'industrie, de la vraie et solide richesse.

Ces rudes Gaulois habitent encore des maisons de bois revêtues de terre battue, sous des toits pointus, couverts de chaume et de paille hachée pétrie dans l'argile, au milieu de peaux de bêtes servant de lits, de sièges et de tapis. Eh bien ! déjà l'or, l'argent, couvrent leurs sabres et leurs boucliers. Ils se parent du corail, de l'ambre, de la verroterie, importés chez eux par les Phéniciens, les Ligures, les Étrusques, les Grecs[2]. Des hommes d'une

[1] V. Polybe, II. — Strabon, IV. — Cæsar, *De Bell. gall.*

[2] V. de Belloguet, *Civilisation des Gaulois.* L'auteur cite Pline, Diodore, Pomponius Mela, Ammien Marcellin, Dion Chrysostome. — V. le même tableau des anciens Gaulois dans l'*Histoire de France* de H. Martin, t. I, liv. II.

condition moins élevée ne se refusent pas eux-mêmes quelques ornements. Ils portent déjà des bijoux d'imitation.

Leur appareil guerrier est si grand que les historiens se sont attachés à le décrire. Bituit, roi des Arvernes, déploye une pompe extraordinaire. Son père, Luern, donnait dans ses montagnes des festins splendides; il faisait enclore un terrain de douze stades carrées, et remplir de vin, d'hydromel et de bière, des citernes creusées dans l'enceinte. Tous les Arvernes accouraient à ses fêtes. Bituit le surpassa en magnificence. Dans une négociation avec les Romains, il étale un faste extraordinaire. Une nombreuse escorte, superbement vêtue, entoure son ambassadeur, qui conduit des bandes d'énormes dogues de chasse, et que précède un barde qui chante la gloire de Bituit et celle de la nation des Arvernes. On voit le fastueux Gaulois un peu plus tard descendre ses montagnes, et passer le Rhône avec toutes ses tribus diversement armées et vêtues, rangées chacune autour de son chef. Dans sa vanité barbare, Bituit marche à la guerre avec le même faste qu'il avait étalé en vain pour obtenir la paix. Monté sur un char brillant d'argent, revêtu d'une saie aux couleurs éclatantes, il fait conduire par ses hommes une meute de combat. — A la vue des légions romaines, couvertes de fer, en rangs serrés et qui occupaient peu d'espace, on dit qu'il s'écria avec mépris : « Ce n'est pas un repas de mes chiens. » Ses chiens lui furent de peu de secours contre les éléphants dont Rome avait emprunté l'usage à l'Asie.

César remarque que les Gaulois savent s'approprier les inventions d'autrui, par un ingénieux esprit d'imitation. Il affirme en outre qu'un certain degré d'amollissement, conséquence de l'amour du luxe et des plaisirs, les a rendus inférieurs aux Germains sur les champs de bataille[1].

M. de Belloguet, dans ses recherches érudites sur la civilisation des Gaulois; M. Ch. Aubertin, dans sa récente et savante *Histoire de la langue et de la littérature françaises au moyen âge*, insistent sur ces côtés d'une culture avancée déjà[2]. Ils démontrent surabondamment que de bonne heure les Gaulois ont perfectionné l'agriculture. Ils ont inventé les roues de la charrue, l'art de fumer la terre avec la marne et la chaux. Les mines d'or et de cuivre, habilement exploitées, leur fournissent les éléments d'un luxe un peu grossier, mais éclatant. Ils ont des cuirasses peintes, des armes dorées et ciselées, des ceinturons argentés, des chars plaqués d'argent. Ils portent des anneaux et des bracelets d'or, des colliers d'or du poids de 1600 grammes. Le *Torques* voté par la Gaule à Auguste pesait 64 livres.

C'était un riche pays déjà sous plus d'un rapport. Des routes nombreuses sillonnaient la contrée; le commerce, actif sur le Rhône dès le temps d'Annibal, s'était développé sur la Loire et sur tous les grands cours d'eau : « La Gaule est pleine de citoyens romains qui font le négoce,

[1] *Cæsar*, lib. VII, cap. XXII.
[2] Liv. VI.

disait Cicéron; toutes les affaires des Gaulois se traitaient avec les citoyens romains[1] ! »

Les Gaulois vendent aux autres peuples du corail, des étoffes à carreaux, des tapis brodés, certaines nuances de pourpre et d'écarlate qui ne se trouvent que chez eux.

Ainsi la Gaule, la vieille Gaule, non-seulement consommait, fabriquait pour son usage des objets de luxe, elle en exportait !

I

LUXE GALLO-ROMAIN

La civilisation romaine devait par la conquête pénétrer dans la Gaule, et se l'assimiler heureusement : « Les populations de la Gaule devinrent romaines, non par le sang, mais par les institutions, par les coutumes, par la langue, par les arts, par les croyances, par toutes les habitudes de l'esprit. Cette conversion ne fut l'effet ni des exigences du vainqueur ni de la servilité du vaincu. Les Gaulois eurent assez d'intelligence pour comprendre que la civilisation valait mieux que la barbarie. Ce fut moins Rome que la civilisation elle-même qui les gagna à elle. Être Romain, à leurs yeux, ce n'était pas obéir à un maître étranger, c'était partager les mœurs, les arts, les études, les travaux, les plaisirs de ce qu'il y avait de plus cultivé et de plus noble dans l'humanité[2]. »

[1] Pro Fonteio, IV.

[2] Fustel de Coulanges, *Histoire des constitutions politiques de l'ancienne France*, 1re partie, p. 62.

Tout favorisait les progrès d'un luxe nouveau. En lisant César on est frappé du caractère d'inégalité qui règne dans cette société gauloise. Il dit que quiconque n'est ni druide, ni noble, ni chevalier, n'est compté pour rien. La richesse est aux mains du clergé druide, qui paraît avoir été tout-puissant pendant une longue période de temps, et d'une aristocratie territoriale.

Quelque étendue qu'ait été la part du luxe dans la demeure de ces nobles et de ces riches, l'absence de grandes villes exclut pourtant dans cette ancienne Gaule l'idée d'une industrie très-développée.

Ce qui de beaucoup y dominait, c'était le luxe de domesticité. César et Diodore attestent le grand nombre d'esclaves, que les débiteurs insolvables devaient encore alimenter.

L'Aquitain Addiatius réunissait autour de lui six cents serviteurs, et l'Helvète Orgétaric en rassemblait dix mille, sans parler de nombreux clients [1]. Le luxe hospitalier des grands fut aussi l'effet d'une telle situation sociale.

Ces traits ne changèrent guère dans des temps ultérieurs et sous de nouveaux maîtres. Personnel nombreux, copieux festins, chasses et chevaux, ces caractères du luxe féodal, se rencontrent déjà dans la société gallo-romaine.

Moins d'un siècle après la conquête, les cabanes de branchages ont fait place à des maisons bâties, décorées, meublées à l'imitation de celles de l'Italie. Il ne se passe pas d'année qu'il ne se forme une nouvelle ville, pourvue

[1] *Cæsar*, lib. III, cap. I, etc.

de tous les moyens de propager l'amour du bien-être et la passion des divertissements.

La demeure du riche Gallo-Romain donne déjà l'avant-goût du château seigneurial aux moments les plus prospères du moyen âge. On y recherche les mêmes plaisirs. On y voit les bardes, les mimes, tout ce que la civilisation du temps pouvait réunir de distractions intellectuelles. Les riches placent leur villa dans un site pittoresque, sur le penchant d'un côteau, au bord d'un lac ou de la mer. Dans ces délicieuses demeures, on rencontre le luxe joint à l'utile, le fruitier et la métairie, la maison de plaisance, les jardins remplis de bosquets, de grottes, de piscines, de fontaines, de statues; les salles de festins, les bibliothèques et les galeries de tableaux, les bains, décents quand le maître était chrétien, mais même alors non sans richesse et sans élégance : tout annonce la facilité et la douceur de la vie.

Pour être plus rares qu'en Italie, d'autres raffinements ne furent pas ignorés dans cette Gaule romaine : on y connut l'argenterie de toilette pour les voyages, les couronnes de tables mêlées de pierres fines, les vases d'argent ou de fine faïence, les fourrures, les coussins et la grande variété des parfums.

On se croirait à Rome dans ces maisons urbaines, plus somptueuses encore, si l'on ne sentait une autre société à certains signes, comme telles diversités d'usages, telles superstitions nouvelles (par exemple, la crainte d'être treize à table, qui date de cette époque). — Au reste, même vêtement somptueux des convives, mêmes lits rangés autour d'une table ornée d'incrustations, même

nt formés par trois enceintes. Dans la pre-
iques où on se promène, les salles où on
on converse; dans la seconde, les galeries
mnastique, les promenades élégamment
la troisième, les bains eux-mêmes décorés
stes, de bas-reliefs et de tableaux. N'est-
même époque que remonte la vogue de
restées célèbres, les thermes de Vichy,
dans les contrées qui devaient être la
Pyrénées, les Vosges, l'Auvergne? Nombre
phe datent aussi du même temps, à
ntras, à Cavaillon, à Reims, ainsi que
nommés, et plusieurs arènes restées
îmes, l'amphithéâtre peut contenir plus
mille spectateurs. On trouve de vastes
Fréjus, à Arles, à Orange, à Narbonne,
Bourges, à Cahors; on en compte en
deux, qui offrent tour à tour, selon les
e moment, des lacs artificiels, où l'on
cènes nautiques, ou des hippodromes,
chars et de chevaux.

était mise en rapport avec ces splendeurs
les dames gauloises du troisième et du
le rivalisaient d'élégance avec les femmes
s n'avaient à leur envier ni leurs souliers
les bandes d'étoffe parsemées de petites
u de pourpre qui, cousues au haut de la
ndaient jusque sur la poitrine, ni leurs
leurs ceintures, ni leurs manteaux bro-
leurs cheveux teints, ni les litières qu'es-

diversité de viandes et de gibiers, même recherche de légumes exquis ; déjà le champignon, la truffe, et l'art raffiné d'engraisser les volailles, héritage de la gourmandise romaine.

Les vins les plus recherchés sont contenus dans des vases, tantôt de simple terre cuite, tantôt de marbre, tantôt de verre de plusieurs couleurs, rafraîchis dans la neige.

Ajoutez les divertissements pendant les repas, les danses exécutées par les danseurs de Cadix, et après le repas, les jeux de hasard ou d'adresse, comme les dés ou le tric-trac.

Les vieilles mœurs gauloises s'en allaient ainsi par le luxe. Seule une partie de l'aristocratie résistait. Elle se réfugiait dans la campagne. Cela était sensible dans certaines provinces éloignées, par exemple, dans l'Ouest. Quant aux villes gauloises, elles devenaient de plus en plus romaines par les emprunts faits aux dominateurs.

Ce travail s'opéra du premier au cinquième siècle. Les villes se multiplient (elles s'élèvent, dit-on, à cent quinze) ; elles se couvrent de places publiques, de monuments de toute espèce, d'amphithéâtres, de cirques, de basiliques, qui font de chacune une image réduite de la Ville éternelle. Si, en général, les rues restent étroites et malpropres, il s'élève de magnifiques maisons, de splendides palais !

Combien d'œuvres superbes, encore subsistantes, comme le temple de Livie à Vienne, comme la Maison-Carrée de Nîmes ! Quelle innombrable quantité de bains, froids ou chauds, désignés sous la dénomination de

thermes! Ils sont formés par trois enceintes. Dans la première, les portiques où on se promène, les salles où on se réunit et où on converse; dans la seconde, les galeries destinées à la gymnastique, les promenades élégamment plantées; dans la troisième, les bains eux-mêmes décorés de statues, de bustes, de bas-reliefs et de tableaux. N'est-ce pas aussi à la même époque que remonte la vogue de sources minérales restées célèbres, les thermes de Vichy, d'autres encore dans les contrées qui devaient être la Normandie, les Pyrénées, les Vosges, l'Auvergne? Nombre d'arcs de triomphe datent aussi du même temps, à Orange, à Carpentras, à Cavaillon, à Reims, ainsi que des aqueducs renommés, et plusieurs arènes restées célèbres. — A Nîmes, l'amphithéâtre peut contenir plus de vingt-quatre mille spectateurs. On trouve de vastes amphithéâtres à Fréjus, à Arles, à Orange, à Narbonne, à Bordeaux, à Bourges, à Cahors; on en compte en Gaule quarante-deux, qui offrent tour à tour, selon les lieux ou selon le moment, des lacs artificiels, où l'on représente des scènes nautiques, ou des hippodromes, avec courses de chars et de chevaux.

La parure s'était mise en rapport avec ces splendeurs des villes, et les dames gauloises du troisième et du quatrième siècle rivalisaient d'élégance avec les femmes romaines. Elles n'avaient à leur envier ni leurs souliers parfumés, ni les bandes d'étoffe parsemées de petites pièces d'or ou de pourpre qui, cousues au haut de la tunique, descendaient jusque sur la poitrine, ni leurs broderies, ni leurs ceintures, ni leurs manteaux brochés d'or, ni leurs cheveux teints, ni les litières qu'es-

cortait un long cortége de domestiques, de clients et d'oisifs.

Dans les bijoux qu'on a retrouvés de ces belles gauloises, l'or enchâsse les pierres précieuses; leurs camées sont gravés d'une manière exquise. On en peut juger par l'écrin mis au jour à Lyon en 1839; il appartenait à une dame qui vécut au cinquième siècle; l'on y compte huit bracelets, trois paires de boucles d'oreilles, trois bagues, huit colliers garnis d'émeraudes, d'améthistes, de saphirs.

Que dire enfin de la vie sociale qui se déployait dans nos grandes villes gauloises?... A Lyon, la richesse et la civilisation intellectuelle apparaissaient sous toutes les formes. Toulouse possédait d'abondants trésors, beaucoup d'or et d'argent en lingots, provenant des mines des Pyrénées, ou rapporté par les Tectosages de leurs expéditions en Italie. Marseille brillait entre toutes les villes. L'antique cité des Phocéens avait dépouillé l'austérité première qui faisait qu'on disait proverbialement « mœurs de Marseille » pour désigner la sagesse et la sobriété. Le luxe privé et public y prenait toutes les formes. On y célébrait des fêtes sur les autels garnis de fleurs et dans les rues; les maisons se décoraient de rameaux verts et de guirlandes. C'était, au moment où la vigne fleurit, la fête florale des Anthestéries en l'honneur de Bacchus; c'était, le premier Mai, le printemps représenté par la déesse Maïa. Le luxe monumental n'y était pas d'ailleurs inconnu auparavant, et, quand la ville elle-même n'offrait aux yeux que des habitations en bois, Marseille avait consacré le marbre et la pierre de taille aux édi-

fices publics et aux temples. Au temps de César, elle s'appelait déjà « l'Athènes des Gaules ». Quant à la vie privée, il est difficile de ne pas voir la preuve d'un luxe excessif dès lors dans l'apparition de ces lois somptuaires, qui ne permettaient pas que la plus riche dot des femmes excédât cent écus d'or, et la plus riche de leurs parures, cinq écus[1].

Sidoine Apollinaire décrit avec complaisance en prose et en vers ce luxe gallo-romain. Curieux personnage lui-même que Sidoine, un des types de cette société gallo-romaine, homme de transition, de mélange et de compromis !

Sidoine est chrétien, mais c'est un chrétien de mœurs élégantes; il est évêque, mais c'est un évêque mondain, qui se souvient qu'il a été sénateur et préfet de Rome. Mystique à ses heures, il n'oublie pas pourtant les dieux qu'a chantés Virgile.

Ami par-dessus tout de la vie douce et civilisée, bien qu'il n'ait manqué ni de patriotisme ni de courage, lettré avec raffinement, il nous dira en détail comment on vit à Toulouse, à Narbonne, dans les villes du Midi.

Laissons-nous introduire par cet aimable guide dans une villa des environs de Bordeaux, dont les hôtes soupent délicatement, et où la littérature se mêle à la bonne chère, comme si l'on voulait à tout prix se distraire entre deux invasions !

Sidoine est de ce souper de gens d'esprit. Au milieu du vin bu discrètement et des roses, de l'encens et des

[1] On trouve sur ces villes gauloises de nombreux traits épars dans les poëtes comme Ausone, Sidoine, etc.

parfums, il fait intervenir, entre deux services, le chant des poëtes, à propos d'un volume qu'un convive tire de dessous son manteau. Ce sont les épîtres de Petrus Magister, une célébrité de ce temps-là!

A vous de chanter les louanges de ce grand homme, Severianus! à vous, Lampidius! à vous-même, Sidoine, dont les petits vers courent d'un pas si léger:

Age, convocata pubes,
Locus, hora, mensa, causa,
Jubet ut volumen istud,
Quod et aure et ore discis,
Studiis in astra tollas!
. . . .
. . . .
Celebremus ergo, fratres,
Pia festa litterarum.
Peragat diem cadentem
Dape, poculis, choreis,
Genialis apparatus!

« Le jour tombe, que le vin, les danses et la joie charment ces dernières heures! Voici les lits couverts de pourpre, et qui boiront avides le nectar empourpré! Voyez, tout est riche, tout étincelle, tout flatte les yeux! Ces meubles viennent d'Asie, ceux-ci arrivent de Grèce; partout des sculptures et des peintures; des chasses meurtrières où personne ne meurt; des groupes blessés, dont le sang ne coule pas. C'est plaisir d'errer à travers ces fleurs épanouies qui penchent leurs corolles sur les urnes d'albâtre; plaisir de livrer son corps à la danse souple et brisée, et d'imiter la tremblante ivresse des bacchantes!

« Voici des cytises, des lys, des jonquilles. Déjà la

lampe suspendue se remplit d'encens moissonné en Arabie, et la fumée s'élève vers le toit éclatant : ici l'huile est inconnue; c'est le baume odorant qui nous verse la lumière. Venez, esclaves! Pliez vos têtes sous le poids du métal travaillé avec un soin exquis! Venez, musiciens et musiciennes! et que vos cordes animées, vos doigts qui chantent, votre airain sonore, vos flûtes passionnées, ravissent nos cœurs; donnez-nous tout ce que la poésie a de plus divin, tout ce que l'éloquence a de plus ravissant! »

Ainsi chante Sidoine.

Il loue l'incomparable Petrus Magister d'avoir porté jusque chez les Ibères féroces la politesse gauloise; il termine par l'éloge enthousiaste de la civilisation, des lettres, de tout ce qui fait l'éclat et la douceur de la vie.

Le vieux génie gaulois s'endormait à ces doux accents.

Le luxe romain, dans les hautes classes, enchante, console de sa chute, à laquelle il contribue, cette nationalité longtemps si fière. Elle céda sans doute, nous l'avons dit, à des arts meilleurs, à l'ascendant d'un droit supérieur, d'une civilisation plus élevée et plus forte, malgré tout le mal qu'on peut en dire; mais, pour achever d'enchaîner les cœurs, la volupté se chargea d'assoupir ce qui restait des vieilles mœurs et du patriotisme résistant.

Viennent donc les Francs conquérants! — Mais patience : ils auront leur tour et se prendront aux mêmes délices.

II

LUXE DES BARBARES

Les Barbares envahisseurs avaient aussi leur luxe.

Très-diverses étaient ces races, même sous le rapport du degré et de la nature du luxe qu'elles déployaient dans la rudesse de leurs mœurs. Telles dépassaient en grossièreté les tribus américaines ou africaines les plus sauvages, et semblaient n'être que sordides et immondes. D'autres mêlaient à la barbarie des habitudes plus civilisées, des recherches qui n'étaient pas sans élégance.

Que l'on remarque déjà de différences entre les Celtes que nous avons décrits et cette autre race, les Ibères ! Ceux-ci, sans doute, aiment la musique, la danse, la course, mais qu'ils sont simples et tempérants ! Leurs vêtements de laine sont hérissés de poils. Dans leurs montagnes, ils vivent de pain de gland. Ceux de la plaine mangent de la viande, boivent de l'hydromel; ils ne s'enivrent pas comme les Germains, comme feront les Gaulois, quand la vigne se sera multipliée dans les plaines et sur les côteaux. Leurs mœurs sont plus pures aussi; la femme est livrée aux soins domestiques, et sa figure reste cachée par un voile noir.

Le sobre Espagnol gardera quelques-uns de ces traits : ce qui ne l'empêchera pas d'aimer prodigieusement les étoffes voyantes et les pierres précieuses : race simple seulement en tout ce qui n'est pas la parure.

Ces caractères de simplicité et de tempérance paraissent plus marqués encore dans la branche des Ligures, distincte de celle des Aquitains, et dont les historiens s'accordent à vanter les qualités, mêlées aux vices ordinaires des Barbares, le vol, la fourberie, la férocité. C'est véritablement une forte race. On reste frappé de leur énergie morale. Eux aussi respectent la femme, qu'ils élèvent à une sorte de rôle viril. Qui n'admirerait leur amour pour le travail, leur mépris hautain des recherches sensuelles?

Et pourtant les sérieuses et vaillantes femmes liguriennes n'ignorent pas tout ornement. Leur beauté, qui était presque proverbiale, ne dédaigne pas de porter aux bras, aux mains, au col, sur la poitrine, des colliers, des anneaux, des bracelets d'or et d'argent; elle se pare de la soie et étale le tablier rouge avec orgueil.

Chez les barbares du Nord, on trouve le goût de certaines recherches allié avec une saleté rebutante.

Témoin de leurs invasions, Sidoine parle de ces peuples comme un homme dont les nerfs ont eu à souffrir d'une telle grossièreté : « Je suis, dit-il, au milieu des peuples chevelus, obligé d'entendre le langage du Germain, d'applaudir, avec un visage contraint, au chant du Bourguignon ivre, les cheveux graissés avec du beurre acide... Heureux vos yeux! heureuses vos oreilles, qui ne les voient et ne les entendent point! heureux votre nez qui ne respire pas dix fois le matin l'odeur empestée de l'ail et de l'oignon[1]! »

[1] Apollin., *In panegyr. major.*

On voit que les Francs étaient moins grossiers, et mêlaient à leur rudesse des traits d'un luxe plus élégant. Le même Sidoine s'est plu à en faire l'éloge. S'adressant à Domitius, il décrit les noces d'un prince franc : « Vous auriez été très-heureux, si vous aviez vu le prince barbare Sigismer, à pied au milieu de ses hommes à cheval, s'avancer flamboyant de pourpre, éclatant d'or, éblouissant de soie blanche.... Il était beau de contempler aussi ses compagnons d'armes et féaux, les pieds garnis jusqu'à la cheville d'une chaussure de soie, les mollets et les genoux nus, avec un vêtement court, serré, bariolé, atteignant à peine le milieu de la cuisse, des manches couvrant à peine le haut du bras, et une jupe verte, frangée de blanc, etc. »

Le même panégyriste continue ainsi, n'oubliant ni le baudrier, ni la claymore, ni les agrafes d'or, ni la hache d'armes, ni les boucliers bronzés ici, argentés là, et il termine par cette exclamation : « A un tel spectacle il ne manquait rien que votre présence. »

La cupidité est un trait commun à tous ces barbares. L'idée de s'approprier tout ce qui brille et de se procurer des jouissances plus raffinées, n'est-ce pas là le mobile qui les pousse à tout ravager?

Les Huns se montrent encore plus que les autres dévorés de la soif de l'or, bien qu'ils aient l'air de sauvages, effroyables même aux yeux des autres barbares. Leur visage est noir, sale, sans barbe, leur cou épais; leurs yeux sont petits et menaçants, leur voix grêle et terrible, leurs gestes farouches. Tellement barbares qu'ils n'usent ni de feu ni de mets apprêtés, ils se

nourrissent d'herbes sauvages et de viandes demi-crues, couvées un moment entre leurs cuisses ou échauffées entre leur siége et le dos de leurs chevaux. Ces peuplades pourtant n'ignorent pas le luxe. Leurs tuniques de toile sont colorées. Les chefs recherchent des objets de parure et les belles armes. Ils se ruent sur l'or avec une avidité effrénée.

Un Attila sans doute semble se réfugier dans un mépris superbe du luxe civilisé; il continue à boire dans la vaisselle de bois, en recevant les ambassadeurs romains; assis sur un escabeau, il s'enveloppe dans sa barbarie avec le même faste que le cynique dans son manteau percé de trous, mais il est une exception, que rehausse le contraste de ceux qui l'entourent.

Ses lieutenants n'ont pas cette hauteur d'orgueil. Voyez-les, dans la même circonstance, boire dans l'or avec un naïf plaisir, avec une insolence pleine de défi!

Successeurs des Huns d'Attila au sixième siècle, avec quelle passion aussi les Avars recherchent les beaux habits, la vaisselle de métal précieux! Leurs chefs s'étendent sur des lits d'or ciselés, garnis d'étoffes de soie, qui leur servent de couche et de trône. Au-dessus de ces lits ou divans sont placés quelquefois des pavillons étincelants de pierreries.

Quel soin chez ces chefs barbares, dans les capitulations, de se faire livrer par les villes de précieuses étoffes pour leurs vêtements! Leur chef Baïan (vers 580) pousse même la recherche de l'élégance jusqu'à en demander de magnifiques à l'empereur : il faut qu'un habit *à la scythique*, pour être à son goût, soit fabriqué d'étoffe

romaine, et sorte des ciseaux d'un tailleur romain[1].

Nulle part on ne voit mieux la passion de ces hommes pour les valeurs d'or et les objets faits de métal précieux et de pierreries que dans ce trésor des Goths, dont parlent Grégoire de Tours et Frédégaire.

Un tel trésor est en effet quelque chose de prodigieux et d'inouï; il renfermait, entre autres richesses, cent bassins remplis d'or, de perles et de diamants offerts par Ataulpte à Placidie; soixante calices, quinze patènes, vingt coffres pour renfermer l'Évangile. N'oublions pas dans ce fameux trésor ce *missorium*, plat d'or de cinq cents livres de poids élégamment ciselé.... On y trouvait aussi cette merveilleuse table formée d'une seule émeraude, entourée de trois rangs de perles, soutenue par soixante-cinq pieds d'or massif incrustés de pierreries, estimée cinq cent mille pièces d'or, et qui devait passer des Goths aux Arabes.

Au reste, et d'une manière générale, il nous semble qu'on a beaucoup exagéré la destruction des objets d'art et de luxe par les Barbares : souvent ils s'y attachèrent eux-mêmes avec un soin en quelque sorte jaloux.

Lorsque l'armée des Goths se répandit dans la Grèce et dans l'Italie, songez que les édifices consacrés au paganisme étaient renversés, les idoles brisées. De l'Hellespont jusqu'au fond de la Laconie, des campagnes de Sparte jusqu'aux champs romains, le torrent s'avançait parmi des ruines; seuls, ou presque seuls dans ces contrées, les temples d'Athènes et de Rome, défendus par

[1] V. Amédée Thierry, *Histoire d'Attila et de ses successeurs.*

une population nombreuse, demeuraient debout au milieu de la destruction universelle, et les Barbares n'eurent ni le temps ni la volonté de les démolir.

Alaric ne s'arrêta dans Rome avec son armée que trois jours. A peine en fut-il sorti, que les jeux du cirque recommencèrent; les grands firent restaurer leurs palais; les arts embellirent encore une fois les temples de Jupiter, de Pallas, d'Hercule, d'Esculape, dégradés seulement par le pillage; et ces antiques édifices, suivant le témoignage d'un auteur de cette époque, redevinrent dignes par leur magnificence d'être le *séjour des dieux*[1].

Il est à remarquer même que les barbares eux-mêmes ont pris soin d'embellir certaines églises. Telle fut à Toulouse Notre-Dame, que la richesse de ses mosaïques fit appeler la Daurade. La mosaïque qui en ornait le sanctuaire depuis le sol jusqu'à la voûte fut détruite, ainsi que le sanctuaire lui-même, seulement vers le milieu du siècle dernier. Ricimer fit exécuter à Rome, dans l'église de Sainte-Agathe, une mosaïque qui n'a péri qu'à une époque peu éloignée. Attila se fit peindre dans un des palais de Milan, recevant des tributs que les empereurs romains prosternés déposaient à ses pieds. Nous verrons tout ce qu'un Théodoric fera pour les arts.

[1] Le poëte latin, né en Gaule, Rutilius Numatianus, qui confirme ce que dit de son côté Procope à ce sujet. On trouve une description en vers, faite de Rome, six ans après la retraite d'Alaric, par ce poëte, fécond en renseignements sur le cinquième siècle, et qui avait été préfet de Rome; elle est tout entière consacrée à célébrer les beautés de la capitale du monde. Quant à Procope, il assure que les antiques monuments romains subsistaient encore, *malgré la domination des Barbares*.

Ainsi se mêla chez ces races violentes le désir de s'approprier pour leur compte les arts de l'ancienne société au plaisir farouche de la destruction, qui s'en trouva tempéré jusqu'à un certain point. En devenant chrétiennes, elles furent loin d'ailleurs de perdre tous leurs vices. Elles aimèrent brutalement le luxe. Les princes et les autres chefs commirent des crimes pour s'en procurer les jouissances sous les formes que le temps comportait. Sans doute la religion nouvelle fera naître bien des remords, comme elle enfantera bien des vertus ; les richesses seront données à Dieu, après avoir été dérobées trop souvent à leurs possesseurs légitimes. Elles seront aussi sacrifiées par l'esprit de privation, consacrées et saintement prodiguées par une charité inépuisable. Mais le moyen âge ne nous montrera pas moins jusque dans le chrétien converti à la foi le barbare mal dompté. Sous les apparences d'une civilisation déjà plus avancée, et sous la livrée de la richesse et du rang royal ou seigneurial, ce barbare sent bouillonner les instincts de ses sauvages aïeux. Il porte en lui les terribles révoltes de la chair, de la cupidité, de l'orgueil ; ces passions agiteront elles-mêmes une société en fermentation et se déploieront avec une fougue que les sociétés antiques avaient à peine égalée.

CHAPITRE III

L'ITALIE ET LA PAPAUTÉ SAUVENT LE LUXE PUBLIC

L'Italie reste, au milieu des flots croissants de la Barbarie envahissante, le principal foyer du luxe privé et public, du cinquième au onzième siècle.

Durant la période qui répond chez nous à l'époque mérovingienne, le luxe y est représenté surtout par les arts décoratifs, qui se rencontre particulièrement dans les églises.

L'image de la Rome pontificale, qui succédait à la Rome des Césars, se dégage de plus en plus du sein de ces ruines.

Avec quelle ardeur les évêques poursuivent cette tâche réparatrice! A Ravenne ils ajoutent des décorations au palais épiscopal, terminent l'église de Saint-Agathe-Majeure, construisent un baptistère, élèvent plusieurs autres édifices, qu'ils couvrent de mosaïques, de peintures et de sentences morales. La plupart des mosaïques exécutées par les soins de ces prélats subsistent encore aujourd'hui.

Ce ne sont que fondations pieuses, brillantes restaurations : contre-partie de la fureur, acharnée à la des-

truction des chefs-d'œuvre, des empereurs iconoclastes de Byzance.

A Rome, les papes rivalisent de zèle pour la même œuvre. Célestin I[er], Sixte III, saint Hilaire, décorent avec magnificence les églises de Sainte-Sabine, de Saint-Paul, de Sainte-Marie-Majeure, de Saint-Jean-de-Latran, de Saint-André.

Il faut nommer, en tête de tous ces pontifes amis des arts, le pape Simplicius (mort en 583). Sa modestie, sa sobriété, sa vie d'abnégation, ne sont égalées que par sa libéralité pour les églises, par son goût pour tout ce qui sert à la décoration splendide et à la beauté de sa métropole. Son maigre patrimoine et les deniers des riches sont tour à tour employés à la magnificence des sanctuaires et au soulagement des pauvres.

Impartial au nom de l'art, ce pontife éclairé achète, orne les temples païens ruinés et délaissés, il les purifie en les consacrant au culte du Christ. Il achète une ancienne synagogue des Samaritains, et en fait don à l'Église romaine.

Le luxe mondain du pontificat, dès longtemps censuré par les Pères de l'Église, devait, d'un autre côté, entraîner des effets bien différents.

On vit les biens d'Église eux-mêmes dilapidés, donnés ou vendus, en dépit des canons. Le bien des pauvres, détourné de sa destination, servit à entretenir le faste de quelques princes de l'Église. Les évêques de Rome recherchèrent le train de vie le plus royal, les chars attelés des plus beaux chevaux, les tables égales en somptuosité à celles des empereurs.

Ces griefs, qu'avaient fait entendre des saints comme Grégoire de Nazianze, n'avaient guère cessé de s'aggraver; ils avaient donné lieu à l'abus des donations et des captations de testaments, qui date de cette époque. Au temps du pape Damase, les empereurs Valentinien, Valens et Gratien, durent intervenir, par une loi, pour enlever aux ecclésiastiques le droit de défendre en justice de telles libéralités contre la réclamation des parents. Plus d'une fois même on vit la pourpre romaine recherchée pour ses avantages temporels avec une fureur de compétition qui rappelle les brigues de la république et de l'empire. On ne recula pas devant le recours aux armes, et, lors de l'élection du pape Damase, cent trente-sept cadavres furent retirés, en un seul jour, de la basilique où se faisait l'élection.

Le même mélange de services rendus aux arts, à la civilisation, et de luxe digne de tous les blâmes, ne cessera guère de se faire remarquer, avec plus ou moins d'éclat, jusqu'au seizième siècle.

Il devait échoir à un prince barbare, Théodoric, une tâche bien glorieuse quant au luxe public. N'est-ce pas merveille de le voir, ce roi des Goths, instituer des magistrats spécialement chargés de veiller à la conservation des chefs-d'œuvre de l'antiquité? « Comment, écrivait-il à Symmaque, n'admirerions-nous pas ces beaux ouvrages, puisque nous avons eu le bonheur de les voir? Conservez-les, veillez-y sans cesse. La dégradation de ces merveilles doit être un sujet de deuil[1]. »

[1] Cassiod., l. IV.

Ainsi se comporta ce barbare pour Rome, où, suivant ses propres expressions, il avait admiré *un peuple de statues et des troupeaux de chevaux de bronze*[1].

A Ravenne, à Pavie, à Naples, quel est ce conquérant qui s'applique à construire des bains publics, des temples, des palais, des portiques, qui enrichit ces édifices de mosaïques, de peintures, de sculptures? C'est encore Théodoric. En prenant avec ce titre de roi la pourpre, l'habit romain, la chlamyde, la chaussure peinte, Théodoric adopte aussi la politique des empereurs à l'égard du luxe public, des distributions faites au peuple et des jeux.

Ce « roi des Goths et des Romains », comme il se fait appeler, préside aux combats de bêtes dans l'amphithéâtre de Titus et aux courses de char dans le grand Cirque; le produit des douanes de Lucrin sert à réparer le théâtre de Pompée, le forum de Trajan et quantité de thermes et de temples.

Combien allait perdre l'Italie au changement d'un tel maître! Les Goths eux-mêmes étaient un peuple ingénieux, disposé à s'instruire, *Græcisque pene consimilis*, selon l'expression de Jornandès.

Qu'il y a loin de cette race, gouvernée surtout par un homme supérieur, à ces Lombards, superstitieux, indisciplinés et féroces! Sous leur domination, les petits tyrans se multiplient, et les arts éprouvent, comme les

[1] Cassiod., l. VII.
« Nam quidem populus copiosissimus statuarum, greges etiam abundantissimæ equorum, tali sunt cautelà servandi, quali et curà videntur affixi. » (Id., *ibid.*)

lettres et les mœurs, une sensible décadence; ils ne cessent pas pourtant d'être employés à l'ornementation religieuse et civile.

Les Lombards eux-mêmes ne furent pas seulement destructeurs. C'est une reine lombarde, Théodelinde, qui fit peindre à Monza, sur les murs de son palais, des traits puisés dans l'histoire lombarde; c'est sous la domination lombarde que furent exécutées à Vérone, dans les souterrains de l'église de Saint-Nazaire, des peintures religieuses qui ont survécu aux atteintes du temps.

Le rôle que la papauté avait joué relativement aux arts dans les âges précédents subsiste avec éclat au septième et au huitième siècle. Les papes Jean III et Pélasge II ornent les églises de nouvelles mosaïques, les catacombes de nouvelles peintures. Que n'a pas fait surtout Grégoire le Grand (590-604) ! Avec quelle ardeur il invite les évêques à multiplier les saintes images, faisant lui-même placer son portrait, à côté de ceux de son père et de sa mère, dans le couvent qu'il fondait sur le mont Cœlius ! Mais il mit encore plus de généreuse vigueur dans son zèle pour réprimer les scandales du luxe ecclésiastique. Il répète à plus d'un de ces prélats, amis du faste et des délices, les avis qu'il adressait à l'évêque de Salone, siége épiscopal dont la splendeur était renommée: « J'ai appris, lui écrivait-il, par un grand nombre de personnes qui viennent de votre ville, que vous négligez les travaux du ministère pour ne vous occuper que de festins. Je n'eusse osé le croire, si l'omission de vos devoirs les plus importants ne m'en était une preuve. » Et comme l'évêque offensé cherchait à se défendre, en

alléguant que « le patriarche avait servi sous sa tente un repas aux trois anges ». — « Fort bien, répondit le pieux et spirituel pontife, nous ne vous blâmerons plus de vos largesses, si vous n'admettez que des anges à votre table. »

Après les célèbres donations de Pépin, Rome moderne commence. Les murs de la ville sont relevés, les aqueducs rétablis, des bains consacrés à l'usage des pauvres, de nouvelles églises bâties à grands frais, les anciennes restaurées. Dans l'intérieur de ces basiliques s'étale une quantité incroyable de châsses, de couronnes, de lampes, de candélabres, de devants d'autel en bas-relief, de bustes, de statues même, en argent et en or, de tentures de soie à personnages, enrichies d'or et de pierres précieuses, de colonnes, de pavés entiers revêtus de lames d'argent, de mosaïques.

Le schisme grec contribua lui-même à augmenter le développement du luxe décoratif par une conséquence imprévue. La papauté, après avoir anathématisé les Grecs schismatiques, ayant ouvert des monastères aux moines artistes qui s'enfuyaient de Constantinople, leur demanda ou leur permit d'exécuter d'importants travaux. Ce rôle de protection intelligente des monuments devait achever de distinguer la Rome des papes de ces Césars de Byzance, qui les avilissaient par le faux goût, quand ils ne les détruisaient pas avec une systématique brutalité. Ce fut l'honneur de Rome d'opposer son esprit ami des arts à ce vandalisme civilisé. Byzance eut beau faire : elle parvint à détruire moins de chefs-d'œuvre que Rome ne réussit elle-même à en amasser et à en faire naître.

CHAPITRE IV

LE LUXE EN FRANCE AUX TEMPS MÉROVINGIENS

I

TRÉSORS, ORNEMENTS, RAFFINEMENTS

La richesse des objets de luxe ne devait pas diminuer dans notre vieille Gaule avec la domination franque; elle augmenta même, lorsque les chefs guerriers, qui commandaient ces peuplades victorieuses, donnèrent à leur pouvoir l'appareil d'une royauté. Mais ce luxe fut peu varié. Le défaut de sécurité et l'esprit peu cultivé des vainqueurs firent attacher aux métaux précieux une importance prépondérante durant la période mérovingienne : caractère commun d'ailleurs aux Barbares dans tous les pays et dans tous les temps. Les preuves en abondent dans les chroniques, où l'on voit, par exemple, Gontran montrer à ses convives un énorme plat d'argent. « J'en ai trouvé, dit-il, quinze tout semblables dans le butin fait sur Mummole, et je les ai fait fondre. Je n'ai réservé que celui-ci et un autre qui pèse 170 livres. » Et ce qui prouve qu'il s'en faisait un commerce, le comte de Leudaste parcourt les boutiques des marchands

de Paris, examinant avec curiosité la vaisselle d'argent et les bijoux qu'ils étalaient (*Argentum pensat, atque diversa ornamenta prospicit*[1]).

Les grands comme les rois, et plusieurs communautés, possédaient aussi de ces plats d'argent tant recherchés. Saint Voué, nourri par la charité d'une abbesse de Soissons, un jour reçoit d'elle son dîner sur un plat d'argent; un pauvre vient demander l'aumône au saint; il livre sa portion avec le plat. Comme elle éclate, cette violente passion des rois francs, jusqu'à prendre une importance historique! C'est Chilpéric qui fait parade de ses trésors devant Grégoire de Tours, et il ne se borne pas à lui faire admirer un grand nombre de médailles précieuses, pesant une livre, dont l'empereur d'Orient Tibère venait de lui faire présent : il veut prouver à l'évêque de Tours que ses propres richesses ne le cèdent en rien à ces présents d'un grand prince; il lui montre un grand vase d'or pesant cinquante livres et orné de pierres précieuses. « C'est moi, dit-il, qui ai fait faire ce vase pour orner et pour illustrer la nation des Francs; mais je compte en faire faire bien d'autres encore, si Dieu me prête vie! » Avoir de beaux vases, les multiplier tant qu'ils pourront, voilà le rêve de ces rois barbares. Mais, si j'y insiste, c'est que cette ardente compétition des *trésors* et des objets de luxe n'est pas seulement accessoire chez ces rois mérovingiens, c'est un de leurs traits principaux : c'est très-souvent le mobile de leurs actes et même de leurs crimes.

[1] Grégoire de Tours.

Cela est sensible chez leurs filles, éprises de tout ce qui brille. Dans cette dynastie où on ne fait que se haïr et s'égorger, elles entrent en lutte avec leurs mères pour avoir leur part de joyaux. Quant aux princes, ils ne songent qu'à s'arracher leur or. Childebert meurt; Clotaire s'empare de son royaume et de son *trésor*. Le roi Gontran fait dire à la veuve de Caribert : « Viens à moi avec le *trésor* de ton mari, et je t'épouserai. » Elle vint en effet, mais le roi renvoya la femme et garda le trésor. — La préoccupation des objets précieux se mêle à leur politique quand elle ne l'inspire pas. Ils offrent, pour les apaiser, des objets de luxe à ceux qu'ils ont tenté d'assassiner la veille. Je ne sache rien de plus frappant que ce court récit de Grégoire de Tours pour peindre au vif cette singulière destination attribuée aux objets de luxe dans la politique mérovingienne : « Pendant que les rois francs étaient encore en Thuringe, Thierry voulut tuer son frère Clotaire. Ayant aposté des hommes armés, il le manda comme pour conférer en particulier. Puis, ayant fait étendre dans sa maison une toile d'un mur à l'autre, il ordonna à ses affiliés de se tenir derrière; mais la toile était trop courte et laissait voir leurs pieds. Clotaire averti entra tout armé, et accompagné d'un grand nombre des siens. Thierry comprit alors que son projet était découvert; il inventa une fable et parla de choses et d'autres. Enfin, ne sachant comment faire oublier sa trahison, il donna à Clotaire un grand plat d'argent. Mais lorsque celui-ci, après avoir remercié et dit adieu, fut sorti, Thierry se repentit d'avoir sacrifié son plat sans utilité, et dit à son fils Théodebert : « Va trouver ton oncle et prie-le de

vouloir te céder le présent que je lui ai fait. » Celui-ci y alla et obtint ce qu'il demandait. Thierry était habile en ces ruses[1]. » Que manque-t-il à un tel récit pour montrer sous toutes ses faces l'âpre passion de ces barbares, aussi retors que cruels et cupides?

Y avait-il un vrai, un grand luxe de parure subsistant à cette époque? On n'en saurait douter davantage.

J'en citerai un seul, mais très-mémorable exemple, qui se mêle encore à la politique du temps. En mariant Rigonthe avec Récarède, Chilpéric lui donne des richesses, auxquelles Frédégonde ajoute une quantité d'or, d'argent, de bijoux et de vêtements précieux. Chilpéric lui-même et ses leudes, témoins de ces dons, semblent s'étonner de ce prodigieux amas de richesses. Alarmée de leurs soupçons, la reine se hâte d'aller au-devant de leurs reproches, se répand en assurances que ces richesses ne provenaient point du trésor des anciens rois, mais étaient le fruit de son économie, de la bonne administration de ses biens, des présents qu'elle avait reçus de son époux. Il valait la peine de se justifier. D'après la même chronique, cinquante voitures suffirent à peine pour charrier ce riche bagage de la princesse Rigonthe: son cortége se composait de plus de quatre mille hommes armés, à pied ou à cheval; plusieurs ducs et le maire du palais étaient chargés de commander la brillante escorte, à laquelle était réservée plus d'une fâcheuse aventure.... En sortant de Paris, l'essieu des voitures se rompit, et les assistants effrayés s'écrièrent : *O malheur* (mala hora)!

[1] Grégoire de Tours, l. III, VII.

Le cortége s'arrêta ; on dressa des tentes pour y passer la nuit, tandis que cinquante hommes de l'escorte s'emparaient de cent des meilleurs chevaux, de leurs freins d'or, de deux grandes chaînes du même métal, et fuyaient avec ce butin dans les États du roi Childebert. Pendant tout le reste du chemin, les richesses de Rigonthe devinrent successivement la proie de toutes les personnes qui avaient été chargées de les protéger [1].

Cette passion mérovingienne se lie, je le répète, à la politique, aux *finances* du temps, si l'on peut parler ainsi. Le roi Chilpéric écrase de charges son royaume. La preuve comme le remords de ce méfait éclate dans les paroles de Frédégonde à son mari, lorsqu'elle voit ses enfants en danger de mort : « Voici que Dieu nous punit : les larmes des pauvres font périr nos fils ; il ne nous reste plus l'espérance d'amasser pour personne ; nous thésaurisons et nous ne savons plus pour qui. Est-ce que nos coffres ne regorgent pas d'or et d'argent, de pierres précieuses, de colliers et d'autres ornements impériaux ? » Voilà donc encore le luxe mêlé sous une autre forme à la politique obligée de compter avec le sentiment chrétien. « Apaisons, continue la reine, apaisons Dieu en abolissant ces iniques impôts. » La chronique ajoute que le roi la crut et qu'il fit jeter au feu les rôles des odieuses contributions [2].

Les rois, après Clovis, imitent le costume des empereurs romains. Clovis lui-même, institué consul, porte la longue tunique de pourpre, et la chlamyde gallo-

[1] Grégoire de Tours, l. VI, XLV.
[2] Idem, *ibid.*

romaine, retenue sur l'épaule droite par une boucle d'or. Childebert, Childéric, aiment passionnément la représentation. L'un tient un sceptre doré, le second est couvert d'une tunique, brodée de perles, et d'une dalmatique de soie pourpre avec trois cents abeilles d'or. Mais ce sont surtout les belles armes que recherchent ces rois guerriers. Rien de plus magnifique que le glaive de Childéric, avec sa poignée couverte de pierreries et son pommeau d'or. Des lames d'or garnissent le fourreau et le baudrier; au doigt du prince brille un anneau d'or, et il tire son « style » d'un étui d'or, pour écrire sur ses tablettes d'ivoire, ornées de pierres précieuses. L'or toujours, l'or partout! — Le nom de *reges pelliti*, donné aux rois mérovingiens, n'est aussi qu'une allusion aux riches fourrures dont ces princes amis déjà des fastueux vêtements aimaient à se couvrir.

La longue chevelure, attribut de leur famille, symbole de leur droit héréditaire, reçoit aussi des ornements; ils l'imbibent d'une huile parfumée, et se plaisent parfois à la surmonter de plumes brillantes, disposées comme sur le corps de l'oiseau.

A l'exemple des reines, les femmes de haut rang ne témoignent pas, à la même époque, un goût moins vif pour les ornements : les uns naturels, comme les fleurs dont elles aiment à se couronner; la plupart artificiels : tels sont les voiles dont elles couvrent leur tête, voiles de toiles de coton ornés d'or et de pierres précieuses; telles encore les robes à ramages, les broderies, les tuniques à plusieurs couleurs, les pèlerines d'étoffes rayées, les longues robes traînantes, les capes,

les mantelets, etc. Lorsque Radegonde embrasse la vie religieuse, elle sacrifie ses agrafes de pierreries, ses bracelets, ses franges filées d'or et de pourpre, dont elle couvre l'autel, elle brise sa ceinture en or massif, etc.

Les jeunes filles toutefois restaient simples à cette époque, également étrangères aux ornements de tête et aux somptueux habillements. Il fallait laisser quelque chose à faire à l'avenir.

Le luxe était en définitive ce qui avait le moins dégénéré dans ces temps barbares. On se servait fréquemment d'objets que n'eût pas dédaignés l'époque de Cicéron et de Virgile, dans un moment où Virgile et Cicéron étaient oubliés si bien eux-mêmes, que saint Ouen, qui passait pour lettré, traitait alors ce même Virgile de poëte scélérat (dans sa *Vie de saint Éloi*) et prenait Tullius Cicero pour deux personnages distincts, et où le biographe de saint Bavon, plus ignorant encore, confondait Virgile et Tityre, et se laissait aller à écrire que la langue latine florissait à Athènes, sous l'autorité de Pisistrate.

En somme pourtant le luxe sous la forme des arts participait à l'universelle décadence. Attendons pour le voir renaître plus élevé, plus délicat, plus en rapport avec le beau, que se débrouillent la langue, la société, l'État. Tout est solidaire dans le développement de la civilisation. La société offrait partout le même travail secret de décomposition, et des éléments de reconstruction, partie anciens, partie nouveaux, préparaient un ensemble original. Le luxe subsistait; mais ses usages et ses formes, réminiscences de plus en plus altérées, débris tronqués du luxe antique, devaient présenter aussi des

combinaisons nouvelles. Le luxe original du moyen âge restait à créer encore!

II

LES GRANDES ABBAYES — L'ORFÈVRERIE ET SAINT ÉLOI

Le principal dépositaire du luxe à l'époque mérovingienne et son créateur le plus original fut le clergé. Il le concentre et le représente sous deux formes très-différentes. L'une, souvent critiquable, se rapporte au luxe privé; l'autre rattache au luxe public l'éclat du culte et la décoration des monuments religieux.

La piété des uns, les remords des autres, l'émulation de tous dans ce genre de libéralités à une époque de foi, multiplient de toutes parts les donations, sous forme de terres, de biens de toute nature, de trésors, d'objets d'art, précieux au moins par leur valeur.

Les richesses personnelles des évêques profitent aussi aux églises. Saint Remi achète la terre d'Épernay cinq mille livres d'argent, c'est-à-dire plus de trois millions de notre monnaie actuelle[1]. Son testament prouve qu'il possédait une multitude de villages et de propriétés foncières, la plupart provenant de Clovis.

Les abbayes commencent à devenir aussi dès lors de véritables centres d'un luxe qui devait encore s'accroître. Les temps féodaux donnaient en effet à l'abbaye un caractère particulier, en lui conférant une sorte de sou-

[1] Guérard, *Cartul. de N.-D. de Paris*, préface.

veraineté, ayant sa justice, ses chevaliers, ses soldats, en même temps que la loi ecclésiastique en avait fait une propriété de mainmorte.

On a tout dit sur les abus, le luxe souvent excessif et les autres scandales de ces fameuses abbayes du moyen âge. On a montré d'autre côté qu'elles avaient servi à garder à quelques égards, et plus d'une fois même à accroître le dépôt de la civilisation. L'abbaye fut, en plus d'un cas, une ferme et une manufacture modèles. On y fabriqua de la toile, des draps. Ce fut aussi une école, un atelier, un musée. Ce qui survivait de sciences abstraites ou appliquées, ainsi que l'étude de la grammaire et des langues, y trouvèrent un asile inviolable. Cette immutabilité même des terres qui, dans les notions du droit et de l'économie politique modernes, serait considérée justement comme un énorme abus, fut alors un bienfait. A l'abri de ces forteresses religieuses, le flambeau des arts, que les agitations des siècles barbares auraient éteint inévitablement, put être conservé et entretenu. Un lien ininterrompu fut maintenu entre le passé et l'avenir. Ce furent là en somme des résultats durables, et comment admettre que quelques destructions partielles de regrettables manuscrits, grattés par des moines ignorants, puissent balancer le nombre de ces précieux écrits qui échappèrent à la ruine, grâce à ces mains si prodigieusement patientes et habiles?

Quant au développement du luxe abusif dans le clergé, il faut distinguer les excès particuliers et l'Église prise en corps. Les conciles signalent eux-mêmes ces excès à tout instant; ils cherchent à faire rentrer dans les limites

de la morale chrétienne ces abus toujours déchaînés, ou prêts à reparaître. Éternelle lutte du bien et du mal, alternative perpétuelle de saintes réformes et de vices renaissants !

A l'époque mérovingienne, le luxe excessif dans le haut clergé choque particulièrement. Il est loin d'offrir toujours ce mélange de goûts distingués qui désarme les artistes et s'aggrave chez certains évêques des plus honteuses corruptions. Grégoire de Tours les a signalées avec une énergique franchise. Où trouver trace de luxe élégant dans un Badégésile, évêque du Mans, qui avait été maire du palais et qui, pour subvenir à ses dépenses, pille les biens de ses paroissiens ; dans un Droctegisilus, évêque de Soissons ; dans un Audiveus, évêque d'Angers ; dans un Guntharicus, évêque de Tours ; dans un Cautinus, évêque de Clermont ? « Les évêques Salonius et Sagittarius passaient à table presque toutes les nuits, mangeant, buvant avec excès, excitant les clercs qui revenaient de matines à boire avec eux. Là, on s'occupait de tout autre chose que de Dieu et des offices de l'Église. Ces deux évêques ne quittaient la table qu'aux approches du jour, pour se rendre dans un lit somptueux, soigneusement apprêté, où, ensevelis dans les bras du sommeil et de l'ivresse, ils restaient jusqu'à la troisième heure du jour (neuf heures du matin). Du lit, ils passaient aux bains, et des bains, à la table, d'où ils ne se levaient que le soir ; puis ils attendaient le souper. » Ici triomphent la mollesse, les grossières délices, les profusions de la gourmandise, un faste tout personnel. Charlemagne défendra en 769 aux évêques, sous peine de se voir privés de l'épiscopat, d'aller

dans les bois chasser avec des chiens et des oiseaux de proie, de répandre le sang des hommes païens et chrétiens. Il leur reprochera leurs excès dans leurs habits, dans leurs chevaux, et les voies de captation dont ils usaient pour subvenir à cette fastueuse représentation.

L'histoire du culte au contraire semble se confondre alors avec celle même de l'art. La sculpture et la peinture ont leur place dans la plupart de ces restaurations et de ces décorations, qu'on signale en France du cinquième au huitième siècle, et qui semblent faire pendant à ce que nous avons vu déjà en Italie. Pour nous borner à citer un petit nombre d'œuvres et de noms, on peut se convaincre qu'il n'y a guère de complète interruption dans le luxe décoratif religieux, lorsqu'on voit un Patient, archevêque de Lyon sous les Bourguignons, rebâtir sa cathédrale, l'enrichir de marbres et de mosaïques, en orner les fenêtres, soit de vitraux, soit de pierres spéculaires, couleur d'or; un Perpetuus, évêque de Tours, élever dans la sienne cent vingt colonnes; un Numatius en placer soixante-dix dans celle qu'il bâtit à Clermont [1], et l'ancienne épouse de cet évêque achever les embellissements de Saint-Étienne.

La royauté joue son rôle dans la construction de ces monuments; Childebert I[er] bâtit l'église de Saint-Germain-des-Prés, dédiée alors à saint Vincent; il fait orner le sol de mosaïques, les plafonds de dorures, les murs de peintures qui parurent « très-élégantes » [2]. Le même

[1] Grégoire de Tours, l. II.

[2] Elegantibusque picturis... — Mabill., *Annal. Ord. S. Bened.*, t. I, l. V, c. XLIV. Cité par M. Émeric David : *Histoire de la peinture.*

roi enrichit la cathédrale de Paris de colonnes, de dorures et de vitraux de diverses couleurs. N'est-il pas remarquable en de pareils temps de voir Gondebaud, qui se disait fils de Clotaire Ier, s'appliquer lui-même à l'art de peindre, couvrir de ses ouvrages les murs et les voûtes de plusieurs oratoires? N'est-il pas bien frappant aussi de voir, dans nos provinces, à Toulouse, à Clermont, à Tours, à Rouen, à Saintes, à Bordeaux, les Francs s'enorgueillir d'employer des artistes de leur propre nation? « Ce ne sont point des artistes venus de l'Italie, disent-ils fièrement, ce sont des Barbares qui ont exécuté ces grands ouvrages. »

Nul art ne mérite plus alors d'arrêter les regards que l'orfévrerie religieuse.

L'or et l'argent, qui parlent aux yeux, symboles éclatants de richesse et de puissance, devaient entrer pour une très-grande part dans les éblouissantes représentations du culte. L'évêque et l'abbé portèrent une crosse en or, une mitre d'or, un anneau épiscopal d'or, avec une pierre de couleur. Les reliquaires furent garnis de pierres du plus grand prix. Le fameux vase de Soissons n'était lui-même qu'un vase d'autel d'une beauté extraordinaire.

La postérité a retenu les noms de quelques-uns des ingénieux et habiles orfèvres qui contribuèrent à ce luxe décoratif. Mabuinus, orfèvre gallo-romain au cinquième siècle, a laissé un nom longtemps illustre par ses calices et ses croix d'or. De remarquables spécimens de cette orfévrerie mérovingienne subsistent encore aujourd'hui. On peut voir (à la Bibliothèque nationale de Paris) le

fourreau d'épée et les abeilles d'or avec d'autres ornements que renfermait le tombeau du roi Childéric à Tournai, ainsi que le vase d'or trouvé à Gourdon, près de Chalon-sur-Saône, calice de chapelle privée composé d'une coupe supportée par un pied conique, qui se fait remarquer par un art élégant déjà et par la richesse des ornements, les uns de grenat, les autres de turquoise.

Ce beau luxe de l'orfévrerie religieuse devait avoir un représentant immortel et un patron populaire.... Le nom de saint Éloi brille dans l'histoire de l'art de ces siècles d'un éclat auquel semblent ajouter encore les ténèbres qui l'environnent.

Limoges était depuis longtemps déjà en possession d'une renommée sans égale pour l'orfévrerie. Cet art de luxe avait en effet ses traditions, ses écoles, ses maîtres. La chronique raconte que le père d'Éloi, frappé de ses dispositions, le mit en apprentissage chez l'orfèvre Abbon, qui dirigeait alors dans cette ville la fabrique des monnaies royales, et qu'Abbon lui apprit les éléments de son art. Devenu maître habile à son tour, le jeune homme changea de contrée; il alla se placer sous le patronage du trésorier du roi. C'était se placer à la source des faveurs. En effet, le roi Clotaire, tourmenté de cette ambition de paraître avec éclat, commune à presque tous ces rois francs, désira qu'on lui fît un trône d'or et de pierres précieuses. On cherchait un artisan capable[1]. Éloi fut proposé par le trésorier; son œuvre terminée, il apporta au prince deux trônes au lieu d'un.

[1] V. *Vie authentique d'Éloi*, par saint Ouen.

La quantité d'or qu'on lui avait confiée lui avait suffi pour ce double ouvrage, et, ce qui n'est pas à l'honneur de la probité du temps, un tel trait de loyauté ne parut pas moins admirable que le talent dont Éloi venait de donner une preuve si éclatante.

Tel fut le début d'une fortune qui devait porter l'humble artiste au plus haut comble de la richesse et des honneurs. La munificence royale ne se lassa pas de le combler de ses dons.

L'artiste du septième siècle les fit tous servir au développement de son art, et plus tard aussi à l'édification des peuples. Il devait être élu évêque de Noyon, quoiqu'il n'eût jamais été clerc. L'art, la renommée, le consacraient. Dagobert lui fit don d'un domaine près de Limoges. C'est là que, confondant pour ainsi dire dans une seule création sa double vocation d'art et de piété, cet homme éminent entre ses contemporains fondait un monastère, qui devenait à la fois une célèbre école d'orfévrerie (631).

Pensée persistante qui imprime à cette destinée une originalité touchante! Partout où la religion paraît, Éloi place le travail; partout où le travail reçoit une pieuse consécration, Éloi place l'art. Dans un couvent de femmes, qu'il fonde à Paris, sur des terres également dues à la libéralité du roi, des mains industrieuses s'appliquèrent spécialement à l'orfévrerie en tissus, ou à la broderie en or des étoffes destinées aux usages et aux habits des ecclésiastiques. La renommée de la maison de Sainte-Aure (*Aurata*) allait se répandre au loin!

Enfin, autour de l'église de Saint-Paul-des-Champs,

bâtie aussi par Éloi, on voit s'établir les officines des orfèvres et les autres arts ayant quelque relation avec l'orfévrerie. Ce fut la *Culture Saint-Éloi*, origine du quartier Saint-Paul. La maison du célèbre orfèvre se voyait encore au treizième siècle : c'était la *Maison au Fèvre*, comme l'appelait le peuple de Paris.

L'œuvre de cet artiste illustre est, par sa remarquable délicatesse et par son étonnante fécondité, l'honneur de ce siècle arriéré sous tant d'autres rapports, elle fut longtemps la gloire du moyen âge tout entier !

Pendant de longs siècles on admira les travaux dont Éloi avait orné les tombeaux de saint Martin à Tours et de saint Denis, dans l'abbaye où ce saint martyr est inhumé. « Il composa aussi, dit l'auteur de sa vie, des vases et des sculptures magnifiques pour ce monument; il couvrit d'or le devant de l'autel, et posa, aux quatre coins, des parures d'or enrichies de pierreries ; il forgea le pupitre et les portes du sanctuaire, et il entoura d'une balustrade d'or la sépulture du saint. Il fit de la basilique de Saint-Denis le plus bel ornement des Gaules. »

Ce qui caractérise l'époque plus que tout le reste, c'est que cet homme, si original et si supérieur, ce conseiller, ce ministre, ce *monétaire* de Dagobert, ne cesse pas de mêler lui-même les travaux de l'épiscopat et ceux de l'art qu'il a illustré, comme il les mêle dans les établissements fondés sous ses auspices. Il était évêque, quand les corps de saint Quentin, de saint Piat et de plusieurs autres saints ayant été découverts dans son diocèse, il fabriqua pour eux des châsses d'orfévrerie et couvrit d'or leurs tombeaux.

Ce grand artisan du luxe en avait offert longtemps lui-même sur ses vêtements l'image éclatante. L'auteur de sa *Vie authentique*, son contemporain, saint Ouen, archevêque de Rouen, le représente ayant des habits couverts d'or et de pierres précieuses, et des bourses élégamment semées de perles; quelques-uns de ses vêtements étaient tout de soie magnifiquement brodée : riches habits sous lesquels il cachait un cilice!

Un jour, il laissa là tout ce faste. Il ne se montra plus que ceint d'une corde et couvert de misérables vêtements.

Évêque de Noyon, il se crut pourtant tenu de porter un costume mieux en rapport avec la dignité épiscopale : mais il donna tout aux pauvres, son bien, son manteau, sa ceinture.

L'or fut pour Dieu seul, il ne garda que l'humilité.

Le tombeau de ce saint du travail et des œuvres charitables devait lui-même, au monastère de Saint-Loup, devenir un monument du luxe de ces âges, luxe sanctifié par le but, qui se proposait d'élever jusqu'à Dieu les industries imaginées par la vanité des hommes.

Sur cette tombe magnifiquement décorée allaient se multiplier les dons et les miracles légendaires. Les princes et les seigneurs y apportèrent en foule des pièces d'orfévrerie. Les croix, les vases, les candélabres en métal précieux, y affluèrent.

Le saint patron des orfèvres semblait lui-même, par une miraculeuse puissance, garder de telles merveilles contre des vols sacriléges. Un larron, qui s'était introduit la nuit pour spolier son tombeau, réussit à enlever une

chaîne d'or et divers objets; il fut, selon la chronique, frappé d'immobilité, c'est-à-dire sans doute de paralysie, à la porte même de l'église.

Que reste-t-il des œuvres du grand orfèvre du moyen âge? Presque plus rien. Ce que les siècles avaient laissé subsister, le vandalisme à différentes époques l'a détruit. Plusieurs de ces précieux objets furent fondus à l'époque révolutionnaire. Le fauteuil de Dagobert ne nous frappe plus guère aujourd'hui dans ses formes et dans sa nudité sévères que par l'idée d'antiquité qu'on y attache.

Étranger à tout esprit de rivalité et de localité étroite, Éloi fit de l'orfévrerie de luxe un grand art français. Il l'encouragea partout où elle avait déjà des foyers. Limoges excella dans les incrustations de métaux, dans l'enchâssement des pierres de couleur; Paris travailla surtout au marteau, et fit de la statuaire en or et en argent; Metz cisela des joyaux et se distingua par la finesse de son burin; Arras et Lyon *ouvrèrent* leurs étoffes de soie avec de l'*orfroi* ou or filé. La plupart des magnifiques ouvrages qui ont signalé la grande époque de Charlemagne devaient sortir de l'abbaye de Salignac, près de Limoges, de celle de Saint-Loup ou Saint-Éloi à Noyon, de la maison de Saint-Paul-des-Champs à Paris, et de plusieurs autres retraites monastiques, qu'Éloi avait fondées ou dotées[1].

On vient de voir apparaître le rôle déjà important de la royauté française dans le développement du luxe public.

[1] V. sur l'orfévrerie au moyen âge la savante histoire de M. Labarte, et les travaux de MM. Paul Lacroix, F. de Lasteyrie, etc.

Dagobert présente sous ce rapport, et sous d'autres plus critiquables, le premier exemple frappant du luxe monarchique en France.

C'était un roi beau, fier, et, du moins dans les premières années de son règne, actif et vigilant. Très-populaire dans cette période où tout lui réussit, aimé par les clercs pour ses largesses envers les églises, par le peuple pour la protection qu'il étend sur lui, il est pour les leudes, pour les évêques, pour les ambassadeurs étrangers, un objet d'admiration.

Ce roi mérovingien étale aux yeux de ses barbares contemporains le faste des monarques de l'Orient.

Les pierres précieuses étincelaient sur les bandeaux et sur les ceintures d'or des officiers et des femmes du palais. Les soies éclatantes de la Chine, que les marchands syriens apportaient d'Asie, couvraient les courtisans et le roi lui-même, qu'on voyait siéger, aux jours de fête, sur un trône d'or massif.

Le même prince décorait avec une magnificence qui frappa vivement l'imagination populaire cette abbaye de Saint-Denis, destinée plus tard à de nouvelles splendeurs; il construisait la basilique, y prodiguait le marbre, l'argenterie, l'or, les pierreries, et, suivant l'expression de son historien, *toutes les espèces d'embellissements connues dans tout l'univers* [1].

Ce n'est pas en vain que la tradition populaire a uni pour jamais les noms de Dagobert et d'Éloi. Dagobert

[1] Nam et per totam ecclesiam auro textas vestes margaritarum varietatibus multipliciter exornatas, in parietibus et columnis atque arcubus suspendi devotissimè jussit. (*Gest. Dagob.*, c. xx.)

commande, récompense, visite les travaux de l'artiste ! Ce prince débonnaire, éclairé pour son temps, était fait pour exercer cette action protectrice sur les arts de la paix, qui contraste heureu ement avec la brutalité sanguinaire des premiers Mérovingiens. Il n'y aurait ici qu'à louer, s'il n'était aussi le premier des rois de France qui donne l'exemple de mêler aux arts le goût passionné d'un faste exorbitant et celui des voluptés poussées jusqu'aux désordres les plus scandaleux.

Le monarque qui s'efforçait de se concilier l'Église en augmentant ses richesses et en ornant ses églises, comme presque tous les Mérovingiens, qui allait même jusqu'à faire baptiser de force les Juifs des cités gauloises et les Francs païens des bords de l'Escaut et de la Meuse, ne put, malgré tant de preuves de sa complaisance, se faire pardonner son propre faste par le clergé, qui lui reprocha d'avoir voulu amasser de riches trésors, et dépouillé dans un intérêt personnel les lieux sacrés de leurs objets précieux. Ce reproche adressé à un prince d'un naturel peu violent, et d'ailleurs toujours si prêt à la repentance, paraît avoir été fort exagéré. La protection que le monarque mérovingien accorde aux arts est peut-être son meilleur titre; elle appelle au moins quelque indulgence sur les faiblesses de ce fastueux Mérovingien.

III

USAGES QUI SE RAPPORTENT AU LUXE A LA MÊME ÉPOQUE

Au milieu de tant de misères, de guerres, d'invasions, de crimes, du défaut de sécurité intérieure, de l'avilissement de l'agriculture elle-même et de la plupart des travaux de l'esprit, on cherchait une diversion dans les fêtes, singulier mélange alors de grossièreté, de jovialité, quelquefois de luxe ou de profusion.

Souvent païennes d'origine, ces fêtes se rattachèrent comme elles purent au christianisme. Elles se placèrent sous l'invocation de la Vierge et des saints. Elles prirent pour prétexte les enterrements comme les mariages. Même profanes, elles furent plus d'une fois célébrées dans les salles des abbayes ou sous le porche des églises, et se mêlèrent, dans certaines circonstances, à l'éclat des solennités et des pompes du culte. Mais le plus souvent elles ne se distinguent que par la prodigalité, la bonne chère et la bombance. Liées aux corporations, aux confréries, elles eurent pourtant un caractère soit religieux, soit industriel, par lequel elles se rattachaient quelquefois à une idée morale, à l'idée de fraternité, de secours mutuel. Plusieurs évêques donnèrent des repas publics à l'occasion des fêtes des martyrs et des confesseurs, ou de la translation des corps saints; mais, si sacré qu'en fût le prétexte, ces festins dégénérèrent le plus souvent en orgies.

Tout alors dans les fêtes revêt un aspect purement ecclésiastique ou local ; ce qu'on appellera plus tard le caractère national leur fait défaut. Pourtant celles qui ont pour objet de glorifier la royauté présentent un sens plus général. Les rois francs aiment à se donner des airs d'empereurs romains. Les événements heureux ou glorieux de leur vie deviennent l'occasion de libéralités et de réjouissances. On se précipite à leur rencontre, on les acclame ; on se livre à des banquets, à des danses, à des jeux, à des spectacles dont la munificence royale fait les frais. Des combats d'animaux, de tigres, de lions, furent donnés par Clotaire II. Mais les beaux jours du paganisme et des luttes sanglantes du cirque étaient passés : les conciles protestèrent. Les combats de taureaux survécurent pourtant ; longtemps on ne put en corriger les populations du Midi.

Signalons quelques usages privés qui sont en honneur dans ces temps. Il en est un qui offre un lien avec les goûts et les industries de luxe : les étrennes du premier jour de l'an. Depuis l'époque gallo-romaine, le premier jour de janvier constituait une fête en l'honneur de Janus, fête qui succédait à celle de la cueillette du gui. Le concile de Tours en interdit les cérémonies ; et pour détourner les populations du culte des faux dieux, il imposa un jeûne de trois jours avant le premier janvier[1]. Le synode d'Auxerre (586) défendit de se déguiser ce jour-là, de porter des masques tragiques, comiques ou satiriques,

[1] V. ce fait relaté par M. Aug. Challamel, *Mémoires du peuple français*, ouvrage rempli de savantes recherches sur les usages de l'ancienne France.

et de danser publiquement. La religion chrétienne combattit avec force l'usage des étrennes et les cérémonies du carnaval [1]; la coutume fut la plus forte.

Même quand le commencement de l'année fut fixé à Pâques, l'usage prévalut toujours de donner les étrennes au premier janvier.

Au nombre des usages qui admettent le luxe sous des aspects et à des degrés divers, on n'en saurait omettre un qui joue alors un rôle considérable dans la vie noble : rôle qu'il garde jusqu'en 1789. Occupation et même nécessité pour les anciennes populations de la Gaule, la chasse acheva de devenir, sous la domination franque, ce qu'elle n'avait été jusqu'alors qu'exceptionnellement, un luxe très-dispendieux.

La fauconnerie avait été pratiquée par les riches gallo-romains; les Francs, qui eux-mêmes la connaissaient, n'eurent qu'à la développer. La vénerie s'organisa d'une façon royale sous Childebert II.

Aux temps mérovingiens, les abbés ne chassent guère moins que les nobles. Gontran leur interdit (589) cet usage, à la fois trop coûteux et trop peu conforme à leur état. Il défend aux évêques « de consommer leurs revenus

[1] On avait beau accumuler les défenses, les formes superstitieuses du paganisme gardaient une partie de leur empire. Un concile d'Orléans anathématisa les chrétiens qui, pour prêter serment, mettaient leurs mains au-dessus de la tête de quelque bête, en prononçant des noms de divinités, en même temps qu'il anathématisait ceux qui mangeaient de la chair des animaux « immolés aux idoles ». Le synode d'Auxerre (586) abolit l'antique usage celtique d'acquitter des vœux aux buissons, aux arbres et aux fontaines. Childebert Ier, dans une constitution, tint pour sacrilèges les Gallo-Francs qui conservaient encore dans leurs champs des idoles, « des simulacres consacrés aux démons », et qui empêchaient les évêques de les détruire.

à nourrir des oiseaux de proie et des meutes de chiens ». Passion jalouse d'ailleurs et cruelle, on le voit quand ce même Gontran fait lapider un paysan qui avait tué un auroch dans la forêt des Vosges et met à mort trois autres paysans qui avaient tué un cerf sans sa permission. La loi même était atroce. Si un épervier de chasse avait été volé, le voleur était condamné à se laisser manger sur le corps par l'épervier six onces de chair, ou à payer une grosse somme ; ainsi du moins l'ordonnait la loi gombette.

Vrai plaisir royal ! Les rois en effet se réservaient la chasse par des interdictions qui atteignaient même les ordres militaires. Plus tard, le droit féodal armera le seigneur de priviléges non moins exclusifs sous des peines impitoyables. Plus tard aussi l'appareil de chasse deviendra plus magnifique encore, et la vénerie royale sera un de ces luxes de la couronne de France qui feront le plus intimement partie du train de maison et des splendeurs de la cour.

CHAPITRE V

LE LUXE A L'ÉPOQUE DES CAROLINGIENS

I

LA COUR ET LA MAISON DE CHARLEMAGNE

Voici un juste, un frappant portrait de Charlemagne : « Quel est, à l'entrée du moyen âge, ce personnage extraordinaire, fils de Franc, et lui-même presque sans culture, mais portant dans son sein tous les instincts qui font le grand homme, le génie de la guerre, le génie de la législation, le génie surtout de l'organisation, aussi passionné qu'Alexandre, aussi réfléchi que César, jeté par le sort au milieu des ruines de l'empire romain et parmi les flots de peuplades à demi-sauvages, et là ne rêvant qu'ordre et discipline : barbare qui soupire après la civilisation, conquérant dont toutes les victoires sont des conceptions politiques ? C'est Charlemagne[1] ! »

Un tel homme n'encouragera que le luxe favorable à cette civilisation qui lui tient à cœur ; il en répudiera

[1] Victor Cousin. Œuvres, 5e série, t. II. Défense de l'Université et de la philosophie.

le plus possible dans sa cour même les frivolités et les dépenses ruineuses, et il s'efforcera de lutter contre l'invasion du faste et des raffinements corrupteurs dans la classe élevée.

Le luxe monarchique n'en sera pas moins, sous ce chef éclatant d'une nouvelle dynastie, en un très-sensible progrès, comme s'il faisait effort pour se mettre au niveau de la grandeur d'un tel règne, et pour s'étendre aux proportions de cette vaste domination conquérante. Avec Charlemagne revit pour un moment, mais ce moment est immortel, un reflet de la grande centralisation romaine impériale.

Les charges de cour renaissent avec un éclat inaccoutumé. C'est le *sénéchal* qui, par ses attributions, se rapproche des anciens maires du palais, sans avoir la même puissance politique; c'est le *mansionnaire*, chargé de préparer l'hospitalité que devait recevoir le prince dans ses voyages; c'est le *camérier*, dont la fonction est plus étroitement liée au luxe, car elle consiste en grande partie à veiller à la décoration du palais; ce sont le *trésorier*, l'*économe*, le *gardien de la vaisselle*, les grands *veneurs*, enfin tant d'autres emplois secondaires, qui contribuent aux pompes de la maison royale.

Mais les trois principales dignités sont celles du *chapelain* (*apocrisiaire*), chargé des affaires ecclésiastiques; du *comte du palais*, qui préside aux affaires séculières, à la distribution de la justice, et qui a pour assesseurs des comtes, des évêques, des sénéchaux, des chambellans; enfin du *chancelier*, qui rédige les ordonnances, et qui expédie les actes émanés du prince. N'est-ce pas

là une cour, une vraie cour, avec toute sa représentation majestueuse et sa dispendieuse complication?

Pour entretenir un tel personnel, la collection des impôts dut se joindre aux ressources du domaine.

Les abus, malgré la vigilance de l'empereur, se glissent déjà dans le palais.

Par exemple, la table, appelée à devenir, avec ses accessoires innombrables de cuisine et de domesticité, une des plus coûteuses charges de la maison royale, la table est livrée à un véritable gaspillage par la succession des repas dans une même journée et la quantité des convives. On avait cru faire une chose sage en décidant que tous les officiers se nourriraient avec la desserte de la table du souverain. L'empereur, aussi sobre qu'actif, commençait la journée à la première heure; il se mettait à table à midi, le premier. Les ducs et les autres chefs des différentes nations soumises à son empire le servaient et lui succédaient; ensuite s'asseyaient les comtes, les préfets, les juges domaniaux, les comtes provinciaux ou militaires, les seigneurs revêtus des principales dignités du palais, remplacés eux-mêmes par la jeunesse militaire. — Venaient enfin les maîtres, puis les officiers subalternes des divers offices ou emplois. Leurs aides ne se mettaient à table qu'à minuit. Douze heures de la table ouverte dans le palais impérial!

J'insiste sur ce mélange de prodigalité dans un système général d'économie. L'une tient à la cour, l'autre au monarque. La monarchie franque n'avait pas encore vu tant de régularité et de sagesse s'unir à un luxe si imposant. On n'a pas à rappeler ici le nombre des manoirs et

des fermes, des redevances de tout genre provenant des compositions, des amendes, des marchés, des mines, auxquelles le prince empruntait des revenus. Les terres étaient aussi bien cultivées que possible dans l'état de l'agriculture, administrées avec un ordre parfait, une comptabilité des plus sévères, dont les capitulaires *de villis* portent maintes fois le plus remarquable témoignage.

Charlemagne se montre préoccupé de l'utilité publique, même dans les choses d'agrément personnel, qui étaient l'objet de tributs payés en nature. Certains fonctionnaires, les juges, par exemple, envoyaient des fruits à la cour; c'est à l'aide de tributs de ce genre que le verger impérial à Paris devint un lieu unique. Ses jardins présentaient la réunion des arbres fruitiers la plus complète, et on y voyait fleurir l'iris, l'héliotrope, les roses, les lis, etc. La sollicitude que Charlemagne déployait pour ces productions délicates égalait son ardeur pour l'introduction des plantes alimentaires. C'était donner au luxe de table un caractère utile, créer pour les peuples eux-mêmes une nouvelle source de bien-être : fait qui n'est pas commun dans l'histoire des dépenses personnelles de la maison des souverains.

Les communications plus fréquentes dans un empire agrandi avaient d'ailleurs multiplié les mets recherchés qui se répandaient dans l'usage. Je me borne à rappeler qu'on rencontre dans les capitulaires et dans les chroniques plus d'un renseignement curieux sur ces ressources et ces raffinements. Il y est fait mention des truites de Genève, de l'excellent miel de Metz. Vous trouverez nom-

més dans le moine de Saint-Gall, dans Egithart, tels vins qui ont gardé ou perdu leur vogue : ce sont les vins d'Auvergne, c'est le vin de Nîmes, c'est l'hypocras ou *claretum*, mélange de vin, de miel et d'une infusion de plantes aromatiques ; c'est le vin cuit, etc. On vante aussi les vins du Midi et certains vins de la Champagne.

Dans les festins royaux, on remarque dès lors un grand appareil, un pompeux cérémonial. — On entendait retentir à chaque service le son des fifres, des hautbois. La santé de l'empereur était portée à l'entremets, à trois reprises différentes, par vingt hérauts d'armes, tenant chacun une riche coupe à la main. Les mêmes divertissements que nous avons signalés à des époques antérieures, danseurs, jongleurs, pantomimes, etc., remplissaient les après-dînées.

Que dire enfin de ces chasses impériales, qui dépassent tout ce qu'on avait encore vu au moyen âge? Les fauconneries sont abondamment fournies d'éperviers et de faucons. On entretient des oiseleurs, des fabricants de filets, des officiers et veneurs en grand nombre, tout un magnifique équipage. Quel appareil fastueux chez l'impératrice et chez les filles de l'empereur ! Quel brillant cortége de dames et de jeunes filles qui les accompagnent ! Quels chevaux superbement caparaçonnés !

Le luxe était-il à la même hauteur dans les demeures du monarque franc? L'examen des textes montre qu'elles réunissent tout ce que les arts du temps pouvaient permettre de rassembler ; mais l'acquittement irrégulier des impôts et les difficultés de l'entretien font que

ces séjours d'agrément manquent souvent même du nécessaire. Louis le Débonnaire s'en plaint, et il se bornera à choisir quatre de ces villas principales, pour y passer alternativement les hivers.

Quant à Charlemagne, ce monarque, dont nous enregistrons le nom et l'œuvre non sans orgueil dans nos annales, malgré le caractère germanique de son règne, il ne devait venir qu'une seule fois à Paris. C'est en France pourtant qu'étaient placées les résidences où il aimait à se reposer. Résidences dont on a retenu les noms : Doué, sur les confins de l'Anjou et du Poitou; Audiacum, dans le diocèse de Saintes; Kiersy, près de Noyon; Ebreuil, située dans une localité de la région qui forme aujourd'hui le département de l'Allier; Heristal, près de la Meuse, et parfois Compiègne.

Mais l'unique capitale de son gouvernement fut Aix-la-Chapelle, centre de la cour, et où l'empereur avait son palais.

Combien nous voilà loin des proportions modestes des demeures mérovingiennes! Dans ce palais impérial, il y avait de vastes espaces pour les habitations des grands, qui occupaient les étages supérieurs placés très-hauts, tandis que les galeries du bas étaient ouvertes, en cas d'intempérie, à la foule des pauvres, des soldats, des voyageurs, qui venaient en grand nombre s'y chauffer devant des fourneaux toujours allumés. L'empereur mène après lui tout un cortège, dans ses voyages, dans ses courses militaires, plus nombreux encore dans ses résidences d'hiver. C'est bien là certes une cour dans toute l'étendue, dans toute la splendeur du terme.

« Que viennent, s'écrie l'évêque Théodulfe, les grands du royaume; qu'ils arrivent de toutes parts, le visage souriant, pour se ranger autour de leur maître, et que chacun d'eux s'empresse de remplir son office auprès de lui. »

N'est-ce pas le lieu enfin de marquer un trait nouveau au moyen âge : le rôle que jouent les femmes dans ce luxe de cour.

Charlemagne avait fait participer « les reines » à l'administration non-seulement du palais, mais des domaines impériaux. En l'absence du roi, la reine Berthe, sa mère, celle que les légendes nomment *Berthe au long pied* ou *Berthe la Débonnaire*, venait présider à l'administration du palais : matrone sévère, que suit toujours quelque servante, portant sa quenouille et sa laine. Un peu raillée par la nouvelle cour, elle est vénérée par les anciens leudes du roi Pépin, fidèles aux vieilles mœurs et à l'antique économie [1].

Ces exemples étaient trop sages pour ne pas paraître surannés aux jeunes et brillantes épouses du conquérant franc.

Charlemagne, par là trop semblable à certains monarques mérovingiens, eut neuf épouses, les unes, il est vrai, enlevées par une mort prématurée; d'autres furent librement répudiées. Il eut aussi de nombreuses concubines : c'était un prince, dit son chroniqueur, *plusculum mulierosus*.

Curieuse histoire que celle de ces reines! Chacune

[1] V. le petit volume aussi érudit qu'agréable de M. Hauréau sur cette Cour de Charlemagne.

se distingue par son caractère et ses habitudes. Elles eurent d'ailleurs une conduite exemplaire, à deux exceptions près. On dit que l'une était méchante, tandis qu'une autre « aimait passionnément le luxe des atours, afin de rehausser sa beauté »; c'est de Luitgarde, fille d'un comte allemand, que le chroniqueur parle ainsi, ajoutant qu'elle était encore plus spirituelle et charitable que fastueuse. Luitgarde aimait à éclipser les autres femmes par la magnificence des étoffes. Dans les fêtes, la richesse de son diadème, les pierreries qui étincelaient sur son cou, sa robe teinte de pourpre, les bandelettes qui couraient dans ses cheveux, les fils d'or qui attachaient sa chlamyde, avaient vite désigné la reine aux yeux de tous!

L'histoire a jugé plus sévèrement les filles du grand empereur, d'une culture intellectuelle raffinée, mais d'un luxe excessif, auquel elles joignirent des torts plus graves. Charlemagne, comme un autre Auguste, environné des désordres de sa propre famille, eut à souffrir à la fois du scandale de leur faste et de leurs galantes aventures; Gisèle seule fait exception, chaste et pieuse figure, digne élève du célèbre Alcuin, qui ne connut d'autre luxe que la science, d'autre amour que la vertu.

Le moyen âge ne nous avait pas encore montré ce mélange d'habitudes viriles, la chasse et le cheval, et de coquetterie féminine. Si différents que soient les temps, n'y a-t-il pas là comme un avant goût de la cour des Valois? Voyez-les dans leurs courses effrénées, dans leur poursuite acharnée du sanglier, et dans tout ce qu'on devine de romanesques aventures, voyez

les filles du grand empereur ! C'est, aux fêtes et aux chasses, la blonde Gertrude, marchant enveloppée dans un manteau retenu par une agrafe d'or enrichie de pierres précieuses, la tête ceinte d'une couronne diaprée de pierreries ! C'est Berthe portant de riches fourrures d'hermine, Gisla un voile rayé de pourpre. Les toilettes de Rhotaïde, de Théodrade, offrent la même richesse, avec des particularités qui décèlent la mode ou un goût personnel, comme la recherche des perles étrangères, et le cothurne tragique, dont l'une des filles de l'empereur aime à se parer avec une affectation théâtrale.

Comment cette vie brillante et dissolue n'eût-elle pas répandu la corruption à l'alentour ? Qu'elles accourent en foule, les belles et séduisantes courtisanes ; qu'elles viennent s'établir à Aix-la-Chapelle, étalant leur parure, trafiquant de leurs charmes ; et, comme le luxe de l'un des deux sexes entraîne celui de l'autre, que les jeunes gens de la cour de leur côté recherchent avec une passion redoublée les étoffes de soie venues d'Italie, les pelleteries et les riches fourrures arrivées de l'Orient par l'intermédiaire des marchands vénitiens !

Saluons, sous Charlemagne, la période des ordonnances somptuaires, des mesures de *maximum* appliquées au luxe : elle ne se fermera qu'à la fin de la monarchie.

Que de précautions et de prévoyance pleine d'une apparente sagesse ! Par l'ordonnance de 808, il est défendu à toutes personnes de vendre ou d'acheter le sayon double plus cher que vingt sols, et le sayon simple plus de dix sols. Le rochet fourré, qu'on plaçait par-dessus le sayon, et qui admettait de grandes différences de qua-

lité et de prix, est fixé par la même ordonnance au plus à trente sols, « s'il était de poil de martre ou de loutre, » à dix sols, « s'il n'était que de poil de chat ». Tout n'a-t-il pas été prévu, tout, excepté l'échec qui suit fatalement ces minutieuses réglementations? — Une amende, supérieure à ces prix parfois du double, punit, avec le même insuccès, faut-il le dire? la contravention à ces ordonnances.

Par ces édits somptuaires, la royauté était loin de croire excéder son droit. Elle aurait cru faillir à son devoir en ne combattant pas par des mesures préventives tout ce qui lui paraissait être un désordre contraire aux mœurs, à la société, à la religion, au bien de l'État.

Charlemagne fit mieux : à ces mesures il joignit, quant au costume, l'autorité imposante de ses propres exemples.

Ce puissant dominateur, que le souverain pontife avait ceint de la couronne impériale, ce vainqueur des nations barbares, jetées frémissantes dans l'unité de son vaste empire comme dans le moule d'une civilisation nouvelle, ce législateur, qui unissait aux vues d'avenir les plus hautes l'attention portée à tous les détails d'une immense administration, avait fait de la simplicité dans le vêtement comme de l'économie dans les dépenses personnelles un de ses plus impérieux devoirs de prince.

Il réserve le faste pour la représentation solennelle : genre de magnificence qui s'inaugure ici avec un éclat inusité et fait partie de l'histoire du luxe royal, qui tient tant de place dans les monarchies.

Rien de plus magnifique que ces insignes du pouvoir impérial auxquels l'Occident n'était pas encore

accoutumé. — Voilà l'empereur du moyen âge!... Les plus riches broderies ornent son manteau, qu'une agrafe d'or rattache sur sa poitrine; sur sa tête, il porte un diadème constellé d'émeraudes, de saphirs, d'agates et de perles; ses brodequins étincellent de pierreries, et sa main porte, en guise de sceptre, un bâton terminé par une pomme d'or richement ciselée. C'est dans ce costume que parut Charlemagne aux ambassadeurs d'Haroun-Al-Raschid. « Jusqu'à présent, dirent-ils, nous n'avons vu que des hommes de fer, mais aujourd'hui nous en voyons d'or. » Parole flatteuse plus que véridique chez ces Orientaux! Charlemagne les surprit beaucoup plus par la simplicité de ses festins et la témérité de ses chasses pleines de périls que par un appareil qui était bien loin d'égaler en définitive celui que déployait le brillant calife, dont le luxe égalait celui des anciens rois de Perse.

Dans un caveau de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle, on plaça le corps de l'empereur d'Occident revêtu de somptueux habits, et de tous les attributs de la souveraine puissance, sur un trône d'or. Un évangile d'une matière précieuse fut posé sur ses genoux; sa main s'appuya sur un sceptre, et ceux qui furent admis à le contempler croyaient le voir vivant régner encore sur le monde.

Voilà pour le faste impérial qu'il concilie avec la simplicité dans ses habitudes. Cette simplicité fut même de sa part l'objet de leçons sévères données avec un spirituel à propos, et racontées par Éginhard.

Un jour de froid et de neige, la cour partait pour la chasse; l'empereur était couvert d'une peau de mou-

ton rattachée à l'épaule; les jeunes courtisans avaient revêtu leurs habits de soie, sur lesquels s'étalaient de larges bandes de pelleteries aux vives couleurs. Cette toilette ne résista pas longtemps à la neige et aux ronces. Quand on fut de retour, ces jeunes nobles voulurent se retirer pour changer de vêtements. Ils songèrent d'abord à se chauffer, et le voisinage du feu eut bientôt achevé de gâter l'élégant costume qui, tout froissé, se déchira lorsqu'ils voulurent le retirer. Charlemagne, leur ordonnant alors de comparaître devant lui avec ces mêmes habits souillés et déchirés, leur dit avec sévérité : « Fous que vous êtes, dites à présent lequel de vos habits ou du mien est le meilleur et le plus durable, quoique la peau dont je suis couvert ne coûte qu'un sol, et que vos pelleteries étrangères reviennent à plusieurs talents ! »

Leçon qui devait peu profiter ! Les successeurs de Charlemagne vont bientôt aussi rechercher les riches costumes. Louis le Débonnaire, fidèle lui-même à la simplicité, défend de porter des robes de soie et des ornements d'or et d'argent; il interdit spécialement aux ecclésiastiques les anneaux garnis de pierres précieuses, les ceintures, couteaux et souliers ornés de pierreries, ainsi que l'usage des mules, palefrois et chevaux avec frein doré. Mais bientôt Charles le Chauve, loin d'imiter les exemples qu'avait donnés son prédécesseur, étale des costumes d'un effet pour ainsi dire théâtral. Son goût fastueusement bizarre ne se contente pas des modes italiennes; il prend le vêtement oriental, à la stupéfaction « non-seulement des hommes, dit Mezerai, mais des chiens qui hurlaient en le voyant ».

L'élégance chez les riches se mettait à l'unisson. On avait vu les gants apparaître pour la première fois avec les Gallo-Romains; ils deviennent d'usage général sous Louis le Débonnaire et Charles le Chauve; on en eut pour l'été et pour l'hiver. Les chroniques des églises mentionnent des gants de luxe à l'usage des prélats, évêques ou abbés.

Nous avons déjà rappelé qu'Abbon, dans son poëme sur le *Siége de Paris* par les Normands (886), fait un grief aux Parisiens de leur goût excessif pour la parure, où il voit une des causes de la malédiction divine.

Il leur reproche l'orgueil, la débauche et le luxe des habits. « Une agrafe d'or, dit-il, fixe la partie supérieure de votre habillement pour vous préserver du froid; vous couvrez votre corps de la pourpre de Tyr, vous ne voulez d'autre manteau qu'une chlamyde chargée d'or, la ceinture qui presse vos reins doit être ornée de pierres précieuses; enfin il faut que l'or brille sur votre chaussure et sur la canne que vous portez. » Et nous ne sommes qu'au neuvième siècle!

II

ARTS ET INDUSTRIES DE LUXE A LA MÊME ÉPOQUE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER (ANGLETERRE, ITALIE, ESPAGNE)

L'industrie vint en aide, dans une mesure, il est vrai, encore faible, au commerce étranger, pour fournir au luxe ses éléments. Citons ici seulement quelques-uns de ses brillants produits.

L'orfévrerie n'était pas déchue encore de cette splendeur qu'elle avait acquise sous Dagobert avec saint Éloi. Reconnus, vers 768, par une charte royale, les priviléges des orfèvres laïques de Paris, réunis en corporation, sont confirmés par un capitulaire de Charles le Chauve (846).

Les manufactures royales d'armes recherchent, pour quelques armes de choix, un certain goût d'ornementation.

La fabrication des étoffes, et spécialement des tapisseries, commence à s'introduire en France, ainsi que les procédés du tissage. Dans le premier tiers du neuvième siècle, saint Angelme, évêque d'Auxerre, fait fabriquer pour le chœur de son église un grand nombre de tapis, et, plus tard, au dixième, à l'abbaye de Saint-Florent de Saumur, une manufacture d'étoffes attire les regards.

Le mobilier réunissait diverses somptuosités. Outre sa richesse, il témoignait dans le palais d'Aix-la-Chapelle des goûts intellectuels de Charlemagne. Une table d'or, dont la partie supérieure était divisée en trois compartiments circulaires, représentait l'image de la terre telle qu'on la connaissait alors, le mouvement des astres et des planètes. Deux autres tables en argent massif figuraient le plan de Rome et celui de Constantinople.

Ainsi les arts de luxe comptent encore en ce moment quelques heures d'éclat passager.

La peinture ébauche quelques œuvres dans nos églises. Elle travaille à l'enluminure des manuscrits. Des ornements, comme les plaques de métal précieux et de pierreries, servent aux livres d'encadrement. Ici encore l'in-

fluence de Charlemagne se fait sentir. Les manuscrits enluminés et rehaussés d'or et de gemmes étaient un goût chez lui, et le patronage actif d'Alcuin encouragea ce genre d'ornements : art sérieux et capricieux à la fois, moitié byzantin, moitié indigène. Une innovation due à cette époque, l'encadrement des pages, a fait en ce genre produire des merveilles, et le vélin pourpré en devint la riche matière première. Ce luxe délicat a laissé des monuments. Qui n'a vu quelques-uns des échantillons de ce noble goût de l'époque carolingienne? Des juges compétents ont décrit l'Évangéliaire de Charlemagne, les *Annales de Metz* (894), l'Évangéliaire de Saint-Riquier (793), celui de Saint-Maximin de Trèves, provenant d'Ada, sœur de Charlemagne, avec sa belle agate gravée et les portraits qu'elle reproduit. Tout le monde connaît les fameuses *Heures de Charlemagne*, et la Bible dite de Charles le Chauve, deux merveilles que la France s'honore de conserver.

La *peinture sur verre*, appelée à jouer un si grand rôle dans le luxe décoratif religieux, paraît dater de Charles le Chauve, et le monastère de Saint-Bénigue à Dijon en a possédé, croit-on, le plus ancien spécimen. Nous indiquons ces détails, nous n'y insistons pas.

On trouve du reste à la même époque un luxe *laïque* ailleurs qu'en France.

Il n'existe pas seulement en Italie, où la tradition n'en a pas été interrompue : à Byzance il fleurit encore; un Basile le Macédonien semble vouloir racheter par la richesse de ses monuments les fureurs iconoclastes de ses prédécesseurs.

Nul empereur d'Orient, depuis Constantin et Justinien, n'a construit autant d'édifices que ce Basile le Macédonien. Sous son règne, le jaspe, l'albâtre et le porphyre éclatent de toutes parts; les murs, les plafonds, les soubassements, les pavés, les portiques extérieurs, sont couverts de peintures, et plus souvent de mosaïques, où l'on voit représentés tantôt des fleurs, des paons, des aigles et d'autres animaux; tantôt des sujets plus nobles, l'empereur, sa famille et ses généraux, les batailles qu'il avait gagnées, les villes qu'il avait prises.

Dans les pays septentrionaux eux-mêmes ce luxe décoratif commence à se rencontrer.

En Angleterre, un Albert le Grand marche sur les traces de Charlemagne; il construit des édifices avec une magnificence extraordinaire; il appelle de plusieurs pays des ouvriers, des peintres ou *doreurs*.

L'Angleterre avait connu déjà quelques éléments du luxe privé et civil. On en trouve des traces, pendant la période saxonne, dans l'ameublement et le vêtement. Diverses couleurs rehaussées de dorures recouvrent les murailles des nobles demeures; les murs sont recouverts parfois aussi de riches draperies, brodées à l'aiguille par les dames saxonnes, de tapisseries avec des figures d'animaux ou de fleurs.

On les a décrits, ces vieux Saxons à la longue chevelure, écoutant avec un religieux silence les chants qu'un barde, au visage inspiré, récite debout derrière eux... Le vêtement des chefs est de lin, mais sur ses larges bordures courent des broderies de diverses couleurs. La tunique est ornée sur le collet et sur les bords de des-

sins variés. Des ceinturons d'or et d'argent, enrichis de pierres précieuses, séparent ces tuniques au milieu de la taille; les plus riches ont les jambes couvertes de bas de lin ou de laine, bleus ou rouges. Des bracelets, des bijoux d'or, d'argent et d'ivoire, des chaînes, des croix et des anneaux d'or et d'argent, recouverts de splendides émaux, ajoutent encore à la richesse des vêtements.

Chez les femmes saxonnes d'un rang élevé, quels costumes d'une élégante recherche! Un long voile de lin ou de soie se déploie autour de leur tête et de leur cou; des ornements parent leurs cheveux; elles s'appliquent du rouge sur les joues. Des bracelets et des colliers d'or, des boucles d'oreilles, des croix enrichies de pierreries et des bijoux dorés appelés *sylas*, brillent sur toute leur personne.

Aux temps qui correspondent à la dynastie de Charlemagne, certains arts sont encore bien peu avancés en Angleterre, l'orfévrerie, par exemple.

Pour trouver les traits d'un luxe civil original, il faudrait, l'Italie exceptée, s'adresser à un pays qui échappe à l'influence des Carolingiens, et qui se meut en dehors de notre sphère de civilisation : je veux parler de l'Espagne.

Tandis que tout le Nord est rude et barbare, que les châteaux des riches barons sont des tourelles fortifiées de murs épais et mal éclairées par quelques lucarnes, Séville, Tolède, Grenade, sont remplies de somptueux palais, embellies de tous les raffinements d'un art ingénieux, plus voisin de l'affectation que de la négligence. La magnificence de l'Orient est égalée. C'est le

luxe des grandes familles arabes, celui des opulentes tribus des Abencerrages et des Tégris, ajoutant par le cortége de leurs nombreux vassaux, par l'éclat de leurs costumes et de leurs fêtes, aux splendeurs pompeuses des trônes de Grenade et de Cordoue! Les arts industriels se développent avec la philosophie, la poésie et les lettres, sous l'influence du génie arabe.

Ce luxe éblouissant, il revit encore dans d'étincelantes poésies. En quel termes un poëte de cour décrit le palais du roi maure, le palais d'Al Mansour, calife de Cordoue! Je ne crois pas qu'on puisse trouver nulle part exprimé d'une manière plus vive l'effet produit sur l'imagination des contemporains par ces merveilles de l'art arabe.

— « Qu'il est beau le palais que tu remplis et dont la grandeur est illustrée par ta gloire! Ce palais! si tu touchais d'un rayon de sa lumière les yeux d'un aveugle, il retournerait clairvoyant à sa demeure. — Il sort de la source de vie, le vent de ce palais, et il ranimerait les ossements des morts. Il fait oublier le breuvage du matin et la voix des belles chanteuses. Sa hauteur surpasse Cawarnak et Cédir. Pour le bâtir, auraient en vain travaillé ces Perses antiques, qui ont élevé de hauts monuments.

« Beaucoup de siècles ont passé sur les Grecs; et ils n'ont point fait à leurs rois une demeure pareille ou comparable.

« Oui! tu nous rappelles le paradis, quand tu nous montres ces salles immenses aux voûtes élevées. A cette vue les fidèles multiplient leurs bonnes œuvres, et espè-

rent le jardin céleste et les robes de soie. Les pécheurs redressent leurs voies égarées, et font, par expiation, de bonnes œuvres.

« C'est un ciel nouveau parmi les sept cieux; il peut mépriser l'éclat de la pleine lune; car il voit sur sa sphère lever l'astre de *Mansour*. Je crois rêver dans le Paradis, quand je vois dans ce palais la magnificence de ta cour. Quand les esclaves en ouvrent les portes, elles semblent, par le roulement de leurs gonds sonores, souhaiter la bienvenue à ceux qui implorent ta faveur. Des lions mordent les anneaux de ces portes, et murmurent dans leurs gueules « : Dieu est grand. » Ils sont accroupis, mais prêts à dévorer quiconque s'approcherait du seuil sans être appelé. — La pensée, libre du frein, s'élance pour atteindre à tant de grandeur, et tombe accablée de son impuissance. — Le marbre blanc des cours semble un tissu léger, une mosaïque de perles brillantes. Vous croiriez que la terre est de musc; elle en exhale le parfum et la saveur. Quand le jour finit, ce palais peut le remplacer, et ramener la lumière au commencement de la nuit. »

Je montrerai tout à l'heure avec plus de précision ce luxe arabe, célébré ici en termes si magnifiques dans un de ses plus glorieux monuments.

Il ne suffit pas de signaler les richesses de l'art décoratif dans les églises, il faut remarquer à quel point ces siècles assignèrent un sens, un but au luxe religieux, vers lequel les peuples et les puissants de la terre se portaient sous l'impulsion d'un irrésistible instinct.

On voit poindre dans les capitulaires cette grande pen-

sée, qui se marquera plus visiblement encore dans les siècles suivants, d'instruire les peuples et de les édifier par les représentations des arts.

Charlemagne veut aussi aux yeux des Saxons devenus chrétiens effacer par une extrême magnificence du culte la richesse de leurs anciens autels[1].

Aussi peut-on dire de Charlemagne qu'il fit du luxe public son affaire pour ainsi dire personnelle. Les temples, les palais, les thermes d'Aix-la-Chapelle, les mosaïques, les peintures, les bronzes, les vitraux dont on les décora, tout fut dirigé et exécuté par des maîtres choisis dans l'empire latin.

Les évêques devaient volontiers suivre cette impulsion qui venait de l'autorité impériale. « Réparez votre église, hâtez-vous, s'écrivaient-ils les uns aux autres : vous connaissez les ordres et la fermeté de l'empereur. »

Qu'on ne s'étonne donc pas du nombre de monuments, d'églises belles et superbement décorées qui datent de ce moment! C'est le temps où, en Provence, d'où les Sarrasins venaient d'être chassés, on bâtit les cathédrales d'Avignon, de Sisteron, de Digne, d'Embrun, et notamment celle de Vence, appelée Sainte-Marie la Daurade à cause des mosaïques dont on la décore; c'est le temps où Ébron jette les fondements de l'église de Reims, que son successeur Hincmar orne de peintures et de tapisseries, de vitraux et de mosaïques représentant des anges et des saints ; où Angilbert, abbé de Saint-Riquier,

[1] Ut honorem habeant majorem et excellentiorem quam fava idolorum. (*Capitul. de part. Sax.*, ann. 789.)

rebâtit son église, où le moine, surnommé Candidus, exécute ce grand ouvrage, qu'il a célébré lui-même dans des vers parvenus jusqu'à nous.

L'usage de peindre non-seulement les églises, mais encore les dortoirs et les réfectoires, s'était si bien établi dans les monastères de la France que, si, par esprit d'humilité, quelque abbé rejetait ce genre d'ornements, les auteurs des chroniques croyaient devoir faire mention de ce sacrifice. « Constamment simples et humbles, dit l'historien du couvent de Saint-Sauveur d'Aniane, ces saints religieux ne voulurent orner de peintures, ni les murs, ni les plafonds de l'intérieur du monastère. »

Au neuvième siècle le luxe fit irruption de même dans les costumes sacerdotaux. Pendant les cérémonies que célèbre l'Église, les chasubles et dalmatiques s'étalèrent bordées, brochées, garnies de perles, de galons et de franges.

Malgré des causes multipliées de décadence, le mouvement imprimé par Charlemagne devait se soutenir pendant un temps. Charles le Chauve renouvela la loi de son aïeul, qui ordonnait aux envoyés royaux de veiller à ce que les églises fussent restaurées et ornées.

Le goût se dégrade de plus en plus au dixième siècle. L'art tombe au niveau d'une société de plus en plus anarchique et livrée aux incursions des hordes de pirates. Rien de plus triste que ces temps, dont Agius, abbé de Vabre en Rouergue, trace ce lugubre tableau :

« Dans presque tous les cantons situés le long de l'Océan Gallique, les églises étaient ruinées, les villes dépeuplées, les monastères abandonnés : les persécu-

teurs égorgeaient tous ceux des chrétiens qu'ils pouvaient saisir, où, s'ils étaient las de verser le sang des innocents, ils les gardaient pour les obliger à se racheter... Quelques-uns des chrétiens abandonnèrent leurs biens et leur patrimoine pour s'enfuir dans les régions orientales : beaucoup aimaient mieux mourir sous le fer des païens que de quitter leurs foyers paternels ; bien d'autres... oubliant qu'ils avaient été régénérés par les eaux saintes du baptême, se précipitaient dans les erreurs ténébreuses des païens (Scandinaves) et s'associaient à leurs forfaits, etc. » Où placer les arts en de pareils temps ?

Et pourtant quelques traces en subsistent au sein des cloîtres et des églises, et, bien qu'ici comme ailleurs l'œuvre civilisatrice de Charlemagne ait échoué parce qu'elle était prématurée, ni la misère des temps, ni l'avilissement de l'autorité, ni le désordre et la confusion universelle, n'en détruisirent entièrement les effets. Tout a beau sembler anéanti, rien ne l'est.... L'arbre qui paraît mort n'est que dépouillé et desséché ; il reverdira aux premiers rayons d'une saison favorable. Au milieu des ruines mêmes, on s'apercevra que des fleurs nouvelles, silencieusement développées, se révèlent par un éclat original et des parfums inconnus.

CHAPITRE VI

LE LUXE ARABE

Nous consacrerons, avant d'entamer la seconde période du moyen âge, un chapitre au luxe arabe, qui n'a pas tardé à se développer après Mahomet, et qui occupe dans le monde une place telle qu'on ne saurait la mettre en oubli. Qui ne sait quelle influence il a exercée sur nos arts et nos raffinements? Il y a eu ce qu'on peut nommer une civilisation arabe. Civilisation éphémère, dit-on, éclatant et passager météore! N'a-t-elle pas régné pourtant, cette civilisation, du huitième au onzième siècle, pour ne disparaître complètement qu'au quinzième avec l'expulsion totale des Maures, sur une partie de cette terre espagnole? Sept siècles d'éclat, n'est-ce rien, sept siècles pendant lesquels elle brille comme un phare aux yeux de l'Europe, attirée et séduite par les merveilles originales que l'Occident s'approprie et s'attache à imiter?

C'est une question de savoir si le luxe trouve des encouragements dans le mahométisme. Comment la résoudre sans décomposer pour ainsi dire le luxe dans les

idées très-différentes qu'il rappelle? Le mahométisme est-il favorable aux arts décoratifs?... On a vu déjà quels obstacles il y oppose. Mahomet fait renaître les interdictions de Moïse en prohibant la représentation des animaux et de la forme humaine. Par là il réduit en partie la décoration architecturale à des lignes, dont il a su tirer, dans de célèbres monuments, un parti qui nous confond d'admiration. Cette interdiction elle-même ne souffre-t-elle pas au reste des exceptions nombreuses? Si elle est observée avec une certaine rigueur par les musulmans de la secte d'Omar, ceux de la secte d'Ali, les Persans, par exemple, échappent à cette sorte de judaïsme impitoyable, qui se défie des représentations figurées comme d'un acheminement à l'idolâtrie. Les Persans ne se sont fait aucun scrupule de représenter des animaux et même des hommes; ils ont pu avoir une sculpture et une peinture. Les Ommiades ont introduit à cet égard un peu de la tolérance que les Fatimites pratiquèrent libéralement en Égypte. Pourtant on met en doute que les peintures de l'Alhambra soient dues à des mains musulmanes. Quant aux autres manifestatious du luxe, n'oublions pas que la race subsiste ici avec ses instincts les plus impérissables. Quelle que soit la religion, essayez donc d'arracher à ces hommes de l'Orient leur penchant traditionnel pour les riches vêtements, les armes ornées, les beaux tapis! L'islam, malgré son monothéisme abstrait, présente des côtés sensuels, qui semblent rappeler le luxe dans ce qu'il a de moins louable, et je ne puis m'empêcher de me remettre en mémoire ce mot de Mahomet : « Après la prière, je

n'ai rien tant aimé que les femmes et les parfums! » Mot de terrible conséquence dans la bouche d'un prophète, qui consacra la polygamie par son exemple, et qui la sanctifia même, en la promettant à ses fidèles comme une des félicités du paradis! Nous voilà rejetés bien loin du chaste idéal chrétien.

Au surplus il tarde bien peu à apparaître, ce luxe amollissant. Le voici déjà chez les héritiers du prophète, chez ces califes qui cumulent en leur personne le pouvoir spirituel et l'autorité temporelle. L'ascétisme n'eut qu'un temps; c'est lui d'abord qui conquit les âmes. Quelle religion en effet pourrait les fanatiser en leur parlant de plaisirs? Ascète et mystique, Mahomet luimême l'avait été malgré ses concessions à la chair. Aboubekre, son successeur immédiat, devait imiter son austérité. Les Arabes étaient pauvres, vivaient de peu; leur simplicité allait jusqu'au dénûment. Ils rappellent au début de leurs conquêtes ces foules chrétiennes partant, quatre siècles plus tard, mal vêtues, pour la croisade, sous la conduite d'un Pierre l'Ermite. Omar, le second calife, est lui aussi un guerrier plein de simplicité, un austère enthousiaste, qui ne fait grâce à aucun luxe, non pas même, dit-on, à celui des bibliothèques. Chez cet apôtre armé de la religion nouvelle nulle recherche de costume, nulle magnificence de cortége. Il voyage sur un chameau qu'aucun ornement ne distingue, avec sa petite provision de dattes et d'eau, comme le plus humble bédouin du désert. Il rapièce morceau par morceau sa robe déchirée. Faut-il s'étonner, s'il fait lacérer sur le dos de ses soldats les robes de soie qu'ils

avaient pillées dans les villes syriennes, leur répétant ces paroles du prophète : « Ne portez pas d'habits de soie; celui qui s'en revêt dans le monde ne s'en revêtira pas dans l'éternité. » Aucun précepte ne devait être moins observé. Conquérir l'Asie, c'était conquérir le luxe. La Perse l'inoculait pour ainsi dire à ses vainqueurs, avides de jouissances et d'éclat malgré leur pieux fanatisme.

Tout va se hâter vers le luxe : Othman, le troisième calife, pousse lui-même au faste les chefs musulmans en partageant entre eux les dépouilles et les trésors des vaincus. En vain Ali montre-t-il en sa personne le type qui va bientôt disparaître sans retour du guerrier poëte et mystique. Sa mort met fin à cette forme du califat qu'on a nommé le califat parfait, et fait place à cette orgueilleuse et sensuelle dynastie des Ommiades qui doit fixer sa résidence à Damas. C'est par les Ommiades que s'établit la domination arabe en Espagne. Soumise à la puissance des Goths, et divisée contre elle-même, l'Espagne devait tomber entre les mains des mahométans par les perfides complicités qui préparèrent leur victoire. Le musulman Musa fit briller aux yeux des Ommiades, pour les appeler, la richesse de ce beau pays « plus fertile, leur écrivait-il, que l'Yémen, plus riche en fleurs et en parfums que l'Inde, plus abondant en mines précieuses que le Kétan ».

Les Ommiades disparaissent dans une tragédie de palais. Née de l'assassinat, soutenue presque constamment par le crime, cette triste dynastie succombe sous le poignard, ne laissant après elle que le souvenir de des-

potes sans croyances et de voluptueux sans énergie. Leurs successeurs les Abbassides sont de vrais rois d'Orient. Ils font de Bagdad la capitale de leur faste comme de la richesse et des arts. C'est bien de Bagdad encore plus que de Damas qu'on peut dire qu'elle est une autre Babylone! Bagdad, c'est la réunion de tout ce qui brille, de tout ce qui flatte les sens. C'est là que le commerce de luxe des autres nations, obligé d'acheter ce que leur industrie ne produit pas, va s'approvisionner régulièrement. Voyez à Bagdad les monuments sortir de terre comme au coup de baguette d'une fée! C'est le palais de Kasal-Roud, c'est la grande mosquée, qui s'élèvent par enchantement à la voix du calife Al-Mansor. Mais quelle force factice peut remplacer ce qui fait les sociétés solides et les conquêtes durables? La puissance arabe se démantèle de toutes parts, malgré ces magnifiques apparences. L'apogée du luxe n'est-elle pas souvent, dans ces empires artificiels, le signal même de l'irrémédiable décadence?

Arrêtons-nous pourtant une seule minute devant cette figure curieuse et légendaire du calife Haroun-al-Raschid. Nul prince musulman ne porta à un plus haut comble le luxe monarchique de l'Orient nouveau. Ses pèlerinages au tombeau du prophète sont des promenades splendides à travers le désert et les pays conquis. Il multiplie partout les caravansérails, vraies oasis de luxe et de raffinements, sous les pas des voyageurs en Orient. Il abonde en largesses qui tombent comme une pluie d'or sur les peuples éblouis et reconnaissants. Quelles délices lui manquent à lui-même? Mais celles du

corps ne lui suffisent pas. L'esprit peut goûter aussi ses plaisirs sans qu'il lui en coûte aucun pénible effort. Haroun se laisse charmer et mollement bercer par le chant des poëtes. Il écoute à ses heures les discours des savants et les propos des sages. Il effleure voluptueusement toutes les curiosités humaines.

Fastueux et familier, libéral et fantasque, tels la légende et l'histoire nous donnent à connaître ce prince si raffiné. Ce que fut sa cour, demandez-le au moine de Saint-Gall, qui montre l'ambassade de Charlemagne accueillie par une hospitalité dont rien n'eût pu donner l'idée en Europe. Des soldats brillammeut costumés se tiennent en grand nombre aux abords du merveilleux palais; sept cents gardes occupent les appartements que les ambassadeurs traversent éblouis; sept mille eunuques, dont trois mille noirs, sont chargés du service intérieur; ces mêmes appartements royaux sont tendus de trente-huit mille pièces de tapisserie, dont douze mille cinq cents sont brochés d'or, toujours d'après le calcul du chroniqueur; dans les jardins, l'eau jaillit de terre et retombe en pluie dans des bassins de marbre. Dans la salle d'audience s'élève un arbre d'or massif, couvert de perles en guise de fruits. Au banquet qu'Haroun préside pour faire honneur à ses hôtes, ce ne sont que vases d'or rehaussés de pierres précieuses, qu'étoffes tissées avec des fils d'argent, que fleurs et parfums répandus dans la salle; une musique enivrante fait passer dans l'âme de ces barbares du Nord des sensations d'un charme inconnu.

Ce Salomon arabe, un Salomon d'ailleurs sans génie,

qui ne connut ni les hauteurs philosophiques ni les poétiques effusions du grand roi hébreu, eut un autre trait commun avec le monarque juif que ces magnificences. Il connut ces accès d'une mélancolie pleine d'amertume, qui ne sont pas seulement dans les âmes blasées un retour sur les imperfections du bonheur humain et sur la vanité de nos destinées, mais un châtiment et une juste expiation. La tristesse s'attache aux excès comme l'ombre suit le corps ; elle remplit les imaginations malades de visions funèbres. Le fastueux calife en fut obsédé dans les derniers temps de sa courte vie. Témoin impuissant et découragé de son propre déclin, il ne put s'empêcher d'exhaler cette plainte amère : « J'étais pour les hommes un sujet d'envie, et voici que je suis pour tous un objet de pitié. »

Cette civilisation, toute faite elle-même de superbes dehors, eut l'éclat, elle n'eut pas la grandeur. Cette grandeur morale qui fait défaut à l'islam, et qui reste l'attribut du christianisme et de la civilisation européenne, Charlemagne, guidé par son siècle et par un sublime instinct, la faisait, lui, passer dans son œuvre. Le corps qu'il avait formé devait se démembrer aussi, mais l'âme qui l'animait ne pouvait pas mourir ; elle se dispersa, pour ainsi dire, puis, s'étant reformée peu à peu, elle se retrouva assez une et assez forte pour créer cette société nouvelle, qui vit de justice et de charité, et que soutient un souffle que rien n'éteindra, car il vient de Dieu !... Rien de tel dans la civilisation musulmane.

Quant à l'empire arabe, ses destinées n'ont plus qu'à se précipiter. Il ne sait où fixer son centre. Il le trans-

porte d'Asie en Afrique, de Perse en Égypte. Les Fatimites établissent au Caire la nouvelle capitale du luxe de l'Orient. Mais là encore ce qu'il y avait de caduc dans cette organisation se fit sentir vite et honteusement. Voilà que reparaissent les monotones fatalités des vieux despotismes, les retours éternels des mêmes délires, ramenés par les mêmes lois morales. Rois de l'antique Orient, empereurs de Rome et de Byzance, rendus fous par l'orgueil, efféminés par les délices, et cruels par peur ou par fantaisie, vous revivez dans les Fatimites! Ils convertirent eux aussi leur faste en un culte rendu à leurs personnes; chassés de l'Égypte, ils allèrent se faire adorer en Syrie, cette patrie des Héliogabales, de ces pauvres insensés, tombés à l'état de brutes, faute de pouvoir soutenir le nom d'hommes, et qui s'efforcèrent de tromper le genre humain sur leur abaissement en se faisant eux-mêmes traiter comme des dieux. Sans l'éclat meilleur dont elle devait briller en Espagne, la civilisation musulmane, qu'on est tenté plutôt d'appeler une barbarie, n'aurait laissé en fin de compte que de misérables souvenirs. Mais elle semble se relever sur ce nouveau théâtre, où elle put déployer les qualités éminentes d'une race ingénieuse et fine.

On citerait difficilement dans le monde une race conquérante aussi douce, qui ait montré plus de respect pour la religion et les coutumes des vaincus, qui ait uni aux goûts d'un luxe distingué plus d'égard aux intérêts de l'agriculture et du commerce. Quel élan donné aux arts, aux lettres, aux sciences, à la vie civilisée sous ses formes matérielles! Aussi Cordoue se place bien au-

dessus de toutes ces cités fastueuses de l'Orient, qui furent comme les bazars de la civilisation arabe. A Cordoue, comme à Grenade, règnent l'architecture religieuse et profane, les arts appliqués au bien-être. Vous trouvez à Cordoue de quatre à cinq cent mille habitants, neuf cents bains publics qui étaient souvent de délicieux monuments, des ressources de tout genre pour la vie intellectuelle et matérielle, quatre-vingt-dix écoles, des marchés en abondance, des palais, merveilles d'art et de richesse, et jusqu'à six cents mosquées, souvent d'une extraordinaire magnificence. La grande mosquée de Cordoue, le miracle de cet art mauresque, étincelait la nuit des feux de quatre mille sept cents lampes; elle comptait onze cents colonnes de marbre, de jaspe et de porphyre. Véritable forêt enchantée, immense labyrinthe de piliers de toutes les couleurs, de l'aspect le plus fantastique; un mystérieux demi-jour y répandait quelque chose du sentiment qu'on éprouve en pénétrant dans les temples chrétiens. On venait admirer ces portes, recouvertes de lames de bronze ou d'or, sur lesquelles se jouaient des arabesques d'une délicatesse infinie. Telle était cette mosquée incomparable que le monde appelle encore la mosquée de Cordoue, malgré les dégradations du temps, les changements opérés par la main des hommes, et la destination nouvelle qui a fait de ce temple musulman une cathédrale où se cébrèrent les mystères du Dieu des chrétiens.

Parmi les dons faits par la civilisation arabe à la nôtre, l'utile ne tient pas au reste moins de place que le luxe. Sans faire honneur à cette civilisation de l'al-

gèbre et des chiffres dits *arabes*, elle mérite notre reconnaissance pour nous avoir transmis ces emprunts qu'elle avait faits à Alexandrie. Que les Arabes aient ou non emprunté eux-mêmes à la Chine la boussole et la poudre à canon, c'est par leur intermédiaire que ces découvertes ont été communiquées à l'Europe, ainsi que le papier de linge. Ils propagèrent les nobles et riches ornements, les belles tapisseries, les soies de Grenade, les cuirs de Cordoue, les draps de Cuença. Leurs édifices, outre ces grâces de l'architecture dont nous venons de parler, ont ajouté à la décoration les plus agréables accessoires. Telle est cette profusion de fontaines, de bassins, d'eaux jaillissantes qu'on admirait dans l'Alhambra. Que ne faudrait-il pas ajouter, à ce sujet, de leur art prodigieux dans la distribution des eaux par des irrigations savantes, qui augmentèrent d'une manière incalculable la richesse du pays! — En nous occupant des Arabes, nous n'avons pas perdu de vue l'Europe, puisque c'est à elle qu'a profité ce qu'ils ont légué de meilleur au monde. Nous pouvons maintenant revenir en France.

LIVRE II

UNE RENAISSANCE AU MOYEN AGE

CHAPITRE PREMIER

MISÈRES ET TERREURS DU MOYEN AGE A LA FIN DU DIXIÈME SIÈCLE. LE LUXE SURVIT ET SE TRANSFORME

Je ne voudrais pas paraître atténuer sous les couleurs parfois brillantes du luxe ce qu'il y eut de tristesse et de barbarie dans cette sombre période du moyen âge. Le souci même de l'exactitude me condamne à placer les magnificences de l'art, l'éclat devenu déjà plus imposant de la puissance politique, et les raffinements de la vie privée qui commencent, au milieu d'un spectacle souvent fait pour donner de plus pénibles impressions. Lorsqu'on traite un tel sujet, il faut prendre garde que le relief qu'il prend sous la plume n'en fausse les proportions et n'en exagère l'importance. Cette importance est très-

grande sans doute dans les siècles mêmes dont nous allons nous occuper; elle n'est pas suprême, elle rencontre à côté d'elle des faits de toute nature, et en face d'elle des contrastes vigoureusement accusés. Il faut que le lecteur ne cesse pas de le sentir en suivant les développements du luxe public et particulier.

Le dixième siècle est entre tous une époque de misères et de ténèbres. Le moyen âge brillant n'est pas né encore, et l'aurore s'en fait à peine entrevoir. En nul autre temps les fléaux ne parurent plus déchaînés contre la pauvre humanité, soit qu'ils viennent de la nature, soit qu'ils viennent des hommes. La mortalité, si terrible alors, restera longtemps un des caractères mêmes du moyen âge. Les famines meurtrières reviennent sans cesse avec une intensité effroyable. Du sixième au dixième siècle on ne saurait les compter. Au onzième, sur soixante-treize années, il y en a quarante-huit de famine et d'épidémie; car l'une ne va guère sans l'autre. L'humanité et les mœurs achèvent de succomber sous ces épreuves trop fortes. Il y a des instants où l'on retourne à l'anthropophagie. « Les riches maigrirent; les pauvres rongèrent les racines des forêts; plusieurs dévorèrent des chairs humaines. Sur les chemins, les forts saisissaient les faibles, les déchiraient, les rôtissaient et les mangeaient. Quelques-uns présentaient à des enfants un œuf, un fruit, et les attiraient à l'écart pour les dévorer. Un homme étala de la chair humaine sur le marché de Tournus. Il ne nia point, et fut brûlé; un autre alla, pendant la nuit, déterrer cette même chair, la mangea et fut brûlé de même. Dans la forêt

de Mâcon, un misérable avait bâti une chaumière, où il égorgeait la nuit ceux qui lui demandaient l'hospitalité. Un homme y aperçut des ossements et parvint à s'enfuir. On y trouva quarante-huit têtes d'hommes, de femmes et d'enfants. Plusieurs, tirant de la craie du fond de la terre, la mêlaient à la farine. Les loups, alléchés par la peste des cadavres sans sépulture, commencèrent à s'y attaquer. Alors les gens craignant Dieu creusèrent des fosses, où le fils traînait le père, le frère son frère, la mère son fils, quand ils les voyaient défaillir; et le survivant lui-même, désespérant de la vie, s'y jetait souvent après eux. »

Ainsi parle le bénédictin Glaber.

Que dire après tant d'autres sur la saleté sordide qui règne dans les villes et dans les habitations, sur les maladies sans nombre qui s'en trouvent aggravées ou qui en naissent, les unes endémiques comme la lèpre, les autres épidémiques, qui, pendant des mois, des années parfois, moissonnent les générations à coups redoublés et laissent la société dépeuplée? L'art de guérir est dans la barbarie, et trop souvent ajoute au nombre des victimes; l'hygiène ne fait pas moins défaut que la police.

Ce qui perdit le plus au milieu de ces misères, ce ne fut pas luxe, ce fut le travail. L'utile souffrit plus que le faste. Ne faut-il pas que le travail *espère*, qu'il voie au bout de l'effort la récompense temporelle, immédiate? Otez-lui, ou défendez-lui la perspective de l'aisance, il s'arrête... Il y a une résignation fortifiante, qui n'exclut pas l'effort, et qui se soumet dans un religieux esprit au mal inévitable; celle du moyen âge est passive et découra-

gée. Ce n'est plus là seulement cette foi en la Providence, qui ne la charge pas d'accomplir la tâche de la liberté humaine ; c'est, de quelque religieuse apparence qu'elle se couvre, un véritable fatalisme. — Tandis que les religions panthéistiques abandonnent l'homme sans défense aux lois implacables du monde, le fatalisme providentiel de ces temps croit à des volontés directes, à des décrets d'un Dieu, qu'il n'y a plus qu'à attendre en courbant la tête, et qui tombent sur l'homme sous la forme de fléaux, contre lesquels la résistance semblerait impie. La conséquence d'une telle situation morale est que le monde doit renoncer pour un temps à ce progrès régulier, qui n'est que la lutte entreprise par la science contre le mal. Ainsi le moyen âge aurait reculé devant l'emploi des anesthésiques, parce que la douleur est sainte ; il eût craint de porter atteinte à la grande loi de l'expiation. Au mal il n'admet qu'un soulagement, la charité. Se résigner au mal existant, en adoucir seulement l'excès chez nos frères souffrants, tout est là. Les moyens préventifs sont suspects, et l'art semble une tentative présomptueuse pour corriger l'œuvre de Dieu.... Orgueilleuse aujourd'hui de tant de découvertes, orgueilleuse peut-être au delà des limites qui conviennent à l'homme, la science au moyen âge s'anéantit dans son humilité : elle spécule, dans les bornes de la théologie, avec toute la hardiesse que ces bornes comportent ; elle ne vise pas aux applications ; elle ignore les forces physiques et se soucie peu des faits, qu'elle ne songe pas à modifier. Ignorer est une vertu, comme accepter le mal sans lutter est un devoir. Tout cela tue les méthodes d'expérience, les

sciences naturelles et l'industrie; mais rien de tout cela ne saurait tuer le luxe, grâce à l'orgueil et aux sens qui survivent toujours sous la loi même qui les condamne!

Ce qu'il y eut de grand et de fécond dans l'action du christianisme ne saurait nous empêcher non plus de reconnaître ce que présenta de sombre et à certains égards de funeste le tour qu'avaient pris les croyances populaires.

Voyez le luxe décoratif, voyez l'art pris comme symbole des idées; regardez les images sculptées sur la porte des vieilles églises, n'êtes-vous pas tenté trop souvent de vous demander qui a fait avènement, après le paganisme, du Diable ou du Christ?

Terrible vision! l'homme est malheureux, opprimé, livré au mal sur la terre, cette vallée de larmes, puis, au delà de l'humanité, il n'aperçoit que le mal encore, le mal sans merci, le mal éternel, sauf pour un petit nombre. Le côté sombre de la croyance en voile le côté consolant. Le dernier mot, dans cette lutte de Dieu et du Diable, reste à l'esprit du mal.

Cette idée fixe pèse sur les âmes. Elle glace les cœurs d'épouvante. Elle détourne en grande partie les hommes de l'utile, qui doit se réduire au strict nécessaire, et qu'e frappe une suspicion qui n'en saurait pourtant arrêter absolument l'essor. Elle ne les décourage pas du faste qui tient non-seulement aux plus impérissables instincts, mais à toute l'organisation et à la hiérarchie sociale.

Tout se mêle et se rencontre ici : l'art qui adoucit les âmes, en même temps que la législation devient sur quelques points plus équitable et plus humaine. Mais les

mœurs conservent un caractère de férocité, qui se retrouve dans des supplices d'un raffinement inconnu des anciens, supplices dont on semble vouloir faire une anticipation de l'enfer. Pour me renfermer dans l'art décoratif, ne voit-on pas qu'en face du beau, qui commence à se frayer sa voie, le laid établit son empire, et c'est encore à l'esprit du mal qu'il emprunte ou qu'il prête les formes les plus grotesques et les plus effrayantes?

Et comment s'étonner que ces ornements décoratifs des églises fassent une part si grande à la représentation figurée de ce mauvais principe qui se rencontre partout alors? Il est dans ce monde qui partout s'agite de sorciers et de sorcières, de bohémiens, de nécromanciens; dans ces visions qui assiègent le cerveau des mourants; dans cette agitation démoniaque des flagellants qui courent par milliers à travers les rues, à travers les champs, faisant des centaines de lieues, hurlant des cantiques funèbres, se déchirant le corps à coups de pointes de fer; il est jusque dans l'erreur impitoyable qui considère les fous comme des possédés, qui les maltraite et les déchire comme des réprouvés.

La terreur n'a pas arrêté le crime, ni les vices, ni un luxe impur. On tue en trahison, on se livre à toutes les débauches. Combien plus fécond est l'amour qui, dans des âmes d'élite, semble couler à torrents des plaies saignantes du Sauveur! Il anime en même temps qu'il réfrène. Il est juste, il est pur, il fait des saints, il peuple le monde de pieuses âmes, il le remplit de belles œuvres, il épure le luxe décoratif en l'élevant à Dieu.

Chose étrange, et que nous avons pourtant expliquée

déjà par des raisons morales! C'est à peine si le luxe et les autres vices s'arrêtèrent devant l'épreuve de l'an mil!

On citait des prophéties. Déjà les Juifs au temps de Jésus croyaient la fin du monde prochaîne. Tertullien affirmait encore au bout de deux cents ans que les temps approchaient. Le moyen âge invoquait l'Apocalypse : « Au bout de mille ans, le démon sera déchaîné; la mer rendra ses morts; l'abîme infernal rendra les siens; chacun sera jugé selon ses œuvres, etc. »

Il y avait cinquante ans que cette vague terreur travaillait les âmes, s'accroissant à mesure que le terme fatal approchait. Le faste ecclésiastique et les abus de la richesse chez les laïques ne s'étalaient pas moins. Jamais plus qu'aux approches de l'an mil, de cupidités, de meurtres et d'incestes n'avaient souillé la face du monde. La seule pénitence pour beaucoup de ces âmes grossières, c'était de persécuter sans pitié les Juifs, et d'augmenter par des dons le luxe des églises.... En vain une femme de Mayence, nommée Thiota, annonçait-elle la venue de l'Antechrist, et un théologien allait-il même jusqu'à en tracer l'effroyable portrait devant l'épouse de Louis d'Outremer, Gerberge; en vain un ermite de la Thuringe, nommé Bernard, prophétisait que le monde finirait le jour où le vendredi-saint coïnciderait avec l'Annonciation de la Vierge, coïncidence qui se réalisait en 992, tandis qu'un moine de Corbie, Druthmare, fixait le même jour au 25 mars 1000; vainement enfin tous les fléaux réunis semblaient-ils appuyer ces sinistres prédictions[1] : co-

[1] V. Glaber, liv. IV, le *Rec. des hist. de France*, liv. X.

mètes, ouragans terribles, pluies de pierres : de 987 à l'an mil, vainement il y a des famines telles qu'on trouva des hommes et des femmes tombés d'épuisement le long des chemins ; telles enfin qu'on porte de la chair humaine au marché, que des mères dévorent des lambeaux de leurs enfants, que la peste, le mal des *ardents*, suivent ces famines : le luxe sans art, le luxe fastueux et grossier, le luxe sensuel continue, et les prédicateurs tonnent inutilement contre les vanités et contre les modes, qui attirent la colère céleste.

Mais, lorsque sonna la dernière échéance, vices, cupidité, luxe, tout céda. La peur devint la plus forte.

Tout afflua aux églises. Les trésors y furent versés en abondance. Les hommes s'y précipitèrent en foule attendant la trompette du jugement dernier, plongés dans une morne stupeur.

Le 25 mars, toutes les églises furent pleines jusqu'à minuit. On regardait vers le ciel. Rien ne venant, on pensa que la catastrophe n'était qu'ajournée. Les prodiges parurent se multiplier. On crut à des pluies de sang, à des armées de feu, combattant dans les nuages, à toutes sortes de menaces célestes, prenant la forme d'éclipses de soleil (29 juin 1000), d'étoiles phosphorescentes. Une éruption du Vésuve, des incendies qui se multiplient, furent mis sur le compte du miracle. Rien ne vint... Le luxe des églises profita de l'immense élan de reconnaissance qui s'élevait des cœurs vers le ciel, et il se passa quelques années sans que ce genre de corruption reprît son cours, du moins avec les excès qui l'avaient signalé.

On vit pendant un temps l'abstinence retrouver son empire sur les âmes avec le repentir, et se rétablir la règle dans plus d'un établissement religieux. Mais déjà les riches offrandes aux églises et aux abbayes contribuaient à rompre l'équilibre. Plusieurs abbayes florissantes datent de cette époque (monastère de Fécamp, abbaye de Saint-Victor, nombreuses et riches églises à Paris, à Orléans, à Poissy, à Étampes, à Senlis, à Autun, fondations d'ordres, dont plusieurs opulentes, comme Cîteaux, Fontevrault, Clairvaux que fonde saint Bernard) !

Puis les excès, le luxe abusif dans la vie privée, ecclésiastique et laïque, recommencent avec d'autant plus d'élan ou de laisser-aller que l'on en a été sevré plus longtemps.

En vain encore, plusieurs conciles prennent l'occasion des terreurs de l'an mil, pour faire prévaloir le principe des mortifications ; en vain, par exemple, l'abstinence du samedi est-elle instituée, comme un acte de remerciement à Dieu.

Les désordres reparaissent et, comme je l'ai remarqué pour les ecclésiastiques, le nouvel excès de richesses lui-même y contribue, entraînant aussi d'autres vices.

Les religieuses des communautés, naguère les plus saintes, à Paris, seront chassées de leur monastère au bout de vingt ou trente ans à cause de leurs mœurs. Il faudra interdire aux prêtres, aux diacres, d'avoir des femmes chez eux, de se marier secrètement (conciles de Bourges, de Lillebonne, de Clermont), et ce qui se rapporte plus directement à l'objet qui nous occupe ici, on leur reproche de nouveau le goût des repas recherchés, la

passion des beaux chevaux et des somptueux habits.

Un grand pontife, Grégoire VII, apparaît. Il ne s'agit pas de juger le degré de tort ou de raison qu'il eut dans ses luttes avec le pouvoir temporel. C'est une grande figure morale. De quel cœur ce grand pontife portait un remède héroïque à ces maux intérieurs de l'Église, tout en luttant contre les oppressions qui pesaient sur le peuple ! Avec quelle énergie inexorable il réprime la simonie, un des effets et une des causes du luxe abusif dans le clergé ! L'Église ne cesse guère au reste de combattre la simonie et le faste. Les simoniaques sont attaqués par les conciles de Toulouse et de Vienne. Le concile de Rouen défend aux membres du clergé de faire aucun trafic, de tenir des églises et des métairies à ferme. Dans un concile assemblé à Lyon, quarante-cinq évêques et vingt-trois autres prélats, se reconnaissant publiquement coupables du crime de simonie, sont forcés de renoncer à leurs bénéfices : or, ne l'oublions pas, la simonie a pour origine le faste et les jouissances : on ne pourrait guère se l'expliquer autrement.

On hésite à croire devant l'anarchie sociale qu'une véritable *renaissance* va bientôt s'inaugurer. Partout divisions intestines et absence de sécurité. Nul pouvoir servant de lien. Un vrai brigandage est exercé par les barons, tant que le régime féodal n'est pas encore établi. Ce sont des guerres perpétuelles de seigneur à seigneur pour conquérir les moyens de jouir, de briller, de dominer.

Parlant de la France, Grégoire VII écrit : « Les habitants d'une même contrée, les amis, les proches, *mus*

par la cupidité, s'arrêtent les uns les autres, et le plus fort torture son captif pour lui arracher ses biens. On regarde comme rien les parjures, les sacriléges, les incestes, les meurtres par trahison. Tout ce qui se peut faire d'abominable et de sanguinaire se pratique impunément, et une longue licence consacre ces crimes comme un usage héréditaire[1]. »

Le même pontife s'écrie : « Les sanctuaires mêmes retentissent non du chant des psaumes et des louanges de Dieu, mais du bruit des armes et des aboiements des meutes de chasse. »

Avec l'organisation féodale du onzième siècle se développent des formes nouvelles du luxe. Nous allons en marquer les principaux caractères. Puis nous assisterons aux modifications profondes que la fin du onzième siècle, le douzième et le treizième, apportent au luxe public et privé.

[1] Lettre à l'archevêque de Reims.

CHAPITRE II

ORGANISATION ET CARACTÈRES DU LUXE FÉODAL

L'état moral que nous venons d'essayer de décrire coïncide avec des changements sociaux profonds, et qui devaient avoir sur les transformations du luxe privé et public la plus grande influence.

C'est le monde féodal qui vient de naître. Il triomphe avec la fin des Carolingiens et l'avénement de la dynastie capétienne.

L'hérédité des comtés avait été signée par Charles le Chauve dès l'année même de sa mort (877). L'hérédité des fiefs existait déjà. Les comtes, jusque-là magistrats amovibles, devinrent des souverains héréditaires chacun dans le pays qu'ils administraient. Cette concession fut amenée par la force des choses. Les historiens, de nos jours surtout, ont expliqué comment, dans l'état déplorable de la société, cet état féodal, quoique fort imparfait, fut un bien relatif.

Michelet dit que « les peuples n'avaient plus que haine et mépris pour un roi qui ne savait plus les défendre. Ils se serrent autour de leurs défenseurs,

autour des seigneurs et des comtes. Rien de plus populaire que la féodalité à sa naissance. Le souvenir confus de cette popularité est resté dans les romans où Gérard de Roussillon, où Renaud et les autres fils d'Aymon soutiennent une lutte héroïque contre Charlemagne. Le nom de Charlemagne est ici la désignation commune des Carolingiens. »

Il était nécessaire de mettre en relief ces traits si nettement marqués de l'établissement féodal populaire et tutélaire à sa naissance, avant qu'il devînt de plus en plus oppressif, et que la royauté reparût avec son éclat et son pouvoir protecteur.

On voit par là l'origine aussi de ces nouveaux foyers de luxe disséminés, rarement brillants au début, mais qui le deviennent de plus en plus un siècle plus tard.

Les mœurs féodales, avec leur grand éclat, mettront tout ce temps à se former. Le moment où ce qu'elles ont d'original se manifeste sous les formes les plus frappantes sera aussi celui où ce luxe ira de plus en plus s'alimentant par la violence et la rapine. C'est alors, c'est au douzième siècle précisément que la royauté reprendra sa force et son rôle prépondérant. Alors aussi elle partage avec la noblesse féodale les plus grandes splendeurs, et les personnifie avec un éclat croissant jusqu'à la révolution.

C'est d'abord du luxe seigneurial que je dois m'occuper. Ce luxe, déjà remarquable, on l'a vu, avant les Capétiens, et qui doit accomplir de nouveaux progrès, présente aussi des traits persistants qu'il est temps de signaler.

I

LUXE DE DOMESTICITÉ, HOSPITALITÉ, CHASSES

Un des résultats de la société féodale, même avant sa complète formation, c'était, par l'extrême inégalité qui lui sert de fondement, de faire de l'homme une sorte d'instrument, attaché à la terre et au seigneur. D'où le luxe de domesticité, d'autant plus grand que les produits étaient rares et chers. Le luxe d'un seigneur, propriétaire et souverain, passant à la campagne le temps qu'il n'emploie pas à guerroyer, consiste avant tout dans une sorte de cour guerrière, dans de nombreux offices domestiques et dans des cortéges imposants.

L'antiquité nous l'a montré déjà, ce vaste développement d'une domesticité nombreuse et de grands cortéges d'esclaves. Les satrapies orientales avaient, on a pu le voir par ce que j'ai dit de l'Asie, singulièrement abusé de ce faste. C'était le seul que le manque de richesse suffisante rendît accessible à ces siècles du moyen âge, où l'industrie et le commerce ne se développent que peu à peu.

Luxe tellement inhérent à la noblesse féodale, qu'il survit même à sa puissance, et qu'il se prolonge jusqu'aux limites de l'époque moderne. On verra, en Angleterre, un Henri VII demander la suppression de ces grandes suites de serviteurs en livrée que la noblesse

avait coutume d'entretenir, et faire une loi pour accomplir cette suppression, que Richard II, Henri IV, Édouard IV, avaient déjà tentée avant lui. A une date plus rapprochée de nous, la noblesse de certains pays ne conserve-t-elle pas avec de grands domaines la même passion fastueuse du nombre illimité de serviteurs? N'est-on pas confondu quand on voit, au dernier siècle, l'immense palais du duc d'Albe, qui n'avait pas une seule salle d'étendue convenable, compter plus de 400 chambres pour loger la domesticité? Naguère encore on trouvait en Russie, dans nombre de châteaux, jusqu'à mille domestiques, à vrai dire mal vêtus, mal nourris, et très-peu occupés. Comment, à plus forte raison, cette domesticité dans l'intérieur des châteaux, comment ces cortéges sans nombre n'auraient-ils pas été un des traits les plus saillants de la féodalité guerrière et ecclésiastique au moyen âge?

Ces suites, ruineuses pour ceux mêmes qui avaient à les héberger, scandalisent les témoins de ces abus d'hospitalité. Le concile de Latran les reproche à certains évêques. N'était-on pas obligé de vendre les vases d'or et d'argent dans les églises des monastères, pour recevoir ces troupes de visiteurs? Frelons qui pillaient la ruche des abeilles, quand ils ne pillaient pas d'autres frelons! Le cortége des archevêques fut réduit par les canons des conciles à cinquante chevaux, celui des évêques à trente, celui des cardinaux à vingt-cinq: c'était déjà bien honnête!

Cette hospitalité, luxe vraiment féodal, était, dans ces siècles, une religion comme aux temps chantés par Ho-

mère[1]. Développée en raison de la difficulté des communications et du manque de sécurité, elle était la conséquence d'une société où l'idée de dépendance et de réciprocité, de solidarité comme de charité chrétienne et de secours mutuel, se mêlait à des mœurs souvent barbares. Oui, c'était le temps chanté par Homère, avec la grâce en moins du climat et de la race, avec le christianisme de plus.

Aussi comme elle règne, cette hospitalité, dans les cours, dans les châteaux, dans les plus simples manoirs, ici modeste, là brillante jusqu'à l'ostentation ! Et quels exemples on en cite !

A la cour de Limoges, ce sont les épices, si chères alors, qu'on distribue avec une prodigalité sans exemple. Peu d'années avant la première croisade, Adela, veuve de Canut, roi de Danemark, se rend en Sicile, accompagnée de Robert, comte de Flandre, son frère ; Radulphe, abbé du Mont-d'Or, près de Reims, les traite comme l'archevêque lui-même aurait pu le faire : « Vous auriez vu, dit un chroniqueur, à la place des murailles, nues auparavant, et des panneaux hideux de saleté, les manteaux de la dignité impériale ressortir sur les riches courtines qu'on avait déployées ; vous vous seriez étonné des sculptures, des ciselures et des images faites au tour,

[1] Nous le disons une fois pour toutes : si l'on veut se faire une idée vivante des temps et surtout des châteaux féodaux, il faut relire les premiers chants de l'*Odyssée*, revoir les descriptions du château d'Ithaque, et de la manière dont le jeune Télémaque est reçu dans les palais de Nestor et de Ménélas. Hospitalité généreuse, bardes qui chantent les guerres nationales, etc., tout est là sous la forme suprême de l'élégance grecque, qui se retrouve même en ces temps homériques.

qui ornaient le lieu où les princes revêtus de pourpre entraient pour se reposer et se réchauffer; vous auriez admiré les siéges resplendissants de tapis artistement travaillés et nuancés, la surface du pavé nettoyé de toute poussière, jonchée de verdure et de plantes odoriférantes qui embaumaient ceux qui s'y asseyaient; vous auriez loué surtout la diligence des valets bien dressés, l'ordre et le soin qu'ils mettaient dans leur service[1]. »

Autre luxe féodal, autre *déduit* qui reste noble jusqu'en 1789, et que j'ai indiqué seulement jusqu'ici, la chasse.

Luxe en effet, parce que c'est un monopole, un plaisir privilégié, et parce qu'un grand et riche appareil l'accompagne.

Ce privilége sera gardé sévèrement, n'en doutons pas! J'ai fait allusion à Gontran, chassant dans ses forêts, trouvant un ours tué, et s'en prenant au forestier qui accuse le vieux chambellan du roi, lequel nie, accepte le duel judiciaire, sauf à substituer son neveu à sa place. Les deux champions se tuent mutuellement. Ce double meurtre ne désarme pas Gontran, qui a la cruauté de faire mettre à mort le chambellan. Des amendes accablantes frappaient quiconque avait dérobé un chien. Claude Seyssel écrira plus tard que « c'était un cas plus graciable de tuer un homme que de tuer un cerf ou sanglier ». Aussi cruel que Gontran, Enguerrand de Coucy fait pendre trois jeunes gens, qui chassaient dans ses bois. Cette cruauté révolte saint Louis, qui fait

[1] *Historiens de France*, XIV, 141.

arrêter et mettre en jugement ce seigneur impitoyable, malgré la mauvaise humeur et les protestations des barons; et lorsque l'un d'eux, Jean Thourot, prenant vivement la défense d'Enguerrand de Coucy, s'écrie avec ironie : « Si j'avais été le roi, j'aurais fait pendre tous les barons; car un premier pas fait, un second ne coûte plus rien, » le roi, qui entend ce propos, le rappelle. « Comment, Jean, vous dites que je devrais faire pendre mes barons? Certainement, je ne les ferai pas pendre, mais je les châtierai, s'ils méfont[1] ! » — Une passion si furieuse ne devait reculer devant aucune dépense. On chasse avec un grand appareil. Une telle chasse est l'image de la guerre, la lutte contre un ennemi face à face, lutte où la force et la ruse trouvent aussi leur place. Tel seigneur a deux cents chiens, tel trois ou quatre cents, de toutes variétés, vertrages ou vautraits, épagneuls, allaus, greffiers, barbets, braques, bassets, etc.; les rois y joignent quelquefois des léopards. A ce luxe on sacrifie des propriétés de rapport, on entoure de murs des bois entiers, et les parcs nourrissent cerfs, daims et chevreuils. La royauté étendra encore ce genre de fantaisie. Le bois de Vincennes, grâce à Philippe-Auguste, deviendra un parc royal, qui recevra de nouveaux accroissements de Philippe le Hardi et de Charles V.

Au temps des croisades, les seigneurs entretiennent et emmènent avec eux leurs faucons et leurs grandes meutes. Les faucons, qui figurent à chaque instant dans les chroniques et dans les romans du temps, se confon-

[1] *Vie de saint Louis*, par le confesseur de la reine Marguerite.

dent tellement avec l'aristocratie féodale, que porter un faucon sur le poing est un signe de noblesse, et Raimbaud, comte d'Orange, troubadour du douzième siècle, dira à sa maîtresse, dans une chanson d'amour : *Que jamais il ne me soit permis de chasser, que jamais je ne puisse porter d'épervier sur le poing, si depuis l'instant où vous m'avez donné votre cœur j'ai songé à en aimer une autre.*

Tout ce qui contribuait à l'entretien et aux plaisirs de ces chasses somptueuses a été indiqué, décrit. Les fauconniers recevaient des gages comme les louvetiers. Il fallait élever coûteusement les oiseaux de proie, faucons, aigles et autours; car ces derniers oiseaux étaient comptés parmi les oiseaux de fauconnerie. L'épervier avait été employé d'abord, désigné par les poëtes des douzième et treizième siècle sous le nom d'*émouchet*, qui survit encore dans quelques-unes de nos campagnes. La chasse au vol à l'aide de ces oiseaux avait un immense attrait. Elle semblait faite pour vous, dames châtelaines, cette poursuite pleine des plus vives émotions, cette chasse assise à laquelle vous pouviez vous livrer sans fatigue. Des fenêtres du château ouvertes sur la vaste campagne, quel plaisir pour vous de voir l'émerillon poursuivre l'alouette et fondre d'un bond sur sa proie!

Plaisir aussi de prêtres et d'abbés comme de femmes, parce qu'il se conciliait avec le repos, mais plus actif avec des évêques aux mœurs militaires. C'était aussi une source de dépenses blâmées, qui excitait les murmures: les censures portées déjà aux temps mérovingiens se renouvelèrent. Les conciles de Paris et de Montpellier

interdirent au clergé de se servir de chiens de chasse et d'oiseaux dressés, et celui de Pont-Audemer lui défendit de chasser, quels qu'en fussent les moyens. Et pourtant n'avait-on pas voulu sanctifier ce plaisir des grands? Saint Hubert était veneur; il était le patron des chasseurs! Gaston Phébus, ce grand apologiste de la chasse, va jusqu'à trouver qu'elle conduit par un chemin direct en paradis, et sert à *faire fuir tous les péchés mortels. Or, qui fuit les sept péchés mortels doit selon notre foi être sauvé. Donc bon veneur aura en ce monde joie, liesse et déduit, et après aura paradis encore.* C'était aussi l'avis de du Fouilloux au seizième siècle, dédiant à Charles IX son *Traité de la chasse.*

En réalité, ce somptueux divertissement des monarques et des seigneurs fut un plaisir moins édifiant. Combien d'aventures galantes s'y mêlent! Quels repas, quelles libations! Les contes qui s'y rapportent sont bien graveleux depuis le moyen âge jusqu'à Henri IV, et de Henri IV à Louis XV. La chasse donna *liesse*, mais *qu'elle ait fait fuir tous les péchés mortels* et donné le *paradis*, on peut en douter sans hérésie, tandis qu'il est certain qu'elle contribua aux folles dépenses.

II

COMMENT LE LUXE FUT DÉVELOPPÉ PAR LA CHEVALERIE

La chevalerie est fille des temps féodaux, elle offre avec le luxe un lien visible, d'abord par le culte de la femme.

Les guerriers chrétiens voyaient partout, dans l'Évangile et dans l'histoire de l'Église, la femme s'égalant à l'homme par la vertu et par la foi ; ici la divine sainteté de Marie, là l'intrépidité des martyrs ou le pieux dévouement des vierges. Comme hommes du Nord, ils trouvaient aussi, dans les mœurs et les traditions septentrionales, les femmes s'égalant à l'homme par la religion, par la guerre, par le conseil.

Certes l'idée de chercher à plaire, de gagner les yeux et le cœur, au lieu de s'imposer brutalement à la femme par la force, était un des meilleurs germes de la civilisation moderne. N'était-ce pas aussi une source de luxe? Comment ne pas vouloir se faire *brave*, au vieux sens du mot, c'est-à-dire beau et paré, demander à l'extérieur les ornements qui agréent au sexe? En vain la femme est idéalisée, placée sur un piédestal de vertu, elle reste autant qu'à aucune autre époque accessible à ce genre de séductions : disons plus, elle devait l'être plus que jamais dans un temps où la culture de l'esprit laissait encore tant à désirer !

L'élégance, les parfums, la parure, devinrent, autant et plus encore que l'esprit et les grâces de la conversation, les ressources de la galanterie.

Une fois qu'il avait choisi une dame, le jeune chevalier se montrait plus valeureux et plus *avenant*. On ajoute « qu'il avait soin d'être élégant dans ses habits, bien chaussé, bien coiffé surtout ». (Sainte Palaye.)

Les conseils qu'on trouve donnés aux chevaliers par les trouvères et les troubadours et dans divers écrits du temps aboutissent presque toujours à ce luxe séduisant

qui ajoute à la personne des charmes d'emprunt. Écoutez-les, ces Ovides du bon vieux temps. Écoutez un Arnaud de Marsans : il veut que le chevalier « ait de beaux grelots ou sonnettes au poitrail de son destrier, qu'il se montre dans son hôtel aussi généreux qu'il a été intrépide en campagne ». Écoutez un Arnaud des Escas lui recommander « d'avoir des robes de bon drap, qui aillent bien à sa taille, de se chausser et de se coiffer avec soin, de se distinguer par la propreté de sa ceinture, de sa bourse, de sa dague ». Il préfère pourtant les habits déchirés qui indiquent la pauvreté aux habits décousus qui marquent la négligence : ce trait ne laisse pas d'être assez raffiné.

Et comment la chevalerie n'apporterait-elle pas le luxe dans cette société où les signes extérieurs marquent le rang? Que les chevaliers donc aient leur sceau particulier; qu'eux seuls usent de couvertures de vair et d'hermine; que le velours, les armes dorées, l'éperon d'or à mollettes, au lieu d'une seule pointe, leur soient réservés! Que l'écarlate ne soit permise qu'aux chevaliers et aux docteurs!... Que le faîte de leurs tourelles soit surmonté d'une girouette découpée en forme de bannière! Que de glorieux emblèmes décorent leurs tombes! Tout cela ne convient-il pas à la société féodale?

Allons plus loin : voici un symptôme nouveau : on verra poindre dès le douzième siècle ces folies fastueuses dont notre noblesse se fit souvent un jeu. Ne vous croyez-vous pas revenu aux extravagances de l'antiquité, quand vous voyez un Raimond de Venoul brûler, uniquement pour donner une haute idée de sa richesse, ou pour

faire parade du dédain qu'elle lui inspirait, trente beaux chevaux qui lui appartenaient; un chevalier, Gros de Hartello, se plaire, pour faire cuire les mets de son festin, à n'user que de bougies; un comte Orgel offrir à un jongleur, Guillaume Yvetas, une couronne valant quarante mille sols d'argent; un Bertrand Raimbault faisant labourer le champ du tournoi avec douze paires de bœufs, et y semant trente mille pièces d'argent[1]?...

Cette influence chevaleresque contribuait déjà au onzième siècle à donner aux armures comme aux costumes quelque magnificence. Les chevaliers portent le casque orné d'un cercle ciselé ou incrusté de pierreries, parfois, au sommet, d'une boule de métal ou de verre coloré. Si loin encore qu'on soit des splendeurs du quatorzième siècle, qui oserait parler de la simplicité de ces guerriers, lesquels s'ornent autant que le temps le leur permet, et quelquefois même s'y ruinent? Que sera-ce quand nous verrons se développer les fêtes et les tournois, et parvenir, ainsi que le château féodal, à leur plus grand éclat !

Reprenons la suite des temps et voyons le luxe monarchique reprendre bientôt avec les Capétiens ses splendeurs éclipsées en partie pendant une longue période.

[1] Les folies fastueuses dont il est question ici devaient avoir lieu à la grande assemblée de Beaucaire en 1174 (*Historiens de France*, t, XII, p. 444).

CHAPITRE III

DÉBUTS DE LA DYNASTIE CAPÉTIENNE

Ce ne sont pas seulement des abus de luxe au milieu de la simplicité et de l'énergie générales des mœurs qui peuvent être remarqués au onzième siècle ; les exemples de la cour capétienne s'étaient fait sentir à ce moment de l'an mil sur la noblesse guerrière, Irréprochable dans ses mœurs, simple dans ses habitudes, ne songeant qu'à se débarrasser de ses ornements d'or et de ses richesses au profit des pauvres, le bon et pieux Robert n'y fut pour rien, non plus que son honnête épouse, la touchante, l'infortunée Berthe, Les bizarreries du luxe et des modes s'introduisirent avec sa seconde femme, Constance, fille du comte de Toulouse. « Elle porta, dit Mezerai, les premières atteintes à la simplicité et à la modération dans laquelle la nation vivait. Elle amena de son pays une grande suite de gens sans foi, sans société, danseurs, farceurs, gens de plaisir, déréglés, volages et présomptueux, qui, par leurs manières trop gaillardes et dissolues, mirent le luxe et le désordre dans la cour de

France, et en chassèrent la gravité, la simplicité et la modestie. »

Ces gens sans foi, et, comme dit Mezerai, *sans société*, étaient des hommes de l'Aquitaine et de l'Auvergne, qui s'abattirent pour ainsi dire sur la Provence et la Bourgogne. « Ces hommes vains et légers, lit-on encore dans la chronique, se montraient aussi peu réglés dans leurs mœurs qu'immodestes dans leurs vêtements ; leurs armures et les harnais de leurs chevaux étaient d'une extrême bizarrerie ; leurs cheveux descendaient à peine au milieu de la tête[1] ; ils se rasaient la barbe comme des histrions, et portaient des chaussures indécemment terminées par un bec recourbé, des cottes écourtées, tombant jusqu'aux genoux et fendues devant et derrière ; ils ne marchaient qu'en sautillant. »

Cet avénement de modes bizarres et d'un luxe corrompu, dans cette dynastie nouvelle, née sous le patronage du clergé, fut donc très-remarqué, il fit scandale ; la chronique le dit en termes exprès, et montre quelles furent l'indignation et les remontrances des plus austères représentants du clergé français : « La nation des Francs, autrefois la plus honnête de toutes, et les peuples de la

[1] La mode des cheveux courts était une des traditions romaines conservées dans le Midi, tandis que le Nord avait repris la longue chevelure à l'exemple des Francs. M. Henri Martin (*Histoire de France*, t. III, livre XVIII), remarque à ce propos que « la légèreté, la *scurrilité*, est toujours le reproche des gens du Nord aux gens du Midi, les Castillans exceptés. Dans le très-ancien poëme de Walter d'Aquitaine, dont nous n'avons qu'une version latine, et qui rappelle les luttes des Aquitains contre les Franks, le Frank appelle l'Aquitain *bouffon ;* l'Aquitain appelle l'homme du Nord *brigand*. »

Bourgogne, *suivirent avidement* ces exemples criminels. » — Guillaume, abbé de Saint-Benigne de Dijon, « homme d'une foi incorruptible et d'une rare fermeté, reprocha vivement au roi et à la reine de tolérer ces indignités dans leur royaume, et il adressa aux seigneurs des remontrances si sévères que la plupart d'entre eux renoncèrent à leurs modes frivoles pour retourner aux anciens usages ».

Le bon roi Robert n'y épargna rien de son côté, et nous ne pouvons nous refuser à citer encore un de ces petits faits qui peignent mieux au vif que des considérations abstraites les dispositions d'une époque. Le mystique dédain du luxe et l'importance excessive qu'on y attache s'y rencontrent déjà face à face. Un jour que le bon roi revenait de faire sa prière, où il avait, comme d'habitude, répandu une pluie de larmes, il trouva sa lance garnie par sa vaniteuse épouse d'ornements d'argent. Tout en considérant cette lance, il regardait s'il ne verrait pas au dehors quelqu'un à qui cet argent fût nécessaire, et trouvant un pauvre en haillons, il lui demanda prudemment quelque outil pour ôter l'argent. « Le pauvre ne savait pas ce qu'il en voulait faire, mais le serviteur de Dieu lui dit d'en chercher au plus vite. Cependant il se livrait à la prière. L'autre revint avec un outil ; le roi et le pauvre s'enfermèrent ensemble, et enlevèrent l'argent de la lance, et le roi le mit lui-même de ses saintes mains dans le sac du pauvre, en lui recommandant, selon sa coutume, de bien prendre garde que sa femme ne le vît. Lorsque la reine vint, elle s'étonna fort de voir sa lance ainsi dépouillée, et

Robert jura par plaisanterie le nom du Seigneur qu'il ne savait comment cela s'était fait. » Le même mépris du luxe, et une indulgence pour le coup par trop naïve, qui montre le saint plus que le roi, se remarquent dans d'autres anecdotes racontées par Helgaldus : « Comme il soupait à Étampes, dans un château que Constance venait de lui bâtir, il ordonna d'ouvrir la porte à tous les pauvres. L'un d'eux vint se mettre aux pieds du roi, qui le nourrissait sous la table. Mais le pauvre, ne s'oubliant pas, lui coupa avec un couteau un ornement d'or de six onces qui pendait de ses genoux, et s'enfuit au plus vite. Lorsqu'on se leva de table, la reine vit son seigneur dépouillé, et, indignée, se laissa emporter à des paroles violentes : « Quel ennemi de Dieu, bon seigneur, a déshonoré votre robe d'or? — Personne, répondit-il, ne m'a déshonoré; cela était sans doute plus nécessaire à celui qui l'a pris qu'à moi, et, Dieu aidant, lui profitera. » — Un autre voleur lui coupant la moitié de la frange de son manteau, Robert se retourne et lui dit : « Va-t-en, va-t-en; contente-toi de ce que tu as pris; un autre aura besoin du reste. — Le voleur s'en alla tout confus. »

Tel est, sous des formes à la fois ingénues et piquantes, le contraste des anciennes mœurs et des nouvelles destinées à se développer. Nous verrons quels en furent les excès à certains moments, et aussi quels accroissements légitimes prit au douzième et au treizième siècle ce luxe des arts et des industries qui contribuent à l'éclat et à l'agrément de la civilisation. Assistons dès à présent à cette *renaissance* du moyen âge qui donne à l'art religieux de nouvelles formes et de nouveaux ornements.

CHAPITRE IV

LA RENAISSANCE DU ONZIÈME SIÈCLE DANS LES ARTS DÉCORATIFS RELIGIEUX

Ce réveil auquel nous avons assisté, ce retour du vieux monde à l'espérance après les terreurs de l'an mil, devait profiter aux églises comme à l'industrie et au commerce. Dans les villes comme dans les campagnes, j'ai dit que le premier mouvement fut pour Dieu. Les églises furent bâties en grand nombre ; celles qui existaient devinrent plus brillantes que jamais. « Près de trois ans après l'an mil, dit Glaber, dans presque tout l'univers, surtout dans l'Italie et dans les Gaules, les basiliques des églises furent renouvelées, quoique la plupart fussent encore assez belles pour n'en avoir nul besoin... On eût dit que le monde se secouait et dépouillait sa vieillesse, *pour revêtir la robe blanche des églises*, « *instar ac si... candidam ecclesiarum vestem indueret* ».

L'architecture religieuse ne se contente pas alors d'un mouvement de transformation sublime, d'élancer les flèches des cathédrales, de créer et de développer l'ogive ; l'église s'anime, elle s'orne de tout un monde nouveau créé par l'art. La sculpture fouille la pierre, la

perce à jour, la travaille avec une dextérité infinie; elle en fera bientôt jaillir d'étonnantes figures d'hommes et d'animaux, d'anges et de démons, d'images touchantes, d'une naïveté gracieuse. L'architecture toutefois domine alors dans sa pureté pour ainsi dire virginale. Le moment des formes les plus pures de l'art du moyen âge est marqué vers la fin du onzième siècle, au douzième et au treizième siècle.

Ils datent de là, ces beaux vitraux du moyen âge, qu'on imite sans les égaler. Par un art qui fut toute une création, un jour mystérieux pénétrant dans le lieu saint semble y faire entrevoir le ciel aux âmes fidèles. Chose merveilleuse! la peinture sur verre, invention toute matérielle, vient en aide à point nommé au mysticisme des pieuses extases. Tantôt c'est un monde surnaturel, tantôt ce sont les scènes de la Bible et du Nouveau-Testament, qui revivent comme une réalité qu'on voit et qu'on touche. Dieu le Père apparaît au milieu d'une fulguration rayonnante, tandis que le Dieu-Homme s'enveloppe comme d'une suave lumière. L'enfer aussi n'est-il pas figuré par ces fonds rouges, bleus, violets, qui en représentent les flammes? Mais l'espérance s'insinue dans les âmes avec ces teintes si douces, si bien fondues, qui rendent visible la gloire des élus.

L'art moins que jamais ici ne se confond avec le luxe; mais il y touche par la décoration et l'ornement, qui servent à traduire la pensée religieuse. Ne vous hâtez pas en effet d'attribuer à cette ornementation même naïve un caractère enfantin, parce que le ciseau et le pinceau semblent s'y jouer parfois avec inexpérience. Le synode

d'Arras en 1025 en marque le sens plus sérieux. Il dit que les peintures des temples sont « le livre des illettrés ».

Voilà bien l'idée qui s'en dégage! On a comparé de nos jours le monument de pierre et le monument écrit. On a dit que le livre, instrument moderne qui traduit clairement la pensée, tuerait le monument qui la symbolisait au moyen âge sous des formes plus sublimes et plus obscures. A Dieu ne plaise qu'il en soit ainsi! L'imprimerie dit tout, il est vrai; elle incarne dans un livre une pensée immortelle, ou bien, à l'ordinaire, elle jette ses feuilles éphémères au vent qui les emporte. Mais pourquoi *ceci* tuerait-il infailliblement *cela?* Pourquoi la forme résumée, concentrée, de l'art architectural, ne subsisterait-elle pas à côté de cette production hâtive et multiple qui suffit à chaque jour et que chaque jour dévore?... Elle ne se réalisera, cette prophétie, que s'il est vrai qu'aucune inspiration élevée n'anime et ne soulève plus en quelque sorte l'esprit humain. N'aurons-nous désormais d'autres édifices que ceux qui servent à exprimer les nécessités de la vie matérielle, des gares, des marchés? L'art symbolique disparaîtra-t-il devant le *bâtiment*, qui n'a rien à dire à la pensée? Au onzième siècle l'art et le luxe décoratif ont un langage, sont eux-mêmes une langue. La peinture prêche, la pierre parle, nul ornement qui n'ait un sens, une voix.

C'est encore dans l'histoire du temps et dans les nouvelles créations du luxe au onzième siècle que nous devons chercher la confirmation de ces généralités. L'art décoratif est si bien alors un moyen de prêcher aux yeux, que l'on voit se multiplier le nombre des évêques artistes

comme avait été saint Éloi, ou au moins protecteurs passionnés des arts religieux. Nul doute avec cela que les arts plus profanes n'en profitent, comme le prouvent les tapisseries dont la plupart des riches abbés parent leurs églises. Les manufactures françaises employées à ce genre d'ouvrages deviennent plus nombreuses, et perfectionnent leurs procédés. Vers l'an 1060, Gervin, abbé de Saint-Riquier, dépense de fort grosses sommes pour les tentures qu'il achète, et pour les tapis qu'il fait fabriquer. Il existe à Poitiers une manufacture de tapisseries, et les prélats de l'Italie y adressent des commandes. Luxe religieux et luxe civil font route ensemble.

L'enluminure des manuscrits, la miniature naît à l'ombre des cloîtres. Fille tout à la fois de l'inspiration et de l'ennui, elle consume sur un volume toute une vie. On a décrit souvent les miniatures des manuscrits et les ornements des belles reliures d'or de cette époque[1].

Sans doute, le progrès sera sensible au siècle suivant. L'imitation orientale profitera à ce genre de travail, non sans y ajouter un peu de bizarrerie dans les figures mêlées aux ornements des lettres capitales ; mais quels ornements fins, déliés, dans cette ornementation pleine de fantaisie[2] ! Eux aussi parlent par la couleur, prêchent par leurs naïves images.

[1] M. Paul Lacroix en parle avec connaissance et goût dans ses *Arts au moyen âge*. M. Aimé Champollion-Figeac, dans ses *Documents paléographiques relatifs à l'histoire des beaux-arts pendant le moyen âge*, tirés des archives départementales de France et des bibliothèques publiques, a consacré récemment une étude développée et pleine d'intérêt à ces curiosités d'art.

[2] Les ornements les plus délicats de l'architecture sarrazine, mis en

Tout tend, on le voit, dans l'art décoratif, à une pensée principale : *illustrer*, pour ainsi dire, la pensée religieuse.

L'enseignement du peuple se fait par le luxe public.

Les Bénédictins eurent une grande part dans la conception et l'exécution de cette idée si puissante et si féconde : l'Évangile prêché par l'art[1].

Cet ordre religieux répand sous ses mains les œuvres utiles matériellement; il instruit le peuple; il lui donne la première des leçons, le plus nécessaire des exemples avec le travail; mais il n'oublie pas de s'adresser à son âme; comment? par des paroles sans doute, mais aussi par de belles et nobles représentations! Les portes de leurs édifices religieux, les frises, les chapiteaux, chaque partie presque du monument, en un mot, sert de livre avec eux aux masses populaires. C'est avec eux surtout une prédication, rendue permanente et perpétuelle.

Le luxe décoratif du onzième siècle se concentre encore, et avec une puissance plus grande, dans les abbayes. Ici le luxe prend toutes les formes.

œuvre par une imagination capricieuse, se font remarquer sur des volumes tels que les *Antiquités juives* de Josèphe (appartenant à M. Firmin Didot), et la *Vie de sainte Radegonde*, ornée de miniatures polychromes, qui fait partie de la Bibliothèque de Poitiers. « Au treizième siècle, l'art sarrazin ou gothique domine presque partout en Europe; en France surtout il déploie ses provenances les plus aiguës dans l'écriture comme en architecture. Tous les personnages représentés par le dessin et par la peinture prennent des formes grêles et allongées, les blasons envahissent le domaine des miniatures; on y admire les coloris les plus beaux et les plus purs; l'or, appliqué avec un rare habileté, se détache en relief sur des fonds d'un bleu admirable, qui de nos jours n'a rien perdu encore de sa vivacité primitive. » (M. Aimé Champollion-Figeac, *loc. cit.*)

[1] V. ce qu'en dit M. Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture.*

C'est une étude qui n'est ni sans intérêt ni sans importance que de rechercher sous le rapport du luxe bon ou mauvais, comme de l'utile, ce que furent ces célèbres établissements. On n'a que l'embarras du choix parmi ces nombreuses abbayes qui remplissent alors le monde de leur renommée. L'une d'elles, fondée sous les Mérovingiens, très-florissante sous Charlemagne, l'abbaye de Saint-Riquier, peut être prise pour type de toutes les autres. J'en signalerai d'autres plus brillantes encore, comme Cluny, comme Saint-Denis surtout. Mais l'abbaye de Saint-Riquier touche à son apogée à l'époque dont nous parlons, et est loin d'être au terme de ses destinées.

Essayons de marquer la part faite au luxe et à l'utile dans l'organisation de cette immense abbaye qui est une vraie ville, propriété des moines, où l'on compte deux mille cinq cents manses de séculiers, et où chaque manse paye douze deniers, trois setiers de froment, d'avoine et de fèves, etc. Presque toutes les redevances ont le même caractère d'utilité matérielle et dérivent de travaux féconds heureusement encouragés. Ainsi quatre moulins devaient six cents muids de grains mêlés, huit porcs et douze vaches; le marché, chaque semaine, fournissait quarante sous d'or, et le péage vingt sous d'or; treize fours produisaient chacun par an dix sous d'or, trois cents pains et trente gâteaux dans le temps des litanies, etc. On voit déjà combien les occupations agricoles et manufacturières, n'ayant rien de commun avec ce qu'on nomme le luxe des abbayes, tiennent là de place, somme toute, au profit de la richesse générale; car nulle part les procédés de la culture et de l'industrie

ne sont plus avancés. Les pauvres ont leur large part de ces revenus. La cure de Saint-Michel donne un revenu de cinq cents sous d'or distribués en aumônes par les frères de l'abbaye ; le casuel des enterrements des pauvres et des étrangers est évalué, à Saint-Riquier, année courante, à cent sous d'or également distribués en aumônes ; l'abbé partage chaque jour aux mendiants cinq sous d'or ; il nourrit trois cents pauvres, cent cinquante veuves et soixante clercs. Les mariages rapportent annuellement vingt livres d'argent pesant, et le jugement des procès, soixante-huit livres.

Maintenant vienne la part du luxe ! On en trouve la nomenclature mêlée à des objets de première nécessité. Ainsi la rue des marchands devait à l'abbaye, chaque année, une pièce de tapisserie de la valeur de cent sous d'or, et la rue des ouvriers en fer, tout le ferrement nécessaire à l'abbaye; la rue des fabricants de boucliers était chargée de fournir les couvertures de livres, elle les reliait et les cousait, ce qu'on estimait trente sous d'or. L'utile domine presque seul ailleurs. Ainsi, la rue des selliers procurait des selles à l'abbé et aux frères; la rue des cordonniers fournissait de souliers les valets et les cuisiniers de l'abbaye; celle des bouchers était taxée chaque année à quinze setiers de graisse, celle des boulons fabriquait les sommiers de laine pour les moines, et la rue des pelletiers les peaux qui leur étaient nécessaires; il y en avait de belles et de somptueuses. On achève de voir dans la suite de cette énumération, qui donne au complet l'image de la grande abbaye au moyen âge, le mélange des denrées

nécessaires et d'un luxe qui ne saurait le plus souvent être condamné. La rue des vignerons donnait par semaine seize setiers de vin et un d'huile; la rue des cabaretiers, trente setiers de cervoise par jour; la rue des chevaliers devait entretenir pour chacun d'eux un cheval, un bouclier, une épée, une lance et les autres armes qui étaient souvent aussi des armes de grand prix. On entre pleinement dans le luxe avec ce qui suit. — La chapelle des nobles octroyait chaque année douze livres d'encens et de parfum; les quatre chapelles du « commun peuple », *populi vulgaris*, payaient cent livres de cire et trois d'encens. Les oblations présentées au sépulcre de Saint-Riquier valaient par semaine deux cents marcs ou trois cents livres d'argent. On a pour ainsi dire le bordereau des vases d'or et d'argent des trois églises de la même abbaye. Les offrandes en argent, faites au tombeau de Saint-Riquier, s'élevaient seules par an à quinze mille six cents livres de poids, évalués près de deux millions de la monnaie d'aujourd'hui. Enfin, pour arriver à une autre forme d'un luxe splendide, au milieu des travaux et des productions les plus utiles, le dénombrement des églises, des villes, villages et terres dépendant de cette célèbre abbaye, présente les noms de cent chevaliers attachés au monastère, qui composent à l'abbé, aux fêtes de Noël, de Pâques et de la Pentecôte, une cour presque royale.

A la même époque, quand les mœurs et la règle règnent dans les abbayes, le luxe contribue à l'éclat du culte, à l'efficacité de ses enseignements, au développement de l'art lui-même. Lorsque, ce qui arrive trop

fréquemment dans le cours des siècles, l'institution dévie de son but, les jouissances et le faux éclat du luxe à l'usage des abbés et des religieux prélèvent la plus grande part de ces revenus excessifs demandés en définitive au travail populaire.

Condamnons donc énergiquement des abus poussés si loin, mais reconnaissons à la fois que le clergé du onzième et du douzième siècle eut la main dans les grandes œuvres utiles du temps : défrichement des terres, ouverture des chemins, agrandissement des hameaux et des villes, perfectionnements de la vie matérielle destinés à survivre, comme l'établissement des messageries et d'un très-grand nombre d'hôtelleries. On ne doit pas oublier tant d'institutions charitables, ainsi que les effets qu'eut la réforme des lois civiles sur la prospérité sociale ! Comment omettre aussi tant de lieux couverts de ronces et d'épines, convertis alors en moissons ou en vignes? Comment ne pas placer au compte du progrès de nouvelles espèces de végétaux et des races nouvelles de bétails développées ou propagées par les mêmes soins intelligents? Mais surtout que mettre au-dessus de la réhabilitation du travail par son alliance rendue visible avec la religion et défendu contre des préjugés barbares?... Les voies de communication furent en partie établies par le travail manuel des frères pontifes. Les voyages furent facilités par les pèlerins. Les villes durent aussi leur accroissement pour une part aux riches abbayes. A Paris, des quartiers comme Sainte-Geneviève, Saint-Germain-l'Auxerrois, ne sont que des annexes et des développements des abbayes qui portent ces noms célèbres.

Tout cet aspect de la réalité historique a été trop sacrifié ou même nié par des écrivains satiriques qui n'ont écrit que des pamphlets contre le moyen âge. Il était bon ici de le remettre en lumière dans la mesure exacte des faits, sans le moindre esprit d'apologie pour ce qui est à jamais indigne de réhabilitation. La société moderne est assez grande et assez forte pour garder au moins l'impartialité et l'équité dans l'appréciation du passé, pour en relever avec un plaisir sympathique tout ce qui mérite d'y être loué, en tirant de ses abus toutes les leçons qui peuvent la préserver des mêmes écueils.

CHAPITRE V

SUGER ET SON ROLE DANS LE LUXE

Qui donc pourrait, malgré toutes ses taches, ne pas rendre hommage à ce douzième siècle, où l'on assiste au mouvement des communes, où l'on voit naître la philosophie avec Abélard; où des saints de génie, comme saint Bernard, se portent en réformateurs des abus du siècle; où l'Église souvent représente elle-même la lutte du droit et de l'humanité contre la force brutale? C'est le temps d'une poésie nationale, presque sans mélange d'antiquité et d'influences étrangères, le temps des trouvères et des troubadours, celui de l'épopée chevaleresque et des chansons de gestes. Les cathédrales s'élancent de terre; elles naissent d'une inspiration collective, elles s'élèvent par le concours ininterrompu des bras et des deniers populaires. Mouvement d'une spontanéité sublime qui n'a pas son analogue! L'histoire des édifices, je l'ai montré plus haut, avait presque toujours été celle de l'oppression; elle est celle ici de la liberté et de la foi!

En même temps que la civilisation tend à l'art, la société tend à l'ordre. La royauté grandit à côté même

de la révolution communale. En vain, restreinte à un petit espace de terre, elle est battue en brèche. Ce roi de l'île de France est déjà véritablement un roi de France. Il représente seul une puissance pourvue d'unité homogène, il rend visible l'idée de la notion et celle de la loi. Il a le prestige à défaut de la force, ou plutôt le prestige lui donne la force déjà !

On verra plus tard, au treizième siècle, cette royauté s'entourer de nouveau de l'appareil accru des pompes monarchiques, qui ne cesseront de se développer jusqu'au dix-septième siècle.

Au douzième ce qui domine encore, c'est le luxe public sous la forme religieuse.

L'art en est l'expression, qui d'ailleurs se modifie d'une manière digne d'être signalée.

Saint-Denis est le foyer le plus éclatant de cet art décoratif, et un nom se mêle à tout le mouvement du siècle, le grand nom de Suger : on me permettra de m'y arrêter.

C'est à partir de 1121, c'est-à-dire de son élection comme abbé de Saint-Denis, que le rôle de Suger dans les arts religieux décoratifs et sous d'autres rapports encore dans le luxe de son temps paraît en pleine lumière.

Dans cette longue carrière, je dégage, sous le point de vue spécial qui m'occupe, deux périodes et deux aspects.

Dans la première époque, Suger est le représentant trop en vue du luxe mondain des abbés. Puis il *se convertit*, comme on le dit alors de ce changement d'habitudes, et il réforme les abus avec vigueur. Enfin, et

durant cette période même de pénitence, il est le plus puissant promoteur de cet autre luxe, qui procure non plus des délices à ceux qui vivent dans les abbayes, mais les spectacles les plus magnifiques et les plus augustes aux peuples rassemblés au nom de la religion.

L'abbaye de Saint-Denis, à titre d'abbaye royale, était plus que toute autre un centre de faste et de plaisirs profanes ; telle l'avait trouvée Suger, depuis qu'enfant il y avait été conduit comme *oblat*, et qu'il y avait passé ses jeunes années sous la direction de l'abbé Adam. Lorsqu'il lui eut succédé, jeune encore, la célèbre abbaye devint plus que jamais un lieu de fêtes. Les chasses, les longs festins, les conversations frivoles, remplissaient tout le temps qui n'était pas impérieusement réclamé par les affaires. — Habitué à guerroyer, Suger déployait un faste moins mêlé de mollesse; malgré sa chétive apparence et sa santé délicate, il aimait à revêtir l'habit militaire, à se faire suivre d'une escorte de cinquante ou soixante cavaliers. Mais le luxe et les plaisirs profanes jouaient à Saint-Denis un rôle scandaleux, et des femmes mondaines avaient accès dans l'abbaye, où elles mêlaient leurs chants à ceux des jeunes hommes[1]. Saint Bernard s'éleva contre de telles dérogations à la règle et à la sévérité chrétienne. De quelle façon pressante le saint s'adresse à Suger lui-même dans des lettres amicales, mais sincères, accablantes même ! Il rappelle, il décrit ces abus qui souillent l'Église et la calomnient dans l'esprit des peuples. Suger devait céder à cette voix et

[1] V. la *Vie de Suger*, par le moine Guillaume, collect. Guizot, t. VIII.

à la voix intérieure qui lui parlait, raconte-t-il, jusque dans ses songes.

Nul changement ne fut plus complet. A l'homme du luxe a succédé l'ascète. Sans cesser de porter au palais les conseils de la politique, il habite une cellule étroite, large, nous dit-on, de dix pieds, et longue de quinze; il couche sur la paille couverte d'un drap de laine; il s'abstient de vin et de viande, sauf lorsque la faiblesse l'y contraint; il partage ses heures entre la prière et l'étude, passant de la lecture des Pères de l'Église à celle des grands écrivains latins, dont il aimait à réciter de longs morceaux; il édifie Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, qui vient le visiter. Saint-Denis et Cluny! Quels exemples de scandale dans le luxe et quels exemples de pénitence dans la réforme!

Ce faste et cette délicatesse raffinée, Suger entreprend de les réformer dans d'autres grandes communautés. Que de résistances, parmi lesquelles il rencontre celle même du roi, qui trouve commode d'avoir prise sur un clergé riche et ami du faste! Louis le Gros pourtant se laisse ramener à son devoir. Il prête assistance à la réforme en provoquant la réunion d'un concile dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, pour combattre le luxe et les autres abus des communautés. Il frappe d'une disgrâce trop longtemps suspendue le fameux Étienne de Garlande, cet opulent et insolent seigneur, qui joignait à ses fonctions d'archidiacre de l'Église de Paris la haute charge politique de sénéchal du royaume. Suger réforme les couvents d'Argenteuil et de Fontevrault, les chapitres de Sainte-Geneviève, de Compiègne et de Beau-

vais[1]. C'était une grande leçon et un grand exemple. Le luxe et le relâchement s'amendèrent dans d'autres abbayes, et, bien qu'incomplète, la réforme suscitée par saint Bernard et par Suger contribuait puissamment à la répression de ce luxe, dont le peuple faisait les frais, et qui discréditait la religion.

Mais voici le second aspect qui me frappe dans le même réformateur des abus luxueux. Il ne se crut pas obligé, au nom de la conscience et de la religion, de combattre ce luxe plus noble, et au besoin plus édifiant, qui s'inspire du beau et qui emprunte l'éclat des arts. Il ne renonça pas aux magnificences pour l'abbaye. Il conserva, il accrut ces brillants symboles du culte public, et il se sépara ici hardiment de saint Bernard.

Faut-il l'en blâmer, et crier au luxe improductif, au luxe dévorant? A ne parler même que des richesses métalliques des abbayes, si excessives qu'elles aient été parfois, on ne croit plus aujourd'hui que cet or et cet argent ravis à la circulation aient réellement porté au travail un sensible préjudice. Ce n'est pas le numéraire qui faisait en réalité défaut à cette époque; ce qui lui manquait, c'étaient des conditions bien autrement générales de prospérité. A mesure que l'industrie et l'agriculture se développeront, le commerce saura bien leur donner les métaux précieux dont elles ont besoin. Croire que l'instrument de circulation, retenu dans les abbayes sous forme d'objet précieux, a été une cause d'arrêt pour l'industrie et le commerce au moyen âge,

[1] V. Suger lui-même, *Vie de Louis le Gros*, ch. XXVI.

c'est commettre en économie politique une erreur qui ne soutient pas l'examen.

Le reproche adressé à Suger d'avoir nui au travail, à l'agriculture, porterait en tout cas particulièrement à faux ; car l'abbé de Saint-Denis leur vint en aide de la façon la plus directe et la plus efficace en affranchissant les manants de son territoire, et il ne fut pas le seul abbé qui sut concilier ainsi le luxe des arts et des ornements religieux avec ces libérales et utiles pratiques. C'était le temps où se créaient ces centres de travail et de liberté connus sous le nom de *villes neuves*, *villes franches*, dans lesquelles un seigneur à la fois libéral et habile offrait asile à des familles laborieuses, moyennant une redevance fixe, sous la protection de son épée, et sous la garantie d'une constitution de bourgeoisie. C'est cet exemple que propagea l'abbé de Saint-Denis. Il contribua par là au développement de la richesse utile, de même que comme ministre de Louis il aidait à l'accroissement du bien-être public en secondant l'affranchissement des communes[1].

[1] Il fondait le village de Vaucresson, près de Sèvres. Lui-même, dans son *Mémoire sur son administration abbatiale*, nous apprend que Vaucresson était une terre inculte, mal famée, vraie repaire de bandits, qui ne rapportait rien au monastère, et dont le voisinage de plusieurs forêts faisait un coupe-gorge redouté. Il y bâtit une église et des maisons d'habitation, où furent bientôt établies soixante familles, aux conditions réglées par la charte de fondation.

Ainsi se développait la plus solide des richesses, et Suger y aidait par ses mesures. Dans tous les domaines ruraux de l'abbaye, il convertit en un simple cens, en un droit de fermage, fixe et modéré, les droits de toutes sortes que la plupart des possesseurs du sol s'attribuaient sur la classe des cultivateurs. Il attachait par là les manants au sol et rendait la fertilité à des terres abandonnées.

V. le livre de M. A. Vétauld : *Vie de Suger*.

Simple novice à Saint-Denis, on raconte que Suger avait souvent, dans ses jeux d'enfant, tracé sur le sable des cours les proportions qu'il aurait voulu donner à l'église bâtie par Dagobert, déjà agrandie et enrichie par Charlemagne. Le rêve devait devenir un dessein longtemps mûri, puis une splendide réalité.

Grand et solennel événement que la construction de ces cathédrales auxquelles les peuples contribuaient de leur concours librement apporté, comme de leur foi enthousiaste aussi bien que patiente ! Tantôt cette foi faisait jaillir l'œuvre comme d'inspiration, tantôt elle ne craignait pas d'employer des siècles à un monument qui s'efforçait d'imiter la durée de son objet éternel. L'âme de la France s'associa à cette reconstruction de l'antique abbaye, qui dotait le luxe religieux de son principal sanctuaire. On vit accourir de toutes les parties du royaume et même des États voisins les sculpteurs, les fondeurs, les orfèvres, les peintres, les gens de métier. Le 14 juillet 1140, le roi, suivi de toute sa cour et d'un grand nombre d'évêques et d'abbés, vint lui-même poser la première pierre de l'église nouvelle, au son des trompettes et des instruments. Pendant la cérémonie, au moment où l'on chantait ces paroles : « Jérusalem ! tes murs et tes remparts seront faits de pierres précieuses, » le roi tira de son doigt un anneau d'or, puis le jeta au milieu des fondements de l'église, et tous ceux qui l'accompagnaient suivirent le royal exemple. Au bout de moins de quatre années, l'édifice était inauguré avec la pompe la plus solennelle, par le roi, la reine, la cour et un grand nombre d'évêques, devant des milliers de spectateurs !

C'était une merveille en effet ! Ces pieux trésors, objet de la vénération des fidèles, formaient un admirable musée d'art exposé aux regards du monde chrétien. Que n'a-t-on pas dit sur ces beautés qui résumaient l'art de l'époque, sur cet autel de porphyre gris, où était enchâssée une table d'or pesant 42 marcs, enrichie d'hyacinthes, de rubis, de saphirs, d'émeraudes, de topazes, de perles fines, et de toutes les sortes de pierreries; sur ces chandeliers d'or, du poids de 20 marcs; sur cette table de si grand prix donnée par Charles le Chauve; sur ces statues de saint Pierre et de saint Paul, de grandeur naturelle et en or fin, don de la piété et de la magnificence du roi Pépin?... Que de richesses ajoutées par Suger lui-même : tables précieuses par la matière, crucifix d'or du poids de 80 marcs, dont les pieds et les mains étaient attachés avec de magnifiques rubis taillés en clous, et cet énorme rubis, d'une valeur inestimable, qui figurait la plaie que le fer d'une lance avait faite dans le côté du Christ[1] !...

Mais ici encore je cherche le sens, le but moral de tout ce luxe religieux du moyen âge, non moins que sa valeur d'art, et plus encore que sa valeur matérielle.

Cette haute pensée morale, n'en demandons pas ailleurs une formule plus nette et plus saisissante. Suger lui-même s'est chargé de la faire inscrire sur la porte, exprimée en vers latins : « Ce n'est ni l'or ni la dépense

[1] Les richesses de l'église de Saint-Denis, qui dataient de ce moment et des temps antérieurs, furent pillées en partie par les Anglais, sous le règne de Charles VI et de Charles VII. Il y eut aussi un pillage, en 1467, fait par les protestants.

qu'il faut admirer ici; si l'œuvre est étincelante, cet éclat doit illuminer les âmes pour les conduire par ces lumières à la vraie lumière dont le Christ est la vraie source... L'esprit paresseux des hommes s'élève par les choses matérielles à la contemplation du vrai. »

Admirable et clair témoignage de la révolution qui s'opérait dans la nature même de ces arts consacrés au culte, en même temps qu'ils prenaient eux-mêmes une conscience plus pleine de leur mission morale!

La préoccupation dominante avait été la valeur de la matière; Suger renversait les termes au profit du beau. Il mêlait à l'or étalé dans de superbes ouvrages des métaux de peu de prix. L'emploi du cuivre émaillé devenait par lui une date de l'art français.

Le merveilleux musée ne cessa pas de s'accroître. Louis le Gros et son successeur achevèrent cette splendide merveille. On admira longtemps à Saint-Denis le livre d'évangiles de Louis VI, enrichi d'or et de pierreries; un encensoir pesant quarante onces; un calice d'or resplendissant de pierres précieuses; des chapes d'une riche étoffe, une magnifique hyacinthe que le même roi avait reçue en héritage de son aïeule Anne[1], et tant d'autres ouvrages qui unissaient à la plus brillante magnificence l'art le plus délicat.

Mais que sont ces services rendus aux arts décoratifs en comparaison d'un service suprême? Suger fit plus que

[1] Louis le Jeune enrichit aussi Saint-Denis de ses dons. — Il lui donna notamment d'admirables reliquaires. Suger lui-même acquit à des conditions avantageuses les superbes vases d'or que Thibaut de Champagne avait hérités de Henri Beauclère, son oncle.

les accroître, il contribua à les sauver. Oui, grâce à son haut rang dans l'Église et dans l'État, il sauva l'art religieux de la propagande rigoriste à l'excès de saint Bernard et de ses disciples, qui, renchérissant sur leur maître, prêchaient la nudité des temples. L'impitoyable anathème frappait le Val-Paradis, qui avait décoré de peintures son cloître et quelques autres parties de son monastère. La même proscription interdisait à la Chartreuse « toute espèce de tapis, de vitraux peints ou ornés ». Les peintures étaient effacées des églises et des hospices de cet Ordre. Les disciples de saint François d'Assise et de saint Dominique ne les toléraient pas davantage. Où allait-on dans cette voie? C'était le protestantisme dans l'art religieux quatre siècles avant Calvin, mais eût-ce été la réforme morale?

La peinture sur verre proscrite elle-même, on vient de le voir, par ce rigorisme inexorable, participait aussi à ce mouvement de rénovation. Elle n'est pas moins redevable au douzième siècle et au grand abbé de Saint-Denis. On croit que les artisans appelés par Suger employèrent pour les vitraux des matières précieuses, pulvérisèrent des saphirs, etc. Ces vitraux, enrichis de sujets, furent imités à Fontevrault, à Chartres, à Angers, à Limoges, à Sens, à Tours, à Poitiers, à Noyon, à Amiens. Divisés en médaillons, ils imitent le travail de la mosaïque, et offrent une combinaison de parties sombres et de parties lumineuses. Le treizième siècle ajoutera à la largeur du dessin, à la richesse des couleurs. On commencera à quitter le style roman pour l'imitation des étoffes arabes et des tapis de la Perse; on introduira de grandes

figures. Les médailles disparaîtront plus tard ; le vitrail apparaîtra comme une sorte de tableau, dont le quinzième siècle fera comme un poëme varié, vivant, complet ; puis viendra l'irréparable décadence.

Enfin, avec Suger, l'orfévrerie inaugure et reproduit la révolution plus générale qui se fait alors dans l'architecture. Elle aussi bâtit ses chapelles, ses cathédrales. Elle s'élance en flèches et en ogives. Ses œuvres sveltes et hardies sont éblouissantes de dorures, de peintures, de vitraux. Saint-Denis donne l'exemple, suivi de proche en proche.

A la vue de ces grandes choses accomplies contre le mauvais luxe des abbayes, c'est-à-dire contre des voluptés et des dissipations scandaleuses, et d'autre part au contraire en faveur du luxe d'art, le ministre de Louis le Gros et de Louis le Jeune, le régent de France pendant la dernière croisade, déjà grand par la politique, prend un relief nouveau, et l'on peut se demander si le douzième siècle ne mérite pas à bien des égards d'être nommé le siècle de Suger, comme on peut dire pour l'âge suivant : le siècle de saint Louis.

CHAPITRE VI

INFLUENCE DES CROISADES SUR LE LUXE

Il paraît étrange, bien que cela soit historiquement très explicable, qu'on trouve l'histoire du luxe intimement mêlée à ce grand mouvement des croisades accompli au cri de : *Dieu le veut*. La pensée est toute religieuse, la délivrance du tombeau du Christ. Et voici qu'il en sort les conséquences d'ordre matériel les plus inattendues! Tout semble interverti : on cherchait l'expiation, on rapporte la richesse et la jouissance; on courait conquérir une relique sacrée, et l'on revient tenant à la main le rameau d'or des arts profanes. Ainsi la civilisation, à partir du onzième siècle, profite de tout, même de ce qui n'a pas été fait pour elle. Les arts créés avec un but religieux reçoivent peu à peu des applications civiles. Des voies de communication établies pour des pèlerins et des croisés vont servir de route au commerce. Ce qui avait été un choc, un heurt violent de l'Occident contre l'Orient, devient une rencontre pacifique où les échanges succèdent aux combats, le point de départ d'acquisitions que la société occidentale fait

entrer dans son patrimoine, et de rapprochements non moins féconds que durables.

J'établirai avec plus de détails ces conquêtes des arts et ces accroissements de bien-être élégant dues aux croisades ; je ne puis taire dès à présent leur action sur le luxe abusif. C'est une vérité d'observation morale que le besoin d'émotion, excité par la guerre, jette les hommes hors de leur assiette habituelle, et pousse en tout genre aux excès. Par là les croisades eurent les effets ordinaires des lointaines aventures. Au départ l'enthousiasme, l'abnégation, l'exaltation idéale; puis la légèreté et les passions reprennent le dessus. On se jette sur tout ce qui se présente de séduisant et d'imprévu. Combien, sur ce long parcours de Paris à Jérusalem, nombreuses sont les tentations! Comment ne pas se laisser emporter à l'intempérance, à la cupidité?... Avant de punir les infidèles, on commence par piller les Juifs, qu'on fait périr dans les tortures : c'est la mort du Christ qu'on fait expier aux coupables avant d'avoir reconquis son tombeau. Le jeu devient souvent frénétique. Ces chevaliers partis pour les pays lointains, ils ont les mains pleines d'or. Le jeu les entraîne jusqu'à engager leurs terres, jusqu'à les vendre souvent à vil prix. Après la conquête de Constantinople, les chevaliers jouaient aux dés les cités et les provinces de l'empire grec. Les compagnons de saint Louis devaient, pendant leur séjour à Damiette, jouer jusqu'à leurs chevaux, jusqu'à leurs armes!

Le luxe se montre dans la croisade elle-même sous bien des formes éclatantes. La féodalité y déploie un immense appareil guerrier, qui ne fera que s'accroître

par l'imitation des pompes orientales. On en est frappé au départ même, lorsque Pierre l'Ermite entraîne à sa voix une multitude à moitié nue. Où avait-on vu jamais tant de bannières de pourpre ou de drap d'or? A côté des grossiers chariots attelés de bœufs, combien de chars splendides, remplis de tout ce qui flatte l'orgueil des yeux et les sens : fourrures précieuses, coussins brodés, courtines de pourpre, lits peints, incrustés d'or et d'ivoire, tentes, pavillons brochés d'or, sans oublier tout ce qu'on avait pu réunir de mets exquis! Quelles recherches fastueuses de costumes, souvent bizarres, chez ces preux chevaliers, chez ces grandes dames qui, elles aussi, avaient cédé au contagieux entraînement des croisades! Dans cette brillante troupe d'amazones, la générale portait des bottines dorées; on l'appelait « la dame aux jambes d'or ». Quelle suite de troubadours, de ménestrels, de joueurs d'instruments[1]! Qu'on songe que, sur les six cent mille hommes qui s'étaient croisés au début, il y avait environ cent mille nobles. Cette proportion ne fit que s'accroître dans les croisades suivantes.

Certes, la masse s'était jetée d'un élan sincère et pieux dans la sainte entreprise. Mais il s'y mêlait beaucoup de cet instinct qui avait appelé les Barbares au quatrième siècle vers les riches pays d'Europe. L'Orient semblait *un véritable vestibule du paradis*, comme le disait un croisé dans son langage naïf. Tous ces hommes ne sont pas formés à la noble image d'un Godefroy de Bouillon.

[1] Michaud, *Histoire des croisades*, t. I.

Beaucoup de ces princes n'obéissent qu'à l'ambition, beaucoup au plaisir; ils vont conquérir le luxe, l'éternelle Toison d'or!... Avant la croisade même, préparée par tant de milliers de pèlerins, Alexis Comnène avait accueilli avec magnificence le comte de Flandre; ses ambassadeurs, jaloux d'attirer à leur alliance les seigneurs qui l'accompagnaient, célèbrent les richesses de l'Orient, les royaumes qu'on y pouvait conquérir; ils vantent la beauté des filles et des femmes qu'ils semblent leur promettre. Que sera-ce quand, dans ces contrées mêmes, chaque étape deviendra pour ces avides Européens une tentation de volupté et comme une école de luxe? Ils en eurent comme la vision dans cette merveilleuse Constantinople, avec ses dômes d'or, ses palais de marbre, tous les chefs-d'œuvre de l'art antique entassés dans la capitale depuis que l'empire s'était tant resserré. Ils auraient bien voulu mettre la main sur cette riche proie; ne l'ayant pu, ils cherchèrent à se consoler en se saisissant, avec Bohémond, de l'opulente Antioche.

Les croisades qui succèdent à la première sont moins encore étrangères au luxe. Elles prennent ce caractère commercial qui allait répandre de nouveaux arts et de nouveaux raffinements. Le calcul mercantile l'emporte de plus en plus sur l'élan religieux. L'antipathie des races aux prises s'atténue tellement, que les croisés sont souvent admis à la table de Saladin, et les émirs à celle de Richard. La plaine d'Acre est fréquentée par les marchands des deux religions; ils se voient volontiers, ils dansent ensemble. Le roi Saladin et les princes chré-

tiens échangent des cadeaux. Il envoie à ceux-ci des prunes de Damas et d'autres fruits[1]. Richard portait à Chypre un manteau parsemé de croissants d'argent. Les belles monnaies, les superbes étoffes d'Asie, réconcilient nos croisés avec le monde mahométan. Les marchands du Languedoc, portant la croix sur l'épaule, vont visiter les marchés d'Orient; les évêques de Maguelone et de Montpellier font frapper des monnaies sarrasines, et gagnent sur les espèces.

Les chrétiens ne pouvaient plus s'arracher à ce doux séjour d'Orient. Lorsqu'en 1187 Saladin reprend Jérusalem, il laisse sortir tous les chrétiens au prix d'une rançon modique. Un historien arabe leur applique ce passage du Koran : « Oh! combien ils quittèrent alors de jardins et de fontaines, de champs ensemencés et de nobles demeures qui faisaient leurs délices, et que nous donnâmes en héritage à un autre peuple[2]! »

Quel ne devait pas être cet attachement aux délices du luxe chez ceux qui se fixèrent en Orient comme dans une patrie d'adoption !

Tandis que les Templiers et les frères de Saint-Jean s'habillaient de bure, se couvraient de fer, les Français nés en Syrie se vêtissaient de souples étoffes, « s'adornaient comme une chapelle », et fuyaient les combats. Les historiens des croisades nous les montrent se livrant à une vie dissolue, répétant des chansons d'amour, se rassasiant de voluptés, portant à l'orientale de longues manches fermées d'agrafes, avec de riches cordons à la

[1] Michaud, *Histoire des croisades*, t. II.

[2] *Bibliothèque des croisades*, par Michaud, chronique arabe.

taille, couverts de pierres précieuses au cou, et, dans leurs festins, ayant des couronnes de fleurs sur le front et des coupes à boire dans les mains. Pieux élan des débuts, sainte austérité, desseins de réforme et de pénitence, qu'êtes-vous devenus ?

Le luxe d'Orient inocule tous ses poisons chez nombre des chefs les plus puissants. Un duc d'Edesse adopte la barbe longue, la robe traînante, mange à terre sur des tapis, se fait *adorer* par les courtisans, entre en ville précédé de cavaliers qui sonnent de la trompette et portent devant lui un bouclier d'or de forme grecque, orné d'un aigle. Le même venin s'insinue chez ces colons abâtardis, que l'amour du luxe et des jouissances rend avares et implacables.

Un Raimond de Châtillon, ne pouvant extorquer du patriarche d'Antioche ni argent ni consentement au mariage qu'il avait en vue, ordonne de le dépouiller, de le fustiger, de le frotter de miel, de l'exposer au soleil et à la piqûre des insectes. — Le patriarche cédait aux tourments et donnait tout ce qu'il avait[1] !

Ainsi la contagion du mal n'est pas douteuse, et les croisés rapportent dans leurs foyers des exigences nouvelles, d'une manière nulle part ailleurs plus que dans le Midi, dans ce Languedoc qui se pénètre d'idées et d'habitudes orientales. Les croisades n'en furent pas moins un bienfait pour la civilisation matérielle, qui vit de luxe utile et agréable. Elles le servirent par leurs conséquences générales, et par les emprunts

[1] *Histoire littéraire*, t. XIV, p. 589.

directs faits aux contrées de l'Orient. L'accroissement de sécurité favorisa l'essor des transactions. Quand l'Europe fut mise à l'abri des Sarrasins d'Afrique et d'Asie, toujours prêts à fondre sur elle, et délivrée des risques habituels de la piraterie, des Ordres hospitaliers et militaires se chargèrent de protéger les mers du Levant. — Au dedans, la familiarité guerrière, qui s'était établie dans la communauté des épreuves et des dangers entre les différentes classes, et l'amoindrissement des richesses possédées par les seigneurs, rapprochèrent les nobles et les roturiers. Ceux-ci rendus plus forts par le sentiment accru de leur valeur s'élancèrent à de nouvelles conquêtes, eurent l'idée de nouveaux progrès. En vue de l'acquisition des élégantes recherches comme des denrées nécessaires, on commence à vouloir des routes plus sûres, plus nombreuses, une police mieux faite. Des lois maritimes, promulguées ou codifiées pour la première fois, contribuent à introduire plus de sécurité dans les voyages et transports. De là aussi les mers d'Orient devenues comme le rendez vous des navigateurs de tous les pays : Brême et Lubeck faisant connaissance avec Gênes et Venise; la mer Baltique explorée; les villes hanséatiques développées de plus en plus. La Méditerranée se couvre de véritables flottes. Marseille s'accroît, maintient à Jérusalem ses droits de frontière, et conserve dans Acre son vicomte et son consul; une rue entière de cette ville, une église et un pont lui appartiennent. Les idées de sociabilité commerciale adoucissent les rigueurs de la guerre, et trouvent en outre une expression admirable dans cette

déclaration que, « lors même qu'on est en guerre avec une ville ou un État, il faut respecter les propriétés particulières de cette ville et de cet État[1] ».

Voilà le commencement de ce que la philosophie et l'économie politique saluent comme une ère nouvelle, la solidarité! La communication des sciences, l'imitation mutuelle des découvertes et des procédés, datent de ce temps, et il serait impossible d'énumérer tout ce que le luxe utile va leur devoir. A peine comprendrait-on que ces longs rapports avec l'Orient, avec des peuples aussi intelligents que les Arabes, aussi avancés que les Grecs, aussi habitués à jouir de certains biens matériels que les populations musulmanes de la Syrie, n'eussent point inspiré à des gens de métier, à des hommes ingénieux, l'ardent désir d'apprendre à mettre en pratique les procédés qu'ils ignoraient. Comment pouvaient-ils séjourner à Damas, et ne pas rechercher comment on y travaille les métaux et les tissus? Comment pouvaient-ils visiter Tyr, sans y dérober le secret de ces verreries qui devaient honorer et enrichir Venise en créant toute une classe d'objets d'un art exquis et d'un luxe dispendieux?... C'est en parlant de Tyr qu'Albert d'Air écrit ces lignes : « On fait aussi, avec du sable qui se trouve dans la même plaine, la belle qualité du verre. Le verre, transporté dans les provinces les plus éloignées, fournit la meilleure matière pour exécuter les vases de la plus grande beauté, remarquables surtout par leur transparence[2]. »

[1] Rufi, *Hist. de Marseille*.— Depping, *Comm. entre le Levant et l'Europe*.
[2] *Histoire littéraire de France*, t. XVI. — Collection traduite des *Historiens de France;* Albert d'Air.

En passant à Mossoul, à Alexandrie, on apprit à fabriquer les belles étoffes de soie. On continua à les recevoir de ces cités privilégiées, et la culture du mûrier en Sicile alimenta cette branche de commerce. Les produits orientaux furent surtout imités ou transmis par les Italiens. « Li plus sages marchéant sont en Tosquanne, dit un proverbe du temps. » Les moulins en Europe sont dus aux voyages des croisés, qui introduisirent aussi le maïs ou blé de Turquie. Tous n'avaient pas la naïveté de Joinville, qui croit que le poivre et la cannelle *venaient du Paradis terrestre*, et qu'on pêchait les épiceries dans les eaux du Nil, où elles étaient portées par le vent[1]. L'Orient nous envoya le corail, l'ambre, les dattes, et cette plante, qui produisit une denrée toute de luxe d'abord, et devenue usuelle, la canne à sucre. Diverses espèces de fruits et de légumes précieux, raffinement d'abord coûteux, aujourd'hui consommation courante, vinrent également enrichir les tables de nos ancêtres accoutumés à un régime plus grossier, et elles profitent encore à leurs délicats descendants[2].

Les croisades n'augmentèrent pas seulement les éléments du luxe, elle les répandirent en hâtant les progrès de l'égalité, de la propriété mobilière, du tiers-état. Les villes se développent alors relativement aux

[1] *Mémoires de Joinville*, 2e partie.

[2] Quelques mots empruntés à la langue du commerce et désignant des objets alors réputés de luxe nous sont venus des langues orientales, notamment de l'arabe, au temps des croisades. Je citerai les mots : café, bazar, magasin, hara, kiosque, taffetas, jupe, coton, orange, maroquin, etc. Voir, sur ces mots et d'autres, le *Dictionnaire étymologique* de Brachet, et l'*Histoire de la langue française*, par Ampère, p. 354-360.

campagnes. Elles donnent au luxe des foyers et des débouchés abondants. Les croisades avaient amené déjà une certaine division de la propriété foncière, tout en laissant subsister de grands domaines et de hautes maisons princières : à côté du grand luxe il y eut de même un luxe disséminé pour ainsi dire. C'est un mouvement qui commence, aussi important que curieux à étudier, fécond en conséquences de tout genre, lié dans toutes ses parties au mouvement général de la civilisation, et dont nous suivrons les développements jusqu'à la révolution française. Nous devons maintenant reprendre le luxe féodal où nous l'avons laissé, montrer comment il reflète dans ses châteaux les progrès du luxe civil, qui font de plus en plus concurrence à ceux du luxe avant tout religieux des périodes précédentes.

CHAPITRE VII

ACCROISSEMENTS DU LUXE DANS LE CHATEAU FÉODAL

Le château féodal devait se ressentir de ce développement de richesse dû aux croisades, au mouvement communal et à tout ce développement relatif de liberté et de sécurité, qu'on voit poindre au onzième siècle, et se marquer davantage au douzième et au treizième.

Le château au onzième siècle n'avait ni confortable ni luxe : du moins n'est-ce qu'à la fin que s'introduit quelque richesse dans le mobilier. Si les repas ont une abondance somptueuse, les autres moyens de satisfaire aux besoins de la vie ne présentent qu'imperfections ou lacunes. La chandelle, car il ne faut pas parler alors de la bougie, est elle-même une sorte de luxe; on se sert de morceaux de bois secs pour s'éclairer. Presque toutes les maisons, en France, en Allemagne, en Angleterre, restent couvertes de chaumes; elles sont d'un bois grossier recouvert d'une espèce de mortier ou torchis. Les portes sont basses et étroites, les fenêtres petites et presque sans jour. L'usage des cheminées est ignoré. Un large foyer rond, dont le tuyau

perce le plafond, est établi au milieu de la salle enfumée.

On s'assied sur des bancs et des escabeaux. Il y a plus : on conserve encore en partie l'usage du foin, dont les Gaulois s'étaient servis pour siége. Seulement on a cessé de l'employer, comme eux, pour s'asseoir, mais on l'étend sous la table et dans le lieu du festin, afin de garantir les pieds des convives contre le froid de la terre : c'étaient là les nappes et les tapis de nos rudes ancêtres. On crut avoir fait merveille, et c'était un perfectionnement en effet, quand à ce foin on eut substitué du jonc sec et de la paille. Ces lits de paille furent trouvés une chose si saine et si agréable, qu'on en employa de pareils dans toutes les pièces des appartements, et surtout chez les grands seigneurs et chez les rois, où ils étaient plus nécessaires encore, à cause de la vaste étendue des pièces qui n'avaient qu'une seule cheminée. Les rois devaient longtemps au reste rester fidèles à ce vieil usage, et il est remarquable qu'à des époques ultérieures, beaucoup plus favorisées par le bien-être, la paille garde ses priviléges et comme une certaine idée de noblesse. Un Philippe-Auguste lui-même devait continuer à se servir de paille. Il réglait que toutes les fois qu'il sortirait de Paris la paille qui aurait servi pour sa chambre et même pour tout son palais serait donnée à l'Hôtel-Dieu de la ville. En 1373, les habitants d'Aubervilliers demandaient à Charles V d'être déchargés du *droit de prise*[1]. Le roi y consent, à condition

[1] On appelait ainsi l'obligation à laquelle étaient assujettis certains vassaux de fournir des chevaux et des voitures pour les voyages du roi.

qu'ils fourniraient annuellement à son hôtel quarante charretées de paille, à celui de la reine vingt, et dix à celui du dauphin. Vingt-sept ans après, les habitants de Chelles obtinrent la même grâce de Charles VI pour trente charretées. — Ainsi *coucher sur la paille* fut un luxe au « bon vieux temps ». Que dis-je! ce fut un luxé royal!

On peut indiquer quelques perfectionnements que le onzième siècle voit naître avant de se clore. Les tapis et les tentures prennent une place de plus en plus grande dans les demeures féodales. On constate l'introduction de l'horlogerie, qui n'avait produit que des œuvres incomplètes et extrêmement rares aux siècles précédents. Les *sabliers* et les *clepsydres* avaient été les seuls instruments dont on se servît pour compter les heures. On a rappelé souvent l'horloge fabriquée par Boëce pour Gondebaud, celle dont Paul I[er] fit présent à Pépin le Bref; mais il est douteux qu'elles fussent autre chose elles-mêmes que des clepsydres d'une précision que les anciens n'avaient pas connue. Ces horloges étaient aussi des curiosités d'un assez grand prix. Plusieurs rappelaient celle que le calife Haroun-Al-Raschid avait envoyée à Charlemagne. Les rouages y faisaient mouvoir de petites figures; des boules d'airain, en nombre égal à l'heure écoulée, tombaient sur un timbre qui résonnait autant de fois; lorsque les douze heures étaient révolues, douze cavaliers sortaient par douze petites portes. Au dixième siècle, Gerbert fabriqua pour l'empereur Othon III une horloge sur ce modèle. Mais des perfectionnements plus considérables avaient lieu au

onzième siècle. On commence à marquer la division du temps au moyen de roues dentées, réglées par un balancier. Au siècle suivant, de grandes horloges seront fabriquées pour les monastères; on y adaptera des marteaux qui sonnent, en frappant sur un timbre, les heures indiquées sur le cadran. Si utiles que fussent ces objets, ils rentraient dans le luxe par les accessoires, par la rareté et par le haut prix qu'il y fallut mettre longtemps.

Au douzième siècle, des modifications considérables s'opèrent dans le château, qui cesse d'être un simple donjon. Il prend l'aspect d'une demeure permanente, et contient tous les services nécessaires. Suger n'avait pas encore fermé les yeux, et déjà il voyait des usages moins grossiers franchir l'enceinte de ces nobles demeures.

Cela est sensible dans le mobilier, qui traduit plus qu'aucun autre signe le genre d'existence. Tout y atteste que la vie tend à se fixer davantage, à prendre un caractère moins exclusivement militaire. Le mobilier devient moins rare et plus orné. Dans la grande salle, qui sert de lieu de réunion, une vaste table est fixée au plancher; les dressoirs, les crédences, la *chaire* du seigneur, le lit avec ciel ou dais, les bahuts renfermant avec le linge les habillements d'été et d'hiver, avec les armes, avec les épices d'Orient, présentent l'image d'une stabilité devenue plus grande. Pourtant les siéges sont encore peu multipliés, si ce n'est sous forme de bancs, d'escabeaux, de petits pliants, ou de coussins posés sur le carreau. Souvent il n'y a qu'une ou deux de ces *chaires* ou chaises : l'une à l'usage du maître, l'autre de la maîtresse; d'une grande magnificence d'ailleurs, incrustées

d'or, d'ivoire, d'argent, de cuivre, composées de marqueterie, recouvertes d'étoffes brillantes, coussins ou tapis mobiles, attachés par des courroies ou simplement jetés sur le bois.

Mais on ne peut guère, malgré ces progrès, marquer la vraie date du *château* qu'au treizième siècle.

Ce n'est qu'alors que se fait sentir pleinement l'influence des croisades et des accroissements du commerce et de l'industrie sur le luxe de la demeure. Les seigneurs français, qui ont sous les yeux le souvenir des habitations d'Italie et des palais de Constantinople, veulent de l'air et du jour, du bien-être et de l'art, de grandes salles de réunion.

La France se couvre de ces châteaux, mieux disposés, plus richement décorés, dont on fait monter le nombre à quarante mille, à la fin du treizième siècle. Les plus grands, ceux qui appartiennent à des princes, à de hauts barons, ont de vastes cours entourées de portiques, des écuries, des logements pour les serviteurs et les hôtes, en dehors de l'enceinte du palais. Les bâtiments d'habitation contiennent la salle d'un grandiose aspect, où se rassemblent les vassaux, où l'on donne des fêtes et des banquets, où l'on traite les affaires qui exigeaient un grand concours de monde, où l'on rend la justice. La salle des gardes, les cuisines, les offices tiennent une immense place dans la représentation féodale. Les logements des maîtres sont souvent rattachés à la grand'-salle par un parloir et par une galerie, où sont déposées les belles armures, où s'étalent les glorieux trophées conquis sur les Sarrasins. Les peintures qui représentent

tel fait réel ou légendaire, les portraits de famille, introduisent l'art dans le château sous la fière protection des souvenirs guerriers et de l'orgueil de race.

Dans les plus opulentes de ces maisons, on monte par un escalier en spirale, à cette sorte de salon, nommé maître-salle ou *maître-chambre*, qui occupe l'étage principal. Les degrés qui y conduisent sont quelquefois de marbre[1]. Cette *maître-chambre* peut en même temps servir de chambre à coucher. Là s'étale un lit somptueux, et ce qui peut être réuni alors de richesse d'ameublement. Le carrelage de pierre tend à disparaître dans les riches demeures, remplacé par le marbre aux couleurs variées, qui rappelle l'architecture romane, ou la brique émaillée de rosaces et d'armoiries. Des jonchées de verdure et de fleurs couvrent encore souvent le sol ; depuis le douzième siècle pourtant s'est accru sans cesse le nombre des tapis sarrasinois, des tapis *nostrés*, faits de gros tissus de laines de couleur.

Voilà donc l'art enfin, de plus en plus riche dans ses applications, introduit dans la vie civile ! Dans la demeure féodale du treizième siècle, que d'œuvres décoratives en attestent le développement ! Combien souvent déjà la sculpture et la ciselure s'étalent en reliefs délicats, sur la face extérieure, en figurines à l'intérieur ! De belles boiseries de chêne revêtent les murs à demi-hauteur, et se découpent en panneaux élégants. La peinture murale égaye ces intérieurs sévères. Poëtes et chroniqueurs aiment à nous montrer, souvent avec une exagération

[1] « Il monta en la salle les mauberins degrés » (*Parise la Duchesse*, 24).

romanesque, mais avec un fonds de réalité, ces bordures d'azur et de vermeil, ces peintures de bêtes, de serpents, d'oiseaux, ces centaines de colonnes de marbre, revêtues d'or fin, ces représentations d'enfants en cuivre ou en métal magique. L'imagination n'a pas tout fait dans ces vieux fabliaux et dans ces récits en vers ou en prose dont les auteurs se laissent aller à ces descriptions avec une complaisance enthousiaste.

Parmi ces acquisitions du mobilier élégant comment omettre les miroirs d'une nouvelle substance, qui commencent par le château et finiront par gagner jusqu'à la plus pauvre chambre? Avant les croisades, on n'imaginait pas d'autres miroirs que les plaques de métal poli dont les anciens faisaient usage : les fabricants de miroirs d'étain sont encore nommés dans les règlements d'Et. Boyleau. Mais par Venise, les nouveaux miroirs commencent à se répandre[1], et il est certain que dès la seconde moitié du treizième siècle la fabrication de miroirs de verre a cessé d'être un mystère pour nos fabricants.

Voici enfin quelques progrès d'un luxe plus confortable, comme nous disons, et qui comptera ainsi un jour parmi les acquisitions profitables à tous. On laisse aux pauvres gens les fenêtres sans vitres, à châssis de toile ou de papier huilé. Le château du moyen âge, dans la première époque de l'architecture romane méridionale, avait eu des fenêtres plein-centre, fermées de tablettes de marbre, percées de trous circulaires ou en

[1] V. Paulmy, *Précis d'une vie privée*, p. 175.

losange, assez rapprochés pour former un treillis solide, et garnis de morceaux de verre ou d'albâtre. Les vitraux peints remplacent au treizième siècle ces carreaux peu diaphanes; ils furent plus tard encadrés dans l'ogive. L'éclairage artificiel se répand. Force nous est, avons-nous dit, de mettre au rang de ses progrès la chandelle de suif, en nous reportant à ce qu'était auparavant l'éclairage. Les chandeliers n'étaient souvent que de cuivre poli. Aux grandes fêtes, il y avait illuminations de lanternes et de fanaux. La cire n'était pas inconnue, mais on ne l'employait guère que dans les cérémonies publiques. Les rues, dans les solennités, s'éclairaient, à Paris, pendant la nuit, de cierges de cire. Le château du treizième siècle connaît aussi l'usage des lampes. Elles différaient peu des lampes les plus grossières usitées avant l'invention des lampes à double courant d'air. La lampe de veille, construite en forme de croix, s'appelait *cruisel*.

Autre perfectionnement : les cheminées avec leur rôle si utile et leurs accessoires de plus en plus luxueux. Auparavant la fumée s'échappait des chauffoirs par une ouverture pratiquée au toit. Un poëte du treizième siècle remarque, comme une circonstance satisfaisante, que, dans la grande salle des noces de Parthenopex, on ne vit jamais de fumée :

« Onc fumée n'i fu véue. »

Combien le foyer, vaste, découvert, allait ajouter aux habitudes de la sociabilité ! La famille s'y groupe. Les hôtes prennent place à côté d'elle. Les longues veillées

du château aident à l'échange des idées et des sentiments. Le *coin du feu* vivifie les âmes, comme il réchauffe le corps, tandis que l'âpre bise siffle sur la campagne morne et nue.

Pour combien ce luxe inséparable du bien-être, la belle et vaste cheminée du moyen âge, n'entre-t-il pas dans l'esprit conteur de nos aïeux[1] !

On a déjà pu voir combien ce château du seigneur féodal était vivant, animé par les chasses, on verra aussi combien il le fut par les réjouissances des tables. Un autre luxe plus intelligent y trouve place. La poésie entrait dans le château avec les trouvères, les troubadours, et ces jongleurs, qui en représentent la partie la moins noble. Nous avons signalé dans les derniers siècles de l'empire romain ces rapsodes de la décadence, ces bouffons, mimes, faiseurs de tours, chanteurs, improvisateurs. Ils « colportaient la basse poésie dramatique de leur temps à la table des riches, aux noces, aux funérailles,

[1] « Ains une cheminée s'asistrent lez à lez.
« Ils s'assirent côte à côte devant une cheminée. »
(*Parise la Duchesse.*)

Et plus tard, dans un âge qui n'est plus celui des chevaliers et de la foi. mais qui reste causeur et conteur, le vieux Voltaire lui-même, en son château de Ferney :

« Puisque le Dieu du jour, en ses douze voyages,
« Habite tristement sa maison du Verseau,
« Que les monts sont encore assiégés des orages,
« Et que nos prés riants sont engloutis sous l'eau,
« *Je veux au coin du feu vous faire un nouveau conte :*
« Nos loisirs sont plus doux par vos amusements.
« Je suis vieux, je l'avoue, et je n'ai point de honte
« De goûter avec vous le plaisir des enfants. »

dans les jeux, sur les places, et l'associaient aux mille prestiges de leur charlatanisme. L'invasion les maltraita sans les détruire; ils changèrent lestement de maîtres. Nous apercevons partout leurs traces, avant comme après Charlemagne. Voilà ce que le moyen âge a reçu des temps antérieurs; ces éléments primitifs se mêlèrent, subirent d'inévitables modifications, et c'est ainsi que s'est formée l'espèce d'hommes où nous trouvons, à dater du onzième siècle, les auteurs et les interprètes des chansons de gestes[1]. »

Voilà donc l'art encore entrant pour la première fois dans le château seigneurial sous une autre forme, tout intelligente, sous un aspect élégant, et par des représentants souvent eux-mêmes bien distingués. — Quelques trouvères en effet étaient de race noble. D'autres portaient l'épée et se battaient comme chevaliers à la solde. Tel fut ce Taillefert qui, à la bataille d'Hastings, chevauchait à la tête des Normands en chantant la chanson de Roland. On cite beaucoup d'autres trouvères nobles; les princes eux-mêmes étaient poëtes, tel que Richard Ier, duc de Normandie. On connaît les ingénieuses poésies de Thibault de Champagne et de plusieurs autres; quelques grands seigneurs du Midi rivalisaient avec les troubadours.

Que ce fût donc là un luxe, un vrai luxe féodal, il n'est pas difficile de le montrer; le seigneur en effet tient à gages les trouvères de profession, attachés à son service, ou qui viennent, moyennant salaires, charmer les loisirs du

[1] Ch. Aubertin, *Histoire de la littérature française au moyen âge*.

noble château. Luxe tel que rien n'y est épargné, et que les libéralités à l'égard de ces chantres sédentaires ou errants sont plus d'une fois portées jusqu'à la prodigalité. Qui pourrait le croire, si le fait n'était dûment attesté? Guillaume II, partageant le pays conquis à Hastings, donne au jongleur Berdic trois terres seigneuriales dans le comté de Glocester. Ce n'est pas là un fait isolé. La jongleresse Adeline reçoit aussi des biens-fonds considérables de la générosité de Roger de Mongommery. N'est-on pas frappé d'étonnement en voyant un jongleur du roi Henri I[er] d'Angleterre fonder l'hôpital de Saint-Barthélemy de Londres avec les richesses qu'il avait gagnées à la cour; un Henri V et un Henri VI, ayant pris la Normandie, donner à leur jongleur Richard Geffrey la terre de Vaux-sur-Mer? Richard Cœur-de-Lion fait venir des jongleurs de France, et les paye pour chanter des exploits sur les places publiques[1].

Ce genre de dépenses se prolonge aux siècles suivants, on le voit dans Froissard : « En ce jour le comte de Foix donna tant aux ménétriers comme aux héraults la somme de 500 francs, et revêtit les ménestriers du duc de Touraine, qui là étaient de drap d'or et fourré de fin menu vair, lesquels draps furent prisiés à 200 francs: et dura le dîner jusqu'à quatre heures après nonnes. »

Ce brillant accessoire si profondément original de la féodalité a toute une constitution. — Elle tient trop à l'histoire du luxe seigneurial pour n'être pas signalée. Tandis que certains de ces chanteurs ou jongleurs faisaient

[1] Ch. Aubertin, *Histoire de la littérature française au moyen âge*, d'après les *Historiens de France* et Ducange.

partie de la domesticité, les autres, appelés par occasion ou s'invitant eux-mêmes, cultivaient soit le fabliau et la chanson légère, soit des genres plus relevés, et étaient groupés en corporation. Il en est qui, faisant métier de *ménestrandie*, avaient des priviléges comme les autres corps d'artisans, priviléges exclusifs, tel que l'enseignement de l'art musical et de la déclamation. Il existait même des *fiefs de jongleries*, et l'on a vu de ces fiefs bizarres possédés par des évêques. Ces jongleurs vont aux tournois, aux foires, à l'*adoubement* des chevaliers, aux noces, aux processions, dans les châteaux et sur les places publiques. Chose curieuse : les femmes ne sont pas exclues de ces corporations. Les jongleurs prennent au treizième siècle le nom de *ménestrels* et plus tard de *méne triers*. Mais ce qui n'est pas moins remarquable, et ce qui achève de donner une idée de l'importance de cet élément de la vie féodale, c'est que l'Église s'en préoccupe. Elle distingue les bohèmes qui avilissent le métier des ménestrels dont l'inspiration est plus noble, qui chantent les chansons de gestes et les vies des saints. Elle fulmine contre les premiers, qu'elle appelle des *coureurs de tavernes* et des *corrupteurs des âmes* : singulier mélange en effet qui donne une certaine idée de ce que nous avons en notre langage contemporain appelé *la bohème littéraire*, et qui renfermait beaucoup de déclassés de l'Église et de l'Université.

La mise en scène de ces brillants et coûteux divertissements, qui montrent le goût persistant des arts et des choses de l'esprit dans l'aristocratie la moins raffinée, n'est pas non plus moins frappante. Qu'on se les figure, ces

rapsodes du moyen âge, introduits dans la salle du château, tout éclatants de couleurs voyantes ! Ils marchent souvent environnés de tout un orchestre. Parfois ils chantent en une soirée jusqu'à 2000 vers, écoutés avec un intérêt passionné. Ils ont pour auditoire tout un peuple d'invités. Lorsque la poésie est haute et guerrière, ce peuple s'enthousiasme, frémit, brûlant de recommencer les exploits et les aventures du preux Ogier le Danois ou de tel autre chevalier. Le luxe autant que les objets utiles à la vie servaient à payer abondamment ce jongleur, qui ne s'oubliait pas lui-même au milieu des transports qu'il excitait et lançait ses appels à la générosité publique. Les dons pleuvaient sur lui ; l'un détachait ses fourrures, un autre son manteau ou son chapel, et les jetait au jongleur ; le maître de la maison le payait en argent, et parfois lui faisait cadeau d'un cheval. Colin Muset, jongleur du treizième siècle, nous dit en jolis vers que, s'il revenait de ses tournées poétiques avec une malle peu garnie, sa femme en le voyant faisait froide mine ; la recette était-elle bonne et le butin copieux, elle lui sautait au cou et le régalait d'un chapon[1].

[1] « Au matin quand il fut grand jor,
Furent payé li jongléor ;
Li un orent un biox palefroi,
Bele robe et biaz agrois,
Li autres selon qu'ils étoient,
Tuit robes et deniers avoient,
Tuit furent payé à leur gré,
Li plus povre eurent à planté. »
(*Berte aux grands piés.*)

Ch. Aubertin, *Histoire de la littérature française au moyen âge*, d'après les *Historiens de France* et Ducange.

Le château ira s'agrandissant, gagnant en luxe de mobilier, aux siècles suivants; mais il gardera ces principaux traits fixés au douzième et au treizième siècle.

Il y a un genre de luxe dont nous n'avons rien dit, celui des voitures, cher aux riches aristocraties. Le château féodal le connut à peine, sans l'ignorer autant qu'on le croit. Les voitures jouaient un rôle très-secondaire dans la vie seigneuriale. Sur ces chemins peu faciles et peu sûrs, on rencontrait quelques lourds chariots de commerce, peu de voitures servant aux voyages. Le cheval et le cavalier représentaient presque à eux seuls le luxe des équipages; leur accoutrement désignait le rang de celui qui cheminait avec un appareil guerrier ou sacerdotal. Les dames elles-mêmes chevauchaient seules ou en croupe derrière l'écuyer sur de riches haquenées. Quelques châteaux avaient pourtant leurs litières ou leurs chariots, durs, mais élégamment ornés, qui montraient avec orgueil leurs cuirs et leurs vernis, leur caisse enluminée, leurs « pailes d'or et d'argent ». Le *Roman de la Rose* parle de ces chars « *à quatre roes* (roues) *d'or et de pierres estelées* (étoilées)[1] ». Les vieux manuscrits représentent quelques-uns de ces chars, qui, malgé leurs ornements, ressemblent trop à des tombereaux. Les chars fastueux à peine au début devaient précéder les voitures commodes; les inventions de l'utile, ici comme ailleurs, restaient le secret de l'avenir. Pour assister aux nouveaux progrès du luxe, c'est dans les villes qu'il faut aller en demander le spectacle.

[1] V. le poëme de Guillaume le Breton. Collect. trad. des *Historiens de France*, p. 352.

CHAPITRE VIII

L'ÉPOQUE DE PHILIPPE-AUGUSTE ET DE SAINT LOUIS

I

DÉVELOPPEMENT DU LUXE PRIVÉ ET PUBLIC EN FRANCE AU TREIZIÈME SIÈCLE

L'autorité royale acquiert au treizième siècle une force prépondérante, en même temps que la patrie française s'accroît jusqu'à devenir avec une surprenante rapidité un vaste et grand royaume, le premier royaume du monde.

Le nom même de Philippe-Auguste est un signe des temps nouveaux[1]; il inaugure avec un éclat solennel l'ère des royautés protectrices des arts, et le vainqueur de Bouvines apparaît comme un Auguste du moyen âge, qui a son Virgile dans Guillaume le Breton, l'auteur de la *Philippide*, et qui lui aussi bâtit ou du moins renouvelle sa capitale. Paris est enclos, assaini, embelli, grâce

[1] Il faut reconnaître d'ailleurs que ce nom, si bien approprié au roi et au règne, vient simplement de la circonstance fortuite qui a fait naître ce prince au mois d'août.

à l'initiative du souverain. « Le bon roi se mit à une des fenestres de laquelle il s'appuyoit aucunes fois pour regarder la Seine couler... Si advint que charrette vint à mouvoir si bien la boue et l'ordure, que le roi sentit cette pueur si corrompue, et s'entourna de cette fenestre en grande abomination de cœur. Lors fit mander li prévot et bourgeois de Paris, et li commanda que toutes les rues fussent pavées, bien et soigneusement de grès gros et fort[1]. »

Environner de murs le cimetière des Innocents, établir une police mieux faite; encourager le petit commerce qui approvisionnait la ville, favoriser la propreté et l'hygiène par les fontaines et les aqueducs, c'était un grand perfectionnement où l'agréable se mêlait à l'utile, comme pour ces bains qu'on multipliait et que l'on criait dans les rues, ainsi qu'on le voit dans le petit poëme des crieries de Paris[2] :

« Seigneurs, voulez-vous baigner?
« Entrez donc sans délaier.
« Les bains sont chauds sans mentir!... »

Le Louvre est commencé. Luxe sévère! le séjour brillant des rois de France est aussi une forteresse et sert de prison. Notre-Dame de Paris s'élève et mettra deux cents ans à s'achever.—Grand moment que celui-là où l'homme partout s'affirme, dans la philosophie, dans la loi, dans l'industrie, où la sainteté même appartient à un laïque, à un roi, et cesse d'être presque un privilége d'Église,

[1] Gesta Philippi Augusti, *Recueil des Historiens de France*, t. XVII, p. 16.
[2] Composé au treizième siècle par Guillaume de Villeneuve (Barbazan, t. II, p. 276).

où l'art reste religieux, mais marque aussi davantage son caractère séculier. Sa grandeur dans cette belle époque est de sacrifier le luxe au beau. Qui serait tenté de considérer la Sainte-Chapelle comme un monument de luxe? Mais, sans proférer un tel blasphème, comment ne pas reconnaître qu'elle a son ornementation dans de charmantes mosaïques, dans des décorations picturales pleines de grâce, dans ses vitraux peints, non plus parfaits que ceux du temps de Suger, mais plus larges de dessin, plus magnifiques de couleur, et dont les médaillons variés simulent de grandes tapisseries[1]?

Les arts et le luxe utile lui-même profitent, sous saint Louis, de l'abolition des guerres privées, de la police des routes, de l'unité de la monnaie royale, enfin des règlements rédigés par le prévôt Étienne Boileau. Parmi ces métiers qui existaient dans Paris et qui furent groupés en grandes corporations, le luxe a sa place importante. Les orfèvres, dès le treizième siècle, forment une corporation puissante. Le commerce de luxe a ses rues. Dans celle qui porte le nom de Quincampoix notamment s'étalent les objets recherchés. Ce nom lui-même semble attester la fréquence des achats et l'usage perpétuel des balances. — *Qui qu'en poit, qu'est-ce que cela pèse*, telle est la question qu'on répète à chaque instant. — Contestable ou non, cette étymologie n'a rien d'in-

[1] V. *Documents paléographiques relatifs à l'histoire des beaux-arts pendant le moyen âge*, par M. Aimé Champollion-Figeac, p. 363. — Le *Dictionnaire du Mobilier* et celui *de l'Architecture*, par M. Viollet-le-Duc. — L'*Histoire de saint Louis et de son temps*, par M. Wallon, celle de M. Faure, etc.

vraisemblable. C'est là, et dans quelques autres rues, qu'on vend alors le siglaton et le cendal, les fraises à col boutonnées d'or, les tressons ou tressoirs pour la coiffure, les riches orfrois, etc. Un mercier dans un fabliau énumère ses diverses marchandises ; on voit que le luxe y a sa part :

J'ai les mignottes ceinturières,
J'ai beaux ganz à demoiselètes,
J'ai ganz forrez, doubles et sangles,
J'ai de bonnes boucles à cengles;
J'ai chainètes de fer bèles;
J'ai bonnes cordes à vièles;
J'ai les guinples ensafranées,
J'ai aiguilles encharnelées;
J'ai escrins à mettre joiax,
J'ai borses de cuir à noiax [1].

Le luxe des vêtements dans la classe riche s'était manifesté vers la fin du douzième siècle. Vers 1184, le prieur de Vigeois opposait les costumes de ce temps à ceux qui avaient cours de 1106 à 1137, « quand hauts seigneurs, comme Eustorge, évêque de Limoges, et le vicomte de Camborn, portaient des peaux de renard et de bélier, dont les petites gens aujourd'hui ne voudraient pas ». Pour ces « petites gens », pourvus de quelque aisance, la laine était fabriquée déjà en grande partie en Flandre, en Picardie, en Champagne, en Languedoc. Pour eux encore on fabriquait l'étoffe faite de coton et de fil, nommée futaine, et une sorte de mousseline du nom de mollequin qui servait à faire des guimpes de femmes. La soie était d'un usage plus fréquent. On la tissait

[1] *Le dit d'un mercier*, cité par Depping, introd. au Règl. des mét.

dans plus d'un château, sous les yeux et pour les besoins du seigneur. La corporation des fourreurs prenait une grande extension. Ceux qui ne pouvaient payer les fourrures d'Arménie et de Sibérie se rabattaient sur les peaux de renard, de chat, de lièvre, d'agneau, dont les pauvres eux-mêmes avaient leur part dans les distributions de vêtements. On goûtait les couleurs vives et brillantes comme le rouge. L'émaillerie, en se perfectionnant, abaissait déjà le prix des bijoux. On commençait à se couvrir d'orfévrerie, à rechercher les fermoirs ou broches de grandes dimensions, les boucles, les bagues, les plaques de ceinture. Le vêtement affectait de reproduire par les dessins des broderies les emblèmes héraldiques. Les cottes brodées seront la cause de dépenses folles sous le règne suivant, et on verra Philippe le Hardi se vanter que telles pièces brodées de son blason lui eussent coûté 800 livres parisis, plus de 50 000 francs d'aujourd'hui. Joinville ose l'en reprendre, et lui dire avec une courageuse franchise « qu'il aurait mieux fait d'employer cet argent en aumônes, et de faire faire ces pièces d'habillement en bon taffetas battu à ses armes, ainsi que son père avait fait. »

Ce n'est pas la seule fois que le nom de Joinville se rencontre dans ces controverses que le luxe des vêtements soulevait dès lors. Lui-même y paraît comme accusé et comme accusateur. Robert Sorbon osa reprocher au bon sire, devant le monarque et plus de trois cents chevaliers, d'être « mieux vêtu que le roi ». — « Maître Robert, répond Joinville, je ne suis mie à blâmer, sauf l'honneur du roi et de vous; car l'habit que je porte,

tel que le voyez, m'ont laissé mes père et mère, et ne l'ai point fait faire de mon autorité. Mais au contraire est de vous, dont vous êtes bien fort à blâmer et reprendre; car vous, qui êtes fils de vilain et de vilaine, avez laissé l'habit de vos père et mère, et vous êtes vêtu de plus fin camelin que le roi n'est. » Et lors je prins le pan de son surcol et de celui du roi, que je joignis l'un près de l'autre, et lui dis : « Or regardez si j'ai du vair. »

Quelle vivante peinture sous une forme familière du changement opéré dans les mœurs ! On se reproche mutuellement son luxe. Le vilain en fait un grief contre le noble qui se défend, et convainc le « fils de vilain et de vilaine » de vouloir être « mieux vêtu que le roi lui-même ». Mais quoi ! Guillaume le Breton signalait déjà sur le ton du plus vif enthousiasme ce progrès de la parure, à propos des réjouissances que faisait éclater la victoire de Bouvines : « Les villes, les châteaux, la campagne, fêtent à l'envi un succès auquel toute la nation est intéressée. Chevaliers, bourgeois, vilains, sortent de chez eux resplendissants de pourpre. On n'aperçoit que satin, drap écarlate et fin linon. Le paysan, — enivré de se voir dans la tenue d'un empereur, — se juge l'égal de toutes les puissances. Il lui suffit de s'être procuré un habit qui n'est pas celui de sa position pour qu'il s'imagine que son être est transformé. » Même langage tenu, à l'occasion du tableau que présentait Paris au sacre de Louis VIII, par Nicolas de Bray : « C'est un plaisir de voir les broderies d'or et les habits de soie vermeille étinceler sur les places, dans les rues, dans les carrefours. Les serviteurs et les servantes s'abandonnent à

la joie d'être chargés d'oripeaux, et oublient leur état de domesticité en voyant les splendides étoffes qu'ils étalent sur eux. Ceux qui n'avaient pas d'habits dignes de figurer à pareille fête s'en sont procuré de louage[1]. »

C'est ce luxe des vêtements que, par sa loi somptuaire, Louis VIII s'était proposé d'atteindre, non pas seulement pour le combattre en lui-même, mais pour l'empêcher de se mésallier. La loi de 1229 défend aux comtes et aux barons de donner plus de deux robes aux chevaliers et aux autres personnes de leur suite. (Il s'agit ici de robes qu'on *livrait* à certaines époques de l'année, d'où le mot *livrées*.) La même loi enjoignait aux fils des comtes, des barons et des chevaliers bannerets, de ne point porter de robe dont l'étoffe coûtât moins de seize sous l'aune; elle permettait aux comtes et barons d'en donner à leurs compagnons d'une étoffe qui coûtât au delà de dix-huit sous l'aune. Les écuyers domestiques ne pouvaient porter d'étoffe qui coûtât plus de six ou sept sous l'aune. On voulait que le luxe des vêtements restât un privilége de haute noblesse, et se contînt même au sein de cette classe dans certaines limites.

La beauté grave, la noblesse majestueuse du costume de ce temps, l'absolvent aux yeux de l'art. Le long habillement des nobles dames mérite à cet égard le même éloge, quoique blâmé par les prédicateurs. Pourtant les excès de la mode ont leur place[2]. La châtelaine, qui porte un chaperon de velours et un riche voile, montre

[1] Voir, pour la critique des abus de toilette dans le clergé, les *Apostrophes du moine Hélinand* (*Histoire littéraire de France*, t. XVIII, p. 96).
[2] V. *Historiens de France* (préface), ce qu'en dit un évêque de Térouenne.

son luxe par le changement même. Coiffée plus simplement le jour, elle réserve pour le soir le chapel d'or et le bandeau de métal à pierres précieuses. Les cheveux ne gardent pas toujours leur couleur naturelle, et les poëtes, qui n'aiment à chanter que les blondes, contribuent à la mode de teindre les cheveux de cette couleur, ou de suppléer aux cheveux naturels par des chevelures postiches. Sous les successeurs de saint Louis, on voit apparaître les diamants, boutons d'argent, d'or ou de perles, grands fermaux incrustés de pierreries. La toilette d'Urraque, princesse de Constantinople, dans *Parthénopex de Blois*, donne l'idée de bien des recherches : « Robe de sainet vermeil à demi-lacée, laissant voir la blancheur de la chemise, beau mantel de samit frais, fourré à petits points rouges et blancs d'hermine et de zibeline, relevé de saphirs[1]. »

Les servantes et demoiselles de compagnie se piquent-elles moins d'élégance? Nullement, et les galants troubadours leur donnent comme aux dames de sages conseils sur la toilette. Le troubadour Alexandre des Escas engage la demoiselle qui l'interroge à se lever toujours de bonne heure; lorsque sa maîtresse l'appellera, il faut qu'elle la trouve chaussée, habillée et ajustée proprement. Avant de se lacer, il faut qu'elle se lave avec soin les mains, les bras et le visage, qu'elle n'ait pas les ongles trop longs et malpropres ; qu'elle entretienne la netteté de sa tête, etc. ; ce qu'on voit doit être le plus soigné.

[1] V. *Parthénopex de Blois*, XLIX, trad. de Robert. — V. le *Chatiement des Dames*, par Robert d'Artois (*Histoire littéraire de France*, XIX).

Mais ce n'était là que le goût de parure naturel au sexe; malheureusement le vice avait aussi son luxe sous saint Louis, et les plus viles courtisanes en faisaient un impudent étalage. Vainement déjà Louis VIII leur avait interdit de porter *collet renversé*, *queue traînante*, *ceinture dorée*. Le Châtelet lui-même usait d'indulgence envers les « ribaudes ». Souvent il leur faisait rendre les robes parées, les bijoux, les « affiquets », que les sergents avaient saisis le plus souvent pour se les faire racheter.

Nous avons vu le progrès des étoffes utiles, mais combien le luxe précède ici encore ce que nous regardons comme le nécessaire! Les plus nobles dames et les plus adonnées à la parure ne portaient pas de chemise pendant la nuit, ou n'en avaient qu'exceptionnellement et pour accomplir un vœu. La vieille Gondrée s'étonne lorsqu'elle s'aperçoit qu'Euriant, sa maîtresse, gardait une chemise la nuit. Le roi Marc est ravi, quand il trouve Iseult et Tristant dormant près l'un de l'autre, de voir que: « An sa pure chemise est à suens cors remès[1] ». Mais le premier vêtement que le matin la dame, en se levant, demandait à sa camériste, était la chemise blanche plissée ou à fréseau. De la même armoire elle tirait aussi les *camises*, espèce de tunique montante à liséré d'or et à plis qui se mettait sur la robe.

Si nous rappelons ces détails, c'est qu'eux seuls peuvent faire connaître les usages qui se rapportent au luxe à chaque époque, établir les différences d'un temps à un autre; c'est aussi que la plupart se rattachent à des faits

[1] V. *Roman de la Violette*, 31. — V. Legrand, *Fabliaux*, I, 249, etc.

plus essentiels, à des symptômes plus généraux. Comment ne pas remarquer déjà comme un signe de temps nouveaux cette mobilité dans les situations et dans les fortunes, qui a toujours été un puissant appel au développement du luxe? On cite dès lors des *parvenus* de l'industrie et du négoce. Le chef d'une famille de commercants, Jean Poinlane, commençait sa carrière dans la dernière indigence. « Il courait les rues, dit Pierre de Limoges, en colportant de la viande dans un grand plat..... Devenu plus tard un des plus riches personnages de la capitale, il fit enchâsser ce vieux plat dans une monture d'or et d'argent en souvenir de sa pauvreté première ; il le gardait comme une relique et se le faisait présenter les jours de bonne fête[1]. » Le fils du même bourgeois, connu sous le nom de Jean de Paris, devint un docteur célèbre dans l'Université. Que d'autres exemples du même genre on pourrait citer encore! Une autre remarque à faire, c'est que, si de telles richesses étaient bien souvent le produit légitime du commerce de terre ou de mer, il est vrai aussi que, comme le noble pour s'enrichir avait la force et le pouvoir, le bourgeois avait l'usure. Comme toujours, ces biens mal acquis poussaient aux frivolités et aux goûts fastueux. Mais ce qui domine malgré tout, c'est le progrès.

Nous jugerions mal en effet cette société française du treizième siècle, en n'y voyant que le luxe malsain d'un certain nombre de seigneurs et de riches bourgeois des villes. Un bien-être plus solide gagnait en même temps

[1] V. Lecoy de la Marche, *Chaire chrétienne au moyen âge.*

dans les campagnes. Cette période fut pour elles la plus heureuse peut-être du moyen âge, malgré ses immenses misères. On peut établir la durée de ces temps relativement meilleurs depuis le douzième siècle jusque vers la seconde moitié du quatorzième siècle[1]. Le mobilier, le linge, la nourriture, attestent un progrès sensible dans la condition des classes rurales, qui restent d'ailleurs livrées aux assauts des famines et aux dangers qu'entraîne le manque de sécurité. Dans les villes on rencontre à la fois le luxe, certains commencement de bien-être et une affreuse misère. La *truanderie* en est la forme la plus hideuse, elle en est l'organisation constituée avec grades et hiérarchie. En face de ces somptueux costumes, de ces châteaux mieux ornés, de ces richesses naissantes de l'industrie, la France comptait plus de 2000 léproseries, qui ne suffisaient pas au traitement de ces maladies nées de la plus imparfaite hygiène et de la plus sordide saleté. Voilà les extrêmes. Le progrès général se développe entre les deux.

II

ACCROISSEMENT DU LUXE ROYAL

Tandis que le niveau commun s'élevait de la sorte, la royauté accroissait ses richesses et son éclat de représentation. Vous verrez, par exemple, qu'il n'y a nulle pro-

[1] V. H. Doniol, *Histoire des classes rurales*, 2e partie, ch. II. — Dareste, *Histoire des classes agricoles en France*, ch. VI et VII.

portion entre les *trésors* formés par les rois des siècles précédents et celui qu'un Philippe-Auguste amasse en vue des besoins publics et privés. Lorsque l'on quintuple le franc de son temps, comme il faut le faire au moins pour avoir la valeur équivalente en notre monnaie, ces réserves équivalent au chiffre de 45 635 000 francs chez un prince dont le revenu ne paraît pas avoir dépassé un demi-million. Ses legs témoignent et de sa richesse et de la possession de nombreux objets de luxe. Il lègue aux abbés et prélats, qu'il choisit pour exécuteurs testamentaires, l'équivalent de 1 350 000 francs, une quantité d'argent égale à 8 500 000 francs au roi titulaire de Jérusalem, Jean de Brienne, et aux deux Ordres du Temple et de l'Hôpital, à charge d'entretenir trois cents chevaliers de plus pendant trois campagnes contre les Sarrasins; il laisse enfin toutes ses couronnes d'or, joyaux, croix, pierres précieuses, à l'abbaye de Saint-Denis; puis des sommes considérables à sa famille, à ses serviteurs, sans oublier les pauvres et les malades[1]. Tous ces dons faits, il reste encore pour son fils Louis VIII d'immenses richesses, source d'un nouveau faste.

La magnificence et la pompe des cérémonies et des fêtes, un train de maison qui fait pressentir la monarchie pleine de splendeur des siècles suivants, font aussitôt après Philippe-Auguste, dont la cour garde une certaine simplicité, cortége à cette royauté, environnée d'une force morale et d'un prestige qu'aucun trône n'égalait en Europe.

[1] V. H. Martin, *Histoire de France*, t. IV, liv. XXIII.

C'est à ce titre que nous devons dire quelques mots du sacre comme d'une cérémonie pleine de majesté et d'éclat, qui tient intimement à l'histoire de l'ancienne royauté, et où l'union du trône et de l'autel est exprimée par de frappants symboles. Les insignes qui doivent servir à la décoration de la personne royale, emblèmes de sa puissance elle-même, soit militaire, soit civile, comme l'épée, le sceptre, la main de justice, les bottines, la dalmatique et le manteau, sont déposés sur l'autel, et c'est de la main du prêtre que le roi les tiendra. Il prête le serment, la main posée sur le saint Évangile ; l'archevêque lui ceint l'épée, qu'il place sur l'autel, où le roi ira la reprendre quelques instants après; c'est la même main qui fait l'onction sainte au monarque agenouillé, qui lui met l'anneau au doigt, et qui lui pose la couronne sur la tête[1]. Le cortége des barons, la magnificence des costumes des prêtres et des seigneurs, l'appareil religieux et guerrier, les villes déployant des pompes plus profanes au milieu des réjouissances populaires, donnent à ces splendeurs de l'inauguration des nouveaux rois une importance extraordinaire.

Nous sommes frappé de l'accroissement de ces pompes du couronnement, à partir du règne de saint Louis. Rien ne le prouve mieux que les chiffres. La couronne de Louis IX, en 1227, coûte 4333 livres 14 sous tournois. Les frais de son sacre, payés par lui-même, sur les revenus de l'archevêché de Reims, qu'il avait en régale, montent à 5053 livres 14 sous, selon Du Cange. Au

[1] V. Godefroy, *Cérémonial français*, t. I, p. 317.

mariage du même monarque, on dépense 2526 livres, y compris 112 livres « pour les musiciens »; on y voit figurer deux cuillers d'or, et une coupe, de la valeur de 62 livres, laquelle échut au boutillier. Enfin, le couronnement de Philippe le Hardi coûte 12 931 livres 8 sous 2 deniers tournois; celui de Louis le Hutin, 20 723 livres 15 sous 2 deniers; celui de Philippe le Bel, 24 500 livres[1]. Ainsi la progression est constante. Une augmentation si frappante semble exactement mesurer l'importance croissante du pouvoir royal auquel il semble que le luxe nobiliaire vienne lui-même rendre hommage. Le couronnement de Marie de Brabant, que le roi Philippe le Hardi épouse en secondes noces, montre une magnificence inouïe de costumes. Tous les seigneurs assistent à la cérémonie en habits et en manteaux de pourpre; les dames vêtues de robes tissues d'or, avec des colliers de perles et de pierres précieuses. « Toutes leurs personnes, dit la chronique de Nangis, *étaient parées comme un temple.* » D'autres cérémonies offrent le plus splendide coup d'œil. Le luxe royal au temps de saint Louis se déploie dans les solennités appelées cours plé-

[1] V. la Dissertation de M. de Wailly sur les recettes et les dépenses de saint Louis. M. de Wailly convertit ces chiffres et d'autres pour la même époque en monnaie actuelle. La valeur intrinsèque de la livre tournois, au temps de saint Louis, étant de 17 fr. 97, ou en d'autres termes la livre exprimant la quantité d'argent fin que contiennent 17 fr. 97, et la puissance de l'argent, au milieu du treizième siècle, étant estimée cinq fois supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui, on arrive aux chiffres suivants : Le sacre de saint Louis coûte 389 320 francs au taux actuel de l'argent. Celui de Philippe III coûte la somme énorme de 1 159 063 francs; le mariage de saint Louis et le couronnement de la reine 226 961 francs; la dot des filles de Louis 898 500 francs; le trousseau de la princesse Isabelle 474 765 francs.

nières, qui réunissent les seigneurs venus pour s'y acquitter envers le monarque des services auxquels ils étaient tenus personnellement. Joinville montre saint Louis assis à une table dans toute la pompe royale, pendant que le roi de Navarre mangeait à une autre. Le roi était « paré et aourné de drap d'or, en cotte et en mantel, avec ceinture, fermail et chappel d'or fin ». Derrière étaient les bons barons, messire Hymbert de Beaujeu, connétable de France, Enguerrand de Coucy et Archambaud de Bourbon, avec nombre de chevaliers en cotte et drap de soie, et quantité d'huissiers, d'armes et de salle, appartenant au comte de Poitiers portant ses armes. « Et j'ai ouy dire à plusieurs de la compagnie que jamais ils n'avoient vu tant de surcotz ne d'autres garniments de drap d'or à une feste, comme il y avoit à celle-là. » — « La reine Blanche dînait dans une autre partie du cloître, servie par le comte de Boulogne, qui fut depuis roi de Portugal. Plus loin on avait établi les cuisines, les bouteilleries, les panneteries et d'autres services. Pendant le festin, les hérauts d'armes versaient sur le peuple des hanaps remplis de monnaie, en criant : Largesse! largesse! Puis les princes distribuaient les joyaux qu'ils avaient portés. »

Le train de vie ordinaire du roi de France accuse les mêmes progrès de la représentation. Notons d'ailleurs que la royauté en a toute la charge, en ce temps où l'impôt est encore si loin d'avoir reçu ses principaux développements. L'entretien de *l'ostel du roi*, c'est-à-dire la dépense personnelle du souverain, celle de sa maison et de sa famille, sont encore à peu près à cette époque

la seule charge de la couronne. Une ordonnance de saint Louis, en 1261, est le plus ancien des documents qui règlent l'hôtel du roi; elle en donne l'organisation complète. C'est une date dans l'histoire du luxe royal en France. Cherchons-y les départements qui divisaient l'hôtel, et que plus tard on appellera les *six offices* et les *six métiers de l'ostel du roi*[1].

Ce qui appartient au luxe d'abord, quant au personnel, va nous montrer d'une manière saisissante déjà les éléments essentiels de cette maison royale, embryon des organisations énormes qui formeront la maison du roi sous Louis XIV et sous Louis XV.

La *chambre* a quatre chambellans dont un de création récente, avec des valets de chambre en nombre indéterminé ; quelques serviteurs, désignés par leurs noms et par leurs fonctions, tels que Pierre de la Brosse, chirurgien et valet de chambre ; Des Guettes, barbier.

La *panneterie* comprend un maître pannetier, puis d'autres pannetiers, parmi lesquels celui du four ; le clerc de la panneterie ; des sommeliers des nappes ; quatre porte-chapes ; l'*oublier*, pour faire les oublies (sorte de pâtisserie légère très en usage au moyen âge) ; la lavandière des nappes et le charretier de la panneterie.

L'*échansonnerie* se compose d'un maître échanson et d'échansons ordinaires, de deux clercs de l'échansonnerie, du madrenier, de quatre sommeliers, cinq barilliers, quatre boutiers, du charretier des boues, du potier pour le service des pots, de deux porteurs d'eau

[1] Nous empruntons ces détails au savant ouvrage de M. Vuitry : *Études sur le régime financier de la France avant* 1789, 2e étude, ch. VII.

pour le *camérier*, parce que, dans tous les offices de l'hôtel, on distinguait le service du roi, qu'on appelait la *bouche*, du service des gens de l'hôtel ou du camérier.

La *cuisine* paraît être le plus important des six départements; elle occupe trois *queux*, désignés par le nom de ceux qui sont en fonction, d'autres queux, sans indication de leurs noms et de leur nombre, et des aides de cuisine; quatorze hasteurs ou rôtisseurs, treize pages de cuisine, quatre souffleurs; le garde-manger (*custos ciborum*), deux huissiers, deux charrettes de cuisine, la charrette du dîner; deux saussiers; un officier chargé des écuelles; enfin, suivant le texte de Clérambault[1], l'aumônier, dont la mention dans ce département s'explique par l'usage alors suivi de donner aux pauvres la desserte des tables. On trouve encore dans le service de la cuisine un clerc, un poulailler, le furonneur pour avoir soin des furets, le poulailler du commun, le pâtissier, le pêcheur, l'oiseleur, et même dix petits hémeriaux.

La *fruiterie* n'exige qu'un fruiteur et la charrette du fruit.

[1] M. Vuitry ajoute cette remarque en note : « On pourrait, à la rigueur, faire remonter plus haut l'établissement de l'hôtel du roi, et s'appuyant sur un document de 1231 que Clérambault a également conservé et qui est intitulé : « Pallia militum, clericorum, altiorumque gentium hospitii do-« mini regis Ludovici, ad terminum Pentecostes 1231. » On compte, dans cette pièce, comme faisant partie de l'hôtel, 43 chevaliers et 27 clercs, tous des plus grands noms de l'époque. Viennent ensuite 19 sommeliers, 11 écuyers, 2 maréchaux, 17 valets de chevaux, 12 archers, 4 veneurs et leurs 5 valets, 2 oiseleurs, 2 fureteurs, 6 sommeliers de panneterie, 16 chevaucheurs, 6 sommeliers de l'échansonnerie, 4 fruitiers, 7 huissiers, 6 valets de chiens, 24 arbaletriers et 21 gens d'armes. » — On voit assez la part que les besoins de luxe occupent dans ce personnel.

L'*écurie* a des écuyers et des maréchaux dont le nombre n'est pas fixé, et elle comprend l'office de la fourrière avec ses cinq valets, un sergent de l'eau et des aides.

Toutes les personnes qui faisaient partie de l'hôtel du roi recevaient, les unes des gages et des livraisons, les autres seulement des gages, d'autres enfin, des livraisons seulement en vivres, luminaire, foin ou maréchallerie pour les chevaux, etc. L'ordonnance de 1261 fixe les gages les plus élevés à 6 sous par jour (109 livres 10 sous pour l'année), et les plus bas à 3 deniers par jour (4 livres 11 sous 3 deniers pour l'année).

Les dépenses matérielles l'emportent sur celles du personnel dans ces frais d'entretien de l'hôtel du roi. On le voit par les constatations qu'a faites M. de Wailly dans sa Dissertation sur les recettes et les dépenses de saint Louis, d'après les tablettes de cire conservées au Trésor des chartes. On y trouve notamment les harnais et les chevaux, les robes et les fourrures du roi, les robes et les manteaux qu'il était dans l'habitude de donner à certaines personnes. Les distributions aux pauvres, les *pitances* figurent d'ailleurs aussi pour une part importante dans ce budget des dépenses du saint roi, qui repoussait la pompe pour lui-même, ou ne l'admettait que comme un devoir, peut-être comme un ennui et comme une épreuve de la royauté.

Ce qu'il y a de plus important ici, c'est le développement de ces grands offices de la couronne qui ajoutèrent tant au lustre de la royauté, et qui ennoblirent des titres de domesticité attachés le plus souvent à des services tout

matériels. Il faut se faire une idée des mœurs féodales pour comprendre qu'une haute dignité se soit attachée à ces titres de pannetier, d'échansonnier, etc. Servir était alors était une fonction et un privilége. Certains barons avaient héréditairement ce *droit* personnel de servir le roi; ils étaient payés par l'honneur ou par des redevances en nature; d'autres devaient l'exercice de leurs fonctions à des priviléges inhérents aux terres qu'ils possédaient. Le grand sénéchal, qui remplit la plus haute fonction militaire jusqu'au treizième siècle, malgré son titre qui semble énoncer des fonctions purement civiles, était désigné en latin sous le règne même de Philippe-Auguste par le mot de *dapifer*, celui qui porte les mets. Aux repas de cérémonie, il était le premier qui reçût le plat, qu'il faisait passer par les mains du comte ou maire (major) au roi et à la reine. Il demandait l'eau aux chambellans pour laver les mains du roi, etc. Il avait la haute main en tout temps sur la table royale, ce qui ne l'empêchait pas d'exercer un commandement supérieur dans l'armée. Le sénéchal ordinaire du roi, de moindre rang, servait le prince à table, portant une baguette blanche à la main et sur la tête une couronne de roses[1]. Le *connétable*, qui succède sous Philippe-Auguste aux attributions du grand sénéchal, n'avait été d'abord que l'intendant de l'écurie du roi, *comes stabuli;* il y eut des connétables tranchants à la table du monarque, qui étaient en même temps chefs de compagnies militaires; cette dignité devait devenir la première de l'État, illus-

[1] V. Ducange, Glossaire, *Senescallus*.

trée par le nom de Montmorency. Saint Louis créa le titre de maître d'hôtel pour Arnould de Wissemale, qui fut alors chargé du service de la table. On sait d'ailleurs comment ces divers grands officiers finirent par inféoder des corps de métier entiers, comment les boulangers dépendirent du pannetier, les ouvriers pour les meubles et les vêtements du chambrier, etc.[1]. Chacun de ces hauts fonctionnaires, qui faisaient partie du luxe royal, déploya le sien aussi, eut un grand train de maison : le faste royal commençait déjà à avoir des satellites. Le premier de tous fut cette grande féodalité princière qui au siècle suivant reproduira tous les traits du luxe monarchique.

[1] V. Delamarre, *Traité de la police*, t. I, p. 148.

CHAPITRE IX

COUP D'ŒIL SUR LES NATIONS ÉTRANGÈRES DU ONZIÈME AU QUATORZIÈME SIÈCLE
ANGLETERRE, ALLEMAGNE ; ITALIE ET FLORENCE

I

L'ANGLETERRE ET L'ALLEMAGNE

Nous jetterons un rapide coup d'œil sur les peuples du Nord les plus avancés alors, en insistant davantage sur l'Italie et Florence. L'Italie, en effet, Florence surtout, à la même époque, ne se bornent pas à déployer un luxe de beaucoup supérieur à celui des contrées septentrionales qu'elles regardent comme des pays barbares : elles influent par leurs arts et leurs produits raffinés sur les nations européennes, restées en communication fréquente avec ces brillants foyers de civilisation. Un tel tableau n'en serait pas moins trop incomplet, s'il omettait des peuples appelés à tenir une place aussi importante que l'Angleterre et l'Allemagne dans le mouvement de la civilisation européenne.

L'observation a d'autant plus de portée pour l'Angle-

terre que le onzième siècle marque dans son état social une révolution qui se poursuivit dans les siècles suivants. L'influence exercée notamment sur le luxe par la conquête normande fut véritablement décisive. Nulle cour n'approchait de celle des ducs de Normandie ; aucune n'étalait de plus superbes costumes et de plus riches ornements. Hâtons-nous d'ajouter que ce luxe lui-même était à beaucoup d'égards le signe de progrès plus sérieux. Les conquérants apportèrent avec eux des idées plus avancées en législation, des arts plus complets, une force d'organisation qui se substituait à l'anarchie, enfin un esprit nouveau qui peut s'appeler déjà à bien des égards un esprit de civilisation. L'Angleterre y gagna d'avoir un gouvernement plus fort et plus concentré [1], et la royauté développa son éclat en même temps que sa puissance. On vit aussi se constituer une riche aristocratie et une église opulente. La spoliation mit aux mains des vainqueurs les éléments du luxe. Les chefs se partagèrent terres et trésors. Les simples vassaux reçurent de l'argent, des maisons, des meubles, etc.

Guillaume le Conquérant apportait avec lui dans le pays saxon l'architecture d'un caractère original qui avait cours dans le duché de Normandie. L'église de Cantorbéry rebâtie, décorée avec magnificence, date de son règne, et reçoit de nouveaux embellissements sous celui de ses deux fils. York, Lincoln, Rochester, Durham, Bristol, et d'autres villes, voient, en moins d'un siècle, s'élever leurs magnifiques cathédrales, tellement que les

[1] V. Michelet, *Histoire de France*, t. II, liv. IV, ch. II, et la plupart des historiens qui ont apprécié les résultats généraux de la conquête.

historiens de l'art architectural font remarquer qu'aujourd'hui, sur vingt-deux cathédrales qui subsistent en Angleterre, il y en a quinze qui conservent encore des parties considérables de leur construction normande. Les Saxons avaient bâti d'après les traditions dégénérées et altérées laissées dans l'île par les Romains. Leurs constructions étaient grossières. Les Normands eurent donc tout à faire, et durent expédier jusqu'aux pierres de taille françaises. Ils introduisirent une part de luxe décoratif dans ces grandes œuvres. Constatons-la sans l'exagérer : elle y est réglée non-seulement par l'austérité du christianisme, mais par le génie de la race. C'est un fait que les monuments religieux étaient moins ornementés en Normandie même que dans le Midi : les chapiteaux et les parties décorées étaient elles-mêmes moins riches[1]. En Angleterre, la simplicité, plus grande encore, exclut le plus souvent les feuilles élégantes et variées, les figures d'hommes et d'animaux; les ornements inanimés règnent presque seuls et se montrent en petit nombre. Au treizième siècle, le style ogival, en succédant à ce style normand, reste fidèle à cette chasteté d'ornementation. L'absence de vie, faute de représentations animées et humaines, contriste même dans ces monuments si imposants, comme dans l'admirable cathédrale de Salisbury; et, lorsqu'au quatorzième siècle l'ornementation deviendra plus luxueuse, les vitraux peints se feront encore presque toujours regretter dans ces églises.

C'est dans les habitudes au contraire que le luxe

[1] V. Vitet, *L'art du moyen âge en Angleterre* (*Études sur l'art*, t. II).

normand devait surtout pénétrer. C'était un vieux défaut des Normands que ces goûts de somptuosité et de relâchement constatés par Orderic Vital dans sa chronique. Il accuse Robert Courte-Heuse, duc de Normandie, de scandaleuse mémoire, d'avoir introduit en France les modes extravagantes[1]. « C'est lui, dit-il, qui souffrit le premier que les jeunes gens dont il faisait sa compagnie affectassent la mise des femmes ; il approuva que des chevaliers parussent devant lui la nuque chargée de frisures, et le corps enveloppé de vêtements qui balayaient le carreau. » En général, ces chefs normands sont représentés enclins à toutes les vanités. Ils sont beaux parleurs, pleins d'ailleurs de spirituel entrain dans leurs repas. Ils se vantent d'aimer ce qu'il y a de plus recherché et de plus cher, et un de leurs princes va jusqu'à refuser un vêtement fort beau, dit la chronique, mais qui ne lui paraissait pas coûter assez cher. On voit s'établir, dès Henri Ier, les « bottines à pointes recourbées » et les souliers « en queue de scorpion ». Les manteaux et les tuniques sont bordés de fourrures du plus grand prix. Un évêque de Lincoln fait hommage à ce roi d'un manteau de fourrure noire tachetée de blanc, qui revenait à cent livres sterling. Les longs cheveux et les vêtements flottants sont signalés dans les prédications comme des abus de ce temps, et le même Henri Ier livre sa longue barbe aux ciseaux de l'évêque de Seez, qui venait de prêcher contre cet usage,

[1] Liv. X et XI. On y trouve d'autres indications sur les coutumes, les modes.

et qui se chargea lui-même devant toute l'assistance de faire tomber du menton royal l'ornement incriminé.

Bien que nous ayons reconnu l'existence d'un luxe saxon à l'époque de la conquête, nous n'hésitons donc pas à affirmer que les raffinements d'une civilisation plus avancée sont une importation des conquérants normands. Facilement le costume achèverait d'en donner la preuve par de nombreux accessoires ou ornements inconnus avant eux, par une quantité de modes qui ne se concilient qu'avec la richesse, comme ces manchettes, lesquelles pendirent du poignet jusqu'aux talons, les bordures dentelées qui décorèrent le surcot, les rubans qui ornèrent les longues nattes des cheveux; tels furent aussi les vêtements de soie, le fin linge qui venait de la Flandre, et, dans un autre genre, les splendides services d'or et d'argent, les raffinements de la cuisine, qui portèrent même les conquérants à prélever sur les terres comme redevance des oiseaux recherchés pour les tables. Aussi avide et plus gourmet que le Saxon, le Normand rechercha le paon, la grue, mets alors estimés, la hure de sanglier, le pain d'une qualité exquise, le *panis piperatus*, espèce de gâteau épicé, composé de fine fleur de froment, le *simnal* et le *wasted cake*, gâteau qu'on voit souvent paraître sur les tables aristocratiques, les vins épicés, l'hypocras, le pigment, le morat, le *meat*. Ce sont aussi les Normands qui introduisent la chasse au faucon, la plupart des jeux dispendieux, la passion des beaux chevaux. Les *courses* sont, dès le douzième siècle, le divertissement favori de l'aristocratie anglaise. Les *jockeys* apparaissent déjà sveltes,

rapides, brillamment costumés. Les barons aiment avec frénésie les combats de taureaux. D'autres témoignages de leurs goûts somptueux se montrent dans l'embellissement des villes. Londres prend, dès le douzième siècle, l'aspect d'une capitale. Le confortable, goût inhérent à la race, s'y joint même dans une mesure plus considérable qu'ailleurs. On trouve des aqueducs, des égouts, des habitations en grand nombre, pourvus des choses essentielles, et, sur les bords de la Tamise, des *tavernes*, dans lesquelles affluent le gibier, le poisson, tous les comestibles.

Les développements de luxe utile ou dangereux suivront leurs progrès aux siècles suivants d'une manière assez semblable à ce qui se produit en France. Cette analogie est même frappante à une époque où il semble que les relations moins rapides et moins fréquentes devaient davantage isoler les nations dans leurs habitudes. Mais les cours, encore plus que les peuples, étaient en communication perpétuelle, et comme ce sont les cours surtout qui font le luxe et les modes, une certaine uniformité ne tarde pas à s'établir. Elle laisse place sans doute à quelques diversités originales, mais secondaires, et presque toujours, à des intervalles qui se suivent de près, le spectacle présente les mêmes traits essentiels. La longue période des Plantagenets en est la preuve éclatante. Au quatorzième et au quinzième siècle, les deux nations aux prises ne s'imiteront pas moins quant aux modes, d'autant plus que le roi d'Angleterre élèvera aussi la prétention d'être le vrai roi de France. Comment ne pas marquer pourtant quelques particularités intéressantes qui

regardent l'Angleterre? On est déjà frappé du progrès de ses manufactures, qui contribuent à alimenter le luxe aristocratique. Édouard III fait appel aux tisserands et à des artisans étrangers de presque toute sorte et les encourage par des priviléges. Il prohibe quantité de produits de luxe comme de denrées nécessaires, laines, tapisseries, soieries. L'orfévrerie et la joaillerie, si recherchées en France, ne le sont pas moins vivement en Angleterre. De superbes tables d'or, estimées à 250 000 francs de notre monnaie, sont offertes au roi Richard II et à la reine Anne, lors de leur entrée triomphale à Londres, etc.

On observe encore la même marche qu'en France dans l'art de dorer les métaux, de les incruster, de tailler, monter, enchâsser les pierres précieuses. L'horlogerie présente des perfectionnements particuliers dès la fin du treizième siècle, et la première horloge sonnant les heures fut placée dans l'ancien clocher de la tour de la ville de Westminster; une autre, placée en 1292 dans le clocher de Cantorbéry, coûta environ 400 livres sterling. La fabrication des montres se répand un peu plus tard dans la population aisée.

Au treizième siècle, le riche et célèbre monastère de Saint-Alban conservait encore son école d'orfévrerie. Le trésor de l'église de Saint-Paul de Londres, dont on possède un inventaire dressé à la fin du douzième siècle, contenait un grand nombre de pièces d'orfévrerie fort remarquables. Sans doute on ne trouve pas dans l'orfévrerie anglaise un nom comme celui de saint Éloi, une influence comme celle de Suger : mais les œuvres sont

nombreuses et brillantes. On conserve à la tour de Londres une *ampoule* qui date du douzième siècle. Plusieurs abbayes anglaises possédaient à cette époque de très-riches trésors. La seule église de Wolsingham, dans le comté de Norfolk, en avait un qui n'est pas évalué à moins de six millions de notre monnaie. L'abbaye de Saint-Alban, par une autre similitude avec la France, comptait des orfévres parmi ses moines, et il paraît avéré que l'un d'eux, nommé Anketill, laissa de nombreux élèves. Les artistes irlandais montraient une originalité particulière dans la construction des châsses : la tradition celtique et l'art nouveau se combinaient heureusement sous leurs mains pour former des œuvres d'une grande richesse et d'un fin travail, avec des ornements niellés[1].

Il ne serait pas difficile non plus de constater plus d'une fâcheuse ressemblance entre les rois d'Angleterre et les rois de France dans la manière dont ils faisaient argent de leurs bijoux. Édouard III hypothéquait à des marchands ses joyaux et sa couronne même ; Henri V, au siècle suivant, engageait au maire et à la commune de Londres son grand collier, appelé le *Persan*.

L'Angleterre continuera à offrir jusqu'à la fin du moyen âge une orfévrerie digne d'une haute estime. De très-beaux produits anglais se rencontrent dans les trésors de nos rois. Cet art se développe encore plus tard sous des formes modifiées par la Renaissance, et le plus grand centre de l'orfévrerie anglaise, Norwick, produira des artistes éminents, tel que Pierre Peterson, célèbre au temps d'Éli-

[1] F. de Lasteyrie, *Histoire de l'orfévrerie : Angleterre*. — Vitet, *loc. cit.*

sabeth. La Réforme fera perdre de son éclat à ce luxe décoratif, qui déserte les églises en partie avec les autres arts, mais l'accroissement de l'industrie et du commerce favorisera l'orfévrerie profane dans des proportions étendues.

Malgré des mœurs plus rudes, l'Allemagne a aussi sa part de luxe dans cette période qui commence au onzième siècle. Pour elle autant que pour la France, Charlemagne avait été le grand promoteur des monuments religieux. Malgré quelques bizarreries de goût, les églises de Mayence et d'Hildesheim ne furent pas moins remarquables par leurs richesses que les nôtres, et l'on put voir dans la première de ces églises pendant des siècles un crucifix colossal en or massif, dont l'intérieur était rempli de reliques montées de pierres fines. Combien d'autres témoignages d'un luxe religieux décoratif très-avancé, comme les portes de bronze de plusieurs cathédrales, les sculptures en ivoire et sur bois! Au douzième siècle, la sculpture sur pierre orne les portails, les murs du chœur, les chaires, les monuments funèbres. Les miniatures des manuscrits sont recouverts de pierres précieuses ou de sculptures en ivoire, et l'on trouve aussi des spécimens de tapis brodés et tissés.

Le luxe en Allemagne se développe avec les accroissements du pouvoir monarchique et toutes les circonstances générales qui ont l'effet de favoriser la richesse. Sous les Ottons[1], il est secondé par les importations des Latins et le voisinage des Francks. « Pour honorer les reliques de

[1] V. Zeller, *Fondation de l'empire germanique*, ch. XIII. L'auteur cite sur les arts Dithmar, t. II, ch. IV. — V. aussi sur la société germanique J. Schew, trad. par Tissot; sur l'orfévrerie, F. de Lasteyrie, *loc. cit.* : *Allemagne*.

saint Maurice, venues de Ratisbonne, et de saint Innocent, empruntées à la Bourgogne, Otton le Grand fait apporter de loin les colonnes de marbre, l'or et l'argent, et décore ainsi, aux bords de l'Elbe, à Mersebourg, au milieu des marais, l'église qu'il avait promise pour la victoire remportée sur les Hongrois. Le frère d'Otton, l'archevêque Bruno, élève, à Cologne, l'église de Saint-Pantaléon. L'influence de l'Italienne Adélhaïde et des rapports entretenus bientôt par Otton, devenu empereur, avec la cour de Constantinople, sont sensibles dans ces progrès d'un art que la terre allemande ne connaissait point, même à Quedlinbourg, à Meissein et à Memleben, pays, il y a quelque temps encore, tout sauvage[1]. » La magnificence personnelle d'Otton le Grand semble d'ailleurs vouloir rappeler celle de Charlemagne.

Les raffinements de la vie commencèrent sous cette dynastie à se répandre avec la sécurité relative et avec les importations du commerce. On vit reparaître les marchandises du Levant, les épices, les étoffes de soie. On fabriqua à Ratisbonne des étoffes de coton et de laine rouges, et la reine Mathilde, selon les expressions de Dithmar[2], avait appris d'une abbesse à travailler de ses mains, en même temps qu'à lire les livres sacrés, « *sacras lectiones et manuum operationes* ».

Les découvertes des mines d'or et d'argent du Hartz, jointes à celles que l'Allemagne possédait, vinrent enfin développer le luxe en bien et en mal. On en signale les progrès à la fin des Ottons, mais ces germes d'un luxe né

[1] Zeller, *loc. cit.*, p. 358.
[2] Idem, *ibid.*, p. 363.

principalement de l'opulence et de la puissance de l'Église devenue féodale et politique se développent surtout sous la dynastie suivante, celle des Hohenstaufen (1134-1254), avec une civilisation plus brillante. Quelle place, même sous ce rapport, occupe alors en Allemagne et dans le monde un Frédéric Barberousse! Quel amour pour les arts! Quelle protection étendue sur les sciences! Quels priviléges accordés à ceux qui fréquentent les écoles! Combien enfin les expéditions des Hohenstaufen en Italie ne doivent-elles pas contribuer à mettre l'Allemagne en harmonie avec les arts et le luxe du Midi!

Au reste vous retrouverez ces analogies que nous avons signalées. Ce sont, sauf quelques nuances, les mêmes meubles, bahuts ornementés, fauteuils sculptés, lits surmontés de dais à rideau; c'est un développement semblable des belles orfévreries religieuses et profanes. Les hanaps forment au moyen âge une partie notable du luxe de ce mobilier germanique. On buvait beaucoup partout, mais nulle part autant qu'en Allemagne. Ces hanaps des chevaliers contiennent de trois à quatre litres, et les manoirs riches ont en outre une quantité de coupes d'or, d'argent, de cristal, artistement travaillées. C'est encore, comme chez nous, la vie aristocratique avec ses chasses, ses belles armures, ses jeux de dés, ses festins. Les seigneurs recherchent les vins, non-seulement du Rhin et d'Alsace, mais de préférence ceux de France, d'Italie, surtout de Grèce. Les femmes ne dédaignaient pas ces boissons rares et chères d'un goût relevé, non plus que les modes souvent empruntées aux pays voisins. Il arrive plus d'une fois à nos voisins d'invoquer l'histoire pour reprocher aux Fran-

çais leur légèreté ou leur corruption. On est donc en droit de rechercher s'ils valent mieux que nous dans ces siècles du moyen âge. Il est parfaitement certain que les hommes et les femmes portent des couleurs voyantes et bigarrées, qui font de ces costumes une chose très-bouffonne. Les vêtements mi-partie atteignent en Allemagne au comble du mauvais goût et de la prétention. On voit des hommes bariolés avoir une manche bleue et une autre verte, une partie du haut-de-chausses jaune et l'autre rouge. La galanterie ne fait pas non plus défaut à ces costumes allégoriques : les couleurs ont un langage; le vert exprime une tendresse naissante; le blanc, l'espoir d'être accueilli favorablement, etc. Cette signification symbolique de la parure est une des curiosités sentimentales des mœurs germaniques. Au reste, ce sont les mêmes surcharges de joaillerie, et pour les femmes les mêmes nudités, les mêmes abus, les mêmes ridicules : si cela n'est pas pire que chez nous, c'est certainement moins élégant. Tout le confirme, les développements utiles du luxe sont les mêmes en Allemagne que chez nous, après les croisades : mais comment nier que les mêmes vices donnent lieu aux mêmes reproches de luxe et de corruption que chez les autres nations? Arrivons à l'Italie.

II

L'ITALIE; SON ROLE DANS LE LUXE AU MOYEN AGE; LE LUXE A FLORENCE

Excudent alii spirantia mollius æra...: Tu regere imperio populos... memento. Les termes de l'oracle doivent être renversés. L'Italie ne peut plus parler de domination. Devenue la proie de l'étranger, déchue de toute influence dans le conseil des nations, sans force matérielle, elle n'a plus qu'une force morale, immense, il est vrai, la première du monde au moyen âge, celle de la papauté. Mais ce sceptre des arts, que Virgile décernait à d'autres, il lui appartient désormais sans conteste... Les *marbres* s'animent sous ses mains (*vivos ducit de marmore vultus*); l'airain respire (*spirantia æra*) par la vertu de ce génie assoupli, transformé. La peinture lui doit ses brillantes origines et bientôt ses premiers chefs-d'œuvre. L'Italie du moyen âge a l'élégance de la vie privée; elle a tout l'éclat des fêtes; elle tient le plus haut rang par le nombre et la beauté de ses monuments. Par les lettres, par les sciences, par l'industrie même, elle marche à l'avant-garde. Elle répand sur le monde européen les produits de l'Orient. Ses communes sont des républiques importantes par la vie politique et le commerce maritime. Ses palais eux-mêmes sont des musées. Sa corruption raffinée ne fait pas malheureusement moins école que ses arts. Elle livre contre leur or aux aristocraties voluptueuses ses

parfums les plus enivrants, elle prête à la politique sans scrupule des cours ses poisons les plus subtils, comme elle leur prêtera plus tard ses sophismes les plus dépravés. Sa poésie offre le même mélange de grandeur morale et de raffinement sensuel : ici Dante, là Boccace ou Arioste.

Que l'Italie garde et accroisse le dépôt de luxe profane avec ses républiques commerçantes, Venise, Gênes, Pise et, on va le voir, Florence, de même qu'elle développe avec Rome les monuments et les arts religieux, qui pourrait s'en étonner? Outre la beauté du climat, qui rend la vie plus facile, plus portée aussi aux plaisirs élégants, elle jouit d'avantages sociaux que n'avaient pas les autres contrées; elle a le privilége d'une meilleure administration dans ses villes, d'une liberté plus grande, d'une législation plus éclairée, d'un système économique plus favorable au progrès de la richesse. La liberté du travail, moins gênée qu'ailleurs, même quand elle subit d'excessives entraves, se manifeste quelquefois avec toute sa vigueur dans les libres corporations de la laine et de la soie, à Florence ou à Milan. Nulle part le commerce maritime ne dispose de plus de ports de premier ordre, de plus vastes entrepôts, et si, comme dans le reste de l'Europe, la richesse présente des priviléges excessifs et peu justifiés, elle est pourtant distribuée avec plus d'équité, et l'aisance, mieux répartie, est aussi plus générale. Les mœurs privées sont moins farouches, malgré les perfidies et les crimes de la politique, les lumières sont plus communes. Le luxe, né de l'industrie, n'exclut pas enfin le plus remarquable

développement de l'agriculture, placée sous le régime du métayage, régime arriéré aujourd'hui, mais éminemment favorable dans l'absence de capitaux suffisants. Pour le paysan italien[1], point de glèbe asservissante; une liberté qui, grâce au partage du revenu agricole, ne dépendait pas absolument d'un salaire. Le luxe est dans une certaine mesure préservé des trop grands excès par ce développement de la richesse foncière. L'art agricole multiplie dans les terres à blé les industrieux assolements et les irrigations fécondes. Il crée en même temps les travaux qui empêchent les eaux d'entraîner les terrains montueux où croissent les vignes et les oliviers. Nulle part on ne trouve de villages et de bourgs plus nombreux, plus peuplés, plus remplis d'habitations solides, commodes, élégantes même, des villes où l'activité humaine se déploie sous plus de formes. Donnez même à ces élégances le nom de luxe, par comparaison à des habitudes ailleurs plus grossières; mais avouez que ce luxe, quel qu'il soit, s'allie du moins ici à d'intelligents et de laborieux efforts au sein de la classe des riches.

Florence résume, en Italie, avec un éclat particulier, le luxe civil et profane de cette longue période du moyen âge. Elle est en partie le berceau de notre luxe et de nos arts. Centre brillant comme Athènes, exigu par l'espace, sans égal par le rayonnement!

Ce que fut Florence depuis l'époque où j'ai mené cette peinture du luxe, nous allons le voir en poursui-

[1] V. sur ce régime économique et ses effets l'*Histoire des Républiques italiennes*, par S. de Sismondi, t. II.

vant ce tableau jusqu'au quatorzième et au quinzième siècle; nous ne craindrons même pas d'anticiper sur la France, car la France emprunte alors à l'Italie bien plus qu'elle n'est en état de lui rendre alors.

C'est bien une Athènes, en effet, à laquelle rien ne manque de ce qui peut représenter la grandeur de la civilisation! C'est à Florence que la poésie naît avec le Dante, les beaux-arts avec Michel-Ange, la politique avec Machiavel, les sciences avec Galilée. Florence est en tout la première en date.

Avant d'arriver à l'indépendance[1] Florence devait passer sous le joug de la domination étrangère. Mais l'éclat matériel n'abandonne jamais cette ville dans les temps calamiteux. Même la domination allemande se montre jalouse de se parer des couleurs et comme de la livrée de la civilisation italienne. Faste parfois grossier, orgueil de conquérants qui se jettent sur les jouisssances et sur les insignes éclatants du pouvoir, mais qu'accompagne pourtant un certain développement d'art et d'industrie! Ne le voit-on pas sous ces margraves de Toscane du dixième et du onzième siècle, fastueux et cupides, qui tuent pour avoir des trésors? Ces nouveautés étrangères, convoitées ou savourées, les exaltent, les enfièvrent, les rendent cruels: « Un Allemand devenu Italien, avait-on coutume de dire, est un diable incarné. » Sous tel de ces règnes, les femmes en furent réduites à cacher leurs

[1] Nous renvoyons, pour bien des détails comme pour l'appréciation sur l'ensemble de l'histoire de cette république, à l'*Histoire de Florence* de M. Perrens. Des recherches neuves et intéressantes recommandent cet important ouvrage où nous puisons de précieuses indications.

bijoux : c'est ce qu'on vit sous un Hugues de Provence (926). Parfois pourtant ces beaux pays trouvent quelque compensation de ces actes tyranniques. Les empereurs agrandissent le territoire de Florence. Ils embellissent de monuments cette ville qu'aiment à visiter les Otton, mêlant à ces créations les excès d'un luxe ruineux. Dans la première moitié du onzième siècle, on verra un margrave, Boniface, dans sa petite cour de Lucques, se livrer à de ridicules extravagances. Nous lisons, par exemple, que les chevaux du margrave étaient ferrés d'argent avec des clous mal rivés, afin que les fers, restant sur la route, marquassent les lieux qu'il avait traversés. Dans ses festins affluent les mimes et les jongleurs, et non-seulement on ne mange que dans la vaisselle d'argent, mais les seaux avec lesquels on tirait le vin sont du même métal précieux. Ce personnage qui vise à l'effet envoie à l'empereur je ne sais quel présent dans un char d'argent traîné par deux bœufs. Stupides caprices de magnificence par lesquels croyaient se grandir ces petits despotes!

Pour les industries de luxe comme pour les arts, comment ne pas rendre hommage à l'initiative de la cité florentine au moyen âge? Des corporations puissantes surent donner à des produits comme la laine et la soie un caractère d'élégance et de variété. Avec quelle admirable habileté, avec quelle invincible persévérance les Florentins arrivèrent, par la création du crédit, grâce à l'art des changeurs, à ajouter à la puissance du commerce maritime! Toute une noblesse allait sortir de ces grandes corporations, qu'on voit employer souvent, au

quatorzième siècle, plus de trente mille artisans et ouvriers. L'importance politique devait naître pour leurs chefs de leur influence sur une si nombreuse clientèle et de l'accumulation des richesses. Leur concurrence tint bientôt en échec l'Ordre religieux des *Umiliati*, voué dès longtemps au commerce de la laine. Florence l'emporta par ses brocarts d'or imités de l'Orient sur ses nombreuses rivales italiennes. Elle y joignit l'industrie des velours qui trouva un important débouché à Montpellier, à Lyon, à Avignon. Ainsi la France subit de nouveau l'influence de ces belles importations italiennes, dont elle avait connu l'engouement dès le temps de Charlemagne.

La question du luxe prend à Florence dès la fin du treizième siècle un caractère politique. Un de ses maux était le désaccord entre les arts. Attaqués par la noblesse, les arts majeurs étaient jalousés en bas et mal secondés par les arts mineurs. Entre ces aînés et ces cadets d'une même famille, il n'y avait pas seulement inégalité de richesse : leurs vues, leurs intérêts, étaient différents, même opposés. Les uns auraient sacrifié leur dernier florin pour prendre Livourne ou Porto-Pisano. Ils faisaient la guerre au luxe privé, afin d'avoir plus d'argent pour les entreprises militaires. Ils tenaient par-dessus tout à l'alliance des Lucquois. Ils ne voulaient pas que Gênes, Venise et les Lombards, prissent trop d'avantages[1]. Les autres, indifférents aux entreprises, aux négociations lointaines du trafic et de la politique, souhaitaient le luxe pour en vivre, et les fêtes pour s'en divertir. Ces

[1] Perrens, *Histoire de Florence*, t. II, ch. III, et t. III, passim.

palais, ces villes, ces églises monumentales, c'est leur argent qui les construisait et les ornait. La guerre suspendant fêtes et travaux, ils avaient la guerre en haine. Ils trouvaient un puissant appui auprès des femmes amies du luxe, constamment prêtes par tous les artifices à éluder les lois tyranniques qui prétendaient régler et réduire outre mesure leurs ajustements. Un jour ou l'autre, les grands devaient tirer profit de ces rancunes, de ces jalousies, de ces haines entre les différents corps, mais l'heure n'en était pas venue encore. Tout favorisait alors l'irrésistible progrès de l'esprit démocratique. Les associations étaient libres et fortes. En s'enrichissant, le plus humble Florentin pouvait passer d'un art mineur à un art majeur, et s'ouvrir accès à la vie publique, aux plus hautes fonctions.

Assurément ce n'est pas là un spectacle sans grandeur : la richesse, la noblesse même, naissant du travail, voilà ce que montre la république florentine ! L'histoire de la bourgeoisie n'est encore complète ni en France, ni en Angleterre, ni en Allemagne. Dans ces divers pays, la bourgeoisie cherche à se constituer ou à se développer ; elle y a plus d'avenir encore que de passé, et sa destinée n'est pas entièrement accomplie. Dans l'histoire de la république de Florence, la bourgeoisie a son histoire complète. Le bourgeois se donne même des airs de noblesse dès les treizième et quatorzième siècle. Le bourgeois-gentilhomme, ce type de la vanité qui tend à se déclasser, se reconnaissait à certains signes, au mépris pour l'agriculture et les laboureurs, à l'envie pour les nobles de race, et en même temps à l'imitation de leurs usages et

de leur train de vie; si les pères restaient plus simples, les fils se distinguaient par leur luxe; ils se piquaient de porter une double robe, l'une de drap, l'autre de fourrure; ils se paraient et se parfumaient comme la noblesse. Ajoutez que ces enrichis, une fois alliés à des filles de noble maison, pouvaient eux-mêmes arriver à se faire nommer *chevaliers*, dignité conférée avec un cérémonial très-pompeux. Alors le bourgeois-gentilhomme devenait gentilhomme pour tout de bon, et avec le temps cette noblesse transmise de père en fils en valait une autre.

Florence nous apparaît sous deux aspects quant au luxe : elle montre une fois de plus comment ce genre d'excès ruine la liberté dans les démocraties; elle développe, nous le verrons, les arts les plus brillants.

Comment ne pas remarquer qu'avec la corruption privée la corruption politique s'accroît? j'appelle corruption politique, non pas seulement celle qui vient des gouvernements, mais celle qui vient des peuples; j'appelle corruption l'indifférence au bien et au mal, la préférence donnée aux jouissances égoïstes sur les devoirs publics, et, même dans les luttes qui se couvrent du nom de la politique, le souci mal déguisé des intérêts privés. Dans ces dissensions civiles entre les riches et les pauvres à Florence, qui fera la part des pensées élevées, patriotiques, qu'on y retrouve certainement, et de la cupidité chez les uns, de l'envie chez les autres?

En réalité, tant que les vices restèrent enfermés dans une certaine mesure, la liberté vécut; quand toutes les bornes furent dépassées, elle périt, moins de mort violente que par un affaiblissement successif.

Ces vices eux-mêmes se résument en deux désirs immodérés : appétit des jouissances matérielles, désir de briller.

Vers le treizième siècle, Florence paraît avoir donné à ces penchants, qui se font partout et toujours leur part, une place plus grande que dans la plupart des États arrivés à la même période de leur développement.

Si les passions politiques agitent cette ville si orageuse dans tout le cours de son existence, il y a peu de place dans la vie privée pour les passions où l'imagination et le cœur jouent leur rôle. Non, ce que l'historien moraliste y signale, c'est bien plutôt le laisser-aller à des mœurs faciles. Très-intolérante en matière de dogmes, trop aisément portée à faire subir à tout ce qui semble suspect d'hérésie les plus odieuses persécutions, la vieille Florence est en morale d'une tolérance pleine d'indulgence. Elle connaît peu ce qu'on nomme scrupules et remords, elle sait appliquer à ces luxueux raffinements les facilités accommodantes des doctrines relâchées.

Nobles Florentines, comment pourrions-nous ne vous voir que dans le demi-jour idéal qui enveloppe les Béatrix?... Ce que l'histoire vous reproche, c'est, sauf de nobles exceptions, d'avoir été trop éprises de la toilette et de la galanterie, sans instruction, sans distinction d'âme et d'esprit, fréquemment éprises du moins délicat des luxes, celui de la table. Le Florentin jaloux ne se soucie guère de trouver chez sa compagne les dons de l'esprit et la noblesse des sentiments. Il la voit sans déplaisir passer de longues heures à se plâtrer, à se

teindre, si bien qu'on ne vit plus, disent certains chroniqueurs, pendant un long temps, une seule brune à Florence !

Et ces Florentins eux-mêmes, si l'on excepte une fine élite, ne forment-ils pas bien au moral le *popolo grasso?* Ils sont à la fois gourmands et économes ; on rencontre pourtant chez eux de folles dépenses, surtout chez les jeunes gens, épris de toilette non moins que les femmes, et qui se ruinent en chevaux, en chiens, en sociétés de plaisir, en orgies, en cadeaux galants.

La loi prétend régler le luxe dans cette république. Elle règle les cérémonies nuptiales, les présents de noces trop brillants et trop dispendieux ; en même temps elle tolère dans la cérémonie religieuse les plus riches ornements, l'or, les perles, les broderies. Au banquet de noces, nul moyen terme n'est laissé entre le parti-pris de désobéir à la loi ou la nécessité de se contenter d'un régime sévère à l'excès pour un jour de fête. On ne devait servir que trois plats de viande. L'hôte qui offrait à ses convives du veau, viande réputée de choix, ne devait pas présenter sur sa table d'autres viandes. Quant aux règlements sur la parure, les plus sottes prenaient de l'esprit pour embarrasser les gens de loi. Un censeur remarquait-il à leur capuche des rubans découpés malgré la formelle défense du statut: C'est une guirlande, répondaient-elles. S'il les réprimandait-il d'avoir trop de boutons à leurs vêtements, elles soutenaient que c'étaient de faux boutons, des moitiés de boutons, n'ayant ni queue ni boutonnière ! Un prieur disait : « Nous avons à lutter contre des murailles ! » Un autre s'écriait : « Nous ferions

mieux de porter notre attention sur des choses de plus d'importance. » C'était dans toute l'Europe que les législateurs auraient dû faire la même réflexion[1] !

L'excuse des législateurs florentins était dans l'esprit de la constitution. Longtemps aristocratique, elle voulait que la diversité des conditions parût dans le costume même. En inclinant vers la démocratie, elle devait vouloir réduire ces distinctions. Le désir de paraître fit recourir au clinquant. On n'abusait pas moins, à Florence, dès le quatorzième siècle, du faux que du vrai dans les ornements : le verre simulait les perles chez les plus pauvres ; quant aux femmes riches, si on leur interdisait une parure, elles en inventaient une autre plus chère encore. On se rejeta sur l'impôt somptuaire ; pour porter le faux comme le vrai, métaux ou pierreries, on dut payer 50 livres par an. La contagion avait gagné jusqu'aux paysannes. Toutes les Florentines prodiguent à l'envi la soie, le velours, les fourrures, les anneaux et les colliers de perles, les pierres précieuses. La ceinture pesait parfois plusieurs livres d'argent ou d'or.

III

LE LUXE PUBLIC — ARTS DÉCORATIFS — LES FÊTES — CORRUPTION DU LUXE ET DE LA RÉPUBLIQUE

C'est au douzième siècle que se place à Florence la véritable *renaissance* des arts au moyen âge avant celle

[1] V. Sacchetti, nov. 49, t. I, et nov. 137, t. II. Cité par Perrens, *ibid.*, t. III, ch. II.

du seizième siècle. Laissons aux historiens de l'art le soin de montrer comment l'ogive et le style français pénétrèrent en Toscane par Naples et par la Lombardie, et vinrent s'allier au goût nouveau, formé de réminiscences de l'antique, qui commençait à se déclarer. Ce goût regardait à la fois vers le Panthéon païen de Rome et vers le chef-d'œuvre chrétien du Bas-Empire, cette Sainte-Sophie dont la coupole de Saint-Vital à Ravenne et celle de Saint-Marc à Venise nous rendent quelques aspects. Les noms de Nicolas de Pise, d'Arnolfo de Cambio, brillent parmi d'autres au treizième siècle. Nicolas de Pise ouvre l'ère de l'ornementation sculpturale à Pise, à Sienne, à Florence, etc., par l'imitation des bas-reliefs grecs[1]. L'art mystique sort de la période du laid, s'affranchit de la sécheresse byzantine et de la froide imitation de l'art romain. Le rôle d'initiateur de Pise dans la sculpture, Florence le prend dans la peinture. La peinture byzantine, qui ornait des vierges rachitiques et des christs cadavéreux, est enfin battue en brèche. Cet art avait eu pourtant son mérite décoratif dans quelques œuvres, et surtout dans la mosaïque, qui avait tout envahi, les parois des chambres basses, les lambris, les voûtes, les plafonds, par ses représentations originales ou ses tableaux copiés. Cimabue, en modifiant les traditions byzantines, en regardant davantage le modèle vivant, en décorant de vastes œuvres les églises, notamment à Florence, prépare Giotto, qui va beaucoup plus loin et qui, comme on l'a dit, « sans déserter les hautes

[1] V. Rio, *l'Art chrétien*, t. I.

sphères, sait intéresser la pensée religieuse au fait humain, à la vie[1] ». Les compositions, symboliques ou légendaires, qu'il fixe sur les murailles nues des églises, composent une grande ornementation religieuse, qui contient tout un enseignement chrétien avec ses vives représentations de l'amour divin, des peines de l'enfer, etc. Cette influence se fait sentir sur d'autres arts décoratifs, sur le statuaire, l'orfévrerie, sur les palais comme sur les églises et les couvents. Les citoyens riches voulurent des fresques dans leurs maisons à partir du quatorzième siècle. Mais l'État fit les grandes commandes dont l'importance a sauvé bien des travaux de la destruction.

C'est l'État qui préside à cette autre partie du luxe public, à ces grandes fêtes où l'autorité aime à s'entourer d'un pompeux appareil, où le rouge et l'écarlate éclatent dans les costumes, soit aux réceptions offertes aux princes et aux ambassadeurs, soit dans d'autres occasions; car dans cette population joyeuse tout est prétexte à divertissements. Fête quand l'armée part ou revient, fête quand l'assemblée ou le parlement se réunit, fête à l'arrivée ou au départ d'un personnage étranger, etc.! C'est fête générale, le 1er mai, en l'honneur du printemps! Tables dressées sur les places publiques, instruments et danses, arbres ornés de banderoles dorées, processions de jeunes gens qui suivent le plus beau d'entre eux qui représente l'Amour, que manque-t-il à cette joyeuse solennité? L'hiver a aussi ses fêtes,

[1] V. H. de Laborde, *Études sur les beaux-arts*, p. 9.

comme celle des Rois mages, célébrée avec une splendeur inouïe, comme la Rafana, où les Florentins s'amusent de chiffons et de poupées. Toutes les solennités religieuses deviennent des fêtes publiques dans les rues. Ces bannières, ces tambours et ces clairons, ces lueurs des torches de cire le soir, dans les promenades aux flambeaux, comme tout cela est profane et montre bien qu'on cherche à s'amuser beaucoup plus qu'à s'édifier ! Nulle fête n'égale celle de la Saint-Jean. Que de riches tentures ! que de draps brochés d'or ! quel éclat de couleurs ! Quel splendide *velum* d'azur à lit d'or sur la place San Giovani ! Quelles représentations enfin, quelles brillantes « compagnies de l'Amour » vêtues de robes blanches ! Que de jongleurs et de bouffons de la « commune » ! Telle de ces fêtes ne dura pas moins de deux mois.

On se borne à jeter un coup d'œil sur ces solennités, qui eurent tant d'importance dans la vie sociale ; on aime à s'arrêter sur le rapport qu'elles offrent avec une démocratie riche. Ces marchands remplissent avec éclat le devoir de l'hospitalité. Ils savent que l'argent qu'on y dépense est placé à gros intérêt[1]. Témoin les fêtes (1292) en l'honneur de Charles d'Anjou et du comte d'Alençon, frère du roi de France, et tant d'autres fêtes splendides ! « A voir tant de magnificences, écrit un historien[2], qui eût pu croire que les Florentins étaient accoutumés à une vie modeste ? On eût dit que depuis longtemps ils fréquentaient le palais des rois. Quelques-uns craignaient d'y trouver un symptôme de mollesse, mais un argent

[1] Perrens, *ibid.*, t. III, p. 259.
[2] Ammirato, t. I, liv. III, cité par Perrens ; t. II, p. 262.

dépensé en fêtes publiques n'était propre qu'à accroître la gloire de Florence et à détruire l'âpre renom de la parcimonie florentine. » Ainsi, jusqu'en ces brillants plaisirs se cachait un calcul intelligent, calcul qu'on retrouve dans les encouragements aux arts. Dans cette civilisation florentine, comment ne pas être particulièrement frappé de l'union de la richesse et des arts, des encouragements que celle-là donne à ceux-ci, tantôt par les mains de l'autorité, tantôt par celle d'opulents personnages, comme la famille des Rossi au treizième siècle? Cette libéralité laisse faire les artistes, elle ne prétend pas leur imposer les volontés de l'ignorance ou du parti-pris; c'est un des titres que peut faire valoir devant l'avenir cette république commerçante : elle fit preuve d'intelligence et de noblesse en disant au génie et au talent de voler de leurs propres ailes; elle leur donna en récompense de leurs efforts les moyens de vivre avec aisance et elle leur prodigua la gloire. C'est ce qui fait qu'on pardonne beaucoup à Florence. Elle a beaucoup péché, mais elle a beaucoup aimé l'art, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus beau après la vertu[1].

Machiavel ne fait naître les excès immoraux du luxe privé à Florence qu'au quinzième siècle. Galeas Sforza, ce tyran de Milan, qui corrompit sa propre ville, qui introduisit le faste à la cour et la licence dans la vie privée, aurait été la principale cause du même fléau pour Florence par une visite qu'il y fit. Il éblouit les Florentins avec ses haquenées, ses chevaux caparaçonnés

[1] Nous reviendrons sur ce qui regarde les arts décoratifs à Florence en parlant du seizième siècle.

d'or, ses hommes d'armes et ses estafiers couverts d'argent et de soie. On le vit traîner avec lui cinq cents couples de chiens de chasse et un nombre infini de faucons. Ce fut une frénésie de danses et de plaisirs. « La cité, dit Machiavel, commença dès lors à se remplir de courtisanes, et les jeunes gens, plus libres qu'à l'ordinaire, apprirent à prodiguer l'argent en vêtements, en festins, en plaisirs de toute espèce, à consumer leur temps et leurs biens au milieu des jeux et des femmes, à chercher à briller par leur atours et leur langage recherché. »

L'illustre Florentin n'exagère-t-il pas la portée de cette visite de Sforza? On a vu que le mal existait déjà. Mais, pour qu'un tel témoin marque cette époque, il faut que ce mal y ait pris de grands accroissements, ce qu'atteste, au surplus, une nouvelle loi somptuaire contre le faste des vêtements, des festins et aussi des funérailles.

Le quatorzième siècle, telle est la vraie date de l'introduction de certaines habitudes de luxe extrême et de corruption à Florence. Ces germes, le siècle suivant ne fera que les développer. Bien que le treizième siècle ait eu ses écarts en ce genre, placer à cette date le mal dont nous parlons serait anticiper. J'appliquerai donc à Florence ce qu'un érudit italien[1] a fort bien dit dans un parallèle qu'il établit entre le treizième siècle et le quatorzième. « Le treizième siècle eut les vices et les vertus des peuples encore barbares; le quatorzième nous offre la corruption des nations civilisées. Les coups et

[1] V. L. Cibrario, *Histoire de l'économie politique au moyen âge*, t. I, liv. II, ch. IV.

blessures, les meurtres, les violences privées, les soulèvements contre les seigneurs oppresseurs, les vices, en un mot, et les crimes qui proviennent de la violence et de la barbarie, étaient peut-être plus fréquents au treizième siècle ; mais nous trouvons aussi la foi dans le mariage, la foi dans les contrats, des monnaies de bon aloi, des habits simples, une nourriture frugale et, dans les charges publiques, d'autant plus de probité que le peuple était moins tolérant. Le quatorzième siècle, au contraire, nous apparaît avec ses pompes et ses mollesses orientales, un abus presque aussi grand de la force avec moins de loyauté ; aucun respect pour la foi conjugale, les unions illégitimes fréquentes, aucune pudeur chez les pères pour en reconnaître les fruits, aucune honte chez les fils à s'appeler bâtards, bien que, dans la langue polie des Italiens, ils s'appelassent fils de l'amour. »

Le même écrivain ajoute que deux princes, « ou plutôt deux scélérats, tyrans de Lombardie, Bernabo et Jean Galeas Visconti, dit comte de Virtu, et Pierre le Cruel, le roi féroce de l'Espagne, furent les premiers à vouloir honorer la qualité de concubine et à élever celle-ci au rang de l'épouse. Domina, maîtresse de Bernabo, Nisota, de Jean Galeas, et dona Maria Padilla, avaient une espèce de cour, des musiciens et des ménestrels à leur service, et les deux premières envoyaient aux princes voisins des chiens, des chevaux, des casques, et recevaient d'eux d'autres présents en échange[1]. » Que d'aliments au mauvais luxe !

[1] V. L. Cibrario, *loc. cit.*, t. Ier, liv. II, ch. IV.

Florence ne justifie que trop l'exactitude de cette peinture. Au quatorzième siècle, les mœurs florentines se corrompent, malgré tout ce qui subsiste dans cette république, comme dans toutes les villes de ce temps en Italie, de moralité pure et de piété véritable, et les excès de parure confirment de plus en plus les craintes prophétiques exprimées au quinzième chant du *Paradis*, dans la *Divine Comédie*, où Cacciaguida, trisaïeul de Dante, se répand en récriminations contre le luxe et coquetterie des femmes florentines, et, parlant du temps jadis, s'écrie amèrement :

> Elles n'avaient alors ni collier ni parures.
> Point de femme attifée en de riches ceintures
> Attirant les regards bien plus que sa beauté !
> . . . .
> Une fille en naissant n'effrayait point son père,
> Car l'hymen arrivait en son temps ordinaire ;
> Hors de toute raison la dot ne croissait pas.
> . . . .
> En ce temps-là j'ai vu Berti Ballincione
> S'en aller ceint de cuir, bouclé d'or, et sa donne
> Revenir du miroir sans vermillon menteur[1] !

Qu'on ne s'étonne pas, au reste, que longtemps Florence, tout en fabriquant les choses de luxe, ait vécu simplement. C'est la destinée fréquente de ces cités marchandes. Plus ou moins longtemps elles exportent des objets dont elles jouissent peu pour leur compte, satisfaites de rapporter en échange des objets d'utilité première. Les Florentins, au douzième siècle, avaient vendu aux autres nations les riches tissus et s'étaient contentés de vête-

[1] Dante, *Purgatoire ;* traduction de Louis Ratisbonne.

ments modestes. Mais la révolution morale qui se fait dans toutes les cités s'était accomplie peu à peu. Elle éclate dans la fameuse peste de Florence (1348), décrite en traits admirables de vérité par un poëte qui est lui-même l'image de ces nouveaux temps. Contemporain de Pétrarque, quoique plus jeune, Boccace n'a rien de sa délicatesse idéale, de même que, venu après Dante, il offre la contre-partie de son mysticisme. Le tableau qu'il a tracé de la terrible peste est conforme à ceux de Villani et d'autres historiens contemporains. Il suffit de jeter un coup d'œil sur cette description, si poétiquement brutale, pour voir que l'horrible fléau, qui enleva trois personnes sur cinq[1], fut en effet un événement moral qui ne fit que mettre en jeu les instincts vicieux, même ceux du luxe. Les mêmes excès se retrouvent dans d'autres régions où sévit le même mal. Il y a, notamment à Turin, un débordement d'excès. Partout on profite de cet affreux moment pour s'entre-égorger. A Florence éclatent avec un redoublement de rage, au lendemain de la peste, les luttes sanglantes du peuple gras et du peuple maigre. A Rome règne une anarchie violente. Même spectacle en Lombardie. Partout aussi des emportements de plaisirs et des folies luxueuses de repas et d'habits, invraisemblables, semble-t-il, au milieu de scènes de terreur. Cet affolement du luxe est surtout inouï. Le pape Clément VI essaye de relever les âmes en publiant un jubilé. Plusieurs centaines de milliers de pèlerins (Villani dit douze cent mille) accourent de toutes

[1] Boccace, prologue du *Décaméron*.

les parties de l'Europe où la peste sévissait encore. Mais ce zèle pieux ne put lui-même couper court au débordement du luxe et des vices, qui chez beaucoup était systématique. « Ils assuraient, dit Boccace, que la meilleure médecine c'était de boire, d'aller chantant et de se moquer de tout. » Ce fut une fureur d'amusements et d'ajustements somptueux et bizarres. Il n'est pas jusqu'aux servantes qui ne s'empressent de se parer des précieux vêtements de leurs maîtresses que la mort avait emportées. Les seigneurs étalent avec une incroyable profusion des broderies et des pierres précieuses et de superbes fourrures. On ne voit que pourpoints parsemés d'étoiles d'or, que tuniques de velours couvertes de mille pièces d'or battu, que justaucorps, simarres, riches houppelandes, *anichins*, *italiennes*, *cloches*, *bergamasques* de fin drap d'or et de soie, avec des broderies représentant des lions et des mâtins, des ruches et des abeilles, des aigles et divers oiseaux, des rivières avec des poissons et des animaux aquatiques. D'autres fois, on y voit représentés des dames et des chevaliers des fleurs de lys, des fleurs de genêt et de bourrache, des feuilles de chêne. Ces vêtements ont des « taillades » et des découpures de satin vermeil ou noir, des « orfévreries branlantes, » des clochettes et des franges d'or et d'argent. Les dames nobles portent, brodés sur leurs habits, les blasons de leur famille et de celle de leur mari. On emprunte à l'Orient les « sarrasines » et les « esclavines ». Amédée VI, dans son voyage aux pays orientaux, se procure des vêtements tartares, et aux fêtes qui se donnent dans les immenses salles de ses châteaux,

les costumes mauresques brillent par leur magnificence étrange[1].

Les chaussures et les chapeaux présentent les mêmes traits bizarres qu'on peut constater en France. C'est vers ce moment qu'on voit s'établir dans le Piémont, dont l'exemple est suivi à Florence et ailleurs, les fameux souliers à la poulaine. Leurs longues pointes recourbées s'étendent jusqu'à deux pieds de long pour les nobles, et leur pointe doit être rattachée au genou par une chaîne. Les chapeaux, moins ridicules, sont encore plus riches. Un chapeau acheté par Amédée VI, ce même prince qui devait succomber à la peste devant Naples, coûta mille ducats d'or (20 666 fr.), et fut donné au roi de France. Ce prince, par ses folies de parures, scandaleuses en des temps si calamiteux, ne fit que renchérir sur les exemples paternels. Amédé V portait cinq boutons d'ambre garnis d'argent, sur lesquels étaient enchâssés trois rubis et deux émeraudes ; il portait au cou trois petites boules d'ambre dans lesquelles étaient enchâssés autant de rubis et d'émeraudes; aux doigts il avait des anneaux avec diamants et saphirs; l'un de ces anneaux supportait ce qu'on appelait la *pierre de chapon*, qui devait être un bézoar, auquel on attribuait à cette époque des propriétés miraculeuses[2]. On ajoute même que l'anneau avec la pierre *comaex*, qu'on lui donna six ans après à Avignon, était aussi une espèce d'amulette. Le même prince portait parfois des socques d'argent. Sa seconde femme, Marie de Brabant, devait imiter ces

[1] V. L. Cibrario, t. II, liv. III, ch. v.
[2] Id., *ibid.*

folies. On vient de voir qu'elles furent surpassées encore par Amédée VI, qui se montre littéralement couvert d'ornements d'or, de saphirs et de perles. C'est une rivalité de faste insensé, au milieu des désastres publics, entre le Piémont et la Toscane. Quand les deuils sont d'hier, quand le mal n'a pas cessé de frapper à la porte, les riches bourgeoises portent des couronnes d'or fin, avec perles et pierres précieuses, d'une valeur de 60 à 100 florins; elles se parent d'une tresse appelée *terzuola*, qui se compose de trois rangs de perles de cent chacun, dont la valeur était de 100 à 125 florins[1] ! De tels faits, indice d'un trouble profond dans l'âme humaine, sont accompagnés des désordres de mœurs les plus honteux. Tout venait de la même origine, la réaction des sens poussée jusqu'au délire, dans l'absence de tout principe et de toute énergie morale.

La démocratie, qui l'avait emporté d'une manière définitive vers l'an 1300, n'avait remédié ni au luxe ni aux mœurs; il semble que les révolutions aient aggravé le mal, au contraire. On ne songe qu'à s'opprimer les uns les autres et à se jeter dans un surcroît de jouissances. Tout prend à Florence un caractère d'excès dans la vie publique et dans la vie privée. On en rencontre un exemple des plus étranges dans la manière dont la démocratie florentine, lorsqu'elle l'eut emporté avec les Guelfes, traita le *popolo grasso* et ses chefs. Elle déclara la noblesse incapable de toutes fonctions publiques, *à moins que le noble ne se fît peuple !* On conféra aux nobles

[1] Mussi, *Chronique de Plaisance*. — Murabori, XVI.

la *popularité*, la roture, comme partout ailleurs on conférait la noblesse. Le titre de *grand* fut un signe de mépris, quelquefois même devenant l'objet d'un châtiment légal. On lit dans les statuts de cette république que l'on était fait grand *pro homicidio*, *pro furto*, *pro incestu*. La violence dans les sentiments de haine et de vengeance est portée à un degré inouï par les luttes intestines dans le cœur des hommes. On punit le luxe par des impôts somptuaires et sur le revenu, et en même temps, plus ce même luxe se montre excessif et prodigue, plus il devient un moyen de capter le peuple!

Tout ce qui suit la grande révolution démocratique de Florence semble pourtant contraire au luxe, à la richesse, à la noblesse. La bourgeoisie dut faire des concessions au petit peuple, quelquefois son ennemi, mais qui avait été si souvent son allié contre la noblesse; elle s'annexa pour ainsi dire les corporations ouvrières. Les plus nobles citoyens, pour conserver quelques droits civils, demandèrent en grâce d'être inscrits dans l'*art* des lainiers et dans celui des cardeurs. Eh bien, toutes ces mesures et d'autres profitèrent précisément à l'influence de la richesse, qui devient aisément maîtresse des démocraties, à la condition de se mettre toujours du côté du parti populaire. Assurément l'organisation sociale était favorable au travail par l'importance de l'industrie et de ses représentants : mais comment nier qu'elle ne le fût extrêmement à l'ostentation et aux dépenses, par lesquelles l'influence s'acquiert, quand toute autre supériorité s'efface?

Bien loin d'être contraire au déploiement du luxe, la

démocratie florentine, en dépit de tous les impôts progressifs et somptuaires qu'il lui plut d'imaginer, y poussa donc par une force irésistible. Ce qui exposait à l'envie le riche impopulaire fut aussi ce qui le mit en vue. Le riche libéral en profita pour s'emparer de la faveur des masses. Il ne recula devant les profusions ni privées ni publiques pour gagner la multitude, et on verra Florence en faire l'expérience au siècle suivant. Ce seront les plus riches et les plus brillants de ses enfants, comme les plus habiles dans l'art d'éblouir le peuple et de le satisfaire, qui deviendront les chefs et les dominateurs de cette démocratie asservie et charmée.

LIVRE III

LE LUXE DEPUIS LE QUATORZIÈME JUSQU'AU SEIZIÈME SIÈCLE

DANS SES RAPPORTS AVEC L'ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE

CHAPITRE PREMIER

PROGRÈS DANS LA CONDITION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ PARIS, CENTRE DU LUXE

L'accroissement de la richesse, après les misères sans nombre de l'invasion étrangère et des guerres civiles, des misères, la décadence morale, malgré des réveils de patriotisme et d'honneur, tel est le double trait indéniable qui marque le quatorzième et le quinzième siècle en France. On verra combien y fut énorme la place occupée par le mauvais luxe, combien étendues et profondes en furent les conséquences désastreuses sur l'état social et politique. Mais on ne peut méconnaître, à côté

des abus, les progrès immenses accomplis par la civilisation, durant le quinzième siècle particulièrement, en présence des résultats les plus éclatants. Quel siècle peut citer à son bilan tant de conquêtes de premier ordre, la découverte d'un nouveau monde, des inventions d'une importance décisive, comme l'imprimerie, etc.? Le même siècle brille en Italie de tout l'éclat des arts et des lettres. Il prépare cette renaissance du seizième siècle, qui renouvellera tous les domaines de l'esprit humain, et qui se rattache par une chaîne d'or à l'antiquité. Mais le quatorzième siècle a aussi ses grandeurs incontestables devant la civilisation. Au commencement et dans la première moitié de ce siècle, le progrès social frappe par plus d'un saisissant aspect. On verra quel développement y reçoivent les arts de luxe. Le travail utile y a aussi une grande place. Il est moins asservi et plus fécond, et l'agriculture offre souvent dans nos vieilles provinces un état relativement satisfaisant. Les populations rurales présentent des preuves réelles de bien-être. Nos paysans, si on les compare à ceux des bas temps du moyen âge, ne sont plus reconnaissables. Les plus simples cultivateurs ont du linge de table ou de corps ; l'usage de la chemise est alors des plus fréquents. Les tristes périodes, traversées par la France d'abord dans les guerres anglaises, puis dans les guerres de religion, enfin avant la Révolution, ont trop fait étendre à tous les temps l'idée d'une misère générale peu conforme aux réalités. Le paysan abruti et dénué de tout, qu'a peint La Bruyère, représente l'homme de quelques parties de la France épuisées par la famine et des guerres prolongées : telle

n'est pas l'image vraie du paysan au treizième, au quatorzième et aussi au quinzième siècle, dès que la guerre de Cent ans a cessé d'exercer ses épouvantables ravages. Le détail de la condition des masses rurales le démontre. Le vêtement est bon et solide, en laine, souvent en drap bien fabriqué : l'alimentation est saine, assez variée, suffisante, quand la disette ne vient pas à sévir ; le salaire subvient habituellement aux nécessités de la vie[1]. On trouve des ornements de luxe chez les cultivateurs aisés, l'usage des gants dans les fêtes de village. Les femmes des cultivateurs ont en leur possession des objets de parure souvent précieux. Encore une fois, l'histoire économique de ces temps, aujourd'hui mieux connue par de savantes recherches, se dérobe à la fois aux apologies trop complaisantes et aux tableaux uniformément sombres qui ne distinguent pas entre les époques, et qui confondent sous ces dénominations vagues et banales de ténèbres et misères du moyen âge des moments extrêmement différents de la vie des peuples.

Non pas que certes tout soit, même dans les meilleures périodes, propre à donner l'idée du bien-être. Les habitations rurales sont d'une apparence assez misérable, bien qu'en Bretagne et dans l'Anjou l'ardoise domine déjà ; elles sont mal bâties et mal éclairées. A Paris même, à cette époque, le *Mesnagier* constate que les riches bour-

[1] Sur ces objets de consommation usuelle, comme le linge et tout ce qui constitue le bien-être relatif des classes rurales, particulièrement en Normandie et en Bretagne, voir notamment les *Mémoires* de M. Léopold Delisle pour la première de ces provinces, et pour la seconde le livre de M. Siméon Luce, également fait sur les sources, l'*Histoire de Bertrand du Guesclin et de son époque*.

geois employaient la toile cirée et le parchemin au lieu de vitres. Mais le mobilier, la vaisselle, nous donnent de véritables surprises. Le paysan a en abondance le verre et l'étain ; l'argenterie entre dans son usage pour une part notable, comme l'attestent les inventaires et des actes de diverse sorte. On trouve chez lui, en grand nombre, les gobelets, les cuillers, etc.

La malpropreté est très-fréquente dans les mêmes siècles, et engendre d'horribles maladies : mais est-elle aussi générale qu'on le croit communément? Faut-il en juger seulement par les cloaques et les immondices des grandes villes populeuses, et par la saleté des pauvres qui forment comme une classe à part? On a fait un bon mot quand on a dit que le genre humain, dans nos contrées du moins, ne s'était pas lavé pendant près de mille ans. Les bains ne manquent pas au quatorzième siècle. Nulle ville, même médiocre, nulle maison bourgeoise un peu aisée, qui n'eût alors ses étuves, ses « cuves à baigner ».

Que d'ailleurs ces progrès soient sujets, pour les campagnes surtout, à de terribles interruptions, qui pourrait le nier? Quelles disettes et quelles famines même! Quelles épouvantables dévastations laissées par les guerres! Et pourtant, malgré la misère qui suivit les invasions anglaises, comme les populations reprennent au quinzième siècle leur cours ascendant! La terre se divise et enrichit ses nouveaux maîtres. Le bail à ferme se répand. C'est une révolution qui se fait sans bruit. C'est l'avénement d'une bourgeoisie rurale, plus avide de luxe qu'on ne croit. La *fermière* se plaît à étaler

de beaux atours, de riches étoffes, des objets de toilette en or[1].

Les villes attestent au plus haut degré ce progrès du luxe, qui trouve là son plus actif stimulant dans la réunion de tous les arts et dans le vif mouvement de la vie sociale. La capitale surtout, séjour habituel des rois et des plus grands seigneurs, résidence de ce que la haute bourgeoisie renferme de plus opulent, présente un aspect qui laisse déjà loin les siècles précédents. Détournons un instant les yeux des misères qui souillent certains quartiers. C'est un trait particulier de Paris, aussi bien que de la royauté de ce temps-là, qu'à travers les plus terribles épreuves sa place et son rôle ne cessent guère de s'accroître. Outre tant de solennités magnifiques et populaires, Paris offre un luxe moins superficiel et moins éphémère. Il brille dans le monde par ses monuments comme par ses écoles. Il est le théâtre déjà d'un mouvement intellectuel sans égal. Il est enfin un sujet de curiosité et d'enthousiasme pour les étrangers, qui en parlent comme d'une ville à part, de la ville par excellence, de celle qui appartient à toutes les nations, de la seule où l'on vive véritablement ! « Être à Paris, écrit à un de ses amis dans la langue scolastique à la mode, Jean de Jandun, connu par son commentaire d'Aristote, c'est être dans le sens absolu, *simpliciter ;*

[1] On croirait à tort que ces tableaux plus favorables aux progrès accomplis à cette époque sont tracés par des écrivains qui se complaisent à vanter les mérites du passé en vue de dénigrer notre temps. Les faits que nous rappelons et les jugements que nous en portons sont conformes à ceux de la savante *Histoire des classes rurales en France*, très-empreinte de l'esprit moderne, par M. H. Doniol. Nous avons cité d'autres témoignages.

être ailleurs, c'est être accidentellement, *secundum quid* (1323). Paris, — Jean de Jandun laisse échapper le grand mot, — c'est « la patrie commune[1] » !

Aucune des raisons qui pouvaient justifier une telle admiration n'est omise par ce témoin qui se fâche rien qu'à l'idée qu'on puisse disputer à Paris le premier rang. Il nie qu'il y ait une seule ville qui possède autant de belles églises, et qu'aucune cathédrale offre une majesté plus « terrible » et soit supérieure à Notre-Dame par l'ensemble et les parties. Jean de Jandun loue surtout cette Sainte-Chapelle « qui semble se cacher par modestie derrière les murs de la demeure royale. Combien elle est remarquable par la perfection de sa construction, par le choix des couleurs dont elle brille, par les images qui s'y détachent sur un fond d'or, par la transparence et l'éclat de ses vitraux, par les parements de ses autels, par ses châsses resplendissantes de pierres précieuses ! » « En y entrant, continue ce panégyriste plein de chaleur, on se croit *ravi au ciel et introduit dans une des plus belles chambres du paradis !* »

Voyons-le, ce témoin ému des grandeurs de notre Paris du quatorzième siècle, jeter un coup d'œil sur tout ce qui mérite l'attention dans ses édifices, dans son luxe public, dans le commerce qui sert à satisfaire aux besoins du luxe privé, et vanter ce palais, où s'abrite la majesté royale, ce palais qui pourrait contenir tout un peuple ! « Là, dans une vaste salle, sont les statues des rois de France, si vraies dans leur expression qu'on

[1] *Histoire littéraire de la France au quatorzième siècle*, t. II, 1re partie.

les croirait vivantes ; là aussi est cette immense table de marbre, où les convives sont tournés vers l'Orient, et dont la surface polie est illuminée par les rayons du soleil couchant, à travers les vitraux des fenêtres opposées. »

Il est visible qu'au quatorzième siècle le nombre des maisons ayant caractère d'édifices s'est beaucoup accru. Notre philosophe scolastique s'extasie devant cette quantité d'*hôtels* qui logent des ducs, des chevaliers, des barons, des prélats, des riches bourgeois. « Ils sont si grands et si nombreux, s'écrie-t-il, que, réunis à part des autres maisons, ils pourraient former une très-grande ville. » Ainsi le plus noble faste s'étend désormais aux édifices civils, marque évidente d'une civilisation qui veut avoir aussi son architecture, ses grandeurs monumentales, appropriées aux besoins de la vie et aux élégances de la richesse et des arts. La bourgeoisie élevée, qui doit à l'industrie et au commerce, quelquefois à d'importantes fonctions, sa haute situation, entre alors dans le grand luxe. Elle se rapproche de la noblesse par le faste. Le goût de cette bourgeoisie opulente du quatorzième siècle reste encore pur et distingué : rien là qui sente le parvenu ; nul faux brillant ; rien de mesquin. Ce goût général se soutient partout. Le mobilier garde ces caractères au quinzième siècle même, tandis que le noble costume du quatorzième siècle s'altérera et tombera dans d'extravagantes bizarreries.

C'est montrer un des aspects de cette civilisation matérielle, un des témoignages de la grandeur accrue du tiers

état, que d'indiquer ce qu'étaient ces magnifiques hôtels tant bourgeois que nobiliaires du quatorzième siècle[1]. Ces hôtels, ils portent des noms historiques, ils désignent au peuple la nouvelle puissance de l'argent. C'est à ce titre que nous nommerons Étienne Barbet, prévôt de Paris sous Philippe le Bel, le premier des financiers qui profitèrent du système fiscal inauguré par la royauté, et en portèrent aux yeux du peuple la responsabilité. Le bel hôtel de la rue « Barbette » fut pillé dans l'émeute de 1306. Ainsi, l'émeute populaire se portait vers les monuments qui attestaient le luxe bourgeois! L'hôtel Barbette passa ensuite aux Montaigu, et devint la résidence d'Isabeau de Bavière. L'hôtel d'Enguerrand de Marigny rappelait la richesse des hauts fonctionnaires. Les Parisiens du quatorzième siècle admiraient la beauté des jardins de l'hôtel des Tournelles, appartenant aux d'Orgemont, et surtout le labyrinthe, qu'on nommait le dédale, *Dedalus*. Chacune de ces demeures vraiment princières avait son caractère propre. L'hôtel de Charles de Savoisi, chambellan et favori de Charles VI, frappait surtout par sa grandeur, la beauté des matériaux et les peintures. Les quatre hôtels de Jean de Montaigu étaient remarquables par leur magnificence architecturale et la richesse du mobilier : son luxe devait contribuer à attirer sur lui aussi une fin terrible ! Le luxe, nous le montrons plus loin, fut un danger pour les riches, et tel fut signalé par son hôtel comme les Romains du temps de Sylla l'étaient par leurs maisons de campagne.

[1] V. Discours sur l'état des beaux-arts au quatorzième siècle (*Histoire littéraire de la France*, par M. Renan, t. II).

Quel nom en dit plus que celui de Jacques Cœur? L'opulent, le puissant *argentier* du roi Charles VII sera l'ancêtre des sommités de la finance en notre siècle. Il traite les plus grandes affaires avec les rois de France et avec les gouvernements étrangers : personnification d'ailleurs du luxe solide autant que brillant qui convient à la vraie richesse : on le voit encore par cet hôtel élevé à Bourges, si sévère au dehors, si orné et magnifique au dedans.

Ces intérieurs des hôtels dans toute la France révèlent, nous y insistons parce qu'il y a là le signe d'un progrès général qui ne s'étend pas qu'à Paris, autant de noblesse dans l'ornementation que de somptuosité ! Parcourez les inventaires de ces riches demeures : celui, en 1302, des meubles de l'hôtel de Raoul de Clermont; en 1303, celui du château de Miron (Bouches-du-Rhône) ; l'état du mobilier de l'archevêque de Reims en 1321 ; celui du comte de Flandre de l'année 1322, et qui se rapporte au château de Courtroy, etc. Partout les éléments d'art et d'ornementation abondent. Mais on doit reconnaître que tous se trouvent réunis, à Paris, dans les hôtels princiers, et même dans tel hôtel bourgeois comme celui d'une riche marchande, dont la célèbre Christine de Pisan a décrit l'intérieur avec une abondance de détails aussi exacts que curieux. Chez cette riche marchande, récemment accouchée, « à qui elle va faire visite », Christine de Pisan relève avec admiration toutes les parties de ce splendide mobilier, les tapisseries de Chypre rehaussées d'or, les tissus de soie et d'argent, les divers tapis somptueux, les riches

bijoux, etc. Voyez les mêmes détails curieux, instructifs, dans Guillebert de Metz, qui s'étend longuement sur les magnificences de l'hôtel de maître Jacques Duchié « en la rue des Prouvelles ». — « La porte de l'hôtel est entaillée de art merveilleux; en la court estoient paons et divers oyseaux à plaisance. La première salle est embellie de divers tableaux et escriptures d'enseignemens, attachiés et pendus aux parois. Une autre salle remplie de toutes manières d'instrumens, harpes, orgues, vielles, guiternes, psalterions et autres, des quelz le dit maistre Jaques savoit jouer de tous. Une autre salle estoit garnie de jeux d'eschez, de tables, et d'autres diverses manières de jeux, à grand nombre. Item une belle chapelle, où il avoit des pulpitres à mettre livre dessus, de merveilleux art, les quels on faisoit venir à divers siéges loing et près, à destre et à senestre. » Guillebert de Metz décrit « l'estude où les parois estoient couverts de pieres précieuses et d'espices de souefve oudeur; une chambre où estoient fourrures de plusieurs manières; plusieurs autres richement adoubez de lits, de tables engigneusement entailliées, et parés de riches draps et tapis à orfrais ». — « En une autre chambre haulte estoient grant nombre d'arbalestes, dont les aucuns estoient pains à belle figure. Là estoient estendars, banieres, pennons, arcs à engin, etc. » Rien ne manque à cet état descriptif du luxe dans cette période brillante du moyen âge. Notre vieil auteur admire aussi beaucoup les fenêtres de l'hôtel, notamment une « faite de merveilleuse artifice, par laquelle on mettoit hors une teste de plate de fer creuse, par my laquele on regardoit et parloit à ceulx de de-

hors, se besoing estoit, sans doubter le trait. Item par dessus tout l'ostel estoit une chambre carrée, ou estoient fenestres de tous costés pour regarder par dessus la ville. »

Que dire des *ascenseurs* dont on faisait usage pour monter les vivres? « Quand on y mengeoit, on montoit vins et viandes à une polie, pour ce que trop hault eust esté à porter. » — Enfin, comme complément de luxe décoratif, « par dessus les pignoiles de l'ostel estoient belles images dorées ».

Comment ne pas ajouter que le maître était digne d'une si belle demeure et que le service intérieur était à l'avenant de ces magnificences? « Cestui maistre Jaques Duchié estoit bel homme, de honneste habit et moult notable; si tenoit serviteurs bien moriginés et instruis, d'avenant contenance, entre lesquelx estoit l'un maistre charpentier, qui continuelment ouvroit à l'ostel. Grant foison de riches bourgois avoit et d'officiers que on appeloit petis royetaux de grandeur[1]. »

La tenture et l'ameublement au quatorzième et surtout au quinzième siècle s'enrichissent d'ornementations nouvelles comme le cuir décoré par gaufrages ou estampage, qui devint un des plus beaux ornements de la décoration intérieure. On s'en servit principalement pour remplacer les tapisseries pendant la saison chaude: « Cuirs à estandre ès chambres, en temps d'esté » disent les inventaires du duc de Bourgogne. En 1416, Isabeau de Bavière envoyait chercher *six tapis de cuirs servans par terre*. A cette

[1] Guillebert de Metz, *Descript.*, p. 67, 68. Il décrit d'autres grands hôtels de première importance.

même date le duc de Berri possédait un grand cuir rouge, armorié à plusieurs écussons de gueules, à trois bandes d'argent entourant l'écu de Castille; c'était un de ces cordouans d'Espagne, particulièrement estimés, et qui ont longtemps donné leur nom aux tentures de cuir, dites de Cordouans. N'était-ce pas un beau luxe que ces cuirs de tentures peints de motifs répétés, rehaussés de gravures au fer chaud, dont les colorations étaient des plus brillantes, et les fonds le plus souvent d'argent ou d'or (apparence qui s'obtenait au moyen d'un vernis coloré passé sur l'argent), dont les arabesques et ornements tranchaient en tons vifs sur ce dessous brillant : ce genre d'or devait se développer beaucoup encore au siècle présent, et figurer parmi les riches décorations des appartements de Catherine de Médicis.

Le luxe de la très-haute aristocratie atteint à la même époque à une richesse, à une variété qui dépasse encore ces splendeurs par une accumulation extraordinaire d'objets précieux.

Toute une féodalité princière ruisselle de pierreries, entasse les bijoux et orfévreries dans d'incomparables trésors, comme celui de Charles V. Ce luxe est porté au comble de l'élégance et de l'excès avec les ducs d'Anjou, d'Orléans, de Berri, avec la puissante maison de Bourgogne, qui déploie un faste supérieur à celui des plus grandes monarchies.

A la fin du quatorzième siècle, l'esprit féodal reprend force sous les Valois à la faveur des guerres; il provoque de funestes créations d'apanages, et fonde au profit des branches diverses de la famille royale, une

féodalité nouvelle, aussi embarrassante, a-t-on dit, pour Charles VI et Louis XI, que la première l'avait été pour Philippe le Bel.

Mais avant que ce grand fait ne se soit accompli, le luxe des princes et des ducs prend un caractère et des proportions véritablement inouïs.

On peut douter, par exemple, qu'il y ait rien dans le monde du moyen âge qui dépasse ce qu'indiquent de richesse, de luxe, d'art, la notice des émaux, bijoux et objets divers, exposés dans les galeries du musée du Louvre, par M. le comte L. de Laborde, et l'inventaire même de l'argenterie du duc d'Anjou (1360-1368).

Cet inventaire de la vaisselle du duc Louis d'Anjou, outre le nombre, la nature et la valeur des objets, offre la plus frappante démonstration de l'alliance de l'art et de l'industrie au moyen âge sur laquelle nous reviendrons dans une étude d'ensemble et plus complète.

Sur les plus vulgaires ustensiles, sur les salières, les pots, les hanaps, on voit des ciselures et des compositions en bas-reliefs. Beaucoup de ces objets sont ornés de groupes de figures ou d'animaux, décorés de nielles ou émaillés. Rien qui ne soit art dans une telle fabrication. Une libre variété, une remarquable fantaisie individuelle brillent dans ces spécimens de luxe décoratif. On y trouve extrêmement peu de types établis pour ainsi dire une fois pour toutes et reproduits d'une manière uniforme, ou même diversifiés d'une façon seulement accessoire et secondaire. Point de genre, mais pour ainsi dire des *individus*. Chaque objet constitue comme une production isolée de l'artiste infatigable et fécond, qui re-

commence toujours au lieu de se copier lui-même et à plus forte raison de copier autrui [1].

Voyez les magnifiques, et à dire le vrai, peu commodes gobelets d'argent du duc d'Anjou, sans pied, portés par trois lions et ornés d'autres animaux qui ne contribuent pas à en alléger le poids. Ces gobelets ne sont pas faits sur un patron uniforme. Chaque convive a sa coupe, couverte de reliefs et d'émaux. Les unes sont moins riches que les autres, mais toutes sont dignes de figurer dans un musée.

Tel ornement jette en outre un trait de lumière sur les mœurs. Regardez tels de ces objets, par exemple cette salière si artistement ornementée ; quel est cet accessoire, qu'on appelait alors *languiers* ou *épreuves?*... La crainte du poison s'y décèle. Elle avait amené les princes à obliger leurs maîtres d'hôtel à faire *épreuve* de tous les plats. Mais quoi? Le maître d'hôtel ne risquait-il pas d'être trompé le premier et inutilement sacrifié? On croit pouvoir conjurer de telle autre manière la menace du poison... Une coupe fabriquée avec les cornes du rhinocéros, dites de *licornes*, ou l'ongle de griffons, était censée en dénoter la présence. L'autre moyen de s'en préserver était la *langue de serpents* mise en contact avec ces substances vénéneuses; une contraction soudaine en avertissait : de là l'usage d'en garnir les *salières*, qui sont alors de grandes pièces d'orfévrerie.

Ainsi tels accessoires du luxe servent aussi à peindre

[1] C'est ce qui ressort très-bien de l'inventaire des joyaux de Louis, duc d'Anjou, publié par M. le comte L. de Laborde, et des observations qu'il y a jointes. — Voir aussi sur ce sujet Mérimée, *Mélanges historiques et littéraires.*

une époque. Mœurs et croyances s'y reflètent par ces traits particuliers, qui se trahissent à leur insu dans des témoignages irrécusables. L'absence de certains objets n'y sert pas moins que la présence de certains autres. Par un de ces contrastes que j'ai signalés déjà, au milieu de ce somptueux service des tables, on n'avait pas l'idée, même à Paris, même à la cour, de se servir de fourchettes. Les plus fastueux seigneurs mangeaient avec leurs doigts comme les héros d'Homère, ou comme on le fait encore en Orient[1].

Revenons à Paris, dont aussi bien nous nous sommes peu écarté en parlant de ces magnificences princières. Voyons maintenant comment le luxe en général y avait ses moyens d'approvisionnement, non pas seulement dans des boutiques, mais dans une grande halle, dite

[1] La première mention qu'on rencontre de cet ustensile, passé aujourd'hui dans la catégorie des choses de première nécessité, se trouve dans un inventaire d'Édouard Ier d'Angleterre à la date de 1297, et encore ce monarque ne possédait-il qu'une fourchette. La reine Clémence de Hongrie, en 1328, avait trente cuillers et une fourchette ; Jeanne d'Évreux avait soixante-quatre cuillers contre une seule fourchette. La cause de cette anomalie apparente nous paraît avoir été fort bien expliquée. « On ne se servait pas alors des fourchettes pour manger la viande, la volaille ou le poisson. Elles étaient exclusivement réservées à des usages plus délicats, à manger certains fruits par exemple. Ainsi l'on trouve dans l'inventaire de Pierre Galveston, favori d'Édouard II, qu'il possédait trois fourchettes *pour manger poires*. Un peu plus tard, Charles V alla jusqu'à la demi-douzaine : trois fourchettes d'argent et trois dorées. Mais à quoi servaient-elles ? A faire des grillades de fromage au sucre. A la fin du siècle, la duchesse d'Orléans en avait une, dont elle se servait pour manger des rôties au vin, et le duc de Bourgogne en avait une autre en cristal emmanchée d'or, avec lequel il mangeait des fraises. Les fourchettes devinrent peu à peu moins rares ; mais il se passa bien encore deux siècles avant qu'elles entrâssent dans les usages ordinaires de la table. » (De Lasteyrie, *Histoire de l'orfévrerie.*)

des Champeaux, dont les contemporains parlent comme d'un bazar de merveilles. Avec quelle admiration en parle encore Jean de Jandun! Il déclare « qu'il faudrait le visiter tous les jours pour satisfaire sa curiosité », et il s'amuse à en tracer une description agréable et vive, véritable nomenclature des industries de luxe à cette époque : « Dans les salles inférieures, ce sont des quantités innombrables de draps, plus beaux les uns que les autres, » de fourrures, de soieries, d'étoffes faites de substances inconnues, ou dont Jean de Jandun ignore le nom latin. La partie supérieure de l'édifice forme une immense galerie, où sont exposés tous les objets qui servent à l'habillement ou à la parure : couronnes, tresses, bonnets, peignes, besicles (*specula*), ceintures, boucles, bourses, gants, colliers, etc. Les imagiers, les armuriers, les orfèvres, les parcheminiers, les écrivains, les enlumineurs, les relieurs fixent tour à tour les regards des passants. Arrêtons-nous comme ces curieux devant les livres. Ce luxe se sécularise en effet comme les autres sous les formes jusqu'alors renfermées dans les couvents. La miniature devient profane; l'enluminure des manuscrits cesse d'être uniquement occupée à orner des missels et des évangéliaires pour l'Église, et même des livres d'heures pour les fidèles; elle se fait laïque, au point qu'on ne distingue plus guère dans le choix des livres. Cette transformation avait commencé au treizième siècle. On a de cette époque même un certain nombre de manuscrits, très-peu religieux, où les choses sont peintes avec la même liberté qu'elles étaient dites. La miniature s'applique à des livres de science,

comme le *Trésor* de Brunetto Latini. Sous ces deux formes d'art laïque et d'art religieux, les riches et les princes à Paris aiment à se faire honneur de ces délicats produits pleins des plus exquises recherches. Et pourtant, ne nous y trompons pas, le livre lui-même n'en restait pas moins au quatorzième siècle l'objet d'un commerce restreint, et il en fut ainsi au quinzième jusqu'à l'imprimerie, qui le multiplia sans tuer la riche ornementation des belles éditions. De vrais artistes, les Van Eyck, les Clouet, les Fouquet, ne dédaignaient pas l'enluminure. Si le prix du livre reste extraordinairement élevé, il n'y a pas lieu de s'en étonner, il faut payer la matière souvent précieuse, comme l'art presque toujours exquis : même plus simple, le livre représente des milliers d'heures de travail, et de quel travail! Une Bible coûte alors 50 livres. On vend un Saint Chrysostome 300 livres, un Saint Augustin 1000 livres, etc.[1]. Une preuve de la rareté du livre, qui le fait rechercher seulement par quelques riches d'un esprit plus cultivé, éclate dans ce fait singulier que l'on comptait huit libraires seulement à Paris, à la fin du treizième siècle, et il n'en restait plus que trois en 1313, qui ne faisaient que végéter! La femme d'un de ces libraires exerçait le commerce de fripière, et les deux autres libraires cumulaient avec leur profession le commerce de vin qui dès lors allait beaucoup mieux. La librairie formait pourtant une corporation avant la fin du siècle, grâce à la protection de l'Université. Mais le luxe des

[1] Monteil, *Quatorzième siècle*, t. II, p. 287.

livres, en raison même du petit nombre d'amateurs, exigeait une sécurité que ces temps de troubles civils ne laissaient pas s'établir longtemps à Paris, et il succombait au quinzième siècle, pour ne trouver d'abri que dans les universités et dans les abbayes. En France ce beau luxe est surtout redevable aux princes. Saint Louis avait formé sa bibliothèque de la Sainte-Chapelle, où il venait lire lui-même et qu'il ouvrait aux savants : précieux dépôt, rempli de beaux manuscrits, et dispersé après sa mort pour être réparti entre plusieurs monastères. Charles V avait fait davantage encore. Il réunissait dans une bibliothèque permanente, qui occupait une tour de son palais, près d'un millier de volumes de littérature sacrée et profane. Dispersée aussi, puis reformée, réorganisée, complétée par les rois, depuis Louis XI jusqu'à Henri IV et ses successeurs, cette bibliothèque est le vrai germe des bibliothèques dites royales, abondantes autant que magnifiques. Ces réunions d'ouvrages utiles et de splendides chefs-d'œuvre d'édition et d'enluminures sont devenues les vastes établissements publics, qu'entretient aujourd'hui dans tous les grands pays l'État substitué au rôle d'une royauté protectrice.

On vient de voir ce qu'était le luxe à Paris au quatorzième siècle. Il est évident que ce genre de progrès avait devancé presque tous les perfectionnements de l'utile. Les nouveaux faubourgs avaient seuls de l'air, du jour, et des espaces suffisants. La mortalité se déployait impitoyable à Paris au milieu de ses splendeurs naissantes. Elle était, d'après certains calculs, de plus du tiers de celle d'aujourd'hui. La sûreté ne régnait pas plus que

la salubrité. On lit dans un avis ou *advisement* adressé à Philippe de Valois par Engelin Balerin : « Votre ville de Paris est mauvaisement gardée de jour et de nuit; il est chose vraye qu'il y a peu de jours que l'on n'y tue hommes ou que l'on n'y fasse tout plein de malfecons, et ce par le défaut de votre prévost, de vos sergents et de votre guet, tellement que tout l'argent qu'ils ont de gages est tout perdu; car il n'y a petit ni grand qui ne porte couteau ou épée et vont tous armés. »

Le quinzième siècle devait peu changer au Paris du quatorzième dont Guillebert de Metz place l'apogée en 1400. Ensuite viennent les pilleries des Anglais et les guerres civiles. La description par Artesan du Paris du quinzième siècle prouve que la ville s'était peu modifiée. Elle devait rester, à travers toutes les vicissitudes, la capitale du luxe en France, comme elle l'était déjà de l'intelligence pour l'Europe entière. Le luxe, en ces temps calamiteux, a plutôt fait au reste de réparer ses brèches que la prospérité de se rétablir, ce qu'il est facile d'expliquer par le caractère éminemment aristocratique de l'état social, où les grands se jettent dans le faste et les jouissances avec fureur, et ne manquent jamais de ressources pour ce genre de dépenses. J'ai comparé d'une manière générale le moyen âge à l'Orient par certains côtés. Eh bien ! notre vieux Paris ressemble lui aussi un peu à ces villes de l'Orient, luxueuses et misérables, comme le Caire, comme Smyrne, avant l'invasion des Européens, comme Brousse et Alep, comme Damas encore de nos jours. Dans ces villes de l'Orient que voyait-on et que voit-on encore? D'un côté, des quartiers marchands, divisés par corps de mé-

tiers, et dont les maisons, pressées les unes contre les autres, se dressent sur la rue avec leurs boutiques richement garnies et bruyamment animées. D'un autre côté est le quartier aristocratique, dont les rues sont bordées de murs crénelés, qui forment l'enceinte des somptueux hôtels; de hautes maisons ouvrent à peine sur les passants quelques jours curieux et menaçants; derrière ces murs est le luxe, mais dans les rues mêmes est la misère en permanence. La ville s'anime quand on aperçoit le cortége brillant d'un seigneur qui sort ou qui rentre; puis tout rentre dans le silence, et avec la nuit reviennent une obscurité épaisse et les embûches des voleurs.

Ce Paris du quinzième siècle, ce Paris des premiers Valois, commence à peine à connaître certains genres de luxe dont nous ne séparons plus l'idée des capitales. Celui des équipages n'existe guère sous Charles VI, sous Charles VII, sous Louis XI; il se montrera à peine au seizième siècle. Ce que Paris voit se développer, c'est la *circulation* des belles montures qui ne cesse guère de s'accroître au quatorzième et au quinzième siècle. C'était un genre de luxe porté fort loin dans certaines cours comme celle des ducs de Bourgogne[1]. Le cheval du sire de Lalain, aux joûtes de 1445, paraît tout couvert de damas gris, suivi de quatre chevaux, ornés de velours noir, chargés d'orfévrerie dorée et argentée « et avoient les dits chevaux, chenfreins d'argent, dont issoit (sortait) une longue corne, tenant au front à manière de licornes, et furent celles ornées d'or et d'argent ». A l'entrée de Louis XI à Paris,

[1] Olivier de la Marche, liv. I, ch. xvi. — V. aussi Chron. de Georges Chastellain.

en 1431, les seigneurs qui l'accompagnaient déployent une grande magnificence en ce genre. « Pour honneur lui faire en la dite entrée, dit le chroniqueur Jean de Troyes, avoient de moult belles et riches houssures dont leur chevaux étaient couverts, lesquelles houssures estoient de diverses sortes et façons, et estoient les unes d'icelles de fin drap d'or, fourrées de martre zibeline, les autres de velours, fourrées d'hermine, de draps de damas, d'orfévreries, etc. »

Nous sommes encore bien loin du temps où les équipages, devenus moins rares, prendront dans la capitale la forme et le nom de *carrosses*, mot dérivé de l'italien.

« Du bruit de sa carrosse importunant le Louvre, »

dira, au commencement du dix-septième siècle, le poëte Théophile.

Ainsi il faudra deux cents ans encore pour que la richesse nobiliaire et bourgeoise commence réellement à étaler ce luxe si particulièrement désagréable à la foule envieuse.

Au quatorzième siècle, et presque toujours même aux deux suivants, les personnages riches vont à cheval dans les rues de ce Paris, qui connaît leur visage et les désigne par leur nom. Les magistrats se rendent au palais montés sur leurs mules. Les femmes les plus brillantes de la cour, les reines mêmes et les princesses se rendent aux cérémonies religieuses, montées sur des haquenées blanches. Le luxe des chevaux et des harnais est une des splendeurs de ces temps. On peut même regarder comme

un luxe tout moderne celui des voitures somptueuses pour les jours de solennité et jusque dans les habitudes ordinaires de la vie.

On peut juger des progrès du luxe civil en France par ceux de Paris, progrès conformes à l'état social, qui nous fait voir en haut une féodalité de princes, au centre un tiers-état, dont le sommet s'élève de plus en plus au niveau de la noblesse.

Avec la centralisation qui grandit s'élève aussi la capitale. Elle résume le luxe civil sous la double forme d'édifices superbes au dehors, somptueusement ornés au dedans, et sous celle de jouissances raffinées qui se répandent, comme de travaux et de plaisirs intellectuels qui prennent la forme d'écoles, de spectacles, etc. Le tableau est loin d'être achevé. Nous en avons montré en quelque sorte les grandes lignes qui se dessinent, il nous restera à en voir les nouveaux développements.

Nous verrons aussi — comment *la question du luxe* devient, au quatorzième et au quinzième siècle, une question sociale et politique de première importance, qui commence à mettre en présence le riche et le pauvre dans nos grandes cités et dans la société même.

Mais nous avons tenu à le dire, et nous insistons sur cette pensée en terminant ce chapitre : le quatorzième siècle, dont nous avons encore à nous occuper, et le quinzième n'en ont pas moins, malgré leurs vices, rendu des services éclatants à l'humanité. Nous n'hésitons pas à appliquer à tous les ordres d'idées, à toutes les inventions d'utilité ou de luxe de cette époque, fondements des perfectionnements qu'en tireront les âges ultérieurs, ce qu'on

a pu dire des découvertes de la navigation dans les mêmes temps. Lorsque, dans le commencement du quinzième siècle, les vaisseaux portugais s'avancent jusqu'à l'île de Madère, et regardent comme le premier point d'une terre nouvelle ce dernier terme des navigateurs de l'antiquité, on pressent Vasco de Gama, qui ouvre la route des Indes, on peut même pressentir déjà Christophe Colomb. Il est certain que les efforts des hommes qui l'ont précédé ont préparé son œuvre. Il en est ainsi de ces siècles qui inaugurent, préparent, annoncent la civilisation moderne. La civilisation au quatorzième et au quinzième siècle a beaucoup de ces commencements-là, signes qui présagent l'avenir. Assurément les grandes découvertes du dix-huitième et du dix-neuvième siècle forment dans l'ordre scientifique et industriel comme un monde inconnu, plus grand et plus extraordinaire encore que ces terres qui vinrent ajouter pour nous, grâce au siècle et au génie de Colomb, comme une autre moitié à notre planète. Mais le quatorzième et le quinzième siècle ont frayé la route. Même dans l'impur limon qui les cache trop souvent à nos yeux, les germes de toutes les nouveautés fécondes fermentent. Le moyen âge lui-même y succombe et semble s'y ensevelir, tué par un esprit nouveau, esprit de légistes, esprit de gens d'affaires, esprit politique. Ce qui le tue lui est supérieur, sans le valoir toujours moralement, à en juger par la nature égoïste de certains mobiles et par l'inique brutalité des moyens d'extermination. Cependant le droit se fonde, la science s'affranchit, l'art s'émancipe, l'industrie se développe, la civilisation avance.

CHAPITRE II

DÉCADENCE MORALE, PROGRÈS CIVIL ET MATÉRIEL

I

ALTÉRATION DU CARACTÈRE NATIONAL ET CORRUPTION SOCIALE PAR LE LUXE — AVÉNEMENT DE LA PUISSANCE DE L'ARGENT

En reconnaissant les progrès accomplis par la civilisation au quatorzième et au quinzième siècle, nous avons été frappé des symptômes de profonde altération morale qui se manifestent. L'idéal chrétien s'abaisse, et la saine et pénétrante influence de la morale évangélique fait place aux appétits matériels; elle ne perd pas tout son empire sur la masse humble et vouée à d'obscurs travaux; mais trop souvent, dans les hautes classes, cette séve généreuse paraît desséchée, flétrie, par cet esprit de cupidité et de sensualité qui enfante les basses œuvres et les actes violents. Il en est de même aussi de la morale naturelle, humaine, universelle, qui ne dépend pas d'un dogme religieux, qui éclaire tout homme, qui inspire les idées communes de justice, d'équité, d'honneur. La même éclipse semble l'attein-

dre. Le vice n'eut à aucune époque moins de scrupules, le crime moins de repentir. Lors même que le mal ne se traduit pas brutalement, il semble que les sentiments délicats qui forment comme la fleur de la nature humaine se soient comme épaissis, qu'une lourde vapeur s'élève du fond des cœurs appesantis. Ce qui est léger, vif, fin, disparaît à peu près même des lettres, sauf dans quelques livres qui réagissent et protestent contre cette langueur mortelle par un mysticisme exalté. Cette révolte ou plutôt cette domination de la matière, où n'est-elle pas dans la seconde moitié du quatorzième siècle et dans presque tout le quinzième? Que de désordres dans la vie privée! que de voies tortueuses et de voies de fait dans la politique! que d'engagements hypocritement éludés ou insolemment foulés aux pieds! Plus on voit ce qui fait agir les personnages en vue qui remplissent la scène politique d'une agitation souvent confuse et stérile, plus on est frappé de cet abaissement. La chevalerie peut conserver ses formes, son vocabulaire, instituer des cours d'amour; l'âme lui manque, et les hommages affectés qu'elle rend aux femmes, ne sont plus guère que le masque d'une impudeur effrontée. Les passions elles-mêmes perdent ce qui leur donne parfois une sorte de grandeur. L'ambition se tourne en cupidité : l'amour du pouvoir cache l'amour des richesses. Le luxe se corrompt comme le reste. Il excite d'insatiables convoitises. Il cesse au quinzième siècle d'être fidèle au goût, tombe dans le bizarre, dans l'extravagant, dans un véritable délire de modes indécentes autant que fastueuses.

Ce n'est plus un mal de surface. Ce luxe malsain et ces appétits furieux altèrent jusqu'au fond des mœurs. Les hautes classes entrent dès lors dans la voie de perdition qui les conduira jusqu'à la catastrophe finale. Les défauts du caractère national se prononcent et semblent se fixer. La nation devient légère, frivole, à l'exemple de ses chefs. Elle contracte, sous les premiers Valois, l'habitude de s'amuser au milieu de tous les revers de la fortune. Prendre gaiement l'adversité, danser sur les ruines, remplir de distractions vaines, de solennités bruyantes et pompeuses, l'intervalle ou la durée même des révolutions et des guerres, devient un trait du caractère national. Le roi Jean vaincu, humilié, veut encore du luxe et des plaisirs pour amuser sa captivité et se consoler de sa défaite; la nation fait comme son roi; elle est en fête sous le coup des plus cruels désastres.

Dans tout cela, la passion du faste et des jouissances joue un rôle énorme. Ces princes se disputent le pouvoir, en sont comme enfiévrés. Leurs félonies s'expliquent souvent par là. Les séditions, les jacqueries ont dans ces excès leur prétexte et leur point de départ.

Une chose évidente, c'est que la vieille société n'est plus, j'entends la vraie société du moyen âge. Cette société souillée de vices et de crimes, mais pleine de grandeur, de foi, et féconde en œuvres sérieuses, elle s'évanouit dans la frivolité sceptique et dans les préoccupations d'un matérialisme inconnu aux générations précédentes.

Ce passé qui achève lentement de mourir n'en a pas

moins de fort brillantes apparences. La chevalerie a plus d'éclat extérieur que jamais. Elle est le plus splendide des spectacles, une éblouissante parade. Elle sent le roman déjà, et enfante en effet toute une littérature romanesque. Au contraire, les germes de l'avenir représentés par de fortes et modestes classes poussent obscurément. Il en est ici, semble-t-il, un peu comme de ce qui arrive pour la végétation. Belles sont les feuilles des forêts sous le soleil de l'automne, un peu plus tard, elles vont se flétrir pour tomber par le travail de la séve au printemps. Le quatorzième et le quinzième siècle ressemblent à cet automne splendide de la féodalité chevaleresque qui s'éclaire de derniers et magnifiques rayons. Plus on avance, plus le froid se fait, plus elle se dessèche, jusqu'à ce qu'elle jonche le sol de ses débris, par le secret travail qui fermente et appelle à la vie une société nouvelle pleine d'exubérante jeunesse.

Ces moments de transition, qui se mesurent par de longues périodes, ont toujours quelque chose d'ingrat. Le quinzième siècle est l'âge ingrat de l'histoire de France. Même ces nouveautés fécondes, dont nous saluons l'aurore, industrie, propriété, sciences, inventions, n'apparaissent pas sans mélange. Les phénomènes humains n'ont jamais la pureté des phénomènes de la nature. Ces végétations sociales sont toujours mêlées de sang, souillées de fange. Le ferment de la société qui commence est l'intérêt. Il n'a pas la beauté idéale de ce haut principe de moralité, encore sublime et pur, même au contact des réalités qui l'ont plus d'une fois déshonoré et des apparences hypocrites auxquelles il

servit de voile. Donnons ici à l'intérêt un nom plus philosophique et plus noble; appelons-le le droit. Le droit, je persiste à le dire, est moins sublime que le devoir. Il est personnel. Il est le contraire de l'abnégation.

Reconnaissons-le sans hésiter : un des grands mobiles et un des agents les plus puissants de l'industrie et du commerce qui se développent à cette époque, c'est l'or. Il offre bien des rapports avec le travail, et combien aussi avec le luxe! Poëtes et philosophes se sont chargés de le maudire. C'est l'éternel sophisme qui ne voit en tout que l'abus, non l'usage. On a pu tout nier ainsi. L'or doit être plus qu'amnistié, il est le métal vraiment précieux; précieux, dis-je, par les services autant que par la valeur. L'instrument d'échange qui, sous un si petit volume, condense une valeur immense, parut dès le quinzième siècle donner des ailes au commerce. Souple, agile, il aida l'industrie à produire ses œuvres, il fut prêt à prendre toutes les formes, portant la fertilité dans les plaines, c'est-à-dire dans les classes moins élevées, après avoir fécondé les sommets. Niveleur puissant et méconnu, il contribua à ôter à la propriété son caractère de privilége pour la rendre mobile et divisible. Immenses bienfaits! — Nierai-je le mal? Il se révèle au quatorzième, au quinzième, au seizième siècle, destiné à ajouter de nouveaux flots du précieux métal. La tentation s'attache à ce Protée que la volonté subjugue, que l'habileté sait surprendre, qui se change à la minute en plaisirs, en jouissances, en luxe, ne laissant jamais en souffrance le désir impatient. La propriété foncière résiste par sa masse et

sa lourdeur à ces prises de possession soudaines; elle n'a pas non plus de ces séductions de sirène; son fort attrait tient plus à ce qu'il y a d'intime dans l'homme et dans la famille, il n'a rien de cette ivresse. La terre donne le temps de la réflexion à celui qui veut s'en défaire pour l'échanger contre quelque folle satisfaction. L'or glisse, échappe. L'or, ce sera le travail facilité, multiplié, l'instrument d'émancipation et de fécondité, mais comment l'oublier? ce sera le jeu aussi, avec le jeu, ce sera le luxe, et quel luxe! Mobile, changeant incessamment de formes et de mains, accomplissant mille révolutions rapides dans les situations, un perpétuel va-et-vient dans les fortunes.

Il est certain que ce grand moyen du luxe et des transactions, fait son apparition sur la scène et tient une place inconnue à ce degré jusqu'à ce moment de l'histoire. Il est l'objet du négoce et des navigations lointaines. Il devient le but insensé de l'alchimie, folle et crédule superstition de la religion nouvelle. Cet illuminisme de la matière crée de nouveaux mystiques, les mystiques de la richesse. La religion catholique ellemême se ressentira de cette superstitieuse puissance attribuée à l'or. Des hommes en viendront à croire que l'or peut racheter les péchés qu'il aide à commettre, payer la miséricorde divine. Christophe Colomb, si honnête, si désintéressé, écrira en toute naïveté, pour rehausser encore sa découverte, ces lignes singulières, adressées au roi d'Espagne : « L'or est chose excellente. Avec de l'or, on forme des trésors. *Avec de l'or, on fait tout ce qu'on désire en ce monde. On fait même arriver*

les âmes en paradis[1]. » Plutus, maître de ce monde, prétend l'être de l'autre : la vente des indulgences n'est pas loin.

L'or tient une place énorme sous Philippe le Bel dans toute la politique du règne. Le luxe des Ordres religieux, militaires donne prétexte, parmi d'autres accusations, à les proscrire et à les dépouiller. Les âpres et cruelles persécutions, qui appellent la pitié sur le fameux Ordre du Temple, ne le justifient pas lui-même de ses fastueux excès et de cette recherche immodérée des richesses. Philippe persécute et ménage tour à tour les Juifs exposés à ces mêmes alternatives sous les règnes suivants. Destinée singulière de ce peuple, exploité par les emprunts que lui font les princes prodigues, spolié par des confiscations sous des prétextes menteurs ! Il va pourtant s'enrichissant toujours par l'exclusion même de toutes les carrières qui le force à se réfugier dans l'industrie, le négoce, la banque, et à y confiner son génie ; qui pourra lui disputer la spécialité du commerce d'argent, des prêts? La loi de Moïse les lui permet envers l'étranger, tandis que l'Église interdit tout prêt à intérêt. Le Juif, tout en venant en aide aux prodigues, créera le crédit, une des grandes choses des temps modernes.

L'altération des monnaies prend à la même époque des proportions inconnues, et son rapport avec les profusions et les dépenses du luxe n'est pas moins frappant. C'est la seule pierre philosophale que l'alchimie de ce temps ait su découvrir, alchimie d'hommes politiques

[1] Lettre à Ferdinand et Isabelle après son quatrième voyage.

aux abois qui, faute de trouver l'or et l'argent à volonté, en multiplie le signe par l'alliage, et ment sur la valeur intrinsèque, autorisant la banqueroute par la signature, c'est-à-dire par l'effigie du prince. Cette fabrication de la fausse monnaie devient un monopole royal. Cela dure jusque vers la fin de la monarchie. Ce scandale et cette ruine des perpétuelles altérations du numéraire, à quelles causes les attribuer? A la guerre sans doute, mais, nous le répétons, et les contemporains ne s'y trompent pas un seul instant, non pas moins aux prodigalités fastueuses.

Aux mêmes besoins dispendieux se rattache une vraie révolution dans les procédés d'administration financière. Le fermage des impôts fut créé, expédient au service du luxe royal. Mesure peut-être difficile à éviter dans l'état imparfait des moyens d'administration financière, mais cause infaillible de prodigalités. Les princes puisèrent à pleines mains dans l'emprunt ostensible ou caché, et on verra d'un autre côté se développer le luxe des fermiers généraux. Les gaspillages deviendront tels que le peuple payera sous Louis XIV le double de ce qui entrait dans les coffres de l'État. Faire de l'argent, *per fas et nefas*, en sachant donner des couleurs plus ou moins spécieuses à des mesures contraires à la justice, c'est la grande occupation du règne de Philippe IV, signalé pourtant par de grands progrès du droit civil. Mais la violence déborde ici sous les formes les plus brutales. En même temps que des mesures d'organisation, conformes aux maximes d'un droit plus rationnel, sont adoptées au grand avantage de l'avenir, le pouvoir cupide commet des actes de véritable brigandage. Pressé

de besoins d'argent, il fait arrêter les banquiers toscans, Biccio et Musciatto dei Francesi, chargés des recouvrements des tailles et autres impôts; ils sont jetés dans un cachot, accusés de prêts à usure. Le même traitement indigne est infligé par un coup de surprise, à tous les marchands italiens, qui faisaient alors en France presque tout le haut négoce. Ils se rachetèrent à prix d'or, mais la plupart quittèrent la France, au très-grand préjudice de l'industrie. Nous admirons en ce moment la grandeur de l'État, la puissance de la maison royale, l'étendue du royaume de France, objet de respect et d'admiration universels. Le revers de la médaille, la triste rançon de ces grands et beaux résultats, c'est la fiscalité. Elle alourdit sa main et ses exigences. La taille arbitraire est restaurée, perçue avec une tyrannie qui lui fait donner le nom de *maltote*, *male levée*, *malè tolta*, ou mauvais impôt. Le lien entre de dévorantes dépenses et ces abus de fiscalité est visible. Tantôt c'est l'arriéré qu'il faut solder, tantôt au présent qu'il faut pourvoir. Le mal ne fera que s'accuser à mesure que la monarchie deviendra plus absolue. On verra se marquer le rapport du luxe avec des institutions funestes et désastreuses. Pour les besoins d'argent et les expédients, ce règne mémorable peut être considéré comme un point de départ, comme une ère qui s'ouvre par des excès, dont le procès des Templiers est le plus dramatique épisode, mais un épisode lié à une pièce où tout se tient fortement, et dont la question d'argent reste le nœud.

Ce règne, quoique le roi ait peu de besoins, n'en est pas moins un moment de grand luxe. Philippe le Bel

lui-même contribue à embellir Paris par de grands travaux, comme les quais de Nesle et de l'Horloge, comme l'agrandissement du Palais, accru de la tour de l'Horloge, décoré des statues des rois qui ornaient la grande salle, et qui excitèrent l'admiration jusqu'à leur destruction en 1618. Le Louvre, Vincennes, Villers-Cotterets, se ressentent aussi des munificences du prince. Il a beau vivre lui-même en roi politique au milieu des docteurs et des gens de justice, ses frères donnent le ton au luxe, et le grand élan de la richesse seconde ce mouvement dans toutes les classes, d'une façon qui frappe tous les yeux. On le remarque pour les maisons, les tables. Les toilettes s'étalent orgueilleusement. Aussi les édits somptuaires prennent une importance qu'ils n'avaient pas eue encore. Il n'y a pas lieu de s'en étonner en présence d'abus d'une réelle gravité; mais la loi, outre le tort qui était celui de l'époque, d'usurper sur la liberté privée, s'attaque à certains signes extérieurs de la richesse, point ou à peine blâmables le plus souvent. Elle se propose parfois plutôt d'arrêter les usurpations du luxe bourgeois que de combattre le désordre des mœurs. La bourgeoisie enrichie s'était hâtée de marquer son importance, comme de satisfaire ses goûts, en se couvrant avec profusion d'étoffes de soie et de bijoux. C'était un spectacle qui étonnait dans toutes les villes importantes, en France, dans les Flandres, partout où le commerce possédait de grands centres. L'épouse de Philippe le Bel, témoin à Gand et à Bruges de ce déploiement du luxe féminin, s'écriait avec colère : « Je croyais être seule reine, et j'en vois ici par cen-

taines[1] ! » Ce cri, combien de grandes dames, qui n'avaient pas l'esprit sérieux et les vertus de Jeanne de Navarre, le répétaient avec une jalouse indignation ! Un tel luxe, étalé par des marchandes bouffies d'orgueil, n'était-ce pas un scandale ? Il portait atteinte à la hiérarchie. C'était au roi de mettre bon ordre à un pareil renversement ! Le roi ne demanda pas mieux, mais à condition de frapper aussi sur les nobles.

Les célèbres ordonnances somptuaires de Philippe le Bel, lorsqu'elles atteignent le luxe nobiliaire, sont en effet conformes à la politique royale. N'est-on pas tenté en revanche de s'étonner de ce qu'un tel prince se montre si sévère pour le luxe bourgeois, lui, qui accorde des lettres d'anoblissement à des bourgeois importants, comme Philippe le Hardi en avait donné le premier l'exemple en anoblissant un orfèvre de Paris ? Les légistes qui l'entourent n'appartiennent-ils pas à cette bourgeoisie dont ils défendent les prérogatives, étendent les droits, cherchent à resserrer l'alliance avec la royauté ? Humilier les nobles ne coûte guère à celui qui établit un parlement sédentaire devant lequel il les force à porter leurs différends, mais ces rigueurs contre la bourgeoisie

[1] On n'a que trop souvent à regretter dans l'histoire du luxe l'influence fâcheuse exercée par les femmes. On doit d'autant plus rendre hommage au rôle bienfaisant de la reine Jeanne de Navarre. « Elle seconda souvent le roi Philippe soit dans ses efforts pour mettre un frein aux folles dépenses de sa cour, soit dans l'appui qu'il accordait aux lettres... Cette reine qui tint, selon Mézeray, tout le monde enchaîné par les yeux, par les oreilles, par le cœur, également belle, éloquente et généreuse, demanda à Joinville son *Histoire de saint Louis*, fit traduire du latin le *Miroir des dames* et fut la fondatrice du célèbre collége de Navarre. » (Victor Leclerc, *Histoire littéraire de la France au quatorzième siècle*, 1re partie.)

riche, ne semble-t-elle pas au premier abord une contradiction? Aussi est-il difficile de ne pas croire que ces rigueurs n'aient pas été une concession faite à la vanité nobiliaire et aux réclamations de l'aristocratie, outre que les légistes, s'inspirant des idées romaines, devaient se montrer hostiles au luxe en général, consolés par la satisfaction d'avoir à le réprimer chez les nobles, du regret de le punir chez les bourgeois qui imitaient la noblesse. L'idée de la hiérarchie des ordres était prise au sérieux. Ni le roi ni ses conseillers ne voulaient confondre les rangs, abolir les distinctions; il ne faut pas en un mot les faire plus révolutionnaires qu'ils ne furent. En réalité, ces édits somptuaires frappent le luxe bourgeois de toutes les façons. Elles atteignent la table où triomphait la bourgeoisie opulente. Les ordonnances la réduisent au plus médiocre ordinaire : « deux plats, trois plats au plus quand c'est fête, avec le potage au hareng pour les jours de jeûne, et non compris le fromage. » Elles atteignent non moins durement la toilette. On se figure la douleur et l'indignation des dames de la bourgeoisie, voyant éclater pour ainsi dire de tels interdits : — « Nulle bourgeoise n'aura char. — Nulle bourgeoise ne portera vair ni gris, ni hermine, et se délivrera de ceux qu'elle a, de Pasques prochaines en un an. Elle ne portera ni ne pourra porter or, ni pierres précieuses, ni couronne d'or ni d'argent. Nulle damoiselle, *si elle n'est chastelaine*, n'aura qu'une paire de robes par an[1]. » Dure prescription, aggravée encore par la fixation du prix, limité à

[1] *Ordonnances des rois de France*, t. I, p. 324 et 541.

douze sols tournois l'aune de Paris, *pour les bourgeoises de condition ordinaire*, et à seize sols, pour celles de condition plus relevée. Quant aux étoffes précieuses et aux belles fourrures, qui se tiraient surtout de l'étranger, Philippe semblait avoir pour but d'empêcher à tout prix l'argent de sortir de France, selon le principe d'économie financière contestable qui prévalut longtemps dans la législation commerciale. Ni ces ordonnances ni d'autres ne devaient arrêter la marche ascendante du tiers-état, que le même règne favorisait de tant d'autres manières. Elles n'arrêtèrent pas davantage le cours de son luxe exagéré non plus que du faste nobiliaire, elles contribuèrent plutôt à le précipiter en créant l'appât du fruit défendu. En vain aussi la royauté chercha-t-elle à réserver au luxe religieux certains objets précieux. L'orfévrerie s'était mise au service du luxe laïque. Les ordonnances du roi Jean (1355-1356) et des premières années de Charles V (1365) la frappèrent par mesures de fiscalité, et prétendirent restreindre l'usage des vases précieux aux églises. Il fut interdit de faire vaisselle ou joyaux de plus d'un marc, « si ce n'est pour Dieu servir ». Il en résulta une souffrance momentanée dans une grande industrie, mais aussi un nouvel essor de la joaillerie, sur laquelle la mode se rejeta d'autant plus.

La puissance des hommes d'argent, qui est, avec celle des légistes, le fait dominant à l'intérieur du règne de Philippe le Bel, devait avoir pour conséquence d'exciter la haine et l'envie du populaire. Le spectacle du faste de ces riches financiers, de ces opulents ministres, les désigne comme les boucs émissaires de ces colères et de

ces rancunes tantôt injustes, tantôt fondées sur de réels griefs. Plusieurs des hommes qui avaient exercé le pouvoir devaient être poursuivis, torturés. Le supplice d'Enguerrand de Marigny fut une double satisfaction donnée, après la mort de Philippe le Bel, aux rancunes de cette noblesse fastueuse qui enviait le luxe et le pouvoir des parvenus, et au peuple, qui lui en voulait surtout de l'impôt sur les ventes, que le puissant ministre avait conseillé au roi de concert avec le directeur des monnaies, Étienne Barbette, dont l'hôtel fut pillé. On imputait aussi à Enguerrand [1] les altérations des monnaies et d'autres mesures impopulaires. Arbitrairement jugé et injustement condamné, il fut pendu au gibet commun des larrons, à Montfaucon (1315). Tout ce court règne de Louis le Hutin, ou plutôt de Charles de Valois, n'est qu'une réaction féodale profitable au luxe. Le jeune Louis le Hutin « étoit prodigue et dissipateur », dit le chanoine de Saint-Victor. Il régna surtout sur les cours plénières et les tournois. J'ai signalé les symptômes de la guerre faite au luxe par les représailles populaires. Le siècle ne finira pas sans lui voir prendre des proportions encore inconnues dans notre histoire. Comment la question du luxe achève de devenir sociale, politique, par moments même révolutionnaire et démagogique, nous aurons à le montrer, car c'est un des côtés les plus instructifs, comme les plus tragiques de cette histoire.

[1] « Pour laquelle chose le dit Enguerrand chut en haine et malveillance très-grièvre du populaire. » (*Chronique de Saint-Denis.*)

II

PAPAUTÉ A AVIGNON

Nous marquons dans ce chapitre et dans les suivants, la décomposition politique de cette vieille société du moyen âge et les symptômes de corruption morale liés en grande partie aux progrès du luxe, souvent même à ceux que la civilisation approuve et encourage; car tout contribue à dissoudre les sociétés qui perdent leur principe de vie original, le bien lui-même y sert comme le mal. L'autorité de la grande puissance morale du temps, la papauté, en éprouve une éclipse prolongée et dont l'effet fut immense. L'établissement de la papauté à Avignon fut un double scandale : le schisme offrit au monde chrétien étonné, blessé dans ses sentiments de pieuse vénération, plusieurs papes en concurrence; le faste et la vie de plaisirs s'étalèrent dans une cour pontificale. Avignon devint le point de mire de tous les regards, de toutes les attaques.

L'illustre Pétrarque a exprimé lui aussi, lui surtout, avec une vivacité d'accent particulière, mais avec une abondance de preuves trop confirmées par d'autres témoignages, ces griefs contre la vie fastueuse de la cour d'Avignon. Ses lettres familières, ses églogues en vers, en sont toutes remplies : « Avignon est devenu un enfer, la sentine de toutes les abominations. Les maisons, les palais, les églises, les chaires du pontife et des cardinaux, l'air

et la terre, tout est imprégné de mensonge; on traite le monde futur, le jugement dernier, les peines de l'enfer, les joies du paradis de fables absurdes et puériles. » Pétrarque exprimait peut-être aussi les ressentiments de ses compatriotes, qui ne pouvaient prendre leur parti de cette dépossession de Rome au profit d'une ville étrangère. Mais il n'était pas seul à parler avec cette énergie. Dans un sermon prononcé devant le pape, en 1364, le docteur Nicolas Oresme prouvait que l'Antechrist ne tarderait pas à paraître, par des raisons tirées de la perte de la doctrine, de l'orgueil des prélats, de la tyrannie des chefs de l'Église, et de leur aversion pour la vérité, et combien d'autres témoignages, qui concordent dans les mêmes accusations!

Que la question du luxe prenne sous cette nouvelle forme toute sacerdotale, une importance sociale incalculable, qui pourrait le nier? Non pas certes, que l'accusation de luxe scandaleux et d'exactions pour se procurer les moyens d'en jouir fût nouvelle contre les princes de l'Église; mais elle n'avait pas eu encore cet éclat et cette portée. La critique est armée désormais d'un des griefs les plus redoutables qui ne cesseront guère plus d'être invoqués jusqu'à la Réforme. N'est-il pas visible que cette mauvaise renommée agissait sur les dispositions des peuples, quand on voit le duc de Bourgogne faisant effort pour amener ses sujets de Flandre à l'obéissance du pape Clément, rencontrer un obstacle à ses desseins dans les résistances populaires? Les Flamands ne voulurent point entendre à quitter le parti du pape Urbain, et, dans ce moment même, le roi de France, sur les

représentations de l'Université de Paris et d'une partie du clergé, était forcé de s'opposer aux excès et aux déprédations du pape d'Avignon. Est-ce à dire que ces papes fussent des tyrans? Non : c'étaient des hommes doux, auxquels on reproche d'avoir un peu trop aimé la table, bienfaisants (on cite d'eux des actes de courageux dévouement dans les pestes), mais exploités par leur entourage de cardinaux et par tout un monde qui était venu chercher fortune dans cette nouvelle cour. La construction du palais pontifical par Benoît XII, le successeur de Jean XXII, achève de donner le signal. Le luxe a dès lors un nouveau foyer, une autre capitale! Accourez donc, étrangers amis du plaisir, femmes élégantes, brillantes courtisanes! Qu'autour du foyer principal se groupent d'autres centres, que les cardinaux se fassent construire eux aussi de somptueux palais! Clément VI représente l'apogée de ces magnificences et de ces pompes mondaines. Qu'elles ne puissent ôter à sa vie le bénéfice de réelles vertus et de quelques beaux traits qui l'honorent, — que Pétrarque risque de trop oublier lui-même les bienfaits qu'il avait reçus de ce pontife[1], — soit; mais il a pu mettre dans la bouche de Clément cette apologie ironique en réponse aux admonestations de saint Pierre : « Mon épouse l'Église étincelle de pierreries; des colliers courent autour de son cou, et tranquille, elle repose avec moi dans l'ombre brune. Elle n'est plus ni raidie par la glace et la neige, ni brûlée par le soleil, comme elle l'était autrefois pendant que tu occupais la campagne

[1] V. le livre de M. Mézières : *Pétrarque et son temps*, ch. VI.

(le trône pontifical).... Çà et là jouent les chevreaux dans les vallées herbeuses et dans les bauges, leur volupté native rassemble et roule les pourceaux paresseux » (les cardinaux).... « En chantant, j'ai trouvé une douce amie (Avignon), et je travaille à être beau. Je hais le soleil et je recherche les antres frais. Vous autres, vantez-vous de vos amies inconnues, pourvu que mon épouse (Avignon) me réchauffe de ses perpétuels embrassements.» — Et saint Pierre lui répond : « Ton épouse erre depuis longtemps déjà dans des collines inconnues, elle est sortie de la maison paternelle et de son lit pudique. Cette fameuse courtisane (Avignon) lui succède triomphante; elle entraîne avec elle ses prétendants lascifs et les boucs à l'odeur fétide (les cardinaux), auxquels plaît déjà l'herbe d'un marais étranger[1]. » — Ce qui est peut-être plus concluant que cette déclamation de poëte, le cardinal Talleyrand de Périgord, en 1354[2], après la mort de Clément VI, voyant le conclave prêt à élire pour pape le général des Chartreux, Jean Birel, les en dissuadait en ces termes tout aussi significatifs : « Je vois, mes frères, que vous voulez élire le général des Chartreux. Sans doute, nul mieux que lui ne mérite un si grand honneur; mais vous n'avez pas fait cette importante réflexion : l'amour du monde et de sa gloire respire en nous, et votre candidat a horreur de la gloire du monde. Une fois élu, son premier soin sera de nous rappeler à la simplicité des mœurs antiques, de proscrire nos somptueux équipages

[1] *Églog. VI*e; cité et traduit par M. Mézières, *loc. cit.*

[2] V. l'*Histoire de la Papauté au quatorzième siècle*, par M. l'abbé Christophe.

et de renvoyer à la charrue nos superbes chevaux. Ni la noblesse ni la puissance de personne ne l'effraye; comme un lion généreux, il est incapable de terreur quand il s'agit du bien de l'Église. »

Le point de vue de la civilisation brillante et des arts n'est pas toujours celui de la morale. Des juges peu suspects de partialité[1] ont reconnu que cette grande cour pontificale ne fut pas sans quelques heureux effets pour notre pays. La première, elle embellit et anima de la société de femmes, souvent distinguées par les manières et l'esprit, la pompe et l'élégance de ses fêtes. Elle offrait un avantage plus sérieux par la réunion des plus illustres descendants des anciennes familles italiennes, amis et protecteurs des arts. Ce sont ces hommes ingénieux, bien plus avancés que nous ne l'étions alors dans la pratique des arts utiles, qui importaient chez nous les procédés de fécondes industries et tout le système d'irrigation des plaines lombardes. Ils y naturalisèrent aussi les nobles palais, les riches maisons de plaisance, qui appelaient les ornements des beaux-arts. — Des savants et des lettrés distingués se rencontrèrent de tous les points dans ce centre éclairé, et continuèrent par lettres, revenus dans leur pays, les entretiens qu'ils avaient commencés. Les pontifes eux-mêmes furent presque tous, comme Jean XXII, de savants légistes, et donnèrent des encouragements aux plus habiles interprètes de cette jurisprudence nouvelle, qui substituait les règles de la justice

[1] V. ce qu'en dit M. Victor Leclerc, qui juge les hommes et les choses ecclésiastiques sans partialité hostile sans doute, mais en toute franchise et sévérité. (*Histoire littéraire de la France au quatorzième siècle*, t. I.)

aux décisions de l'arbitraire et de la force. Le pape français Clément VI, si sévèrement jugé, on vient de le voir, rendit plus d'un service au luxe utile et à la société. Il transporta dans Avignon les progrès agricoles et les raffinements élégants des États romains. Né dans le diocèse de Limoges, accoutumé à la magnificence d'une famille noble et opulente, qui, en trente années, comptait dans ses rangs deux papes et huit cardinaux, il employa une bonne partie du trésor amassé par ses prédécesseurs pour les arts et pour le bien de la contrée. Avignon lui dut l'agrandissement et les peintures du palais pontifical, le commencement de sa belle ceinture de remparts. Plusieurs salles intérieures du palais, converties de nos jours en magasins, furent couvertes de fresques admirables, qui ont disparu depuis quelques années seulement. Sous Innocent VI (1352-1362) furent exécutées les peintures de l'église et celles de la chapelle Saint-Jean. Il fonda la chartreuse de Villeneuve, qui devint un centre important de travaux d'art. Presque tous les cardinaux eurent un hôtel à Villeneuve. La plupart de ces riches demeures étaient embellies par ce que l'art avait de plus précieux. On sait que Giotto vint à Avignon. S'il est plus que douteux qu'il prit part à ces décorations picturales du palais des Papes, il est probable pourtant qu'il ne fut pas sans exercer une certaine action sur les travaux par ses conversations et ses conseils. On a pu dire enfin que les « peintures de la chapelle Saint-Jean égalaient en suavité les plus belles compositions de Giotto, de Memmé et de l'école de Sienne » ; que « la touchante expression des têtes, la grâce des draperies, la sobriété des gestes, si

convenable à la peinture religieuse, le calme et la pureté des figures bienheureuses, forment un ensemble délicieux, auquel le Campo-Santo de Pise et quelques églises de Sienne et de Florence peuvent seuls se comparer[1]. »

Ce ne fut pas moins une chose fâcheuse que le triomphe du faste sous cette forme sacerdotale. Cette seconde papauté n'aurait pu suppléer dans une certaine mesure à son prestige religieux trop affaibli que par une simplicité et une sévérité de mœurs, faites pour édifier le monde chrétien. Le luxe élégant gagnait à cet avénement de la papauté avignonnaise, les croyances et les mœurs ne purent que continuer à s'y altérer. Lorsque la vieille Rome des papes était traitée comme une Babylone, une Rome rivale prétendit s'élever; il n'y eut aux yeux des croyants affligés, comme des sceptiques railleurs, qu'une Babylone de plus, asile fastueux et corrompu d'un pontificat schismatique.

[1] E. Renan, *État des beaux-arts au quatorzième siècle*, p. 142, *loc. cit.*

CHAPITRE III

LA ROYAUTÉ ET LA NOBLESSE

C'est maintenant sur la royauté et la noblesse que nous devons constater les effets politiques d'un luxe qui se révèle par des caractères très-graves, et, sinon nouveaux, sans proportion avec les abus que nous avons décrits.

Le luxe, au quinzième siècle, arrive à un excès de prodigalité et de dissolution qui en fait un fait social de première importance. Mais un symptôme plus inquiétant encore se manifeste : les mobiles intéressés que crée la passion du faste et des jouissances agissent d'une manière funeste sur le principe même qui fait la force et le prestige des vraies aristocraties, le dévouement pur d'argent, l'honneur. Un tel changement dans les points de vue et dans les ressorts mêmes qui font agir les hommes, et déterminent le but des ambitions de toute une classe, équivaut à une révolution morale, inévitablement suivie d'une révolution sociale et politique. La royauté, qui tend alors à se confondre avec la noblesse, n'échappe pas aux mêmes

reproches, aux mêmes périls, et cela dans un temps où le contraste des misères et des fastueuses folies prend le plus saisissant et le plus douloureux relief.

J'ai dit qu'on pouvait ici fixer la date de certains défauts qui persisteront comme des traits en quelque sorte historiques d'une noblesse, brave et généreuse à l'habitude, mais gâtée par les vices du temps, et qui se montre de plus en plus incapable de gouvernement. Nous cherchons alors des classes dirigeantes, nous n'en trouvons pas. La noblesse manque son rôle; la bourgeoisie va manquer le sien dans des tentatives prématurées. Pour satisfaire ses besoins exagérés, la noblesse montre une légèreté systématique autant qu'insouciante, qui se fait un jeu de la dette, devenue un signe et comme un privilége de race, ainsi que l'impertinence pour les créanciers; un gentilhomme semble dispensé par droit de naissance de l'humiliante nécessité de payer ses fournisseurs. Les exemples pris tout près du trône le prouvent dès cette époque. Les princes de la maison royale s'endettent à l'envi, mais nul peut-être autant que le brillant duc Louis d'Orléans, et n'en prend plus légèrement son parti. Pourtant il tombe malade, est saisi de scrupules. Il songe, se croyant mourant, à ses créanciers, déclare qu'il les payera. Sur quoi, huit cents créanciers s'abattent sur son hôtel. Il faut voir avec quelles railleries ils sont reçus par les officiers que surprend cette détermination insolite du prince. Cette conduite si hardie de gens réclamant leur dû les scandalise : « Le prince vous fait beaucoup d'honneur de vous devoir : vous devez être bien fier qu'il pense quel-

quefois à vous[1]. » Telle était l'idée que les domestiques se faisaient des dettes contractées par les nobles et les princes. Les gens de service estimaient eux-mêmes que le rôle de la noblesse était de briller, non de payer : c'était affaire aux marchands de fournir le luxe et le reste, et puis d'attendre indéfiniment qu'il plût au débiteur de les rembourser de leur travail et de leurs avances.

La conscience ne comptant guère, et l'opinion ne comptant pas, que fallait-il donc faire? Tâcher, pour se mettre en règle avec ces dettes contractées pour de dispendieuses fantaisies, d'avoir avec soi la loi, c'est-à-dire quelque ordonnance royale. Aussi n'y manquait-on dès qu'on y trouvait jour. Les princes qui désirent être agréables aux nobles n'ont rien de plus pressé que de les exempter d'une forte partie de la dette et d'en ajourner le payement, par exemple, après la guerre.

Cette situation besoigneuse de la haute noblesse, créée par les besoins du luxe, eut une autre conséquence politique. Elle la força de se mettre dans la dépendance immédiate du roi. Ici encore l'argent se substitue à l'idée de service libre et désintéressé. La noblesse exige une paye dans le service militaire, au temps des guerres avec les Anglais. Le prince devait s'y prêter volontiers ; il tenait par là ses barons. Il les passe en revue dans ses *montres* royales, dont l'effet devient tout à fait grandiose par la splendeur des costumes et des armures. Le fier seigneur marchande son salaire. Sous Philippe de Valois, le chevalier se contente de dix

[1] V. Michelet, *Histoire de France*, t. V.

sous par jour ; sous le roi Jean, il en exige vingt, et le seigneur banneret en a quarante[1]. Or le sou, vingtième partie de la livre, bien que ne représentant que 18 ou 20 centimes de notre monnaie, avait plus de pouvoir d'achat qu'un de nos francs. C'était donc une paye élevée. Tout s'enchaîne : cette dépense énorme devait aussi avoir des résultats politiques d'une haute gravité. Elle obligeait les rois, et le roi Jean tout le premier, à réunir les États plus souvent. Les excès de luxe et de prodigalité auront plus d'une fois de ces effets imprévus. Ils pousseront, par la nécessité même de les réprimer et de les prévenir, ou d'en solder l'arriéré, aux libertés publiques, ils aideront à l'heureux avénement rendu indispensable des gouvernements de contrôle.

Le luxe moitié féodal moitié monarchique des premiers Valois s'annonce dès le début avec ses traits essentiels. Il trouve un de ses représentants les plus caractérisés dans son fondateur Philippe VI, dit de Valois. Ce sera la dynastie du faste, sauf d'illustres et rares exceptions, Charles V, Louis XI. Vincennes est le Fontainebleau de ce brillant Valois, ou plutôt, on l'a dit, son Windsor. Une belle forêt encadre des fêtes splendides. Des escadrons de hauts barons panachés, blasonnés, sortent du royal château. On vit à certains jours quatre rois en franchir les portes, entourés de leurs nobles et de leurs hommes d'armes, pour entrer en lice et se disputer le prix de la joute sous les regards du roi de France, en présence de toute une cour de seigneurs étalant une magnificence

[1] *Ordonnances des rois de France*, t. II.

les croirait vivantes ; là aussi est cette immense table de marbre, où les convives sont tournés vers l'Orient, et dont la surface polie est illuminée par les rayons du soleil couchant, à travers les vitraux des fenêtres opposées. »

Il est visible qu'au quatorzième siècle le nombre des maisons ayant caractère d'édifices s'est beaucoup accru. Notre philosophe scolastique s'extasie devant cette quantité d'*hôtels* qui logent des ducs, des chevaliers, des barons, des prélats, des riches bourgeois. « Ils sont si grands et si nombreux, s'écrie-t-il, que, réunis à part des autres maisons, ils pourraient former une très-grande ville. » Ainsi le plus noble faste s'étend désormais aux édifices civils, marque évidente d'une civilisation qui veut avoir aussi son architecture, ses grandeurs monumentales, appropriées aux besoins de la vie et aux élégances de la richesse et des arts. La bourgeoisie élevée, qui doit à l'industrie et au commerce, quelquefois à d'importantes fonctions, sa haute situation, entre alors dans le grand luxe. Elle se rapproche de la noblesse par le faste. Le goût de cette bourgeoisie opulente du quatorzième siècle reste encore pur et distingué : rien là qui sente le parvenu ; nul faux brillant ; rien de mesquin. Ce goût général se soutient partout. Le mobilier garde ces caractères au quinzième siècle même, tandis que le noble costume du quatorzième siècle s'altérera et tombera dans d'extravagantes bizarreries.

C'est montrer un des aspects de cette civilisation matérielle, un des témoignages de la grandeur accrue du tiers

état, que d'indiquer ce qu'étaient ces magnifiques hôtels tant bourgeois que nobiliaires du quatorzième siècle[1]. Ces hôtels, ils portent des noms historiques, ils désignent au peuple la nouvelle puissance de l'argent. C'est à ce titre que nous nommerons Étienne Barbet, prévôt de Paris sous Philippe le Bel, le premier des financiers qui profitèrent du système fiscal inauguré par la royauté, et en portèrent aux yeux du peuple la responsabilité. Le bel hôtel de la rue « Barbette » fut pillé dans l'émeute de 1306. Ainsi, l'émeute populaire se portait vers les monuments qui attestaient le luxe bourgeois! L'hôtel Barbette passa ensuite aux Montaigu, et devint la résidence d'Isabeau de Bavière. L'hôtel d'Enguerrand de Marigny rappelait la richesse des hauts fonctionnaires. Les Parisiens du quatorzième siècle admiraient la beauté des jardins de l'hôtel des Tournelles, appartenant aux d'Orgemont, et surtout le labyrinthe, qu'on nommait le dédale, *Dedalus*. Chacune de ces demeures vraiment princières avait son caractère propre. L'hôtel de Charles de Savoisi, chambellan et favori de Charles VI, frappait surtout par sa grandeur, la beauté des matériaux et les peintures. Les quatre hôtels de Jean de Montaigu étaient remarquables par leur magnificence architecturale et la richesse du mobilier : son luxe devait contribuer à attirer sur lui aussi une fin terrible ! Le luxe, nous le montrons plus loin, fut un danger pour les riches, et tel fut signalé par son hôtel comme les Romains du temps de Sylla l'étaient par leurs maisons de campagne.

[1] V. Discours sur l'état des beaux-arts au quatorzième siècle (*Histoire littéraire de la France*, par M. Renan, t. II).

Quel nom en dit plus que celui de Jacques Cœur? L'opulent, le puissant *argentier* du roi Charles VII sera l'ancêtre des sommités de la finance en notre siècle. Il traite les plus grandes affaires avec les rois de France et avec les gouvernements étrangers : personnification d'ailleurs du luxe solide autant que brillant qui convient à la vraie richesse : on le voit encore par cet hôtel élevé à Bourges, si sévère au dehors, si orné et magnifique au dedans.

Ces intérieurs des hôtels dans toute la France révèlent, nous y insistons parce qu'il y a là le signe d'un progrès général qui ne s'étend pas qu'à Paris, autant de noblesse dans l'ornementation que de somptuosité ! Parcourez les inventaires de ces riches demeures : celui, en 1302, des meubles de l'hôtel de Raoul de Clermont; en 1303, celui du château de Miron (Bouches-du-Rhône) ; l'état du mobilier de l'archevêque de Reims en 1321 ; celui du comte de Flandre de l'année 1322, et qui se rapporte au château de Courtroy, etc. Partout les éléments d'art et d'ornementation abondent. Mais on doit reconnaître que tous se trouvent réunis, à Paris, dans les hôtels princiers, et même dans tel hôtel bourgeois comme celui d'une riche marchande, dont la célèbre Christine de Pisan a décrit l'intérieur avec une abondance de détails aussi exacts que curieux. Chez cette riche marchande, récemment accouchée, « à qui elle va faire visite », Christine de Pisan relève avec admiration toutes les parties de ce splendide mobilier, les tapisseries de Chypre rehaussées d'or, les tissus de soie et d'argent, les divers tapis somptueux, les riches

bijoux, etc. Voyez les mêmes détails curieux, instructifs, dans Guillebert de Metz, qui s'étend longuement sur les magnificences de l'hôtel de maître Jacques Duchié « en la rue des Prouvelles ». — « La porte de l'hôtel est entaillée de art merveilleux; en la court estoient paons et divers oyseaux à plaisance. La première salle est embellie de divers tableaux et escriptures d'enseignemens, attachiés et pendus aux parois. Une autre salle remplie de toutes manières d'instrumens, harpes, orgues, vielles, guiternes, psalterions et autres, des quelz le dit maistre Jaques savoit jouer de tous. Une autre salle estoit garnie de jeux d'eschez, de tables, et d'autres diverses manières de jeux, à grand nombre. Item une belle chapelle, où il avoit des pulpitres à mettre livre dessus, de merveilleux art, les quels on faisoit venir à divers siéges loing et près, à destre et à senestre. » Guillebert de Metz décrit « l'estude où les parois estoient couverts de pieres précieuses et d'espices de souefve oudeur; une chambre où estoient fourrures de plusieurs manières; plusieurs autres richement adoubez de lits, de tables engigneusement entailliées, et parés de riches draps et tapis à orfrais ». — « En une autre chambre haulte estoient grant nombre d'arbalestes, dont les aucuns estoient pains à belle figure. Là estoient estendars, banieres, pennons, arcs à engin, etc. » Rien ne manque à cet état descriptif du luxe dans cette période brillante du moyen âge. Notre vieil auteur admire aussi beaucoup les fenêtres de l'hôtel, notamment une « faite de merveilleuse artifice, par laquelle on mettoit hors une teste de plate de fer creuse, par my laquele on regardoit et parloit à ceulx de de-

hors, se besoing estoit, sans doubter le trait. Item par dessus tout l'ostel estoit une chambre carrée, ou estoient fenestres de tous costés pour regarder par dessus la ville. »

Que dire des *ascenseurs* dont on faisait usage pour monter les vivres? « Quand on y mengeoit, on montoit vins et viandes à une polie, pour ce que trop hault eust esté à porter. » — Enfin, comme complément de luxe décoratif, « par dessus les pignoiles de l'ostel estoient belles images dorées ».

Comment ne pas ajouter que le maître était digne d'une si belle demeure et que le service intérieur était à l'avenant de ces magnificences? « Cestui maistre Jaques Duchié estoit bel homme, de honneste habit et moult notable; si tenoit serviteurs bien moriginés et instruis, d'avenant contenance, entre lesquelx estoit l'un maistre charpentier, qui continuelment ouvroit à l'ostel. Grant foison de riches bourgois avoit et d'officiers que on appeloit petis royetaux de grandeur[1]. »

La tenture et l'ameublement au quatorzième et surtout au quinzième siècle s'enrichissent d'ornementations nouvelles comme le cuir décoré par gaufrages ou estampage, qui devint un des plus beaux ornements de la décoration intérieure. On s'en servit principalement pour remplacer les tapisseries pendant la saison chaude: « Cuirs à estandre ès chambres, en temps d'esté » disent les inventaires du duc de Bourgogne. En 1416, Isabeau de Bavière envoyait chercher *six tapis de cuirs servans par terre*. A cette

[1] Guillebert de Metz, *Descript.*, p. 67, 68. Il décrit d'autres grands hôtels de première importance.

même date le duc de Berri possédait un grand cuir rouge, armorié à plusieurs écussons de gueules, à trois bandes d'argent entourant l'écu de Castille; c'était un de ces cordouans d'Espagne, particulièrement estimés, et qui ont longtemps donné leur nom aux tentures de cuir, dites de Cordouans. N'était-ce pas un beau luxe que ces cuirs de tentures peints de motifs répétés, rehaussés de gravures au fer chaud, dont les colorations étaient des plus brillantes, et les fonds le plus souvent d'argent ou d'or (apparence qui s'obtenait au moyen d'un vernis coloré passé sur l'argent), dont les arabesques et ornements tranchaient en tons vifs sur ce dessous brillant : ce genre d'or devait se développer beaucoup encore au siècle présent, et figurer parmi les riches décorations des appartements de Catherine de Médicis.

Le luxe de la très-haute aristocratie atteint à la même époque à une richesse, à une variété qui dépasse encore ces splendeurs par une accumulation extraordinaire d'objets précieux.

Toute une féodalité princière ruisselle de pierreries, entasse les bijoux et orfévreries dans d'incomparables trésors, comme celui de Charles V. Ce luxe est porté au comble de l'élégance et de l'excès avec les ducs d'Anjou, d'Orléans, de Berri, avec la puissante maison de Bourgogne, qui déploie un faste supérieur à celui des plus grandes monarchies.

A la fin du quatorzième siècle, l'esprit féodal reprend force sous les Valois à la faveur des guerres; il provoque de funestes créations d'apanages, et fonde au profit des branches diverses de la famille royale, une

féodalité nouvelle, aussi embarrassante, a-t-on dit, pour Charles VI et Louis XI, que la première l'avait été pour Philippe le Bel.

Mais avant que ce grand fait ne se soit accompli, le luxe des princes et des ducs prend un caractère et des proportions véritablement inouïs.

On peut douter, par exemple, qu'il y ait rien dans le monde du moyen âge qui dépasse ce qu'indiquent de richesse, de luxe, d'art, la notice des émaux, bijoux et objets divers, exposés dans les galeries du musée du Louvre, par M. le comte L. de Laborde, et l'inventaire même de l'argenterie du duc d'Anjou (1360-1368).

Cet inventaire de la vaisselle du duc Louis d'Anjou, outre le nombre, la nature et la valeur des objets, offre la plus frappante démonstration de l'alliance de l'art et de l'industrie au moyen âge sur laquelle nous reviendrons dans une étude d'ensemble et plus complète.

Sur les plus vulgaires ustensiles, sur les salières, les pots, les hanaps, on voit des ciselures et des compositions en bas-reliefs. Beaucoup de ces objets sont ornés de groupes de figures ou d'animaux, décorés de nielles ou émaillés. Rien qui ne soit art dans une telle fabrication. Une libre variété, une remarquable fantaisie individuelle brillent dans ces spécimens de luxe décoratif. On y trouve extrêmement peu de types établis pour ainsi dire une fois pour toutes et reproduits d'une manière uniforme, ou même diversifiés d'une façon seulement accessoire et secondaire. Point de genre, mais pour ainsi dire des *individus*. Chaque objet constitue comme une production isolée de l'artiste infatigable et fécond, qui re-

commence toujours au lieu de se copier lui-même et à plus forte raison de copier autrui [1].

Voyez les magnifiques, et à dire le vrai, peu commodes gobelets d'argent du duc d'Anjou, sans pied, portés par trois lions et ornés d'autres animaux qui ne contribuent pas à en alléger le poids. Ces gobelets ne sont pas faits sur un patron uniforme. Chaque convive a sa coupe, couverte de reliefs et d'émaux. Les unes sont moins riches que les autres, mais toutes sont dignes de figurer dans un musée.

Tel ornement jette en outre un trait de lumière sur les mœurs. Regardez tels de ces objets, par exemple cette salière si artistement ornementée ; quel est cet accessoire, qu'on appelait alors *languiers* ou *épreuves?*... La crainte du poison s'y décèle. Elle avait amené les princes à obliger leurs maîtres d'hôtel à faire *épreuve* de tous les plats. Mais quoi ? Le maître d'hôtel ne risquait-il pas d'être trompé le premier et inutilement sacrifié ? On croit pouvoir conjurer de telle autre manière la menace du poison... Une coupe fabriquée avec les cornes du rhinocéros, dites de *licornes*, ou l'ongle de griffons, était censée en dénoter la présence. L'autre moyen de s'en préserver était la *langue de serpents* mise en contact avec ces substances vénéneuses ; une contraction soudaine en avertissait : de là l'usage d'en garnir les *salières*, qui sont alors de grandes pièces d'orfévrerie.

Ainsi tels accessoires du luxe servent aussi à peindre

[1] C'est ce qui ressort très-bien de l'inventaire des joyaux de Louis, duc d'Anjou, publié par M. le comte L. de Laborde, et des observations qu'il y a jointes. — Voir aussi sur ce sujet Mérimée, *Mélanges historiques et littéraires*.

une époque. Mœurs et croyances s'y reflètent par ces traits particuliers, qui se trahissent à leur insu dans des témoignages irrécusables. L'absence de certains objets n'y sert pas moins que la présence de certains autres. Par un de ces contrastes que j'ai signalés déjà, au milieu de ce somptueux service des tables, on n'avait pas l'idée, même à Paris, même à la cour, de se servir de fourchettes. Les plus fastueux seigneurs mangeaient avec leurs doigts comme les héros d'Homère, ou comme on le fait encore en Orient[1].

Revenons à Paris, dont aussi bien nous nous sommes peu écarté en parlant de ces magnificences princières. Voyons maintenant comment le luxe en général y avait ses moyens d'approvisionnement, non pas seulement dans des boutiques, mais dans une grande halle, dite

[1] La première mention qu'on rencontre de cet ustensile, passé aujourd'hui dans la catégorie des choses de première nécessité, se trouve dans un inventaire d'Édouard I[er] d'Angleterre à la date de 1297, et encore ce monarque ne possédait-il qu'une fourchette. La reine Clémence de Hongrie, en 1328, avait trente cuillers et une fourchette; Jeanne d'Évreux avait soixante-quatre cuillers contre une seule fourchette. La cause de cette anomalie apparente nous paraît avoir été fort bien expliquée. « On ne se servait pas alors des fourchettes pour manger la viande, la volaille ou le poisson. Elles étaient exclusivement réservées à des usages plus délicats, à manger certains fruits par exemple. Ainsi l'on trouve dans l'inventaire de Pierre Galveston, favori d'Édouard II, qu'il possédait trois fourchettes *pour manger poires*. Un peu plus tard, Charles V alla jusqu'à la demi-douzaine : trois fourchettes d'argent et trois dorées. Mais à quoi servaient-elles? A faire des grillades de fromage au sucre. A la fin du siècle, la duchesse d'Orléans en avait une, dont elle se servait pour manger des rôties au vin, et le duc de Bourgogne en avait une autre en cristal emmanchée d'or, avec lequel il mangeait des fraises. Les fourchettes devinrent peu à peu moins rares; mais il se passa bien encore deux siècles avant qu'elles entrâssent dans les usages ordinaires de la table. » (De Lasteyrie, *Histoire de l'orfévrerie.*)

des Champeaux, dont les contemporains parlent comme d'un bazar de merveilles. Avec quelle admiration en parle encore Jean de Jandun ! Il déclare « qu'il faudrait le visiter tous les jours pour satisfaire sa curiosité », et il s'amuse à en tracer une description agréable et vive, véritable nomenclature des industries de luxe à cette époque : « Dans les salles inférieures, ce sont des quantités innombrables de draps, plus beaux les uns que les autres, » de fourrures, de soieries, d'étoffes faites de substances inconnues, ou dont Jean de Jandun ignore le nom latin. La partie supérieure de l'édifice forme une immense galerie, où sont exposés tous les objets qui servent à l'habillement ou à la parure : couronnes, tresses, bonnets, peignes, besicles (*specula*), ceintures, boucles, bourses, gants, colliers, etc. Les imagiers, les armuriers, les orfèvres, les parcheminiers, les écrivains, les enlumineurs, les relieurs fixent tour à tour les regards des passants. Arrêtons-nous comme ces curieux devant les livres. Ce luxe se sécularise en effet comme les autres sous les formes jusqu'alors renfermées dans les couvents. La miniature devient profane; l'enluminure des manuscrits cesse d'être uniquement occupée à orner des missels et des évangéliaires pour l'Église, et même des livres d'heures pour les fidèles; elle se fait laïque, au point qu'on ne distingue plus guère dans le choix des livres. Cette transformation avait commencé au treizième siècle. On a de cette époque même un certain nombre de manuscrits, très-peu religieux, où les choses sont peintes avec la même liberté qu'elles étaient dites. La miniature s'applique à des livres de science,

comme le *Trésor* de Brunetto Latini. Sous ces deux formes d'art laïque et d'art religieux, les riches et les princes à Paris aiment à se faire honneur de ces délicats produits pleins des plus exquises recherches. Et pourtant, ne nous y trompons pas, le livre lui-même n'en restait pas moins au quatorzième siècle l'objet d'un commerce restreint, et il en fut ainsi au quinzième jusqu'à l'imprimerie, qui le multiplia sans tuer la riche ornementation des belles éditions. De vrais artistes, les Van Eyck, les Clouet, les Fouquet, ne dédaignaient pas l'enluminure. Si le prix du livre reste extraordinairement élevé, il n'y a pas lieu de s'en étonner, il faut payer la matière souvent précieuse, comme l'art presque toujours exquis : même plus simple, le livre représente des milliers d'heures de travail, et de quel travail! Une Bible coûte alors 50 livres. On vend un Saint Chrysostome 300 livres, un Saint Augustin 1000 livres, etc.[1]. Une preuve de la rareté du livre, qui le fait rechercher seulement par quelques riches d'un esprit plus cultivé, éclate dans ce fait singulier que l'on comptait huit libraires seulement à Paris, à la fin du treizième siècle, et il n'en restait plus que trois en 1313, qui ne faisaient que végéter! La femme d'un de ces libraires exerçait le commerce de fripière, et les deux autres libraires cumulaient avec leur profession le commerce de vin qui dès lors allait beaucoup mieux. La librairie formait pourtant une corporation avant la fin du siècle, grâce à la protection de l'Université. Mais le luxe des

[1] Monteil, *Quatorzième siècle*, t. II, p. 287.

livres, en raison même du petit nombre d'amateurs, exigeait une sécurité que ces temps de troubles civils ne laissaient pas s'établir longtemps à Paris, et il succombait au quinzième siècle, pour ne trouver d'abri que dans les universités et dans les abbayes. En France ce beau luxe est surtout redevable aux princes. Saint Louis avait formé sa bibliothèque de la Sainte-Chapelle, où il venait lire lui-même et qu'il ouvrait aux savants : précieux dépôt, rempli de beaux manuscrits, et dispersé après sa mort pour être réparti entre plusieurs monastères. Charles V avait fait davantage encore. Il réunissait dans une bibliothèque permanente, qui occupait une tour de son palais, près d'un millier de volumes de littérature sacrée et profane. Dispersée aussi, puis reformée, réorganisée, complétée par les rois, depuis Louis XI jusqu'à Henri IV et ses successeurs, cette bibliothèque est le vrai germe des bibliothèques dites royales, abondantes autant que magnifiques. Ces réunions d'ouvrages utiles et de splendides chefs-d'œuvre d'édition et d'enluminures sont devenues les vastes établissements publics, qu'entretient aujourd'hui dans tous les grands pays l'État substitué au rôle d'une royauté protectrice.

On vient de voir ce qu'était le luxe à Paris au quatorzième siècle. Il est évident que ce genre de progrès avait devancé presque tous les perfectionnements de l'utile. Les nouveaux faubourgs avaient seuls de l'air, du jour, et des espaces suffisants. La mortalité se déployait impitoyable à Paris au milieu de ses splendeurs naissantes. Elle était, d'après certains calculs, de plus du tiers de celle d'aujourd'hui. La sûreté ne régnait pas plus que

la salubrité. On lit dans un avis ou *advisement* adressé à Philippe de Valois par Engelin Balerin : « Votre ville de Paris est mauvaisement gardée de jour et de nuit; il est chose vraye qu'il y a peu de jours que l'on n'y tue hommes ou que l'on n'y fasse tout plein de malfecons, et ce par le défaut de votre prévost, de vos sergents et de votre guet, tellement que tout l'argent qu'ils ont de gages est tout perdu; car il n'y a petit ni grand qui ne porte couteau ou épée et vont tous armés. »

Le quinzième siècle devait peu changer au Paris du quatorzième dont Guillebert de Metz place l'apogée en 1400. Ensuite viennent les pilleries des Anglais et les guerres civiles. La description par Artesan du Paris du quinzième siècle prouve que la ville s'était peu modifiée. Elle devait rester, à travers toutes les vicissitudes, la capitale du luxe en France, comme elle l'était déjà de l'intelligence pour l'Europe entière. Le luxe, en ces temps calamiteux, a plutôt fait au reste de réparer ses brèches que la prospérité de se rétablir, ce qu'il est facile d'expliquer par le caractère éminemment aristocratique de l'état social, où les grands se jettent dans le faste et les jouissances avec fureur, et ne manquent jamais de ressources pour ce genre de dépenses. J'ai comparé d'une manière générale le moyen âge à l'Orient par certains côtés. Eh bien! notre vieux Paris ressemble lui aussi un peu à ces villes de l'Orient, luxueuses et misérables, comme le Caire, comme Smyrne, avant l'invasion des Européens, comme Brousse et Alep, comme Damas encore de nos jours. Dans ces villes de l'Orient que voyait-on et que voit-on encore? D'un côté, des quartiers marchands, divisés par corps de mé-

tiers, et dont les maisons, pressées les unes contre les autres, se dressent sur la rue avec leurs boutiques richement garnies et bruyamment animées. D'un autre côté est le quartier aristocratique, dont les rues sont bordées de murs crénelés, qui forment l'enceinte des somptueux hôtels; de hautes maisons ouvrent à peine sur les passants quelques jours curieux et menaçants; derrière ces murs est le luxe, mais dans les rues mêmes est la misère en permanence. La ville s'anime quand on aperçoit le cortége brillant d'un seigneur qui sort ou qui rentre; puis tout rentre dans le silence, et avec la nuit reviennent une obscurité épaisse et les embûches des voleurs.

Ce Paris du quinzième siècle, ce Paris des premiers Valois, commence à peine à connaître certains genres de luxe dont nous ne séparons plus l'idée des capitales. Celui des équipages n'existe guère sous Charles VI, sous Charles VII, sous Louis XI; il se montrera à peine au seizième siècle. Ce que Paris voit se développer, c'est la *circulation* des belles montures qui ne cesse guère de s'accroître au quatorzième et au quinzième siècle. C'était un genre de luxe porté fort loin dans certaines cours comme celle des ducs de Bourgogne[1]. Le cheval du sire de Lalain, aux joûtes de 1445, paraît tout couvert de damas gris, suivi de quatre chevaux, ornés de velours noir, chargés d'orfévrerie dorée et argentée « et avoient les dits chevaux, chenfreins d'argent, dont issoit (sortait) une longue corne, tenant au front à manière de licornes, et furent celles ornées d'or et d'argent ». A l'entrée de Louis XI à Paris,

[1] Olivier de la Marche, liv. I, ch. XVI. — V. aussi Chron. de Georges Chastellain.

en 1431, les seigneurs qui l'accompagnaient déployent une grande magnificence en ce genre. « Pour honneur lui faire en la dite entrée, dit le chroniqueur Jean de Troyes, avoient de moult belles et riches houssures dont leur chevaux étaient couverts, lesquelles houssures estoient de diverses sortes et façons, et estoient les unes d'icelles de fin drap d'or, fourrées de martre zibeline, les autres de velours, fourrées d'hermine, de draps de damas, d'orfévreries, etc. »

Nous sommes encore bien loin du temps où les équipages, devenus moins rares, prendront dans la capitale la forme et le nom de *carrosses*, mot dérivé de l'italien.

« Du bruit de sa carrosse importunant le Louvre, »

dira, au commencement du dix-septième siècle, le poëte Théophile.

Ainsi il faudra deux cents ans encore pour que la richesse nobiliaire et bourgeoise commence réellement à étaler ce luxe si particulièrement désagréable à la foule envieuse.

Au quatorzzième siècle, et presque toujours même aux deux suivants, les personnages riches vont à cheval dans les rues de ce Paris, qui connaît leur visage et les désigne par leur nom. Les magistrats se rendent au palais montés sur leurs mules. Les femmes les plus brillantes de la cour, les reines mêmes et les princesses se rendent aux cérémonies religieuses, montées sur des haquenées blanches. Le luxe des chevaux et des harnais est une des splendeurs de ces temps. On peut même regarder comme

un luxe tout moderne celui des voitures somptueuses pour les jours de solennité et jusque dans les habitudes ordinaires de la vie.

On peut juger des progrès du luxe civil en France par ceux de Paris, progrès conformes à l'état social, qui nous fait voir en haut une féodalité de princes, au centre un tiers-état, dont le sommet s'élève de plus en plus au niveau de la noblesse.

Avec la centralisation qui grandit s'élève aussi la capitale. Elle résume le luxe civil sous la double forme d'édifices superbes au dehors, somptueusement ornés au dedans, et sous celle de jouissances raffinées qui se répandent, comme de travaux et de plaisirs intellectuels qui prennent la forme d'écoles, de spectacles, etc. Le tableau est loin d'être achevé. Nous en avons montré en quelque sorte les grandes lignes qui se dessinent, il nous restera à en voir les nouveaux développements.

Nous verrons aussi — comment *la question du luxe* devient, au quatorzième et au quinzième siècle, une question sociale et politique de première importance, qui commence à mettre en présence le riche et le pauvre dans nos grandes cités et dans la société même.

Mais nous avons tenu à le dire, et nous insistons sur cette pensée en terminant ce chapitre : le quatorzième siècle, dont nous avons encore à nous occuper, et le quinzième n'en ont pas moins, malgré leurs vices, rendu des services éclatants à l'humanité. Nous n'hésitons pas à appliquer à tous les ordres d'idées, à toutes les inventions d'utilité ou de luxe de cette époque, fondements des perfectionnements qu'en tireront les âges ultérieurs, ce qu'on

a pu dire des découvertes de la navigation dans les mêmes temps. Lorsque, dans le commencement du quinzième siècle, les vaisseaux portugais s'avancent jusqu'à l'île de Madère, et regardent comme le premier point d'une terre nouvelle ce dernier terme des navigateurs de l'antiquité, on pressent Vasco de Gama, qui ouvre la route des Indes, on peut même pressentir déjà Christophe Colomb. Il est certain que les efforts des hommes qui l'ont précédé ont préparé son œuvre. Il en est ainsi de ces siècles qui inaugurent, préparent, annoncent la civilisation moderne. La civilisation au quatorzième et au quinzième siècle a beaucoup de ces commencements-là, signes qui présagent l'avenir. Assurément les grandes découvertes du dix-huitième et du dix-neuvième siècle forment dans l'ordre scientifique et industriel comme un monde inconnu, plus grand et plus extraordinaire encore que ces terres qui vinrent ajouter pour nous, grâce au siècle et au génie de Colomb, comme une autre moitié à notre planète. Mais le quatorzième et le quinzième siècle ont frayé la route. Même dans l'impur limon qui les cache trop souvent à nos yeux, les germes de toutes les nouveautés fécondes fermentent. Le moyen âge lui-même y succombe et semble s'y ensevelir, tué par un esprit nouveau, esprit de légistes, esprit de gens d'affaires, esprit politique. Ce qui le tue lui est supérieur, sans le valoir toujours moralement, à en juger par la nature égoïste de certains mobiles et par l'inique brutalité des moyens d'extermination. Cependant le droit se fonde, la science s'affranchit, l'art s'émancipe, l'industrie se développe, la civilisation avance.

CHAPITRE II

DÉCADENCE MORALE, PROGRÈS CIVIL ET MATÉRIEL

I

ALTÉRATION DU CARACTÈRE NATIONAL ET CORRUPTION SOCIALE PAR LE LUXE — AVÉNEMENT DE LA PUISSANCE DE L'ARGENT

En reconnaissant les progrès accomplis par la civilisation au quatorzième et au quinzième siècle, nous avons été frappé des symptômes de profonde altération morale qui se manifestent. L'idéal chrétien s'abaisse, et la saine et pénétrante influence de la morale évangélique fait place aux appétits matériels; elle ne perd pas tout son empire sur la masse humble et vouée à d'obscurs travaux; mais trop souvent, dans les hautes classes, cette séve généreuse paraît desséchée, flétrie, par cet esprit de cupidité et de sensualité qui enfante les basses œuvres et les actes violents. Il en est de même aussi de la morale naturelle, humaine, universelle, qui ne dépend pas d'un dogme religieux, qui éclaire tout homme, qui inspire les idées communes de justice, d'équité, d'honneur. La même éclipse semble l'attein-

dre. Le vice n'eut à aucune époque moins de scrupules, le crime moins de repentir. Lors même que le mal ne se traduit pas brutalement, il semble que les sentiments délicats qui forment comme la fleur de la nature humaine se soient comme épaissis, qu'une lourde vapeur s'élève du fond des cœurs appesantis. Ce qui est léger, vif, fin, disparaît à peu près même des lettres, sauf dans quelques livres qui réagissent et protestent contre cette langueur mortelle par un mysticisme exalté. Cette révolte ou plutôt cette domination de la matière, où n'est-elle pas dans la seconde moitié du quatorzième siècle et dans presque tout le quinzième ? Que de désordres dans la vie privée ! que de voies tortueuses et de voies de fait dans la politique ! que d'engagements hypocritement éludés ou insolemment foulés aux pieds ! Plus on voit ce qui fait agir les personnages en vue qui remplissent la scène politique d'une agitation souvent confuse et stérile, plus on est frappé de cet abaissement. La chevalerie peut conserver ses formes, son vocabulaire, instituer des cours d'amour ; l'âme lui manque, et les hommages affectés qu'elle rend aux femmes, ne sont plus guère que le masque d'une impudeur effrontée. Les passions elles-mêmes perdent ce qui leur donne parfois une sorte de grandeur. L'ambition se tourne en cupidité : l'amour du pouvoir cache l'amour des richesses. Le luxe se corrompt comme le reste. Il excite d'insatiables convoitises. Il cesse au quinzième siècle d'être fidèle au goût, tombe dans le bizarre, dans l'extravagant, dans un véritable délire de modes indécentes autant que fastueuses.

Ce n'est plus un mal de surface. Ce luxe malsain et ces appétits furieux altèrent jusqu'au fond des mœurs. Les hautes classes entrent dès lors dans la voie de perdition qui les conduira jusqu'à la catastrophe finale. Les défauts du caractère national se prononcent et semblent se fixer. La nation devient légère, frivole, à l'exemple de ses chefs. Elle contracte, sous les premiers Valois, l'habitude de s'amuser au milieu de tous les revers de la fortune. Prendre gaiement l'adversité, danser sur les ruines, remplir de distractions vaines, de solennités bruyantes et pompeuses, l'intervalle ou la durée même des révolutions et des guerres, devient un trait du caractère national. Le roi Jean vaincu, humilié, veut encore du luxe et des plaisirs pour amuser sa captivité et se consoler de sa défaite; la nation fait comme son roi; elle est en fête sous le coup des plus cruels désastres.

Dans tout cela, la passion du faste et des jouissances joue un rôle énorme. Ces princes se disputent le pouvoir, en sont comme enfiévrés. Leurs félonies s'expliquent souvent par là. Les séditions, les jacqueries ont dans ces excès leur prétexte et leur point de départ.

Une chose évidente, c'est que la vieille société n'est plus, j'entends la vraie société du moyen âge. Cette société souillée de vices et de crimes, mais pleine de grandeur, de foi, et féconde en œuvres sérieuses, elle s'évanouit dans la frivolité sceptique et dans les préoccupations d'un matérialisme inconnu aux générations précédentes.

Ce passé qui achève lentement de mourir n'en a pas

moins de fort brillantes apparences. La chevalerie a plus d'éclat extérieur que jamais. Elle est le plus splendide des spectacles, une éblouissante parade. Elle sent le roman déjà, et enfante en effet toute une littérature romanesque. Au contraire, les germes de l'avenir représentés par de fortes et modestes classes poussent obscurément. Il en est ici, semble-t-il, un peu comme de ce qui arrive pour la végétation. Belles sont les feuilles des forêts sous le soleil de l'automne, un peu plus tard, elles vont se flétrir pour tomber par le travail de la séve au printemps. Le quatorzième et le quinzième siècle ressemblent à cet automne splendide de la féodalité chevaleresque qui s'éclaire de derniers et magnifiques rayons. Plus on avance, plus le froid se fait, plus elle se dessèche, jusqu'à ce qu'elle jonche le sol de ses débris, par le secret travail qui fermente et appelle à la vie une société nouvelle pleine d'exubérante jeunesse.

Ces moments de transition, qui se mesurent par de longues périodes, ont toujours quelque chose d'ingrat. Le quinzième siècle est l'âge ingrat de l'histoire de France. Même ces nouveautés fécondes, dont nous saluons l'aurore, industrie, propriété, sciences, inventions, n'apparaissent pas sans mélange. Les phénomènes humains n'ont jamais la pureté des phénomènes de la nature. Ces végétations sociales sont toujours mêlées de sang, souillées de fange. Le ferment de la société qui commence est l'intérêt. Il n'a pas la beauté idéale de ce haut principe de moralité, encore sublime et pur, même au contact des réalités qui l'ont plus d'une fois déshonoré et des apparences hypocrites auxquelles il

servit de voile. Donnons ici à l'intérêt un nom plus philosophique et plus noble; appelons-le le droit. Le droit, je persiste à le dire, est moins sublime que le devoir. Il est personnel. Il est le contraire de l'abnégation.

Reconnaissons-le sans hésiter : un des grands mobiles et un des agents les plus puissants de l'industrie et du commerce qui se développent à cette époque, c'est l'or. Il offre bien des rapports avec le travail, et combien aussi avec le luxe! Poëtes et philosophes se sont chargés de le maudire. C'est l'éternel sophisme qui ne voit en tout que l'abus, non l'usage. On a pu tout nier ainsi. L'or doit être plus qu'amnistié, il est le métal vraiment précieux; précieux, dis-je, par les services autant que par la valeur. L'instrument d'échange qui, sous un si petit volume, condense une valeur immense, parut dès le quinzième siècle donner des ailes au commerce. Souple, agile, il aida l'industrie à produire ses œuvres, il fut prêt à prendre toutes les formes, portant la fertilité dans les plaines, c'est-à-dire dans les classes moins élevées, après avoir fécondé les sommets. Niveleur puissant et méconnu, il contribua à ôter à la propriété son caractère de privilége pour la rendre mobile et divisible. Immenses bienfaits! — Nierai-je le mal? Il se révèle au quatorzième, au quinzième, au seizième siècle, destiné à ajouter de nouveaux flots du précieux métal. La tentation s'attache à ce Protée que la volonté subjugue, que l'habileté sait surprendre, qui se change à la minute en plaisirs, en jouissances, en luxe, ne laissant jamais en souffrance le désir impatient. La propriété foncière résiste par sa masse et

sa lourdeur à ces prises de possession soudaines; elle n'a pas non plus de ces séductions de sirène; son fort attrait tient plus à ce qu'il y a d'intime dans l'homme et dans la famille, il n'a rien de cette ivresse. La terre donne le temps de la réflexion à celui qui veut s'en défaire pour l'échanger contre quelque folle satisfaction. L'or glisse, échappe. L'or, ce sera le travail facilité, multiplié, l'instrument d'émancipation et de fécondité, mais comment l'oublier? ce sera le jeu aussi, avec le jeu, ce sera le luxe, et quel luxe! Mobile, changeant incessamment de formes et de mains, accomplissant mille révolutions rapides dans les situations, un perpétuel va-et-vient dans les fortunes.

Il est certain que ce grand moyen du luxe et des transactions, fait son apparition sur la scène et tient une place inconnue à ce degré jusqu'à ce moment de l'histoire. Il est l'objet du négoce et des navigations lointaines. Il devient le but insensé de l'alchimie, folle et crédule superstition de la religion nouvelle. Cet illuminisme de la matière crée de nouveaux mystiques, les mystiques de la richesse. La religion catholique elle-même se ressentira de cette superstitieuse puissance attribuée à l'or. Des hommes en viendront à croire que l'or peut racheter les péchés qu'il aide à commettre, payer la miséricorde divine. Christophe Colomb, si honnête, si désintéressé, écrira en toute naïveté, pour rehausser encore sa découverte, ces lignes singulières, adressées au roi d'Espagne : « L'or est chose excellente. Avec de l'or, on forme des trésors. *Avec de l'or, on fait tout ce qu'on désire en ce monde. On fait même arriver*

les âmes en paradis[1]. » Plutus, maître de ce monde, prétend l'être de l'autre : la vente des indulgences n'est pas loin.

L'or tient une place énorme sous Philippe le Bel dans toute la politique du règne. Le luxe des Ordres religieux, militaires donne prétexte, parmi d'autres accusations, à les proscrire et à les dépouiller. Les âpres et cruelles persécutions, qui appellent la pitié sur le fameux Ordre du Temple, ne le justifient pas lui-même de ses fastueux excès et de cette recherche immodérée des richesses. Philippe persécute et ménage tour à tour les Juifs exposés à ces mêmes alternatives sous les règnes suivants. Destinée singulière de ce peuple, exploité par les emprunts que lui font les princes prodigues, spolié par des confiscations sous des prétextes menteurs ! Il va pourtant s'enrichissant toujours par l'exclusion même de toutes les carrières qui le force à se réfugier dans l'industrie, le négoce, la banque, et à y confiner son génie ; qui pourra lui disputer la spécialité du commerce d'argent, des prêts? La loi de Moïse les lui permet envers l'étranger, tandis que l'Église interdit tout prêt à intérêt. Le Juif, tout en venant en aide aux prodigues, créera le crédit, une des grandes choses des temps modernes.

L'altération des monnaies prend à la même époque des proportions inconnues, et son rapport avec les profusions et les dépenses du luxe n'est pas moins frappant. C'est la seule pierre philosophale que l'alchimie de ce temps ait su découvrir, alchimie d'hommes politiques

[1] Lettre à Ferdinand et Isabelle après son quatrième voyage.

aux abois qui, faute de trouver l'or et l'argent à volonté, en multiplie le signe par l'alliage, et ment sur la valeur intrinsèque, autorisant la banqueroute par la signature, c'est-à-dire par l'effigie du prince. Cette fabrication de la fausse monnaie devient un monopole royal. Cela dure jusque vers la fin de la monarchie. Ce scandale et cette ruine des perpétuelles altérations du numéraire, à quelles causes les attribuer? A la guerre sans doute, mais, nous le répétons, et les contemporains ne s'y trompent pas un seul instant, non pas moins aux prodigalités fastueuses.

Aux mêmes besoins dispendieux se rattache une vraie révolution dans les procédés d'administration financière. Le fermage des impôts fut créé, expédient au service du luxe royal. Mesure peut-être difficile à éviter dans l'état imparfait des moyens d'administration financière, mais cause infaillible de prodigalités. Les princes puisèrent à pleines mains dans l'emprunt ostensible ou caché, et on verra d'un autre côté se développer le luxe des fermiers généraux. Les gaspillages deviendront tels que le peuple payera sous Louis XIV le double de ce qui entrait dans les coffres de l'État. Faire de l'argent, *per fas et nefas*, en sachant donner des couleurs plus ou moins spécieuses à des mesures contraires à la justice, c'est la grande occupation du règne de Philippe IV, signalé pourtant par de grands progrès du droit civil. Mais la violence déborde ici sous les formes les plus brutales. En même temps que des mesures d'organisation, conformes aux maximes d'un droit plus rationnel, sont adoptées au grand avantage de l'avenir, le pouvoir cupide commet des actes de véritable brigandage. Pressé

de besoins d'argent, il fait arrêter les banquiers toscans, Biccio et Musciatto dei Francesi, chargés des recouvrements des tailles et autres impôts ; ils sont jetés dans un cachot, accusés de prêts à usure. Le même traitement indigne est infligé par un coup de surprise, à tous les marchands italiens, qui faisaient alors en France presque tout le haut négoce. Ils se rachetèrent à prix d'or, mais la plupart quittèrent la France, au très-grand préjudice de l'industrie. Nous admirons en ce moment la grandeur de l'État, la puissance de la maison royale, l'étendue du royaume de France, objet de respect et d'admiration universels. Le revers de la médaille, la triste rançon de ces grands et beaux résultats, c'est la fiscalité. Elle alourdit sa main et ses exigences. La taille arbitraire est restaurée, perçue avec une tyrannie qui lui fait donner le nom de *maltote*, *male levée*, *malè tolta*, ou mauvais impôt. Le lien entre de dévorantes dépenses et ces abus de fiscalité est visible. Tantôt c'est l'arriéré qu'il faut solder, tantôt au présent qu'il faut pourvoir. Le mal ne fera que s'accuser à mesure que la monarchie deviendra plus absolue. On verra se marquer le rapport du luxe avec des institutions funestes et désastreuses. Pour les besoins d'argent et les expédients, ce règne mémorable peut être considéré comme un point de départ, comme une ère qui s'ouvre par des excès, dont le procès des Templiers est le plus dramatique épisode, mais un épisode lié à une pièce où tout se tient fortement, et dont la question d'argent reste le nœud.

Ce règne, quoique le roi ait peu de besoins, n'en est pas moins un moment de grand luxe. Philippe le Bel

lui-même contribue à embellir Paris par de grands travaux, comme les quais de Nesle et de l'Horloge, comme l'agrandissement du Palais, accru de la tour de l'Horloge, décoré des statues des rois qui ornaient la grande salle, et qui excitèrent l'admiration jusqu'à leur destruction en 1618. Le Louvre, Vincennes, Villers-Cotterets, se ressentent aussi des munificences du prince. Il a beau vivre lui-même en roi politique au milieu des docteurs et des gens de justice, ses frères donnent le ton au luxe, et le grand élan de la richesse seconde ce mouvement dans toutes les classes, d'une façon qui frappe tous les yeux. On le remarque pour les maisons, les tables. Les toilettes s'étalent orgueilleusement. Aussi les édits somptuaires prennent une importance qu'ils n'avaient pas eue encore. Il n'y a pas lieu de s'en étonner en présence d'abus d'une réelle gravité; mais la loi, outre le tort qui était celui de l'époque, d'usurper sur la liberté privée, s'attaque à certains signes extérieurs de la richesse, point ou à peine blâmables le plus souvent. Elle se propose parfois plutôt d'arrêter les usurpations du luxe bourgeois que de combattre le désordre des mœurs. La bourgeoisie enrichie s'était hâtée de marquer son importance, comme de satisfaire ses goûts, en se couvrant avec profusion d'étoffes de soie et de bijoux. C'était un spectacle qui étonnait dans toutes les villes importantes, en France, dans les Flandres, partout où le commerce possédait de grands centres. L'épouse de Philippe le Bel, témoin à Gand et à Bruges de ce déploiement du luxe féminin, s'écriait avec colère : « Je croyais être seule reine, et j'en vois ici par cen-

taines[1] ! » Ce cri, combien de grandes dames, qui n'avaient pas l'esprit sérieux et les vertus de Jeanne de Navarre, le répétaient avec une jalouse indignation ! Un tel luxe, étalé par des marchandes bouffies d'orgueil, n'était-ce pas un scandale ? Il portait atteinte à la hiérarchie. C'était au roi de mettre bon ordre à un pareil renversement! Le roi ne demanda pas mieux, mais à condition de frapper aussi sur les nobles.

Les célèbres ordonnances somptuaires de Philippe le Bel, lorsqu'elles atteignent le luxe nobiliaire, sont en effet conformes à la politique royale. N'est-on pas tenté en revanche de s'étonner de ce qu'un tel prince se montre si sévère pour le luxe bourgeois, lui, qui accorde des lettres d'anoblissement à des bourgeois importants, comme Philippe le Hardi en avait donné le premier l'exemple en anoblissant un orfèvre de Paris? Les légistes qui l'entourent n'appartiennent-ils pas à cette bourgeoisie dont ils défendent les prérogatives, étendent les droits, cherchent à resserrer l'alliance avec la royauté? Humilier les nobles ne coûte guère à celui qui établit un parlement sédentaire devant lequel il les force à porter leurs différends, mais ces rigueurs contre la bourgeoisie

[1] On n'a que trop souvent à regretter dans l'histoire du luxe l'influence fâcheuse exercée par les femmes. On doit d'autant plus rendre hommage au rôle bienfaisant de la reine Jeanne de Navarre. « Elle seconda souvent le roi Philippe soit dans ses efforts pour mettre un frein aux folles dépenses de sa cour, soit dans l'appui qu'il accordait aux lettres... Cette reine qui tint, selon Mézeray, tout le monde enchaîné par les yeux, par les oreilles, par le cœur, également belle, éloquente et généreuse, demanda à Joinville son *Histoire de saint Louis*, fit traduire du latin le *Miroir des dames* et fut la fondatrice du célèbre collége de Navarre. » (Victor Leclerc, *Histoire littéraire de la France au quatorzième siècle*, 1re partie.)

riche, ne semble-t-elle pas au premier abord une contradiction? Aussi est-il difficile de ne pas croire que ces rigueurs n'aient pas été une concession faite à la vanité nobiliaire et aux réclamations de l'aristocratie, outre que les légistes, s'inspirant des idées romaines, devaient se montrer hostiles au luxe en général, consolés par la satisfaction d'avoir à le réprimer chez les nobles, du regret de le punir chez les bourgeois qui imitaient la noblesse. L'idée de la hiérarchie des ordres était prise au sérieux. Ni le roi ni ses conseillers ne voulaient confondre les rangs, abolir les distinctions; il ne faut pas en un mot les faire plus révolutionnaires qu'ils ne furent. En réalité, ces édits somptuaires frappent le luxe bourgeois de toutes les façons. Elles atteignent la table où triomphait la bourgeoisie opulente. Les ordonnances la réduisent au plus médiocre ordinaire : « deux plats, trois plats au plus quand c'est fête, avec le potage au hareng pour les jours de jeûne, et non compris le fromage. » Elles atteignent non moins durement la toilette. On se figure la douleur et l'indignation des dames de la bourgeoisie, voyant éclater pour ainsi dire de tels interdits : — « Nulle bourgeoise n'aura char. — Nulle bourgeoise ne portera vair ni gris, ni hermine, et se délivrera de ceux qu'elle a, de Pasques prochaines en un an. Elle ne portera ni ne pourra porter or, ni pierres précieuses, ni couronne d'or ni d'argent. Nulle damoiselle, *si elle n'est chastelaine*, n'aura qu'une paire de robes par an[1]. » Dure prescription, aggravée encore par la fixation du prix, limité à

[1] *Ordonnances des rois de France*, t. I, p. 324 et 541.

douze sols tournois l'aune de Paris, *pour les bourgeoises de condition ordinaire*, et à seize sols, pour celles de condition plus relevée. Quant aux étoffes précieuses et aux belles fourrures, qui se tiraient surtout de l'étranger, Philippe semblait avoir pour but d'empêcher à tout prix l'argent de sortir de France, selon le principe d'économie financière contestable qui prévalut longtemps dans la législation commerciale. Ni ces ordonnances ni d'autres ne devaient arrêter la marche ascendante du tiers-état, que le même règne favorisait de tant d'autres manières. Elles n'arrêtèrent pas davantage le cours de son luxe exagéré non plus que du faste nobiliaire, elles contribuèrent plutôt à le précipiter en créant l'appât du fruit défendu. En vain aussi la royauté chercha-t-elle à réserver au luxe religieux certains objets précieux. L'orfévrerie s'était mise au service du luxe laïque. Les ordonnances du roi Jean (1355-1356) et des premières années de Charles V (1365) la frappèrent par mesures de fiscalité, et prétendirent restreindre l'usage des vases précieux aux églises. Il fut interdit de faire vaisselle ou joyaux de plus d'un marc, « si ce n'est pour Dieu servir ». Il en résulta une souffrance momentanée dans une grande industrie, mais aussi un nouvel essor de la joaillerie, sur laquelle la mode se rejeta d'autant plus.

La puissance des hommes d'argent, qui est, avec celle des légistes, le fait dominant à l'intérieur du règne de Philippe le Bel, devait avoir pour conséquence d'exciter la haine et l'envie du populaire. Le spectacle du faste de ces riches financiers, de ces opulents ministres, les désigne comme les boucs émissaires de ces colères et de

ces rancunes tantôt injustes, tantôt fondées sur de réels griefs. Plusieurs des hommes qui avaient exercé le pouvoir devaient être poursuivis, torturés. Le supplice d'Enguerrand de Marigny fut une double satisfaction donnée, après la mort de Philippe le Bel, aux rancunes de cette noblesse fastueuse qui enviait le luxe et le pouvoir des parvenus, et au peuple, qui lui en voulait surtout de l'impôt sur les ventes, que le puissant ministre avait conseillé au roi de concert avec le directeur des monnaies, Étienne Barbette, dont l'hôtel fut pillé. On imputait aussi à Enguerrand[1] les altérations des monnaies et d'autres mesures impopulaires. Arbitrairement jugé et injustement condamné, il fut pendu au gibet commun des larrons, à Montfaucon (1315). Tout ce court règne de Louis le Hutin, ou plutôt de Charles de Valois, n'est qu'une réaction féodale profitable au luxe. Le jeune Louis le Hutin « étoit prodigue et dissipateur », dit le chanoine de Saint-Victor. Il régna surtout sur les cours plénières et les tournois. J'ai signalé les symptômes de la guerre faite au luxe par les représailles populaires. Le siècle ne finira pas sans lui voir prendre des proportions encore inconnues dans notre histoire. Comment la question du luxe achève de devenir sociale, politique, par moments même révolutionnaire et démagogique, nous aurons à le montrer, car c'est un des côtés les plus instructifs, comme les plus tragiques de cette histoire.

[1] « Pour laquelle chose le dit Enguerrand chut en haine et malveillance très-grièvre du populaire. » (*Chronique de Saint-Denis.*)

II

PAPAUTÉ A AVIGNON

Nous marquons dans ce chapitre et dans les suivants, la décomposition politique de cette vieille société du moyen âge et les symptômes de corruption morale liés en grande partie aux progrès du luxe, souvent même à ceux que la civilisation approuve et encourage; car tout contribue à dissoudre les sociétés qui perdent leur principe de vie original, le bien lui-même y sert comme le mal. L'autorité de la grande puissance morale du temps, la papauté, en éprouve une éclipse prolongée et dont l'effet fut immense. L'établissement de la papauté à Avignon fut un double scandale : le schisme offrit au monde chrétien étonné, blessé dans ses sentiments de pieuse vénération, plusieurs papes en concurrence; le faste et la vie de plaisirs s'étalèrent dans une cour pontificale. Avignon devint le point de mire de tous les regards, de toutes les attaques.

L'illustre Pétrarque a exprimé lui aussi, lui surtout, avec une vivacité d'accent particulière, mais avec une abondance de preuves trop confirmées par d'autres témoignages, ces griefs contre la vie fastueuse de la cour d'Avignon. Ses lettres familières, ses églogues en vers, en sont toutes remplies : « Avignon est devenu un enfer, la sentine de toutes les abominations. Les maisons, les palais, les églises, les chaires du pontife et des cardinaux, l'air

et la terre, tout est imprégné de mensonge; on traite le monde futur, le jugement dernier, les peines de l'enfer, les joies du paradis de fables absurdes et puériles. » Pétrarque exprimait peut-être aussi les ressentiments de ses compatriotes, qui ne pouvaient prendre leur parti de cette dépossession de Rome au profit d'une ville étrangère. Mais il n'était pas seul à parler avec cette énergie. Dans un sermon prononcé devant le pape, en 1364, le docteur Nicolas Oresme prouvait que l'Antechrist ne tarderait pas à paraître, par des raisons tirées de la perte de la doctrine, de l'orgueil des prélats, de la tyrannie des chefs de l'Église, et de leur aversion pour la vérité, et combien d'autres témoignages, qui concordent dans les mêmes accusations!

Que la question du luxe prenne sous cette nouvelle forme toute sacerdotale, une importance sociale incalculable, qui pourrait le nier? Non pas certes, que l'accusation de luxe scandaleux et d'exactions pour se procurer les moyens d'en jouir fût nouvelle contre les princes de l'Église; mais elle n'avait pas eu encore cet éclat et cette portée. La critique est armée désormais d'un des griefs les plus redoutables qui ne cesseront guère plus d'être invoqués jusqu'à la Réforme. N'est-il pas visible que cette mauvaise renommée agissait sur les dispositions des peuples, quand on voit le duc de Bourgogne faisant effort pour amener ses sujets de Flandre à l'obéissance du pape Clément, rencontrer un obstacle à ses desseins dans les résistances populaires? Les Flamands ne voulurent point entendre à quitter le parti du pape Urbain, et, dans ce moment même, le roi de France, sur les

représentations de l'Université de Paris et d'une partie du clergé, était forcé de s'opposer aux excès et aux déprédations du pape d'Avignon. Est-ce à dire que ces papes fussent des tyrans? Non : c'étaient des hommes doux, auxquels on reproche d'avoir un peu trop aimé la table, bienfaisants (on cite d'eux des actes de courageux dévouement dans les pestes), mais exploités par leur entourage de cardinaux et par tout un monde qui était venu chercher fortune dans cette nouvelle cour. La construction du palais pontifical par Benoît XII, le successeur de Jean XXII, achève de donner le signal. Le luxe a dès lors un nouveau foyer, une autre capitale! Accourez donc, étrangers amis du plaisir, femmes élégantes, brillantes courtisanes! Qu'autour du foyer principal se groupent d'autres centres, que les cardinaux se fassent construire eux aussi de somptueux palais! Clément VI représente l'apogée de ces magnificences et de ces pompes mondaines. Qu'elles ne puissent ôter à sa vie le bénéfice de réelles vertus et de quelques beaux traits qui l'honorent, — que Pétrarque risque de trop oublier lui-même les bienfaits qu'il avait reçus de ce pontife[1], — soit; mais il a pu mettre dans la bouche de Clément cette apologie ironique en réponse aux admonestations de saint Pierre : « Mon épouse l'Église étincelle de pierreries; des colliers courent autour de son cou, et tranquille, elle repose avec moi dans l'ombre brune. Elle n'est plus ni raidie par la glace et la neige, ni brûlée par le soleil, comme elle l'était autrefois pendant que tu occupais la campagne

[1] V. le livre de M. Mézières : *Pétrarque et son temps*, ch. VI.

(le trône pontifical).... Çà et là jouent les chevreaux dans les vallées herbeuses et dans les bauges, leur volupté native rassemble et roule les pourceaux paresseux » (les cardinaux).... « En chantant, j'ai trouvé une douce amie (Avignon), et je travaille à être beau. Je hais le soleil et je recherche les antres frais. Vous autres, vantez-vous de vos amies inconnues, pourvu que mon épouse (Avignon) me réchauffe de ses perpétuels embrassements.» — Et saint Pierre lui répond : « Ton épouse erre depuis longtemps déjà dans des collines inconnues, elle est sortie de la maison paternelle et de son lit pudique. Cette fameuse courtisane (Avignon) lui succède triomphante; elle entraîne avec elle ses prétendants lascifs et les boucs à l'odeur fétide (les cardinaux), auxquels plaît déjà l'herbe d'un marais étranger[1]. » — Ce qui est peut-être plus concluant que cette déclamation de poëte, le cardinal Talleyrand de Périgord, en 1354[2], après la mort de Clément VI, voyant le conclave prêt à élire pour pape le général des Chartreux, Jean Birel, les en dissuadait en ces termes tout aussi significatifs : « Je vois, mes frères, que vous voulez élire le général des Chartreux. Sans doute, nul mieux que lui ne mérite un si grand honneur; mais vous n'avez pas fait cette importante réflexion : l'amour du monde et de sa gloire respire en nous, et votre candidat a horreur de la gloire du monde. Une fois élu, son premier soin sera de nous rappeler à la simplicité des mœurs antiques, de proscrire nos somptueux équipages

[1] *Églog. VIe*; cité et traduit par M. Mézières, *loc. cit.*

[2] V. l'*Histoire de la Papauté au quatorzième siècle*, par M. l'abbé Christophe.

et de renvoyer à la charrue nos superbes chevaux. Ni la noblesse ni la puissance de personne ne l'effraye; comme un lion généreux, il est incapable de terreur quand il s'agit du bien de l'Église. »

Le point de vue de la civilisation brillante et des arts n'est pas toujours celui de la morale. Des juges peu suspects de partialité[1] ont reconnu que cette grande cour pontificale ne fut pas sans quelques heureux effets pour notre pays. La première, elle embellit et anima de la société de femmes, souvent distinguées par les manières et l'esprit, la pompe et l'élégance de ses fêtes. Elle offrait un avantage plus sérieux par la réunion des plus illustres descendants des anciennes familles italiennes, amis et protecteurs des arts. Ce sont ces hommes ingénieux, bien plus avancés que nous ne l'étions alors dans la pratique des arts utiles, qui importaient chez nous les procédés de fécondes industries et tout le système d'irrigation des plaines lombardes. Ils y naturalisèrent aussi les nobles palais, les riches maisons de plaisance, qui appelaient les ornements des beaux-arts. — Des savants et des lettrés distingués se rencontrèrent de tous les points dans ce centre éclairé, et continuèrent par lettres, revenus dans leur pays, les entretiens qu'ils avaient commencés. Les pontifes eux-mêmes furent presque tous, comme Jean XXII, de savants légistes, et donnèrent des encouragements aux plus habiles interprètes de cette jurisprudence nouvelle, qui substituait les règles de la justice

[1] V. ce qu'en dit M. Victor Leclerc, qui juge les hommes et les choses ecclésiastiques sans partialité hostile sans doute, mais en toute franchise et sévérité. (*Histoire littéraire de la France au quatorzième siècle*, t. I.)

aux décisions de l'arbitraire et de la force. Le pape français Clément VI, si sévèrement jugé, on vient de le voir, rendit plus d'un service au luxe utile et à la société. Il transporta dans Avignon les progrès agricoles et les raffinements élégants des États romains. Né dans le diocèse de Limoges, accoutumé à la magnificence d'une famille noble et opulente, qui, en trente années, comptait dans ses rangs deux papes et huit cardinaux, il employa une bonne partie du trésor amassé par ses prédécesseurs pour les arts et pour le bien de la contrée. Avignon lui dut l'agrandissement et les peintures du palais pontifical, le commencement de sa belle ceinture de remparts. Plusieurs salles intérieures du palais, converties de nos jours en magasins, furent couvertes de fresques admirables, qui ont disparu depuis quelques années seulement. Sous Innocent VI (1352-1362) furent exécutées les peintures de l'église et celles de la chapelle Saint-Jean. Il fonda la chartreuse de Villeneuve, qui devint un centre important de travaux d'art. Presque tous les cardinaux eurent un hôtel à Villeneuve. La plupart de ces riches demeures étaient embellies par ce que l'art avait de plus précieux. On sait que Giotto vint à Avignon. S'il est plus que douteux qu'il prit part à ces décorations picturales du palais des Papes, il est probable pourtant qu'il ne fut pas sans exercer une certaine action sur les travaux par ses conversations et ses conseils. On a pu dire enfin que les « peintures de la chapelle Saint-Jean égalaient en suavité les plus belles compositions de Giotto, de Memmé et de l'école de Sienne » ; que « la touchante expression des têtes, la grâce des draperies, la sobriété des gestes, si

convenable à la peinture religieuse, le calme et la pureté des figures bienheureuses, forment un ensemble délicieux, auquel le Campo-Santo de Pise et quelques églises de Sienne et de Florence peuvent seuls se comparer[1]. »

Ce ne fut pas moins une chose fâcheuse que le triomphe du faste sous cette forme sacerdotale. Cette seconde papauté n'aurait pu suppléer dans une certaine mesure à son prestige religieux trop affaibli que par une simplicité et une sévérité de mœurs, faites pour édifier le monde chrétien. Le luxe élégant gagnait à cet avénement de la papauté avignonnaise, les croyances et les mœurs ne purent que continuer à s'y altérer. Lorsque la vieille Rome des papes était traitée comme une Babylone, une Rome rivale prétendit s'élever; il n'y eut aux yeux des croyants affligés, comme des sceptiques railleurs, qu'une Babylone de plus, asile fastueux et corrompu d'un pontificat schismatique.

[1] E. Renan, *État des beaux-arts au quatorzième siècle*, p. 142, *loc. cit.*

CHAPITRE III

LA ROYAUTÉ ET LA NOBLESSE

C'est maintenant sur la royauté et la noblesse que nous devons constater les effets politiques d'un luxe qui se révèle par des caractères très-graves, et, sinon nouveaux, sans proportion avec les abus que nous avons décrits.

Le luxe, au quinzième siècle, arrive à un excès de prodigalité et de dissolution qui en fait un fait social de première importance. Mais un symptôme plus inquiétant encore se manifeste : les mobiles intéressés que crée la passion du faste et des jouissances agissent d'une manière funeste sur le principe même qui fait la force et le prestige des vraies aristocraties, le dévouement pur d'argent, l'honneur. Un tel changement dans les points de vue et dans les ressorts mêmes qui font agir les hommes, et déterminent le but des ambitions de toute une classe, équivaut à une révolution morale, inévitablement suivie d'une révolution sociale et politique. La royauté, qui tend alors à se confondre avec la noblesse, n'échappe pas aux mêmes

reproches, aux mêmes périls, et cela dans un temps où le contraste des misères et des fastueuses folies prend le plus saisissant et le plus douloureux relief.

J'ai dit qu'on pouvait ici fixer la date de certains défauts qui persisteront comme des traits en quelque sorte historiques d'une noblesse, brave et généreuse à l'habitude, mais gâtée par les vices du temps, et qui se montre de plus en plus incapable de gouvernement. Nous cherchons alors des classes dirigeantes, nous n'en trouvons pas. La noblesse manque son rôle ; la bourgeoisie va manquer le sien dans des tentatives prématurées. Pour satisfaire ses besoins exagérés, la noblesse montre une légèreté systématique autant qu'insouciante, qui se fait un jeu de la dette, devenue un signe et comme un privilége de race, ainsi que l'impertinence pour les créanciers ; un gentilhomme semble dispensé par droit de naissance de l'humiliante nécessité de payer ses fournisseurs. Les exemples pris tout près du trône le prouvent dès cette époque. Les princes de la maison royale s'endettent à l'envi, mais nul peut-être autant que le brillant duc Louis d'Orléans, et n'en prend plus légèrement son parti. Pourtant il tombe malade, est saisi de scrupules. Il songe, se croyant mourant, à ses créanciers, déclare qu'il les payera. Sur quoi, huit cents créanciers s'abattent sur son hôtel. Il faut voir avec quelles railleries ils sont reçus par les officiers que surprend cette détermination insolite du prince. Cette conduite si hardie de gens réclamant leur dû les scandalise : « Le prince vous fait beaucoup d'honneur de vous devoir : vous devez être bien fier qu'il pense quel-

quefois à vous[1]. » Telle était l'idée que les domestiques se faisaient des dettes contractées par les nobles et les princes. Les gens de service estimaient eux-mêmes que le rôle de la noblesse était de briller, non de payer : c'était affaire aux marchands de fournir le luxe et le reste, et puis d'attendre indéfiniment qu'il plût au débiteur de les rembourser de leur travail et de leurs avances.

La conscience ne comptant guère, et l'opinion ne comptant pas, que fallait-il donc faire? Tâcher, pour se mettre en règle avec ces dettes contractées pour de dispendieuses fantaisies, d'avoir avec soi la loi, c'est-à-dire quelque ordonnance royale. Aussi n'y manquait-on dès qu'on y trouvait jour. Les princes qui désirent être agréables aux nobles n'ont rien de plus pressé que de les exempter d'une forte partie de la dette et d'en ajourner le pâyement, par exemple, après la guerre.

Cette situation besoigneuse de la haute noblesse, créée par les besoins du luxe, eut une autre conséquence politique. Elle la força de se mettre dans la dépendance immédiate du roi. Ici encore l'argent se substitue à l'idée de service libre et désintéressé. La noblesse exige une paye dans le service militaire, au temps des guerres avec les Anglais. Le prince devait s'y prêter volontiers ; il tenait par là ses barons. Il les passe en revue dans ses *montres* royales, dont l'effet devient tout à fait grandiose par la splendeur des costumes et des armures. Le fier seigneur marchande son salaire. Sous Philippe de Valois, le chevalier se contente de dix

[1] V. Michelet, *Histoire de France*, t. V.

sous par jour; sous le roi Jean, il en exige vingt, et le seigneur banneret en a quarante[1]. Or le sou, vingtième partie de la livre, bien que ne représentant que 18 ou 20 centimes de notre monnaie, avait plus de pouvoir d'achat qu'un de nos francs. C'était donc une paye élevée. Tout s'enchaîne : cette dépense énorme devait aussi avoir des résultats politiques d'une haute gravité. Elle obligeait les rois, et le roi Jean tout le premier, à réunir les États plus souvent. Les excès de luxe et de prodigalité auront plus d'une fois de ces effets imprévus. Ils pousseront, par la nécessité même de les réprimer et de les prévenir, ou d'en solder l'arriéré, aux libertés publiques, ils aideront à l'heureux avénement rendu indispensable des gouvernements de contrôle.

Le luxe moitié féodal moitié monarchique des premiers Valois s'annonce dès le début avec ses traits essentiels. Il trouve un de ses représentants les plus caractérisés dans son fondateur Philippe VI, dit de Valois. Ce sera la dynastie du faste, sauf d'illustres et rares exceptions, Charles V, Louis XI. Vincennes est le Fontainebleau de ce brillant Valois, ou plutôt, on l'a dit, son Windsor. Une belle forêt encadre des fêtes splendides. Des escadrons de hauts barons panachés, blasonnés, sortent du royal château. On vit à certains jours quatre rois en franchir les portes, entourés de leurs nobles et de leurs hommes d'armes, pour entrer en lice et se disputer le prix de la joute sous les regards du roi de France, en présence de toute une cour de seigneurs étalant une magnificence

[1] *Ordonnances des rois de France*, t. II.

guerrière et de grandes dames à qui ces nobles fêtes semblent dédiées[1]. Ce sont là les grands jours de la monarchie féodale. Ces pompes brillantes d'un règne de vingt-deux années (1328-1350) se déroulent au milieu des embarras et des calamités, depuis les guerres avec les Flamands jusqu'aux désastres de la guerre anglaise et à la défaite de Crécy, marquée par tant d'héroïsme et tant d'imprudence. Divertissements chevaleresques, prolongés au milieu de la peste noire, qui enlève chaque jour 500 personnes à Paris, 80 000 en tout, dit-on, quand elle fut arrivée à son dernier terme.

Voici encore un impôt qui naît du luxe et de la guerre, la gabelle. Mot impopulaire, chose odieuse! Impôt mal établi, mal réparti, « dont le roi, dit la chronique, acquit l'indignation et la malgrâce des grands comme des petits et de tout le peuple ». Puis des taxes sur les denrées, sur les boissons, et une mesure pire encore, la loi de *maximum*. On veut payer à moitié prix les denrées et les salaires; en même temps qu'on paye en monnaie faible, l'on prétend ne recevoir que de la monnaie forte. Il semble que c'était rendre à plaisir impopulaire une royauté qui avait tout alors pour se faire respecter, la puissance, l'étendue des territoires, l'éclat des alliances, tous les prestiges nés de toutes les grandeurs! La France n'était pas seulement glorieuse, elle possédait de réels éléments de bonheur, malgré les vices et l'insuffisance de la législation. Elle avait accompli de vrais progrès en bien-être dans les campagnes et dans les villes. Et

[1] *Chronique de Saint-Denis*, continuée par G. de Nangis.

c'est cette monarchie, maîtresse des trois quarts du royaume, et qui étendait partout son influence en Europe, c'est elle qui allait se jeter dans une carrière, presque ininterrompue de règne en règne, de fastueuses folies qui compromettaient sa propre fortune et celle de la France!

Que de signes accusateurs se manifestent au sein de cette noblesse, cortége brillant d'une brillante royauté! En est-il un plus grave que celui-ci? Le patriotisme fléchit dans cette noblesse vaillante et dévouée, qui fera bientôt suspecter par certaines défaillances jusqu'à son courage traditionnel. Le reproche de vénalité, d'argent reçu de l'étranger, se fait entendre. Le grave Mézeray écrit avec sa simplicité énergique que, sous Philippe de Valois, « les nobles et les grands dégénèrent de la frugalité de leurs ancêtres et, *s'étant plongés dans le luxe et les voluptés, trouvoient le roi anglois extrêmement libéral. Ils prenoient de l'argent de lui pour entretenir leurs folles dépenses, et lui vendoient lâchement leur fidélité*[1]. »

Comment ne pas signaler enfin quelques symptômes déjà de perversion du goût, bien qu'il garde encore de la grandeur sous le brillant Philippe? Les chevaliers se couvrent de pierreries, de perles, de « découpures », de papillotes, de broderies, de plumes, « *image de leur légèreté* », dit encore Mézeray avec la même franchise d'idées et de langage. Les fameux souliers à la poulaine, « inventés en dérision du Créateur », selon les termes

[1] Mézeray, *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, t. VI, p. 288.

d'une ordonnance qui les condamne, s'allongent de plus en plus; ils finiront bientôt par avoir deux pieds de long; plus ou moins modifiés dans leurs accessoires, mais toujours ingénieusement grotesques, ils étaleront aux yeux de plusieurs générations leurs absurdes chefs-d'œuvre.

Ne croyez pas que ce qu'il y a de grave dans ces apparentes frivolités échappe entièrement aux contemporains. Un ouvrage composé en 1340, assez peu connu, très-digne de l'être, jette le cri d'alarme; c'est celui de Jean Dupin, intitulé : *Mandevie*. La corruption publique irrite l'auteur, et il la peint avec une très-grande énergie. Le dernier chapitre du troisième livre est une satire amère de la noblesse seigneuriale du quatorzième siècle; il lui reproche de ne rien faire « sans loyer »; sinon « le cuer lui faudroit ». Allusion à la solde fixe qu'elle exigeait. Le reproche de vénalité est fréquent contre les hommes en place. La satire de la chevalerie et de ses vices est incisive et cruelle. Jean Dupin ne ménage pas les femmes dans le livre de *Mandevie*. Il attaque leurs vêtements de « courtes robes et de demi-mantelets », l'habitude « de parler très-laidement quand elles sont entre elles seules, de se farder et peindre pour leurs amis », et d'autres réprimandes de nature plus grave encore! La portée de ce livre est réelle; la peinture et la critique des usages du siècle forment un chapitre de mœurs qui n'est pas indigne de l'histoire[1].

Est-il besoin d'insister sur ce qui suit? Qui ne sait ce que rappelle le roi Jean? Luxe et désastres. On se jette

[1] V. Aimé Champollion-Figeac, *Documents paléographiques pour servir à l'histoire des beaux-arts*, ch. v.

avec emportement dans les amusements, dans la passion ruineuse des riches vêtements, qu'interdisent en vain les États du Languedoc jusqu'à la délivrance du roi. Il était difficile que la nation se montrât inconsolable d'une infortune prise si gaîment par le roi prisonnier, qui, esclave de sa parole tenue d'une façon chevaleresque, ne pensait en Angleterre qu'aux fêtes, aux chasses, aux passes d'armes. Là, comme en France, ce ne sont que chaperons de *toile d'or*, qu'habits chamarrés de dentelles nommés *bisettes* et de broderies, que cottes d'armes chargées de rubis et de saphirs. Le duc de Bourbon, Louis II, prisonnier en Angleterre, pour payer la rançon de son maître, vend sa cotte 5200 écus d'or à un Italien établi à Londres. Les broderies de cette cotte contenaient six cents perles, outre les saphirs et les rubis. Revenu en France quelque temps, Jean retournait à Londres passer sa vie « en grandes réjouissances, récréations, disners, soupers et autres manières[1] ». Il finit par en mourir. Prince fatal, chevaleresque sans doute, mais à contretemps, surnommé *le Bon* pour ses largesses, ne refusant rien aux seigneurs, ni l'argent du trésor qu'il leur distribue, ni l'exemption de leurs dettes; il conduit la France, à travers les troubles civils, du désastre de Poitiers aux troubles révolutionnaires du Paris d'Étienne Marcel et à l'horrible Jacquerie de 1358.

J'interroge l'opinion du temps, je consulte les témoignages, les chroniques, pour savoir quel est le coupable qu'on accuse de cette terrible défaite de Poitiers qui

[1] Froissart, 1re partie, ch. CXL.

livra la France aux Anglais. Ici encore, on n'a rien à supposer, c'est le luxe. Un cri d'indignation part de tous les cœurs. « Les voilà, disait-on, ces beaux fils, qui aiment mieux porter perles et pierreries sur leurs habits, riches orfévreries à leur ceinture et plumes d'autruche à leur chaperon que glaives et lances au poing. Ils ont bien su despendre (dépenser) en tels bobans et vanités notre argent levé sous prétexte de guerre, mais pour férir sur les Anglesches, ils ne le savent mie ! » C'est ainsi que déjà pour la bataille de Crécy le chroniqueur de Saint-Denis n'hésite pas à en attribuer la perte à la « deshonneteté des habits » et au faste des nobles[1]. « Et pour ce n'est pas merveille, si Dieu voulut corriger ces excès des Français par son fléau, le roi d'Angleterre. »

Les *Comptes de dépenses du roi Jean* abondent en témoignages de profusions injustifiables. Ils montrent aussi des goûts d'art plus distingués et moins stériles à quelques égards. Certainement le fils de Philippe de Valois ne brille pas non plus par la solidité du goût, et les dépenses qu'il fait pour son fou, « maistre Jean le fol », pour les chiens, chevaux et faisans qu'il achète pour s'en servir ou les donner, occupent dans ses préoccupations plus de place que les arts, il fait peu de cas surtout de ceux qui ont un caractère élevé et sérieux. On

[1] La même chronique tourne en ridicule ces robes si courtes qu'en se baissant ils « montraient leurs braies » à ceux qui étaient derrière, si étroites « qu'il leur falloit aide pour les vestir et les despouiller, et sembloit que on les escorchoit.... Et les autres avoient robes froncées sur les reins comme femmes ; aussi portoient une chausse d'un drap et l'autre d'un autre, et leur venoient leurs cornettes et leurs manches près de terre et sembloient mieux jongleurs que autres gens. »

trouve pourtant dans son inventaire quelques tableaux de sainteté, dorés et émaillés, quelques beaux livres. Le roi adressait des commandes aux plus habiles artistes du temps dont les travaux étaient richement rémunérés. C'est ainsi qu'au moment de son départ pour l'Angleterre, lorsqu'il avait à acquitter une énorme rançon, Jean achète à l'orfèvre Hennequin « un saffir entaillé à une teste », à Martin Parc (de Pistoie), marchand de joyaux, « un fermail d'or, garni de perles, de diamants, de saphirs et de balais », et une « patenostre » garnie d'or. L'inventaire des joyaux et de l'argenterie du roi, dressé en 1353, renferme l'énumération et la description d'une immense quantité de tels objets précieux, fermails, coupes, hanaps, aiguières, nefs d'argent, images d'argent, fontaines d'argent, flacons, drageoirs, le tout doré, émaillé, orné de pierreries. On y compte plus de quarante aiguières ciselées, émaillées, formant des statues ou des groupes, et quelques belles reliures[1]. En temps ordinaire un pareil trésor ne choquerait pas : on ne serait frappé que de l'encouragement donné à certains arts industriels; mais, en de tels moments, les considérations morales et politiques dominent toutes les autres, et on blâme ce qu'autrement on serait disposé à excuser ou même à louer au nom de la civilisation matérielle.

Respirons un instant sur cette pente fatale. En France, comme dans la Rome des empereurs, il y a d'heureux temps d'arrêt. La France a son Antonin dans Charles

[1] Douet d'Arcq, *Comptes de l'argenterie des rois de France*, p. 180 et 188.

le Sage. Seize années de bon sens, d'économie, de judicieuse et ferme administration, c'est une bonne fortune qu'il faut saluer. Ces belles années rendirent à ce pauvre pays épuisé la santé et la force. On peut en faire honneur au monarque faible et chétif de corps, mais sain et ferme d'esprit, au plus réfléchi des rois de France. La gloire ne manquait pas d'ailleurs à ce sage règne. Bertrand du Guesclin, Olivier de Clisson, combien ces noms honorent la vieille France! Des expéditions conduites avec un savoir-faire égal à l'intrépidité, par un contraste heureux avec le faux point d'honneur qui avait compromis la fortune de nos armes à Crécy et à Poitiers, assurent la sécurité de l'industrie et de l'agriculture, qui ne doivent pas moins à de salutaires réformes; en même temps un noble luxe a sa part dans les encouragements donnés aux travaux publics et aux lettres. La magnificence continue sous le plus économe des princes, et lui-même forme le plus splendide trésor d'objets de luxe et d'art qu'eût encore possédé aucun souverain, trésor qui peut d'ailleurs servir de *réserve* en cas de besoin. Les pièces d'orfévrerie et de bijouterie qui nous en restent en trop petit nombre offrent un travail plus parfait que celui des époques antérieures, un goût plus pur que celui des temps qui vont suivre. Les orfèvres font à la fois alors les ouvrages délicats et les grandes œuvres de la statuaire. Charles V, chez qui ce penchant est un trait de nature et de race, qu'il tient du roi Jean, mais qui y met sa marque personnelle, représente plus qu'aucun de nos rois ce goût des belles collections. Il le poussait si loin qu'il avait formé un premier trésor, étant encore

dauphin et duc de Normandie, au milieu des épreuves que l'on sait. Ces richesses, décrites dans un premier inventaire daté de 1363[1], devaient les unes disparaître, les autres être transmises à un trésor nouveau formé lentement et avec goût pendant les années de prospérité tranquille. C'est l'honneur de ce prince, honneur trop rare chez les autres Valois, d'avoir su sacrifier à l'intérêt général même les goûts qui lui tenaient tant à cœur. Lorsqu'il fallut, pour soutenir vigoureusement la guerre contre les Anglais, grever le peuple de lourds impôts, Charles V n'hésita pas à fournir sa part des frais de la guerre, et il fit porter à la Monnaie la plus grande partie de sa riche vaisselle; on en tira une grosse somme qui servit à payer les soldats[2]. Rien ne peut, si on n'a consulté cet extraordinaire inventaire, donner l'idée de ce trésor de pierres fines, de vaisselle d'or et d'argent, d'orfévreries d'art, de curiosités de tout genre, qu'il fit inventorier sous ses yeux, sentant la mort approcher[3]. Rien n'atteste mieux à quel point les arts profanes étaient en progrès; pourtant les joyaux d'or d'église garnis de

[1] Dans ce trésor nous citerons, entre d'autres curiosités, une coupe d'or qui avait appartenu à Charlemagne, et parmi d'autres objets d'art une statuette d'or de saint Jean, dont Claus de Fribourg, l'un des plus habiles orfèvres-sculpteurs de Paris, était l'auteur. On signale aussi, parmi les pièces nombreuses qui appartenaient à l'orfévrerie usuelle, une grande aiguière d'or dont la panse était semée d'émaux de plite, de rubis et de perles, une coupe d'or enrichie de perles, de pierres fines et d'émaux, qui provenait de la reine Jeanne de Bourgogne, et un diadème fait par Jean de Péquigny, orfèvre à Paris.

[2] H. Martin, *Histoire de France*, t. V, p. 277.

[3] Cet *Inventaire du mobilier de Charles V* vient d'être publié dans les *Documents inédits de l'histoire de France* (1879), avec une Introduction de M. Jules Labarte.

pierreries, et ce que l'inventaire appelle *chapelles entières*, collection des ornements d'autel et des vêtements sacerdotaux, y occupent une place énorme. Mais quelle part faite à tous les usages de la vie! Combien sous toutes les formes s'y reflètent la majesté et l'éclat de la royauté! Sous le titre de *joyaux d'or garnis de pierreries*, l'inventaire comprend les bijoux dont se servait le roi ou qui avaient été à l'usage de la feue reine Jeanne de Bourbon et de leurs jeunes enfants[1]. On ne trouve pas là moins de quarante-sept couronnes royales et huit ornements de tête. Charles V avait fait faire trois couronnes d'une grande richesse. La description, sous l'article premier, de la « très-grant, très-belle et la meilleure couronne du roy, laquelle il a fait faire », remplit tout un folio, recto et verso. Quel souvenir elles évoquent, ces couronnes si magnifiques, et qui n'en tirerait ces réflexions si hautement morales qu'elles inspiraient au roi mourant? Elles remettent sous nos yeux le tableau touchant et dramatique de ce même prince tout près d'expirer, et faisant placer devant lui la couronne d'épines par l'évêque de Paris, celle du sacre du roi sous ses pieds par l'abbé de Saint-Denis, puis prononçant ces mots, expression suprême d'une grandeur désabusée et d'une chrétienne résignation : « O couronne d'épines, tu sembles toute garnie de pointes sanglantes, mais tu es en vérité notre soulagement le plus doux et le diadème de notre salut! Et toi, couronne de France, précieuse par le mystère de justice que tu contiens et portes

[1] Introduction par M. Jules Labarte, p. XIII.

en toi, combien tu es vile par le labeur, les angoisses, les peines de cœur, de corps, de conscience, et les périls d'âme dont tu nous imposes le fardeau! Et qui verrait bien les choses te laisserait plutôt traîner dans la boue que de te relever pour te mettre sur sa tête[1]. » On ne peut songer à énumérer les objets riches et ornementés qui sont au service de table, à la toilette, etc.; mais comment n'être pas frappé de ces statues et de ces statuettes, œuvres des plus habiles orfèvres parisiens, de cette fine joaillerie, de ces camées, de ces signets, de cette quantité de curiosités renfermées dans des coffrets qui suivaient partout le roi et dont il avait constamment la clef sur lui, tandis que la masse des objets mobiliers était répartie dans ses magnifiques résidences du Louvre, du Palais, de l'hôtel Saint-Pol, de Vincennes, de Saint-Germain, de Melun, de Beauté-sur-Marne? Si l'on songe que le poids d'un grand nombre de pièces d'or, d'argent doré et d'argent blanc a été omis; que l'or des anneaux, des signets et de la monture des camées n'est pas indiqué, en sorte qu'il est impossible de donner le poids total des métaux précieux qui se trouvaient réunis dans ce royal trésor, on reste, en faisant le relevé des poids indiqués, véritablement confondu de ce que sont de telles valeurs, représentées par le chiffre de 3879 marcs d'or, 6184 marcs d'argent doré ou veré et 6127 marcs d'argent blanc. Qu'est-ce, si l'on ajoute au prix intrinsèque des métaux la valeur commerciale et artistique des objets et celle des pierres fines, des perles et des

[1] *Histoire littéraire de la France au quatorzième siècle*, t. I. — Victor Leclerc, *Discours*, p. 207.

camées, qui sont décrits en nombre considérable, et si l'on tient compte de ce fait que l'argent avait entre cinq et six fois le pouvoir du nôtre ! Les statues, groupes, bas-reliefs, sont des œuvres que l'art marque de son empreinte dans des objets d'ailleurs un peu trop massifs, sans excepter les ustensiles de table ; mais que d'œuvres plus légères se rencontrent auprès des grosses pièces ! Quelle variété aussi ! On trouve là tous les vases alors en usage pour boire et contenir les liquides, sept douzaines de plats d'or et six douzaines d'écuelles, dix-neuf chandeliers d'or, etc. Les salières d'or, monumentales, qui servaient à orner la table, sont au nombre de onze. On ne signale que trois fourchettes, dont une avait été à l'usage de la reine Jeanne, mais il y a douze cuillers d'or. Comme dans l'inventaire de Louis d'Anjou, plusieurs de ces objets de luxe indiquent le caractère superstitieux du temps ; dans un des coffrets, on remarque « la pierre sainte qui aide aux femmes à avoir enfant », et « la pierre qui guérit la goutte ». Les *languiers* et autres appareils à rejeter le poison attestent à leur façon les noirceurs de la politique du temps. Jamais il n'y avait eu un si riche développement des arts profanes et usuels, mais on est frappé de cette circonstance que les sujets traités dans ce luxe décoratif restent encore presque tous religieux. Chose digne d'observation que, parmi tant de sujets empruntés à l'Ancien et au Nouveau-Testament et à la vie des saints, il ne se rencontre que deux sujets profanes, « le *Dieu d'amour* » et « *Narcizes et sa mie à la fontaine* » ! Vous trouverez encore un signe des temps dans les livres précieux qu'indique l'inven-

taire de ce prince, non moins lettré qu'artiste, qui lisait des livres de sagesse profane comme de piété, d'histoire comme d'astrologie, bien qu'il parût, selon M. V. Leclerc[1], n'ajouter guère de foi à cette prétendue science si goûtée alors, et qu'il eût son astrologue, le père même de Christine de Pisan. La passion de Charles V pour les beaux livres ne fut pas un fait indifférent au point de vue des arts, et elle eut aussi son influence sur la miniature et la reliure. Nous ne possédons plus ses grandes Heures, décrites par Gilles Malet; mais nous avons encore une de ses Bibles, qui porte une souscription de sa main. En tête de chaque livre de la Bible se trouve une miniature encadrée dans une belle lettre ornée. La Bibliothèque nationale possède un grand nombre d'ouvrages qui ont appartenu à Charles V et qui sont tous d'une exécution remarquable. Il n'est pas jusqu'aux arts mécaniques qui ne doivent des perfectionnements à ce prince au courant de toutes les connaissances de son temps, et qui aimait à en occuper ses loisirs, après les longues heures données au conseil et aux affaires. L'art de l'horlogerie lui-même ne lui est pas étranger, et il est le premier qui régla toutes les horloges de France. Qu'est-ce enfin, si l'on considère ce qu'il fit pour les monuments civils, sur lesquels il pouvait donner son avis comme un architecte et un dessinateur ayant la pratique de l'art[2]! Il en surveille l'exécution, il protége les artistes dont il aime à s'entourer. Le Louvre, com-

[1] *État des lettres au quatorzième siècle, loc. cit.*
[2] V. ce qu'en dit Christine de Pisan, liv. III, ch. II.

mencé seulement avant lui, reste l'œuvre personnelle de Charles V dans son ensemble, et les travaux de décor comme les statues royales y tiennent une place toute nouvelle[1]. La chapelle, dont Charles V ne fut que le restaurateur, donne lieu à beaucoup d'ouvrages délicats, dus à Raymond du Temple et à Jean de Saint-Romain, et les ornementations d'une menuiserie exécutée avec art et patience marquent un progrès de ce genre de gracieux travaux. Le résultat le plus général de cet examen, c'est que les arts décoratifs sont plus avancés que l'art proprement dit. Le Louvre, juxtaposition de demeures, renfermant des appartements pour les princes, en témoigne : l'idée d'unité, de symétrie, d'harmonie, n'est pas née encore. Il en est de même de l'hôtel de Saint-Pol. Mais chaque partie a son luxe, ses jardins, ses chambres meublées, richement lambrissées, ses peintures murales représentant des exploits tirés de la fable ou des chansons de geste[2]. Voilà des progrès, en somme, un mouvement d'art, des encouragements intelligents partis de haut, des dépenses auxquelles un rigorisme excessif pourrait seul trouver à reprendre,

[1] Sauval, *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, t. II, p. 17, 20.

[2] On y voyait aussi des représentations de la nature, par exemple, sur les murailles de la galerie conduisant à l'appartement de la reine, depuis le lambris jusqu'à la suite et sur une longue terrasse qui régnait tout autour, une grande forêt pleine d'arbres chargés de fruits et entremêlés de roses, de lis et d'autres fleurs ; des enfants dispersés dans le bois cueillaient des fleurs et mangeaient des fruits. Quelques arbres poussaient leurs branches jusque dans la voûte peinte de blanc et d'azur pour figurer le ciel et le jour. « Le tout, ajoute Sauval, était de beau vert gai, fait d'orpin et de florée fine. » (T. II, p. 281.)

car elles ont contribué au développement de la civilisation française et par suite européenne.

Ajouterons-nous, après ces observations sur des arts plus importants, que la magnificence des vêtements au temps de Charles V est grave et décente, malgré quelques excès censurés par Christine de Pisan? Le costume a repris plus de dignité, sans cesser d'être riche. Il offre pour trait caractéristique la prédominance de la soie brochée et du velours, avec force plaques d'orfévrerie à la ceinture et panaches en plumes d'autruche. La reine Jeanne de Bourbon communique au costume féminin toujours fort paré la noblesse de ses habits royaux. Elle place le bon sens et la vérité sur le trône où une autre reine les remplacera bientôt par les défauts contraires. Disons adieu à cette sagesse, et pour un moment à ces progrès des arts élevés. Marquons le moment qui forme l'époque la plus scandaleuse de luxe abusif en France. Ces folies fastueuses et bizarres jettent sur le fond même de l'état social et politique les plus sinistres éclairs.

CHAPITRE IV

LA DÉMENCE DU LUXE

Il nous a été facile de marquer dans le monde romain les périodes où la maladie du luxe s'exaspère. Il n'en va pas ici différemment. Voici le moment où le luxe délire. Le roi est fou, le royaume semble ne l'être pas moins.

Les oncles du jeune roi Charles VI, figures faites exprès pour ce temps, mêlent à l'ambition la cupidité, et une cupidité qui s'inspire de la façon la plus visible de l'amour du faste et des jouissances. C'est un duc d'Anjou, régent de France, personnage trop souvent tragique, sans avoir rien de sombre dans son humeur, mais cruel par indifférence sceptique sur les moyens, non par goût; aimant à la passion l'or, les trésors, les joyaux, ayant par ses rapines soulevé le Languedoc, dont il avait eu sous le feu roi le gouvernement. Ce royal Verrès avait tout pillé, et il avait sévi d'une manière impitoyable; à Montpellier seulement il condamnait 200 citoyens au bûcher, 200 à la potence, 200 à la décollation, 1800 à la confiscation de leurs biens, et le reste de la ville à

une amende de 600 000 livres. Il avait fallu que la clémence royale s'interposât. Pendant que Charles V, son frère, expirait, que faisait le duc d'Anjou ? Il guettait le trésor, se tenant caché dans une chambre, puis, le roi mort, il faisait main basse sur l'argent et les lingots. Il appelait le bourreau pour forcer, sous peine de décollation immédiate, Philippe de Savoisy à indiquer la place où était caché un trésor, que le malheureux trésorier avait juré de ne pas déceler[1].

Le duc de Berry, faible, sensuel, aimant le luxe d'une autre manière, moins dur que son frère, ne faisait guère mieux pourtant dans le Languedoc qu'il livrait à d'atroces agents : aussi prodigue qu'avide, il donnait 200 000 livres à son bouffon, et aux clercs sans compter; il bâtissait, il ornait les églises. Avec tout cela amateur éclairé, et qui prend une part réelle au développement des arts. L'orfévrerie, la peinture, la miniature surtout, l'architecture, doivent à ce connaisseur certainement distingué de sérieux encouragements. Les beaux livres abondent dans son inventaire riche en meubles de prix[2]. Il en reste de magnifiques spécimens dispersés à Paris, à Bourges, à Munich. A propos du duc Jean de Berry et des jugements sévères dont il est l'objet, n'est-on pas allé jusqu'à dire « qu'on ne peut cependant s'empêcher aujourd'hui d'excuser et même d'honorer

[1] V. le *Religieux de Saint-Denis*. M. Jules Labarte, dans l'*Introduction* à l'Inventaire de Charles V, admet tout le récit et la mainmise sur l'argent et les lingots, mais établit contrairement à la légende qu'il n'est pas vrai que le duc d'Anjou ait fait main basse sur la vaisselle, les joyaux, les objets d'art.

[2] M. de la Borde, *Ducs de Bourgogne* (preuves), t. I, p. CXXI, note.

tant de fastueuses prodigalités qui ont enfanté de si nombreux chefs-d'œuvre de peinture » ; que « ces inestimables monuments contre lesquels la moralité de l'histoire ne peut plus rien à présent forment une des principales richesses de nos collection s n atioales[1] ! » Sans contester ce qu'il y a de fondé dans ce jugement, faudra-t-il le ratifier comme l'expression de la vérité? Non, je n'irai pas jusqu'à *honorer* ces fastueuses prodigalités qui ont porté à la société française, après avoir contribué à l'abaisser momentanément, un coup si funeste et si durable; mais j'admets, sous ces réserves, ce que ces recherches, distinguées après tout, ont eu de fécond pour les arts industriels. L'élégante construction française en a gardé l'empreinte. La ville de Bourges, qu'avait adoptée le duc de Berry, devint, grâce à lui, le centre d'un assez grand mouvement. « Il s'aimait principalement, dit un vieil historien du Berry, dans sa ville de Bourges, où il choisissait les jeunes gens de bon esprit pour les élever aux estats, et en appela plusieurs à son service. » A la vue de ce palais qu'il s'y fit construire et auquel, à l'exemple de tous les rois et princes de leur temps, il annexa une sainte chapelle, destinée à lui servir de sépulture; du trésor de cette sainte chapelle, véritable musée d'orfévrerie; de ses châteaux de Mehun-sur-Yèvre et de Bicêtre, et qui, comme l'hôtel de Nesles, comptèrent également parmi les plus riches demeures du siècle, dont l'un frappait par sa situation, son élégance et les vitraux de sa chapelle impénétrables au so-

[1] M. Aimé Champollion-Figeac, *Documents paléographiques relatifs à l'histoire des beaux-arts au moyen âge.*

leil, dont l'autre, par ses peintures et ses châssis de verre, enlevait l'admiration, ne sent-on pas déjà courir le souffle de la Renaissance? Cette architecture légère, ces tourelles amincies, ces dentelles de pierre que nous admirons, mais que maudissait la bourgeoisie obérée de taxes, signalaient une révolution accomplie dans l'architecture [1]. Pourquoi faut-il ajouter que pour subvenir à ses goûts artistiques et à son train fastueux le noble prince se laissait aller à bien des actes blâmables, qu'il ne craignait pas de chanter la palinodie, de vendre au plus offrant sa voix déjà engagée?... Ainsi fit-il, sous l'influence du cardinal Luna, dans l'affaire du schisme; il avait promis d'abord d'appuyer les députés de l'Université qu'il invitait à présenter leur requête; ils vinrent; il menaça de les faire jeter à l'eau [2].

Le duc de Bourgogne est le plus fastueux de tous, mais non le plus mauvais; ambitieux comme ses frères, il commence par s'adjuger, après la mort de Charles V, la Normandie et la Picardie. On le verra étaler son luxe au milieu des solennités qui font de ce règne désastreux une fête presque continuelle, une fête qui a pour théâtre non-seulement la cour, mais les rues de Paris et les grandes villes du royaume. Il fonde, sous le nom de Philippe le Hardi, avec la maison française qui règne

[1] Il est curieux de comparer le jugement un peu plus indulgent porté par M. E. Renan (*loc. cit.*) avec celui de Michelet (*Histoire de France*, t. V, liv. VII, ch. II). Michelet se montre très-sévère pour le faste de ces princes, malgré le côté favorable aux arts. Le point de vue moral et patriotique domine dans ses appréciations et lui inspire pour presque tous ces Valois des expressions très-dures.

[2] V. le *Religieux de Saint-Denis*.

en Bourgogne, le grand faste de cette maison princière qui éclipse par moments toutes les cours de l'Europe. On voit par les comptes du roi Jean, pendant sa captivité, que Philippe partageait dès lors les goûts de son père pour les prodigalités[1]. Dans son voyage d'Avignon accompli avec une magnificence inouïe, il met ses joyaux en gage pour voyager avec plus d'éclat. La popularité de la maison de Bourgogne tient en grande partie à la fascination que de brillantes parades exercèrent sur l'imagination des Parisiens. Cette magnificence où le décorateur, le peintre de pennons, d'armoiries et d'écussons, tiennent de beaucoup la plus grande place, brille peu par la délicatesse; ni la dignité de l'artiste ni les progrès de l'art véritable ne devaient sortir de ces fabuleuses somptuosités.

Parmi ces princes fastueux un seul représente avec éclat l'alliance délicate du luxe et de l'art, c'est le plus jeune fils de Charles V, Louis d'Orléans. Les grâces de son esprit plein de vives saillies, de sa jolie figure et de ses manières d'une amabilité séduisante, lui ont concilié une sorte de popularité historique comme les sympathies de ses contemporains, bien qu'il les eût aussi molestés; mais que ne pardonnait cette vieille France à l'élégance, au charme, à la libéralité d'un jeune prince chevaleres-

[1] On voit aussi que celui des fils de Jean qui était appelé à un renom de sagesse et à mettre dans le luxe même plus de grandeur, le futur dauphin, Charles V, partageait alors les mêmes excès de faste. On trouve dans les mêmes comptes du roi Jean une description de son *chaperon* avec « escarlates et grosses perles », etc., qui est la chose la plus extraordinaire comme luxe et dépenses. (V. Douet d'Arcq, *Comptes de l'argenterie*, p. 126-146.)

que, victime, dans une nuit de guet-à-pens, d'une mort tragique[1] ! Bien que frivole et léger comme la plupart des autres Valois, il mit dans ses luxueuses recherches un goût d'une gracieuse fantaisie qui semble parfois aussi devancer la Renaissance. On a rappelé plus d'une fois, on a décrit avec détail les belles décorations de sa splendide résidence de Paris, l'hôtel de Bohême, auquel il joignit d'autres hôtels, le château de Pierrefonds qu'il éleva, les chapelles élégantes et ornées qu'il fit exécuter, son entourage de lettrés et d'artistes, et aussi de ménestrels, de jouteurs, de gens de plaisir, tant d'objets d'art charmants, tapisseries qui représentaient le cycle entier des légendes du moyen âge, joyaux finement ciselés, et la vive, l'efficace impulsion qu'il donnait aux travaux d'orfévrerie, de peinture, de sculpture et de verrerie, par ses dons et commandes pour les églises[2]. Ne demandons pas à ce charmant prince, homme de plaisir, et d'une dévotion accommodante, plus de moralité qu'à ses contemporains : mais son amour des arts et son charme élégant lui ont fait une auréole. La distinction, dans un temps où tout semble s'alourdir, le luxe comme les idées et les sentiments, a en elle une grâce qui désarme et attire quelque sympathie. Louis d'Orléans, comme ami des arts, Charles d'Orléans, son fils, plus encore comme poëte, jouissent

[1] « Ce prince, dit Christine de Pisan, entre les autres grâces qu'il a, est certes de belles parleures, aorné naturellement de rhétorique, en laquelle nul ne le passe ; car devant lui furent faites maintes collations de grant congrégation de docteurs en science et clers solennels ; aussi au conseil et ailleurs, où maints cas sont proposés. »

[2] V. Aimé Champollion-Figeac, *loc cit.*, p. 286, etc. — De la Borde, *Ducs de Bourgogne*, t. III. — Michelet, t. IV. — E. Renan, *loc. cit.*

Oui, la France moderne s'en félicite, notre luxe pâlit devant celui-là ; il a perdu cette impudeur qui brave la morale, la misère, le patriotisme ; quelle royauté, quelle aristocratie oserait faire une montre à ce point cynique des appétits de l'égoïsme effréné?... Il est bien permis de supputer les valeurs qu'en de si tristes temps ces femmes portaient sur leurs corps, couverts d'ornements comme des idoles. Le nombre des diamants rien que sur la coiffe d'Isabeau était de quatre-vingt-treize, associés à des saphirs, à des rubis, à des perles sans nombre. Qui fera le compte de ce que chacune de ces nobles dames porte de bracelets, de colliers, de bijoux, et aussi de ces diamants déjà *taillés* au moins en partie (car la taille, malgré la tradition qui la fait inventer à Bruges en 1479, est spécifiée dans une ordonnance royale de 1355, et signalée, en 1408, comme une des curiosités qu'on pouvait voir à Paris)? Qui pourra donner une idée exacte des riches assortiments de saphirs et de rubis dont Isabeau faisait pour ainsi dire collection, continuellement occupée à inventer des combinaisons nouvelles, comme à rêver des modes inconnues?... Ces modes pour les étoffes et leur ampleur, elles forçaient à élargir les portes des appartements de Vincennes, qu'il fallut exhausser aussi à cause des cornes, merveilleusement hautes et larges, dont parle Juvénal des Ursins[1]. « Être vêtu sans péché » devint une locution qui expri-

[1] « Les dames et demoiselles menoient grands et excessifs estats, et cornes merveilleuses, hautes et larges, et avoient de chacun costé, au lieu de bourlées, deux grandes oreilles si larges que, quand elles vouloient passer l'huis d'une chambre, il falloit qu'elles se tournassent de côté et se baissassent. » (Juvénal des Ursins.)

complots contre le roi son mari et contre le pays elle mêle le licencieux scandale de ses galanteries et l'exemple d'un faste matériel à la fois éblouissant, pesant, puéril par sa capricieuse versatilité. Il faut se la représenter à Vincennes, avec les dames de sa cour, à la clarté des lumières, les nudités voilées à peine de ces rivières de pierreries, qu'elle avait mises à la mode : nudités rendues visibles par ces découpures d'étoffe que d'ingénieux prédicateurs appelaient « fenêtres d'enfer ». Elles traînent l'immensité de ces étoffes dont la folie moderne n'a pas égalé les dimensions; elles portent sur leurs têtes ces *cornes* qui achèvent de donner à la coiffure une hauteur gigantesque et à la mine un air d'effronterie. A quel moment retrouver ce même degré d'impudeur[1]? Ces femmes plus que parées, surchargées d'ornements, qui composent le cortége d'Isabeau, livrées à la fièvre ou à l'abandon des sens, chargées d'embonpoint comme des Flamandes, et comme la reine elle-même, nous représentent comme une aristocratique kermesse, où préside une reine de France, superbe encore en ses vices, majestueuse en ses atours, jusque dans ses emportements sans vergogne[2].

[1] Peut-être au moment du Directoire; c'est le seul qui me paraisse comparable à cette orgie des vices et des modes ; mais il s'en faut que le luxe sous le Directoire approche de celui-là ni dans la parure ni dans le mobilier. En revanche la nudité est plus complète ; ce ne sont plus « les fenêtres d'enfer » qui montrent la peau ; c'est la nature, la chair sous la gaze la plus fine, la plus transparente.

[2] Un moine ose bien dire avec la grossièreté énergique du langage du temps qu'on voyait régner à la cour « dame Vénus, accompagnée de ses suivantes inséparables, la Gourmandise et la Crapule, qui corrompent les mœurs et énervent les courages des gens de guerre. » Qu'y a-t-il au delà ?...

Oui, la France moderne s'en félicite, notre luxe pâlit devant celui-là ; il a perdu cette impudeur qui brave la morale, la misère, le patriotisme ; quelle royauté, quelle aristocratie oserait faire une montre à ce point cynique des appétits de l'égoïsme effréné?... Il est bien permis de supputer les valeurs qu'en de si tristes temps ces femmes portaient sur leurs corps, couverts d'ornements comme des idoles. Le nombre des diamants rien que sur la coiffe d'Isabeau était de quatre-vingt-treize, associés à des saphirs, à des rubis, à des perles sans nombre. Qui fera le compte de ce que chacune de ces nobles dames porte de bracelets, de colliers, de bijoux, et aussi de ces diamants déjà *taillés* au moins en partie (car la taille, malgré la tradition qui la fait inventer à Bruges en 1479, est spécifiée dans une ordonnance royale de 1355, et signalée, en 1408, comme une des curiosités qu'on pouvait voir à Paris)? Qui pourra donner une idée exacte des riches assortiments de saphirs et de rubis dont Isabeau faisait pour ainsi dire collection, continuellement occupée à inventer des combinaisons nouvelles, comme à rêver des modes inconnues?... Ces modes pour les étoffes et leur ampleur, elles forçaient à élargir les portes des appartements de Vincennes, qu'il fallut exhausser aussi à cause des cornes, merveilleusement hautes et larges, dont parle Juvénal des Ursins[1]. « Être vêtu sans péché » devint une locution qui expri-

[1] « Les dames et demoiselles menoient grands et excessifs estats, et cornes merveilleuses, hautes et larges, et avoient de chacun costé, au lieu de bourlées, deux grandes oreilles si larges que, quand elles vouloient passer l'huis d'une chambre, il falloit qu'elles se tournassent de côté et se baissassent. » (Juvénal des Ursins.)

mait une véritable rareté, et l'habillement le plus habituel à la cour s'appela « costume de folie ».

Cette folie se manifeste par tous les signes. Les modes de ce temps rappellent par un trait les mœurs romaines, c'est la confusion des vêtements masculins et féminins, qui imposent à un sexe les modes convenables à un autre. L'air cavalier chez les femmes de la cour date du temps d'Isabeau. Les dames font usage de bottes. Elles mettent des gants de peau de chamois et de peau de chien. Elles se coiffent dans le jour de chaperons à cornette, et même de chapeaux de fourrures. La plupart portent des houppelandes qui tombent très-bas. Mais combien plus la bizarrerie se montre dans les costumes extravagants du sexe masculin et se mêle à une somptuosité extraordinaire! Le jeune duc d'Orléans, frère de Charles VI, malgré ce que nous venons de dire de son goût, mais avant tout obéissant en esclave aux caprices de la mode, porte des robes garnies de perles, où étaient écrites en broderies toutes les paroles d'une chanson, notée tout au long sur chacune des deux manches, à l'aide de 568 perles[1]. On voit employer pour la fourrure d'une seule robe de chambre 2797 peaux de petits-gris. La cour, les tournois présentent, au milieu des désastres, des réunions de seigneurs portant d'énormes colliers d'or, pendant à leur cou et tombant sur leur poitrine; leurs vêtements

[1] Ordonnance pour payer 276 livres 7 sols 6 deniers tournois pour 960 perles destinées à orner une robe. — « Sur les robes est escript de broderie tout au long le dit de la chanson *Ma dame, je suis plus joyeulz*, et notée tout au long sur chacune des dites manches, 568 perles pour servir à former les nottes de ladite chanson, or il a 142 nottes, c'est assavoir pour chaque notte 4 perles ou quarrées, etc. »

sont surchargés de pierreries et représentent des figures d'animaux, à l'exemple de l'insensé monarque qui portait une robe « surchargée d'hirondelles d'orfévrerie, tenant dans leurs becs un bassin d'or, tellement qu'il y avait quatorze cents de ces bassins suspendus aux diverses pièces du costume[1] ». Le jeune Charles n'aime que les modes étranges, allemandes, bohémiennes. Il donne dans toutes les bizarreries de vêtements que la noblesse adopte avec une frénésie sans pareille; j'ai nommé les vêtements mi-partie, comme on disait, ou bicolores. On est tout blanc ou tout jaune d'un côté, tout écarlate de l'autre. On endosse de fausses épaules nommées *maheustres*. Ce spectacle, à sa place dans les mascarades, s'étale à l'ordinaire. Les jeunes nobles ne quittent guère plus ces habillements de théâtre en allant à la guerre qu'en séjournant à la cour. Dans ce carnaval de costumes bariolés, où le caprice individuel joue son rôle à côté de la mode, on reproduit sur les broderies des vêtements jusqu'à ces formes bestiales qui grimacent sur les gargouilles des églises; cela, joint aux cornes des chaussures, contribue à donner aux hommes l'air de diables. Les belles dames par leurs cornes à la tête complètent cet enfer, plein d'ailleurs de sécurité, de joyeuse humeur, d'entrain dans le vice, épanouissement brutal de la matière qui ne rêve rien au delà.

Faudra-t-il invoquer comme une circonstance atténuante que cette folie est générale? La grande maison de Bourgogne, sans pousser jusqu'au même point ces dé-

[1] Vallet de Viriville, *Isabeau de Bavière*.

gradantes folies, plus difficiles d'ailleurs à excuser chez nous en présence de nos malheurs, ouvrait au même moment, nous l'avons dit, une carrière sans bornes au faste et aux profusions. Les ducs qui s'y succèdent sont d'insouciants et joyeux dissipateurs, amis des magnificences, des tournois, des banquets, des arts de luxe. Leurs mariages égalent, s'ils ne dépassent, l'éclat des noces des rois de France. On le voit, dans la seule année 1385, par le double mariage du comte de Nevers, fils aîné du duc Philippe le Hardi de Bourgogne, avec Marguerite de Bavière, et de Guillaume de Bavière avec Marguerite de Bourgogne[1]. Noces splendides où toute la féodalité princière du Nord semblait s'être donné rendez-vous à Cambrai, éblouissement de superbes habits. Qu'on se figure, si on peut, ces représentations fastueuses, ces cinquante chevaliers de la suite du duc en velours vert, deux cent quarante officiers habillés en satin de la même couleur, toute la livrée en vert et en rouge; les dames parées d'étoffes d'or et d'argent venues de Chypre et de Lombardie, et couvertes par la libéralité du duc lui-même de rivières de diamants; les joyaux de la couronne de France servant à l'ajustement de la duchesse de Bourgogne, à sa fille et à sa belle-fille; le festin servi par les grands officiers de la couronne, montés sur leurs chevaux de parade; la joute où le roi descendait dans la lice et luttait contre messire d'Espinay, chevalier du Hainaut, et où la duchesse remettait pour prix au vainqueur, Jean de Destrenoy, le fermail

[1] V. *Chroniques* de Froissart

de diamant qu'elle portait sur son sein! Eh bien! cette succession féerique de fastueuses réjouissances qui ne chôme pas un seul instant, et dont la description détaillée, telle qu'on la trouve dans les chroniques, arrive à l'éblouissement, à la fatigue [1], — elle peut nous paraître exagérée, tout en parlant à notre curiosité, mais rien là qui choque absolument : les lois morales sont moins offensées, il n'y a pas péril comme en France du côté de l'étranger!

Philippe le Bon (tous ces princes prodigues et endettés

[1] Comme spécimen de ce grand faste de la maison de Bourgogne dans es réjouissances des mariages princiers nous pouvons rappeler encore les fêtes de Bruxelles en 1409 pour le mariage du duc de Brabant avec la fille unique du marquis de Moravie, de la maison de Luxembourg, nièce du roi des Romains, de Bohême et de Hongrie, qui n'avaient pas été inférieures aux magnificences de Cambrai. — Il y avait deux ans que le duc Léon négociait ce grand mariage pour son frère. Son chambellan, Regnier Pot, avait fait plusieurs fois le voyage de Bohême afin de conclure cette alliance, et y avait porté de riches présents en étoffes et en orfèvrerie, pour distribuer aux princes et princesses de la comté. Un noble cortége de chevaliers bourguignons était aller chercher madame Élisabeth en Bohême et venait de la conduire en Brabant (*Chronique de Brabant*). Toute cette nombreuse et puissante famille de Bourgogne s'y était trouvée réunie avec une quantité de princes et de grands seigneurs. Le comte de Clermont, fils du duc de Bourbon, y était venu lui-même, vrai sujet d'étonnement, car il tenait pour le parti d'Orléans. On lui avait fait grand honneur, et, lorsqu'il avait paru dans la lice du tournoi, le duc de Bourgogne et le comte de Nevers lui avaient servi d'écuyers. Aussitôt après le mariage, le duc de Bourgogne était allé tenir son parlement à Lille, puis était parti, pour arranger d'importantes affaires à Paris, où il n'avait trouvé rien de mieux que de transporter les fêtes et les réjouissances. On le voit célébrer à Paris l'anniversaire de sa victoire sur les Liégeois, après avoir commandé à Arras cinq grandes tapisseries rehaussées d'or et d'argent, qui représentaient les principaux événements de cette glorieuse guerre. Nous rappelons plusieurs de ces détails, nous devons en supprimer encore davantage. (V. Froissart, Georges Chastellain, Olivier de la Marche, et d'autres chroniqueurs tout remplis de ces prouesses luxueuses de la maison de Bourgogne.)

s'appellent *bons*) tient sa çour à Gand et à Bourges, où affluent toutes les richesses de l'Europe, et d'où partent les modes, pour l'Europe par exemple le trop célèbre *hennin*, qui dépasse en hauteur toutes les coiffures connues. A la cour de Bourgogne le luxe des parures est au niveau de la somptuosité des fêtes. Il ne suffit pas aux seigneurs de mettre des sommes énormes à leurs vêtements ; il leur faut en changer sans cesse, et chaque jour, déployer cette « variance des habits », qui est le titre même de l'ouvrage d'un poëte du temps. S'adressant à la jeune noblesse : « Ayez l'œil, leur disait en vers ce sage conseiller, à changer de mise, un jour soyez en bleu, un autre en blanc, un autre en gris. Aujourd'hui, portez robes longues comme un docteur de faculté ; demain, il vous faudra toutes pièces rognées et étroites. Qu'aux souliers ronds succèdent les souliers à bec pointu, à ceux de cordouan ceux de basane, aux empeignes couvertes les empeignes découpées, etc., etc. Surtout ne faites pas garenne de vos habits. On vous les apporte le matin, donnez-les le soir, et tôt faites-vous en commander d'autres. » Conseils trop sages pour n'être pas suivis, dépassés plutôt par ces jeunes seigneurs qui se faisaient eux-mêmes inventeurs, dans les changements à vue dont ils donnaient le spectacle; qui imaginèrent, pour les damas, les brochés, les velours, des dessins qu'ils faisaient exécuter en couleur sur des toiles, et qu'ils expédiaient pour être façonnés par les tisseurs de Florence[1]. En travaillant pour les modes, ces écervelés s'imaginaient contribuer au progrès des arts !

[1] J. Quicherat, *Histoire du costume.*

Ce qui persiste en France de luxe dans les costumes militaires et civils, de modes singulières, de profusions sous toutes les formes, ne continue pas moins à faire scandale dans ces années malheureuses, qui s'étendent depuis Charles VI jusqu'au moment où Charles VII, encore dauphin, est chassé et exclu du trône, et jusqu'à ces heures décisives qui précèdent la délivrance de la France en grande partie aux mains des Anglais. Ces années d'épreuves et de souffrances ont si peu chassé tout goût du faste, des toilettes et des plaisirs, que nous lisons que Paris était rempli « d'atours », le jour où les Anglais y amenèrent leur petit roi Henri VI, pour mettre sur sa tête la couronne de saint Louis. Le luxe des camps s'alimentera encore sous Charles VII avec les tributs levés de force sur les populations ruinées par l'invasion. Les superbes armures, quelquefois incrustées d'émaux et de pierreries, les riches vêtements guerriers seront le prix du pillage, et souvent on les achètera par l'échange des dépouilles, dont ces troupes de nobles aventuriers se sont emparées. Voilà l'origine de ces splendides et gigantesques cimiers, voilà quel sera le moyen d'entretenir magnifiquement ces cortèges d'archers qui suivent l'homme d'armes, ces harnais, ces chevaux habillés de soie brodée, de velours et de brocart...

Dans cette période que nous avons désignée sous ce nom trop mérité de *démence du luxe*, on ne cesse de trouver des fêtes même dans les siéges et les famines. Ce sont des accès de folle gaieté dans les terribles années qui vont de 1418 à 1421, en ce moment lugubre où on lit dans le *Journal d'un bourgeois de Paris* :

« Vous auriez entendu dans tout Paris des lamentations pitoyables, des petits enfants qui criaient : Je meurs de faim! » — Oui, on « voyait sur un fumier vingt, trente enfants, garçons et filles, qui mouraient de faim et de froid, et l'on mourait tant et si vite qu'il fallait faire dans les cimetières de grandes fosses où on les mettait par 30 et 40, et à peine poudrés de terre, et que ceux qui faisaient les fosses affirmaient qu'ils avaient enterré plus de 100 000 personnes. Les cordonniers comptèrent, le jour de leur confrérie, les morts de leur métier, et trouvèrent qu'ils étaient trépassés bien 1800, tant maîtres que varlets, en ces deux mois. » — Toujours d'après le même *Journal*, « des bandes de loups couraient les campagnes et entraient même la nuit dans Paris pour enlever les cadavres. Les laboureurs quittaient les champs et se disaient entre eux : « Fuyons aux bois avec les bêtes fauves. Adieu les femmes et les enfants! Faisons le plus que nous pourrons. *Remettons-nous en la main du diable.* » Mot de damné, mot de désespoir! Cela n'empêchait qu'on ne fît force musique, qu'on ne dansât; il n'y eut jamais tant de violons. On se disputait les joueurs d'instruments. On organisa le corps des ménétriers, l'année de l'assassinat du duc d'Orléans. Les traités de paix sont criés et chantés dans les rues de Paris avec accompagnement de musique; plus d'un noble, le dauphin surtout, étaient des joueurs infatigables de harpe et d'épinette. Le futur Charles VII avait force musiciens. Il chantait, courait et « bêlait » la nuit et le jour, cela l'année des Cabochiens[1]. Les bouchers le lui

[1] V. le *Religieux de Saint-Denis*.

reprochaient. Le luxe privé chômait sans doute. Les marchands de curiosités fermaient boutique. Le luxe public ne chômait pas sous la forme de réjouissances. Les spectacles continuaient avec les mystères burlesques et les farces de la basoche. Le spectacle de la danse macabre, ou danse des morts, se donne à Paris en 1424 au cimetière des Innocents, au milieu des fosses béantes, qui venaient d'engloutir tant de morts.

Charles, exclu de son propre royaume par l'invasion, et n'étant encore, comme on l'appelle par dérision, que « roi de Bourges », prélude, malgré des goûts simples, poussés parfois jusqu'au sans-gêne, au goût qu'il doit montrer pour les fêtes dès qu'il sera devenu maître de la France. Le « roi de Bourges » trahit déjà sa passion pour le spectacle des beaux costumes et des riches palefrois, caparaçonnés de housses de velours semées de fleurs de lis d'or. Traînant sa petite cour de château en château, il encourage de ses sourires et de son argent le luxe de toilette des filles d'honneur, et prend plaisir à les voir chercher à s'éclipser mutuellement. L'influence des favorites s'inaugure avec Charles VII. Agnès Sorel fait pressentir le luxe éblouissant des Montespan et des Pompadour. Elle porte les immenses robes traînantes à queue d'un tiers plus longues que nulle princesse du royaume[1]. Elle prodigue les étoffes précieuses, dont elle aime à changer sans cesse, les « attifés » coûteux, les dentelles, les gants, les pierreries, les hautes coiffures, dans lesquelles elle mêle des diamants. Georges

[1] V. G. Chastellain, *Chroniques*.

Chastellain, sévère pour la belle favorite, lui reproche l'abus des atours, des robes « nombreuses et cousteuses », et, dit-il, « de tout ce qui à ribaudise et dissolution pouvait conduire en fait d'habillement fut toujours produiseuse et monstreure ; car se découvrait les épaules et le sein par devant jusqu'au milieu de la poitrine ». L'opinion populaire dont le chroniqueur est ici l'écho se montrait sévère pour ces abus ; elle applaudissait aux poëtes satiriques et aux prédicateurs qui stigmatisaient ces criminelles folies. Comment l'indignation ne se serait-elle pas fait jour?... Elle éclata enfin ! La morale autant que la patrie appelaît l'héroïque vierge sortie du sein du peuple qui secouait la torpeur des âmes, délivrait le sol de la France de la présence des étrangers, et donnait le signal d'une ère morale et politique rajeunie ! Jeanne d'Arc meurt ayant accompli sa mission guerrière et nationale, mais cette rénovation, ce souffle meilleur, ils ne devaient sortir, ce semble, qu'après elle, hélas ! des cendres encore chaudes de son bûcher !

Elle-même, l'héroïne simple et chaste de la délivrance de la France, qui le croirait? elle fut accusée de luxe, d'un luxe de vêtements peu convenable, ce qui montre combien c'était devenu un grief odieux. Oui, si absurde que cela nous semble, Jeanne d'Arc fut accusée solennellement de s'être montrée « orgueilleuse en habits ». Le reproche figure dans l'acte d'accusation, à côté du crime d'avoir revêtu le costume masculin condamné par l'Écriture ; on y lit qu'elle prétendait avoir obéi aux injonctions du Ciel « en s'affichant par la pompe d'habillements enrichis d'or et de fourrure, en mettant

par-dessus ses courtes hardes, des tabards et des surtouts fendus sur les flancs; fait notoire s'il en fut, puisque, le jour où elle fut prise, elle avait sur le corps une huque en drap d'or, ouverte de tous les côtés ». Crime digne de mort, en effet. La jeune héroïne avait, en commandant des armées, revêtu, selon la coutume du temps, la pompe du costume militaire qui pouvait favoriser son prestige, elle s'était montrée avec l'appareil des victorieux en faisant dans les villes des entrées triomphales!

Les satires se donnaient carrière contre des excès si violents et si déplacés. Je grouperai dans un chapitre à part ces censures ecclésiastiques et laïques contre cette démence du luxe au quatorzième siècle. Je voudrais montrer ici comment la littérature du même temps vit quelquefois avec plus d'indulgence que les satiriques, que les prédicateurs et que les juges de Jeanne d'Arc, ce luxe de parure dont elle porte aussi témoignage. Quels qu'en soient les excès et les dangers, la littérature non-seulement des romans à la mode, mais sous la forme du théâtre, se bornait à décrire ces élégances non sans quelque complicité complaisante. Elle montrait le progrès qu'avait accompli ce genre de raffinements. Il serait facile de réunir ici bien des témoignages. Je me borne à citer comme un résumé de ces fréquentes descriptions un des plus célèbres *Mystères* du temps, le *Mystère de la Passion*, vaste drame en vingt-cinq journées et à quatre cent quatre-vingt-cinq personnages[1], qui est rempli sur ce sujet des plus curieuses révélations et des

[1] V. l'ouvrage de M. Louis Pâris sur ce théâtre et la mise en scène des confrères de la Passion. 2 vol. in-4° (1843).

plus piquantes peintures : véritable série de portraits contemporains sous des noms évangéliques, où Marie-Magdeleine paraît sous les traits d'une élégante du temps de Charles VII, et où Lazare, son frère, est lui-même montré comme un beau jeune homme à la mode, qui se montre richement habillé, sur le pied de chevalier, son oiseau sur le poing, tandis que Brunamont, son page, mène ses chiens après lui. Tel il est avant sa conversion. Quant à Magdeleine, bien différente de sa sœur Marthe la pieuse, elle ne songe qu'à mener joyeuse vie « en son château de Magdalon ». Ce n'est pas la Magdeleine tendre et passionnée de l'Évangile, c'est une « glorieuse » qui se plaît à énumérer tous ses avantages, à vanter sa jeunesse, sa santé, son luxe et son noble train de vie, devant ses demoiselles de compagnie, Pérusine et Pasiphaë. Quand je dis qu'elle les vante, je devrais dire plutôt qu'elle les chante en aimables chansonnettes. On voit qu'une telle Magdeleine ressemble peu à une pécheresse tombée dans les écarts de la passion ; elle serait bien plutôt une Célimène du quinzième siècle, une agréable coquette, une vraie contemporaine d'Agnès Sorel. Notre mondaine n'oublie aucune des recherches de la toilette. Elle demande d'abord les senteurs « à la plaisance du nez », du « baume égyptien » et d'autres odeurs à la mode. Quand on lui présente une petite fiole de baume, elle en veut davantage, bien que ce soit « très-cher », a-t-elle soin de dire au public ; mais elle ne regarde pas au prix, et elle se fait donner une riche boîte du précieux parfum. Le goût a aussi ses raffinements et ses exigences. Notre coquette aime les délicatesses du

manger, et elle les demande comme les jouissances de l'ouïe et la « plaisance des yeux », afin sans doute que nous n'ignorions rien de ce qu'une jolie femme du quinzième siècle pouvait aimer et désirer. Elle ne veut devant elle que choses agréables à voir, tapis, pierreries, lustres, fleurs et verdures. Tous les sens ont ainsi leur satisfaction, mais, avouons le, dans cette peinture d'un luxe agréable, la grande corruption du temps n'a nulle place; on ne voit là que mollesse et coquetterie. C'en est assez d'ailleurs pour que notre mondaine s'accuse de loger chez elle les sept péchés mortels, dont au reste elle se repentira. En vérité, les grandes pécheresses du quinzième siècle ne sont pas si scrupuleuses, elles font pis que cela, et ne se repentent pas[1] !

Vous trouverez dans ce même *Mystère* d'autres détails précis qui ont leur prix comme reflet des habitudes et des mœurs qui se raffinent, — un temps infini passé par notre châtelaine à s'attifer devant son miroir, des *amignonnements* sans fin, force burettes d'eau rose et d'aspic, et quel linge fin ! Jugez du tout par ce dialogue entre elle et sa servante Pasiphaë : « Voici vos riches oignements pour tenir le cuir bel et frais. — Suis-je assez luisante ainsi? — Plus luisante qu'une belle image, répond la servante. — Et ma toquade? — A ravir. — Et mes oreillettes? —

[1] Cette absence de repentir chez les grandes pécheresses dans ces derniers siècles du moyen âge me frappe, je l'avoue, extrêmement, par comparaison avec le dix-septième, où non-seulement les natures tendres, comme les Lavallière, mais les âmes hautaines, comme les Montespan, font de si terribles pénitences. Ne dirait-on pas que le moyen âge avait épuisé toutes les sources de la pénitence? Héloïse avait-elle pleuré pour toutes les pécheresses, bien moins intéressantes qu'elle-même, qui allaient venir après elle?

A la dernière mode. — Et le corps? — A l'avenant! » Vous trouverez enfin le même type de mondanité pour les hommes. Il existe aussi, dans la même œuvre dramatique, sous les traits du comte Rodigon, bel esprit, en même temps que beau cavalier. Aux autres jeux, dame, chant, dés, cartes, il préfère le « jeu de conversation », les demandes et les réponses sur le « cas d'amour ». Rodigon et Magdeleine chantent un véritable *duo*, une ballade, qui contient, sous forme légère, la doctrine de la politesse, de la chevalerie élégante et courtoise. N'est-ce pas là un vrai traité sur le luxe beaucoup plus gai que ceux qu'on avait pu lire?... C'est tout son code mis en vaudeville.

On peut citer d'autres témoignages de cette littérature plus indulgente qui achève de nous faire connaître le luxe de parure et les progrès de l'élégance au quinzième siècle. Telle est l'œuvre manuscrite qu'a laissée Olivier de la Marche, et qui est pleine de détails d'une précision piquante[1]. C'est une description minutieuse de l'habillement dont il voudrait voir revêtue la dame de ses pensées, et ses paroles reçoivent une nouvelle clarté des miniatures qui les accompagnent. Il prend la dame à son lever. La première chose qu'il lui présente est une paire de pantoufles pointues de velours noir, doublé de soie rouge, et des chaussures en cuir de Cordoue; ensuite les *chausses* ou longs bas de fin drap rouge, attachés par une jarretière bleue et une chemise de fine toile. Puis la dame met une cotte, ou habit de dessous, de

[1] *Le Parement des dames*, manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale.

damas blanc, pour recevoir une pièce d'étoffe d'un rouge vif, appelée *pièce de l'estomac ;* un lacet serre la pièce et la cotte ; sous le lacet se trouve une ceinture ornée de plaques d'or appelée *demi-sainct;* à la ceinture elle suspend un *espinglier* de drap d'or fin bordé de laine, pour recevoir les épingles, une bourse brodée d'or et de perles, appelée *aumônière*, et un petit couteau retenu par un ruban. Elle couvre ensuite ses épaules et son sein d'une blanche collerette. La coiffure est si basse que les cheveux ne paraissent point, et ils sont couverts d'un voile de soie et d'or. Enfin un bandeau doré entoure la tête et retombe gracieusement sur les tempes ; il s'appelle la *templette.* Olivier, continuant de parer sa dame, lui met encore un diamant de dix mille ducats, il la revêt d'un habit de drap d'or de Venise et de Lucques, doublé d'hermine, d'une ceinture émaillée de blanc, de noir et de rouge clair, à laquelle sont suspendus des rosaires ou *pater noster* de Chalcédoine, lui présente des gants d'Espagne parfumés à la violette, lui donne un capuce de velours ou de satin orné d'étoiles et de petites chaînes d'or, et, afin qu'elle puisse voir combien elle est belle, il lui place devant les yeux un miroir d'acier poli dans un cadre d'or.

Une telle représentation n'est-elle pas elle-même comme un miroir, — le miroir séduisant, encadré par tout ce qui peut plaire aux yeux, — des goûts de luxe et de coquetterie? Ne soyons pas plus sévères qu'Alceste pour Célimène. Mais on peut parler comme Alceste à l'égard de ce temps funeste sans risquer de tomber dans les exagérations du misanthrope. Le luxe fut pervers et

corrupteur. L'indulgence est bonne; elle a ses limites; elle ne peut s'appliquer à de tels spectacles sérieux et tragiques.

Nous avons montré comment la contagion gagna la haute bourgeoisie avec des richesses qui constituaient un de ses principaux progrès, et avec des arts nouveaux qui font partie de la civilisation moderne. La moyenne bourgeoisie, j'entends celle qui était riche sans occuper les hautes fonctions de l'État, et qui se composait de gros marchands, partagea cette contagion. Le bourgeois du quatorzième et du quinzième siècle aime à se parer richement; d'abord il le fait avec convenance, puis on le voit passer aux modes les plus excentriques. Ce n'est pas assez pour lui de porter la robe longue aux manches larges, serrée par une ceinture, à laquelle pend l'escarcelle, de marquer par un haut bonnet son importance, et, par un chapeau orné d'une torsade ou d'une chaîne d'or, par un chaperon à bourrelet et à longues cornettes, de donner l'idée de sa richesse et de son rang; il portera, comme les seigneurs, la mode jusqu'au ridicule, il adoptera ces fameux habits mi-partis, jaunes ou bleus d'un côté du corps, blancs ou écarlates de l'autre. Dans les grandes solennités on verra, à Paris, ces bourgeois orgueilleux se réunir au nombre de plusieurs centaines, offrant le spectacle de robes blanches d'un côté, violettes de l'autre. Les houppelandes à deux couleurs, se rapprochant par la forme de la redingote moderne, mais avec plus d'ampleur, s'uniront aux chaperons bicolores, et seront tantôt doublées de fourrures, tantôt ornées extérieurement de broderies à jour. La noblesse, sans doute pour échapper

à cette ressemblance avec la bourgeoisie, laissa la magistrature et l'Université se vêtir du long manteau et se coiffer avec le mortier.

Chez les femmes surtout, la petite bourgeoisie et le peuple même ne pourront échapper au même mal. La coquetterie, l'amour de la parure, tiennent fort au cœur, dès le quinzième siècle, des filles de cette bourgeoisie modeste, et de celles qui, nées dans des rangs inférieurs, sont exposées aux séductions du luxe acquis au prix de l'honneur. Comment voir le faste de tant de belles dames et n'être pas tentées? Un petit galon d'or, un ruban de soie, une jolie bague, quelques perles plus ou moins fines, ce sont là des objets accessibles dès lors à la jeune marchande, à la boutiquière des grandes villes, qui cherche à plaire au chaland. Plus s'étend le commerce de luxe, qui multiplie ses foyers grands ou petits, plus la femme de toutes conditions, plus celle dont le métier est de vendre, trouvent à recueillir quelques précieuses parcelles de ce luxe tant envié. Ce mouvement du luxe dans le peuple ne s'arrêtera pas, on le verra s'exagérer, — prendre aussi pourtant des formes plus honorables, plus satisfaisantes. Mais comment ne pas noter l'influence dès lors très-marquée du luxe sur le libertinage? La fille du peuple cède à l'appât des vêtements voyants, à l'attrait des plaisirs partagés avec le riche. A côté du vice élégant que la parure rend plus séduisant sans le rendre plus moral, on distinguait à l'éclat plus ou moins grand de la toilette les « filles folles », étalant les luxueux lambeaux d'une parure en contraste avec leur misère. Les « courtisanes » imitaient parfois aussi les

allures des femmes de qualité. Elles n'y réussissaient quelquefois que trop dans un temps où celles-ci ne craignaient pas d'étaler aux yeux de la foule les colliers d'or, les ceintures dorées, les boucles d'oreilles, les bracelets de diamants et de rubis. Cette confusion singulière s'était déjà produite, quand le roi saint Louis, revenant de la Palestine, s'était donné pour tâche de courir sus à la prostitution par les règlements les plus impitoyables. Pour échapper à la saisie de leurs hardes, à celles de la maison même où elles vivaient, et au bannissement en cas de récidive, les courtisanes avaient renoncé aux séductions du costume, pour s'habiller comme les femmes honnêtes, dont la mise alors était simple. Il en était résulté des inconvénients plus graves encore. Écoliers et soldats, trompés par l'apparence, avaient insulté la femme respectable et l'honnête fille au milieu des rues[1].

Faudra-t-il conclure que toute la France soit infectée de ces excès que nous avons remarqués en haut et en bas? N'y a-t-il pas ici des réserves à faire pour ne pas calomnier notre histoire? Tout cela se passe dans les hautes classes et dans les grandes villes, à Paris surtout.

[1] La passion des jeux de hasard, qu'accompagne tant de dissipation de temps et d'argent, passa aussi de la noblesse au peuple : on chercha à l'y combattre par des prohibitions et, ce qui valait mieux, par des exercices militaires, dont le pouvoir prit peur. Cela est confirmé dans le passage suivant : « Le conseil du roi, réfléchissant à l'avantage qu'avaient donné aux Anglais ces francs-archers, tirés des communes d'Angleterre, dont le courage et l'adresse avaient décidé les batailles de Crécy et de Poitiers, songea à procurer cet avantage au royaume de France. En même temps on profita de l'occasion *pour interdire sévèrement tous les jeux de dés, de cartes et de paume, qui s'étaient introduits dans le peuple à l'imi-*

C'est là que se fait ce qu'on appelle l'histoire, en effet. Mais si les peuples qui n'ont pas d'histoire sont les plus heureux, dit-on, c'est aussi la partie la plus honnête du peuple qui n'en a pas dans ces siècles. Non, la noblesse et la bourgeoisie des provinces n'en étaient pas arrivées à cette fastueuse corruption; la nation demeurait plus saine, malgré la part de vices inévitable; il y avait non-seulement des vertus obscures, mais une simplicité prouvée subsistait au sein de la noblesse des petites villes et des campagnes. Les dots restaient modestes. C'est un des plus sûrs indices de l'état des mœurs aux différentes époques. On l'a remarqué pour le Midi : au quinzième siècle, même dans les familles d'aristocratie, elles ne sont pas au delà de 1000 à 2000 florins, c'est-à-dire au delà de 20 000 à 40 000 francs, en fixant de 16 à 20 francs de notre monnaie la valeur réelle du florin de Provence au quinzième siècle, et en tenant compte du pouvoir de l'argent dans les échanges. Une multitude de contrats de mariages fournissent à ce sujet les indications les plus concordantes. La pratique universelle, attestée par les *livres de raison*, est que les dots ne sont pas immédiatement exigibles,

tation de la cour, en les remplaçant par les exercices de l'arc et de l'arbalète. C'était une belle ordonnance qui aurait été bien utile pour les guerres à venir. *Elle plut beaucoup au peuple; il prit goût à ce jeu de l'arbalète.* Il n'y avait pas jusqu'aux petits enfants qui n'y devinssent adroits. *Mais bientôt on eut peur que le commun peuple ne connût sa force et ne devînt plus puissant que les princes et les nobles.* Il fut défendu par le roi de continuer ces exercices, sauf dans certaines compagnies d'arbalétriers; *le peuple retourna comme auparavant aux mauvais jeux de hasard.* » (M. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, d'après Juvénal des Ursins.)

que le payement en est fait par fractions successives, selon le système suivi de nos jours dans les souscriptions d'emprunt[1]. Les familles tiennent à garder, à accroître leurs épargnes, tant que la résidence dans les campagnes l'emporte sur le mouvement vers les villes. Ce qu'on sait de l'état prospère de l'agriculture dans les provinces, aussitôt que la guerre a cessé de ruiner le pays, dans la seconde partie du règne de Charles VII et durant le règne de Louis XI, concorde avec ces témoignages. Le capital s'applique à la terre. Tout ce qui ne vient pas à la cour garde, à peu d'exceptions près, dans l'intérieur du manoir, les habitudes plus simples de la vie rurale.

Notre tableau n'en conserve pas moins toute sa vérité sur cette luxueuse démence, signe visible et cause active de décomposition, au milieu même de l'avancement de l'industrie et des arts qui demandent leurs inspirations aux besoins plus souvent qu'à l'idéal.

[1] Ch. de Ribbe, *Les Familles et la Société en France avant la Révolution*, p. 416. Bien que nous n'adoptions pas toutes les conclusions de l'auteur, trop favorable, selon nous, au passé par comparaison avec le présent, nous rendons justice aux recherches savantes et intéressantes de ce très-curieux et consciencieux travail, qui a une vraie valeur comme document historique sur la vie provinciale

faits semblables de pillage et de massacre provoqués tantôt par les abus de tel particulier, tantôt par cette haine instinctive, aveugle, générale, qu'inspire à la masse l'étalage de la richesse.

Nous répétons que cela ne diminue en rien la part de responsabilité des classes riches. Bien loin de là : de tels désordres accusent cette féodalité devenue plus fastueuse, plus raffinée, et par suite plus portée aux rapines après le retour des croisades, et depuis que les charges de représentation s'étaient accrues de toutes les manières. Ce rapport étroit entre les besoins du luxe et ce redoublement de violence et de spoliation, qui contribue à amener la révolte des communes, a été reconnu par les historiens mêmes qui se placent à un point de vue moins spécial que le nôtre. « Lorsqu'il fallut, écrit un des plus autorisés, que le seigneur marchât dans les armées royales en la compagnie de ses hommes d'armes et de ses archers, lorsque les voyages et les croisades dans l'Orient lui eurent donné le besoin d'être mieux vêtu, mieux logé, orné et garanti par de magnifiques armures ; lorsqu'il eut pris le goût des tournois et des fêtes ; lorsqu'il eut contracté l'habitude de venir en grande pompe à la cour du roi et de se faire construire quelque vaste logis à Paris, alors ce fut à se procurer de l'argent que toute la hiérarchie féodale, depuis le roi jusqu'au simple seigneur, appliqua sa volonté et sa puissance ; ce fut alors, pour se défendre contre les rapines et les exactions, que les communes se révoltèrent et usèrent de leurs forces nouvelles[1]. » Ces lignes montrent parfaite-

[1] M. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, Préface.

c'est l'étalage de la richesse qui offusque les regards de l'envie ou excite l'indignation des misérables par l'injustice de l'acquisition et par le scandale insolent des dépenses. Les abus de la richesse et de la force ne sont pas seuls à jouer un rôle dans le mouvement émancipateur des communes; les historiens qui en parlent avec le plus de sympathie nous font voir eux-mêmes les bourgeois des communes, trop souvent emportés et barbares encore plus que les seigneurs auxquels ils arrachent des droits injustement contestés; ils nous montrent « ces cités continuellement pleines de violence, d'iniquité et de péril, où la population inférieure était dans une disposition habituelle de jalousie et de sédition brutale contre les riches, les chefs d'atelier, les maîtres de la fortune et du travail[1] ». On peut s'en convaincre par les beaux récits qu'a faits M. Augustin Thierry des luttes soutenues par les communes de Beauvais, de Noyon, de Laon. L'illustre historien met en relief ce qu'il y avait d'oppressif dans le pouvoir, d'offensant dans le faste des évêques-seigneurs de ces villes; mais il n'hésite pas à reconnaître les mobiles plus d'une fois blâmables, les actes trop fréquemment sanguinaires des bourgeois révoltés. On voit des femmes de la petite bourgeoisie et du peuple insulter, battre, dépouiller de leurs « riches vêtements » les plus nobles dames; on voit les bourgeois prendre plaisir à *dévaster les hôtels*, allumer même des incendies[2]. On rencontre au Midi comme au Nord des

[1] Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. I, XIXe leçon.

[2] Augustin Thierry, *Lettres sur l'Histoire de France*, lettre XVI. (Commune de Laon.)

vrais chiens des cours, qu'ils dépouillent et torturent les malheureux[1]. » Ainsi nous n'élevons pas ici contre le luxe une accusation imaginaire ou exagérée, et les griefs qui armaient les haines populaires trouvent leur explication et leur confirmation éloquente dans les témoignages contemporains.

Illégitime ou autorisée jusqu'à un certain point par de justes raisons, la guerre au riche est le fait, non-seulement du peuple, mais souvent aussi d'un pouvoir obéré et prêt à recourir à tous les expédients. Il se fait alors non plus seulement une alliance fondée sur des intérêts communs entre la royauté et la bourgeoisie, alliance avouable, et que l'histoire n'a guère cessé de préconiser comme un fait aussi légitime que bienfaisant. Non : l'alliance alors devient complicité. La cupidité royale se fait un auxiliaire des pires passions de la multitude. On semble courir sus en commun à ces riches financiers, à ces nobles et à ces bourgeois que désigne leur luxe d'habitation, d'ameublement, de train de vie. Le progrès de la fortune mobilière devait favoriser extrêmement ce genre d'action exercée contre la richesse. Le peuple se mêle à ces exécutions implacables. Il assouvit sa haine contre le riche; il accompagne de ses cris de mort la chute des puissants fastueux. Les mesures fiscales prises par la royauté contre le luxe sans discernement de l'usage et de l'abus, vont aussi dans le même sens. C'est trop souvent de haut qu'on enseigne le mépris

[1] Jacques de Vitry, évêque, cardinal, légat du pape en France, *Historia occidentalis*, cap. III. Dans ce chapitre il est question des rapines et exactions que commettent les grands seigneurs et leurs satellites.

ment le lien souvent méconnu de l'état moral et des crises sociales. On n'a pas toujours eu l'idée de rapprocher de ces besoins de luxe et de jouissances exagérés, les violents excès de pouvoir, l'irritation et le soulèvement de ceux qui se trouvent indûment contraints de satisfaire à des exigences accrues sans mesure. La masse a fini par ne plus distinguer de la richesse usurpée la richesse bien acquise. Ce sont là les effets successifs d'une même cause et comme les anneaux d'une même chaîne.

Les témoignages contemporains ne manquent pas d'ailleurs pour attester cette corrélation funeste entre les exigences luxueuses des nobles et le caractère oppressif et spoliateur qu'avait pris leur domination. Elle est signalée très-souvent, elle l'est en des termes simplement énergiques et d'une netteté frappante par un des témoins à charge de cette société travaillée d'abus, par un des grands dignitaires ecclésiastiques du temps, Jacques de Vitry. « Les seigneurs, dit-il, malgré les titres pompeux et les dignités dont ils s'enorgueillissent, ne laissent pas *d'aller à la proie*..... Ils ne respectent rien, pas même les biens des monastères, des églises, d'où ils enlèvent les objets consacrés au saint ministère..... Sur les chemins publics vous les voyez, couverts de fer, attaquer les passants sans épargner les pèlerins et les religieux. *C'est pour fournir à leurs prodigalités, à leur luxe, à leurs superfluités, à de folles dépenses, aux vanités du siècle; c'est pour paraître joyeusement dans les tournois, pour payer leurs usuriers, pour entretenir des mimes, des jongleurs, des parasites, des histrions et des flatteurs,*

vrais chiens des cours, qu'ils dépouillent et torturent les malheureux[1]. » Ainsi nous n'élevons pas ici contre le luxe une accusation imaginaire ou exagérée, et les griefs qui armaient les haines populaires trouvent leur explication et leur confirmation éloquente dans les témoignages contemporains.

Illégitime ou autorisée jusqu'à un certain point par de justes raisons, la guerre au riche est le fait, non-seulement du peuple, mais souvent aussi d'un pouvoir obéré et prêt à recourir à tous les expédients. Il se fait alors non plus seulement une alliance fondée sur des intérêts communs entre la royauté et la bourgeoisie, alliance avouable, et que l'histoire n'a guère cessé de préconiser comme un fait aussi légitime que bienfaisant. Non : l'alliance alors devient complicité. La cupidité royale se fait un auxiliaire des pires passions de la multitude. On semble courir sus en commun à ces riches financiers, à ces nobles et à ces bourgeois que désigne leur luxe d'habitation, d'ameublement, de train de vie. Le progrès de la fortune mobilière devait favoriser extrêmement ce genre d'action exercée contre la richesse. Le peuple se mêle à ces exécutions implacables. Il assouvit sa haine contre le riche; il accompagne de ses cris de mort la chute des puissants fastueux. Les mesures fiscales prises par la royauté contre le luxe sans discernement de l'usage et de l'abus, vont aussi dans le même sens. C'est trop souvent de haut qu'on enseigne le mépris

[1] Jacques de Vitry, évêque, cardinal, légat du pape en France, *Historia occidentalis*, cap. III. Dans ce chapitre il est question des rapines et exactions que commettent les grands seigneurs et leurs satellites.

du droit par la confiscation, la spoliation sous toutes les formes. Le pouvoir pressure, poursuit la richesse sans pitié ni justice dans ces Ordres religieux, entachés d'un faste coupable et d'autres abus, qui ne conféraient en rien à une autorité sans scrupules le droit de les dépouiller et d'envoyer leurs chefs au dernier supplice. On arrête, on condamne à la prison, uniquement en vue de la rançon à obtenir, des banquiers, des négociants.

Il y a eu une démocratie au quatorzième siècle ; elle a montré de nobles, de libérales aspirations. Même au milieu des plus tristes excès, la bourgeoisie s'est peu éloignée de ce programme de réformes prématurées sans doute, mais saines et judicieuses, que l'avenir a réalisées. Nulle pensée de nivellement social absolu, de spoliation du riche, dans la grande ordonnance de 1357. Mais vous voyez s'y mêler bientôt la guerre sociale, la guerre au luxe et à la richesse avec la Jacquerie. Non pas que la Jacquerie réponde à une de ces utopies qui nient systématiquement la richesse, le luxe et l'inégalité jusqu'à en vouloir la suppression radicale. Les théories empreintes de communisme ne se développeront d'une façon un peu complète, claire et appréciable, qu'après la Réforme protestante. Elles feront explosion avec Jean de Leyde et avec divers autres mouvements insurrectionnels. Elles auront leur honnête et doux utopiste dans un Thomas Morus, leur organe un peu romanesque dans un Campanella. Mais si la Jacquerie du quatorzième siècle n'obéit pas à un système, elle obéit à une vengeance. C'est une guerre atroce de classes. Les deux griefs contre ceux qu'on pille et qu'on égorge sont leur oppression et leur faste. C'est

le même sentiment de haine qu'on rencontre dans ces paysans du Languedoc, qui, « recommençaient au Midi la Jacquerie du Nord, et tuaient tous ceux qui n'avaient pas comme eux les mains calleuses[1]. » N'y avait-il aucune de ces rancunes, n'y avait-il pas même je ne sais quel programme mal débrouillé dans l'esprit de ce pauvre savetier qui, sous la régence du duc d'Anjou, durant la minorité de Charles VI, appelait le peuple de Paris à se soulever au nom d'idées d'égalité invoquées confusément? Ces idées de nivellement prennent déjà plus de clarté avec l'insurrection formidable qui reconnaît pour chef en Angleterre Wat Tyler, « mauvais garçon et envenimé[2], » lequel entraîne à sa suite cinquante, d'autres disent cent mille hommes, enrôlés jadis dans l'infanterie du prince de Galles. Ils chantaient ce refrain : « Quand Adam bêchait, quand Ève filait, où était le gentilhomme[3]? » Ils avaient des prédicateurs : Jacques Strow, surtout John Ball, qui les assemblait autour de lui, dans les cloîtres, dans les cimetières, et leur disait : « Bonnes gens, les choses ne peuvent aller bien jusqu'à tant que *les biens iront de commun et qu'il ne sera ni villains ni gentilshommes !* » — Ainsi se faisait jour l'idée communiste avec l'accompagnement obligé des déclamations contre les jouissances exclusives et le luxe des riches. Elle ne gagnait pas la France sous des formes aussi absolues, mais l'effervescence s'y répandait par les relations établies avec l'Angleterre et la Flandre. On voit

[1] M. Perrens, *La démocratie en France au moyen âge*, t. II, ch. III.
[2] Froissart, t. II, ch. CVII.
[3] J. V. Leclerc, *Discours sur le quatorzième siècle*, t. I, p. 149, 258. — Froissart, t. II, ch. CVI.

ces trois pays livrés au même courant d'idées réformatrices et de séditions populaires. Lorsque l'émeute des Maillotins a donné le signal d'une insurrection générale dans les villes de France, les *gens du commun* agissent à part de la bourgeoisie, effrayée par la violence démagogique autant que par les rigueurs royales.

Remarquons-le en effet : leur colère est aussi grande contre le riche marchand que contre le noble. Le bourgeois leur est antipathique et odieux comme le seigneur. Ici encore le pouvoir ne se fait faute de donner l'exemple. Les oncles du roi Charles VI accablent d'amendes et de confiscations les riches bourgeois qui ont pris part à l'émeute parisienne. Ils arrêtent les notables pour les rançonner sans merci. La bourgeoisie de toutes les grandes villes y passe à tour de rôle. Il faut voir de quelle façon sont traitées les bonnes villes de Rouen, de Reims, d'Orléans, de Troyes, de Sens, de Châlons. On y lève de fortes sommes sans préjudice des supplices. On ne s'adresse pas toujours aux plus coupables, mais aux plus opulents. Ne suffit-il pas de rappeler que, dans telles de ces confiscations, les ducs de Bourgogne et de Berry reçoivent chacun 300 000 livres?

Nous n'hésitons pas à signaler comme une des causes de cette guerre faite parfois à l'aveugle les goûts mêmes de superflu dans ces populations ameutées. Elles sont toutes éprises des divertissements, aiment à se livrer à des festins, à travailler le moins possible. Si cela est sensible à Paris, cela frappe encore plus chez ces bons Flamands, aussi portés aux jouissances faciles que prompts aux soulèvements. Il y a ici entre les grands

et le menu peuple une véritable émulation. Cet heureux pays, livré au commerce, fuyant la guerre, s'abandonne à bien vivre et à « se divertir », comme parle Froissart.

Je n'en veux citer qu'un exemple : dans le dernier quart du quatorzième siècle, le comte qui gouverne ce pays plantureux, vit en souverain environné d'un luxe inconnu dans les autres cours; trois fois les communes de Flandre lui payent ses dettes; il demande encore (1379) qu'on subvienne à ses profusions. Le refus des Gantois d'accéder à de nouvelles taxes devient la cause de ces troubles prolongés et sanglants connus sous le nom d'émeute des *chaperons blancs*, conduits par un énergique et habile meneur, Jean Hyons. Outre les violences, le peuple gantois exerce aussi ses représailles sous d'autres formes, c'est-à-dire en se permettant lui-même tout le luxe qui reste à l'usage du pauvre. Pendant ces séditions, lorsque l'on ne se bat pas, on fréquente la taverne et les lieux de divertissement, on prodigue l'argent : peuple en tout temps volontiers oisif et remuant, querelleur et tellement livré aux rixes qu'en une année Gand comptait jusqu'à quatorze cents meurtres, armée toujours toute prête pour l'émeute et pour le pillage[1]. Les riches courent de terribles dangers avec une population où fermentent tant de passions redoutables, ayant sans doute le sentiment de ses droits, courageuse et hardie assurément, mais livrée à la rage des jouissances et capable des plus farouches emportements. Ces observations, qui s'appliquent à toutes les cités flamandes, le

[1] V. *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. II.

sont-elles moins pour les républiques italiennes? On peut en juger par le spectacle des mœurs de la démocratie florentine et par la façon dont elle traite les riches.

On a dit qu'il y avait au quatorzième siècle, outre une démagogie populaire, une démagogie *princière*[1]. C'est un mot qui a sa justesse et sa portée. Il est certain qu'elle agit d'une façon révolutionnaire. Quel exemple plus frappant au moment où nous sommes arrivés que la destinée de ce Jean de Montaigu, un des représentants les plus opulents du luxe du temps, une des victimes expiatoires sacrifiées à des ressentiments et à des passions où la démagogie joue son rôle (1409)? Ce financier, ce ministre, qui exerça sur les conseils du roi Charles V, et pendant un temps sur les oncles du jeune Charles VI et sur la reine, une influence considérable et remarquée, était un des parvenus de cette époque, le fils d'un notaire de Paris. Anobli par le roi Jean en 1463, comblé des bienfaits de Charles le Sage, on s'entretenait de sa prodigieuse fortune, des terres considérables qu'il possédait, du splendide château de Marcoussis qu'il avait bâti, et qui surpassait en beauté les palais du roi. Les yeux s'arrêtaient chaque jour avec une envieuse admiration sur son admirable hôtel, une des splendeurs de Paris. A quel point n'avait-il pas élevé sa famille! Il avait un de ses frères archevêque de Sens et chancelier de France; l'autre, évêque de Paris; une de ses filles mariée à Jean, comte de Ruocy; une autre à Jean de Craon, seigneur de Montbazon, échanson de France;

[1] M. Perrens, *loc. cit.*, t. II.

Comment le peuple, quelle qu'ait été dans cette circonstance son indignation, n'aurait-il pas ressenti le contre-coup de ces haines et de ces procédés violents, iniques, révolutionnaires, dont l'exemple venait de si haut? Il n'avait pas les mêmes raisons que les grands de pardonner au faste nobiliaire, et pourquoi aurait-il fait grâce davantage à l'opulence bourgeoise? Il avait vu l'hôtel de Montaigu passer du jour au lendemain, par pur don gracieux, entre les mains du comte de Hainaut, qui n'y avait pas le moindre droit. Comment aurait-il gardé un scrupuleux respect pour la propriété, même quand il n'aurait pas vu tant de richesses dépensées avec scandale sortir de la source impure de la force et de la fraude? Il détestait les financiers, il avait coutume de leur imputer ses maux à tort ou à raison. Lorsque leur train magnifique offensait ses regards, pouvait-il se dire qu'il avait tort de les envier et de les haïr, quand, sous ses yeux, ces mêmes hommes étaient, sans le moindre prétexte plausible, traités comme les derniers criminels par les plus hautes autorités de l'État, qui naguère leur prodiguaient toutes les dignités et toutes les faveurs? Si ceux qui gouvernaient avaient raison d'emprisonner, de destituer, de rançonner, parfois de condamner à mort ces riches puissants, était-il donc si mal à lui peuple de piller ces pillards, ou, si rien n'excusait en droit de pareilles représailles, pouvait-on attendre de ses colères dans un jour d'excitation des procédés plus humains que ceux qu'employait un pouvoir, qui prenait à peine soin de dissimuler ses cupidités sous le voile d'une légalité mensongère?

trouvait pas grâce devant les courtisans et les princes, excita la pitié du peuple par l'excès de l'injustice et de la violence. Au reste, quelle populace aurait poussé plus loin la cruauté que ne le firent les princes? Montaigu fut appliqué à la torture, on lui fit confesser tous les crimes qu'on voulut lui imputer. Après la sentence qui le condamnait à mort, il en appela au Parlement; le Parlement déclara que l'appel était nul. Il réclama alors les priviléges du clergé : car étant clerc, n'ayant épousé qu'une seule femme, ayant été pris en robe longue qui ne différait pas de l'habit clérical, il avait droit aux mêmes priviléges. Rien ne fut écouté. Un mois tout au plus après le festin qu'il avait donné au roi et à toute la cour, il fut mené au supplice, revêtu d'une robe mi-partie de rouge et de blanc, et tenant entre ses mains une croix de bois qu'il baisait dévotement. Arrivé aux halles sur l'échafaud, le bourreau le dépouilla; il protesta de son innocence et montra ses membres brisés par la torture. Les seigneurs envoyés pour assister à cette exécution pleuraient eux-mêmes. Le peuple murmurait, bien que le prévôt répétât que c'était au grand maître qu'on devait attribuer la maladie du roi. On ne prit pas même le temps de lui lire sa sentence, le bourreau lui trancha la tête; elle fut exposée sur une lance et son corps pendu au gibet de Montfaucon[1], comme si aucun traitement ne semblait trop dur contre cette victime de la jalousie qu'inspirait le luxe de la haute bourgeoisie à l'orgueil nobiliaire, et du cupide calcul de quelques-uns des princes de la famille royale!

[1] V. Monstrelet. *Chronique*. — V. aussi le *Religieux de Saint-Denis*.

Comment le peuple, quelle qu'ait été dans cette circonstance son indignation, n'aurait-il pas ressenti le contre-coup de ces haines et de ces procédés violents, iniques, révolutionnaires, dont l'exemple venait de si haut? Il n'avait pas les mêmes raisons que les grands de pardonner au faste nobiliaire, et pourquoi aurait-il fait grâce davantage à l'opulence bourgeoise? Il avait vu l'hôtel de Montaigu passer du jour au lendemain, par pur don gracieux, entre les mains du comte de Hainaut, qui n'y avait pas le moindre droit. Comment aurait-il gardé un scrupuleux respect pour la propriété, même quand il n'aurait pas vu tant de richesses dépensées avec scandale sortir de la source impure de la force et de la fraude? Il détestait les financiers, il avait coutume de leur imputer ses maux à tort ou à raison. Lorsque leur train magnifique offensait ses regards, pouvait-il se dire qu'il avait tort de les envier et de les haïr, quand, sous ses yeux, ces mêmes hommes étaient, sans le moindre prétexte plausible, traités comme les derniers criminels par les plus hautes autorités de l'État, qui naguère leur prodiguaient toutes les dignités et toutes les faveurs? Si ceux qui gouvernaient avaient raison d'emprisonner, de destituer, de rançonner, parfois de condamner à mort ces riches puissants, était-il donc si mal à lui peuple de piller ces pillards, ou, si rien n'excusait en droit de pareilles représailles, pouvait-on attendre de ses colères dans un jour d'excitation des procédés plus humains que ceux qu'employait un pouvoir, qui prenait à peine soin de dissimuler ses cupidités sous le voile d'une légalité mensongère?

L'émeute populaire des Cabochiens, sans être dans son origine une guerre sociale, laisse percer ces sentiments de haine contre le riche, elle mêle à des idées de réforme d'abominables scènes de pillage et de meurtre. On sait comment les excès de la populace devaient compromettre encore une fois ce qu'il y avait de libéral et de salutaire dans les tentatives réformatrices de la bourgeoisie; ils avaient cet autre effet funeste d'encourager l'étranger à profiter de nos discordes civiles, et de décider le roi d'Angleterre Henri V à intervenir au milieu de cette mêlée des partis. Lorsque le terrible désastre d'Azincourt (1415) eut produit dans Paris, avec la crainte de l'invasion, une excitation extraordinaire, les représailles contre la richesse et le faste jouent leur rôle dans cette fermentation d'une grande ville affamée, livrée aux dissensions politiques, affolée par l'approche de l'ennemi. On prétendait n'immoler que des Armagnacs. Mais on n'y regardait pas de si près dans ce massacre d'évêques, de nobles, de bourgeois. « On alloit par grands tourbes ès maisons que l'on disoit, *à tort ou à raison*, avoir tenu le parti d'*Armagnac*, lesquels on tuait sans merci et *on emportoit leurs biens*. Il ne falloit que crier sur un homme : *Vée la* (voilà) *un Armagnac*, et étoit mis à mort sans autre information[1]. »

Il faudra bien du temps encore avant qu'une vraie guerre sociale, marchant toutes enseignes déployées, ne plonge nos villes dans le sang; mais une telle guerre portera le ravage dans nos campagnes au seizième siècle.

[1] Pierre de Fenin, cité par H. Martin, t. VI, liv. XXXIV.

crise. Rien de plus doux en même temps et de plus violent que le spectacle qu'on a sous les yeux. Quel moment ressembla davantage à un gracieux réveil de printemps? et quelles tempêtes déchirèrent jamais plus l'âme humaine? elles brisent la religion pour ainsi dire en deux, ébranlent les trônes, soulèvent les peuples. Singulier mélange où se rencontrent le sourire des arts, le sang et les larmes des guerres civiles et toutes les douleurs de l'enfantement.

Même à ne voir les choses qu'extérieurement, le luxe, pris dans les acceptions larges et diverses qui en font autre chose qu'un phénomène insignifiant et superficiel, se transforme visiblement. On a vu la vie privée au moyen âge, se retranchant dans les demeures seigneuriales derrière les bastions, les fossés et les ponts-levis. Autant le luxe public se manifestant sous la forme des fêtes, des tournois et des parades, semblait se proposer d'éblouir les peuples, autant le luxe privé paraissait jaloux de se dérober aux regards comme de s'entourer d'un appareil de guerre. Au seizième siècle, la transformation commencée au quinzième s'achève. La vie de relation augmente partout. Les demeures, moins formidables d'aspect, imitant les villas de l'Italie, remplacent les créneaux et les hautes murailles percées de meurtrières par des portiques ouverts et des galeries à jour, font disparaître le défiant pont-levis, comblent les fossés rébarbatifs, montrent grande ouverte la porte d'entrée monumentale, engageante pour ainsi dire comme l'hospitalité du châtelain. Le luxe, plus avenant, aime à se montrer. Ce ne sont pas seulement les conditions

LIVRE IV

LE LUXE AU SEIZIÈME SIÈCLE

DANS SES RAPPORTS AVEC L'ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE

CHAPITRE PREMIER

LE LUXE ET LA RENAISSANCE

Voici une nouvelle ère du luxe liée à celle qui précède, mais qui s'en sépare par des caractères distincts. Rien ne finit, rien ne commence d'une manière absolue. Le moyen âge se poursuit jusqu'à travers le seizième siècle, de même que sous certains rapports il n'existe déjà plus au quinzième et même au quatorzième. Il n'est pas moins vrai que nous touchons à une nouvelle *époque* dans l'histoire de la société moderne, époque merveilleuse, marquée par l'épanouissement de toutes les forces vives de la civilisation, et à la fois — ce qui est bien le signe distinctif des *époques* de l'humanité, — par une

Je parlerai plus à loisir de ces arts de luxe dans un chapitre à part qui permettra mieux d'en apprécier l'ensemble. Je continue ici à mettre le luxe en rapport avec l'état général de la société.

Qu'elle est aimable et qu'elle est grande cette émancipation intellectuelle, cette rénovation des arts! Mais tout est-il là? Comment ne pas avouer que c'est un souffle sensuel aussi, qui s'élève de l'antiquité? La réaction contre le moyen âge dépassera toutes les bornes. De même que la réalité tend à reprendre possession de la science et de l'art, la chair prend sa revanche dans l'humanité. Ces représailles se sont déjà terriblement exercées au quinzième siècle, se laissant emporter, à certains moments, à une grossièreté presque bestiale. Le seizième siècle y met plus d'imagination et plus de finesse. Corruption pour corruption, qui ne préfèrerait la corruption mêlée d'élégance et d'esprit de François Ier et du moment qu'il représente à la lourde dépravation d'Isabeau de Bavière et de son temps?

Qu'ainsi l'on ne s'étonne pas si le luxe bon ou mauvais semble faire explosion. Tout y pousse, les grands courants de la civilisation, les découvertes nouvelles, les généreuses ardeurs de la science comme les hardies explorations des navigateurs et l'essor de l'industrie et du commerce. D'un autre côté les freins sont rompus : le matérialisme et l'athéisme les ont brisés, et la religion, trop souvent réduite à une superstition aveugle et grossière, ne suffit pas à rétablir la règle dans les âmes. Cette religion sans élan et sans amour, toute faite de terreurs, de haine contre l'hérésie et les hérétiques,

matérielles de l'existence qui changent,les âmes se modifient profondément. Un souffle nouveau se répand sur le monde. L'âpre et dur génie du moyen âge se fond aux rayons d'un nouveau soleil, chaud soleil du Midi et de l'Orient, qui dissipe les brumes des vieilles abstractions scolastiques. Une séve nouvelle a commencé à circuler, elle remplace la science morte des derniers siècles. Cette vie exubérante, chose singulière, prend ou semble prendre sa source dans un passé plus reculé, d'où elle se répand sous la forme des philosophies et des arts grecs et romains. Une telle liberté qui s'essaye après une longue compression paraît naïvement enchantée d'elle-même. Trop facilement licencieuse en morale, elle éclate dans l'art en inspirations hardies et fécondes à travers l'imitation !

Telle est l'époque que les hommes ont désignée sous cette dénomination qui en fixe à jamais et en définit le caractère : la Renaissance.

L'art sous ses formes industrielles et somptuaires ne peut que gagner immensément à ce réveil de la vie. A des besoins accrus répondent des moyens multipliés, à des raffinements inconnus des perfectionnements nombreux. On voit naître pour y satisfaire des formes charmantes, imprévues, tout un ensemble d'arts décoratifs pleins de grâce et de fantaisie. La nature, ou plutôt le naturalisme lui-même, triomphera jusque dans l'orfévrerie et la poterie de table, élevées à la hauteur d'arts véritables qui, dans leurs décorations, empruntées à la représentation du monde physique, sembleront rappeler à la vie tout un monde de végétaux et d'animaux.

Médicis, nous séduit et nous attire par moment vers eux, mais en les trouvant gens d'esprit et gens de goût, tout l'optimisme qu'on professe aujourd'hui pour la corruption élégante ne peut nous déterminer à couvrir d'une indulgente apologie les mœurs et les actes de ces illustres personnages. Dans telle petite cour italienne on cultive les arts d'une façon exquise, oublierai-je qu'on y prépare les poisons avec une habileté non moins parfaite? Cela peut contrarier les personnes qui aiment l'unité dans les choses humaines et dans les jugements qu'on en porte; mais qu'y faire? L'histoire des arts et surtout celle des artistes de ce temps est de même loin d'être toujours une histoire édifiante. Cellini ne ressemble guère à saint Éloi. C'est là même ce qui introduit dans cette histoire du luxe de si grands contrastes. N'allons pas conclure pourtant que les hommes voués au grand art ou aux arts industriels et décoratifs soient nécessairement au seizième siècle des aventuriers et de malhonnêtes gens. Non pas, grâce au ciel! Michel-Ange, Léonard de Vinci, sont de grandes et nobles figures. Bernard Palissy est presque un saint, bien que persécuté comme huguenot et jeté à la Bastille par Henri III.

Au quatorzième et au quinzième siècle, le luxe avait pour principal siége la France en dépit de tous ses malheurs. L'impulsion pouvait venir alors quelquefois de l'Italie, mais ce n'était pas le cas le plus général, malgré des emprunts évidents. Au seizième siècle, la France garde la même primauté en bien et en mal, mais l'influence italienne est visible et profonde. Les Médicis nous

corrompt les âmes en les rassurant par des pratiques extérieures sans les sauver ni d'une bassesse ni d'un crime. Mêlée de fanatisme et de calcul, elle est le prétexte et l'inspiration des emportements populaires et des grands attentats des politiques contre le droit, la justice, l'humanité. Que devient la morale évangélique, ennemie des vices et des persécutions, dans ce débordement de mauvaises mœurs, dans ces massacres nés des complots sinistres du palais et de la frénésie des masses, au milieu de ces fureurs des guerres civiles, qui mettent en jeu toutes les passions, toutes à l'exception du sentiment religieux lui-même à peine subsistant dans quelques hommes d'élite? Comment le luxe n'obéirait-il pas à ces emportements sensuels? Comment la tendance épicurienne qui domine ne le raffinerait-elle pas trop souvent jusqu'à un excès qu'aucune indulgence, pour peu qu'elle garde le moindre respect de l'honnête, ne suffirait à amnistier?

On ne peut, en présence d'un tel mélange, tracer un tableau uniforme, porter un jugement tout d'une pièce.

Les arts demandent grâce pour le siècle : disons mieux, ils le glorifient. Une civilisation plus douce se répand malgré tout et à travers tout. Elle nous touche par ses bienfaits étendus à toutes les classes. On éprouve deux impressions contraires; il ne faut pas chercher à les concilier. Rien n'empêche de goûter les aspects aimables et les grandeurs du pontificat de Léon X, et d'être froissé par ce qui blesse directement le sentiment chrétien. La protection libéralement accordée aux arts par les

Médicis, nous séduit et nous attire par moment vers eux, mais en les trouvant gens d'esprit et gens de goût, tout l'optimisme qu'on professe aujourd'hui pour la corruption élégante ne peut nous déterminer à couvrir d'une indulgente apologie les mœurs et les actes de ces illustres personnages. Dans telle petite cour italienne on cultive les arts d'une façon exquise, oublierai-je qu'on y prépare les poisons avec une habileté non moins parfaite? Cela peut contrarier les personnes qui aiment l'unité dans les choses humaines et dans les jugements qu'on en porte; mais qu'y faire? L'histoire des arts et surtout celle des artistes de ce temps est de même loin d'être toujours une histoire édifiante. Cellini ne ressemble guère à saint Éloi. C'est là même ce qui introduit dans cette histoire du luxe de si grands contrastes. N'allons pas conclure pourtant que les hommes voués au grand art ou aux arts industriels et décoratifs soient nécessairement au seizième siècle des aventuriers et de malhonnêtes gens. Non pas, grâce au ciel! Michel-Ange, Léonard de Vinci, sont de grandes et nobles figures. Bernard Palissy est presque un saint, bien que persécuté comme huguenot et jeté à la Bastille par Henri III.

Au quatorzième et au quinzième siècle, le luxe avait pour principal siége la France en dépit de tous ses malheurs. L'impulsion pouvait venir alors quelquefois de l'Italie, mais ce n'était pas le cas le plus général, malgré des emprunts évidents. Au seizième siècle, la France garde la même primauté en bien et en mal, mais l'influence italienne est visible et profonde. Les Médicis nous

viennent eux-mêmes de l'Italie. Le goût italien domine avec François Ier, sans que l'art perde pourtant (j'y insisterai) le caractère français. Il n'y a pas jusqu'à la politique qui ne se fasse italienne, machiavélique, qui ne se mette à l'école de ces cours sans scrupules à qui le crime ne coûte pas. Ce qu'il y a d'exquis et de raffiné dans certains usages a encore l'Italie pour berceau. Nous devons donc avant tout jeter un coup d'œil sur cette Italie, *alma parens*, transformée elle aussi et touchée la première par le même souffle vivifiant de la Renaissance.

CHAPITRE II

LE LUXE A L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE EN ITALIE UNE RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE AU SEIZIÈME SIÈCLE FLORENCE

Les caractères que nous venons de reconnaître à la Renaissance se retrouvent trait pour trait en Italie. Le spiritualisme religieux semble éteint pour faire place à un paganisme d'idées, de sentiments, de mœurs et d'art, qui triomphe même à la cour pontificale. La fantaisie la plus étincelante et la plus licencieuse se joue dans la poésie qui succède à la gravité épique et à la profondeur religieuse du moyen âge. Le libre et puissant génie des arts règne sur la ruine des croyances. Même lorsqu'il emprunte au christianisme ses types consacrés pour les reproduire par le pinceau, la foi manque ; ce qu'il y a de plus divin dans Raphaël, c'est sa grâce même et son génie. Le luxe décoratif, religieux ou profane, s'inspire de la nature et des anciens. L'enthousiasme n'a désormais d'autre culte que l'art pour l'art. Plus de patrie italienne : de petits États morcelés, rivaux, en lutte avec eux-mêmes, entre princes et sujets, ou entre citoyens. Absence de moralité politique et même privée, mais, au

milieu des factions, des guerres, de l'effacement de la nationalité, l'humeur joyeuse des populations municipales qui crée les fêtes, l'invention féconde qui accroît le domaine des arts de la paix et les fait servir aux jouissances de la vie. A défaut d'un centre unique pour ces arts et ce luxe, plusieurs villes pleines d'éclat, vraies capitales d'un royaume absent, et qui se suffisent à elles-mêmes. Variété féconde, unité puissante aussi. A défaut de l'unité politique, l'Italie a l'unité morale, intellectuelle, l'unité de civilisation sous les auspices des lettres et des arts. Une par la langue et par le génie de ses grands hommes, l'Italie reconnaît pour siennes les œuvres de leurs pensées et de leurs mains, en quelque État qu'elles soient écloses. Ces arts si glorieux, ces raffinements partout si goûtés, c'est la même mère féconde, la même Italie agricole et industrielle, merveilleusement florissante, qui les alimente par ses ressources. C'est elle qui met au service de tous, de ceux qui produisent les œuvres, comme de ceux qui savent si bien en jouir, la générosité du sol le plus libéral, du ciel le plus heureux, la fabrication la plus avancée, la richesse la plus abondante sous toutes les formes. Quelle n'est pas à ce point de vue la puissance des manufactures de soie, de laine, de pelleteries, de glaces, et l'activité du commerce, qui communiquait ces luxueux produits aux autres nations et rapportait en échange les éléments du travail et du bien-être national! Que si, au seizième siècle, on sent pourtant des symptômes de décadence, un ralentissement dans le généreux élan des grandes entreprises de la navigation et du grand commerce, le

Du douzième au quatorzième siècle Florence avait été franchement républicaine. Elle était allée, à travers des agitations incessantes, d'une aristocratie nobiliaire et bourgeoise à une démocratie d'artisans, de la domination des Gibelins à celle des Guelfes. Avec les Médicis, une tranquillité rarement troublée succède à une indépendance orageuse; les lettres et les arts prennent la place de la liberté. A la tumultueuse Florence des siècles précédents, forte malgré ses vices et ses excès, se substitue l'élégante et magnifique cité qui, pendant près de deux siècles, semble plus que toute autre tenir le sceptre de la civilisation brillante et raffinée.

L'habileté et l'argent prennent le pouvoir avec Jean de Médicis. Fils d'un père enrichi par le commerce, il occupe les principales charges de l'État, et, sans jouer un rôle aussi éclatant que ses successeurs, il devient l'auteur de cette hérédité singulière du pouvoir dans une famille qui ne prétendit jamais à s'ériger en dynastie régnante!

Puisque le moment était arrivé où le peuple, devenu maître absolu, devait abdiquer sa puissance entre les mains de meneurs habiles, Florence ne pouvait mieux trouver que les Médicis, gens laborieux, fins, incapables de méchancetés inutiles; je parle ici seulement des Médicis du quinzième siècle.

Que la France n'ait guère eu à se louer plus tard de leur influence sur la vie politique et sur la vie privée; qu'ils aient montré sur le trône autre chose que des vertus et des talents, inoculé à notre nation des goûts fastueux et corrompus, l'histoire le crie par toutes ses

sculpture s'empressent à l'envi à les décorer, et qu'ils se remplissent de toutes les riches tentures, de toutes les brillantes étoffes, de tous les magnifiques ameublements, créés par une industrie ingénieuse ! Les nobles et les riches, dans quelque cité que ce soit, gouvernés par une aristocratie ou par un podestat, ne songent qu'à faire de la vie une belle fête. Tyranneaux et sujets, dès qu'ils ont un moment tranquille, ils font bâtir, ils vivent au milieu des œuvres des arts, ne pensant qu'à se procurer des statues, des tableaux, de beaux habits, des divertissements. Nul souci pour les princes que de se garantir contre les risques que leur fait courir telle guerre avec l'étranger ou avec le voisin. Nulle préoccupation chez les nobles que l'arbitraire de ces petits pouvoirs, si capricieusement et si cruellement despotiques, qui font disparaître un homme d'un clin d'œil par le poison d'un affidé ou le poignard d'un sbire.

Les foyers du luxe en Italie sont partout, à Milan, à Pise, à Sienne, à Padoue, à Vérone, à Naples, etc. Mais ils se résument dans Florence, Venise, Rome. Ce ne sont pas là seulement trois centres brillants. Florence, c'est le luxe dans une république démocratique. Venise, c'est le luxe dans une république aristocratique. Rome, c'est le luxe dans une royauté sacerdotale, à la cour d'une papauté de plus en plus engagée dans les voies du siècle. De ce triple foyer, il sort une lumière qui rayonne par les arts sur la France et sur les autres nations européennes. Mais s'il y a l'influence qui civilise, il y a aussi celle qui déprave. Rappelons ce qui fut beau et salutaire; résignons-nous à dire aussi ce qui fut corrupteur et funeste.

Du douzième au quatorzième siècle Florence avait été franchement républicaine. Elle était allée, à travers des agitations incessantes, d'une aristocratie nobiliaire et bourgeoise à une démocratie d'artisans, de la domination des Gibelins à celle des Guelfes. Avec les Médicis, une tranquillité rarement troublée succède à une indépendance orageuse; les lettres et les arts prennent la place de la liberté. A la tumultueuse Florence des siècles précédents, forte malgré ses vices et ses excès, se substitue l'élégante et magnifique cité qui, pendant près de deux siècles, semble plus que toute autre tenir le sceptre de la civilisation brillante et raffinée.

L'habileté et l'argent prennent le pouvoir avec Jean de Médicis. Fils d'un père enrichi par le commerce, il occupe les principales charges de l'État, et, sans jouer un rôle aussi éclatant que ses successeurs, il devient l'auteur de cette hérédité singulière du pouvoir dans une famille qui ne prétendit jamais à s'ériger en dynastie régnante!

Puisque le moment était arrivé où le peuple, devenu maître absolu, devait abdiquer sa puissance entre les mains de meneurs habiles, Florence ne pouvait mieux trouver que les Médicis, gens laborieux, fins, incapables de méchancetés inutiles; je parle ici seulement des Médicis du quinzième siècle.

Que la France n'ait guère eu à se louer plus tard de leur influence sur la vie politique et sur la vie privée; qu'ils aient montré sur le trône autre chose que des vertus et des talents, inoculé à notre nation des goûts fastueux et corrompus, l'histoire le crie par toutes ses

voix. Mais, comment ne pas reconnaître aussi, en considérant l'État florentin au quinzième siècle, l'espèce d'harmonie qui régnait entre cette famille distinguée et la riche société qu'elle personnifiait? Tant d'autres cités italiennes avaient eu la main moins heureuse et n'avaient trouvé pour les gouverner que des tyrans imbéciles!

Cosme acheta ses concitoyens, et par là il fut populaire. Il désarma l'envie démocratique en paraissant partager généreusement sa fortune avec la multitude par des libéralités calculées. Un instant chassé de Florence, rétabli bientôt par la force, son pouvoir se soutint d'abord par des rigueurs qu'on a trop oubliées, grâce au concert louangeur des gens de lettres. Le bannissement, la prison perpétuelle, la torture, la mort, frappèrent de terreur les plus hardis défenseurs du parti aristocratique. Cosme, pour la postérité, c'est le riche banquier, l'habile commerçant, le protecteur des arts et des industries élégantes, l'actif promoteur de l'érudition à laquelle il ouvrit un refuge en recueillant les Grecs fugitifs. C'est sous ses auspices que le génie de Ghiberti cisèle ces admirables portes du baptistère de Saint-Jean, auxquelles plus tard Michel-Ange, dans sa ferveur de chrétien et d'artiste, donnait le nom de « portes du paradis ». C'est sous son protectorat que se poursuivent les progrès de la sculpture dus aux Donatello, aux Brunelleschi, ceux de la peinture qu'achèvent de perfectionner, en donnant plus de vie à leurs personnages, les Masaccio, les Lippi, les Fra Angelico. Les arts ornent sous sa domination les monuments publics : les demeures privées recherchent aussi ces œuvres délicates

et splendides qui ajoutent un caractère de distinction à l'éclat sans elles trop banal de la richesse acquise dans les spéculations du commerce.

Le procès des Médicis, celui du plus illustre d'entre eux en particulier, a été soumis de nos jours à un nouvel examen. Il ne s'agit pas de rabaisser à l'excès ce qui a été loué sans mesure et sans réserve ; il est rare que la postérité se trompe au fond dans ses jugements. Le surnom même de celui qu'on appelle Laurent le Magnifique indique assez son rôle. Un tel titre, sans exclure l'éclat des arts, désigne surtout celui du faste[1].

Les splendeurs des arts, et en particulier des arts décoratifs, sont réellement redevables à Laurent de Médicis, quoique dans une mesure plus restreinte qu'on ne le croit. Parmi les artistes qu'on rattache à son protectorat, les uns venaient de s'éteindre quand il arriva au pouvoir, d'autres étaient déjà en possesssion d'une gloire incontestée. Esprit d'ailleurs très-ouvert, très-éclairé, prédestiné par son éducation même au rôle d'ami des choses de l'esprit, il devait avoir une part personnelle dans le beau luxe des arts. Comment ne pas lui faire honneur en grande partie de deux monuments très-remarquables, le couvent des Augustins et la villa des Paggio, le premier détruit au siége de 1529, le second

[1] Tel est le jugement qu'en porte le dernier ouvrage considérable sur Laurent de Médicis, ouvrage publié en Allemagne par M. de Reumont, et dont il est juste de reconnaître la valeur sérieuse, et jusqu'à un certain point la nouveauté. Sans le dénigrer, l'auteur nous semble démontrer que l'influence de ce dictateur populaire sur les arts a été un peu exagérée, tandis que les somptuosités dont il fait un moyen de prestige et d'autorité ressortent plus que jamais d'une étude approfondie.

qui laisse admirer encore son grand escalier extérieur, son portique, sa frise en terre cuite et sa vaste salle surmontée d'une coupole, comme on doit lui savoir gré de la tendre affection qu'il porta au grand artiste Giuliano Giamberti. Protection touchante! Le chef d'État semble le camarade et le collaborateur de l'artiste!

Qu'il ait exercé une influence moins favorable à d'autres égards, plus d'une preuve l'attesterait au besoin. Lorsque les consuls de l'art de la laine ont résolu (1490) de faire achever à leurs frais Sainte-Marie-des-Fleurs, et que tous les artistes les plus distingués ont déjà envoyé leurs plans, il compromet l'œuvre à force de lenteurs, pour céder à la fin à des cabales soulevées par des concurrents jaloux. Faudra-t-il nous associer au reproche plus grave d'avoir, à force d'encourager seulement l'imitation de l'antique, nui à l'essor du génie national? C'est à la Renaissance qu'il faudrait faire le procès. Pouvait-on remonter le courant qui entraînait les artistes du siècle? N'est-ce pas assez qu'on doive à Laurent l'initiative de belles œuvres, comme l'admirable tombeau placé dans l'église de San Lorenzo, et consacré à son oncle Jean? Verrochio modela aussi pour lui « l'Enfant au dauphin », ornement d'une des fontaines de Florence, et fit les bustes de Charlemagne et de Darius, offerts à Mathias Corvin. Plus d'une œuvre remarquable de Pollaiuolo a été commandée par Laurent. Mais nul art ne lui doit plus qu'un art essentiellement de luxe, celui des camées et des intailles. Les collections du palais Médicis offrirent à des artistes, dont on admire encore les œuvres délicates, les modèles anti-

bronzes et des vases antiques, des tableaux et des statues de la plus grande valeur, de beaux livres et de curieux manuscrits, amassés avec un soin passionné par le protecteur de Marcile Ficin. Sa maison put être regardée comme un musée public par les incomparables marbres grecs et romains qui décoraient ses jardins près du couvent de San Marco. C'est ici que l'influence directe de Laurent le Magnifique sur les artistes et le goût, cette influence à laquelle se rattachent de hautes questions de luxe public paraît s'être exercée d'une manière aussi heureuse qu'incontestable. Le luxe public ne peut pas se passer d'une haute direction; qu'elle soit d'ailleurs dans une aristocratie, qu'elle se trouve dans un corps constitué, ou qu'elle se personnifie dans un homme, il faut qu'elle soit quelque part. Créer non le génie qui existe indépendamment de toute protection, mais l'occasion et les moyens qui lui permettent de se développer, voilà sa plus haute et sa plus utile tâche. Florence et les Médicis n'y ont pas manqué, c'est là leur gloire. Les plus originaux y ont trouvé leur point de départ et leur point d'appui. On dit qu'il n'est pas vrai qu'on lui doive Michel-Ange. Toujours est-il que c'est dans ces jardins que nous apparaît pour la première fois le grand artiste, âgé de quinze ans. Errant le plus souvent dans Florence, sans atelier, sans étude fixe, il est un jour introduit au milieu de ce musée de statues antiques. Dès lors, les journées entières du jeune homme se passèrent dans les jardins. On sait comment il eut l'idée de copier une tête de faune qui offrait l'expression de la gaieté, comment les ouvriers, qui voyaient tous les jours

ce jeune homme avec eux, lui firent cadeau d'un morceau de marbre, et lui présentèrent même des ciseaux. En peu de temps la tête fut finie : le bas du visage manquait dans l'antique, il y suppléa, et fit à son faune la bouche extrêmement ouverte d'un homme qui rit aux éclats. Médicis se promenant dans ces jardins, trouva Michel-Ange qui polissait sa tête; il fut frappé de l'ouvrage et de la jeunesse de l'auteur. Il alla jusqu'à supplier le père de lui confier son fils, parce que le vieux gentilhomme distinguait mal un sculpteur d'un tailleur de pierre. Le jeune homme eut une chambre dans le palais, fut admis à la table du prince.

Qui peut enfin refuser au maître de Florence d'avoir mêlé l'art à ce grand luxe public des fêtes? Il mit sa marque personnelle dans ces solennités devenues comme des institutions nationales. Les plus heureuses inventions furent combinées pour l'effet. Laurent y déployait une sorte de génie. Son imagination et sa politique s'y complaisaient également. Il fit de l'ingénieur Cecca et du peintre Granacci les ordonnateurs de ces Mystères joués dans les églises, où lui-même et ses fils avaient leurs rôles. Les fêtes carnavalesques de Florence! Elles sont restées fameuses, à l'égal des fêtes athéniennes; la mythologie en fournit aussi les sujets, et l'art se mêle, comme dans les Panathénées, à ces immenses processions.

Singulière fantaisie d'un esprit à bout d'inventions, ou plutôt bizarre caprice du goût du temps! Ces pompes splendides, dont les vrais artistes dressaient des plans, préparaient les trophées, dessinaient les costumes, et dont de véritables poëtes composaient les libretti, ces

bronzes et des vases antiques, des tableaux et des statues de la plus grande valeur, de beaux livres et de curieux manuscrits, amassés avec un soin passionné par le protecteur de Marcile Ficin. Sa maison put être regardée comme un musée public par les incomparables marbres grecs et romains qui décoraient ses jardins près du couvent de San Marco. C'est ici que l'influence directe de Laurent le Magnifique sur les artistes et le goût, cette influence à laquelle se rattachent de hautes questions de luxe public paraît s'être exercée d'une manière aussi heureuse qu'incontestable. Le luxe public ne peut pas se passer d'une haute direction; qu'elle soit d'ailleurs dans une aristocratie, qu'elle se trouve dans un corps constitué, ou qu'elle se personnifie dans un homme, il faut qu'elle soit quelque part. Créer non le génie qui existe indépendamment de toute protection, mais l'occasion et les moyens qui lui permettent de se développer, voilà sa plus haute et sa plus utile tâche. Florence et les Médicis n'y ont pas manqué, c'est là leur gloire. Les plus originaux y ont trouvé leur point de départ et leur point d'appui. On dit qu'il n'est pas vrai qu'on lui doive Michel-Ange. Toujours est-il que c'est dans ces jardins que nous apparaît pour la première fois le grand artiste, âgé de quinze ans. Errant le plus souvent dans Florence, sans atelier, sans étude fixe, il est un jour introduit au milieu de ce musée de statues antiques. Dès lors, les journées entières du jeune homme se passèrent dans les jardins. On sait comment il eut l'idée de copier une tête de faune qui offrait l'expression de la gaieté, comment les ouvriers, qui voyaient tous les jours

ce jeune homme avec eux, lui firent cadeau d'un morceau de marbre, et lui présentèrent même des ciseaux. En peu de temps la tête fut finie : le bas du visage manquait dans l'antique, il y suppléa, et fit à son faune la bouche extrêmement ouverte d'un homme qui rit aux éclats. Médicis se promenant dans ces jardins, trouva Michel-Ange qui polissait sa tête; il fut frappé de l'ouvrage et de la jeunesse de l'auteur. Il alla jusqu'à supplier le père de lui confier son fils, parce que le vieux gentilhomme distinguait mal un sculpteur d'un tailleur de pierre. Le jeune homme eut une chambre dans le palais, fut admis à la table du prince.

Qui peut enfin refuser au maître de Florence d'avoir mêlé l'art à ce grand luxe public des fêtes? Il mit sa marque personnelle dans ces solennités devenues comme des institutions nationales. Les plus heureuses inventions furent combinées pour l'effet. Laurent y déployait une sorte de génie. Son imagination et sa politique s'y complaisaient également. Il fit de l'ingénieur Cecca et du peintre Granacci les ordonnateurs de ces Mystères joués dans les églises, où lui-même et ses fils avaient leurs rôles. Les fêtes carnavalesques de Florence! Elles sont restées fameuses, à l'égal des fêtes athéniennes; la mythologie en fournit aussi les sujets, et l'art se mêle, comme dans les Panathénées, à ces immenses processions.

Singulière fantaisie d'un esprit à bout d'inventions, ou plutôt bizarre caprice du goût du temps! Ces pompes splendides, dont les vrais artistes dressaient des plans, préparaient les trophées, dessinaient les costumes, et dont de véritables poëtes composaient les libretti, ces

jusqu'aux scrupules d'une probité délicate. La morale et le patriotisme du peuple gouverné ne se ressentirent pas moins de ces fastueux excès, de cet abus des plaisirs publics. L'art lui-même finit par en souffrir. Ce dernier culte des nations raffinées, affaiblies, ne saurait se protéger lui-même contre sa propre corruption, alors que nul souffle moral ne le vivifie. Avec quelle force toutes ces leçons ne ressortent-elles pas de l'histoire de Florence, à ne l'envisager que par ces côtés de la vie privée et de l'existence publique! L'histoire générale serait inexcusable de les négliger.

On doit pourtant se montrer sévère pour l'exagération de ces fastueuses dépenses. La moralité en est trop absente, et elles eurent des conséquences désastreuses. Il fallut forcer tous les ressorts de l'impôt et de l'emprunt. On a reproché à Périclès d'avoir mis la main sur la caisse des alliés. Pour une œuvre assurément moins haute, Laurent le Magnifique fit pis encore : il mit la main sur l'argent des pauvres. Il osa toucher au *Monte della fanciulla*. C'était la caisse d'épargne des pères de famille pauvres, la dot des filles. Le *Mont*, en 1485, ne paya que le cinquième des dots : le reste fut remboursé en une rente arbitrairement réduite. Lui-même, sous ce prétexte inacceptable qu'il avait prodigué sa fortune au profit du public, essayait de la refaire au préjudice de ce même public[1]. Tant de profusions entraînaient en effet une vie trop dissipée pour qu'il n'eût pas négligé ses propres affaires. Il avait laissé en souffrance les nombreuses banques qu'il possédait à Rome, à Milan, à Lyon, à Bruges. Or, de quel nom qualifier l'acte par lequel, grâce à la connivence des trésoriers et des percepteurs des impôts, et d'un conseil de finances tout à sa dévotion, il fit passer à Bruges, où la banque des Médicis était sur le point de faire faillite, plus de 100 000 florins d'or pris sur la fortune de l'État? D'éminentes qualités d'esprit, un cœur qui se montra souvent généreux, ont pu faire excuser ou plutôt oublier toutes ces choses. Mais l'histoire est tenue de tirer la morale de ces prodigalités qui effacent chez les gouvernants

[1] V. Reumont, *loc. cit.*

primitif vient à se briser tôt ou tard. Alors l'aristocratie change son orgueil en vanité, sa simplicité en faste, et le marchand enrichi fait parade de son luxe. La tendance à renfermer le luxe dans des bornes discrètes fut d'abord très-sensible à Venise. La situation faite à la femme y rappelle particulièrement les habitudes sédentaires et jalouses de l'Orient. Mais ces mêmes États, qui semblent n'avoir de luxe privé qu'à leur corps défendant, étalent avec orgueil leur luxe public. Ce grand luxe municipal distrait le peuple et le console de sa médiocre participation aux affaires, en même temps qu'il donne aux étrangers l'idée la plus haute de la force et de la richesse de l'État. Les travaux d'art somptueux, les monuments, les fêtes! C'est par là que se manifeste le luxe public de ces cités opulentes et fières. Elles n'ont pas besoin d'avoir un grand territoire pour être puissantes, et mettent leur orgueil à déployer un faste d'autant plus grand qu'elles sont plus petites elles-mêmes.

Le principal caractère des lois somptuaires vénitiennes est de régler la parure des jeunes patriciens que le législateur s'efforce de maintenir dans certaines limites. Les jeunes gens riches, mais sans naissance, cherchent à se confondre avec les nobles en portant les mêmes habits. La noblesse résiste, mais « le sénat de Venise permit aux citadins de porter le même vêtement que les nobles, de peur que, s'ils étaient distingués d'habit, le peuple ne reconnût trop visiblement le petit nombre de ceux qui gouvernaient[1] ». — C'est surtout la parure

[1] Amelot de Houssaye, *Gouvernement de Venise.*

CHAPITRE III

LE LUXE DANS UNE RÉPUBLIQUE ARISTOCRATIQUE VENISE

Nous avons dit au début de cet ouvrage ce qu'était le luxe dans les États aristocratiques et en particulier dans les aristocraties commerçantes. Ces observations ont donné lieu de notre part à l'examen contradictoire sur quelques points des opinions de Montesquieu. Nous avons reconnu d'ailleurs avec l'auteur de l'*Esprit des lois* que, dans ces dernières aristocraties, le luxe privé se renferme et se dissimule, combattu par des lois somptuaires, qui parfois réussissent à l'atténuer sans parvenir à le détruire. Ces lois elles-mêmes sont toutes conformes aux gouvernements aristocratiques, qui distinguent les rangs par certains signes qu'on aurait tort de confondre avec l'ostentation de la richesse. Elles répriment le vain étalage des particuliers, tant qu'elles conservent l'énergie de leur ressort. Les républiques marchandes se présentent en outre sous des traits spéciaux. Elles aiment longtemps à cacher leur luxe comme elles cachent les secrets de leur industrie. Mais le ressort

mules. Il en subsiste encore un petit nombre de spécimens dans des musées, à Venise même. Un ambassadeur disait un jour au doge Domenico Contarini que les petits souliers étaient beaucoup plus commodes que ces chaussures pour marcher dans la rue. — « *Trop commodes,* » répondit un conseiller présent à l'entretien, « *troppo commodi, pur troppo*[1] ! » Vous trouverez dans le luxe de costume de ces grandes dames la magnificence, non la grâce. Les institutions en sont la cause. Les femmes ne sont pas habituées à s'habiller comme les femmes françaises, les seules créatures vraiment libres qui aient existé sous notre monarchie. Chez les nobles vénitiennes, ce luxe de circonstance devait avoir quelque chose d'empesé et de guindé dans leur toilette des grands jours, à en juger par les gravures qui les représentent montées comme une pièce de ballet, avec leurs brocarts d'or aux plis anguleux, leurs longues jupes amples et gourmées, leurs cheveux d'or, parées comme des châsses, toutes brillantes de perles.

Un savant travail, fait sur les pièces originales, reproduit le luxe et la vie d'un noble vénitien au seizième siècle[1]. On y voit d'abord quel était l'amour de l'art chez les plus opulents, quelles recherches ils faisaient des œuvres de la peinture dont ils tapissaient les murs de leurs palais, et des élégances de l'industrie.

Venise y contribuait par ses inventions comme au luxe

[1] *La ville et la république de Venise*, par le chevalier de Saint-Didier, petit in-12 (1685).

[2] V. la *Vie d'un patricien à Venise au seizième siècle*, d'après les papiers d'État des archives de Venise, par M. Charles Yriarte.

des femmes qu'il s'agit de surveiller particulièrement. Les *provéditeurs des pompes* leur défendent de porter telles étoffes, tels colliers trop riches, certaines dentelles trop somptueuses. L'application de ces lois somptuaires est secondée par l'habitude d'une vie de retraite et par l'humeur ombrageuse des maris, qui se font les auxiliaires quotidiens du législateur. Mais elles se relâchent extraordinairement les jours de fêtes. Pendant la journée ces belles Vénitiennes ne sortent guère que le visage caché d'un long voile blanc, qui couvre une grande partie de leur corps; seulement vienne quelque noce, ou toute autre fête chez elles, dans une autre maison, ou au palais ducal, adieu alors à cette modestie de commande. Les provéditeurs eux-mêmes sont obligés de capituler, ils déclarent dans un édit qu'il sera permis à des dames invitées à telle ou telle fête, « de porter leurs vêtements et joyaux quelconques de nature à leur sembler plus favorables à l'ornement de leur personne ». Elles n'attendent pas chaque fois cette permission spéciale pour étaler leurs superbes points de Venise, leurs magnifiques robes, leurs bijoux et leurs perles. Telles nous les montrent les pinceaux de Paul Véronèse et du Tintoret. Ce que veulent prévenir les législateurs, c'est la liberté habituelle de la coquetterie et de la parure, c'est la liberté alarmante d'aller et venir, un peu ralentie d'ailleurs par l'indolence de ces femmes, accoutumées à vivre retirées chez elles, et qui passent des heures à s'attifer et à se teindre les cheveux dans la fameuse nuance vénitienne. Leur marche même était retardée par une mode très-agréable à leurs maîtres, celle de sortir avec des patins très-hauts et très-incom-

tard notre Henri IV établira à Rennes, à Paris et à Nevers, des usines privilégiées. C'est encore Venise qui donne le modèle, à la même époque, de ces beaux émaux ornés, non plus de sujets et de figures, mais d'arabesques et de reliefs d'une grande richesse décorative[1]. Elle développe enfin, parfois elle perfectionne, si elle ne les crée pas, d'autres arts où elle excelle, ses tapisseries, ses broderies (son fameux point), ses mosaïques, sa glyptique, ses cuirs, ses damasquines.

Le grand luxe que Venise déploie avec une magnificence incroyable au seizième siècle, c'est le luxe public avec ses palais, ses églises, ses cérémonies, ses fastueuses solennités. La fin du quinzième siècle et le seizième donnent à ces travaux de la grande république une originalité, une splendeur qui font encore de cette ville déchue l'admiration du monde entier. Si déjà Commines, frappé des beautés originales de cette ville, appelait le grand canal « la plus belle rue et la mieux maisonnée du monde », combien le seizième siècle ajoute à ces merveilles ! Le marbre blanc venu d'Istrie, le porphyre et la serpentine brillent dans les constructions, en décorent les façades[2]. On admire dans l'intérieur les planchers dorés, les cheminées ciselées, toutes les richesses de la plus brillante ornementation. Venise étale alors dans leur fraîche splendeur ses plus beaux palais nouvellement bâtis. L'architecture religieuse aux antiques beautés unit les richesses de l'art nouveau. L'art gréco-

[1] V. au musée du Louvre une très-belle bouteille à panse aplatie en émail vénitien seizième siècle.

[2] V. Sansovino, *Description de Venise*. Venise, 1604.

européen qu'elle avait, depuis le treizième siècle, enrichi de ses produits. C'est le moment où la verrerie, déjà si parfaite, prend plus d'étendue et acquiert tout son éclat. Il est plus que douteux que Venise l'ait empruntée à Byzance. Cette vieille ville n'avait plus en aucun genre la force créatrice, et c'est avec toute probabilité que nous avons indiqué en Orient la source de cet art. Dès le treizième siècle, Venise créait ses célèbres usines de Murano; elle devenait déjà fameuse par ses peintres verriers et ses mosaïstes[1]. Cette belle verrerie ornait la demeure du riche vénitien. Elle produisait et livrait au commerce, au seizième siècle, les objets les plus divers, tantôt solides, un peu massifs sans être lourds, admirablement ornementés, tantôt d'une légèreté et d'une grâce achevées, finement et richement décorés. Telles sont ces coupes de Murano extraordinairement minces, décorées de fines arabesques gravées avec une pointe de diamant. Andrea Vidaore perfectionnait l'art de souffler les perles, Vicenzo Roder imaginait les premiers miroirs, qui excitèrent si souvent l'attention et l'envie des personnes riches, et qu'au dix-septième siècle, Liberale Motta perfectionnait et répandait[2]. Mais, dès le seizième siècle, la France commençait à naturaliser les belles verreries vénitiennes. Henri II appellera à Saint-Germain le verrier vénitien, Teseo Mutio, et, sous Charles IX, Fabriano Salviati émigrera de Venise chez nous. Plus

[1] V. F. de Lasteyrie, *Histoire de la peinture sur verre*.

[2] V. Dom. Boussilin, *Les célèbres verreries de Venise et de Murano, description historique dans ses diverses branches, avec des notices sur le commerce des émaux*. Venise, 1847, in-16.

harmonie! La mer, avec ses flots bleus, la mer partout mêlée à ces splendeurs architecturales, achève magnifiquement le tableau. Quel cadre pour les fêtes originales qui ont rendu à jamais célèbre la puissante république aristocratique!

Elles étaient dès longtemps une de ses splendeurs. Venise célébrait depuis des siècles cette fameuse fête du mariage de la république avec la mer. Le jour de l'Ascension, le doge, monté sûr un magnifique navire, sortait des lagunes, et arrivé dans les eaux de l'Adriatique, prenait un anneau d'or que l'évêque bénissait, puis le jetait à la mer, comme s'il mariait celle-ci à la république en signe de souveraineté complète et perpétuelle. C'était plus qu'une vaine parade, cette cérémonie toute nationale rappelait les secours efficaces donnés par Venise au Pape contre Barberousse, et ces fameuses paroles d'Alexandre III au doge Ziani : « Que la mer vous soit soumise comme l'époux au mari, car vous l'avez conquise par vos victoires. » Les fêtes atteignent au seizième siècle leur apogée à Venise. La réception de Henri III, en 1574, à Venise, en forme un des plus illustres épisodes, et résume toutes les descriptions qu'on pourrait faire de tant d'autres solennités décrites avec une grande surabondance de détails et consignées dans les archives. Où mieux voir comment cette aristocratie marchande opulente faisait ses propres honneurs, en accueillant avec une hospitalité grandiose le premier souverain de l'Europe? Le palais Foscarini servant, pendant plusieurs jours, de résidence royale, les deux palais Giustiniani logeant la suite du roi, Venise qui s'offre

romain modifie, sans que le goût ait encore à en souffrir, et de la manière souvent la plus heureuse, ces monuments religieux et civils où s'allient déjà les styles byzantin, mauresque et gothique. Gardons-nous de confondre avec les arts de pur luxe les œuvres des maîtres alors nés et à naître, qui élèvent les palais et les églises, ou qui les remplissent des œuvres de la statuaire et de la peinture! Mais n'y a-t-il pas aussi dans les effets produits par cet art brillant et parfois singulier comme une décoration splendide? N'est-ce pas un décor ces palais, alors remplis des plus précieux meubles, animés de fêtes, qui se reflétaient le soir étincelants de lumières dans les flots de l'Adriatique? N'est-ce pas un décor ces édifices aux vives couleurs qui brillent sous le soleil, ce palais ducal, ces arcades toscanes et corinthiennes qui courent le long de l'immense façade et des vieilles procuraties, ces églises étincelantes d'or, peuplées de toiles merveilleuses, ce retour du palais des doges sur la piazetta, avec son premier étage d'arcades surmontées d'ogives et de trèfles, et son grand massif de marbre blanc et rouge? Ensemble féerique qui, une fois qu'on l'a vu, laisse dans la mémoire charmée la plus impérissable image! N'est-ce pas un décor enfin ce Saint-Marc, que le treizième siècle avait vu s'élever en partie? Saint-Marc avec ses cinq coupoles, ses porches brillants de mosaïque à fond d'or, ses clochetons à jour, son immense verrière, ses piliers de porphyre et de marbres antiques. Échantillon de l'art mauresque et byzantin, temple et mosquée, où l'Italie et l'Orient se confondent dans un édifice étrange, où des éléments disparates se perdent en la plus charmante

trône était préparé à la poupe, le légat du Saint-Siége prenant la droite, le doge, la gauche, les ducs venant immédiatement à la tête des seigneurs de la suite. Le *Bucentaure* est décoré avec un luxe inouï. Antonio da Canale, gouverneur général du Triomphe, reçoit au port du Lido le roi, qui l'arme chevalier ainsi que Borthomeo Lippomano. Les chroniqueurs et le patricien de Venise[1] continuent à décrire toute cette mise en scène. Ce patricien lui-même, qui n'est autre que Marc-Antoine Barbaro, engage le roi à mettre pied à terre, et, portant l'ombrelle au-dessus de sa tête, suivi des cinq autres Procurateurs, se dirige vers l'autel dressé au centre de la place, en passant sous le magnifique arc de triomphe construit par Palladio : la façade, regardant la lagune, portait des inscriptions honorifiques qui rappelaient les luttes du prince contre les huguenots. Plus loin, on avait improvisé une immense *loggia* divisée en compartiments, où les plus habiles décorateurs vénitiens avaient peint des sujets allégoriques. Au centre s'élève l'autel, le roi s'y agenouille aux chants du *Te Deum*, puis le patriarche de Venise, Trevisano, donne la bénédiction au bruit des détonations de l'artillerie et au son des trompettes.

Ce sont bien là les magnificences d'une aristocratie marchande, d'une puissance maritime alors de premier ordre. La moderne Carthage s'était mise en frais pour déployer devant un des plus grands rois du temps tout ce qui la rendait à la fois redoutable et belle. Elle fai-

[1] V. Ch. Yriarte, *Vie d'un patricien à Venise au seizième siècle.*

sait de sa flotte un cortége au Roi. Flotte énorme, toute pavoisée, dominée par le *Bucentaure*, éclatant d'or et de pourpre, avec ses bannières flottant au vent, glissant majestueusement sur la lagune! Il faut que le spectacle ait été beau, que l'enthousiasme de cette foule ait été bien contagieux, pour que ce roi, très-blasé sur les fêtes, parût avoir un moment de réelle émotion. Venise avait de quoi diversifier ses divertissements, et ils continuent pendant plusieurs jours. On peut trouver plaisir encore, sans aucun sentiment de banale curiosité, au tableau de ces épisodes variés : fêtes mythologiques sur le grand canal, festins, animés par d'ingénieuses fantaisies, où se rendent trois mille convives qui gravissent, en grande pompe, l'escalier des Géants; concerts dans le palais ducal, où se marient tous les instruments, toutes les voix, et où paraît dans tout l'éclat de sa majesté et de son élégance l'aristocratie de Venise; visites du roi aux musées et aux collections, exercices nautiques, feux d'artifice sur la mer, etc. C'est particulièrement sur la magnificence des costumes de l'aristocratie féminine, et sur l'éclat de la dernière fête dans laquelle elles figurent au premier rang qu'ont insisté les chroniqueurs; ils semblent y voir la marque d'un luxe poli et galant auquel la république marchande n'est pas étrangère, et dont elle aime à se parer devant un fils de France. Dans la salle du Grand-Concert du palais ducal, deux cents patriciennes, choisies parmi les plus nobles et les plus belles viennent s'asseoir au-dessous des grandes toiles, représentant l'histoire des fastes de la République. Vêtues d'étoffes blanches, parées de diamants et de perles, dans

le plus solennel apparat, elles offrent un spectacle sans pareil au roi placé sur un trône tout drapé d'or, dont le baldaquin descendait jusqu'au sol couvert de riches tapis. Laissons-là les somptuosités et les plaisirs habituels en un tel lieu, en une telle circonstance, les danses, les banquets, les surprises, tout en remarquant le goût du temps jusque dans cette singulière distribution faite aux patriciennes de trois cents figures allégoriques, sculptées en sucre, qui avaient servi à orner les tables et qui avaient été réservées en souvenir aux nobles dames.

Ainsi Venise justifiait sa renommée de florissante aristocratie commerçante par un luxe, qui n'était que le calcul politique d'une ostentation pleine de promesses pour les alliés, de menaces pour ses ennemis. Calcul qu'elle manifestait encore par l'éclat dont elle environnait les représentants de son commerce et de sa grandeur à l'étranger. Elle entretenait ses consuls avec un apparat vraiment royal; elle exigeait qu'ils eussent une suite nombreuse en état de représenter dignement la République. Son podestat de Constantinople était sur le pied de souverain. Il jugeait en dernier ressort les différends des nationaux de Venise; il portait des brodequins d'écarlate, et ne paraissait en public qu'entouré de gardes[1]. Venise savait à quelle source puiser abondamment les moyens de subvenir à ce luxe public éclatant. Elle y faisait servir sa richesse privée, et les produits si variés qu'elle plaçait sur le marché du monde. L'aliment du luxe public, comme des plus utiles travaux,

[1] V. Sismondi, *Républiques italiennes*.

était dans cette richesse indéfiniment renouvelée par les manufactures de magnifiques tissus de soie, d'étoffes de laine fine, de glaces, de cristaux, vendus par son commerce au poids de l'or[1]. Elle pouvait déployer, dans l'intérêt même de son prestige et de sa politique, toutes les splendeurs d'un grand état monarchique, la fière république qui concentrait ces immenses richesses, et qui employait dans le seul arsenal de Venise seize mille ouvriers et trente-six mille marins! Qu'était-ce que ces quelques milliers de ducats jetés en pâture au luxe public, pour cette puissance qui entretenait trois mille navires employés à l'importation et à l'exportation des produits, et occupés à explorer sans relâche les ports de la mer Noire, ceux de la Syrie et de l'Égypte, tous les places du Péloponèse, de l'Asie-Mineure, de Chypre, de Candie, de l'Archipel grec, toutes les côtes de Sicile, d'Afrique, d'Espagne, de Flandre, tandis que sa flotte militaire faisait respecter sa marine marchande, et imprimait par l'éclat de ses victoires la terreur du nom vénitien aux puissances jalouses qui eussent osé former le téméraire dessein de l'anéantir[2]!

[1] V. sur ce commerce le livre de Sandi, *Storia civile di Venezia*, liv. V et VI.

[2] V. sur le détail de cette énorme puissance vénitienne au quinzième siècle le discours très-remarquable du doge Thomas Mocenigo, textuellement cité par Daru dans son *Histoire de Venise*. Le doge donne le relevé des produits du commerce vénitien, cité également. (*Histoire de Venise*, t. II, p. 293-314.)

CHAPITRE IV

ROME ET LA COUR DES PAPES

Nous avons rendu hommage au protectorat éclairé que la papauté exerce sur les arts, et qui n'a rien que de conforme au rôle qu'elle joue durant le moyen âge à l'égard de la civilisation. La puissance pontificale n'abdiquera pas au seizième siècle cette partie brillante de son rôle temporel, et c'est par là qu'un pape pourra donner son nom à tout un siècle. On voudrait que ce fût le seul côté du spectacle que présente la cour romaine sous le rapport du luxe à l'époque de la Renaissance. Il n'en est pas ainsi, et le monde n'a guère cessé de retentir des voix réformatrices, qui se sont fait entendre depuis Basile et Grégoire de Nazianze jusqu'à saint Bernard, et jusqu'aux avertissements redoutables d'un Savonarole. Que de symptômes précèdent et annoncent l'avénement de la grande révolution religieuse, qui entraîne une partie considérable du monde chrétien, et, qui donne à la Renaissance pour pendant la Réforme protestante! Pour combien y fut cette corruption de l'Église de Rome? Durant le moyen âge la puissance temporelle a ses retours de simplicité, d'austérité, elle a

ses papes vertueux, elle compte des saints illustres. A la fin du quinzième siècle et au seizième, elle compte aussi des pontifes vertueux autant qu'éclairés, mais on verra s'asseoir sur la chaire de saint Pierre le vice et le crime avec un Alexandre Borgia, le paganisme élégant avec un Léon X. *Optimi pessima corruptio* : la religion s'est matérialisée, le sens moral est perverti par un formalisme sans âme et par une casuistique mensongère. Assurément on ne fut jamais plus loin du christianisme. Les marchands chassés par Jésus vendaient dans le temple, on a pu soutenir que ceux qui trafiquaient des indulgences et tarifaient jusqu'au pardon des crimes, pour payer le prix d'un faste mondain, vendaient le temple ou plutôt Dieu lui-même. Qui pourra dire encore, à la vue de tels faits et des conséquences incalculables qui s'en suivirent, que le rôle historique joué par le faste — *superbia vitæ* — et par cet autre luxe, dont parle également l'Apôtre, *concupiscentia oculorum*, n'est pas en réalité d'une importance capitale? Faites donc disparaître ce grand fait, la parole de Luther, qui emporte tout en quelques années comme un vent de tempête, la Réforme protestante avec toutes ses suites; effacez plus tard cet autre événement immense, qui offre un rapport si évident, si étroit, si important, avec les prodigalités et les désordres sortis du luxe pendant l'ancien régime, la Révolution française! Qu'on soutienne après de tels exemples, et après ceux de l'Asie et du monde romain dans l'antiquité, qu'on soutienne que cette corruption luxueuse n'est qu'un élément secondaire dans l'explication des événements, des révolutions humaines!

Nous devons, avant d'arriver à cette cour romaine du seizième siècle, montrer comment celle de la fin du quinzième la prépare sous le rapport d'un protectorat souvent éclairé et utile étendu sur les arts, et aussi par un luxe condamnable dont la peinture appartient à l'histoire. Retracer le rôle de la papauté relativement à l'ensemble des arts dépasserait les bornes d'une histoire du luxe[1]. Il suffira ici d'indiquer la part qui revient à quelques-uns de ces pontifes dans le luxe décoratif.

La plupart de ces papes lui rendent un double service, en appelant à Rome tous les arts comme dans un centre commun, et, ce qui n'était pas moins utile, en s'appliquant à retrouver la Rome antique sous la couche épaisse qui la cachait aux regards.

L'œuvre de Martin V, dès le commencement du siècle, avait été déjà avant tout restauratrice, comme l'indique l'inscription trouvée sur une de ses médailles : *Dirutas ac labantes urbis restauravit ecclesias.* Épigraphe qui conviendrait à ses successeurs occupés à réparer ces belles basiliques, que l'architecture gothique n'avait pas détrônées. L'excellent pape Martin V donne bien l'idée d'un pontife ami des arts, épris d'un certain luxe, sans qu'il cesse pour lui-même de pratiquer une simplicité presque austère, une économie même qui l'a fait accuser d'avarice par Muratori. Avec lui Rome devient déjà le rendez-vous d'artistes étrangers éminents. Tel est Masac-

[1] Cette étude du rôle des papes dans les arts au quinzième siècle a été l'objet de savantes recherches de la part de M. Eugène Müntz. Les textes commentés par une intelligente critique abondent dans le travail paru sous ce titre : *Les arts à la cour des papes pendant le quinzième et le seizième siècle.*

ses papes vertueux, elle compte des saints illustres. A la fin du quinzième siècle et au seizième, elle compte aussi des pontifes vertueux autant qu'éclairés, mais on verra s'asseoir sur la chaire de saint Pierre le vice et le crime avec un Alexandre Borgia, le paganisme élégant avec un Léon X. *Optimi pessima corruptio :* la religion s'est matérialisée, le sens moral est perverti par un formalisme sans âme et par une casuistique mensongère. Assurément on ne fut jamais plus loin du christianisme. Les marchands chassés par Jésus vendaient dans le temple, on a pu soutenir que ceux qui trafiquaient des indulgences et tarifaient jusqu'au pardon des crimes, pour payer le prix d'un faste mondain, vendaient le temple ou plutôt Dieu lui-même. Qui pourra dire encore, à la vue de tels faits et des conséquences incalculables qui s'en suivirent, que le rôle historique joué par le faste — *superbia vitæ* — et par cet autre luxe, dont parle également l'Apôtre, *concupiscentia oculorum*, n'est pas en réalité d'une importance capitale? Faites donc disparaître ce grand fait, la parole de Luther, qui emporte tout en quelques années comme un vent de tempête, la Réforme protestante avec toutes ses suites; effacez plus tard cet autre événement immense, qui offre un rapport si évident, si étroit, si important, avec les prodigalités et les désordres sortis du luxe pendant l'ancien régime, la Révolution française! Qu'on soutienne après de tels exemples, et après ceux de l'Asie et du monde romain dans l'antiquité, qu'on soutienne que cette corruption luxueuse n'est qu'un élément secondaire dans l'explication des événements, des révolutions humaines!

premier ordre dans le luxe décoratif, lorsqu'on le voit appeler une véritable armée de peintres, de verriers, de calligraphes, d'enlumineurs, d'orfèvres, de brodeurs, installer à Rome un atelier de tapisseries, envoyer dans les différentes parties de l'Europe des agents chargés de lui rapporter ce qu'il y avait de rare ou de précieux en tout genre. Il encourage le genre de décoration un peu secondaire, mais délicate et charmante, de la marqueterie sur bois, il met la peinture sur verre en état de jeter un dernier éclat en Italie, favorise l'ornementation des monuments, décore les nouvelles salles du Vatican, où il ouvre une glorieuse arène aux artistes des écoles les plus différentes. Que les uns le louent d'avoir aimé aussi le faste privé, comme le fait son panégyriste Manetti, et soutiennent que les splendeurs inouïes dont il semblait heureux de s'entourer avaient pour objet unique d'ajouter à la gloire de l'Église et du Saint-Siége; que d'autres pensent qu'il y recherchait un prestige d'emprunt pour corriger sa trop chétive apparence, toujours est-il que le faste joue avec lui un rôle considérable. On peut rapporter à Dieu, si l'on veut, l'appareil du culte qui n'avait jamais été si éblouissant, la somptuosité des vêtements sacerdotaux qui n'avaient jamais été si magnifiques, mais il est difficile de donner le même sens religieux à ses fêtes d'un éclat extraordinaire. Enfin, si nous jetons un coup d'œil sur l'inventaire de cet opulent trésor, à côté d'une quantité de crucifix, d'encensoirs, de reliquaires, de calices ciselés par les plus habiles orfèvres, nous rencontrons une foule d'objets beaucoup plus profanes, aiguières en or, vases de cristal de roche, vaisselle plate, amoncelée sur

cio, appelé à orner de ses grandes œuvres Sainte-Marie-Majeure, et dont les belles fresques, qui décorent encore une autre église de Rome, ont heureusement échappé à l'incendie de 1771. En voyant ce même pape commander des œuvres de broderies, de riches bijoux, des émaux, des nielles qui brillent jusque sur les moindres pièces du harnachement de ses chevaux ou de ses mules, charger le grand sculpteur Ghiberti de l'exécution d'une tiare et d'un fermail, comment ne pas reconnaître en lui un précurseur de ce luxe de bon goût, qui ne tardait pas à faire de la cour de Rome le principal foyer de l'art italien[1] ? Il trouvait un continuateur dans son successeur Eugène IV (1431-1447), qui protégeait les artistes florentins, un Pisarello, un Fra Angelico, un Donatello, comme le coryphée des peintres français du quinzième siècle, Jean Fouquet : lui aussi fut simple en son particulier, quoiqu'il déployât en public les plus éclatantes magnificences de la représentation[2]. Mais sur quel précurseur des papes artistes du seizième siècle l'attention est-elle plus appelée que sur un Nicolas V, si plein d'initiative, animé de si vastes desseins quant à la restauration de la Ville éternelle (1447-1455). Bien que Nicolas V, par l'importance même de ses plans gigantesques, qu'il n'était pas donné à un seul homme de réaliser, appartienne plus à l'histoire de l'architecture et des arts qu'à celle du luxe, comment lui refuser aussi une place de

[1] V. dans le travail de M. E. Müntz l'indication des principaux ouvrages de construction et d'art exécutés sous Martin V (p. 7-31).

[2] La tiare dont il confia l'exécution à Ghiberti ne pesait pas moins de vingt livres ; les pierres qui l'ornaient représentaient une somme énorme : 38 000 ducats d'or.

premier ordre dans le luxe décoratif, lorsqu'on le voit appeler une véritable armée de peintres, de verriers, de calligraphes, d'enlumineurs, d'orfèvres, de brodeurs, installer à Rome un atelier de tapisseries, envoyer dans les différentes parties de l'Europe des agents chargés de lui rapporter ce qu'il y avait de rare ou de précieux en tout genre. Il encourage le genre de décoration un peu secondaire, mais délicate et charmante, de la marqueterie sur bois, il met la peinture sur verre en état de jeter un dernier éclat en Italie, favorise l'ornementation des monuments, décore les nouvelles salles du Vatican, où il ouvre une glorieuse arène aux artistes des écoles les plus différentes. Que les uns le louent d'avoir aimé aussi le faste privé, comme le fait son panégyriste Manetti, et soutiennent que les splendeurs inouïes dont il semblait heureux de s'entourer avaient pour objet unique d'ajouter à la gloire de l'Église et du Saint-Siége; que d'autres pensent qu'il y recherchait un prestige d'emprunt pour corriger sa trop chétive apparence, toujours est-il que le faste joue avec lui un rôle considérable. On peut rapporter à Dieu, si l'on veut, l'appareil du culte qui n'avait jamais été si éblouissant, la somptuosité des vêtements sacerdotaux qui n'avaient jamais été si magnifiques, mais il est difficile de donner le même sens religieux à ses fêtes d'un éclat extraordinaire. Enfin, si nous jetons un coup d'œil sur l'inventaire de cet opulent trésor, à côté d'une quantité de crucifix, d'encensoirs, de reliquaires, de calices ciselés par les plus habiles orfèvres, nous rencontrons une foule d'objets beaucoup plus profanes, aiguières en or, vases de cristal de roche, vaisselle plate, amoncelée sur

des crédences, émeraudes et topazes, ainsi que d'autres pierres précieuses, émaux, tapisseries, brocards, incrustations de métaux précieux que reçoivent les meubles les plus simples pour devenir dignes de figurer dans le somptueux mobilier du palais pontifical[1].

Nous avons remarqué, en parlant de l'empire romain, l'écart extrême entre la valeur si élevée des produits des arts somptuaires et la rémunération souvent très-modique de ceux qui y consacraient leur temps et leur talent. L'artiste et l'artisan restent confondus souvent à Byzance par une appellation commune comme par un traitement commun. Le moyen âge et même la Renaissance ne sont que trop fidèles à cette tradition, jusque dans les pays où les arts sont le plus estimés[2]. La Rome pontificale est

[1] « Quelques chiffres achèvent de montrer quelles vastes proportions avaient prises les dépenses de ce genre. En 1452, la première année où nous ayons trouvé un compte spécial pour ce chapitre, le total des sommes consacrées à l'acquisition de perles, de joyaux, d'objets d'orfèvrerie, d'étoffes précieuses, etc., s'élève à 4059 ducats 15 bolonais; en 1453, à 2257 ducats 8 bolonnais; en 1454, du 1er janvier au 20 octobre, à 2074 ducats 15 bolonais. Et encore ces chiffres ne comprennent-ils que les sommes payées sur les fonds de la trésorerie secrète. » (*Loc. cit.*, p. 78.)

[2] Cela est visible en France lorsqu'on étudie par exemple les états des dépenses de la maison des ducs d'Orléans au quatorzième et au quinzième siècle. On y voit que le peintre de prédilection du prince Louis d'Orléans, Colard de Laon, avait le titre de son valet de chambre; un autre artiste était en même temps huissier de salle ; il se nommait Pietre André. Ces artistes distingués exécutaient toute espèce d'ouvrages de leur profession : après les manuscrits, c'étaient les tableaux sur bois, les armoiries, les harnais de joûte, etc. Cette manière de traiter les artistes n'avait pas seulement le grave inconvénient de les placer dans une situation inférieure à leur mérite, elle leur ôtait la disposition d'une partie d'un temps précieux par l'accomplissement des devoirs de leurs charges. Ainsi Pietre André était envoyé en mission, tantôt de Blois à Tours « pour quérir certaines choses pour la gésine de madame la duchesse »; tantôt de Blois à Romoratin, pour

à quoi cet homme a employé les trésors de l'Église de Dieu ! » Le Sacré-Collége, moins rigoriste, composé de cardinaux riches, instruits, épris du faste et des arts, se gardera bien de renouveler de pareilles élections. On n'aura plus pendant soixante années que des pontifes lettrés, artistes et fastueux.

En quel pontife ce moment de la Renaissance trouverait-il une personnification plus noble, plus libérale, plus éclairée que dans ce Pie II, illustre déjà dans le monde des lettres sous le nom de Silvius Æneas (1458-1464)? Doué d'un goût plein de grandeur, il allie l'admiration de l'architecture ogivale qu'il a puisée dans un long séjour en Allemagne au culte des antiques chefs-d'œuvre. Lui aussi a la passion du luxe décoratif, et contribue à l'accroître. Mais, tout en s'entourant de ce que l'Italie pouvait avoir de distingué parmi ses architectes, ses sculpteurs, ses peintres, ses orfèvres, ses brodeurs ou ses miniaturistes, il ne cède à aucun entraînement frivole et irréfléchi. S'il se met facilement en frais d'un millier de ducats pour une belle pièce d'orfévrerie, pour une riche tapisserie des Flandres, si dans ses constructions il regarde peu à la dépense, il préfère le grand art au luxe, et sa vie contraste avec la magnificence de son entourage par une édifiante austérité : exact et sévère même dans les frais de table pour le personnel qui habite le palais pontifical, jusqu'à faire qu'ils ne dépassent pas quotidiennement de six à huit ducats dans cette maison pontificale où vivaient jusqu'à deux cent quatre-vingts personnes[1] !

[1] V. les *Comptes des travaux entrepris par Pie II*, par M. E. Müntz. Parmi les indications relatives au luxe, nous trouvons mentionnées les fêtes

pension de 600 écus à un Giannozo Manetti par exemple qui y joint la charge lucrative de secrétaire apostolique, et des professeurs, un Filelfo et un Vallo, reçoivent des dons qui s'élèvent jusqu'à 500 ducats, comme à Naples, à Florence, à Ferrare, à Milan. On rencontre la même disproportion dans le traitement. La comparaison entre les appointements des médecins, des « archiatri pontifici » aboutit aux mêmes conclusions. Giovanni Baldi, médecin de Martin V, recevait 25 florins par mois, c'est-à-dire autant que Gentilo da Fabriano, le mieux renté peut-être de tous les peintres du quinzième siècle. Les médecins d'Eugène IV avaient 15, 25 et jusqu'à 33 ducats *par mois*, ceux de Nicolas V et de Pie IV, 3, 4 ou 500 ducats de traitement fixe par an, sans compter leurs autres bénéfices ou rentes, souvent fort considérables[1]. En même temps un artiste comme Fra Angelico reçoit environ 16 ducats d'or par mois, Gozzolo en touche 7, Jean de Florence, 2, Jacques de Poli, 1. Ainsi les producteurs d'art et de luxe étaient sur un pied d'infériorité complet. Le produit acquérait dans le commerce un prix qu'élevait la surenchère des amateurs. Le producteur n'avait pas le même avantage. Le préjugé qui avilissait le travail manuel continuait à peser sur lui.

Une réaction momentanée contre toutes les formes du luxe éclate parfois avec quelques-uns de ces papes. « Voilà donc, s'écrie Calixte III, qui succède à Nicolas V, en apercevant les beaux ouvrages, les ornements d'or et d'argent réunis par son prédécesseur, voilà donc

[1] E. Müntz, *loc. cit.*

à quoi cet homme a employé les trésors de l'Église de Dieu ! » Le Sacré-Collége, moins rigoriste, composé de cardinaux riches, instruits, épris du faste et des arts, se gardera bien de renouveler de pareilles élections. On n'aura plus pendant soixante années que des pontifes lettrés, artistes et fastueux.

En quel pontife ce moment de la Renaissance trouverait-il une personnification plus noble, plus libérale, plus éclairée que dans ce Pie II, illustre déjà dans le monde des lettres sous le nom de Silvius Ænéas (1458-1464)? Doué d'un goût plein de grandeur, il allie l'admiration de l'architecture ogivale qu'il a puisée dans un long séjour en Allemagne au culte des antiques chefs-d'œuvre. Lui aussi a la passion du luxe décoratif, et contribue à l'accroître. Mais, tout en s'entourant de ce que l'Italie pouvait avoir de distingué parmi ses architectes, ses sculpteurs, ses peintres, ses orfèvres, ses brodeurs ou ses miniaturistes, il ne cède à aucun entraînement frivole et irréfléchi. S'il se met facilement en frais d'un millier de ducats pour une belle pièce d'orfévrerie, pour une riche tapisserie des Flandres, si dans ses constructions il regarde peu à la dépense, il préfère le grand art au luxe, et sa vie contraste avec la magnificence de son entourage par une édifiante austérité : exact et sévère même dans les frais de table pour le personnel qui habite le palais pontifical, jusqu'à faire qu'ils ne dépassent pas quotidiennement de six à huit ducats dans cette maison pontificale où vivaient jusqu'à deux cent quatre-vingts personnes[1] !

[1] V. les *Comptes des travaux entrepris par Pie II*, par M. E. Müntz. Parmi les indications relatives au luxe, nous trouvons mentionnées les fêtes

Nous voici aux limites du siècle. Passons devant un Paul II qui, dans son pontificat peu brillant, et au milieu des projets de croisade contre le Turc, trouvera encore le temps de bâtir le palais de Venise à Rome; devant un Sixte IV, à qui la politique et l'intrigue ne permettront guère de s'occuper des arts. Quant au luxe, son neveu, Pierre Riario, se charge de dépenser à pleines mains l'argent amassé dans le trésor pontifical de Paul II [1].

On trouve à peine le courage de parler du luxe d'un Alexandre Borgia, faible accessoire de cette histoire toute faite de vices et de crimes. Les amusements d'Alexandre peuvent se lire dans le journal de son chapelain Burchard. Ce sont des priapées et des bacchanales. A quoi bon décrire l'entrée dans Rome de la duchesse Lucrèce Borgia, sa fille, avec deux cents dames magnifiquement habillées, toutes à cheval et chacune accompagnée d'un gentilhomme. Ces somptueux cortéges où ne sont-ils pas alors en Italie? Galeazzo Sforza, duc de Milan, vient visiter Florence en 1471; il est accompagné de cent hommes d'armes, de cinq cents hommes d'infanterie, de cinquante laquais à pied vêtus de soie et de velours, de deux mille gentilshommes et domestiques de suite, de cinq cents couples de chiens, et d'un

du couronnement. L'art y tient une large place. Un des plus grands maîtres de la Renaissance, Benozzo Gozzoli, n'a pas dédaigné de peindre les bannières, les fanons, et même les bancs destinés à cette imposante cérémonie.

[1] « Dans ses banquets, disent les contemporains, brillait tout le luxe des Étrusques; ils surpassaient en somptuosités les festins des païens. » Pour recevoir la princesse Léonore d'Aragon, fiancée au duc de Ferrare, il improvise sur la place des Saints-Apôtres un palais tout d'or et de soie. Cardinal, patriarche de Constantinople, archevêque de Florence et de deux autres villes, il étale le même luxe dans une légation à Milan et à Venise.

nombre infini de faucons. On en citerait à n'en plus finir d'aussi extraordinaires dans toutes les grandes villes d'Italie, à Pise, à Modène, à Padoue, à Vérone, dans le Piémont comme à Naples. Mais l'exagération des contemporains est restée vivement frappé du luxe dans César Borgia. Il fut éblouissant lors de son entrée à la cour de Louis XII à Chinon. Brantôme décrit ce cortége, ces richesses inouïes portées sur des mulets, cette suite de personnages importants et de pages et de ménestriers. Lui-même César éclipse tout à force de pierreries, de perles, d'ornements. « Pour quant au dict duc, il estoit monté sur un grand et gros coursier, harnaisché fort richement, avec une robe de satin rouge et drap d'or my-party... et bordée de force riches pierreries et grosses perles. A son bonnet, estoient à double rang, cinq ou six rubys, gros comme une grosse fève, qui monstroient une grande lueur. Sur le rebras (rebord) de sa barrette avoit aussi grande quantité de pierreries, jusques à ses bottes, qui estoient toutes dordées de cordons d'or et brodées de perles... Son cheval qu'il chevauchoit estoit tout chargé de feuilles d'or et couvert de bonne orfévrerie, avec force perles et pierreries. Outre plus, il avoit une belle petite mulle pour se promener par la ville, qui avoit tout son harnais, comme selle, bride, poitral, tout couverts de roses de fin or, espois d'un doigt[1]. »

Les grandeurs monumentales de Rome restaurée sous l'illustre pape guerrier et bâtisseur Jules II, à l'aurore

[1] Brantôme, *Grands capitaines estrangers*, t. II, édit. Lalanne (p. 210-211).

tante à notre point de vue. Sa naissance prédestinait ce fils de Laurent le Magnifique à ce grand rôle de protecteur des lettres et des arts, qui échut aux Médicis à Florence, à Rome, à Paris. Cardinal à treize ans, il méritait de gagner son titre de docteur à dix-huit. L'élève distingué de Marcile Ficin, d'Ange Politien et de Pic de la Mirandole, continuait à être au courant de tout; la religion fut ce qu'il apprit le moins à connaître[1]. Guichardin raconte et le médecin florentin J. Penni[2] a décrit avec de longs détails cette fête spendide que lui donna Rome pour célébrer son couronnement, son cortége splendide de cardinaux et d'ambassadeurs chrétiens, à travers les rues jonchées de fleurs, au milieu de la ville tendue de riches draperies, sous des arcs de triomphe qui montraient dans les sujets représentés toutes les disparates de goût et de religion : Jésus, Apollon, la Vénus antique, etc. Deux cents cavaliers, écrit Penni encore sous la vive impression d'un tel spectacle, ouvraient la marche la lance au poing; leurs casques et leurs chaussures étaient semés de flammes blanches et rouges, signe distinctif de la maison des Ursins; derrière eux venaient des seigneurs et des comtes appartenant aux plus illustres familles d'Italie, les Colonne, les Savelli, les Gonti, en habits de velours. Penni n'omet aucune des particularités qui pouvaient donner à cette cérémonie une physionomie originale. Il

[1] C'est ce que remarquent deux écrivains ecclésiastiques, Pallaviccini et Paolo.

[2] *Chronique delle magnifiche pompe fatte in Roma per la creatione et incoronatione di papa Leone X, pontif opt. max.*

il embellit ce que le moyen âge enlaidissait, la figure du Christ, et donne une jeunesse et une beauté immortelles à la Vierge-mère, que les peintres de l'ancienne école avaient représentée sous les traits d'une vieille femme. L'autre est Michel-Ange, idéal dans le réel même, sorte de Dante de la sculpture, moins simple et plus tourmenté que le poëte dont il se récitait sans cesse les vers à lui-même, mais non moins sublime peut-être, touché par le grand souffle de la Renaissance, sans en subir les influences énervantes; antique et moderne, stoïcien austère dans sa vie pauvre et laborieuse d'adorateur de l'art, que, même loin des regards de la gloire, il eût aimé encore d'un culte fervent et solitaire! Ces deux hommes au génie sévère et à l'âpre volonté, Jules II et Michel-Ange, conçurent une œuvre suprême, où leur souvenir devait se confondre devant la postérité, un tombeau monumental, destiné à recevoir le corps du pontife sous la magnificence de son marbre, consacré à reproduire les glorieux événements du règne; les deux principales statues devaient personnifier aussi la foi morale qui les animait eux-mêmes, l'une représentant le grand prophète de la loi ancienne, l'autre le grand apôtre de la nouvelle, Moïse et saint Paul! Le monument restait inachevé comme l'œuvre du pontife supérieur à son siècle, qui mourait au milieu de ses grands projets politiques, semblables eux-mêmes à de superbes ébauches, que la fatalité des temps condamnait à n'être que des avortements gigantesques.

C'est à Léon X qu'aboutit tout ce progrès du luxe pontifical. Arrêtons-nous devant cette figure si impor-

Tant de splendeurs au moment où l'on touche aux dernières catastrophes ! Tout semble être en fête, ou plutôt c'est la fête de la Renaissance elle-même qui se célèbre à Rome, que préside et semble bénir de sa main pontificale le plus aimable, le plus doux, le plus spirituel des souverains[1]. On ne pourrait qu'applaudir à l'œuvre superbe d'embellissement qu'il achève dans la ville, si la pioche n'était mise avec moins de respect que jamais sur les antiquités qui rappelaient les origines du christianisme et l'Église au moyen âge. La vieille cité des papes n'a jamais paru plus égayée de jardins d'orangers et de statues de marbre, plus peuplée de palais et de maisons où se mêlent l'albâtre, la serpentine et le porphyre. Avec quelle ardeur elle répare et orne ses anciennes églises, et s'empresse d'ôter au Vatican son aspect austère pour en faire la plus somptueuse des demeures et le rendez-vous des arts[2] ! A cette œuvre Raphaël prête son rapide crayon et ses riches couleurs, avec une facilité éclatante et féconde, récompensée par la grande fortune qu'il amassa en peu d'années. La vie somptueuse qu'il mène égale celle des plus grands seigneurs. Aux frais du riche banquier Agostino Chigi, il orne aussi bien la basilique de Sainte-Marie de la Paix que la salle à manger du palais qui devait de-

ressemblais à la mule de Zacharie. J'avais des bas dont l'un était troué et l'autre déchiré ; j'étais seul, sans laquais ni armoiries, et à pied. » (Id., *loc. cit.*)

[1] Dans les récits des fêtes les plus mondaines données au palais pontifical, on voit que Léon X bénit ceux qui entrent.

[2] V. Roscoë, *Vie et pontificat de Léon X*, t. II, et *passim* (traduction de Henry, en 4 vol.).

nous montre toute cette suite de musiciens, à la livrée du pape; tel habillé de velours, tel autre d'étoffe blanche, rouge ou verte, et portant sur la poitrine un diamant entouré de trois plumes. Suivait l'avant-garde des Grecs, à la livrée pontificale, toque sur la tête, lance à la main, bouclier sur la poitrine; puis les valises des cardinaux, brodées d'or et ornées de leurs armoiries. Deux d'entre elles étaient sans broderies ni insignes; les chevaux qui les portaient étaient montés, l'un par le barbier, l'autre par le tailleur de Sa Sainteté. Derrière s'avançaient, mêlés et confondus, les marchands principaux de Florence, tous vêtus somptueusement de velours, de satin cramoisi, d'étoffe vénitienne de couleur rose; à quelque distance venaient deux majordomes de la maison du pape, suivis de deux cent soixante écuyers, marchant deux à deux, et portant des habits roses, des casques de damas satiné et velouté, ou des surtouts de satin cramoisi », etc. Le reste du cortége n'est ni moins imposant ni moins varié. Ce luxe, cette diversité d'étoffes de toutes couleurs, donnent je ne sais quel aspect de gaieté en même temps que de solennité à cette marche triomphale. Ajoutez ces chevaliers et barons, au nombre de plus de deux cents, qui accompagnent le duc d'Este et le duc d'Urbin, ces deux cent cinquante-six camériers avec leurs capuces doublés d'hermine, et tant de cavaliers et de chevaux couverts de tissus précieux et de riches pierreries[1].

[1] Le bon Penni prétend qu'il faisait seul contraste avec ces splendeurs lorsqu'on arriva à Saint-Jean de Latran : « Puis venait ma magnificence; moi seul je faisais une triste figure au milieu de toutes ces notabilités, je

les ambassadeurs se tiennent debout, et que circule la foule des grands? La salle de la signature, décorée par Raphaël, étale, avec les chefs-d'œuvre du grand peintre dans toute leur fraîcheur, la magnificence des tentures et des ameublements. La « chambre de repos » du pontife, enrichie des toiles du même maître, contenant un lit de parade avec le ciel et les pieds d'or, et les riches et larges courtines dorées, un fauteuil de damas blancs broché d'or; le Belvédère, au rez-de-chaussée, brillant de tout l'éclat de sa nouveauté, et où douze portes donnent accès dans un jardin planté de lauriers, d'orangers, de cyprès et de mûriers, la riche chapelle qui s'y élève pour la prière; le Nil et le Tibre, représentés par deux beaux marbres antiques, la Vénus callipyge et le groupe de Laocoon qui frappaient d'admiration les regards absorbés devant ces prodiges de l'art païen; des étages à balcon du Belvédère la ville aux sept collines qui se découvre avec le vaste et riant aspect des campagnes voisines, tout cela forme le plus brillant luxe décoratif, en même temps que le plus singulier spectacle de recherches profanes qui se soit jamais présenté aux yeux dans la Ville sacrée. Le faste des cérémonies dépasse encore ce qu'on avait vu se déployer à la cour même des prédécesseurs de Léon X, avec la plupart desquels ce pontife a d'ailleurs en commun ce trait d'être lui-même à l'ordinaire simple et presque austère dans ses habitudes de vie, content de quelques mets légers et de légumes les jours maigres. La magnificence des festins n'y perd rien aux grandes réceptions pontificales. Rien n'y manque, rien « qu'une cour de dames », s'écriait le cardinal Bi-

venir celui des Farnèse. Il construit en tout ou en partie la ville Madona, le palais Stoppani et d'autres gracieux monuments. Nommé en 1516 surintendant des édifices de Rome, il porte dans ses nouvelles fonctions une activité, une ardeur, une intelligence dont témoignent les fragments du beau rapport à Léon X, trouvés dans les papiers de Balthazar Castiglione, et qui est bien certainement de Raphaël[1]. Les historiens contemporains assurent aussi qu'il dessina et restitua la plupart des monuments antiques de la ville, qui périrent, à l'exception de quelques fragments, lors du sac de Rome. Les *loggie* imitent, sous la main du grand artiste, studieux élève de l'antiquité, les décorations des Thermes de Titus, dont sa position officielle lui avait permis de voir l'un des premiers les peintures. Mais un autre luxe que celui des arts remplit les appartements nouveaux de la papauté mondaine. C'est la domesticité la plus nombreuse et la plus brillante, tout un monde de livrées, garde suisse à la livrée blanche et jaune, le plus pompeux appareil des plus puissantes souverainetés. Un trône haut de quatre pieds, couvert de velours blanc broché d'or, se dresse sur une estrade au-dessous d'un riche baldaquin. Quel monarque alors se couvre d'autant de pierres précieuses que le souverain pontife en étale sur sa mitre aux jours de grande cérémonie ? Quel cortége de seigneurs rivalise avec cette cour de cardinaux enveloppés d'écarlate, assis autour du Saint-Père, accompagnés de leurs caudataires, tandis que les princes et

[1] M. Charles Clément, dans ses *Vies* des peintres : *Étude sur Raphaël.*

et le pape avec ses lunettes admirait la scène qui était très-belle et faite de la main de Raphaël; réellement c'était un beau coup d'œil d'issues et de perspectives qui furent très-vantées. Le nonce parut en scène », etc.[1].

La papauté temporelle avait épuisé ses ressources matérielles et achevé de ruiner le prestige moral de l'autorité religieuse. Jamais les ressorts des impôts directs et indirects n'avaient été forcés à ce point dans les États romains, pour subvenir à tant de prodigalités. Comment ne pas la rattacher au luxe et à ses excès, cette scandaleuse vente des indulgences, faite jusque dans les cabarets, et auxquelles des prédicateurs superstitieux ou bouffons attribuèrent le mérite de détruire l'effet des plus grands péchés? Le scandale des mœurs se joint au luxe chez les cardinaux. C'est là le point de départ de tant d'attaques contre « la grande Babylone ». L'affaiblissement et la corruption des croyances contribuent à répandre alors la plus absolue indifférence religieuse[2]. Les conséquences morales furent tout autrement graves pour la Ville pontificale que pour Florence, qui n'avait pas à répondre, comme Rome, devant le monde. Laurent de Médicis avait abouti, on l'a vu, à une vraie banqueroute par ses excès de faste et de prodigalités; Léon X,

[1] Lettre d'Alphonse Paulnzo, secrétaire du duc de Ferrare, adressée au duc, et publiée dans la *Gazette des Beaux-Arts*, par le marquis J. Campari.

[2] V. les études de M. Charles Clément sur les artistes de ce temps, et ce qu'il dit notamment de cette complète indifférence de Léonard de Vinci, de l'incrédulité du Pérugin, qui n'est pas seulement attestée par Vasari, un peu trop enclin à ce genre d'accusation. L'auteur y insiste dans son *Étude sur Raphaël*, publiée d'abord dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1860.

biena, l'auteur comique, qui partageait avec Plaute le soin d'amuser la cour. La vaisselle d'argent étalée sur les buffets monte jusqu'au plafond. On sert, dans des salles somptueuses, jusqu'à soixante-cinq mets et les vins les plus rares[1]. Les instruments de musique et la voix humaine charment les convives par intervalles. Léon X, assis à part, accompagne à voix basse la mélodie. Homme de goût par les convenances, par la gravité décente avec laquelle il accomplit les offices religieux, politique non moins maître de lui-même dans les affaires, qu'il traite avec habileté et même avec une dissimulation dont la France put s'apercevoir à ses dépens, il cesse d'avoir cette mesure, cet empire sur lui-même dans son luxe officiel et dans ses fêtes presque licencieuses, qui étonnaient jusqu'aux Italiens par la grossièreté des bouffonneries et les représentations les moins édifiantes dues à l'Arioste, à Machiavel, ou à tel autre poëte comique du temps. C'était son plaisir le plus vif, avec la chasse qu'il aimait jusqu'à la passion, de faire jouer avec une grande pompe de spectacle et de musique, des pièces plus que libres, comme la *Calandra*, que faisait représenter le cardinal Bibiena, ou comme les *Suppositi*. « Une fois, écrit un témoin oculaire à propos d'une de ces représentations, une fois la foule, qui pouvait être de deux mille personnes, reçue au son des fifres, on fit descendre la toile, sur laquelle on avait peint frère Mariano, avec plusieurs diables qui folâtraient avec lui. On fit de la musique,

[1] V. les détails sur cette cour et le portrait de Léon X dans le livre de M. Zeller : *L'Italie et la Renaissance.*

CHAPITRE V

MODIFICATIONS APPORTÉES AU LUXE EN FRANCE A LA FIN DU QUINZIÈME SIÈCLE

Le quinzième siècle se ferme sur les dernières années de Charles VII, et sur les règnes de Louis XI et de Charles VIII. Ces années finales de Charles VII, vainqueur des Anglais et redevenu maître de la France, quoique marquées encore par des excès de luxe, indiquent pourtant certaines améliorations. Telle est d'abord la réforme d'un luxe militaire excessif.

Ce luxe en effet avait pris des proportions abusives tant dans l'armée que dans l'équipement même de la flotte, très-brillante à certains moments depuis les croisades. La jeunesse de Charles VII, qui n'était encore que roi mineur, avait vu se développer ce dernier genre de faste, lors du projet d'expédition, en 1386, contre l'Angleterre. On se fait à peine l'idée en de pareils temps d'une telle flotte, qui comptait 1287 vaisseaux au port de l'Écluse, tandis que le connétable, de son côté, en assemblait une autre à Tréguier, en Bretagne. Tout se faisait avec un tel goût de l'extraordinaire et du gran-

son fils, ne laisse pas les finances de ses États temporels en meilleur état; il irrite les princes allemands par l'abus des taxes; mais la vraie banqueroute portait sur quelque chose de supérieur aux finances : c'était une banqueroute morale. Léon laissait livrée aux plus violentes censures à la fois la papauté spirituelle et la papauté temporelle. Ce pape, « malgré ce qu'il y avait en lui de grand et d'aimable, et quoiqu'il eût recherché l'alliance de l'Italie, contribué à l'accroissement du Saint-Siége et à la splendeur de Rome, n'inspira aucune admiration et fut loin de laisser des regrets ». — « Il n'est pas mort de pape, écrivait-on de Rome, qui ait laissé une pire réputation depuis qu'existe l'Église de Dieu. » Un jugement aussi outré tenait à ses mœurs peu pontificales, à sa fin qui n'avait eu rien de religieux, à ses onéreuses prodigalités, qui avaient épuisé le trésor apostolique et surchargé l'État d'une énorme dette; « mais si, dans Léon X, le pontife n'avait pas toujours été édifiant, le prince s'était montré habile, et le protecteur des arts comme des lettres devait rester à jamais glorieux[1] ». Nous en resterons sur cet équitable et ferme jugement.

[1] M. Mignet, *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint.*

réorganisation de l'armée et par la discipline qui empêcha les officiers nobles de se livrer au pillage. Mais si ce luxe est réduit et régularisé, il persiste néanmoins, sans atteindre les proportions qu'il prendra au seizième siècle. On n'avait pas encore appris à faire ces belles pièces ciselées ou damasquinées qu'on voit dans presque toutes les collections d'antiques. L'armure du temps de Charles VII ne reçoit sa décoration que du marteau. Des incrustations d'émaux et de pierreries sont le dernier degré de luxe qu'on sait y apporter. C'est par là que se distinguent les princes et les chefs d'armée. Philippe le Bon avait à lui plusieurs panoplies de ce genre, qu'il faisait porter aux gentilshommes les plus favorisés de son escorte. Les perles, les rubis et les diamants y étaient enchâssés à profusion. Olivier de la Marche cite une salade qui, à elle seule, était estimée valoir 100 000 écus d'or. Il suffit de jeter les yeux sur l'ordonnance même de 1444, qui concerne la cavalerie, et qui met un terme aux abus anarchiques et aux exactions des gens de guerre, pour voir quelle part reste encore à ce luxe réformé[1].

[1] L'importance de la réforme n'échappe pas aux contemporains : « Il avisa qu'à tenir tant de gens sur les champs, vivant de la substance de son peuple, ce n'était que destruction ; et après avoir considéré qu'à chacun combattant falloit avoir dix chevaux de bagage et de fretin, comme pages, femmes, varlets et telle autre manière de coquinaille, il arresta par délibération de son conseil, que tous les gens d'armes feroient leurs monstres (revues), et que des mieux habillés et des plus gens de bien, on retiendroit quinze cents lances et qu'au demeurant seroit ordonné de s'en aller chacun en leur maison. Et osta et chassa tous les capitaines ou la plupart d'iceux, et ordonna rester seulement quinze capitaines qui auroient chascun sous soi cent lances. Et estoit chascune lance d'un homme d'armes armé de cuirasse, harnois de jambes, salade, bavière, espée et tout ce qu'il faut à un homme armé au clair, ses salade et espée garnies d'argent. Lequel homme d'armes avoit

Le luxe civil ne tombe pas dans les mêmes excès que sous Charles VI, mais, favorisé par la prospérité des dernières années de Charles VII, le goût manque trop souvent dans les parures. On reconnaît un signe de réforme dans les couleurs plus sévères, dans les excentricités en tout moins violentes, sauf peut-être dans les ornements de la chaussure, comme dans sa forme; et on doit ajouter que si des modifications sont apportées aux coiffes et aux chapeaux, il n'y a pas lieu de s'en louer lorsqu'on voit ces chapeaux, les uns pointus, d'une excessive hauteur, les autres cylindriques, d'autres ronds, chargés d'agréments sans goût, d'une crête d'étoffe éclatante ou d'une guirlande en franges de soie, cousue par le travers de la forme, ou de cette pièce volante bizarrement découpée, qui recouvrait tout le dessus de la coiffe; que dire enfin de ces plumes couchées ou droites, de ces houppes, de ces *branlants* ou bouquets en graine d'épinard et feuilles de clinquant vacillantes, de ces plaques de bijouterie, etc.

La toilette des femmes, pour n'être plus gouvernée

trois chevaux de prix, l'un pour lui, l'autre pour son page qui portoit sa lance, le tiers pour son varlet, lequel étoit armé de salade, brigandine, jaque ou haubergeon, portant hache ou guisarme. Et chascune lance avoit, avec ce, deux archers, armés la plupart de brigandine, harnois de bras et salade, dont plusieurs estoient garnies d'argent; pour le moins, iceux archers avoient tous des jaques ou de bons haubergeons. Et tous ceux qui estoient de ceste ordonnance de quinze cents lances estoient payés de mois en mois, soit que le roy eust la guerre ou non. Et les payoient les gens du plat pays et des bonnes villes par une taille que ledit roy avoit imposée (ce qu'on n'avoit jamais fait), ce qu'on appeloit la *taille des gens d'armes*. Et avoit chascun homme d'armes quinze francs pour ses trois chevaux, à savoir luy, son page et un guisarmier ou coustiller; et chascun archer, pour luy et son cheval, sept francs et demi par mois. »

réorganisation de l'armée et par la discipline qui empêcha les officiers nobles de se livrer au pillage. Mais si ce luxe est réduit et régularisé, il persiste néanmoins, sans atteindre les proportions qu'il prendra au seizième siècle. On n'avait pas encore appris à faire ces belles pièces ciselées ou damasquinées qu'on voit dans presque toutes les collections d'antiques. L'armure du temps de Charles VII ne reçoit sa décoration que du marteau. Des incrustations d'émaux et de pierreries sont le dernier degré de luxe qu'on sait y apporter. C'est par là que se distinguent les princes et les chefs d'armée. Philippe le Bon avait à lui plusieurs panoplies de ce genre, qu'il faisait porter aux gentilshommes les plus favorisés de son escorte. Les perles, les rubis et les diamants y étaient enchâssés à profusion. Olivier de la Marche cite une salade qui, à elle seule, était estimée valoir 100 000 écus d'or. Il suffit de jeter les yeux sur l'ordonnance même de 1444, qui concerne la cavalerie, et qui met un terme aux abus anarchiques et aux exactions des gens de guerre, pour voir quelle part reste encore à ce luxe réformé[1].

[1] L'importance de la réforme n'échappe pas aux contemporains : « Il avisa qu'à tenir tant de gens sur les champs, vivant de la substance de son peuple, ce n'était que destruction ; et après avoir considéré qu'à chacun combattant falloit avoir dix chevaux de bagage et de fretin, comme pages, femmes, varlets et telle autre manière de coquinaille, il arresta par délibération de son conseil, que tous les gens d'armes feroient leurs monstres (revues), et que des mieux habillés et des plus gens de bien, on retiendroit quinze cents lances et qu'au demeurant seroit ordonné de s'en aller chacun en leur maison. Et osta et chassa tous les capitaines ou la plupart d'iceux, et ordonna rester seulement quinze capitaines qui auroient chascun sous soi cent lances. Et estoit chascune lance d'un homme d'armes armé de cuirasse, harnois de jambes, salade, bavière, espée et tout ce qu'il faut à un homme armé au clair, ses salade et espée garnies d'argent. Lequel homme d'armes avoit

ces châteaux qu'elle tient de la libéralité du roi, comme celui de Beauté-sur-Marne, naguère bâti et orné par Charles V[1]; comme le charmant château de Loches, sa résidence habituelle avec Charles VII. C'est là qu'elle partage son temps entre la vie mondaine et les fêtes brillantes, la chasse qu'elle aimait à la passion, comme l'attestent les lettres d'elle qu'on a retrouvées, et aussi l'abondance des aumônes faites aux pauvres comme des donations aux églises. Cette influence d'Agnès Sorel méritait d'être notée, en raison de son importance. Je ne trouverais à la comparer, pour sa durée, qu'à celle que devait exercer Diane de Poitiers, avec laquelle elle présente quelques rapports pour le caractère. On ne doit pas évaluer à moins de dix-huit années cette domination de la hautaine et séduisante maîtresse, s'exerçant d'abord par une influence plus réservée, puis par un gouvernement ostensible. Tout s'en ressent, l'ameublement comme la parure; ses tapisseries, ses ornements de lit, son linge, sa vaisselle, sa cuisine, n'attestent pas moins ses recherches élégantes que la richesse de ses étoffes, ses bagues, ses joyaux, ses magnifiques diamants finement taillés[2]. Avec plus de goût en général et plus de finesse d'esprit qu'Isabeau, elle n'a guère moins fait école que cette fastueuse reine. Les femmes se piquèrent de l'imiter; elle-même cherchait à entraîner les autres, « n'estudioit qu'en va-

[1] « Et comme entre les belles elle estoit tenue la plus belle, elle fut appelée madamoyselle de Beaulté, tant pour ceste cause, comme pour ce que le roy lui avoit donné le chastel de Beauté-lez-Paris. » (Monstrelet, *Chroniques.*)

[2] V. Vallet de Viriville, *Agnès Sorel* (1856).

nité jour et nuit, pour desvoier gens *et pour faire et donner exemple aux preudes femmes de perdition d'honneur*, de vergogne et de bonnes mœurs, dont ce fut pitié que la plupart de France et des marches adjacentes *tout le souverain sexe s'en trouva beaucoup ensorcellé. Et fit pareillement la noblesse du royaulme, qui, toute quasi donnée à vanité par son exhort et par son exemple, se desvoya*[1].

On ne peut, même pour cette période finale, exonérer de sa part de responsabilité le monarque, « qui vesquit en sa vieillesse assez luxurieusement entre femmes mal renommées et mal vivantes, dont sa maison estoit pleine; et ses barons et serviteurs, à l'exemple de luy, consumoient leur temps en voluptez, danses, momeries et folz amours[2] ». Des favorites moins brillantes succédèrent à Agnès : « Après la belle Agnès morte, le roy Charles accoïncte en son lieu la niepce de la dicte belle Agnès, laquelle étoit femme mariée au seigneur de Villequier, et se tenoit son mary avec elle, et elle estoit bien aussy belle que sa tante, et avoit aussy cinq ou six damoiselles des plus belles du royaulme, de petit bien, lesquelles suivoient le dict roy Charles partout où il alloit, *et estoient vestues et habillées le plus richement qu'on povoit, et tenoient moult grant et dissolu estat, le tout aux despens du roy, et le plus grand estat qu'une royne ne feroit*[3]. »

[1] Georges Chastellain, *Chronique*, p. 255 (de la collection du *Panthéon littéraire*).

[2] Claude de Seyssel, *Histoire du roy Loys douzième*, p. 35.

[3] *Mémoires de Jacques du Clerc*, collection du *Panthéon littéraire*, p. 95.

Loin de condamner avec la même sévérité la magnificence d'un homme tel que Jacques Cœur, qui rendit à la France et au roi de si glorieux services, on est disposé à voir d'un œil favorable ce luxe noble, de bon aloi, sans profusion et sans désordre, qui témoigne d'une richesse bien acquise. Les maisons et les hôtels que le célèbre et opulent argentier possède en si grand nombre à Paris, à Tours, à Lyon, à Beaucaire, à Béziers, à Narbonne, à Marseille, à Montpellier, à Perpignan, à Bourges, ont un caractère de solide magnificence. Leurs façades portent parfois des figures qui symbolisent la fortune d'un des plus puissants représentants du tiers état[1] : nous avons fait allusion à son riche hôtel de Bourges, qui a résisté aux siècles. Les murailles seules de cet hôtel, sans compter quelques constructions et une tour romaine qui furent utilisées, coûtèrent, dit-on, cent trente-cinq mille livres. Un poëte italien (Antoine d'Asti), qui visitait Bourges en 1450, rapporte que la dépense était évaluée alors à cent mille écus d'or, et pourtant l'hôtel n'était pas encore achevé[2]. Cette belle demeure, qui porte l'empreinte d'une architecture remarquable, a pu être pourtant accusée, au point de vue de l'art pur, d'avoir précipité le mouvement qui entraînait l'architecture nationale vers une certaine prodigalité d'ornement[2]. Cette décadence, encore peu marquée, allait d'ailleurs produire des œuvres d'un art plein d'un agré-

[1] V. P. Clément, *Jacques Cœur et Charles VII*, p. 146.

[2] Id., *loc. cit.* — Voyez, pour la description détaillée du riche hôtel de Jacques Cœur, le même ouvrage de M. Pierre Clément (p. 149-160). — V. aussi M. de Laborde, *La Renaissance des arts à la cour de France*, t. I, p. 45.

nité jour et nuit, pour desvoier gens *et pour faire et donner exemple aux preudes femmes de perdition d'honneur*, de vergogne et de bonnes mœurs, dont ce fut pitié que la plupart de France et des marches adjacentes *tout le souverain sexe s'en trouva beaucoup ensorcellé. Et fit pareillement la noblesse du royaulme, qui, toute quasi donnée à vanité par son exhort et par son exemple, se desvoya*[1].

On ne peut, même pour cette période finale, exonérer de sa part de responsabilité le monarque, « qui vesquit en sa vieillesse assez luxurieusement entre femmes mal renommées et mal vivantes, dont sa maison estoit pleine; et ses barons et serviteurs, à l'exemple de luy, consumoient leur temps en voluptez, danses, momeries et folz amours[2] ». Des favorites moins brillantes succédèrent à Agnès : « Après la belle Agnès morte, le roy Charles accoïncte en son lieu la niepce de la dicte belle Agnès, laquelle étoit femme mariée au seigneur de Villequier, et se tenoit son mary avec elle, et elle estoit bien aussy belle que sa tante, et avoit aussy cinq ou six damoiselles des plus belles du royaulme, de petit bien, lesquelles suivoient le dict roy Charles partout où il alloit, *et estoient vestues et habillées le plus richement qu'on povoit, et tenoient moult grant et dissolu estat, le tout aux despens du roy, et le plus grand estat qu'une royne ne feroit*[3]. »

[1] Georges Chastellain, *Chronique*, p. 255 (de la collection du *Panthéon littéraire*).

[2] Claude de Seyssel, *Histoire du roy Loys douzième*, p. 35.

[3] *Mémoires de Jacques du Clerc*, collection du *Panthéon littéraire*. p. 95.

Loin de condamner avec la même sévérité la magnificence d'un homme tel que Jacques Cœur, qui rendit à la France et au roi de si glorieux services, on est disposé à voir d'un œil favorable ce luxe noble, de bon aloi, sans profusion et sans désordre, qui témoigne d'une richesse bien acquise. Les maisons et les hôtels que le célèbre et opulent argentier possède en si grand nombre à Paris, à Tours, à Lyon, à Beaucaire, à Béziers, à Narbonne, à Marseille, à Montpellier, à Perpignan, à Bourges, ont un caractère de solide magnificence. Leurs façades portent parfois des figures qui symbolisent la fortune d'un des plus puissants représentants du tiers état[1] : nous avons fait allusion à son riche hôtel de Bourges, qui a résisté aux siècles. Les murailles seules de cet hôtel, sans compter quelques constructions et une tour romaine qui furent utilisées, coûtèrent, dit-on, cent trente-cinq mille livres. Un poëte italien (Antoine d'Asti), qui visitait Bourges en 1450, rapporte que la dépense était évaluée alors à cent mille écus d'or, et pourtant l'hôtel n'était pas encore achevé[2]. Cette belle demeure, qui porte l'empreinte d'une architecture remarquable, a pu être pourtant accusée, au point de vue de l'art pur, d'avoir précipité le mouvement qui entraînait l'architecture nationale vers une certaine prodigalité d'ornement[2]. Cette décadence, encore peu marquée, allait d'ailleurs produire des œuvres d'un art plein d'un agré-

[1] V. P. Clément, *Jacques Cœur et Charles VII*, p. 146.

[2] Id., *loc. cit.* — Voyez, pour la description détaillée du riche hôtel de Jacques Cœur, le même ouvrage de M. Pierre Clément (p. 149-160). — V. aussi M. de Laborde, *La Renaissance des arts à la cour de France*, t. I, p. 45.

ment qui est loin d'exclure la grandeur (témoin la cathédrale de Saint-Ouen, à Rouen). C'est le beau moment du luxe décoratif, qui avant n'existait pas assez, et qui bientôt se développe avec excès. La maison de Jacques Cœur est un de ces monuments imposants, non sans gravité dans leur ornementation élégante. L'élan est donné, quoi qu'il en soit; les hôtels de ville de Saint-Quentin, d'Orléans, de Dreux, de Provins, sous les règnes suivants, suivront la même voie, avec plus d'exagération[1].

Le règne de Louis XI modère sans les arrêter les excès du luxe. Quelle censure vivante du luxe que les exemples d'un tel prince! Quelle simplicité plus populaire que celle de ce roi bourgeois, avec son chapeau légendaire, son pourpoint de drap grossier rapiécé, de ce roi qui couche dans un lit sans clinquant ni franges façonnées? Le redoutable monarque a mieux à son service que des lois somptuaires pour réprimer le luxe; il y emploie sa vive raillerie, sa dureté de paroles. Un jour, voyant entrer dans sa chambre un militaire habillé avec

[1] « Ce sont de hauts combles que surmontent des fleurons en plomb doré, des lucarnes encadrées de dentelles de pierre, des escaliers et couverts, des aiguilles festonnées, des ornements courant à l'entour des fenêtres en plein cintre et revêtant les murailles des tourelles, des devises sculptées sur les faces de l'édifice. La maison de Jacques Cœur avait peut-être donné le premier échantillon à la France de ce gothique italianisé. — Cet édifice présente déjà dans ses toitures et ses lucarnes, ainsi que dans la tour contenant l'escalier principal, quelques-uns des caractères de l'architecture de transition, de cette architecture qui cherchait à regagner dans la finesse et le cherché des détails ce qu'elle avait perdu en grandiose et en bardiesse. » (M. du Sommerard, *Les Arts au moyen âge*, t. V, p. 5 et 8.)

offensif dans des ducs fastueux et impuissants, ou dans des royautés un peu effacées, comme celle de René d'Anjou. On peut juger du luxe élégant de ce dernier prince d'après les documents tirés de l'ancienne chambre des comptes d'Angers, supprimée peu après l'adjonction de l'Anjou à la couronne, et dont on avait transporté les archives à Paris[1]. Aux comptes proprement dits se joignent des lettres, des notes, des constitutions d'offices, des inventaires. Tels sont ceux du château d'Angers et ceux des maisons de Chanzé, de Reculée et de la Ménitré, résidences favorites de René. Tout se rencontre réuni et classé dans cette sorte de testament de la grande féodalité princière qui s'en va : les chapelles, les chambres du roi et de la reine, celles des officiers, les cuisines, les celliers, les buanderies, les fruiteries, les sauceries, les paneteries ; les bijoux, les tableaux, les livres, les étoffes, le linge, la vaisselle, etc. La partie la plus délicate de ce luxe est celle qui atteste les goûts d'artiste de René : les toiles peintes, formant tapisseries, et les tableaux proprement dits, religieux, profanes, allégoriques, mythologiques. Le bon roi ne se borne pas à enluminer avec goût des livres d'heures : il est peintre lui-même, quoique avec moins de talent dans les grandes

[1] *Extraits des comptes et mémoriaux du roi René*, pour servir à l'histoire des arts au quinzième siècle, publiés d'après les originaux des Archives nationales, par A. Lecoy de la Marche ; grand in-8°, Paris, Picard, 1873. L'auteur de cette publication a réparti les textes qui la composent sous les catégories suivantes : édifices d'Angers, bâtiments et domaines d'Anjou, édifices de Provence, travaux divers, objets d'art, meubles et ustensiles, cérémonies. Dans l'analyse que nous donnons de ces documents, nous ne parlons que de l'Anjou, et laissons de côté ce qui a trait à la Provence.

tapis d'Arras, dont on trouve une incroyable abondance enfermée dans des caisses, sont coupés et distribués à l'aune, comme de la toile commune, dans une boutique du village. Le gros diamant du duc, devenu célèbre sous le nom du *Sancy*, est donné pour un écu au curé, pour être vendu successivement, plus tard, cinq, sept, vingt mille ducats, à des princes italiens et au pape Jules II, et passer de Charles-Quint à Henri VIII, puis à la maison d'Autriche. En 1835, le prince Demidoff l'achetait un demi-million. Deux autres diamants, pillés également, ont des destinées analogues, ainsi que quantité de pierreries dispersées de tous les côtés.

Pour mesurer l'importance du coup porté en une seule journée à ce luxe princier, il faudrait énumérer toutes les richesses que le butin livrait aux vainqueurs ; décrire l'écusson des armes du duc, orné de perles et de pierreries, le fauteuil d'or massif où il donnait des audiences solennelles, son sceau pesant deux marcs d'or, ses tablettes reliées en velours, avec son portrait et celui du duc Philippe, son collier de la Toison d'Or, sa tente remplie de châsses et de reliques, ses armures, ses épées, ses poignards, ses lances montées en ivoire, quatre cents pièces d'argenterie (on voit que Charles traînait à la guerre l'immense faste de Philippe le Bon) ; les bannières, étendards et pennons des princes ses prédécesseurs, enfin le trésor, dont le partage se fit par les vainqueurs, sans compter ni peser, à pleins chapeaux.

Le voilà donc frappé au cœur, ce luxe accompagné de trop de puissance, qui rivalisait avec la royauté des Valois ! Il ne brille plus que d'un éclat suprême et in-

offensif dans des ducs fastueux et impuissants, ou dans des royautés un peu effacées, comme celle de René d'Anjou. On peut juger du luxe élégant de ce dernier prince d'après les documents tirés de l'ancienne chambre des comptes d'Angers, supprimée peu après l'adjonction de l'Anjou à la couronne, et dont on avait transporté les archives à Paris[1]. Aux comptes proprement dits se joignent des lettres, des notes, des constitutions d'offices, des inventaires. Tels sont ceux du château d'Angers et ceux des maisons de Chanzé, de Reculée et de la Ménitré, résidences favorites de René. Tout se rencontre réuni et classé dans cette sorte de testament de la grande féodalité princière qui s'en va : les chapelles, les chambres du roi et de la reine, celles des officiers, les cuisines, les celliers, les buanderies, les fruiteries, les sauceries, les paneteries; les bijoux, les tableaux, les livres, les étoffes, le linge, la vaisselle, etc. La partie la plus délicate de ce luxe est celle qui atteste les goûts d'artiste de René : les toiles peintes, formant tapisseries, et les tableaux proprement dits, religieux, profanes, allégoriques, mythologiques. Le bon roi ne se borne pas à enluminer avec goût des livres d'heures : il est peintre lui-même, quoique avec moins de talent dans les grandes

[1] *Extraits des comptes et mémoriaux du roi Réné*, pour servir à l'histoire des arts au quinzième siècle, publiés d'après les originaux des Archives nationales, par A. Lecoy de la Marche ; grand in-8°, Paris, Picard, 1873. L'auteur de cette publication a réparti les textes qui la composent sous les catégories suivantes : édifices d'Angers, bâtiments et domaines d'Anjou, édifices de Provence, travaux divers, objets d'art, meubles et ustensiles, cérémonies. Dans l'analyse que nous donnons de ces documents, nous ne parlons que de l'Anjou, et laissons de côté ce qui a trait à la Provence.

œuvres. On aime à voir se mêler à ces raffinements de bon aloi les traces d'un gouvernement soucieux de travaux utiles, comme l'agriculture, les halles, le pavage des villes, les moyens de préserver l'Anjou contre les inondations de la Loire, les ponts, barrages, digues de pierre et de terre, etc.

Le règne de Charles VIII crée la vraie cour, formée par les jeunes seigneurs qui se pressent autour du roi, et par l'introduction, due à Anne de Bretagne, des *filles d'honneur*[1]. De plus en plus cet « esprit de cour » succède à l'indépendance féodale. Les intrigues, les influences féminines ont là leur centre d'action, favorable au luxe comme à la galanterie et à la faveur. De ce moment aussi on signale des habitudes plus polies, qui tirent de la cour leur nom même : « Le dérivé le plus caractéristique du mot *cour* est *courtoisie*, qui est, relativement à la vie de château, à la société chevaleresque et féodale, ce que sont les mots *politesse*, *urbanité*, *civilité*, relativement à la vie des cités, à la civilisation d'origine grecque et latine[2]. »

Un autre fait de grande portée, c'est l'expédition d'Italie, jugée folle avec vérité, mais non stérile au point de vue de la richesse et des arts. La France devait s'en ressentir profondément en bien et en mal. Cet éblouissement que lui avait fait éprouver l'Orient plus de trois siècles auparavant, elle l'éprouve à la vue de ces merveilles partout répandues en Italie, de ces villes

[1] V. sa vie dans Brantôme, *Dames illustres*, édit. Lalanne.
[2] M. Henri Martin, *Histoire de France*.

reportaient la France aux moments les plus fastueux de son histoire.

Tout est revirement, action et réaction, *corsi et ricorsi*, dans ce développement historique du luxe. Le terrain gagné reste acquis au luxe solide; mais le luxe de pure ostentation tantôt avance, tantôt recule. C'est ce qui frappe sous le sage successeur du brillant et aventureux héros de l'expédition d'Italie.

Le faste, le luxe abusif, se modèrent sous l'économe Louis XII, mais non le luxe utile. Lui-même offre le spectacle rare d'un roi populaire par son économie. Seuls les courtisans étaient tentés de la tourner en ridicule; mais ce prince sensé disait qu'il aimait mieux voir les courtisans « rire de son avarice que le peuple pleurer de ses prodigalités ». Le roi eut un ministre fait à l'image de ses qualités, et digne de servir ses desseins. Le nom de Georges d'Amboise est resté béni comme celui de son maître. Quelles brillantes profusions pouvaient valoir, aux yeux du peuple, tant de solides bienfaits: la répression de la licence des armées, la protection du paysan contre la soldatesque, la remise du droit de *joyeux avénement*, qui s'élevait à 300 000 livres de monnaie du temps, la diminution de la taille de plus du tiers? Le développement de la vénalité des charges, — nécessité d'un règne qui avait fait une sorte de programme de la diminution des impôts, — en augmentant l'importance de la bourgeoisie qui les achetait, devait augmenter aussi l'éclat de son existence. Sous Louis XII, l'essor de l'industrie et du commerce, dû surtout à une

plus grande sécurité, à plus de lumière et à de judicieux encouragements, contribue à répandre les habitudes de bien-être et d'élégance plus solides et plus durables que les dispendieuses futilités de la mode. En même temps que les campagnes sont mieux cultivées, les villes sont plus peuplées, les maisons mieux bâties, leur intérieur plus riche; les gens simplement aisés portent aussi des vêtements plus recherchés. « Pour un riche marchand, que l'on trouvoit à Paris, à Rouen, à Lyon, du temps de Louis XI, dit Claude Seyssel, on en trouve plus de cinquante sous ce règne. » Seyssel parle du « royaume plus riche, plus puissant, plus paisible, et, en toutes choses, plus heureux et mieux traité que jamais ne fut du temps de nul autre roi. » L'étranger portait le même jugement presque dans les mêmes termes. Machiavel, traçant l'*État de la France*, au retour d'une de ses ambassades, écrivait : « Le royaume et les rois de France sont aujourd'hui plus riches, plus grands et plus puissants qu'ils n'ont jamais été. » On dore les appartements, même les maisons. L'usage de l'argenterie se répand dans le service des tables. C'est ce qu'affirme le même Seyssel. « On voit *généralement par tout le royaume* bâtir grands édifices, tant publics que privés, et sont pleins de dorures, non pas les planchis tant seulement et les murailles qui sont par le dedans, mais les couvertes, les toicts, les tours et ymages qui sont par le dehors; et si sont les maisons meublées de toutes choses plus somptueusement que jamais ne furent. Et use lon de vaisselle d'argent en tous estats, sans comparaison plus qu'on ne le souloit, tellement

reportaient la France aux moments les plus fastueux de son histoire.

Tout est revirement, action et réaction, *corsi et ricorsi*, dans ce développement historique du luxe. Le terrain gagné reste acquis au luxe solide; mais le luxe de pure ostentation tantôt avance, tantôt recule. C'est ce qui frappe sous le sage successeur du brillant et aventureux héros de l'expédition d'Italie.

Le faste, le luxe abusif, se modèrent sous l'économe Louis XII, mais non le luxe utile. Lui-même offre le spectacle rare d'un roi populaire par son économie. Seuls les courtisans étaient tentés de la tourner en ridicule; mais ce prince sensé disait qu'il aimait mieux voir les courtisans « rire de son avarice que le peuple pleurer de ses prodigalités ». Le roi eut un ministre fait à l'image de ses qualités, et digne de servir ses desseins. Le nom de Georges d'Amboise est resté béni comme celui de son maître. Quelles brillantes profusions pouvaient valoir, aux yeux du peuple, tant de solides bienfaits: la répression de la licence des armées, la protection du paysan contre la soldatesque, la remise du droit de *joyeux avénement*, qui s'élevait à 300 000 livres de monnaie du temps, la diminution de la taille de plus du tiers? Le développement de la vénalité des charges, — nécessité d'un règne qui avait fait une sorte de programme de la diminution des impôts, — en augmentant l'importance de la bourgeoisie qui les achetait, devait augmenter aussi l'éclat de son existence. Sous Louis XII, l'essor de l'industrie et du commerce, dû surtout à une

plus grande sécurité, à plus de lumière et à de judicieux encouragements, contribue à répandre les habitudes de bien-être et d'élégance plus solides et plus durables que les dispendieuses futilités de la mode. En même temps que les campagnes sont mieux cultivées, les villes sont plus peuplées, les maisons mieux bâties, leur intérieur plus riche; les gens simplement aisés portent aussi des vêtements plus recherchés. « Pour un riche marchand, que l'on trouvoit à Paris, à Rouen, à Lyon, du temps de Louis XI, dit Claude Seyssel, on en trouve plus de cinquante sous ce règne. » Seyssel parle du « royaume plus riche, plus puissant, plus paisible, et, en toutes choses, plus heureux et mieux traité que jamais ne fut du temps de nul autre roi. » L'étranger portait le même jugement presque dans les mêmes termes. Machiavel, traçant l'*État de la France*, au retour d'une de ses ambassades, écrivait : « Le royaume et les rois de France sont aujourd'hui plus riches, plus grands et plus puissants qu'ils n'ont jamais été. » On dore les appartements, même les maisons. L'usage de l'argenterie se répand dans le service des tables. C'est ce qu'affirme le même Seyssel. « On voit *généralement par tout le royaume* bâtir grands édifices, tant publics que privés, et sont pleins de dorures, non pas les planchis tant seulement et les murailles qui sont par le dedans, mais les couvertes, les toicts, les tours et ymages qui sont par le dehors; et si sont les maisons meublées de toutes choses plus somptueusement que jamais ne furent. Et use lon de vaisselle d'argent en tous estats, sans comparaison plus qu'on ne le souloit, tellement

Rien dans toute cette pompe qui dépasse ce que réclame une cour monarchique, et celle de Louis XII semble atteindre ce point de représentation qu'un sage roi constitutionnel pourrait assigner comme limite à ce genre de luxe. Elle ne s'arrêta pas là longtemps. L'imagination et la dépense allaient rentrer avec un Valois dont le sang ne mentait pas. Louis ne se trompait pas dans ses prévisions, lorsqu'il disait que le fruit de ses sages réformes allait être perdu par ce « gros garçon ». (Il désignait ainsi le duc d'Angoulême.) Un successeur prodigue avait succédé à Charles V. Le même sort était réservé à Louis XII, qui pourrait bien aussi être appelé le Sage. Mais cette fois le roi de luxe et d'éclat portera dans l'histoire le nom de François Ier.

y maintint des traditions de libéralité qui contrastent avec l'économie du roi, comme le remarque Brantôme : « Et d'autant que le roy ne faisoit des dons immenses, pour lesquels entretenir il eust fallu qu'il foullast son peuple, ce qu'il fuyait comme la peste, elle suppléoit à son desfaut ; car il n'y avoit grand capitaine de son royaume à qui elle ne donnast des pensions, et fist des présents extraordinaires, ou d'argent ou de grosses chaînes d'or, quand ils alloient en quelque voyage ou en retournoient, et de mesme en faisoit des petits, selon leurs qualités aussy ; tous couroient à elle, et peu en sortoient d'avec elle mal contents. » — Elle n'abandonna pas sous Louis XII la tâche qu'elle avait prise à cœur d'organiser une grande cour de dames[1]. Elle voulut même avoir ses gardes, et en institua une de cent gentilshommes ; il y en avait une déjà auparavant ; la plus grande partie de celle qu'elle créait était formée de « Bretons, qui jamais ne failloient quand elle sortoit de sa chambre, fust pour aller à la messe, ou s'aller promener, de l'attendre sur ceste petite terrasse de Blois qu'on appelle encore la Perche aux Bretons, elle-même l'avoit ainsi nommée[2] ».

[1] « Elle en avoit une très-grande suite et de dames et de filles, et n'en refusa jamais aucune ; tant s'en faut qu'elles s'enquerroit des gentilshommes leurs pères, qui estoient à la cour, s'ils avoient des filles, et quelles elles estoient, et les leur demandoit. J'ai eu une tante de Bourdeille, qui eut cet honneur d'estre nourrie d'elle ; mais elle mourut en sa cour à l'âge de quinze ans.... Sa cour estoit une fort belle escole pour les dames, car elle les faisoit bien nourrir et sagement ; et toutes, à son modelle, se faisoient et se façonnoient très-sages et vertueuses. » (Brantôme, *Dames illustres*.)

[2] Id., *loc. cit.*

aïeul Louis d'Orléans, et devient lui-même le représentant accompli, le vrai roi de la Renaissance. Ce monarque, qui n'a que vingt-deux ans au moment où il arrive au trône, portera, durant un long règne, dans ses goûts luxueux, sa nature riche et prodigue, son tempérament bouillant propre à toutes les prouesses et vaillantises. Mais, si par là le roi de France ne fait que continuer le quinzième siècle, il inaugure aussi le grand luxe monarchique qui doit triompher au dix-septième, il l'inaugure par la protection et le développement des arts, par l'ascendant des femmes, par les profusions empreintes d'un caractère personnel, et par l'extension extraordinaire de la maison royale.

Nous n'avons pas séparé le luxe de la politique. Même sous un monarque qui n'eut, pour se livrer aux dépenses de tout genre, qu'à s'abandonner à sa passion naturelle, la politique tint une place qu'il n'est pas permis de méconnaître. François n'est pas étranger à ces calculs. Ses profusions l'aident à devenir absolu. Il s'attache les nobles par les dons et les pensions, de même qu'il rallie les artistes par les faveurs au foyer rayonnant de la royauté. Il crée des sinécures, il prodigue les magnifiques traitements aux principaux nobles, sous la seule clause que cet argent sera aussi dépensé *noblement*. Il convertit en « courtisans », à l'aide de toutes ces faveurs, Charles de Bourbon devenu son connétable, avec 24 000 livres de gages, et tels hauts personnages, comme les ducs de Vendôme, de Lorraine, de Guise, les d'Albany, les Chateaubriand, les Rancé, les maréchaux de Trivulce et de la Marche, et bien d'autres. Par là, les circonstances

aidant, il réussit « à fonder le despotisme[1] ». C'est réellement de ce roi que date le « *bon plaisir*[2] ». Si la noblesse se presse dans ses antichambres, si elle brigue la faveur d'assister à son *lever* et à son *coucher*, dont l'étiquette venait de régler les heures et le cérémonial, c'est parce qu'il a su gagner les grandes familles : ne négligeant pas d'ailleurs les nobles de moindre importance, ne se montrant pas difficile sur les blasons pour les admettre à cette cour, où peut paraître quiconque porte l'habit de soie, l'épée au côté, le pourpoint, les chausses, les souliers tailladés, la bague au doigt ornée d'un chiffre gravé.

On peut évaluer à trois millions de livres, valeur du temps, qu'il faut au moins quadrupler, le *budget* du luxe de cette royauté[3], en y comprenant les dépenses de la maison de la reine, des princes et des princesses, l'entretien des bâtiments royaux, les frais des tournois, des banquets et des voyages. Les dons secrets, comme le roi avait coutume d'en faire, particulièrement aux dames de la cour, doivent beaucoup ajouter à ces évaluations. Les achats annuels de diamants, de bijoux, s'élevaient à un chiffre exorbitant. Tout cet attirail de cour, écuyers, sommeliers, échansons, potagiers, sauciers, maîtres-queue, portemanteaux, valets de garde-robe et gens de métier, est énorme, sans parler des Suisses attachés au

[1] Chéruel, *Histoire de l'administration monarchique en France*, t. I, ch. VIII.

[2] Il est le premier qui employa la formule : *car tel est notre bon plaisir*, dans ses ordonnances et ses *lettres royaux*.

[3] Évaluation faite par M. B. Hauréau d'après les manuscrits de Béthune et d'autres pièces dans son petit volume sur la cour de François Ier.

service du roi, des quatre cents archers de sa garde et de toute la vénerie. Parmi ses valets de chambre se trouvent quantité de gentilshommes de marque rétribués en conséquence[1]. François Ier constitue sur le grand pied qui subsiste jusqu'à la fin de la vieille monarchie, sauf les interruptions temporaires de la maison royale. Vous pouvez y compter 47 aumôniers, dont 1 cardinal et 8 évêques, 6 chapelains, 62 gentilshommes de la chambre (en 1534), 27 maîtres d'hôtels, la plupart de grande famille, 33 panetiers parmi lesquels figurent les Mortemart, les Mirepoix ; 20 échansons, dont un appartient à l'illustre famille des Larochefoucauld ; puis des valets tranchants, des enfants d'honneur, des valets de chambre ; tous ceux-là nobles encore ; enfin les médecins, chirurgiens, libraires, barbiers, enfin les cuisiniers, les valets, laquais, écuyers, etc.[2]. Le chapitre de la chasse n'est pas moins chargé dans la maison d'un prince qui fut surnommé « le père des veneurs ». Il faudrait énumérer ici le commandant de l'équipage, le lieutenant, 12 veneurs à cheval, 6 valets de limiers, 6 valets de chiens, chargés de soigner 60 chiens courants, 100 archers à pied, uni-

[1] La liste et les gages des officiers du roi sont donnés d'après les manuscrits de Béthune et d'autres papiers de la Bibliothèque nationale.

[2] On lit dans la *Relation* d'un ambassadeur vénitien, au sujet de cette cour de François Ier, qui fut aussi celle de Henri II : « Sa Majesté dépense pour son entretien et celui de sa cour 300 000 écus, dont 70 000 sont destinés pour la reine. Le roi veut 100 000 écus pour la bâtisse de ses logements. La chasse, y compris les provisions, chars, filets, chiens, faucons et autres bagatelles, coûte plus de 150 000 écus. Les mêmes plaisirs, tels que banquets, mascarades, et autres ébattements, coûtent 100 000 écus. L'habillement, les tapisseries, les dons privés, en exigent autant. Les appartements des gens de la maison du roi, des gardes suisses, français, écossais, plus de 200 000. Je parle des hommes. Quant aux dames, les

aidant, il réussit « à fonder le despotisme[1] ». C'est réellement de ce roi que date le « *bon plaisir*[2] ». Si la noblesse se presse dans ses antichambres, si elle brigue la faveur d'assister à son *lever* et à son *coucher*, dont l'étiquette venait de régler les heures et le cérémonial, c'est parce qu'il a su gagner les grandes familles : ne négligeant pas d'ailleurs les nobles de moindre importance, ne se montrant pas difficile sur les blasons pour les admettre à cette cour, où peut paraître quiconque porte l'habit de soie, l'épée au côté, le pourpoint, les chausses, les souliers tailladés, la bague au doigt ornée d'un chiffre gravé.

On peut évaluer à trois millions de livres, valeur du temps, qu'il faut au moins quadrupler, le *budget* du luxe de cette royauté[3], en y comprenant les dépenses de la maison de la reine, des princes et des princesses, l'entretien des bâtiments royaux, les frais des tournois, des banquets et des voyages. Les dons secrets, comme le roi avait coutume d'en faire, particulièrement aux dames de la cour, doivent beaucoup ajouter à ces évaluations. Les achats annuels de diamants, de bijoux, s'élevaient à un chiffre exorbitant. Tout cet attirail de cour, écuyers, sommeliers, échansons, potagiers, sauciers, maîtres-queue, portemanteaux, valets de garde-robe et gens de métier, est énorme, sans parler des Suisses attachés au

[1] Chéruel, *Histoire de l'administration monarchique en France*, t. I, ch. VIII.

[2] Il est le premier qui employa la formule : *car tel est notre bon plaisir*, dans ses ordonnances et ses *lettres royaux*.

[3] Évaluation faite par M. B. Hauréau d'après les manuscrits de Béthune et d'autres pièces dans son petit volume sur la cour de François Ier.

fluence personnelle du monarque est incontestable autant que marquée. Le grand, l'immortel côté du règne est l'art. Ne le rabaissons pas, tout en faisant nos réserves. Le goût du roi est celui des Médicis, tout italien. Cela est sensible au plus haut point dans les arts somptuaires, moins pour l'architecture. Ici la Renaissance française suit son cours avec une originalité pleine d'attrait, quand elle n'incline pas aux formes plus lourdes, qui commencent à poindre. Chambord offre le gracieux et fantastique mélange du génie de la Renaissance et des réminiscences du moyen âge finissant qui triomphe encore avec ses campaniles aériens. Architecture peu sensée, où rien ne sert à rien, mais décor architectural le plus capricieux, le plus charmant et le plus grandiose. Vrai luxe de la pierre qui dédaigne de compter avec l'utile : à peine quelques pièces destinées à l'usage ; Louis XIV sera obligé de gâter ce palais des fées pour le rendre habitable[1].

Ce délicieux mouvement architectural de la fin du quinzième siècle, où nous ne cherchons qu'un gracieux luxe, ne cesse de se développer depuis le commencement du seizième siècle sous les auspices de la royauté et de l'aristocratie entraînée par le même courant. C'est Amboise qui s'élève sous les mains de Charles VIII ; c'est Blois, commencé par Louis XII, achevé par François Ier. Sous Louis XII (1509), le portique du château de Gaillon. Puis les châteaux de Chaumont-sur-Loire, de Meillan, du Vergier, près de Nantes, etc. Outre la part qu'y prend la

[1] La construction de Chambord, commencée en 1526, coûta environ 440 000 livres.

noblesse, une aristocratie roturière s'est élevée, qui se jette dans le même mouvement avec un élan qu'aucune dépense n'arrête. La classe de nouveaux enrichis au seizième siècle répand sur la face de la terre les somptueuses demeures, qui semblent, sous les auspices du gai et charmant génie de la Renaissance, narguer les vieux donjons du moyen âge. Tels sont les Semblançay, tel un Thomas Bohier, général des finances de Normandie, chambellan de Charles VIII, plus tard lieutenant général de François Ier en Italie, qui construit Chenonceaux, cette résidence réservée à une destinée si brillante.

La royauté donne l'exemple à Paris et dans les lieux de plaisance où elle aime à se transporter avec sa cour. Le Louvre et les Tuileries dans ce qu'elles avaient de plus accompli comme art (le pavillon central dû à Jean Bullant) s'élèvent sous François Ier et Henri II. On peut faire au sujet des Valois la même observation que pour les papes démolissant les vestiges précieux du passé chrétien. François Ier, en faisant mettre la pioche dans le vieux Louvre féodal de Philippe-Auguste et de Charles V, commet un de ces attentats contre l'histoire monarchique. Mais en revanche combien de résidences charmantes, Madrid, par exemple, aux portes de Paris! Ce que sera Versailles pour Louis XIV, Fontainebleau l'est pour François Ier. Site bien mieux choisi, désigné par la nature et non par le caprice, admirablement pittoresque, entre ces rochers sauvages qui donnent l'idée des Alpes et la superbe forêt. L'architecture forme ici l'élément secondaire et sacrifié, infiniment supérieur toutefois

aux parties plus modernes de l'édifice; l'ornementation intérieure est le triomphe du plus somptueux édifice de la royauté des Valois; elle règne ici en maîtresse. Rien d'étonnant; l'ornementation, où n'est-elle pas? Elle pénètre jusque dans les églises, elle y fait entrer les satyres et les nymphes, s'y répand tantôt en guirlandes profanes, tantôt en une forêt de bois sculpté fourmillante d'innombrables sculptures, et prend toutes les formes d'un paganisme élégant. Le goût italien est partout. Il a ici pour premier ministre le Rosso, qui amène avec lui à Fontainebleau toute une colonie d'artistes ses compatriotes. L'art décoratif dans la galerie de François Ier semble fondre les riches et puissants effets de la peinture, la statuaire et la sculpture ornementale. Le suicide de l'artiste énergique, excessif et tourmenté, qui, tout comblé de présents et d'honneurs par le roi, succombe au chagrin d'accusations indignes, n'a pour effet que de transmettre à un autre de ses compatriotes le gouvernement des arts que le Rosso avait gardé près de dix années (1532-1541). Le Primatice exprime mieux encore le génie décoratif facile, gracieux, un peu maniéré déjà, d'un élève de Raphaël, qui, abandonnant le divin idéal du maître, cherche le succès dans les qualités brillantes d'une ornementation voluptueuse. Ce n'est pas que le monarque n'ait le goût d'un art élevé. La preuve en est dans ses préférences qui sont pour un André Del Sarto, pour un Léonard de Vinci, qu'il traite avec un respect et presque une tendresse filiale. Quant aux arts somptuaires, s'il y recherche la magnificence, il en aime encore plus la pureté, la grâce exquise.

noblesse, une aristocratie roturière s'est élevée, qui se jette dans le même mouvement avec un élan qu'aucune dépense n'arrête. La classe de nouveaux enrichis au seizième siècle répand sur la face de la terre les somptueuses demeures, qui semblent, sous les auspices du gai et charmant génie de la Renaissance, narguer les vieux donjons du moyen âge. Tels sont les Semblançay, tel un Thomas Bohier, général des finances de Normandie, chambellan de Charles VIII, plus tard lieutenant général de François Ier en Italie, qui construit Chenonceaux, cette résidence réservée à une destinée si brillante.

La royauté donne l'exemple à Paris et dans les lieux de plaisance où elle aime à se transporter avec sa cour. Le Louvre et les Tuileries dans ce qu'elles avaient de plus accompli comme art (le pavillon central dû à Jean Bullant) s'élèvent sous François Ier et Henri II. On peut faire au sujet des Valois la même observation que pour les papes démolissant les vestiges précieux du passé chrétien. François Ier, en faisant mettre la pioche dans le vieux Louvre féodal de Philippe-Auguste et de Charles V, commet un de ces attentats contre l'histoire monarchique. Mais en revanche combien de résidences charmantes, Madrid, par exemple, aux portes de Paris! Ce que sera Versailles pour Louis XIV, Fontainebleau l'est pour François Ier. Site bien mieux choisi, désigné par la nature et non par le caprice, admirablement pittoresque, entre ces rochers sauvages qui donnent l'idée des Alpes et la superbe forêt. L'architecture forme ici l'élément secondaire et sacrifié, infiniment supérieur toutefois

regardait comme un événement l'arrivée d'un tableau de Raphaël, l'enthousiaste ami du beau qui ne lui refusa aucun de ces encouragements dont la récompense pécuniaire n'est qu'une forme, non pas toujours la plus appréciée par l'artiste de la part d'un souverain. Cette passion n'aurait pas détourné le roi des affaires et de la politique, s'il n'en avait eu d'autres, et elle ne l'aurait pas ruiné. Ce ne sont pas les chefs-d'œuvre et les vrais artistes qui ont surtout obéré les princes portés au faste. J'ajoute ici que le prix auquel étaient ces sortes d'œuvres et de services n'avait rien d'exorbitant. C'est même le contraire dans bien des cas. Quelques-uns étaient comblés, la masse des artistes peu payée à la cour de France comme à la cour pontificale.

Les fêtes éblouissantes forment une partie moins haute de ce grand luxe royal. Je ne les blâmerai pas pourtant sans faire quelques réserves. Elles sont l'accompagnement nécessaire d'une pareille royauté. On doit songer aussi à l'effet inouï qu'elles produisaient sur les souverains. On confondait alors, plus qu'aujourd'hui, ces signes parfois trompeurs de la prospérité avec la prospérité même. Le roi qui donnait de pareilles fêtes imprimait dans toutes les imaginations une idée puissante de sa supériorité en force et en richesse. Charles-Quint en fut comme écrasé à la vue d'une fête somptueuse, quel qu'ait été son dédain affecté lorsqu'il vit le trésor et les joyaux de la couronne : « J'ai à Augsbourg, dit-il, un tisserand qui pourrait payer tout cela. » Henri VIII, bien qu'il lutte de magnificence dans leur célèbre en-

On a beaucoup discuté la valeur, la réalité même de l'action exercée par le roi François I[er] sur les arts et les lettres. Que ce fût un esprit très-orné littérairement, comment en douter? Oui, ce fut un lettré, et on peut reconnaître que « les bouts rimés que son diamant fantasque laisse aux vitres de Chambord ne sont pas très-indignes d'un petit-fils de Charles d'Orléans[1] ». Nous croyons moins pourtant à l'influence sur les lettres du maître de Clément Marot qu'à l'action de l'ami de Léonard de Vinci sur les arts et le luxe décoratif en France. C'est là qu'il est de cœur et d'âme, tout aux arts, tout aux artistes, tout au Rosso, au Primatice, à Cellini. L'intervention officieuse de la royauté, dans cette phase du luxe décoratif, est partout. Le roi lui-même installe l'orfèvre favori dans le Petit-Nesle, le comble de bienfaits, le visite souvent, juge ses modèles avec un goût parfait, donne ses propres idées. La passion du roi-chevalier pour les femmes ne nuit pas à cette protection. Combien de bijoux exécutés sous ses yeux pour M[me] de Chateaubriand et d'autres dames, bijoux précieux, chargés d'emblèmes et de devises! plus tard, n'aimant plus M[me] de Chateaubriand, il réclame ces bijoux; la comtesse les lui rend fondus en lingots. C'était punir l'amant, mais punir aussi l'art, privé de charmantes merveilles.

Voilà le beau côté du rôle de François I[er] dans l'histoire du luxe, où il occupe une place à part. La postérité ne peut qu'honorer à ce point de vue celui qui

[1] Michelet, *Histoire de France*, t. X.

sonnes et 778 chevaux. Réunissez en idée à ce cortége celui du roi de France, plus brillant encore, comment ne pas reconnaître là des pompes réellement superbes et imposantes[1]?

Ce qui est digne d'être flétri, ce sont les profusions pour de honteuses débauches.

C'est un spectacle humiliant de voir un prince, doué de si grandes qualités, se mettre pour ainsi dire à la tête de ce luxe dissolu, qui déshonore cette époque et fait ombre sur ce que la société produit alors de grands hommes et de grandes vertus. Ce ne sont ni les lumières ni les généreuses qualités du cœur qui manquent à François I[er], quels qu'aient été parfois ses emportements. Le portrait de ce prince a été tracé, dans les termes les plus glorieux pour sa mémoire, par un ambassadeur vénitien,

[1] Voir aussi la description de la magnifique entrée de la reine Claude. (Godefroi, *Cérémonial.*) — Je n'insiste ici sur aucune de ces fêtes. On trouvera ce qu'elles ont d'essentiel pour l'histoire du luxe dans les chapitres sur les *Fêtes publiques* et sur les *Somptuosités de la table*, où quelques-unes des plus brillantes figurent parmi les *entremets-spectacles*. Signalons ici seulement les magnifiques fêtes pour la naissance de François I[er], et celles qui furent données dans plusieurs villes du Midi, notamment à Bayonne, pour son mariage, à la seconde femme de François I[er], Éléonore d'Autriche (1530). C'est en son honneur que fut alors représentée la première *bergerie* dont parlent les plus anciennes annales du théâtre français. Les bergers étaient habillés de taffetas, et leurs superbes costumes avaient coûté le prix de 50 livres tournois. A Paris (1535), elle est l'objet des mêmes fêtes somptueuses que feu la reine Claude. Messieurs de la ville offraient à Éléonore un somptueux banquet, et lui faisaient présent de deux chandeliers d'argent, hauts de six pieds, au sommet desquels paraissaient deux phénix chargés d'emblèmes et de légendes. Ces chandeliers n'avaient pas coûté moins de 2000 livres. « Les Espagnols, dit une chronique, et autres gens de nations étranges, furent ébahis de tant de richesses et gorgiases choses, et leur semblait bien que en tout le dancurant des seigneuris chrétiennes on n'en pourroit faire autant. »

trevue du camp ou champ du drap d'or (1520), reste sous la même impression. Malheureusement l'effet politique fut gâté, parce que François Ier ne ménagea pas assez l'amour-propre de l'orgueilleux monarque anglais. Le nom même de cette suprême et grandiose imitation des magnificences féodales, *camp du drap d'or*, en indique l'extraordinaire splendeur. Ces innombrables tentes, couvertes de draps d'or frisés ou ras, qui font de ce champ une ville de merveilleuses tapisseries flottantes, ce palais de Henri VIII en bois de charpente et dont les murs étaient de verre, comme une première ébauche du futur palais de cristal, cet autre palais de François Ier, plus superbe encore, avec un pavillon de soixante pieds carrés, tapissé de velours bleu avec fleurs de lys en broderie de Chypre, et sa belle statue de saint Michel doré avec sa draperie splendide qui le surmontait majestueusement, que dire encore? le cardinal d'York, légat, marchant en tête de la noblesse anglaise, avec ses trois cents serviteurs, dont douze chapelains et cinquante gentilshommes; son équipage composé de cent cinquante chevaux; un archevêque, avec soixante-dix serviteurs et trente chevaux; deux ducs, suivis chacun de cent serviteurs et de trente chevaux; dix comtes, cinq évêques, vingt barons, quatre chevaliers de Saint-Georges, soixante-dix chevaliers et plusieurs conseillers de robe longue avec un nombre de valets et de chevaux proportionné à leur rang; en tout, 3997 personnes et 2087 chevaux, voilà une pompe qui certes a sa grandeur! A côté de la maison du roi d'Angleterre, celle de la maison de la reine fait encore bonne figure. On y compte 1175 per-

qui prennent leur part aux parures et aux pensions; enfin, car il faut tout dire, ces femmes d'un esprit moins cultivé, de manières élégantes et de mœurs plus légères, qu'il admet au partage de ses ruineuses galanteries, qu'il emmène avec lui parfois plusieurs jours dans les chasses. Elles forment la *petite bande*, sont de toutes les fêtes et forment cortége même dans les processions, jusqu'à faire partie de celle qui suit le pape, lors de sa réception. On a honte de dire que ses prodigalités tombèrent plus bas encore par une tolérance dont il ne fut peut-être pas le premier à donner l'exemple pour les jeunes seigneurs qui l'accompagnaient dans ses résidences éloignées de Paris. Des femmes de plus bas étage suivaient la cour, réunies sous la conduite d'une sorte de supérieure, appointée par le roi lui-même, comme on le voit dans un acte authentique et officiel, dont on a le parchemin[1].

Les personnes de la famille royale rivalisent elles-mêmes de luxe et d'élégance. Les femmes ne ressemblent guère à la charmante Marguerite de Valois, reine gracieuse des lettres, plus éprise du culte de l'esprit que des vanités de la toilette et de la pompe des fêtes. Le roi lui-même donne l'exemple des fastueuses parures. « Il aime la recherche dans son habillement, qui est galonné et chamarré, riche en pierreries et en ornements

[1] Cette pièce étrange ordonne au trésorier maître Jean Duval de répartir les livres tournois entre la dame Cécile de Viefville et « les autres femmes et filles de sa vacation » pour leurs « droits » du dernier mois de mai. L'acte est signé comme « donné à Paris, le dernier mois de juin, l'an de grâce 1540, et de notre règne le vingt-sixième ». (Cité par B. Hauréau, *loc. cit.*)

Marino Cavalli, qu'on ne saurait accuser de flatterie, ces documents étant destinés à rester ensevelis dans les archives de la puissance la plus défiante de l'Europe[1]. L'ambassadeur ne loue pas seulement « son aspect tout à fait royal, en sorte que, sans avoir jamais vu sa figure ni son portrait, à le regarder seulement, on dirait aussitôt : *C'est le roi.* » Outre « ses mouvements si nobles, si majestueux, que nul autre prince ne saurait l'égaler », et d'autres qualités extérieures, il vante « son jugement très-sain, son érudition très-étendue », tellement « qu'il n'est chose, ni étude, ni art, sur lequel il ne puisse raisonner très-pertinemment » ; il rend hommage à son âme élevée, à son caractère généreux qui « pardonne facilement les offenses ». On n'en éprouve que plus de regret à voir l'exemple de profusions excessives et dégradantes partir de si haut et si publiquement. Les femmes deviennent grâce à lui la plaie et le fléau de la cour et de la politique par leur ingérence dans le luxe et l'intrigue. Elles ruinent l'État par leurs dépenses et par les abusives faveurs dont elles sont comblées. Chavannes a pu dire dans ses *Mémoires* que « les femmes firent tout alors, même les généraux et les capitaines ». Ce sont d'abord les maîtresses du monde le plus aristocratique ; elles ne sont pas les moins avides de riches dons pour elles-mêmes, de faveurs pour leurs familles ; puis celles qui appartiennent encore à la société distinguée du temps et

[1] Chéruel, *Histoire de l'administration monarchique en France*, t. I, ch. IX. — « On ne saurait omettre, écrit M. Chéruel lui-même, dans un jugement très-impartial, où il fait la part aux défauts et aux vices, cette chaleur d'âme, cette vivacité toute française, qui en faisait le type le plus vrai et le plus énergique du caractère national. »

Ardente à la chasse, habile à l'arbalète, excellant à monter à cheval, passionnée pour les ballets et pour la comédie, elle jouera après la mort de François Ier, dans le luxe de la cour comme dans la politique, un rôle prépondérant. Parmi les princesses qui luttent d'éclat dans leurs toilettes, dans le nombre et la beauté des pierreries, la princesse Isabelle, sœur du roi de Navarre, semble briller entre toutes. Les princes, et, à leur tête, les fils du roi Henri, et Charles d'Orléans, donnent aussi le ton, le premier beau cavalier, intrépide chasseur, ami de l'apparat; le second, qui tient de son père la beauté, la grâce et la gaillardise, s'amusant la nuit avec une troupe folle de compagnons à battre des escouades de laquais, et qui mourut victime, un peu plus tard, de sa témérité. Seul, l'aîné des fils du roi, le prince François, atteint d'une sombre mélancolie, et comme du triste pressentiment de sa fin tragique et prématurée, fait exception par sa modestie et sa douceur qui semblent rappeler la reine Claude sa mère; au milieu de courtisans richement parés, ne s'habillant que de noir; au milieu des recherches les plus raffinées de la table, ne buvant que de l'eau; dans cette cour où tout est mouvement et bruit, on remarque son marcher lent, son silence, son peu de goût pour le luxe et pour les divertissements; il n'oublie un peu sa tristesse et sa gravité qu'auprès de la charmante demoiselle de l'Estrange, douce figure aussi, voilée d'une tendre mélancolie[1].

[1] Ce sont de « vraies amours d'anges », à en croire Brantôme, et il faut

précieux ; ses pourpoints mêmes sont bien travaillés et tissus en or; sa chemise est très-fine, elle sort par l'ouverture du pourpoint selon la mode de France[1].

La reine-mère, Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, fastueuse, dominatrice, avide, prétend tout gouverner, les maîtresses, le palais, les secrétaires d'État, elle ne peut cacher sous l'or et sous la soie la tache de sang de Jacques de Semblançay, coupable du seul crime d'avoir révélé ses déprédations. La bonne et modeste reine, la sainte et charitable Claude, livrée aux persécutions de la reine-mère et aux mépris du roi, « esprit lassé de vivre en peine et deuil » (comme le dit d'elle Clément Marot au moment de sa mort), ne dépense guère qu'en bonnes œuvres. Plus tard, la seconde épouse, non moins malheureuse, de François Ier, Éléonore d'Autriche, mène une vie moins modeste[2]. La belle-fille du roi, celle qui sera célèbre sous le nom de Catherine de Médicis, se distingue dans cette lice ouverte à tous les plaisirs, quoique sa jeunesse la retienne encore dans l'ombre. Fine Italienne, elle mêle déjà la politique à la fureur des plaisirs ; elle étudie les caractères, et cherche à saisir les secrets, jusque dans les débauches auxquelles elle obtient la faveur d'assister[3].

[1] *Relations des ambassadeurs vénitiens*, t. I, p. 279.

[2] Le compte de son écurie, pour le mois de septembre de l'année 1535, s'élève à la somme de 2059 livres 19 sous 10 deniers tournois.

[3] Brantôme, qui la loue tant, avoue qu'elle sollicita la faveur d'assister aux plus mauvaises compagnies auxquelles le roi, loin de la cour, allait demander ses heures de vacances (ou de débauche), moins pour être associée à de galants ébats que pour « voir les actions du roi, en tirer les secrets, écouter et savoir toutes choses ».

Ardente à la chasse, habile à l'arbalète, excellant à monter à cheval, passionnée pour les ballets et pour la comédie, elle jouera après la mort de François Ier, dans le luxe de la cour comme dans la politique, un rôle prépondérant. Parmi les princesses qui luttent d'éclat dans leurs toilettes, dans le nombre et la beauté des pierreries, la princesse Isabelle, sœur du roi de Navarre, semble briller entre toutes. Les princes, et, à leur tête, les fils du roi Henri, et Charles d'Orléans, donnent aussi le ton, le premier beau cavalier, intrépide chasseur, ami de l'apparat; le second, qui tient de son père la beauté, la grâce et la gaillardise, s'amusant la nuit avec une troupe folle de compagnons à battre des escouades de laquais, et qui mourut victime, un peu plus tard, de sa témérité. Seul, l'aîné des fils du roi, le prince François, atteint d'une sombre mélancolie, et comme du triste pressentiment de sa fin tragique et prématurée, fait exception par sa modestie et sa douceur qui semblent rappeler la reine Claude sa mère; au milieu de courtisans richement parés, ne s'habillant que de noir; au milieu des recherches les plus raffinées de la table, ne buvant que de l'eau; dans cette cour où tout est mouvement et bruit, on remarque son marcher lent, son silence, son peu de goût pour le luxe et pour les divertissements; il n'oublie un peu sa tristesse et sa gravité qu'auprès de la charmante demoiselle de l'Estrange, douce figure aussi, voilée d'une tendre mélancolie[1].

[1] Ce sont de « vraies amours d'anges », à en croire Brantôme, et il faut

Pour subvenir à de telles dépenses, il fallut emprunter, opérer de véritables confiscations sur les banquiers de Paris, de Lyon, de Bordeaux, obtenir par *amour ou par force*, comme dit le *Journal d'un Bourgeois de Paris*[1], les 100 000 écus demandés aux Parisiens, et les autres subsides. Il fallut demander leur vaisselle aux riches maisons, par tout le royaume. Les églises aussi furent mises à contribution, jusqu'à l'emploi de la violence[2]. Le roi fit enlever de force le treillis d'argent massif qui entourait le tombeau de saint Martin, un de ces dons sur lesquels Louis XI avait compté pour opérer son salut. La taille — accrue, à vrai dire, des charges publiques indépendantes de ces dissipations — s'éleva de 2 600 000 livres à 9 000 000. La gabelle suivit la même progression, sans parler de l'impôt dit des 50 000 hommes, qui affectait 1 200 000 livres à l'entretien des légions provinciales. De là aussi l'impôt de la loterie et le trafic des charges de judicature. Dangereuses mesures qu'il fallut soutenir par des actes d'arbitraire despotisme, malgré le dévouement des peuples[3],

l'en croire, puisque lui-même s'en fait garant. C'est à cette gracieuse création que Clément Marot adresse ces vers :

A la beauté de l'Estrange,
Face d'ange,
Je donne longue vigueur,
Pourvu que son gentil cœur
Ne se change.

[1] V. *loc. cit.*, p. 103, 120, 121.

[2] *Journal d'un Bourgeois de Paris*, édit. Ludovic Lalanne, p. 135.

[3] « Non-seulement, écrit à son gouvernement, en 1535, Marino Giustiniano, ambassadeur de la seigneurie de Venise, non-seulement le roi très chrétien est fort par les armes ; il l'est encore par l'argent et par le dévoue-

instincts de luxe, de plaisirs et d'indolence, eussent été combattus par des influences plus favorables au bien.

La favorite avait besoin de s'aider du luxe; elle n'était plus jeune, belle encore pourtant; elle le fut jusqu'à plus de soixante ans. Cette maîtresse, âgée de quarante-huit ans, pour s'assurer un jeune homme de vingt neuf, comme l'Alcine d'un autre Roger, eut recours aux enchantements, l'enferma dans ce merveilleux château d'Anet, dont Philibert Delorme fut le magicien, château noble et charmant, aux statues innombrables, aux élégants portiques. Les horizons à souhait, les aimables taillis, les viviers abondants, les volières, les héronnières et les fauconneries, tout ce qui pouvait flatter les goûts du prince fut réuni dans ce délicieux jardin. Tout à côté la forêt giboyeuse l'appelait à sa distraction préférée, à ces chasses, où les femmes de la cour prenaient leur part de plaisir et d'émotion; nulle plus que la favorite, fière, élégante, robuste, résolue, dont le nom même, dans les perpétuelles allusions et allégories du temps, permettait de faire la personnification mythologique de ce royal divertissement. Ce fut une existence féerique de divertissements, de fêtes, de tournois. La favorite appela l'art sous toutes les formes gracieuses pour s'en faire comme une auréole; elle en devint l'inspiratrice, le centre et le modèle. Diane chasseresse sortit du ciseau de Jean Goujon, nue et chaste, entourant de ses bras de marbre le cou d'un cerf mystérieux; la nouvelle Léda le retient en lui présentant un bouquet de fleurs. L'image idéalisée de Diane se mêle à toutes les fresques, à tous les groupes, à toutes les ara-

bellit ce royaume de beaux et grands édifices, villes et forteresses[1].

II

DIANE DE POITIERS ET CATHERINE DE MÉDICIS

Après un luxe de cour et une splendeur des arts qui durent près de trente ans sous un grand roi, on pouvait attendre une de ces périodes qui modèrent parfois ce genre d'écarts après les longs excès. Mais François Ier avait fait école dans sa propre famille. On eut les mêmes excès et en partie aussi le même éclat sous un prince faible. Les femmes passent sur le premier plan. Le gouvernement du luxe échoit à Diane de Poitiers, l'ancienne maîtresse présumée du père, la favorite avouée du fils, et un peu plus tard à la légitime épouse, Catherine de Médicis. L'une et l'autre éclipsent dans ce rôle le successeur peu capable de François Ier, le prince naturellement débonnaire, bien intentionné[2], médiocre par l'intelligence, capable peut-être de devenir un bon roi, si ses

[1] Jean Bodin, *République*, liv. V.

[2] Mme la sénéchale (la duchesse de Valentinois), dit Matteo Dandolo, dans une de ses relations au sénat de Venise, racontant à une dame d'honneur que, remarquant en quelle dévotion profonde était le roi au moment de recevoir la couronne, et lui ayant demandé depuis de lui vouloir bien dire pour qui il avait tant prié Dieu, le roi lui avait répondu que ce n'était pas pour une autre fin que la suivante : que si la couronne qu'il allait prendre promettait un bon gouvernement et assurait le salut de son peuple, Dieu lui fît la grâce de la lui laisser pour longtemps ; qu'autrement il la lui prît bien vite. »

de vigueur, de jeunesse et de beauté, dans un mystère qui se termine en apothéose[1].

Pourvu qu'elle entraîne à sa suite le roi toujours épris, peu importe d'ailleurs le lieu où elle porte ses élégantes fantaisies, son luxe insatiable et calculé ! Chenonceaux peut alterner avec Anet ; Chenonceaux donné à la duchesse de Valentinois « en récompense des services de feu son époux[2] ». Philibert Delorme mit son talent au service de la favorite. Ce château, monument de l'art de la Renaissance, si fièrement assis sur ses piles massives au milieu du Cher, ce délicieux jardin, devint la passion de la femme pleine de goût comme de volonté âpre et puissante, qui dominait le monarque. Elle traita ce séjour lui-même en favori, le combla de tout ce qui pouvait ajouter à son agrément, en fit un théâtre de fêtes perpétuelles.

Ici, comme dans le château d'Anet, comme dans toutes ces résidences, le luxe prend je ne sais quoi de séduisant pour la mémoire. Illusion d'optique et d'imagination que la raison dissipe ! Oui, ces fêtes furent belles, ces demeures, nous pouvons en juger encore aujourd'hui, sont ravissantes. Mais sous ce brillant décor le luxe cache son vieux fond de perversité. Cette maîtresse brillante est une courtisane cupide. On la connaît aujourd'hui par ses lettres. Nul cœur : rien que séche-

[1] « Mme de Valentinois, au nom de laquelle cette chasse et mystère se faisait, en fut très-contente et en aima fort la ville de Lyon. » (Brantôme.)

[2] Voir, sur les roueries employées par Diane pour prévenir par un achat à vil prix une révocation possible de ce don, les pièces historiques relatives à la chastellenie de Chenonceaux, publiées pour la première fois d'après les originaux, par M. l'abbé Chevalier, 5 vol. in-8°. (Techener, 1866.)

resse, calcul, exigences de places pour ses créatures, exigences d'argent pour elle-même[1]. Dominer et briller, tout est là pour l'impérieuse duchesse de Valentinois. Elle aime le plaisir aussi, les amusements des fêtes, et peut-être les voluptueux commerces d'une infidèle galanterie. Rien qui ressemble à l'ombre d'une idée généreuse. Elle est au-dessous par le cœur de ces autres femmes de luxe et de favoritisme, qui la précèdent et la suivent, au-dessous d'Agnès Sorel, même si on ramène cette dernière figure aux proportions sévères de l'histoire; figure qu'elle rappelle d'ailleurs par plus d'un trait, mais avec plus de sécheresse et d'avidité encore. Elle est au-dessous de Mme de Montespan, qui garde des qualités fières et assez de cœur pour pleurer son luxe et ses fautes; au-dessous même de Mme de Pompadour, qui, au milieu d'une cour dont elle partage la corruption, conserve un fond de bonté naturelle, trop absente chez la favorite cruelle du temps des Valois, qui prend plaisir à la vue des supplices des protestants et se procure de l'argent par des exactions inhumaines. Pour garder son faste et son pouvoir, elle flatte la reine Catherine, qui la craint, et qui redoute une maîtresse moins pleine de ménagements. Elle n'omet aucun conseil pour que le roi ne néglige pas sa femme, trop longtemps stérile, la soigne dans ses maladies, élève les enfants de Catherine avec ceux qu'elle-même a

[1] V. les *Lettres inédites de Diane de Poitiers*, publiées d'après les manuscrits, avec une introduction et des notes, par M. Georges Guiffrey. Ce sont là les vrais comptes du luxe de la duchesse de Valentinois, et les mobiles qui la font agir y ont la clarté brutale de l'arithmétique.

eus du roi. On ne sait laquelle de ces deux femmes on doit le plus mépriser dans ce royal ménage à trois, fondé sur d'ambitieux et avides calculs, Diane de Poitiers ou Catherine de Médicis[1].

Nous avons vu dans cette histoire comment, à l'époque de la décadence romaine, la mélancolie et le dégoût s'attachent à ces fastueux que le monde envie. Ils expient cruellement, sans sortir d'eux-mêmes, ces vices brillants auxquels on est tenté d'attacher l'idée de la supériorité et du bonheur. Les siècles ont passé; les lois de la nature heureuse n'ont pas changé; l'influence du christianisme n'a fait qu'ajouter au châtiment; l'âme a connu d'autres besoins plus élevés et plus délicats, et comme une inquiétude nouvelle qui la tourmente. Elle se sent pour ainsi dire travaillée par le vide de ces satisfactions vaniteuses et sensuelles; elle est plus accessible à l'ennui, parfois à la pointe du remords. Ces personnes si perpétuellement distraites, étourdies, par les splendeurs et les fêtes, ne furent pas heureuses, nous ne pouvons en douter aujourd'hui. Que les fastueux divertissements n'aient pu satisfaire le roi de France, né triste et ennuyé, je ne m'en étonne pas, et j'en crois Matteo Dandolo qui raconte que les courtisans disaient ne l'avoir jamais vu rire une seule fois; mais Diane ne trouva pas elle-même ce bonheur dont elle était avide,

[1] La favorite se fait payer ses soins pour la reine Catherine, qu'elle assiste dans ses couches, dans ses relevailles. Par une lettre signée à Blois, le 17 janvier 1550, Henri II donnait à Diane 5500 livres tournois (environ 66 000 francs de notre monnaie), « en faveur, disait-il, des bons, agréables et recommandables services qu'elle a ci-devant faits à notre très-chère et très-aimée compagne la reine ».

resse, calcul, exigences de places pour ses créatures, exigences d'argent pour elle-même[1]. Dominer et briller, tout est là pour l'impérieuse duchesse de Valentinois. Elle aime le plaisir aussi, les amusements des fêtes, et peut-être les voluptueux commerces d'une infidèle galanterie. Rien qui ressemble à l'ombre d'une idée généreuse. Elle est au-dessous par le cœur de ces autres femmes de luxe et de favoritisme, qui la précèdent et la suivent, au-dessous d'Agnès Sorel, même si on ramène cette dernière figure aux proportions sévères de l'histoire; figure qu'elle rappelle d'ailleurs par plus d'un trait, mais avec plus de sécheresse et d'avidité encore. Elle est au-dessous de Mme de Montespan, qui garde des qualités fières et assez de cœur pour pleurer son luxe et ses fautes; au-dessous même de Mme de Pompadour, qui, au milieu d'une cour dont elle partage la corruption, conserve un fond de bonté naturelle, trop absente chez la favorite cruelle du temps des Valois, qui prend plaisir à la vue des supplices des protestants et se procure de l'argent par des exactions inhumaines. Pour garder son faste et son pouvoir, elle flatte la reine Catherine, qui la craint, et qui redoute une maîtresse moins pleine de ménagements. Elle n'omet aucun conseil pour que le roi ne néglige pas sa femme, trop longtemps stérile, la soigne dans ses maladies, élève les enfants de Catherine avec ceux qu'elle-même a

[1] V. les *Lettres inédites de Diane de Poitiers*, publiées d'après les manuscrits, avec une introduction et des notes, par M. Georges Guiffrey. Ce sont là les vrais comptes du luxe de la duchesse de Valentinois, et les mobiles qui la font agir y ont la clarté brutale de l'arithmétique.

eus du roi. On ne sait laquelle de ces deux femmes on doit le plus mépriser dans ce royal ménage à trois, fondé sur d'ambitieux et avides calculs, Diane de Poitiers ou Catherine de Médicis[1].

Nous avons vu dans cette histoire comment, à l'époque de la décadence romaine, la mélancolie et le dégoût s'attachent à ces fastueux que le monde envie. Ils expient cruellement, sans sortir d'eux-mêmes, ces vices brillants auxquels on est tenté d'attacher l'idée de la supériorité et du bonheur. Les siècles ont passé; les lois de la nature heureuse n'ont pas changé; l'influence du christianisme n'a fait qu'ajouter au châtiment; l'âme a connu d'autres besoins plus élevés et plus délicats, et comme une inquiétude nouvelle qui la tourmente. Elle se sent pour ainsi dire travaillée par le vide de ces satisfactions vaniteuses et sensuelles; elle est plus accessible à l'ennui, parfois à la pointe du remords. Ces personnes si perpétuellement distraites, étourdies, par les splendeurs et les fêtes, ne furent pas heureuses, nous ne pouvons en douter aujourd'hui. Que les fastueux divertissements n'aient pu satisfaire le roi de France, né triste et ennuyé, je ne m'en étonne pas, et j'en crois Matteo Dandolo qui raconte que les courtisans disaient ne l'avoir jamais vu rire une seule fois; mais Diane ne trouva pas elle-même ce bonheur dont elle était avide,

[1] La favorite se fait payer ses soins pour la reine Catherine, qu'elle assiste dans ses couches, dans ses relevailles. Par une lettre signée à Blois, le 17 janvier 1550, Henri II donnait à Diane 5500 livres tournois (environ 66 000 francs de notre monnaie), « en faveur, disait-il, des bons, agréables et recommandables services qu'elle a ci-devant faits à notre très-chère et très-aimée compagne la reine ».

elle ne connut que le plaisir passager et les joies sèches de l'orgueil, joies troublées elles-mêmes par ce que sa situation avait de faux et par la crainte de l'avenir. Dans ses lettres, elle parle de ses tristesses, de ses soucis. Frappée d'une disgrâce inévitable après la mort prématurée de Henri III, par sa rivale dissimulée, mais implacable, qui ne lui épargne les dernières rigueurs que par des calculs politiques, elle connut aussi l'épouvante des futures expiations, elle eut peur de Dieu, et fit pour désarmer sa justice de pieuses fondations. Son testament demande des cierges, des messes. Elle se préoccupe des maisons religieuses ouvertes aux filles de mauvaise vie. Était-ce retour sincère sur elle-même, pensée sérieuse d'humilité? Qui peut le savoir et qui oserait affirmer le contraire avec certitude? L'histoire juge les actes. Les profondeurs de l'âme humaine à ce moment où tout va manquer, grandeurs, plaisirs, luxe, mémoire d'un passé qui n'est plus que néant, sont impénétrables à l'œil qui les scrute.

Le tour de Catherine est venu de saisir le sceptre du luxe de cour. Son premier acte avait été d'arracher Chenonceaux à sa rivale. Avec elle encore nous rencontrons la politique dans le luxe, mais avec des pompes encore plus splendides, des recherches plus originales et tous les ressouvenirs de l'Italie. Après la conspiration d'Amboise, qui vient jeter le trouble dans la cour, comme un sinistre présage, Catherine, pour distraire les esprits et pour éloigner la cour

de cet air tout chargé de passions et d'inquiétudes, inaugure ce nouveau règne en emmenant François et la jeune Marie Stuart à Chenonceaux (1560). Mise en scène où une sorte de sentimentalité monarchique s'étale prétentieusement avec les froides allégories qui deviennent à la mode ; où l'on voit les ouvriers bêcheurs et manœuvres, au nombre de près de neuf cents, parqués en bataille pour recevoir le royal couple, tambourins battants, avec des enseignes de taffetas noir, un rameau vert au bout d'une perche, les femmes ayant toute la tête couronnée d'un grand et lourd chapeau « à la rustique », émaillé de mille couleurs. La « noble et sainte compagnie », dit ingénument le narrateur le Plessis, à qui nous empruntons ces détails, arrive ainsi marchant sur un chemin jonché de violettes et de giroflées, jusqu'au château où l'attendent toutes les réminiscences antiques accommodées à la moderne : une colonnade grecque à côté d'un feu d'artifice, un arc de triomphe romain près d'une rangée de canons, des obélisques égyptiens bariolés d'inscriptions italiennes, françaises, latines et grecques, puérilités pédantesques, abus et dégradation par le mauvais goût du génie de la Renaissance.

Pour la fastueuse Florentine, rien qui ne soit occasion de faste : point d'épargne, point de trésor. On nous assure même « qu'elle n'avoit garde d'en faire ; car elle avoit le cœur tout noble, tout libéral et magnifique et tout pareil à celui de son grand oncle le pape Léon, et du magnifique Laurent de Médicis ; car elle despensoit et donnoit tout ».

Le courtisan Brantôme, très-sincère quand il glorifie les vices de son temps, la loue de ses continuels bâtiments, et d'avoir « donné tousjours quelque récréation à son peuple ou à sa cour, comme en festins, bals, danses, combats, courements de bagues dont elle en a fait trois superbes en sa vie : l'un qui fut faict à Fontainebleau au mardy gras après les premiers troubles, où il y eut et tournois et rompement de lances et combats à la barrière, bref toutes sortes de jeux d'armes, avecques une comédie sur le subject de la belle Genevièvre de l'Arioste, qu'elle fit représenter par Madame d'Angoulesme et par ses plus honnestes et belles princesses, et dames et filles de la cour, qui certes la représentèrent très bien, et tellement qu'on n'en vit jamais une plus belle; puis, à Bayonne, à l'entrevue de la reyne sa bonne fille, où la magnificence fut telle en toutes choses que les Espaignols, qui sont fort desdaigneux de tous autres, fors des leurs, jurèrent n'avoir rien veu de plus beau, et que le roy n'y sçauroit pas approcher, et s'en retournèrent ainsy édifiés[1]. »

Une cour de femmes aussi nombreuse que somptueuse, voilà la grande nouveauté de ce luxe introduit par une femme. Nous sommes loin de cette cour décente de filles d'honneur, créée par Anne de Bretagne. La reine les tient toujours prêtes à la parade, en grande représentation. Elle vit avec elles, lit, discourt, devise à toutes

[1] V. Brantôme, *Dames illustres : Catherine de Médicis*. Il décrit aussi la fête des Tuileries, donnée à l'arrivée des Polonais à Paris, et où seize dames, représentant les seize provinces de la France, exécutent un corps de ballet « très-bizarrement inventé ». Brantôme signale, quoique plus rapidement, les fêtes de Bayonne.

heures. Vraie légion de plus de trois cents dames ou demoiselles qui l'accompagnent toujours. Telle est la cour que Brantôme appelle « un vray paradis du monde et escole de toute honnesteté et vertu, l'ornement de la France[1] ». — « Bien heureux estoit-il qui pouvoit estre touché de l'amour de telles dames, et bien heureux aussi qui en pouvoit *escapar*. Et vous jure que je n'ay nommé nulles de ces dames et damoiselles qui ne fussent fort belles, agréables et bien accomplies, *et toutes bastantes pour mettre le feu par tout le monde*. Aussy, tant qu'elles ont esté en leurs beaux âges, *elles en ont bien bruslé une bonne part*, autant de nous autres gentilshommes de cour que d'autres qui s'approchoient de leurs feux : aussi à plusieurs ont-elles été douces, aimables, favorables et courtoises. Je parle d'aucunes desquelles j'espère faire de bons contes dans ce livre avant que je m'en desparte, *mais le tout si modestement et sans scandale qu'on ne s'apercevra de rien*. Car le tout se couvrira sous le rideau du silence de leur nom : si que possible aucunes qui en liront des contes d'elles-mêmes ne s'en desagréeront; car puisque le plaisir amoureux ne peut pas durer pour beaucoup d'incommodités, empeschements et changements, pour le moins la souvenance du passé contente encore. » En un mot, « l'escole d'honnesteté et de vertu » formée par Catherine devait devenir la matière des *Dames galantes* de l'écrivain courtisan[2].

[1] La liste des principales de ces dames est donnée par Brantôme; elles portent les plus grands noms de la noblesse.

[2] C'est aux entrées de Laon et autres villes, aux « sacrées et superlatives nopces des roys et des fils et filles de France (et il y en a de continuelles dans l'intervalle de ces années), qu'il a fait beau voir cette belle troupe de

Il ne manquait plus que de louer de ses dettes la veuve de Henri II. Les apologistes du luxe de cour ne s'en font faute. On lui fait un mérite de ce qu'on n'avait pas découvert chez elle d'argent caché ni placé aux banques d'Italie, comme l'on croyait. Grand sujet de louange : elle s'est trouvée, après sa mort, endettée de huit mille écus; les gages de ses dames, gentilshommes et officiers de sa maison, étaient en retard de deux années, et son revenu d'un an était mangé. Ses créanciers, quelques mois avant sa mort, lui remontrant la nécessité où elle était, elle en riait, et disait « qu'il fallait remercier Dieu du tout et trouver de quoi vivre ». On ne saurait s'étonner de ces prodiges de faste et de dépenses : la reine-mère avait toujours sous les yeux pour modèle « ce grand roy François Ier, qui avoit introduit ceste belle et superbe bombance, et n'a voulu rien oublier ny laisser de ce qu'elle avoit appris, mais l'a voulu toujours

dames et de damoiselles, créatures plustot divines que humaines ». Alors, en effet, « outre leurs grands moyens, le roy et les roynes leur donnoient de grandes livrées, » et « on voyoit tout cela reluire dans la salle du bal, au Pallais ou au Louvre, comme estoilles au ciel en temps serain ». — Aussi « leur reyne vouloit et commandoit tousjours qu'elles comparussent en haut et superbe appareil ». —Elles paraissent en toute « braveté » jusque pour représenter la cour dans les processions solennelles de la Fête-Dieu, des Rameaux, de la Chandeleur. C'est à cheval, en accompagnant la reine, portée en sa litière, que cette cour de dames paraît dans toute sa brillante élégance. — « Vous eussiez veu quarante à cinquante dames ou damoiselles la suivre, montées sur de belles haquenées, tant bien harnachées, et elles se tenant à cheval de si bonne grâce, que les hommes ne s'y paroissoient pas mieux, tant bien en point pour habillements à cheval, que rien plus; leurs chapeaux tant bien garnis de plumes, ce qui enrichissoit encore la grâce, si que ces plumes volletantes en l'air représentoient à demander amour ou guerre. »

imiter, voire surpasser, et luy ai veu dire trois ou quatre fois en ma vie sur ce subject ».

Ainsi Catherine de Médicis, en digne élève du pays qui a produit Machiavel, raisonnait ses vices et prétendait justifier par de belles théories ses fastueux excès. Elle avait un « système » pour défendre ses dépenses exagérées que « tous n'approuvaient pas en France ». Elle prétendait d'abord montrer aux étrangers que la France n'était pas ruinée. Ils ne pouvaient manquer de conclure que, si on dépensait pour de telles superfluités, on saurait le faire à plus forte raison pour les choses importantes. Les tournois avaient en outre le mérite de montrer de quoi étaient capables nos gentilshommes « si braves et si adroicts aux armes ». Elle avait bien encore un autre motif : elle croyait politique de distraire et d'amuser le peuple. L'astucieuse reine-mère s'imaginait suivre en cela l'exemple des Césars : « disant souvent qu'elle vouloit imiter les empereurs romains qui s'estudioient d'exhiber des jeux au peuple et luy donner plaisir *et l'amuser autant en cela sans luy donner loysir à mal faire.* » Enfin le luxe ne fait-il pas travailler? « Outre qu'elle se délectoit à donner plaisir au peuple elle luy donnoit bien à gagner, car elle aimoit fort toutes sortes d'artisans et les payoit bien, et les occupoit souvent chascun en son art, et ne les faisoit point chômer, et surtout les maçons et les architectes, ainsy qu'il paroit en ses belles maisons des Tuileries, imparfaictes pourtant, de Saint-Maur, Monceau et Chenonceau. » Mais était-il besoin de ces justifications politiques? « Il estoit bien raison que pour la plus grande reyne de la chres-

comme aux noces du duc de Joyeuse environ 8 millions de notre monnaie, le collier de 100 000 écus à la duchesse d'Épernon? Les fêtes qu'il préfère fuient l'éclat public et se renferment dans le palais, festins qui dégénèrent en orgies.

Il efféminé jusqu'au luxe du costume. Il inaugure les chausses étroites, taillées, froncées comme les caleçons des femmes. Au chapeau d'homme il substitue, dans son entourage, la toque en velours et à aigrette, enrichie de diamants[1]. Il adopte les fraises goderonnées ou collerettes à tuyaux, qu'il remplace, non moins capricieusement, par le petit col rabattu à l'italienne, et enfin, par une fraise formée de quinze lés de linon et large d'un tiers d'aune. Il se couvre de bijoux et, fidèle à son goût étrange, il place des boutons d'argent en forme de tête de mort sur ses somptueux vêtements. Baigné d'essences, il exhale tous les parfums fins ou capiteux de l'Italie. Cet Héliogabale dévot d'une monarchie chrétienne nous ramène à la plus basse décadence romaine; son intelligence et son courage, ses réparties parfois spirituelles, son éloquence naturelle, empêchent seules qu'il ne tombe à ce degré suprême de l'abrutissement raffiné[2].

[1] V. le livre de M. Aug. Challamel, *Mémoires du peuple français*, t. V.

[2] Les prédicateurs de la Ligue le peignaient en chaire sous les couleurs les plus faites pour le rendre exécrable. La satire, sous la plume d'Agrippa d'Aubigné, ne le traite pas mieux :

« Avoir raz le menton, garder la face pâle,
Le geste efféminé, l'œil d'un Sardanapale...
. . . .
Son chef tout empoudré, nous montrèrent l'idée
En la place d'un roi, d'une guenon fardée.
Il montrait des manchons gaufrés de satin blanc,

lui-même se plaît à paraître couvert d'un sac et portant un cilice[1]. On le verra tour à tour prendre part aux fêtes burlesques du carnaval et aux marches à travers Paris de ces défilés de pénitents blancs, qu'il avait constitués en confréries. Tantôt il semble digne d'être comparé, comme ne manquent pas de le faire les pamphlets du temps[2], à un Néron ou à d'autres empereurs aux mœurs dépravées. Tantôt, par un retour de dévotion bizarre, mais sincère, il affiche les austérités d'un ascétisme théâtral. Son luxe étrange mêle à tout les images de la mort. Il porte un grand chapelet à tête de mort, qu'il récitait le long des rues et au milieu des bals; cette tête de mort, il la mêle jusqu'aux riches reliures de ses missels et de ses autres livres. Il y a là comme un mélange de l'Italien et de l'Espagnol, qu'on sent encore dans sa passion pour l'étiquette et le cérémonial, qui le porte à créer un grand maître des cérémonies.

Dans les goûts et le luxe prévaut je ne sais quoi de puéril et d'énervé. Henri III est bizarre où François Ier était naturel même dans l'excès. Il n'a que des goûts de décadence, il crée la mode de ces petits chiens damerets, qu'il réunit en grand nombre dans les appartements du palais et que les invités caressent pour faire leur cour; le règne des mignons remplace celui des maîtresses; c'est la décadence dans la décadence même. On peut se montrer indulgent pour des dépenses en vue des arts. Comment l'être pour des profusions honteuses,

[1] De l'Estoile, *Journal de Henri III.*

[2] Nous avons cité déjà le principal et le plus sanglant, l'*Ile des Hermaphrodites.* Il faut renvoyer à tous les pamphlets de la Ligue.

comme aux noces du duc de Joyeuse environ 8 millions de notre monnaie, le collier de 100 000 écus à la duchesse d'Épernon? Les fêtes qu'il préfère fuient l'éclat public et se renferment dans le palais, festins qui dégénèrent en orgies.

Il effémine jusqu'au luxe du costume. Il inaugure les chausses étroites, taillées, froncées comme les caleçons des femmes. Au chapeau d'homme il substitue, dans son entourage, la toque en velours et à aigrette, enrichie de diamants[1]. Il adopte les fraises goderonnées ou collerettes à tuyaux, qu'il remplace, non moins capricieusement, par le petit col rabattu à l'italienne, et enfin, par une fraise formée de quinze lés de linon et large d'un tiers d'aune. Il se couvre de bijoux et, fidèle à son goût étrange, il place des boutons d'argent en forme de tête de mort sur ses somptueux vêtements. Baigné d'essences, il exhale tous les parfums fins ou capiteux de l'Italie. Cet Héliogabale dévot d'une monarchie chrétienne nous ramène à la plus basse décadence romaine; son intelligence et son courage, ses reparties parfois spirituelles, son éloquence naturelle, empêchent seules qu'il ne tombe à ce degré suprême de l'abrutissement raffiné[2].

[1] V. le livre de M. Aug. Challamel, *Mémoires du peuple français*, t. V.

[2] Les prédicateurs de la Ligue le peignaient en chaire sous les couleurs les plus faites pour le rendre exécrable. La satire, sous la plume d'Agrippa d'Aubigné, ne le traite pas mieux :

« Avoir raz le menton, garder la face pâle,
Le geste efféminé, l'œil d'un Sardanapale...
. . . .
Son chef tout empoudré, nous montrèrent l'idée
En la place d'un roi, d'une guenon fardée.
Il montrait des manchons gaufrés de satin blanc,

Qu'ajouter à ces tristes et honteux tableaux? Que dire de ce troupeau servile d'imitateurs qui renchérissent sur la bizarrerie des modes, des accoutrements, et les extravagances efféminées de la parure?

Les plus mauvais jours du quinzième siècle semblent revenus, sinon qu'on a plus d'esprit; mais cela ne se voit guère dans le costume.

Les grotesques panses de coton qui font d'énormes ventres, les bas d'une couleur et les chausses de l'autre, les masques, les gants enduits de cosmétiques, l'éventail que les hommes tiennent à la main, tout cela n'égale-t-il pas ce que le quinzième siècle nous a montré de plus dépravé? Ces hommes-femmes mettent des colliers de perles, des boucles d'oreilles, des bagues, des *bourets* de velours et des *bichons* ou cheveux roulés au-dessus des tempes. Lors du mariage du duc de Joyeuse avec la sœur de la reine, Henri III et son favori portent les mêmes habillements couverts de broderies, de perles et de pierreries : tous deux parfumés d'eaux cordiales, de civette, de musc, d'ambre gris et de précieux aromates, tous deux avec des fraises empesées et goderonnées. Il semble qu'il n'y ait plus qu'à tirer l'échelle après ces dernières turpitudes du luxe. Si les arts, dans ces temps de sang et de mauvaises mœurs, jettent encore quelque éclat, eux-mêmes perdent, et leurs rayons un peu affaiblis ne consolent pas de ces hontes.

D'autres manches encor qui s'étendaient fendues,
Et puis jusques aux pieds d'autres manches perdues...
Si qu'au premier abord chacun était en peine
S'il voyait un roi-femme ou bien un homme-reine. »

CHAPITRE VII

LE LUXE DANS LA NATION — LA LÉGISLATION COMMERCIALE DU LUXE ET LES LOIS SOMPTUAIRES COUP D'ŒIL SUR LES NATIONS ÉTRANGÈRES AUTRES QUE L'ITALIE

A l'époque qui nous occupe, les mauvaises mœurs ont perverti le luxe, et à son tour le luxe est devenu un instrument actif d'immoralité. Nous avons suivi ce double mouvement. Nous avons vu aussi les arts et le bien-être gagner et se répandre. Ces inventions qui composent le « superflu », ce superflu qui devient « nécessaire » avec le temps, ont doté la société de bienfaits durables, que le seizième siècle doit sensiblement accroître par ses manufactures et par un commerce actif, comme nous l'avons montré pour Florence et Venise.

La découverte des mines du Nouveau Monde jette dans la circulation monétaire des masses d'argent nouvelles, circulation qui a pour effet par le mouvement donné aux échanges et au commerce d'augmenter le luxe. Elle en fit consacrer aux emplois somptuaires une partie beaucoup plus grande comme métal. Au seizième siècle, Guichardin mentionne l'argenterie massive des bour-

voyoit de ce temps là Vallery meublé n'en pouvoit assez estimer n'y en priser les richesses, etc. » — Heureux, ajoute le même écrivain, heureux le possesseur de tant de richesses, de n'y avoir rien perdu de son cœur et de son courage. » Il assure que « si mondict sieur le maréchal se montra un vray Lucullus en luxes, bombances et magnificences, il s'est monstré devant les guerres, au camp aux armées, tout pareil en valleur en cœur et en réputation de grand capitaine[1] ». Le luxe allait des chefs aux simples officiers. Le même témoin le remarque, parlant du célèbre Bonnivet : « Au demeurant il estoit fort libéral. Il tenoit ordinairement très-bonne et longue table, bien garnye, à tous venans ; c'est ce que le soldat demande, et puis ordinairement cartes et dez, table de couronnel, aucuns disoient table de capitaine... Ce couronnel estoit fort soigneux et pressant à faire faire souvent monstre, et très-bien payer ses gens. Aussi ne voyoit-on rien si brave, si bien en poinct, ny si gorgias, (ils uzoient de ce mot lors parmy les soldats du Piémont) ; car quant à leurs armes, elles estoient la plupart dorées et gravées : pour les accoustrements, ce n'estoit que tout soye dordinaire. » — « On vist au capitaine la Châsse, gentilhomme provençal, cinquante soldats, qui tous avoient le bonnet rouge ou de velours, serré d'or, avec la chaîne au col faisant deux tours. » Un caporal, nommé Alebret, « comparaît le matin à la messe, habillé tout de satin vert, et ses bandes de

[1] V. Brantôme, *Capitaines françois, couronnels françois*, t. V, édit. L. Lalanne, p. 32.

imitation qui se répand de proche en proche, on veut orner sa demeure, en rendre les conditions meilleures : ce mouvement qui se résout dans les progrès de l'architecture civile et de l'ameublement a eu ses bons côtés durables, heureux dès lors, comme le désir d'un vêtement plus élégant.

Le développement du luxe dans la noblesse au seizième siècle prête à deux observations. Il prend des proportions tout à fait inaccoutumées chez les hauts dignitaires de l'armée. Il n'a pas à cette époque les effets énervants qu'on remarquera plus tard sur les mœurs militaires. Le tempérament guerrier n'a pas encore eu le temps de s'affaiblir. Le grand luxe dans la vie privée des maréchaux, des généraux, etc., est introduit par le maréchal de Saint-André, qui le porte au degré le plus inouï. « Pour les superbetés et belles parures de beaux meubles très-rare et très-exquis, il en a surpassé mesme ses roys, ainsi qu'on les a veutz longtemps parestre en aucunes de ses maisons et principallement à Vallery, l'une des plus belles et plaisantes de la France ; et après sa mort, qu'on les a veus vendre à Paris aux enquants, desquels on n'en peust quasi jamois voyr la fin, tant ils duroient. Entre autres y avoit une tente de tapisserie de la bataille de Farsalle, que le maréchal de Vieilleville achepta, dont il en décore sa belle salle de Durtal, qui est une chose très-riche et très-belle à voir, et qui se peut quasi parangonner à l'une de ces deux belles tentes du feu roy François, qui estoient hors de prix. Il avoit aussi deux tapis velus tous d'or, persians, qui estoient hors de prix. Et qui

toutes les classes riches. Il observe « qu'un homme de la cour n'est pas estimé riche s'il n'a pas vingt-cinq à trente habillements de différentes façons, et il doit en changer tous les jours ». Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que l'homme des campagnes est gagné lui-même par des goûts d'aisance et même de luxe, que vise une des lois somptuaires ; elle défend « à tous paysans, gens de labeur et valets, s'ils ne sont aux princes, de porter pourpoints de soye, ne chausses boudées ne bouffées de soye. » A l'époque des guerres de religion, on se plaint des draps de couleur et des habits somptueux que portent les gens de village, on veut qu'ils s'habillent « selon leur état de laboureurs et de vignerons[1]. — « Au commencement de cette guerre, lit-on ailleurs, les gens des villages estoient si riches et plainz de tous biens, si bien meublez en leurs maisons si plaines de volaille et bestial, que c'estoit une noblesse. » — On loue leurs belles tables, leurs coffres, « bien forbis et reluisans ». Bernard Palissy écrit : Le laboureur veut faire de son fils un monsieur. » Ce ne sont que des symptômes, et nous ne sommes pas au bout. Il faut ajouter aussi que les troubles de la France portés bientôt au comble rendent l'aspect des choses beaucoup moins brillant. Mais le fait très-grave que nous signalons ici est réel, indubitable. Aucun témoignage direct ne l'attesterait qu'on serait obligé de l'admettre encore. En effet les manufactures de produits empreints d'un caractère de luxe à quelque degré, meubles, étoffes, vêtements, ne peuvent prospérer qu'avec un débit étendu.

[1] *Cahiers des villages du bailliage de Troyes*, 1576 ; cités par le même auteur.

chausses toutes ratachées de doubles ducatz, d'angelots et nobles, jusques à ses souliers[1], » etc.

Dans les temps où les finances n'étaient pas encore épuisées et les peuples surchargés, par exemple sous Henri II, la richesse devient universelle[2]. Avec l'aisance arrive immédiatement l'ambition du mieux, le luxe. « L'orgueil en tous États croissait de plus en plus, dit un contemporain. Les bourgeois des villes se sont volus habiller à la façon des gentilshommes, les gentilshommes aussi somptueusement que les princes; les gens des villages à la manière des bourgeois des villes[3]. » Sous Henri III la toilette des femmes nobles ne se distinguait plus de celle des riches bourgeoises que par le masque et le chaperon de velours noir. C'étaient le même corsage étroit, les mêmes paniers et vertugadins, les mêmes riches étoffes, les mêmes bijoux. L'ambassadeur vénitien, Jérôme Lippomano, se trouvant à Paris en 1577, est très-frappé de ce faste et des dépenses où il entraîne

[1] V. Brantôme, *Capitaines françois, couronnels françois*, t. VI, édit. L. Lalanne, p. 107. — V. aussi sur ces « pompes et gorgiasetés de l'armée piémontaise » la page 100.

[2] V. l'affirmation et les preuves de cette aisance dans le *Discours sur les causes de l'extrême cherté qui est aujourd'huy en France et sur les moyens d'y remédier*, 1574. — *Archives curieuses de l'histoire de France*, 1re série, t. VI, p. 434. Mais tout se gâte à mesure que les folies durent et s'aggravent : c'est alors qu'est créée une multitude d'offices la plupart inutiles; à d'autres impôts qui écrasent le peuple est ajoutée la taxe des clochers, on y joint les dons forcés. Le peuple se souleva dans quelques villes; plusieurs pays furent dévastés.

[3] Haton, 1793. M. Albert Babeau (*le Village sous l'ancien régime*) tire des *Archives municipales de Troyes* la citation suivante : « L'artisan imite le marchand, le marchand tranche du gentilhomme, et le gentilhomme désire être prince. » (Cahier d'Ervy en 1576.)

entre pour beaucoup dans ces mesures : on veut empêcher le numéraire de sortir ; on croit y voir la principale richesse nationale. On s'imagine par là que l'argent abondera de nouveau dans le royaume et qu'on pourra parer au déficit. Ce n'était pas par de telles mesures que l'on pouvait assurément combler ce déficit de plus de 43 millions qu'expliquent « un luxe toujours croissant, les prodigalités insensées des courtisans et des maîtresses[1]. »

Le nombre, la succession rapide, les termes mêmes des lois somptuaires témoignent que ce luxe est *général*. On ne compte pas moins de huit grandes ordonnances rendues contre le luxe depuis 1543 jusqu'à l'époque de la Ligue[2]. Les unes s'appliquent *à tous les sujets ;* elles interdisent l'usage des draps d'or, d'argent et de soie. D'autres ont surtout pour but de maintenir les distinctions de rang : *quiconque n'est pas gentilhomme* ne pourra faire usage des riches ornements d'orfévrerie, des plaques, des boutons d'or. Prendre le titre de demoiselle, porter le costume des dames, est défendu aux femmes des bourgeois[3]. Ces dernières ordonnances montrent comme les premières qu'il ne s'agit pas d'un usage ou d'un abus (l'un et l'autre sont frappés à la fois) seulement partiel. La preuve en est que chaque classe est prise à part : ainsi par exemple, celle qui devait

[1] M. Chéruel, *Histoire de l'administration monarchique en France*, t. I, ch. IX.

[2] En 1543, 1547, 1549, 1561, 1562, 1563, 1573, 1576. — V. Fontanon, t. I, p. 980 et suiv., et le *Traité de la police* de Lamarre, t. I, p. 420 et suiv.

[3] Ordonnances de 1549 et 1576.

L'établissement à Lyon des fabriques d'or et de soie[1], le secret de la verrerie vénitienne dérobé à l'Italie et introduit en France par le Bolonais Mutio[2], tant de fabrications de luxe dont nous avons fait voir l'importance, attestent une consommation qui ne saurait plus être borné à une minorité aristocratique. Les lois commerciales ne méritent guère moins que les lois somptuaires d'être citées comme preuves à l'appui de cette invasion du luxe. On inaugure alors les lois *prohibitives*. Une des raisons les plus souvent invoquées, c'est que la France se ruine à acheter des choses de luxe. On prend des mesures pour empêcher l'entrée. On s'en prend aux parfums, dont l'abus était devenu excessif. On s'en prend aux étoffes. Non-seulement on *encourage* certaines manufactures nationales, mais on prétend *décourager* certaines consommations atteintes déjà par les lois somptuaires à l'aide de prohibitions d'entrée.

Le motif moral et le motif économique se combinent dans ces ordonnances relatives au commerce de luxe, rendues sous Charles IX par le chancelier de France René de Birague (1572) : « Deffendons très-expressément toute entrée en cettuy nostré dit royaume de tous *draps*, *toilles*, *passements et causetelles d'or ou d'argent*, *ensemble tous velours*, *satin*, *damas*, *taffetas*, etc. » Les harnais et les armes, épées et dagues, dorées ou argentées, sont l'objet d'une mesure analogue. Les tapisseries étrangères sont également prohibées[3]. Une fausse idée économique

[1] *Anciennes lois françaises*, t. XIII, p. 374.
[2] *Ibid.*, p. 184.
[3] *Recueil des anciennes lois françaises*, t. XIV.

entre pour beaucoup dans ces mesures : on veut empêcher le numéraire de sortir ; on croit y voir la principale richesse nationale. On s'imagine par là que l'argent abondera de nouveau dans le royaume et qu'on pourra parer au déficit. Ce n'était pas par de telles mesures que l'on pouvait assurément combler ce déficit de plus de 43 millions qu'expliquent « un luxe toujours croissant, les prodigalités insensées des courtisans et des maîtresses[1]. »

Le nombre, la succession rapide, les termes mêmes des lois somptuaires témoignent que ce luxe est *général.* On ne compte pas moins de huit grandes ordonnances rendues contre le luxe depuis 1543 jusqu'à l'époque de la Ligue[2]. Les unes s'appliquent *à tous les sujets;* elles interdisent l'usage des draps d'or, d'argent et de soie. D'autres ont surtout pour but de maintenir les distinctions de rang : *quiconque n'est pas gentilhomme* ne pourra faire usage des riches ornements d'orfévrerie, des plaques, des boutons d'or. Prendre le titre de demoiselle, porter le costume des dames, est défendu aux femmes des bourgeois[3]. Ces dernières ordonnances montrent comme les premières qu'il ne s'agit pas d'un usage ou d'un abus (l'un et l'autre sont frappés à la fois) seulement partiel. La preuve en est que chaque classe est prise à part : ainsi par exemple, celle qui devait

[1] M. Chéruel, *Histoire de l'administration monarchique en France*, t. I, ch. IX.

[2] En 1543, 1547, 1549, 1561, 1562, 1563, 1573, 1576. — V. Fontanon, t. I, p. 980 et suiv., et le *Traité de la police* de Lamarre, t. I, p. 420 et suiv.

[3] Ordonnances de 1549 et 1576.

donner l'exemple, puisqu'elle est chargée d'appliquer les lois, je veux dire la magistrature. Poursuivre les abus du luxe des habits chez les magistrats et aussi chez leurs femmes[1], devient une préoccupation du législateur. Henri II, dans sa déclaration du 19 mai 1547, interdit certains vêtements aux femmes des gens de justice : « Quant aux femmes des gens de justice, il leur est expressément défendu de porter aucunes robes de velours, ni d'autres draps de soye de couleur, leur permet seulement de les porter en cottes ou manchons. » Aux États d'Orléans, 1561, l'avocat Lange, orateur du Tiers, se plaint « de la surperfluité et somptuosité des habits de gens de justice, qui surpassaient toutes les efféminations des Asiatiques et des anciens Sybarites ». Un arrêt du Parlement de Toulouse, 8 mai 1573, fait défense aux magistrats : « de porter des robes, sayons, manteaux, chausses de couleur rouge, jaune, verte, ou bleue; et de porter des chapeaux au Palais ni ailleurs, sinon en cas

[1] Cette multiplicité de lois somptuaires contre les femmes inspire à Vertot cette observation qu'il produit en termes singulièrement durs pour le sexe féminin : « On verrait que la plupart de ce nombre prodigieux d'édits qu'ils ont publiés contre le luxe ont eu principalement pour objet de réprimer celui des femmes, et que leur vanité et leur émulation ont été la principale cause des dépenses immenses qui ruinaient également les particuliers et l'État. Ce détail me mènerait trop loin, surtout dans un discours qui n'est déjà que trop long ; je me contenterai de remarquer que ce défaut n'était point particulier aux dames de France ; qu'on le trouve également répandu dans tous les temps et dans toutes les nations, et que ce dérèglement a toujours été un défaut de ce sexe plein de vanité qui, pour plaire aux hommes, cherche dans le secours des ornements étrangers les grâces que la nature lui a souvent refusées. » (Dissertation de l'établissement des lois somptuaires parmi les Français, *Recueil de l'Académie des inscriptions*, mai 1760.)

de nécessité, pour l'injure du temps ou indisposition de leur personne, à peine de confiscation des habits et de cent livres d'amende. » Cet arrêt fut aussitôt reproduit par diverses cours souveraines, particulièrement par un arrêt du Parlement de Bretagne. Les gens d'église ont leur tour. On leur interdit le velours[1]. Ils sont invités à se vêtir dorénavant d'habits modestes, décents et convenables à leur profession. » La soie est interdite *même en doublure* aux gens de métier, serviteurs et artisans mécaniques. Il est manifeste que l'on renchérit les uns sur les autres dans chaque classe même. L'ordonnance de 1576, *déclaration du roy sur le faict et réformation des habits*, est motivée sur ce que « les simples gentilshommes se montrent autant superbement parés, comme s'ils étoient ducs ou barons, et les roturiers et commun populaire font telle dépense de leurs habits, qu'ils sont contraints de survendre leurs marchandises Il n'y a dès à présent aucune distinction entre les roturiers et les nobles. » Le législateur met la loi au service de l'idée morale : il est remarquable qu'il n'est jamais plus question de morale dans le préambule des lois qu'à cette époque où l'immoralité règne dans la partie la plus élevée de la société. Nous y voyons au reste la preuve que les lois somptuaires ne furent avant 1789 qu'un des cas particuliers de l'ingérence de l'autorité dans tout ce qui touchait aux mœurs. D'autres lois antérieures marquent la même conviction dans ce droit absolu de l'État. Ainsi l'ordonnance de 1536 punissait les ivrognes de la prison, du

[1] Ordonnance de 1549, *loc. cit.*

fouet, du bannissement et de l'essorillement. Charles VIII ordonna que les femmes de débauche vénale seraient *brûlées vives*. (Le maréchal Strozzi en fit jeter huit cents à la rivière.) Ces lois draconiennes n'atteignaient pas mieux leur but que les lois somptuaires.

Ce qu'est à cette époque le roi pour le reste de la société, Paris le devient déjà pour le reste de la France : on imite ses fêtes, ses modes, ses révolutions. Nous avons dit de quels nouveaux monuments il s'est enrichi, Louvre, Tuileries, Hôtel de Ville, etc. Il prend davantage l'aspect d'une grande capitale. Il voit augmenter cette circulation plus brillante presque absente dans les siècles précédents. Sans doute les *carrosses* sont rares encore. C'est un privilége : il fallait être la reine, ou Diane de Poitiers, ou encore, c'est le troisième exemple, René de Laval, qu'une excessive obésité empêchait de monter à cheval. Bientôt la femme du premier président Christophe de Thou obtiendra la même autorisation. Mais les litières peintes se multiplient. Emprunté en grande partie à l'Italie, le luxe des équipages se montre sous des formes nouvelles chez les princes et les seigneurs. L'amiral Bonnivet se fait remarquer par ce genre de faste[1]. La capitale, animée par la présence habituelle de la royauté, est le centre des fêtes, le théâtre des grandes processions, un des spectacles les plus étranges

[1] « J'ai ouï dire à un milord que, quand l'animal Bonnivet alla en Angleterre pour jurer une paie avec le roi, il alla très-grandement et magnifiquement accompagné. Entre autres somptuosités, il avait vingt-cinq mulets de coffres harnachés très-superbement et les couvertures de velours cramoisi avec ses armes, tout en broderie d'or et d'argent, que le roi d'Angleterre et sa cour admirèrent fort. Aussi quelle dépense est impossible à un favori

par sa superbe orfévrerie[1]. Pour le malheur de ce grand pays, la découverte des mines y favorise le luxe au détriment de la richesse générale. Au lieu de féconder par le produit métallique les productions de la terre et de l'industrie, l'Espagne immobilise son *capital* en produits somptuaires, et sa noblesse à la fois fastueuse et misérable, est la plus magnifique en vêtements et en objets de parure et la moins aisée : elle a le luxe sans le bien-être. Les causes en sont plus profondes qu'une simple erreur d'économie publique. Le génie même de l'Espagne est frappé de stérilité par une manière étroite et fausse de comprendre la religion, par le *monachisme*, par toute une politique compressive peu favorable à l'agriculture et à l'industrie. L'absurdité du système économique ne fait qu'aggraver le mal. L'Espagne a voulu garder avec une jalousie ombrageuse ces richesses métalliques dont elle ne tirait presque que des produits de luxe. Elle en a défendu la sortie sous des peines terribles, comme si elle craignait qu'on ne lui apportât en échange des produits utiles et l'esprit de vie et de mouvement avec le commerce. Elle s'est défiée des marchandises comme des idées étrangères. Elle est restée face à face avec son luxe, comme Charles-Quint à Saint-Juste en face des joyaux qu'il avait emportés avec lui en souvenir de sa grandeur et de sa puissance[2]. La domesticité brillante,

[1] V. le livre de M. A. Davillier sur *l'Orfévrerie en Espagne* (1879), et les recherches des historiens des arts déjà cités.

[2] V. Mignet, *Charles-Quint à Saint-Juste*. On trouve des détails pleins d'intérêt sur ce luxe qu'emporte avec lui le monarque qu'une légende peu fondée représente comme dégoûté de tout ce qui rappelait l'éclat du rang suprême.

autres peuples ce qu'elle même a reçu de l'Italie et ce qu'elle y ajoute de son propre fonds. Sans qu'elles renoncent à l'originalité dans quelques parties de luxe, les principales nations suivent le même mouvement. Les lois somptuaires se multiplient chez elles et revêtent des caractères analogues à ceux qu'on observe en France. Ces ordonnances se tournent contre certaines jouissances et consommations toutes nouvelles dont on veut interdire ou restreindre l'usage. Le tabac, le café, le thé, deviennent, en plusieurs pays d'Europe, de même qu'en Orient, l'objet des défenses les plus rigoureuses. Des raisons hygiéniques paraissent souvent se confondre avec les raisons d'économie. Vers la même époque, on voit des ordonnances somptuaires inspirées par les tendances commerciales protectionnistes. On interdit par exemple en Angleterre l'usage des soieries pour favoriser la fabrication indigène des lainages. Le même système se produit partout, en Espagne et en Italie, plus encore que dans les autres nations européennes.

Caractérisons le luxe des trois principales nations européennes, qui n'occupent alors à ce point de vue qu'un rang secondaire relativement à la France. L'Espagne déploie le grand luxe monarchique, qu'elle inaugure avec Ferdinand et Isabelle. Leurs entrées triomphales, leurs richesses rivalisent en éclat avec les plus puissantes monarchies européennes. L'Espagne a en propre son étiquette de cour et son cérémonial imposant, ses abondants trésors en métal fourni par le Nouveau Monde, elle soutient la comparaison avec les pays les plus avancés

par sa superbe orfévrerie[1]. Pour le malheur de ce grand pays, la découverte des mines y favorise le luxe au détriment de la richesse générale. Au lieu de féconder par le produit métallique les productions de la terre et de l'industrie, l'Espagne immobilise son *capital* en produits somptuaires, et sa noblesse à la fois fastueuse et misérable, est la plus magnifique en vêtements et en objets de parure et la moins aisée : elle a le luxe sans le bien-être. Les causes en sont plus profondes qu'une simple erreur d'économie publique. Le génie même de l'Espagne est frappé de stérilité par une manière étroite et fausse de comprendre la religion, par le *monachisme*, par toute une politique compressive peu favorable à l'agriculture et à l'industrie. L'absurdité du système économique ne fait qu'aggraver le mal. L'Espagne a voulu garder avec une jalousie ombrageuse ces richesses métalliques dont elle ne tirait presque que des produits de luxe. Elle en a défendu la sortie sous des peines terribles, comme si elle craignait qu'on ne lui apportât en échange des produits utiles et l'esprit de vie et de mouvement avec le commerce. Elle s'est défiée des marchandises comme des idées étrangères. Elle est restée face à face avec son luxe, comme Charles-Quint à Saint-Juste en face des joyaux qu'il avait emportés avec lui en souvenir de sa grandeur et de sa puissance[2]. La domesticité brillante,

[1] V. le livre de M. A. Davillier sur *l'Orfévrerie en Espagne* (1879), et les recherches des historiens des arts déjà cités.

[2] V. Mignet, *Charles-Quint à Saint-Juste*. On trouve des détails pleins d'intérêt sur ce luxe qu'emporte avec lui le monarque qu'une légende peu fondée représente comme dégoûté de tout ce qui rappelait l'éclat du rang suprême.

innombrable, voilà un autre faste de l'Espagne monarchique et aristocratique. Ajoutez les costumes sombres et somptueux, brillant du vif éclat des pierreries, la soie, le velours, les riches dentelles d'Angleterre. On en a l'imposante image dans Charles-Quint, ou dans un Philippe II donnant audience à l'ambassadeur Ticpolo, en 1572, avec son haut de chausses de velours argentin, bas de soie, pourpoint de satin de même couleur, veste de soie noire fort élégante, manteau de damas fourré de martres, et au-dessus le collier de la Toison d'Or lui ceignant les épaules; le bonnet de velours noir avec une petite chaîne d'or.

L'Angleterre offre un contraste absolu avec la société espagnole. Son luxe est le fruit de son agriculture, de son industrie, de son commerce. Nous le montrerons au dix-septième siècle ou au dix-huitième siècle, se mêlant de plus en plus à l'idée du bien-être. Mais au seizième siècle la marche du luxe reproduit dans la Grande-Bretagne jusqu'aux abus qu'on a rencontrés en France. La grave Angleterre a porté comme nous les souliers à la poulaine pour imiter ensuite d'autres ridicules dispendieux. La monarchie, absolue alors presque autant qu'en France, reproduit les magnificences de la cour française. Henri VIII est à sa manière un *François Ier* britannique. Moins artiste, il n'est pas moins fastueux. Sa toque de velours, ombragée d'une plume d'autruche, posée sur l'oreille avec coquetterie, sa recherche des couleurs voyantes, de la soie et de velours, sa magnifique attitude à cheval, sous une brillante armure, et la tête ombragée de plumes blanches, tout cela fait de lui

aussi un magnifique roi de parade. Épris d'ailleurs de tous les exercices du corps, il aime passionnément la chasse où quelquefois il lassait jusqu'à dix chevaux; le jeu de boules, où il faisait sa partie avec le meilleur pointeur, en pourpoint de satin blanc; la balle, qu'il renvoyait de sa main armée d'un gantelet de bois; le tir à l'arbalète, où rarement il manquait le but. Ses profusions et ses femmes, qu'il traite en favorites jusqu'à ce qu'il s'en débarrasse par la main du bourreau, ne complètent la ressemblance avec la cour de France qu'en maintenant des différences qui ne sont pas à l'avantage du roi anglais. On peut juger des dissipations de ce prince égoïste et aussi prodigue qu'impitoyable, par les sommes qu'il a trouvées dans le trésor et qu'il engloutit (environ 120 millions de notre monnaie), par les emprunts forcés, par les falsifications de monnaie, par les pensions reçues de l'étranger, par les propriétés des ordres monastiques sur lesquelles il a fait main basse. Son budget personnel, donnait 20 millions de francs annuels, il le dévore en représentations, en dépenses de tout genre. Le montant du revenu des terres ecclésiastiques dont il s'était emparé montait à 150 millions de francs : ce fut un aliment et un aiguillon pour faste démesuré. L'historien de la réforme anglicane, Burnet, ne le nie pas, et Bossuet en a fait un reproche à la réformation en Angleterre comme en Allemagne. « Les biens de l'Église étaient en proie; l'argenterie des sacristies enrichissait le fisc du prince ; la seule châsse de saint Thomas de Cantorbéry, avec les inestimables présents qu'on y avait envoyés de tous côtés, produisit au trésor royal

LIVRE V

DES DIFFÉRENTES SORTES DE LUXE AU MOYEN AGE ET AU SEIZIÈME SIÈCLE

Nous avons touché, dans le tableau général du luxe, au moyen âge et au seizième siècle, à différentes sortes de somptuosités publiques et de raffinements privés; mais sur plusieurs points, nous avons laissé cette étude incomplète à dessein, pour ne pas fatiguer par la répétition des mêmes choses, et parce qu'il y avait tout avantage à grouper l'ensemble des observations, à en montrer la suite, à signaler, quand il y avait lieu, les idées qui président à leur enchaînement historique. C'est ce que nous essayons de faire dans le présent livre. Les somptuosités de la table y sont montrées dans ce qu'elles ont de propre au régime féodal, à la monarchie, enfin à la noblesse et à la riche bourgeoisie vers la fin du moyen âge. Les fêtes publiques y sont ramenées à leurs types principaux. Les arts somptuaires donnent lieu à quelques observations

La magnificence des Fugger à Augsbourg égale ce qu'il y a de plus somptueux en Italie et en France. Mais voici les mêmes excès, et presque toujours jusqu'aux mêmes modes absurdes qu'en France. « Quant à la vie sociale, dit un écrivain allemand, en faisant surtout allusion aux abus, elle ne se transforme qu'au moment où les mœurs de la cour de France y pénètrent »[1]. Les descriptions des somptuosités de ballets, tournois, spectacles allégoriques et mythologiques, entrées royales, noces princières, cuisines, bombances ruineuses, rappellent la France de François Ier et de Henri II. L'abondance est même dépassée sur ce dernier point dans de pantagruéliques festins qui durent des semaines.

Il est évident qu'il y a dès lors une société européenne obéissant à un mouvement de civilisation commune. On le verra encore pour les arts somptuaires. Les besoins se ressemblent chez ces peuples divers d'origine et d'intérêt. Chacun veut avoir sa part des mêmes jouissances, de la même civilisation matérielle, les mêmes progrès trouvent leur rançon dans les mêmes écarts.

L'unité se fait en Europe par le luxe même; le grand centre d'attraction est la France, sans doute avec ses corruptions de cour, mais aussi avec ses lumières, ses arts, avec le contingent qu'elle apporte à la civilisation générale, avec son génie expansif qui provoque l'imitation et ne permet pas l'indifférence.

[1] Joh. Scherr.

CHAPITRE PREMIER

LES SOMPTUOSITÉS DE LA TABLE

I

RAPPORTS QUE CE GENRE DE FASTE OFFRE AVEC L'ÉTAT SOCIAL CARACTÈRE DES FESTINS DU MOYEN AGE

Moins liées aux destinées de l'art que l'ameublement et le costume, les somptuosités de la table semblent, au premier abord, n'intéresser que les sens, et même le moins noble de tous. Par là le moraliste et l'historien seraient tentés de s'en désintéresser. Pourtant cet objet présente des côtés dignes de fixer leur attention. Ce qui sert à varier, à perfectionner l'alimentation de l'homme par certains produits ou certaines préparations, n'est pas indifférent. Les usages qui d'abord parurent des raffinements à l'usage d'une minorité, ont presque toujours tourné plus tard à l'avantage du grand nombre. A la table se joint aussi plus d'une idée morale. Elle est une image et un instrument de sociabilité. Ainsi en ont jugé les sages. Plutarque et d'autres philosophes ont rattaché

générales, appuyées de faits qui ne pouvaient trouver place dans ce tableau plus général, où le luxe a été montré surtout dans ses rapports avec la civilisation et l'état social. Enfin le faste funéraire au moyen âge et au seizième siècle, y forme un chapitre étendu, soumis à la même loi d'unité.

lusion qu'il fait à l'habitude des Francs de servir beaucoup de mets[1].

La féodalité, en constituant de grandes existences à demeure, développa ce genre de faste dans l'abaissement de tous les autres. Toute féodalité est hospitalière, amie de la représentation, disposée à héberger largement même ceux qu'elle opprime. La décadence peut atteindre le luxe des tables comme les autres par suite de la rareté des grands centres, de la difficulté des relations sociales, de la négligence de certaines cultures, les châteaux n'en montrent pas moins leurs vastes cuisines avec leurs immenses foyers, où rôtissent des morceaux énormes. Les verres d'une grandeur colossale, les fûts entassés, remplis de bière ou de vin, témoignent des prodigieux besoins de ces barons et de leurs hôtes rustiques. La table tient lieu alors des distractions absentes : elle occupe les longs loisirs ; elle a pour auxiliaire le développement des exercices physiques, et pour complice dans le Nord, l'influence aujourd'hui encore restée si sensible du climat. A la ville comme aux champs, rien qui ne soit occasion de libations copieuses et de joyeuses bombances. Toutes les corporations d'arts et métiers consacrent à boire et à manger certaines époques fériées. Toutes les confréries prennent prétexte de la fête de leur saint pour se livrer à ces plaisirs favoris. Nulle réception à la maîtrise qui ne soit accompagnée de repas jusqu'à grever lourdement l'entrée des professions[2]. Point de mariage ou de baptême sans festin. Les

[1] *Cibaria multa, secundum francorum consuetudinem.*

[2] V. Levasseur, *Histoire des classes ouvrières*, t. I, liv. III, ch. v ; liv. IV, ch. IV et v.

documents du temps ne nous édifient que trop sur ce péché mignon de la gourmandise dans nombre de communautés religieuses.

Même en se raffinant, ce luxe culinaire restera plantureux à l'excès. Les grands excès de la boisson ne vinrent que plus tard. Rabelais a écrit le poëme de cette gourmandise gigantesque et de ces joyeux excès, dont la bestialité n'est rachetée qu'à force de gaieté originale et expansive. Sans cette bonne humeur gauloise qui rit au fond de tous les tableaux de la vie privée d'autrefois, il n'y aurait là que lourde ivresse, grossier épaississement des sens. Cette gaieté adoucit, trompa bien des souffrances; par elle, notre race a prouvé ce qu'elle a d'esprit inné et vivace. Elle lui a dû d'échapper au joug de la matière, même en se laissant aller aux jouissances. Malgré les défauts reprochés aux tables dans cette histoire des vieilles mœurs, la sympathie, l'entrain, la verve demeurent sur le devant de la scène. La table, fidèle à sa destination, est restée *sociable* en ce « bon vieux temps », où elle ne fut pas toujours la sagesse même.

La table féodale et seigneuriale fait presque partie intégrante des institutions, elle est la forme visible du protectorat exercé sur les populations rurales. Les châteaux tiennent table ouverte pour les pèlerins, pour les mendiants. Aux grands jours la population entière est invitée. Un comte de Warwick traite jusqu'à trente mille convives. Lorsque le seigneur, le fils ou la fille du seigneur se marie, on traite pendant des semaines. Sous le règne de Sigismond, un magnat hongrois fête pendant

toute une année le mariage de son fils[1]. L'hospitalité que les princes pratiquent entre eux se déploie avec la même prodigalité et des pompes inouïes dès les premières années du treizième siècle. Le roi Jean d'Angleterre se rendant en France, Philippe-Auguste lui fait préparer une place d'honneur, dans l'église de Saint-Denis, où il est conduit en procession solennelle, le loge à Paris dans le Palais, lui prodigue toutes les sortes de vins, tout ce que les tables peuvent offrir alors de plus abondant, de plus raffiné, le comble des plus riches présents. Quelles profusions, au treizième siècle, n'accompagnent pas surtout les repas de noces! A Saint-Quentin, il fallut restreindre ces profusions culinaires des noces bourgeoises, borner à trente, comme à Marseille, le nombre des invités; défendre à ceux qui ne l'étaient pas d'y prendre part, et régler à douze deniers le salaire des ménétriers. Que d'autres exemples on citerait! Au douzième siècle déjà ces festins extraordinaires accompagnaient les mariages des rois, par exemple, les noces d'Éléonore et de Louis le Jeune, où les peuples[2] accoururent de tous côtés; le trésor en fut presque tari. « L'éloquence de Cicéron, dit un chroniqueur, n'aurait pas suffi pour décrire les magnificences de cette fête, et la mémoire tant vantée de Sénèque n'aurait pu retenir le nombre et la variété de mets recherchés qui furent servis avec profusion.... » On aurait trop à faire d'épuiser de tels exemples qui confondent nos idées modernes. Aux noces de Cincia,

[1] V. G. Roscher, *Principes d'économie politique*, t II, liv. IV, ch. II; traduction Wolowski.

[2] *Historiens de France*, XIV.

documents du temps ne nous édifient que trop sur ce péché mignon de la gourmandise dans nombre de communautés religieuses.

Même en se raffinant, ce luxe culinaire restera plantureux à l'excès. Les grands excès de la boisson ne vinrent que plus tard. Rabelais a écrit le poëme de cette gourmandise gigantesque et de ces joyeux excès, dont la bestialité n'est rachetée qu'à force de gaieté originale et expansive. Sans cette bonne humeur gauloise qui rit au fond de tous les tableaux de la vie privée d'autrefois, il n'y aurait là que lourde ivresse, grossier épaississement des sens. Cette gaieté adoucit, trompa bien des souffrances; par elle, notre race a prouvé ce qu'elle a d'esprit inné et vivace. Elle lui a dû d'échapper au joug de la matière, même en se laissant aller aux jouissances. Malgré les défauts reprochés aux tables dans cette histoire des vieilles mœurs, la sympathie, l'entrain, la verve demeurent sur le devant de la scène. La table, fidèle à sa destination, est restée *sociable* en ce « bon vieux temps », où elle ne fut pas toujours la sagesse même.

La table féodale et seigneuriale fait presque partie intégrante des institutions, elle est la forme visible du protectorat exercé sur les populations rurales. Les châteaux tiennent table ouverte pour les pèlerins, pour les mendiants. Aux grands jours la population entière est invitée. Un comte de Warwick traite jusqu'à trente mille convives. Lorsque le seigneur, le fils ou la fille du seigneur se marie, on traite pendant des semaines. Sous le règne de Sigismond, un magnat hongrois fête pendant

Le festin féodal donne l'idée de ce singulier mélange de raffinements et de barbarie qui forme la société du moyen âge. Le souper est le principal repas (on soupait vers quatre ou cinq heures; on dînait le matin à dix). On offrait le bain aux dames, aux chevaliers, aux ecclésiastiques. Le bourgeois même avait sa cuve. Les fleurs sont répandues avec profusion. Les roses couvrent le plancher, la nappe, les coupes, les verres, et couronnent le front des convives. Par un artifice également renouvelé des usages romains, on voit quelquefois, du plafond tout à coup entr'ouvert, descendre les plats et même une table toute garnie. Après que les mets avaient été descendus, le plafond se refermait en laissant tomber une pluie d'eau odoriférante et de dragées[1]. Une bonne partie des recettes culinaires, malgré les complications survenues et les altérations, provenait de cet art antique développé d'abord dans les cours et chez les satrapes de l'Asie, modifié par la Grèce, accru et raffiné par la gourmandise romaine depuis Lucullus jusqu'aux empereurs byzantins.

Au reste, coutumes, cérémonial, service, tout cela diffère autant de l'ancien monde que différaient des aristocrates romains et des Césars de la décadence ces seigneurs, ces princes, ces vassaux, ces évêques, ces pèlerins armés, ces nobles dames. Le génie de ces vieux temps semble empreint dans la manière même dont on appelle les convives à se rendre à la salle du festin. « On cornait les repas », c'est-à-dire qu'ils étaient annoncés au son de

[1] V. Le Grand d'Aussy, *Vie privée des Français*, t. III.

fille de Raymond, comte de Provence, avec Richard de Cornouailles, frère de Henri III d'Angleterre (1243), on sert plus de trente mille plats (*trigenta millia ferculorum*[1]). A celles de Robert, fils de saint Louis, on trouve des profusions semblables, avec quelques épisodes singuliers; ainsi des bouffons montés sur des bœufs couverts d'écarlate, sonnent de la trompette à chaque plat servi sur la table des princes (1227)[2]; car les saltimbanques, hommes et femmes, sont admis dans ces grands festins à montrer leur savoir-faire. Pour trouver quelque chose de plus exagéré encore, il faut s'adresser à cette époque à l'Orient français. Les Francs de Syrie déployent un faste qui dépasse toute idée, quand Mélisande, sœur du comte de Tripoli, est fiancée à l'empereur de Constantinople. « On lui prépara à grands frais les ornements les plus dispendieux, comme chaînes, pendants d'oreille, bracelets, jarretières, bagues, colliers, couronnes de l'or le plus pur. On fit fabriquer, pour le service des cuisines, pour les mets, pour les boissons et les salles de bain, des vases d'argent d'un poids énorme, d'une grandeur inouïe. Les selles, mors et ustensiles de tout genre, furent exécutés avec un soin et un labeur extraordinaires, et pendant que ces travaux se prolongeaient, les Grecs, chargés de la négociation, s'informaient minutieusement de tout ce qui concernait la fiancée, et ne négligeaient aucune particularité sur sa personne ou sa conduite[3]. »

[1] L. Cibrario, *loc. cit.*
[2] Paulmy, *Précis d'une vie privée*, III.
[3] Guill. de Tyr, III. *Collect. trad. des Historiens de France.*

Le festin féodal donne l'idée de ce singulier mélange de raffinements et de barbarie qui forme la société du moyen âge. Le souper est le principal repas (on soupait vers quatre ou cinq heures; on dînait le matin à dix). On offrait le bain aux dames, aux chevaliers, aux ecclésiastiques. Le bourgeois même avait sa cuve. Les fleurs sont répandues avec profusion. Les roses couvrent le plancher, la nappe, les coupes, les verres, et couronnent le front des convives. Par un artifice également renouvelé des usages romains, on voit quelquefois, du plafond tout à coup entr'ouvert, descendre les plats et même une table toute garnie. Après que les mets avaient été descendus, le plafond se refermait en laissant tomber une pluie d'eau odoriférante et de dragées [1]. Une bonne partie des recettes culinaires, malgré les complications survenues et les altérations, provenait de cet art antique développé d'abord dans les cours et chez les satrapes de l'Asie, modifié par la Grèce, accru et raffiné par la gourmandise romaine depuis Lucullus jusqu'aux empereurs byzantins.

Au reste, coutumes, cérémonial, service, tout cela diffère autant de l'ancien monde que différaient des aristocrates romains et des Césars de la décadence ces seigneurs, ces princes, ces vassaux, ces évêques, ces pèlerins armés, ces nobles dames. Le génie de ces vieux temps semble empreint dans la manière même dont on appelle les convives à se rendre à la salle du festin. « On cornait les repas », c'est-à-dire qu'ils étaient annoncés au son de

[1] V. Le Grand d'Aussy, *Vie privée des Français*, t. III.

cor. Le maître-queux « cornait l'eau », parce qu'avant de s'asseoir, on se lavait les mains. Mais dans cette société toute fondée sur les distinctions hiérarchiques, celle-ci même n'appartient pas à tout gentilhomme. Tout noble n'a pas le droit de corner son dîner ou son eau. C'est un privilége seigneurial[1]. Avant et après le repas, l'eau aromatisée ou l'eau de rose étaient présentées avec la serviette et le bassin aux dames par de jeunes pages et des écuyers; les chambellans les présentaient aux souverains ou aux hôtes qu'on voulait honorer. Le monde grec ou romain eût été fort étonné de cette autre coutume chevaleresque : on plaçait à table les convives par couple, homme et femme, n'ayant pour chaque plat qu'une assiette commune, ce qui s'appelait « manger à la même écuelle », ils n'avaient de même qu'une même coupe pour boire. Point de serviettes; chacun tire à soi un coin de la nappe. Point de fourchettes : ou bien on se sert de ses doigts, ou bien on fait usage de ces jolis couteaux de demoiselles à manches d'ivoire, qu'Adam de la Halle compare aux reins *vautrés* (cambrés) de sa belle compagne avant le mariage[2].

La forme même des tables depuis l'antiquité avait changé dans les festins d'apparat. Demi-circulaire, elle rappelait la table des chevaliers du roi Artus. Hommes à l'hospitalité généreuse, au bon et cordial accueil, à eux revient un usage nouveau, celui de « porter des santés »,

[1] Ces détails se rencontrent dans tous les fabliaux. V. notamment *Histoire littéraire*, t. XV.

[2] Vaublanc, *La France au temps des croisades*. « Li jus Adan, ou de la feuille. »

richesse. Une nappe de Reims posée en double étale dès lors sur la table son duvet soyeux et blanc[1]. Les écuelles d'argent, de métal étamé, de poterie fine, bordent la table, et les plats occupent le milieu. Les vases d'élite sont placés au centre. On remarque, parmi d'autres curieuses inventions, une œuvre superbe d'orfévrerie, imitation curieuse des navires qui transportaient en Syrie la foule des pèlerins. Supportée par des sirènes, des lions, des chimères, parfois figurant un château, elle contenait différentes pièces précieuses. Combien d'ustensiles originaux encore ! Tels sont ces *hanaps* fabriqués en toute matière, cristal, métaux émaillés, qui offraient la forme creuse et arrondie d'un crâne renversé. Ceux de grand et de petit *madre* étaient fort recherchés. On disserte sur ce qu'était au juste cette substance dont le nom revient souvent dans les descriptions de ce temps-là. Selon une opinion soutenue d'une manière très-plausible, le madre serait originairement l'érable qui aurait transmis son nom aux coupes de nuance brune et de matière précieuse qui le remplaçaient chez les riches, et le petit madre, plus tard, aurait consisté dans l'imitation vitrifiée du madre précieux[2]. Comment ne pas placer au nombre des inventions luxueuses du temps ces coupes merveilleuses, où la liqueur

[1] Paulmy, *Précis d'une vie privée*, t. III. — *Histoire littéraire*, t. IX, p. 153.

« Tables mises et doubliers,
Couteaux, saillières et cuillers,
Coupes, haras et escuelles. »

[2] V. de aublanc, *La France au temps des croisades*, t. IV.

Ne la retrouvez-vous pas cette société féodale avec ses idées, ses sentiments, jusque dans des usages de la table en apparence insignifiants? En est-il ici un plus poétique que celui qui se lie à l'oiseau de luxe par excellence des repas seigneuriaux, le paon ou le faisan, présenté avec toutes ses plumes, au milieu de la table, et servi par une dame? Les écuyers et les chevaliers étendent la main sur l'oiseau pour faire des vœux, vœux plus inviolables que tous les autres!... Celui qui en a fait un porte au bras un cercle de fer pour montrer qu'il est esclave de sa foi!

Comment ne pas remarquer aussi le goût du bizarre et du grotesque jusque dans ces repas? On ne se contente pas de représenter des armoiries ou telles autres figures avec des sucreries, des fruits confits, des pâtes colorées. Selon une mode naïve qui se ressent de la licence du vieil esprit gaulois, des pâtisseries offrent aux yeux la représentation scandaleuse, pour des temps plus délicats que ceux-là, des parties du corps que la pudeur oblige à voiler [1]. Usage étrange où, selon les uns, l'ingénuité des vieilles mœurs ne voyait aucun mal, mais dont d'autres s'effarouchent comme d'une coutume qui déjà faisait rougir l'innocence et attestait une imagination dépravée.

Les arts décoratifs et les inventions raffinées vont se donner de plus en plus rendez-vous sur ces tables seigneuriales dont le service offre un aspect original, et qui, au treizième siècle, manifeste déjà une certaine

[1] *De re cibaria :* Io. Bruyerino Campegio Lugdunensi auctore, lib. VI, cap. VII, p. 402 (Lugdini, 1560).

bien s'y connoissoit. Il faisoit devant lui ses clercs volontiers chanter chansons, rondeaux et virelais. On s'explique que le bon comte aimât à passer longtemps à table! En effet il y « seoit deux heures ». Aussi Froissart déclare-t-il qu'il ne s'était « tant plu nulle part ». Voyez-le décrire un festin donné par le même personnage dans la grande salle de Saint-Julien de Tours, au roi, à la reine, aux princes du sang et aux principaux seigneurs du royaume. Imaginez-vous douze tables dressées « chacune ayant sept aulnes de long et deux et demy de large »; pour un seul service, et il y en eut sept, jusqu'à cent quarante plats d'argent!... Tous les mets, tous les plats de « haute graisse », toutes les friandises sont nommées, décrites, avec jubilation.

Mais qui égalerait en ce genre de description admirative et en précision exacte maître Taillevent, le *queux* du roi Charles VII? On dirait un général qui raconte ses batailles. Taillevent n'est pas moins sensible à la décoration des services qu'aux bons plats. Écoutez-le raconter le festin donné pour le comte d'Anjou, prince du sang. O l'incomparable table, garnie d'un *dormant* représentant une pelouse verte; elle offre sur les bords de son pourtour de grandes plumes de paon et des rameaux fleuris, auxquels sont attachées des violettes et d'autres fleurs odorantes! Du milieu de la pelouse s'élève une tour argentée avec ses créneaux, creusée en volière, pleine de divers oiseaux vivants, à la huppe et aux pattes dorées. Quelle noble figure fait le donjon! Il porte trois bannières, l'une aux armes du comte, les deux autres de mesdemoiselles de Châteaubrun et de

disparaît dans un double fond, tandis que le vase, travaillé à jour, semble ne pouvoir contenir une goutte d'eau, et ces *fontaines jaillissantes* qu'on mettait sur la table, fontaines ordinairement d'argent, d'où le vin coulait à flots? On admirait celle de Philippe le Bel; la liqueur sortait par une gueule de léopard et de lion, tombait dans un grand bassin où nageaient des cygnes et des sirènes. Les fontaines à plusieurs liqueurs différentes figurent dans les grands festins; elles seront, sur un plus grand modèle, adoptées par les corps municipaux, qui les placeront dans les principales rues et carrefours, lors des réjouissances publiques, surtout aux entrées des rois et des reines. Les chroniqueurs comme Olivier de la Marche, comme la sérieuse Christine de Pisan, elle-même, se complaisent à décrire ces splendeurs du service des tables. Froissart est tout émerveillé du spectacle qu'il déroule sous nos yeux; il nous montre le plus brillant échantillon de la grande vie aristocratique vers la fin du quatorzième siècle, dans la table du comte de Foix, auquel il fut longtemps attaché; il nous introduit dans la salle du festin brillamment éclairée, — non par exception, mais à l'habitude, — par douze torches que portent douze varlets, et qui apparaît toute remplie de chevaliers et d'écuyers. « Et toujours étoient à foison tables dressées pour souper qui souper vouloit. » Ce comte de Foix, il était ce qu'on n'était pas souvent alors, un délicat. « Il mangeoit faisans par coutume », et spécialement « les ailes et les cuisses tant seulement ». Il lui fallait pour son ordinaire dîner avec musique et chansons. « Il prenoit en toute menestrandie grand ébattement, car

bien s'y connoissoit. Il faisoit devant lui ses clercs volontiers chanter chansons, rondeaux et virelais. On s'explique que le bon comte aimât à passer longtemps à table ! En effet il y « seoit deux heures ». Aussi Froissart déclare-t-il qu'il ne s'était « tant plu nulle part ». Voyez-le décrire un festin donné par le même personnage dans la grande salle de Saint-Julien de Tours, au roi, à la reine, aux princes du sang et aux principaux seigneurs du royaume. Imaginez-vous douze tables dressées « chacune ayant sept aulnes de long et deux et demy de large » ; pour un seul service, et il y en eut sept, jusqu'à cent quarante plats d'argent !... Tous les mets, tous les plats de « haute graisse », toutes les friandises sont nommées, décrites, avec jubilation.

Mais qui égalerait en ce genre de description admirative et en précision exacte maître Taillevent, le *queux* du roi Charles VII ? On dirait un général qui raconte ses batailles. Taillevent n'est pas moins sensible à la décoration des services qu'aux bons plats. Écoutez-le raconter le festin donné pour le comte d'Anjou, prince du sang. O l'incomparable table, garnie d'un *dormant* représentant une pelouse verte ; elle offre sur les bords de son pourtour de grandes plumes de paon et des rameaux fleuris, auxquels sont attachées des violettes et d'autres fleurs odorantes ! Du milieu de la pelouse s'élève une tour argentée avec ses créneaux, creusée en volière, pleine de divers oiseaux vivants, à la huppe et aux pattes dorées. Quelle noble figure fait le donjon ! Il porte trois bannières, l'une aux armes du comte, les deux autres de mesdemoiselles de Châteaubrun et de

Villequier, héroïnes de la fête. Images, intentions, tout est féodal. Mais la société s'est modifiée. Le luxe des tables a d'autres représentants que ces seigneurs châtelains. Le même genre de faste suivra l'accroissement de la richesse générale et le mouvement ascendant des autres classes.

II

LES SOMPTUOSITÉS DE LA TABLE DANS LA HAUTE BOURGEOISIE PROGRÈS DU LUXE CULINAIRE

Avant d'arriver à ce qu'on peut appeler sa période monarchique tout à fait brillante, ce luxe avait déjà pénétré dans la riche bourgeoisie. Nul genre de faste qui fût davantage à sa portée. Ce n'est plus, en effet, dans des régions souvent éloignées des centres, dans des demeures seigneuriales établies au sein des campagnes que cette richesse nouvelle, la richesse mobilière, se dépense et se déploie, c'est au sein des villes, dans les vastes hôtels somptueusement meublés que nous avons décrits, au milieu de toutes les ressources qui affluent dans les grands foyers de population, surtout à Paris.

La royauté avait contribué à élever la bourgeoisie. On a vu comment toutefois, quand la bourgeoisie veut trop briller, elle s'efforce de la réprimer. Les ordonnances somptuaires de Philippe-Auguste et de Philippe le Bel, j'ai dû insister sur celles-ci, prouvent elles-mêmes que le goût des splendides services de table était extrême dans cette classe de financiers, de gens enrichis par le

grès généraux des communications, des échanges, de l'industrie, du bien-être, malgré certains restes de barbarie.

Le raffinement s'applique alors au premier article de l'alimentation, au pain lui-même. Il y eut un pain de luxe, comme il y avait plusieurs sortes de pain grossier. Au peuple commun on laissa le *pain de chien* avec son mélange de froment et de seigle, le *pain bourgeois*, le *pain chaland*, le *pain rousset* fait de méteil, le *pain de valets*, etc. Les meilleurs ou les moins mauvais étaient bien loin de la distinction du pain blanc, du *pain de Chailly*. Le *pain du commun* ne se rapprochait pas de la délicatesse du *pain de table* servi aux repas des riches[1]. Tandis que l'orge et l'avoine continuèrent à former la matière des pains grossiers en temps de disette, le froment devenait l'unique base du pain aristocratique.

La grosse viande de boucherie ne prêtait au luxe des tables que par l'abondance portée jusqu'à la profusion; le gibier, la volaille et le poisson formaient la partie la plus délicate et la plus chère des festins. Le genre de raffinement qui consiste à engraisser les volailles en les privant de lumière et de mouvement était déjà fort usité. On cite au quatorzième siècle des *cages* ou basses-cours célèbres à Paris, dans ses environs et dans les provinces[2]. Les chapons sont souvent mentionnés dans

[1] V. Butel-Dumont, *Théorie du luxe*, t. I, ch. v.

[2] V. sur les mets recherchés le curieux écrit : *la Devise au léchéor*; Méon, *Fabliaux*, etc., pour le quatorzième siècle; *le Ménagier de Paris*, publié par M. J. Pichon, qui a toute la valeur d'un document historique fécond en détails intéressants sur les usages et mœurs du temps, et publié sous ce titre : *le Ménagier de Paris, traité de morale et d'économie domestique*, composé vers 1393 par un bourgeois parisien (1846).

veloppèrent d'autant plus au sein de la bourgeoisie que, renfermée dans l'enceinte des demeures, elle y était moins gênée par la jalousie de la noblesse et par les rigueurs légales. Les mesures somptuaires atteignent plus difficilement la table que le costume, signe visible des priviléges du rang. La noblesse pouvait pardonner à un Jacques Cœur les somptuosités de sa table et de son ameublement ; mais que ce parvenu ose affecter, lors de l'entrée de Charles VII à Rouen, de marcher à côté de Dunois, vêtu d'une tunique comme la sienne, tout sera perdu pour ce bourgeois présomptueux.

C'est dans les accessoires du service, dans le personnel, dans les divertissements, que s'accusent les différences qui pouvaient caractériser le luxe de table des seigneurs, celui des monarques, et celui des bourgeois enrichis. Là, on sent encore la puissance des idées hiérarchiques. On voit dans les *Honneurs de la cour*, ouvrage rédigé vers la fin du quinzième siècle par Aliénor ou Éléonore de Poitiers, que le *dressoir* de la reine devait avoir cinq degrés, celui des princesses et des duchesses quatre, celui des comtesses trois, celui des femmes de chevaliers bannerets deux, et enfin celui des simples dames nobles un seul. Dans ces détails se peint toute une organisation sociale avec toutes les nuances de la vanité.

Voyons comment, la richesse s'accroissant et se répandant dans les classes élevées, les tables s'enrichissent de produits raffinés destinés à se vulgariser ; comment la nourriture plus variée, plus raffinée, atteste alors une civilisation croissante ; comment elle marque les pro-

grès généraux des communications, des échanges, de l'industrie, du bien-être, malgré certains restes de barbarie.

Le raffinement s'applique alors au premier article de l'alimentation, au pain lui-même. Il y eut un pain de luxe, comme il y avait plusieurs sortes de pain grossier. Au peuple commun on laissa le *pain de chien* avec son mélange de froment et de seigle, le *pain bourgeois*, le *pain chaland*, le *pain rousset* fait de méteil, le *pain de valets*, etc. Les meilleurs ou les moins mauvais étaient bien loin de la distinction du pain blanc, du *pain de Chailly*. Le *pain du commun* ne se rapprochait pas de la délicatesse du *pain de table* servi aux repas des riches[1]. Tandis que l'orge et l'avoine continuèrent à former la matière des pains grossiers en temps de disette, le froment devenait l'unique base du pain aristocratique.

La grosse viande de boucherie ne prêtait au luxe des tables que par l'abondance portée jusqu'à la profusion; le gibier, la volaille et le poisson formaient la partie la plus délicate et la plus chère des festins. Le genre de raffinement qui consiste à engraisser les volailles en les privant de lumière et de mouvement était déjà fort usité. On cite au quatorzième siècle des *cages* ou basses-cours célèbres à Paris, dans ses environs et dans les provinces[2]. Les chapons sont souvent mentionnés dans

[1] V. Butel-Dumont, *Théorie du luxe*, t. I, ch. v.

[2] V. sur les mets recherchés le curieux écrit : *la Devise au léchéor*; Méon, *Fabliaux*, etc., pour le quatorzième siècle ; *le Ménagier de Paris*, publié par M. J. Pichon, qui a toute la valeur d'un document historique fécond en détails intéressants sur les usages et mœurs du temps, et publié sous ce titre : *le Ménagier de Paris, traité de morale et d'économie domestique*, composé vers 1393 par un bourgeois parisien (1846).

Le goût aussi se perfectionne, c'est-à-dire qu'il acquit un discernement plus exact et plus fin des qualités qui se trouvent dans les choses : en ce sens, on peut dire qu'il y a aussi un vrai et un faux, et, si ce n'était se servir ici de trop grands mots, un bien et un mal même en cuisine.

Nul témoignage plus éclatant des variations des idées de luxe et de goût que la déchéance culinaire du royal oiseau, qui jouait un rôle si important aux treizième et quatorzième siècles dans le faste des tables et dans les mœurs de la chevalerie. Le paon fut détrôné par le faisan, avec lequel il partageait les honneurs des festins, et s'effaça devant un autre concurrent en apparence fort indigne, mais d'une chair plus savoureuse, le dindon. On discute sur l'origine du dindon, mais il est peu douteux que c'est au seizième siècle seulement qu'il prit possession des tables, où il fut d'abord considéré comme un produit luxueux.

Les espèces de légumes et de fruits qu'on pourrait nommer aussi de luxe étaient bien moins développées que de notre temps, où les cultures maraîchères et potagères ont accompli de si merveilleux progrès. Mais les perfectionnements étaient déjà sensibles. On avait amélioré certaines cultures très-anciennes, perfectionné le cardon, qui désigne peut-être l'artichaut, importé le melon après l'expédition d'Italie. Les fruits s'étaient

siècle le *Ménagier de Paris*, t. II. Après avoir énuméré ce qui compose ces *menus*, l'auteur analyse en particulier les *menus* des grands repas, celui que donne l'abbé de Lagny à Mgr de Paris, et les repas de noces, notamment celui de Jehan de Hautecourt (p. 103-121).

enrichis de nouvelles espèces après les croisades. On connaissait depuis les Romains la cerise originaire de Cerasus en Asie-Mineure. On commence au quinzième siècle à connaître l'abricot apporté de l'Arménie. La pêche venue de la Perse n'était encore que la pêche de vigne et de plein-vent. La prune avait été empruntée à la Syrie. Les maîtresses de maison s'enorgueillissaient d'offrir aux yeux et au goût déjà bien des variétés de poires, de pommes, de figues. Les pyramides de fruits disposées avec un art ingénieux vont devenir pendant des siècles un des grands luxes des desserts français. Et que d'enjolivements, que d'accroissements! Nous y mettons moins de perfection ou de prétention aujourd'hui[1].

Et cet autre condiment des raffinements culinaires, le sucre, devient d'un usage bien plus fréquent; outre son emploi dans les boissons, il entre dans la composition des mets, des desserts. Non-seulement l'expédition de Syrie avait fait connaître aux croisés la canne à sucre, mais on avait pu remarquer que les indigènes pratiquaient l'art d'extraire le sucre de la canne, de le faire filtrer, de le recueillir dans des vases où ils le laissaient reposer jusqu'à ce qu'il fût pris et durci. Il est souvent question des usages dès lors multipliés du sucre au double point de vue de l'agrément et de la santé, car on l'employait comme médicament, et on le vendait chez les apothicaires. C'était une denrée rare et chère, malgré les développements de la culture qui avait gagné dès le treizième siècle la Sicile, pour passer ensuite à

[1] V. Le Grand d'Aussy, qui donne de grands détails, *Vie privée des Français*, t. III.

Le goût aussi se perfectionne, c'est-à-dire qu'il acquit un discernement plus exact et plus fin des qualités qui se trouvent dans les choses : en ce sens, on peut dire qu'il y a aussi un vrai et un faux, et, si ce n'était se servir ici de trop grands mots, un bien et un mal même en cuisine.

Nul témoignage plus éclatant des variations des idées de luxe et de goût que la déchéance culinaire du royal oiseau, qui jouait un rôle si important aux treizième et quatorzième siècles dans le faste des tables et dans les mœurs de la chevalerie. Le paon fut détrôné par le faisan, avec lequel il partageait les honneurs des festins, et s'effaça devant un autre concurrent en apparence fort indigne, mais d'une chair plus savoureuse, le dindon. On discute sur l'origine du dindon, mais il est peu douteux que c'est au seizième siècle seulement qu'il prit possession des tables, où il fut d'abord considéré comme un produit luxueux.

Les espèces de légumes et de fruits qu'on pourrait nommer aussi de luxe étaient bien moins développées que de notre temps, où les cultures maraîchères et potagères ont accompli de si merveilleux progrès. Mais les perfectionnements étaient déjà sensibles. On avait amélioré certaines cultures très-anciennes, perfectionné le cardon, qui désigne peut-être l'artichaut, importé le melon après l'expédition d'Italie. Les fruits s'étaient

siècle le *Ménagier de Paris*, t. II. Après avoir énuméré ce qui compose ces *menus*, l'auteur analyse en particulier les *menus* des grands repas, celui que donne l'abbé de Lagny à Mgr de Paris, et les repas de noces, notamment celui de Jehan de Hautecourt (p. 103-121).

nous exerçons fort aujourd'hui, n'était pas inconnu. On faisait du malvoisie artificiel. On usait d'ailleurs beaucoup de vins cuits qu'on parfumait avec des aromes pimentés. Dès le règne de Charlemagne, il est fait mention de deux espèces de vin de cette nature, le *medon* et le *nectar*. Le *clairet*, qu'il ne faut pas confondre avec le vin clairet, et l'*hypocras*, qui joue un si grand rôle dans toutes les fêtes et cérémonies, étaient des vins préparés avec des ingrédients cuits dans le vin, tels que raisins secs, miel ou sucre, cubèbe, girofle, noix muscades, cannelle, gingembre, graines de paradis, ambre et musc, etc. Ce furent pendant longtemps les seules liqueurs de table. Elles subsistent au seizième siècle. On emprunte beaucoup plus à l'Italie et à l'Espagne que leurs vins sucrés et savoureux. Les liqueurs que nous connaissons aujourd'hui sous ce nom, et qui ont pour base l'eau-de-vie, se développent déjà jusqu'à l'abus au seizième siècle[1]. Les bons crus français deviennent à la mode. Je renvoie pour ces détails aux écrivains spéciaux. Ne vous étonnez pas, s'il est alors question du Clos-Vougeot. Il est mentionné dès le douzième siècle dans saint Bernard, qui blâme la coutume de marquer l'âge du vin par le pontificat des papes et le gouvernement des abbés.

Au reste, au moyen âge et peut-être encore au seizième siècle, on buvait moins qu'on ne mangeait. Il est souvent question dans nos vieilles rimes de *gloutons* et de *lécheors*. « On boit beaucoup sans doute,

[1] V. Le Grand d'Aussy, t. III, p. 67, 86, 323.

mais il ne paraît pas qu'on fît alors métier et gloire de l'ivrognerie. La vanité bachique des siècles suivants n'existe pas. On fait honte aux ivrognes, on ne pardonne l'ivresse qu'aux Anglais. « Le boire fréquent des Anglais les a rendus fameux parmi les autres peuples, » dit J. de Salisbery. — « Li mieldre buveor (les meilleurs buveurs) sont en Angleterre » est un proverbe du treizième siècle [1].

On avait le luxe, et même le grand luxe, on n'avait pas toujours même ici le confortable. L'historien de la *Vie privée des Français* croit l'usage des *serviettes* de table assez moderne; c'est comme *essuie-mains* que la constitution de Saint-Angésise, pour le monastère de Fontenelle, aurait fait mention de linge peluché : *Lintea ad manus tergendas villosa*. On désigne de même, dans plus d'une description du cérémonial pratiqué chez les souverains et les grands, des serviettes pour le service des officiers domestiques du prince, mais c'est pour laver et essuyer leurs mains et celles des convives avant et après le repas, ou enfin pour couvrir leur pain, leur couteau, etc., jusqu'au moment où ils s'asseyaient à table. Au quinzième siècle seulement on fabriqua un certain nombre de serviettes à Reims, et la ville en présenta à Charles VII lorsqu'il s'y fit sacrer. Au seizième siècle ce luxe se répand tellement qu'on crut qu'il était de la magnificence

[1] M. de Vaublanc, *la France au temps des croisades*, t. IV. Ce jugement est exact par comparaison aux excès qui devaient se développer. Mais n'oublions pas que la vieille passion des Gaulois pour le vin s'était transmise chez leurs descendants. N'oublions pas les peines prononcées contre les ivrognes par Charlemagne. N'oublions pas les décrets des Conciles, les abus de boisson introduits dans certaines abbayes, etc.

nous exerçons fort aujourd'hui, n'était pas inconnu. On faisait du malvoisie artificiel. On usait d'ailleurs beaucoup de vins cuits qu'on parfumait avec des aromes pimentés. Dès le règne de Charlemagne, il est fait mention de deux espèces de vin de cette nature, le *medon* et le *nectar*. Le *clairet*, qu'il ne faut pas confondre avec le vin clairet, et l'*hypocras*, qui joue un si grand rôle dans toutes les fêtes et cérémonies, étaient des vins préparés avec des ingrédients cuits dans le vin, tels que raisins secs, miel ou sucre, cubèbe, girofle, noix muscades, cannelle, gingembre, graines de paradis, ambre et musc, etc. Ce furent pendant longtemps les seules liqueurs de table. Elles subsistent au seizième siècle. On emprunte beaucoup plus à l'Italie et à l'Espagne que leurs vins sucrés et savoureux. Les liqueurs que nous connaissons aujourd'hui sous ce nom, et qui ont pour base l'eau-de-vie, se développent déjà jusqu'à l'abus au seizième siècle[1]. Les bons crus français deviennent à la mode. Je renvoie pour ces détails aux écrivains spéciaux. Ne vous étonnez pas, s'il est alors question du Clos-Vougeot. Il est mentionné dès le douzième siècle dans saint Bernard, qui blâme la coutume de marquer l'âge du vin par le pontificat des papes et le gouvernement des abbés.

Au reste, au moyen âge et peut-être encore au seizième siècle, on buvait moins qu'on ne mangeait. Il est souvent question dans nos vieilles rimes de *gloutons* et de *lécheors*. « On boit beaucoup sans doute,

[1] V. Le Grand d'Aussy, t. III, p. 67, 86, 325.

mais il ne paraît pas qu'on fît alors métier et gloire de l'ivrognerie. La vanité bachique des siècles suivants n'existe pas. On fait honte aux ivrognes, on ne pardonne l'ivresse qu'aux Anglais. « Le boire fréquent des Anglais les a rendus fameux parmi les autres peuples, » dit J. de Salisbery. — « Li mieldre buveor (les meilleurs buveurs) sont en Angleterre » est un proverbe du treizième siècle [1].

On avait le luxe, et même le grand luxe, on n'avait pas toujours même ici le confortable. L'historien de la *Vie privée des Français* croit l'usage des *serviettes* de table assez moderne; c'est comme *essuie-mains* que la constitution de Saint-Angésise, pour le monastère de Fontenelle, aurait fait mention de linge peluché : *Lintea ad manus tergendas villosa*. On désigne de même, dans plus d'une description du cérémonial pratiqué chez les souverains et les grands, des serviettes pour le service des officiers domestiques du prince, mais c'est pour laver et essuyer leurs mains et celles des convives avant et après le repas, ou enfin pour couvrir leur pain, leur couteau, etc., jusqu'au moment où ils s'asseyaient à table. Au quinzième siècle seulement on fabriqua un certain nombre de serviettes à Reims, et la ville en présenta à Charles VII lorsqu'il s'y fit sacrer. Au seizième siècle ce luxe se répand tellement qu'on crut qu'il était de la magnificence

[1] M. de Vaublanc, *la France au temps des croisades*, t. IV. Ce jugement est exact par comparaison aux excès qui devaient se développer. Mais n'oublions pas que la vieille passion des Gaulois pour le vin s'était transmise chez leurs descendants. N'oublions pas les peines prononcées contre les ivrognes par Charlemagne. N'oublions pas les décrets des Conciles, les abus de boisson introduits dans certaines abbayes, etc.

: changer de serviette à chaque service. Cette coutume : répand jusque dans la bourgeoisie. Montaigne la reiarque : « Je plains, dit-il, qu'on ait suivi un train ue j'ai vu commencer à l'exemple des rois, qu'on nous hangeât de serviettes selon les services, comme d'asiettes. »

Nous pouvons donc mettre une partie de ce luxe au compte du progrès de la politesse des habitudes et du vrai bien-être. C'est par leurs rapports avec la civilisation que ces détails se relèvent. Ainsi, même au quinzième siècle, l'usage des assiettes, si fréquent dans un même repas au siècle suivant, était exceptionnel. Bientôt on en fera de bois, de terre cuite ou vernissée, de faïence, enfin de porcelaine et de différents métaux. Dans les siècles antérieurs, l'assiette était d'ordinaire remplacée par ces morceaux de pain coupés en rond qu'on appelait pain *tranchoir* ou *tailloir*. On le mangeait ensuite imbibé de jus ou bien on le distribuait aux pauvres. Arrivons à des manifestations de luxe non-seulement plus pompeuses, mais bien plus originales.

III

DIVERTISSEMENTS — LES ENTREMETS-SPECTACLES

Faire de la table un divertissement auquel ne manquât ni une sorte de magnificence solennelle dans l'abandon de la gaieté, ni un certain charme poétique; y créer des jouissances inconnues aux anciens pour l'oreille, pour les yeux, pour l'imagination, telle fut

l'originalité du moyen âge dans ce genre de somptuosités condamné, ce semble, à tourner dans un cercle de splendeurs monotones et de jouissances peu diversifiées. Ce fut là tout un art, et cet art eut son luxe de plus en plus compliqué et dispendieux. On le voit se développer à mesure que le pouvoir se centralise, et que le luxe sous toutes les formes trouve dans les villes accrues en importance un théâtre plus éclatant.

Les siècles antérieurs au quatorzième avaient déjà fait une certaine part à la musique, au chant et à l'esprit. Nos romanciers du douzième et du treizième siècle font souvent mention de chansons à refrain, répétées en chœur par tous les convives. Les dames faisaient quelquefois entendre leur voix en des sujets plus tendres. De ce dernier genre est l'espèce de romance que, dans le *Châtelain de Coucy*, chante la dame de Fayel. Quant aux chansons dites bachiques, elles sont beaucoup plus récentes. Un autre usage de ces siècles avait été d'obliger chacun des convives à dire son conte. Louis XI, vicieux et libertin, passe pour avoir corrompu cette innocente et joyeuse coutume en n'admettant plus que des sujets obscènes[1]. Tout cela était encore fort éloigné du luxe, mais devait y conduire lorsqu'on en vint à mettre en action ces chants et ces récits.

[1] « Ce bon rompu, dit Brantôme, la plupart du temps mangeoit en commun à pleine salle avec force gentilshommes de ses plus privez; et celuy qui lui faisoit le plus lascif conte des filles de joye, il estoit le mieux venu et festoyé. Et lui-mesme ne s'espargnoit à en faire; car il s'en enquéroit fort, et en vouloit souvent sçavoir; puis en faisoit part aux autres, et publiquement. C'estoit un bien grand scandale que celuy-là. Il avoit très-mauvaise opinion des femmes, et ne les croyoit toutes chastes. »

de l'oncle du roi, l'empereur Charles IV[1]. Nous avons la représentation en deux actes de la conquête de Jérusalem par Godefroi de Bouillon. La merveille, c'est d'abord ce navire bien peint, garni de ses voiles et agrès; c'est le vaisseau commandant de la flotte des croisés, avec les gens qui composent l'équipage portant sur leurs cottes d'armes, sur leurs écus et leurs bannières, les armes de Jérusalem et celles de Godefroi. On reconnaît les chefs de l'expédition, et d'abord Pierre l'Ermite. Ce navire se meut! Il est mis en mouvement par des machines que dirigent des hommes cachés dans son intérieur, et qui passent en faisant un demi-cercle du côté droit de la salle au côté gauche. La seconde décoration était encore plus étonnante : c'était Jérusalem; la ville avec ses murs garnis de tours et de créneaux, le temple avec une tour très-haute. Du sommet de cette tour un Sarrasin appelle en langue arabe le peuple à la prière. Les gens du navire mettent pied à terre et commencent l'attaque, tandis que ceux de la ville montent sur les murailles pour la défendre, y maintiennent le combat, et renversent plusieurs échelles chargées de chrétiens. Mais ceux-ci, vainqueurs à leur tour, arborent sur les murs la bannière de Godefroi, et en précipitent tout ce qui porte l'habillement sarrasin. Voilà déjà de la couleur locale.

Combien plus somptueux et plus complets encore d'autres entremets-spectacles! Tel celui du fameux comte de Foix, quand les ambassadeurs de Ladislas d'Autriche

[1] Chronique manuscrite de Nangis.

vinrent demander à Charles VII sa fille en mariage pour leur maître, et plusieurs autres décrits par le même Froissart. Dans l'un, c'est un château carré ayant à chacun de ses angles une tourelle et, au milieu de son enceinte, une grosse tour à donjon avec quatre fenêtres; des enfants, placés aux tourelles, y chantent des vers composés pour la fête; le donjon de la grosse tour porte la bannière, l'écusson et la devise du roi; à chacune des quatre fenêtres, on aperçoit une jeune demoiselle richement parée, toutes quatre d'une figure assez agréable pour que tout leur rôle fût de se faire voir aux convives. Dans un autre entremets, c'est une machine en forme de tigre; au col de l'animal pendent les armes du roi; il vomit du feu par la bouche, et est apporté par six hommes « habillés à la béarnaise », lesquels exécutent une danse du pays, qui « fut trouvée fort plaisante[1] ». Mais laquelle de ces représentations ne pâlit devant celle que donna en 1453, à Lille, Phi-

[1] Que dire du spectacle qui succédait! Une montagne était apportée par vingt-quatre hommes, de laquelle découlaient deux ruisseaux, l'un d'eau rose, l'autre d'eau musquée? A peine était-elle en place qu'on en voyait sortir des lapins et différents oiseaux vivants, puis quatre enfants sauvages et une sauvagesse qui exécutaient ensemble une danse mauresque. On admirait aussi un écuyer monté sur un cheval automate, exécutant sur cette machine toutes les évolutions qu'il eût pu faire avec un cheval véritable, puis allant présenter au roi un petit jardin fait en cire qu'il tenait en main. Au moment où il le présentait, le jardin produisait tout à coup différentes fleurs. — On voit que nos ancêtres étaient déjà d'une certaine force sur les surprises et sur les décorations théâtrales que nous avons d'ailleurs tant perfectionnées. Les écrivains du dix-huitième siècle ne parlent jamais qu'avec un superbe dédain de ceux qu'ils appellent nos « grossiers aïeux ». Pas si grossiers, dirons-nous. On a déjà montré combien leurs arts furent délicats. Nous montrons ici combien leurs plaisirs, qui laissent à désirer parfois en délicatesse, furent du moins ingénieux.

lippe le Bon, duc de Bourgogne, et où la politique se mêlait aux plus merveilleuses machines? C'était le moment où Mahomet II menaçait Constantinople, qu'il devait prendre quelques mois après. On engageait la chrétienté à se liguer contre lui. Donner dans une telle intention une pantomime était une imagination bien digne d'un de ces fastueux ducs, pour qui tout était sujet de magnificence et de divertissement. Au reste, on *prêchait* la croisade de toutes ces façons détournées, mais personne ne partait, et moins que tous autres ceux qui déployaient ces belles machines. Un mot de Pierre l'Ermite avait plus fait que tous ces moyens artificiels pour soulever le monde[1].

Nous ne nous engagerons pas, à la suite des chroniqueurs, à compter sur la seconde table neuf décorations, à décrire avec extase un pâté, à la vérité bien digne d'admiration, « dans lequel étaient renfermés vingt-huit musiciens, hommes ou enfants, occupés à jouer pendant certains moments d'intervalle, et dont chacun

[1] V. Monstrelet, Mathieu de Coucy, Olivier de la Marche. Dans une salle immense étaient dressées trois tables que l'on pourrait plutôt appeler trois grands théâtres, vu la quantité de machines appelées à jouer un rôle. Sur la table du duc, disposée en équerre, il y a quatre décorations : 1° une église avec sa cloche, son orgue et quatre chantres pour chanter et toucher de cet instrument; 2° une statue d'enfant nu posé sur une roche; 3° une *carraque*, plus grande que celles mêmes qui naviguaient en mer; on y voyait des matelots aller et venir, porter des marchandises, grimper aux cordages, monter à la hune, en un mot, faire les manœuvres comme s'ils avaient été en mer réellement; 4° une fontaine qui coulait dans une prairie; la prairie était garnie d'arbrisseaux et de fleurs; des roches semées de saphirs et d'autres pierres précieuses lui servaient d'enceintes, et dans son centre on voyait debout un saint André, de la croix duquel jaillissait un jet d'eau.

vinrent demander à Charles VII sa fille en mariage pour leur maître, et plusieurs autres décrits par le même Froissart. Dans l'un, c'est un château carré ayant à chacun de ses angles une tourelle et, au milieu de son enceinte, une grosse tour à donjon avec quatre fenêtres; des enfants, placés aux tourelles, y chantent des vers composés pour la fête; le donjon de la grosse tour porte la bannière, l'écusson et la devise du roi; à chacune des quatre fenêtres, on aperçoit une jeune demoiselle richement parée, toutes quatre d'une figure assez agréable pour que tout leur rôle fût de se faire voir aux convives. Dans un autre entremets, c'est une machine en forme de tigre; au col de l'animal pendent les armes du roi; il vomit du feu par la bouche, et est apporté par six hommes « habillés à la béarnaise », lesquels exécutent une danse du pays, qui « fut trouvée fort plaisante[1] ». Mais laquelle de ces représentations ne pâlit devant celle que donna en 1453, à Lille, Phi-

[1] Que dire du spectacle qui succédait! Une montagne était apportée par vingt-quatre hommes, de laquelle découlaient deux ruisseaux, l'un d'eau rose, l'autre d'eau musquée? A peine était-elle en place qu'on en voyait sortir des lapins et différents oiseaux vivants, puis quatre enfants sauvages et une sauvagesse qui exécutaient ensemble une danse mauresque. On admirait aussi un écuyer monté sur un cheval automate, exécutant sur cette machine toutes les évolutions qu'il eût pu faire avec un cheval véritable, puis allant présenter au roi un petit jardin fait en cire qu'il tenait en main. Au moment où il le présentait, le jardin produisait tout à coup différentes fleurs. — On voit que nos ancêtres étaient déjà d'une certaine force sur les surprises et sur les décorations théâtrales que nous avons d'ailleurs tant perfectionnées. Les écrivains du dix-huitième siècle ne parlent jamais qu'avec un superbe dédain de ceux qu'ils appellent nos « grossiers aïeux ». Pas si grossiers, dirons-nous. On a déjà montré combien leurs arts furent délicats. Nous montrons ici combien leurs plaisirs, qui laissent à désirer parfois en délicatesse, furent du moins ingénieux.

L'entremets-spectacle porté à un tel degré de complication et de luxe, je le demande enfin, n'était-ce pas véritablement le théâtre? Dans la représentation que nous venons de décrire, la salle contenait cinq échafauds pour les spectateurs qui n'étaient pas du souper et pour la foule d'étrangers qu'avait attirés à Lille le bruit de cette fête. Il y avait donc un public admis. Quant au spectacle, rien n'avait été imaginé de plus varié et de plus fait pour frapper les yeux. N'est-il pas certain qu'on en est sur la voie tout au moins des féeries, lorsqu'à ce même festin donné à Lille on voit chacun des services, composé de quarante-quatre plats, descendre par des machines du plafond sur des chariots peints en or et en azur à la devise du duc? C'était un émerveillement quand trois petits enfants de chœur sortaient du pâté, chantant une très-douce chanson, quand un berger

l'homme, et ils les mangent. On voit enfin des montagnes et des roches chargées de glaçons pendants; un fou monté sur un ours, un lac environné de plusieurs villes et châteaux sur lequel vogue à pleines voiles un navire, etc. Faut-il parler de cette forêt des « Indes, remplie de différents animaux automates qui marchaient? » Un lion y paraissait attaché à un arbre, et, près du lion, un homme frappait un chien. A droite et à gauche du buffet, garni de vases de cristal, de coupes ornées d'or et de pierreries et d'une quantité immense de vaisselle d'or et d'argent, on admirait aussi deux colonnes, « dont l'une portait une statue de femme nue qui, pendant tout le souper, de sa mamelle droite laissait couler l'hippocras, et dont l'autre retenait attaché par une chaîne de fer un lion vivant. » Il semblait garder la femme nue, ce qu'annonçait une inscription en lettres d'or sur une targe : « *Ne toucher à Madame.* »

Cela cachait, paraît-il, un sens politique. Par cette femme et les lettres grecques inscrites sur le linge lui servant de ceinture on avait voulu représenter Constantinople dépouillée; par le lion qui défendait d'y toucher, le duc de Bourgogne, et par l'homme qui battait le chien devant le lion, le sultan Mahomet.

avait un instrument différent »; et le château de Lusignan avec ses fossés et ses tours. (Des deux plus petites il découlait dans les fossés de l'orangeade; sur la plus haute on voyait Mélusine déguisée en serpent.) Nos chroniqueurs se récrient d'abord sur le moulin placé sur un tertre, qui porte attachée au haut d'une des ailes une pie « qui servait de but à des gens de tous les états », lesquels s'amusaient à tirer de l'arbalète. Ils admirent aussi « un vignoble au milieu duquel étaient deux tonneaux qui représentaient le bien et le mal : l'un contenant une liqueur douce, l'autre une liqueur amère ». — Un homme richement habillé et assis à califourchon sur l'un des tonneaux tenait en main un billet par lequel il offrait le choix de ses liqueurs à quiconque voulait y goûter, etc.

Tout cela est sans doute assez plaisamment imaginé, mais nos sérieux contemporains, qu'on n'amuse pas à si peu de frais, ne manqueraient pas de nous reprocher de nous complaire à de minutieux détails et d'insister sur ces luxueuses merveilles dont nos chroniqueurs parlent avec un ébahissement d'enfant. Qu'on nous pardonne d'avoir fait un peu comme eux. De tels détails ne forment-ils pas d'ailleurs une des parties les plus singulières de la peinture du luxe de cette société[1]?

[1] Pour les personnes que ces détails intéressent, j'ajoute en note que nos bons aïeux admiraient dans ce même entremets, ici « un désert où l'on voyait un tigre combattant avec un serpent »; là un sauvage monté sur un chameau et sur le point de faire un grand voyage; ailleurs un homme qui, avec une perche, « bat un buisson où se sont réfugiés beaucoup de petits oiseaux ». Près de là, dans un verger clos d'une treille de roses, est assis un chevalier avec sa maîtresse; ils attrapent les oiseaux que chasse

avait, comme un vrai drame, sa conclusion ; l'énigme avait son mot dans les scènes finales où l'Église, représentée par une femme ayant sur la tête un voile blanc, à la manière des religieuses, et portant sur une robe de satin blanc un manteau noir, afin de marquer sa douleur, chantait une complainte en vers où, après avoir exposé les maux que lui causaient les infidèles, elle implorait le secours du duc et celui des chevaliers de la Toison qui l'entouraient.

Ces décors, ces scènes déjà dramatiques, cette musique instrumentale et vocale qui tient une si grande place dans ces festins et qui s'approprie si bien aux situations, musique religieuse, guerrière, amoureuse selon l'occasion, ce mélange d'éléments combinés avec un commencement d'art, sans oublier la danse qui y jouait un rôle considérable, tout cela, n'est-ce pas en partie l'*opéra?* Nous ne craignons pas d'en signaler l'origine dans ces entremets-spectacles du moyen âge. Oui, l'opéra, à l'état d'enfance, mais déjà avec ses féeries, ses enchantements, ses scènes mythologiques et chevaleresques, ses changements décoratifs, ses machines puissantes et diversifiées. Et ces chants eux-mêmes, ces instruments, que faisaient-ils, sinon donner pour la première fois à la musique un caractère profane en la transportant hors de l'église, pour en faire une sorte de divertissement public? L'opéra était donc bien là dans ses diverses parties ! Plus tard la scène s'agrandira, se compliquera beaucoup ; à des essais capricieux et irréguliers succéderont les chefs-d'œuvre de l'art musical ; un plaisir inventé par de grands seigneurs deviendra presque une institution publique, et

toute une foule payant elle-même ses divertissements succédera à ce petit nombre d'invités privilégiés, qui se voyaient ouvrir les portes de la salle du palais au jour de grands galas. Assurément il reste bien du chemin à parcourir. Mais le premier pas est fait, et il est loin d'être méprisable. Ne dédaignons pas ces temps où l'esprit sut se faire sa part. Que nous voilà loin des orgies romaines qui n'admettaient que des repas sensuels et des spectacles corrompus! Un progrès moral a été accompli là même où il semblait qu'on dût l'attendre le moins. L'imagination et l'art se déploient au milieu des pompes naguère toutes matérielles des festins.

IV

LE FASTE MONARCHIQUE DES FESTINS — NOUVEAUX PROGRÈS DU LUXE DES TABLES AU SEIZIÈME SIÈCLE

Nous avons montré comment l'aristocratie féodale avait fait un luxe à son image et de quelle façon ce luxe se trouvait reflété par les somptuosités de la table. La royauté des Valois, qui emprunte ses principaux traits à cette aristocratie guerrière, chevaleresque, ne fit ici encore que suivre les mêmes errements avec le degré de puissance et d'éclat qui appartient à la monarchie. Brantôme prétend que ce fut le maréchal de Saint-André qui donna l'exemple à la cour même. « Ceux qui ont bien cogneu M. le maréchal de Saint-André, messire Jacques d'Albon, par ses faicts de guerre, et qui n'ont ouy que parler de sa vie déli-

cieuse, n'ont peu jamais bien juger ny croire qu'il fust esté si grand capitaine qu'il a esté, car il a esté fort subject de tout temps à aymer ses aises, ses plaisirs et ses grandz luxes de table. Ç'a esté le premier de son temps qui les a introduitz à la court, et certes par trop excessifs, disoit-on, en friandises et délicatesses de viandes, tant de chairs que poissôns et autres friandz mangers[1]. »

Mais la première table fut celle du roi, comme il eut les plus beaux palais, les plus magnifiques ameublements, les plus superbes écuries, le plus grand train d'existence. Amie du plaisir ou éprise de la représentation, cette royauté tend au faste sous toutes les formes. Pour la table comme pour le reste, on peut suivre ce progrès, jusqu'aux derniers Bourbons, jusqu'à Louis XIV et Louis XV, dont le service de bouche constitue, pour ainsi dire, tout un monde, égal à ce que l'Orient avait présenté de plus inouï. Un immense personnel est dressé, employé à ce genre d'office, depuis les plus grands seigneurs jusqu'à cette valetaille qui obéit au *maître-queux*. Rien n'égale la magnificence des décorations et la quantité des plats, qui défilent dans un ordre non moins méthodique que la hiérarchie des offices. Tout cela n'est que la continuation dans des proportions encore plus développées des grandes existences seigneuriales. Autant en doit-on dire de ces pompeux divertissements que nous avons fait passer sous les yeux du lecteur.

[1] V. Brantôme, *Grands capitaines françois, couronnels françois*, t. V, édit. L. Lalanne, p. 30.

toute une foule payant elle-même ses divertissements succédera à ce petit nombre d'invités privilégiés, qui se voyaient ouvrir les portes de la salle du palais au jour de grands galas. Assurément il reste bien du chemin à parcourir. Mais le premier pas est fait, et il est loin d'être méprisable. Ne dédaignons pas ces temps où l'esprit sut se faire sa part. Que nous voilà loin des orgies romaines qui n'admettaient que des repas sensuels et des spectacles corrompus! Un progrès moral a été accompli là même où il semblait qu'on dût l'attendre le moins. L'imagination et l'art se déploient au milieu des pompes naguère toutes matérielles des festins.

IV

LE FASTE MONARCHIQUE DES FESTINS — NOUVEAUX PROGRÈS DU LUXE DES TABLES AU SEIZIÈME SIÈCLE

Nous avons montré comment l'aristocratie féodale avait fait un luxe à son image et de quelle façon ce luxe se trouvait reflété par les somptuosités de la table. La royauté des Valois, qui emprunte ses principaux traits à cette aristocratie guerrière, chevaleresque, ne fit ici encore que suivre les mêmes errements avec le degré de puissance et d'éclat qui appartient à la monarchie. Brantôme prétend que ce fut le maréchal de Saint-André qui donna l'exemple à la cour même. « Ceux qui ont bien cogneu M. le maréchal de Saint-André, messire Jacques d'Albon, par ses faicts de guerre, et qui n'ont ouy que parler de sa vie déli-

sités de la table forment, à ne s'en tenir qu'au personnel, une partie du gros budget de cour de François I[er], qu'on n'a pas exagéré en le portant à 3 millions, monnaie du temps, sans parler des pensions et des prodigalités secrètes. Et il y avait encore les tables du grand-maître, du grand-chambellan, du chambellan, des gentilshommes de la chambre, des gentilshommes servants des valets de chambre, *et tant d'autres si bien servies que rien n'y manquoit. Et ce qui estoit plus remarquable, c'est que dans un village, dans les forêts, dans les assemblées, on l'y estoit traité comme si l'on eust été dans Paris* (Brantôme). Combien encore de magnificences de banquets accompagnent les fêtes données à Amboise à la double occasion du mariage de Laurent de Médicis, duc d'Urbin, avec Madeleine de la Tour, héritière du comte d'Auvergne, et du baptême de l'enfant que venait de mettre au monde la reine Claude (1518)! Dans ces festins, pour lesquels on couvre la grande cour du château d'Amboise d'une vaste tente, viennent à des tables splendidement servies s'asseoir une foule de princes étrangers, les ambassadeurs de toutes les puissances alliées, une multitude de seigneurs français, de dames pompeusement parées. Des trompettes escortent les valets de cuisine et sonnent une fanfare chaque fois qu'un plat nouveau paraît sur les tables. Après les danses, les services recommencent. A Fontainebleau nombre d'autres festins rappellent celui qui avait lieu lors de l'entrevue de Henri VIII et de François I[er], à Boulogne-sur-Mer, et dont Martin du Bellay parle en ces termes : « A un bout de la salle est un

buffet de six degrés, chargé de vaisselle d'or et d'argent doré, avec de grandes coupes d'or, enrichies de pierres précieuses et en grande quantité, qu'il fallait merveilleusement bien voir; et dessus ledit buffet est pendu un ciel de satin cramoisi, semé de bisons et autres bestiaux faits de perles. A l'autre bout est la table pour manger, sur laquelle est tendu un autre ciel auquel est dame de Charité, faite au naturel et tout de fil d'or et de soye, etc.. etc. »

Ce luxe se soutint à la cour de Henri II et de François II, et aussi, quoique avec des intermittences, sous les règnes troublés de Charles IX et de Henri III. Parmi d'autres nouveautés, ce dernier roi introduisit à la cour les fauteuils pour sa personne, et les pliants pour sa suite. L'auteur de l'*Ile des Hermaphrodites* nous le représente assis ainsi que deux de ses mignons « dans des chaires (fauteuils) faites d'une façon qu'ils appellent brisée. Le reste de la troupe avait des siéges qui s'ouvroient et se fermoient comme un gaufrier pris à rebours. » Quant à la table de Henri III, Brantôme écrit : « C'estoit par boutade que l'on y faisoit bonne chère, car le plus souvent la marmite se renversoit; chose que hait beaucoup le courtisan qui aime beaucoup avoir bouche à la cour et à l'armée, parce qu'alors il ne lui coûte rien. » — Si fréquemment, disons-le, « que la marmite ait pu être renversée, » ces « boutades » furent du moins d'un incroyable éclat. L'excès de la gloutonnerie et la chère exquise n'y paraissent pas moins. Pierre de l'Estoile ne nous laisse pas ignorer que Catherine de Médicis notamment « mangeoit bien et se nourrissoit

ités de la table forment, à ne s'en tenir qu'au personnel, une partie du gros budget de cour de François Ier, qu'on n'a pas exagéré en le portant à 3 millions, monnaie du temps, sans parler des pensions et des prodigalités secrètes. Et il y avait encore les tables du grand-maître, du grand-chambellan, du chambellan, des gentilshommes de la chambre, des gentilshommes servants des valets de chambre, *et tant d'autres si bien servies que rien n'y manquoit. Et ce qui estoit plus remarquable, c'est que dans un village, dans les forêts, dans les assemblées, on l'y estoit traité comme si l'on eust été dans Paris* (Brantôme). Combien encore de magnificences de banquets accompagnent les fêtes données à Amboise à la double occasion du mariage de Laurent de Médicis, duc d'Urbin, avec Madeleine de la Tour, héritière du comte d'Auvergne, et du baptême de l'enfant que venait de mettre au monde la reine Claude (1518)! Dans ces festins, pour lesquels on couvre la grande cour du château d'Amboise d'une vaste tente, viennent à des tables splendidement servies s'asseoir une foule de princes étrangers, les ambassadeurs de toutes les puissances alliées, une multitude de seigneurs français, de dames pompeusement parées. Des trompettes escortent les valets de cuisine et sonnent une fanfare chaque fois qu'un plat nouveau paraît sur les tables. Après les danses, les services recommencent. A Fontainebleau nombre d'autres festins rappellent celui qui avait lieu lors de l'entrevue de Henri VIII et de François Ier, à Boulogne-sur-Mer, et dont Martin du Bellay parle en ces termes : « A un bout de la salle est un

buffet de six degrés, chargé de vaisselle d'or et d'argent doré, avec de grandes coupes d'or, enrichies de pierres précieuses et en grande quantité, qu'il fallait merveilleusement bien voir; et dessus ledit buffet est pendu un ciel de satin cramoisi, semé de bisons et autres bestiaux faits de perles. A l'autre bout est la table pour manger, sur laquelle est tendu un autre ciel auquel est dame de Charité, faite au naturel et tout de fil d'or et de soye, etc.. etc. »

Ce luxe se soutint à la cour de Henri II et de François II, et aussi, quoique avec des intermittences, sous les règnes troublés de Charles IX et de Henri III. Parmi d'autres nouveautés, ce dernier roi introduisit à la cour les fauteuils pour sa personne, et les pliants pour sa suite. L'auteur de l'*Ile des Hermaphrodites* nous le représente assis ainsi que deux de ses mignons « dans des chaires (fauteuils) faites d'une façon qu'ils appellent brisée. Le reste de la troupe avait des siéges qui s'ouvroient et se fermoient comme un gaufrier pris à rebours. » Quant à la table de Henri III, Brantôme écrit : « C'estoit par boutade que l'on y faisoit bonne chère, car le plus souvent la marmite se renversoit; chose que hait beaucoup le courtisan qui aime beaucoup avoir bouche à la cour et à l'armée, parce qu'alors il ne lui coûte rien. » — Si fréquemment, disons-le, « que la marmite ait pu être renversée, » ces « boutades » furent du moins d'un incroyable éclat. L'excès de la gloutonnerie et la chère exquise n'y paraissent pas moins. Pierre de l'Estoile ne nous laisse pas ignorer que Catherine de Médicis notamment « mangeoit bien et se nourrissoit

être, et avec lui Marguerite de France, à présent reine de Navarre, et plusieurs princes et princesses, comme le prince de Condé, Henry de Lorraine (duc de Guise), la duchesse de Nevers, la duchesse d'Uzès, le duc de Retz, Villequier et quelques autres seigneurs de la cour[1] ». Un peu de morale ne faisait pas mal après tout cela. On faisait un petit bout de harangue édifiante et instructive en badinant encore. Après la comédie, Castelnau raconte qu'il vint réciter dans la grande salle, devant le roi, « le fruit qui se peut tirer des tragédies, èsquelles sont représentées les actions des empereurs, roys, princes et bergers et toutes sortes de gens qui vivent en la terre, le commun théâtre du monde, où les hommes sont les acteurs, et où la fortune est bien souvent maîtresse de la scène et de la vie. Car tel qui représente aujourd'hui le personnage d'un grand prince, demain joue celui d'un bouffon, aussi bien sur le grand théâtre que sur le petit. » Tout cela, on le voit, se rapproche du théâtre, et, par les conclusions, des vieilles moralités. Le goût du temps se montre dans les perpétuelles allégories, qui n'avaient rien de froid, puisqu'elles faisaient allusion à des choses vivantes, et étaient représentées par des personnes ayant un rang important, intéressées dans tout ce qui se disait et se faisait dans ces représentations de circonstance. Ajoutez que c'étaient les romans du temps avec leurs féeries et leurs enchantements qui étaient mis en action. Tout cela animait, piquait vivement la curiosité. Dans une représentation

[1] V. *Mémoires* de Michel de Castelnau (de 1559 à 1570), 3 volumes.

de ces somptueux divertissements ce qu'on trouve dans deux témoins : l'un, Michel de Castelnau, et l'autre, Marguerite de Navarre. Michel de Castelnau est lui-même acteur dans ces fêtes, dont il trace un tableau enthousiaste : « La reine mère, dit-il, fit de très-rares et excellents festins accompagnés d'une parfaite musique par des sirènes fort bien représentées ès canaux du jardin de Fontainebleau, avec plusieurs autres gentilles et agréables inventions pour l'amour et pour les armes. » Il décrit un combat de douze Grecs et de douze Troïens, « lesquels avaient une grande dispute pour l'amour et sur la beauté d'une dame, » et qui, « désirant vider leur querelle en présence de grands princes et belles dames, envoyèrent demander le combat au roi par des hérauts d'armes ». Ce qui frappe dans ces somptueux amusements, c'est la part faite à l'esprit, à l'ingénieux dans la galanterie; chacun paye de sa personne; ces grands personnages, ces belles dames, sont tenus d'apporter leur part de bonne grâce, de bonne humeur, d'imagination même, dans ces gais tournois. Les cartels, les noms et les exploits passés des combattants, dans celui que nous venons de voir s'organiser si agréablement, étaient matière d'autant de poésies et de chants, et sur les boucliers étaient peintes les devises de chaque combattant. Le narrateur lui-même était de ce combat sous le nom d'un chevalier nommé Glaucus; il avait aussi sa partie dans une tragi-comédie « que la reine mère du roy fit jouer en son festin, la plus belle et aussi bien et artistement représentée que l'on pourroit imaginer, de laquelle le duc d'Anjou, à présent roy (Henry III), voulut

de Philippe II, roi d'Espagne. C'est celui-là que les *Mémoires de la reine Marguerite* décrivent si bien, et dont le théâtre fut une petite île dans laquelle la reine mère avait fait élever un bosquet avec des arbres transplantés. Il y a là des scènes et des accessoires qui annoncent un luxe monarchique plus grandiose que celui même du quinzième siècle. Les deux cours arrivent de Bayonne sur des bateaux magnifiquement ornés, suivies de musiciens habillés en dieux marins, qui, pendant la route, chantent des vers composés pour la fête. A leur descente dans l'île, diverses troupes de bergères les reçoivent et les conduisent au bosquet par une belle et large allée en pelouse. Toutes les bergères sont vêtues de toile d'or et de satin; mais chaque troupe a le costume des paysannes de quelqu'une de nos provinces. Chacune exécute une danse particulière au canton qu'elle représente, et avec l'instrument propre à ce même canton : les Bretonnes, un passepié et un branlegai; les Provençales, une volte avec des cymbales; les Poitevines, avec la cornemuse; les Bourguignonnes et les Champenoises, avec le petit *hault-bois*, le tambourin de village et le dessus de violon. Aux danses succède le repas, serv entièrement par les bergères, et qui se poursuit jusqu'à la nuit. Alors paraît, au son des instruments, une troupe nombreuse de musiciens, déguisés en satyres, qui portent un rocher artificiel, très-brillamment illuminé et sur lequel sont assises diverses nymphes, aussi remarquables par leur beauté que par leur parure. Dès qu'ils l'ont posé à terre, les nymphes en descendent et commencent à danser un ballet. « Mais la Fortune en-

qui devait avoir lieu le lendemain, le même homme de cour nous raconte que, pour clore tous ces plaisirs, le roi et le duc son frère, se promenant au jardin, aperçurent une grande tour enchantée, « en laquelle étaient détenues plusieurs belles dames gardées par des furies infernales. Deux géants d'une extraordinaire grandeur étaient les portiers de cette tour ; ils ne pouvaient être vaincus et leurs enchantements défaits que par deux grands princes de la plus illustre maison du monde. » Ces grands princes, on le devine bien, c'étaient le roi et le duc son frère, qui, après s'être armés secrètement, allèrent combattre les deux géants, puis firent quelques autres combats où ils remportaient aussi la victoire, mettant fin aux enchantements et délivrant les dames. En même temps, la tour artificielle paraissait toute en feu. Ainsi se divertissait magnifiquement et gaiement cette monarchie déjà vieille, mais très-française, qui mêlait à l'humeur nationale le laisser-aller italien, et ne s'était pas encore gourmée de gravité espagnole.

On voit comment ces représentations théâtrales, d'abord faisant partie pour ainsi dire intégrante des festins, arrivèrent à s'en détacher. Par là le rôle de Catherine de Médicis dans la création des pompes et des divertissements des spectacles paraît considérable. Cette Italienne avisée met à organiser ce genre de fêtes une imagination d'artiste et tout un art de combinaisons. Cela est visible dans un des chefs-d'œuvre de cette sorte de divertissement, le festin donné, en 1565, lors de l'entrevue de cette princesse et du roi Charles IX, à Bayonne, avec le duc d'Albe et Isabelle de France, femme

le Philippe II, roi d'Espagne. C'est celui-là que les *Mémoires de la reine Marguerite* décrivent si bien, et dont le théâtre fut une petite île dans laquelle la reine mère avait fait élever un bosquet avec des arbres transplantés. Il y a là des scènes et des accessoires qui annoncent un luxe monarchique plus grandiose que celui même du quinzième siècle. Les deux cours arrivent de Bayonne sur les bateaux magnifiquement ornés, suivies de musiciens habillés en dieux marins, qui, pendant la route, chantent des vers composés pour la fête. A leur descente dans l'île, diverses troupes de bergères les reçoivent et les conduisent au bosquet par une belle et large allée en pelouse. Toutes les bergères sont vêtues de toile d'or et de satin; mais chaque troupe a le costume des paysannes de quelqu'une de nos provinces. Chacune exécute une danse particulière au canton qu'elle représente, et avec l'instrument propre à ce même canton : les Bretonnes, un passepié et un branlegai; les Provençales, une volte avec des cymbales; les Poitevines, avec la cornemuse; les Bourguignonnes et les Champenoises, avec le petit *hault-bois*, le tambourin de village et le dessus de violon. Aux danses succède le repas, serv entièrement par les bergères, et qui se poursuit jusqu'à la nuit. Alors paraît, au son des instruments, une troupe nombreuse de musiciens, déguisés en satyres, qui portent un rocher artificiel, très-brillamment illuminé et sur lequel sont assises diverses nymphes, aussi remarquables par leur beauté que par leur parure. Dès qu'ils l'ont posé à terre, les nymphes en descendent et commencent à danser un ballet. « Mais la Fortune en-

les figues depuis si longtemps en faveur aux environs de Paris surtout, multipliait la fraise fort recherchée, tandis que la framboise était regardée comme un fruit de ronce abandonné aux écoliers et aux paysans. Champier, historien de l'art culinaire au seizième siècle, nous apprend aussi que les femmes mangeaient les fraises avec de la crème et du sucre, et que les hommes y mettaient du vin, etc. Avec la même abondance de détails, il parle du succès qu'avaient à la cour les pruneaux de Reims et de Tours[1]. Ces fruits, ainsi que les figues sèches et les raisins secs, contribuèrent alors à former les desserts de la bourgeoisie, surtout en carême. Les épices et quantité de pâtisseries reçoivent aussi au seizième siècle de nouveaux raffinements. En tout la chère devient plus délicate et plus diversifiée, quant au choix des mets, à leur apprêt, etc. Veut-on juger de ce que pouvait être alors une bonne cuisine pour ainsi dire moyenne? on le pourra en choisissant tel ou tel mets dans le *menu* d'un repas somptueux[2] tel qu'il est possible de

[1] *De re cibariâ*, etc.

[2] Il pourra paraître curieux aux personnes qui recherchent les détails précis de connaître un *menu* d'un grand dîner au seizième siècle, que donne un ouvrage de ce temps, intitulé : *Mémoire pour faire un écriteau pour un banquet;* il indique à ceux qui ont l'intention de donner un festin les plats suivants. On verra que les noms de quelques-uns ne manquent pas d'originalité et que tous ne laissent pas de former une cuisine compliquée. Énumérons :

Ragoûts. Bécasse à laquesat. Cailles au laurier. Chapons pèlerins. Chevreuil au fromage de Milan. Chevreuil farci. Tête de chevreuil. Civet de cerf aux navets. Fromentée à la venaison salée. Lapin à la grenade. Langues de moutons à la vinaigrette. Lion de blanc chapon. Marsouin contrefait. Oiseaux farcis. Oisons à la malvoisie. Oisons au fromage de Milan. Paons revêtus.

Perdrix à la tonnelette, à l'orange, aux câpres. Pieds à la sauce d'enfer,

le reconstruire, à cette époque de laquelle date la gloire de la cuisine française, cuisine bientôt européenne, et qui garde encore sa suprématie.

On doit mettre encore au compte de l'heureux progrès des arts ces perfectionnements dans la richesse et la beauté des ustensiles des différentes parties du service des tables qui datent du seizième siècle. Ils n'eurent alors, au milieu du développement général de l'opulence, rien qui fût de nature, sur la table du riche en état d'en faire les frais, à offusquer un sage moraliste, sous les éternelles réserves que comporte l'usage de tout luxe. La richesse et l'art appliqué à l'utile allèrent leur chemin,

à l'esturgeon. Poussins au vinaigre. Ramier en poivrade. Sanglier aux marrons. Sarcelles confites. Saucisses de veau. Soleil de blanc chapon. Tanches à la lombarde. Venaison aux navets.

Gelée ambrée, blanche, piquée, commune, déchiquetée, en pointe de diamant, moulue, ondée. Andouillés de gelée. Angelots, écus, écussons, fleurs de lys, fontaine, oriflan de gelée.

(*Suit une longue indication des rôtis de gibiers assez semblable à ce qu'elle pourrait être aujourd'hui.*)

La série des entremets et des desserts m'a paru présenter quelques particularités sur ce qui formait alors le luxe des raffinements culinaires. Ainsi on trouve des *pâtés* à la tonnelette, d'alouette, d'artichauts, de bécasse ou bec doré, de chapon, de coings, de langue de bœuf, de marrons, de pieds de bœuf, de pieds de mouton, de pommes, de poulets, de sarcelles, de venaison.

Et encore ces indications assez curieuses présentées un peu pêle-mêle : Petits choux tout chauds. Rabons au fromage. Rissoles. Asperges. Concombres confits. Blanc-manger. Neige en romarin. Crème fromentée. Crème de mêles. Baudrier de pommes. Pommes au gatelin. Beignets. Étrier de pruneau.

Tarte : ancienne, angoulonsée, d'Angleterre, de crème, fanaide, de moelle de bœuf, de pommes hachées bien en broc, de pruneaux, de vin blanc.

Gâteau : baveux, feuilleté, joli, joyeux, italien, etc.

Il y a de quoi tailler pour ainsi dire bien des diners dans un tel festin dont j'ai supprimé près des trois quarts.

prodiguant des merveilles d'industrie inventive, répandant les jouissances qui s'y attachent. Jamais le service de table n'eut plus de rapport avec l'art. Des hommes comme Benvenuto Cellini et comme Bernard Palissy ne sauraient être traités comme des corrupteurs. C'est bien pourtant à ce genre de luxe que le grand artiste Cellini consacra d'abord son génie. Benvenuto fit ses premières aiguières pour des cardinaux, et qui ne sait que sous ses mains la salière devient un chef-d'œuvre? Un jour il envoyait soixante bassins destinés au lavement des mains à Ambrogio, premier secrétaire de Paul III. L'orfévrerie de table, comme les autres parties de ce bel art, se ressentit de la révolution opérée par lui. Les orfèvres français se virent forcés d'imiter les orfèvres italiens sous peine de céder la place à leurs rivaux. Une autre concurrence devait leur être faite sur les tables mêmes, ce n'était pas encore la porcelaine, appelée un jour à détrôner presque l'orfévrerie ou à entrer avec elle en partage, ce fut la faïence. Les faïences fines de ce temps, aiguières ou salières, étaient restées fort petites, jusqu'à la révolution opérée par Bernard Palissy. Je dirai tout à l'heure, à propos du progrès des arts somptuaires, un mot des pas de géant que ce grand homme leur fit faire. Son œuvre dépasse sans doute de toutes parts le luxe des festins : mais comment ne pas y rattacher comme à son occasion première cette admirable transformation de la poterie, qui devait magnifiquement orner les tables et de superbes buffets, avant de se répandre en applications multiples, en formes appropriées à d'autres besoins ?

Je signale seulement en passant, comme un accessoire de ce genre de luxe, le progrès d'un art bien moins relevé, mais assez curieux, dans la décoration des tables. Nous avons fait entendre qu'au quatorzième et au quinzième siècle on savait, avec des pâtes de fruits confits, ou avec diverses pâtes colorées, représenter en relief des armoiries, des animaux, des hommes et d'autres figures. Le seizième siècle va plus loin. Au lieu d'un cerf ou d'un cygne, il représente un sujet allégorique tiré de l'histoire ou de la mythologie. Le Grand d'Aussy cite un ouvrage de cette sorte qu'on vit à la collation que donna la ville de Paris à Élisabeth d'Autriche, femme de Charles IX[1]. C'était une sorte de composition formée de six grands morceaux, séparés, tous en relief et tous en pâte de sucre, dont la suite offrait une partie de l'histoire de Minerve, jusque-là qu'on voyait la déesse naissant du cerveau de Jupiter et reçue au jour par deux nymphes dans le sein d'une nuée d'où tombait une pluie d'or, puis, devenue enfant, assise dans un jardin, au milieu de toutes sortes d'arbres fruitiers; « près d'une vigne entrelacée de roses et de lys, trois nymphes, attachées à son service, lui présentaient chacune à la main droite une corbeille remplie de fruits, tandis que dans la gauche elles portaient, l'une un globe, l'autre une balance, et la troisième un compas, emblèmes des sciences, de la justice et des arts ». Allusions où, par une adulation que la postérité n'a pas ratifiée, l'artiste avait prétendu surtout célébrer la bonne éducation que

[1] *Vie privée des Français*, t. III.

le monarque avait reçue de sa mère, « princesse, ajoute le chroniqueur, pleine de toute vertu, bonté, prudence et pudicité ». (C'est de Catherine de Médicis qu'il s'agit !)

On s'étonne en vérité que le sucre ait pu servir à tant de merveilleuses représentations! Nous montrer Minerve armée, « portant au bras gauche un bouclier et dans la main droite une hache d'arme »; dans un autre tableau, la même déesse « aidant Persée à tuer la Gorgone »; enfin, dans un autre encore, entrant dans Athènes en triomphe, et traînant à sa suite Persée monté sur Pégase et entouré d'hommes pétrifiés, ce qui dénotait « l'espouvantement qu'auront et qu'ont déjà les ennemis du roi, étonnés de sa gloire, magnificence et prospérité en toutes choses, qu'il conduira par le bon conseil de sa Minerve, » que de choses, en vérité, et ne semble-t-il pas que voilà un sucre bien éloquent?

Maintenant, comment nier, à côté de ces raffinements inoffensifs et de bien d'autres perfectionnements plus utiles et moins puérils, les entraînements sensuels, les excès d'ostentation? Il faut étendre à une partie de la noblesse ce que Brantôme dit du maréchal de Saint-André : *Et certes estoit par trop excessif en friandises et délicatesses de viandes tant de chair que de poisson et autres friands mangers.* La corruption des mœurs, le relâchement des principes et des croyances, quoiqu'on ne se soit jamais tant battu au nom de la religion, se manifestent par ce signe comme par d'autres. J'ai indiqué plus haut que le matérialisme pratique était à cette époque une inconséquence chez les uns, fidèles au

Je signale seulement en passant, comme un accessoire de ce genre de luxe, le progrès d'un art bien moins relevé, mais assez curieux, dans la décoration des tables. Nous avons fait entendre qu'au quatorzième et au quinzième siècle on savait, avec des pâtes de fruits confits, ou avec diverses pâtes colorées, représenter en relief des armoiries, des animaux, des hommes et d'autres figures. Le seizième siècle va plus loin. Au lieu d'un cerf ou d'un cygne, il représente un sujet allégorique tiré de l'histoire ou de la mythologie. Le Grand d'Aussy cite un ouvrage de cette sorte qu'on vit à la collation que donna la ville de Paris à Élisabeth d'Autriche, femme de Charles IX[1]. C'était une sorte de composition formée de six grands morceaux, séparés, tous en relief et tous en pâte de sucre, dont la suite offrait une partie de l'histoire de Minerve, jusque-là qu'on voyait la déesse naissant du cerveau de Jupiter et reçue au jour par deux nymphes dans le sein d'une nuée d'où tombait une pluie d'or, puis, devenue enfant, assise dans un jardin, au milieu de toutes sortes d'arbres fruitiers; « près d'une vigne entrelacée de roses et de lys, trois nymphes, attachées à son service, lui présentaient chacune à la main droite une corbeille remplie de fruits, tandis que dans la gauche elles portaient, l'une un globe, l'autre une balance, et la troisième un compas, emblèmes des sciences, de la justice et des arts ». Allusions où, par une adulation que la postérité n'a pas ratifiée, l'artiste avait prétendu surtout célébrer la bonne éducation que

[1] *Vie privée des Français*, t. III.

mique de cette époque[1], c'est un écrit publié à Paris à la date de 1574. « Nous voyons, écrit l'auteur, qu'on ne se contente pas en un dîner *ordinaire* d'avoir trois services ordinaires, le premier de bouilli, le second de rôti et le troisième de fruit, et encore il faut d'une viande en avoir cinq ou six façons, avec tant de sauces, de hachis, de pâtisseries, de toutes sortes de salmigondis, qu'il s'en fait une grande dissipation. — Chacun aujourd'hui se mêle de faire festin, et un festin n'est pas bien fait, s'il n'y a une infinité de viandes sophistiquées pour aiguiser l'appétit et irriter la nature. » On voit dans le même écrit que ce goût raffiné des plaisirs de la table avait fait établir à Paris des restaurants fort renommés, tellement qu'on y trouve les noms des plus célèbres restaurateurs de Paris sous Charles IX. « Chacun, aujourd'hui, est-il dit, veut aller dîner chez le More, chez Sanson, chez Innocent et chez Havart. » L'auteur n'épargne pas ces « ministres de volupté et de dépense ». Il va jusqu'à dire « qu'en une chose publique bien policée et réglée ils seraient bannis et chassés, comme corrupteurs des mœurs ». Cela est outré, je le veux bien ; mais on voit que la gourmandise et la sensualité attaquées par les écrivains du temps ne sont pas de simples sujets de déclamation.

Il en est de même du reproche de vanité à propos de la passion qui fait rechercher le luxe des services. On peut citer à ce sujet l'autorité d'un écrivain justement considéré, témoin de ces excès[2]. Claude de Seyssel dit

[1] *Discours sur les causes de l'extrême cherté qui est aujourd'hui en France* (1574).

[2] Claude de Seyssel, *Les Louanges du roy Louis XII* (1508).

fond à de plus hautes croyances, mais séduits par l'exemple, chez les autres, au contraire, une conséquence de ces théories plus ou moins avouées, et plus répandues alors qu'on ne croit, qui ne laissaient de place qu'à l'égoïsme et à la jouissance. Chrétiens trop faibles pour traduire leur foi en austérité ou athées pratiquants que ne retenait aucun scrupule, ces hommes se ruèrent en excès de tables comme en plaisirs de tout genre. Les Italiens qui accompagnaient Catherine de Médicis mirent à la mode jusqu'à l'abus les liqueurs pour la plupart ignorées. Les anciennes étaient d'ordinaire des potions cordiales et salutaires; les nouvelles furent des boissons agréables et voluptueuses : tels furent le *rossolis*, le *populo*, etc., auxquels devaient se joindre plus tard les liqueurs des îles, les liqueurs huileuses, diverses liqueurs étrangères ou inventions indigènes. Ces boissons s'accréditèrent tellement que Sully (1604), examinant quels sont les objets de luxe qui coûtent le plus aux Français, comptera dans ce nombre les festins et les *liqueurs*.

Il se fait au seizième siècle sous le rapport du luxe de table de vrais tours de force. Le cardinal du Bellay fait servir à un banquet qu'il donne à Rome comme ambassadeur mille pièces de poissons et quinze cents pièces de four !

Outre ces exceptions, il y a une tendance plus générale à abuser des tables dans la classe riche. Parmi d'autres documents il en est un qui, dans ces derniers temps surtout, a été cité à bon droit comme très-précieux par le jour qu'il jette sur la situation morale et écono-

qu'aux détails. Un de ses édits portait : « Qu'en quelques noces, banquets, festins, ou tables privées que ce soit, n'y ait plus de trois services à servir : les entrées de table, puis la chair et poisson, ou finalement l'issue. » Il ne permettait que six plats à chaque service et défendait de les doubler. « Comme par exemple ne pourront servir deux chapons, deux lapins, deux perdrix, mais seulement un de chaque espèce. » Il fait pourtant quelques exceptions : « Quant aux poulets et pigeonneaux se pourront servir jusqu'à trois ; alouettes, une douzaine ; grives, bécassines et autres tels oiseaux, jusqu'à quatre, et ainsi d'espèces semblables, selon la diversité du pays à qui nous chargeons nos juges de pourvoir plus particulièreme t[1]. »

Sous le rapport du luxe des tables comme pour d'autres genres de somptuosités, le seizième siècle marque à la fois une ère de progrès matériel et de décadence morale. Non pas que je prétende qu'un certain luxe, soit pour la table, soit pour d'autres genres de plaisirs, exerce une action profondément corruptrice ; c'est plutôt l'immoralité régnante qui corrompt ce luxe lui-même ; il eût été possible de le modérer sans renoncer aux perfectionnements utiles et agréables. Si l'ivrognerie devint un vice de gentilhomme, si l'armée elle-même s'en ressentit, si les sens et la vanité cherchèrent dans ce luxe culinaire des satisfactions immodérées, n'accusons ni l'art, ni l'industrie, ni la culture et le commerce, qui apportèrent sur les tables leurs nouveaux tributs.

[1] *Ordonnances des rois de France, loc. cit.*

qu'on se servait « de vaisselle d'argent *en tous états* sans comparaison plus qu'on ne souloit (avait coutume), tellement qu'il a été besoin sur cela faire ordonnance pour corriger cette superfluité; car *il n'y a sortes de gens* qui ne veuillent avoir tasses, gobelets, aiguières et cuillères d'argent au moins. Et, au regard des prélats et seigneurs, ils ne se contentent pas d'avoir toute sorte de vaisselle d'argent, tant de table que de cuisine, si elle n'est dorée, et même quelques-uns en ont grande quantité d'or massif. » Louis XII, par son ordonnance, d'ailleurs mal avisée, de 1506, défendait aux orfèvres de fabriquer « aucune pièce de grosse vaisselle, » et ne leur permettait que de menus ouvrages tels que salières ou cuillers, ou tout au plus des tasses et des pots dont le poids n'excéderait pas trois marcs. Mais, comme les Français se mirent à acheter leur argenterie en pays étrangers, les orfèvres représentèrent que cette concurrence les ruinait, et, en 1510, Louis XII révoqua son ordonnance. Ces menaces somptuaires ne paraissent pas avoir été pourtant sans effet. Elles dirigèrent le luxe et l'art sur les matières moins coûteuses, comme le cuivre, qui devint l'objet d'un précieux travail.

C'est avec plus d'ardeur encore et avec aussi peu de succès qu'on vit le législateur s'armer contre ce genre d'abus. Parlons de ce législateur avec respect, car il s'appelle ici Michel de l'Hospital. Ses préoccupations, si fondées qu'elles soient, se manifestent par une réglementation minutieuse à l'excès. Dans cet ensemble de règlements qui se proposent de réprimer toutes les sortes de somptuosités, le grand chancelier prétend régler jus-

CHAPITRE II

LES FÊTES PUBLIQUES

I

FÊTES POPULAIRES

Nous nous proposons dans ce chapitre de parler des grandes fêtes publiques et de leur rapport avec l'état social qu'elles reflètent selon les temps. Mais il faut au moins signaler ces fêtes populaires qui n'admettent le luxe qu'accessoirement, et qui seules furent célébrées d'une manière périodique au moyen âge. On n'avait pas encore inventé les fêtes politiques revenant par anniversaires auxquelles nos contemporains ont attaché tant d'importance.

Il suffit de rappeler quelques-unes de ces antiques fêtes populaires et d'en marquer le caractère. Telle avait une grande solennité, comme, à Paris même, les fameux feux de la Saint-Jean, célébrés le 22 juin de chaque année, et où les autorités militaires, civiles et municipales jouaient leur rôle. Les trois compagnies des archers, gardes de l'Hôtel de Ville de Paris, infanterie et cavalerie, l'état-major et

un officier à leur tête, allaient, « au nom de messieurs de l'Hôtel de Ville, » faire semonces au chancelier, au gouverneur de Paris, aux présidents des cours souveraines, etc., d'y assister. Le lendemain, la cérémonie était célébrée par lesdites autorités. Le prévôt des marchands, les échevins, le procureur du roi, le greffier et le receveur de l'Hôtel de Ville, portaient tous guirlandes et fleurs en baudrier. Citerons-nous d'autres villes? A Marseille, la « fête du cheval de Saint-Victor ou guet de Saint-Lazare » était célébrée chaque année avec autant d'entrain méridional que de magnificence jusqu'à la fin du seizième siècle. Dans la même cité, au *branle de Saint-Elme*, un certain nombre de jeunes filles et de jeunes garçons, représentant les dieux de la fable et les diverses nations, se promenaient dans la ville en exécutant des danses. Ce n'est assurément dans aucune commémoration nationale patriotique qu'il faut chercher l'origine de la « chevauchée de l'âne, » à Lyon, procession burlesque dirigée principalement contre les maris qui se laissaient battre par leurs femmes. Un petit nombre de ces célébrations subsiste encore, par exemple, la fameuse « ducasse » flamande de Douai, où paraissent des mannequins gigantesques sous le nom de *Gayant* et sa famille. Ce qui a établi les fêtes de la *Tarasque* à Tarascon, de la *Graouilli* à Metz, du *Loup vert* à Jumièges, de la *Gargouille* à Rouen, et tant d'autres, ce n'est, selon toute vraisemblance, aucun décret délibéré en conseil, aucune volonté préméditée; ce qui les a rendues périodiques, c'est un assentiment unanime et spontané, véritable trait commun et original de toutes ces fêtes du

passé. Il n'en est pas différemment des fêtes patriotiques, d'un caractère beaucoup plus élevé, célébrées à Beauvais en l'honneur de Jeanne Hachette, à Orléans, en souvenir de Jeanne d'Arc. Les pompes qui les accompagnent les rendent pourtant dignes du nom de fêtes publiques dans toute la force du terme, malgré leur caractère local. La spontanéité, l'initiative populaire, l'acceptation générale qui les rend chères à tous, leur donnent une imposante consécration. Il en est de même de celles qui naquirent au sein du peuple directement de l'esprit religieux et aussi d'un esprit fort différent; je veux parler de cet esprit satirique qui en fait l'inspiration toute gauloise. Les processions, les pompes du culte, comme toutes les solennités religieuses, répondaient, nous avons eu occasion de le voir, à un besoin d'émotion et de spectacle au moyen âge. Sans oublier les consolations religieuses plus élevées qu'on allait leur demander, nous y avons reconnu une distraction puissante pour les populations soumises à l'ennui d'une existence monotone ou à d'accablantes tristesses. Enfin, quant aux amusements profanes, dérisoires, qui pénétrèrent au sein des églises elles-mêmes, il est de toute évidence qu'ils eurent le même but. On donnait dans l'église toute sorte de mascarades, on y jouait toute espèce de farces. Chacun apportait sa part d'invention à ces amusements auxquels on se livrait avec entraînement.

Nos aïeux ont-ils vu dans des cérémonies burlesques restées fameuses les profondes penées que nous croyons y découvrir? Est-il bien sûr que la fête de l'âne fût une « réhabilitation » du pauvre animal, et que le moyen

âge y reconnût, y sanctifiât en quelque sorte sa propre résignation, sa patience, son humilité?... Peut-être eût-il pu y reconnaître encore plus sûrement son ignorance. Il y a d'ailleurs plus de simplicité que de luxe dans cette bizarre cérémonie, où le cri du grotesque héros de la fête introduit dans l'église pendant la messe était imité à plusieurs reprises par l'assistance et par le prêtre lui-même : amusement qui, sans la naïveté de nos pères, risquerait de ne paraître qu'une farce sacrilége. La *fête des fous* n'a guère été moins générale, ni moins dépourvue de tout ce qui donne à une célébration un caractère de solennité et de pompe. Il fallait que le clergé fût bien sûr des populations pour se prêter à cette célébration scandaleuse de la messe en présence de l'*évêque des fous*, placé sur le siége épiscopal ; pour qu'il ne craignît pas de laisser voir à la foule, dans l'église même, des prêtres habillés en baladins, portant des vêtements de femme, barbouillés de suie ou couverts de masques hideux et barbus, sautant, jouant aux dés, se livrant à des scènes licencieuses. On ne s'étonne pas qu'au douzième siècle l'évêque de Paris, Maurice de Sully, ait défendu, sous peine d'excommunication, de célébrer cette grotesque cérémonie, et qu'un concile tenu à Paris, en 1212, ait renouvelé la même défense, aussi peu d'ailleurs couronnée de succès.

C'est avec les grandeurs de la monarchie déjà centralisée vers le treizième siècle, et surtout au quatorzième et au quinzième, que commencent chez nous les fêtes ayant ce caractère public, national, magnifique, qui a laissé sa trace dans notre histoire. J'en parlerai, comme

passé. Il n'en est pas différemment des fêtes patriotiques, d'un caractère beaucoup plus élevé, célébrées à Beauvais en l'honneur de Jeanne Hachette, à Orléans, en souvenir de Jeanne d'Arc. Les pompes qui les accompagnent les rendent pourtant dignes du nom de fêtes publiques dans toute la force du terme, malgré leur caractère local. La spontanéité, l'initiative populaire, l'acceptation générale qui les rend chères à tous, leur donnent une imposante consécration. Il en est de même de celles qui naquirent au sein du peuple directement de l'esprit religieux et aussi d'un esprit fort différent; je veux parler de cet esprit satirique qui en fait l'inspiration toute gauloise. Les processions, les pompes du culte, comme toutes les solennités religieuses, répondaient, nous avons eu occasion de le voir, à un besoin d'émotion et de spectacle au moyen âge. Sans oublier les consolations religieuses plus élevées qu'on allait leur demander, nous y avons reconnu une distraction puissante pour les populations soumises à l'ennui d'une existence monotone ou à d'accablantes tristesses. Enfin, quant aux amusements profanes, dérisoires, qui pénétrèrent au sein des églises elles-mêmes, il est de toute évidence qu'ils eurent le même but. On donnait dans l'église toute sorte de mascarades, on y jouait toute espèce de farces. Chacun apportait sa part d'invention à ces amusements auxquels on se livrait avec entraînement.

Nos aïeux ont-ils vu dans des cérémonies burlesques restées fameuses les profondes penées que nous croyons y découvrir? Est-il bien sûr que la fête de l'âne fût une « réhabilitation » du pauvre animal, et que le moyen

les grandes fêtes qui accompagnent le sacre des monarques; on aurait tort de n'y voir que l'alliance du prêtre et du roi, le peuple était aussi de la partie. Relisez les détails des cérémonies du sacre, et les paroles qui y étaient prononcées, vous y reconnaîtrez l'idée d'une royauté protectrice du peuple, ennemie de l'oppression, s'engageant elle-même à la modération dans l'exercice du pouvoir. Ainsi le roi promettait formellement de « défendre le peuple de toutes rapines et iniquités de tous les degrés, *item* en tout jugement de commander équité et miséricorde[1] ». On avait coutume de lâcher dans l'église plusieurs douzaines d'oiseaux en signe d'allégresse et de liberté. Combien de marques particulières de ces mêmes idées de liberté, d'affranchissement, de bonne justice rendue au peuple, se rencontrent dans le récit que j'ai cité, à propos du luxe des costumes, des fêtes qui suivirent le sacre et le couronnement de Louis VIII! Le peuple non-seulement se mêle à la fête, mais il la fait, pour ainsi dire, en se livrant à toute sorte de divertissements publics. D'eux-mêmes, de joyeux jeunes gens et des jeunes filles forment des chœurs de danse; des chanteurs paraissent entonnant des chants joyeux; des mimes accourent faisant résonner la vielle aux sons pleins de douceur; les instruments retentissent de toutes parts : ici le sistre, là les timbales, le psaltérion, les guitares, produisent une agréable symphonie; ils accordent leurs voix et chantent d'aimables chansons. Il y a là une marque de l'union au

[1] V. Godefroy, *Le cérémonial*, etc.

moins momentanée qui s'établit entre la masse et les riches, entre le peuple et le roi, union attestée par des témoignages frappants. « Le riche n'écarte point l'indigent de la salle de ses festins; tous se répandent en tous lieux, et mangent et boivent en commun. » Les citoyens apportent au roi de très-beaux présents ornés de diverses figures en broderies. Le roi exprime son remercîment, comment? en donnant la liberté aux serfs! Comment encore? par une amnistie, chose très ancienne comme accompagnement des événements heureux. L'amnistie prononcée par Louis VIII n'exclut que ceux qui se sont armés contre son père. L'appel à la bonté, à l'équité, prend encore une autre forme familière. Le mime qui joue de son instrument devant le roi l'exhorte dans son chant à la clémence, à la douceur, à la générosité. Dans le sacre non plus que dans ces fêtes, on ne voit percer l'idée d'une royauté qui se croirait tout permis. La formule du serment royal sous Philippe-Auguste renferme ces mots : « J'octroierai, dit le roi, j'octroierai à ce peuple à nous confié *le maintien des lois en ce qui lui est dû.* »

La magnificence de ces solennités était plus grande que nous ne sommes tentés de l'imaginer au milieu de l'éblouissement de nos fêtes modernes. Nos aïeux n'étaient pas aussi forts que nous sur l'éclairage. Mais, si ce genre de féeries manque aux fêtes du passé, on illuminait les fenêtres à chaque étage, « tellement, dit un chroniqueur, qu'au milieu de la nuit on aurait pu se croire en plein jour ». Les amusements et les décorations portent le caractère de l'épo-

que. Les fêtes qui accompagnent le sacre de Philippe-Auguste eurent un éclat extraordinaire, et, pendant le banquet, le héros de Bouvines fut servi à genoux par le roi d'Angleterre son vassal. Au sacre et couronnement de la reine Marie de Brabant en 1275, à Paris, « les bourgeois firent fête grande et solennelle ; ils encourtinèrent la ville de riches draps de diverses couleurs. Les dames et pucelles s'éjouissaient en chantant diverses chansons. »

C'est au quatorzième siècle que le grand caractère monarchique de ces fêtes achève de se déclarer, attesté par les dépenses dont j'ai déjà signalé l'accroissement successif et par leur magnificence, non moins que par la participation de toutes les classes sociales qui s'y mêlent avec un entrain plein de verve et de gaieté.

Les comptes de Geoffroy de Fleury, argentier du roi Philippe le Long, donnent les détails des dépenses faites à l'occasion du sacre du roi, le 9 janvier 1317, en vêtements, étoffes, tentures et tapis. Ces dépenses s'élèvent pour le roi à 2378 livres 8 sols 6 deniers ; pour la reine et ses enfants, à 5007 livres 13 sols 10 deniers. Ils mentionnent pour le roi trois chambres et pour la reine deux chambres tendues de neuf avec un grand luxe d'étoffes, de broderies, de tapis, coussins, courtines[1]. Le roi Jean II, le jour de son sacre (1350), arma chevaliers des princes et des gentilshommes qui ne devaient plus remettre dans le fourreau l'épée qu'ils prirent de sa main. La pompe fut superbe, la dépense prodigieuse ;

[1] V. les *Comptes de l'argenterie des rois de France au quatorzième siècle*, publiés par L. Douët d'Arcq, 1864.

chaque nouveau chevalier reçut aux frais du roi les habits de la cérémonie : fourrures précieuses, double tenture d'or. Paris s'émut à l'aspect de ce prince populaire. Les rues furent tapissées ; les artisans, divisés en corps de métiers, les uns à pied, les autres à cheval, étaient vêtus d'une manière différente pour chaque confrérie. Les fêtes durèrent huit jours. On a aussi le récit détaillé du sacre, du couronnement, des fêtes et festins donnés en 1380 dans la cour du Palais couverte d'une tente, et où le roi et les chevaliers déploient à l'envi la plus grande magnificence. Dans l'église Notre-Dame, très-richement parée, « séoit le jeune roy, en habit royal, en une chaire élevée moult haut, paré et vestu de draps d'or, si très-riches qu'on ne pouvoit avoir plus ; et tous les jeunes et nouveaux chevaliers dessous, sur bas échafauds couverts de draps d'or à ses pieds,... et séoit le roy en majesté royale, la couronne très-riche et outre mesure précieuse en chef ».

Entre ces fêtes de la royauté chevaleresque et celles de notre société démocratique les différences se présentent d'elles-mêmes. Nos revues militaires ont aussi leur grandeur et leur éclat. Quelles que soient pourtant l'éclatante richesse, la pittoresque variété des uniformes, ce n'est point par là qu'elles peuvent entrer en lutte avec ces pompes du passé. Mais la pensée qu'éveillent ces grands ensembles, si mobiles en même temps que si imposants, a sa valeur morale. L'élément militaire, au contraire, peu discipliné sous la royauté des Valois, manquant d'unité, tire, au quatorzième et au quinzième siècle, sa beauté de sa variété et de ce qu'il

a de libre et d'aventureux, comme il tire la sienne aujourd'hui de sa forte organisation, de sa puissante discipline, de son unité même, vivante image de l'unité nationale. Voilà où est la vraie supériorité moderne. Laissons à la royauté encore tout imprégnée des usages féodaux celle de la fantaisie la plus brillante, unie à cette splendeur d'armures et de costumes pour jamais disparue.

L'aspect tout chevaleresque de ces anciennes solennités a été l'objet de fréquentes descriptions, et les romanciers qui s'y sont complus comme Walter Scott n'ont eu qu'à puiser à pleines mains dans nos vieux chroniqueurs. Froissart est l'Homère de cette chevalerie, le vrai chantre de ces tournois, qui figurent au premier rang des pompes du luxe public au moyen âge.

Les tournois sont nés en France, et les nations étrangères, l'Angleterre notamment, nous les ont ensuite empruntés. On est allé même jusqu'à désigner nominativement l'*inventeur*, qui serait le chef de la maison des comtes de Vendôme. « En l'année 1066, dit la chronique de Tours, périt Geoffroy de Preuilly, auquel on doit l'invention des tournois, *qui torneamenta invenit.* » A vrai dire, on peut douter que les tournois aient eu, à probablement parler, un inventeur. Ils avaient des précédents dans ces jeux militaires donnés en présence de Charles le Chauve et de Louis le Germanique, qui consistent dans un combat simulé où luttent deux troupes d'élite en brandissant leurs lances. La féodalité développa ce germe ; elle marqua de son empreinte un usage plus d'une fois déjà pratiqué.

Rien de comparable sous le rapport de l'originalité n'avait été imaginé depuis l'ancienne Grèce. Jamais plus pompeux appareil ne s'était déployé devant les regards éblouis des hommes. Lequel de ces jeux solennels et brillants du passé classique donnerait la moindre idée de ce mélange de vaillance aventureuse et de galanterie chevaleresque? Un tel genre de fêtes est véritablement une création de toutes pièces de la société du moyen âge, et pour se l'expliquer il faut toutes les conditions qui se trouvaient alors réunies. Le rôle de la femme s'est aujourd'hui effacé dans nos solennités publiques. On l'y chercherait en vain. Les femmes de nos jours se rencontrent partout, elles n'ont d'action spécialement nulle part. Le dix-huitième siècle avait laissé subsister dans les salons les tournois de l'esprit dont elles étaient juges. Ces tournois mêmes ont disparu.

Froissart, Monstrelet, Olivier de la Marche, etc., ne tarissent pas sur ces brillantes solennités des derniers siècles du moyen âge. Voyez le récit, sous Charles VI, de la première fête donnée par ce roi, dont le souvenir rappelle tant de fêtes et tant de malheurs. Il s'agit de conférer la chevalerie au roi de Sicile et au duc du Maine, fils du duc d'Anjou, qui avait péri quelques années auparavant dans l'expédition d'Italie, et dont la veuve s'était réfugiée auprès du roi de France. C'est à Saint-Denis qu'il donne lui-même l'accolade à ses jeunes cousins. Les trois jours suivants sont consacrés à ces divertissements où le code de la chevalerie se faisait scrupuleusement obéir. Ainsi, dans la première journée, vous voyez les chevaliers jouter et le roi lui-même pa-

raître comme tenant ; il porte pour emblème un soleil d'or ; son cortége est formé des princes du sang et de tous les principaux chevaliers du royaume. Chaque chevalier est appelé à l'entrée de la lice par une dame richement parée qui guide son cheval par un ruban d'or et qui elle-même est montée sur une haquenée. Tout continue à se passer selon les rites accoutumés. Lorsqu'on est dans la lice, la dame descend, donne un baiser au chevalier, l'exhorte à se comporter vaillamment, puis prend place sur les échafauds qui ont été dressés et couverts de tapisseries. Le second et le troisième jour n'ont pas leur ordre moins bien réglé et voient combattre les écuyers, puis tous ceux qui se présentent successivement [1].

Les mœurs du temps se retrouvent tout entières sous d'autres rapports dans ce mélange d'aventures galantes et de religion qui marquera bientôt le seizième siècle. Le soir du troisième jour il y eut une mascarade. Les suites en devaient être fort peu édifiantes. « Mainte demoiselle s'oublia, plusieurs maris pâtirent [2]. » Il devait s'ensuivre plus d'un duel et d'un guet-apens. Le lendemain appartient à la religion. Après les plaisirs du siècle, les pompes de la mort. Était-ce contraste raffiné ou rencontre naïve? Un grand service mortuaire est célébré à Saint-Denis pour honorer la mémoire de messire du Guesclin, connétable de France. Grande et majestueuse cérémonie d'ailleurs! L'ancien compagnon de

[1] V. Froissart, t. XII.

[2] « Et estoit commune renommée que des dites joustes estoient provenues des choses deshonnêtes en matière d'amourettes et dont depuis beaucoup de maux sont venus. » (Juvénal des Ursins, p. 73.)

du Guesclin, le sire de Clisson, menait le deuil tout vêtu de noir, suivi des deux maréchaux de France, Olivier du Guesclin, frère de l'illustre mort, et de plusieurs autres chevaliers. L'évêque d'Auxerre officiait; lui et le roi s'avancèrent jusqu'à l'entrée du chœur, et là les ducs de Bourgogne, de Bourbon, de Lorraine et de Bar, les sires de Clisson, de Laval et d'Albret, présentèrent deux chevaux de bataille et deux chevaux de tournois. L'évêque leur mit la main sur la tête, puis les sires de Beaumanoir et de Longueville et six autres apportèrent les écus. Le duc de Touraine, frère du roi, le comte de Nevers, le prince de Navarre et Henri de Bar marchaient ensuite, portant par la pointe l'épée du connétable. D'autres chevaliers tenaient les casques, d'autres les bannières à ses armoiries. Toutes ces offrandes furent rangées devant l'autel. Ces cérémonies étaient terminées par l'oraison funèbre du connétable. Les paroles qu'en a recueillies l'histoire sont graves et touchantes; elles firent couler les larmes des anciens compagnons d'armes du vieux guerrier[1]. Le mérite de ces fêtes est d'être bien en rapport avec les mœurs. Il y a des choses légères, quelques-unes même blâmables, il en est aussi de touchantes, qui semblent reparaître à chaque avénement, comme des fleurs dont se couvre le vieil arbre monarchique à chaque nouveau printemps qui le rajeunit.

Les grandes fêtes monarchiques sont, on peut le dire, constituées complétement au quatorzième siècle et surtout au quinzième. Le dix-septième et le dix-huitième

[1] V. le *Religieux de Saint-Denis*, t. I, liv. X.

n'y ont guère ajouté, et peut-être y ont-ils retranché plus d'un trait original. La royauté, se faisant moins populaire, devient plus retirée et plus solennelle. Elle renferme ses fêtes dans les magnifiques palais où les femmes et les courtisans parés se livrent à de pompeux divertissements loin de tout mélange populaire. Ce qui distingue les quatorzième et quinzième siècles, c'est que, plus qu'aux époques suivantes, la foule en fait partie essentielle, intégrante; c'est pour elle aussi que la royauté se met en frais; c'est son goût qu'elle veut satisfaire. On peut dire que, sous la brillante et populaire royauté des Valois du moyen âge, la fête publique de l'ancienne monarchie a trouvé sa vraie représentation. La seule grande innovation, sous Henri IV, est le feu d'artifice, connu déjà, mais fort perfectionné par les Italiens du seizième siècle, et qui devient au commencement du dix-septième un élément essentiel des grandes fêtes. Les feux d'artifice les plus célèbres seront celui que donnera Sully dans la plaine de Fontainebleau, celui de 1612 à l'arsenal, un autre la même année sur la Seine, pour la fête de la Saint-Louis, celui de 1660, lorsque Louis XIV rentra à Paris, après son mariage, celui de 1739 à l'occasion de la paix, etc. Mais, sauf quelques accessoires, nous répétons que le type de ces grandes solennités existe tout entier au quinzième siècle, dans une quantité de fêtes qui sont restées célèbres. On peut s'en faire une idée exacte par ces entrées ou ces couronnements qui réunissent d'une manière complète les différentes parties de ces fêtes publiques, auxquelles on ne peut contester une place

du Guesclin, le sire de Clisson, menait le deuil tout vêtu de noir, suivi des deux maréchaux de France, Olivier du Guesclin, frère de l'illustre mort, et de plusieurs autres chevaliers. L'évêque d'Auxerre officiait ; lui et le roi s'avancèrent jusqu'à l'entrée du chœur, et là les ducs de Bourgogne, de Bourbon, de Lorraine et de Bar, les sires de Clisson, de Laval et d'Albret, présentèrent deux chevaux de bataille et deux chevaux de tournois. L'évêque leur mit la main sur la tête, puis les sires de Beaumanoir et de Longueville et six autres apportèrent les écus. Le duc de Touraine, frère du roi, le comte de Nevers, le prince de Navarre et Henri de Bar marchaient ensuite, portant par la pointe l'épée du connétable. D'autres chevaliers tenaient les casques, d'autres les bannières à ses armoiries. Toutes ces offrandes furent rangées devant l'autel. Ces cérémonies étaient terminées par l'oraison funèbre du connétable. Les paroles qu'en a recueillies l'histoire sont graves et touchantes ; elles firent couler les larmes des anciens compagnons d'armes du vieux guerrier[1]. Le mérite de ces fêtes est d'être bien en rapport avec les mœurs. Il y a des choses légères, quelques-unes même blâmables, il en est aussi de touchantes, qui semblent reparaître à chaque avénement, comme des fleurs dont se couvre le vieil arbre monarchique à chaque nouveau printemps qui le rajeunit.

Les grandes fêtes monarchiques sont, on peut le dire, constituées complétement au quatorzième siècle et surtout au quinzième. Le dix-septième et le dix-huitième

[1] V. le *Religieux de Saint-Denis*, t. I, liv. X.

à de si étranges retours. Sa jeunesse ajoutait à l'espérance. On avait assez du dernier règne!

Voyons maintenant se dérouler tout le programme de la fête parisienne dans l'ancienne société française. Les différences et les ressemblances avec ce qu'on a pu voir depuis se découvriront d'elles-mêmes.

La jeune reine part en litière. Elle est accompagnée des duchesses de Bourgogne, de Berry, de Bar, de la comtesse de Nevers, de la dame de Coucy. Chacune a sa litière aussi. La duchesse de Touraine monte sur un superbe palefroi. Devant la litière d'Isabeau marchent à cheval le duc de Touraine et le duc de Bourbon ; aux deux côtés, le duc de Bourgogne et le duc de Berry ; en arrière, le comte d'Ostrevant et le sire Henri de Navarre. Chaque litière des dames qui suivent la reine est aussi escortée de chevaliers. Le sire Henri de Bar et le sire Guillaume de Namur se tiennent auprès de la duchesse de Bourgogne. En sortant de Saint-Denis, on voit venir à la rencontre, dans tout son éclat de costumes, l'élite de la bourgeoisie parisienne. — La route est bordée de « douze cents bourgeois », à cheval, et « vêtus de robes rouges et vertes ». Le cortége traverse jusqu'à Paris la foule qui se presse sur la route; il arrive à la porte Saint-Denis, où commencent à paraître les machines ingénieuses, parfois un peu puériles, usitées alors, un ciel et des nuages remplis de petits enfants représentant les anges, Notre-Dame tenant dans ses bras le petit enfant Jésus, qui s'amuse avec un moulinet fait d'une noix creuse, un soleil d'or qui porte les armes de France et de Bavière brillant dans le ciel, et les anges qui chantent d'une voix

mélodieuse, etc. Une invention très-goûtée du populaire se fait remarquer, qui ne manquera plus guère à ces réjouissances. Dans la rue Saint-Denis c'est une fontaine sous un reposoir d'azur aux fleurs de lis, dont les colonnes portaient les armoiries des plus nobles seigneurs de France; autour se tiennent de belles jeunes filles parées, avec de beaux chapeaux de drap d'or; elles chantaient, et offraient, dans des coupes de vermeil, l'hypocras et les douces liqueurs qui ne cesseront dans ces fêtes populaires de couler avec abondance.

Y a-t-il une fête populaire en France sans soldats? La même montre la représentation de ces scènes militaires, appelées, sous d'autres formes, à un grand avenir dans nos réjouissances publiques; sur un grand échafaud une forteresse représentée; le roi Saladin et ses Sarrasins, de l'autre côté le roi Richard Cœur-de-Lion avec ses chevaliers, portant leurs écussons, tels qu'ils les avaient eus à la croisade; le roi de France enfin figuré sur un trône, entouré des douze pairs de son royaume, chacun avec ses armoiries. Le roi Richard s'approche de lui respectueusement, lui demande la permission d'aller combattre le roi Saladin, et l'on voit alors la représentation d'une bataille avec tout son mouvement. Voilà l'origine des combats qui frappent ou frappaient naguère nos yeux et nos oreilles aux Champs-Élysées; sur ce point on peut douter du progrès. — Le reste de la fête présente des traits de mœurs piquants. A la seconde porte Saint-Denis, on trouve encore un ciel plus riche que le premier, avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit, toute partie des fêtes à jamais reléguée dans le passé, comme

ces nobles reines à qui les belles jeunes filles chantaient :

> Noble dame des fleurs de lys,
> Soyez reine du paradis
> De France, ce beau pays !

D'autres traits sont communs avec nos fêtes. Jamais peut-être l'usage de tendre ses fenêtres et les rues n'avait été tellement en honneur. La rue Saint-Denis était couverte et tapissée de draps de camelot, d'étoffes de soie et de belles tapisseries représentant des personnages et des scènes historiques. Sur ces toiles peintes, le Paris du quinzième siècle prenait aussi plus d'une licence politique ; on y voyait figurées bien des vérités hardies. Sur l'une de ces toiles, un bonhomme regarde attentivement une toile d'araignée, ourdie entre deux arbres. Un fou passe et l'interpelle :

> Bonhomme, diz moi, si tu daignes,
> Que regardes-tu en ce boiz?

L'autre répond :

> Je pense aux toiles des airègnes
> Qui sont semblables à nos droitz ;
> Grosses mouches en tous endroitz
> Passent : les petites sont prises.

Le fou réplique sentencieusement :

> Les petitz sont subjets aux loiz,
> Et les grands en font à leur guises.

On trouve aussi bien des inventions particulières à ce temps. C'est ainsi qu'au Châtelet on avait fait un parc planté d'arbres, où se jouaient des lièvres, des lapins et des oiseaux, et où s'élevait un château avec

mélodieuse, etc. Une invention très-goûtée du populaire se fait remarquer, qui ne manquera plus guère à ces réjouissances. Dans la rue Saint-Denis c'est une fontaine sous un reposoir d'azur aux fleurs de lis, dont les colonnes portaient les armoiries des plus nobles seigneurs de France; autour se tiennent de belles jeunes filles parées, avec de beaux chapeaux de drap d'or; elles chantaient, et offraient, dans des coupes de vermeil, l'hypocras et les douces liqueurs qui ne cesseront dans ces fêtes populaires de couler avec abondance.

Y a-t-il une fête populaire en France sans soldats? La même montre la représentation de ces scènes militaires, appelées, sous d'autres formes, à un grand avenir dans nos réjouissances publiques; sur un grand échafaud une forteresse représentée; le roi Saladin et ses Sarrasins, de l'autre côté le roi Richard Cœur-de-Lion avec ses chevaliers, portant leurs écussons, tels qu'ils les avaient eus à la croisade; le roi de France enfin figuré sur un trône, entouré des douze pairs de son royaume, chacun avec ses armoiries. Le roi Richard s'approche de lui respectueusement, lui demande la permission d'aller combattre le roi Saladin, et l'on voit alors la représentation d'une bataille avec tout son mouvement. Voilà l'origine des combats qui frappent ou frappaient naguère nos yeux et nos oreilles aux Champs-Élysées; sur ce point on peut douter du progrès. — Le reste de la fête présente des traits de mœurs piquants. A la seconde porte Saint-Denis, on trouve encore un ciel plus riche que le premier, avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit, toute partie des fêtes à jamais reléguée dans le passé, comme

de guerre », destiné à s'user dans des plaisirs inquiets! Il se consume dans ces joutes stériles d'une chevalerie déchue. — Le roi s'ennuie, le roi est triste, sous le coup de la folie toujours imminente! C'est pour cela qu'il se jette en tant d'amusements bizarres. Où est-il, le roi populaire, si aimé alors, dans cette fête publique qui vient de nous montrer la reine dans tout son éclat? De quelles pompes le voit-on entouré? Il se cache obscur dans la foule pour mieux s'amuser. Il trouve piquant d'aller comme un simple bourgeois voir passer la reine en grand équipage. Curieux jusqu'à vouloir approcher de trop près, il reçoit des sergents plus d'un horion. « En eut le roy plusieurs coups et horions sur les espaules bien assez. Et au soir, en la présence des dames et damoiselles, fut la chose sçue et récitée, et le roy mesme se farcoit des horions qu'il avoit reçus[1]. »

Fêtes splendides, toujours et partout, coup sur coup, à Melun comme à Paris, pour le mariage du jeune duc d'Orléans avec la fille du duc de Milan; fêtes dans des voyages qui font de toutes les villes autant de Paris pour la magnificence et les plaisirs. C'est à qui fera le plus de la Bourgogne ou de la France. Lorsque le jeune roi eut châtié la révolte des Parisiens en mettant sur eux force impôts, le duc Philippe le Hardi, qui ne savait pas ce que c'était que compter avec l'argent, voulut d'abord lui faire traverser la Bourgogne, et des ordres furent donnés pour qu'on se préparât à le recevoir. On n'imagine pas ce qu'étaient de tels frais de ré-

[1] Juvénal des Ursins.

ses tours, dont chaque créneau était gardé par un homme d'armes. Sur la terrasse était le lit de justice du roi, où siégeait « Madame Sainte Anne ». — « On voyait sortir du bois un grand cerf blanc qui remuait la tête et tournait les yeux » ; c'était pour rappeler la devise du roi. Un aigle et un lion s'avancèrent pour attaquer le cerf ; mais ledit cerf prit « le glaive de justice » sur le lit pour se défendre, et douze jeunes filles, l'épée à la main, vinrent aussi le protéger. Combien d'exercices, de jeux ! Sur le pont Notre-Dame, couvert et tapissé encore plus superbement que la rue Saint-Denis, un Génois « d'une grande adresse » descend tout à coup du haut des tours de Notre-Dame en voltigeant sur une corde tendue et portant deux flambeaux allumés. Au milieu de tout cela, quels chants, quels rires populaires ! Quelle marche triomphale, à travers les rues, jusqu'à Notre-Dame, où les ducs aidèrent la reine à descendre de sa litière, et où elle était attendue par un clergé revêtu de ses plus somptueux habits ! Elle reçoit la couronne de ses mains, fait des offrandes du plus grand prix à l'église, puis elle est ramenée au palais à la lueur de plus de cinq cents flambeaux.... Ces promenades aux flambeaux, l'antiquité les avait connues déjà, et Florence dans ses fêtes en tirait de magiques effets[1].

Cette soif des fêtes ne s'éteindra ni chez le roi ni chez le peuple. Elle poussera Charles VI à des extravagances répétées. Pauvre roi chevalier, fait pour d'autres batailles et d'autres émotions, « accompli en tout exercice

[1] V. le *Religieux de Saint-Denis*. — Froissart, t. XII, etc.

son vol, et porte un écu d'azur avec trois fleurs de lis d'or. Les chroniqueurs décrivent le costume du roi, son chapeau de castor blanc, doublé de velours incarnat, dont les cordons étaient enrichis de pierreries, les gentilshommes qui marchent devant lui, le cheval du monarque, couvert d'un drap blanc, orné de plaques d'argent, où étaient représentés des cerfs volants. Le prince est précédé par Montjoie, roi d'armes, couvert de sa cotte de velours violet à trois fleurs de lis d'or, bordées de grosses perles, et portant la cuirasse. Huit cents archers forment l'escorte. Un grand nombre de chevaliers suivent les princes du sang : tous sont vêtus de drap d'or et d'argent, couverts de plaques d'orfévrerie armoriées; leurs équipages, leurs chevaux et leurs habits étalent la même extraordinaire richesse.

Pour Louis XI les fêtes ne furent que des concessions faites à la nécessité politique, une occasion de présenter à la noblesse une royauté imposante : briller, c'était encore se faire craindre. Son entrée figure au nombre des plus magnifiques. On ne porte pas son cortége à moins de douze mille chevaux. N'était-ce pas montrer une armée? Lui-même, vêtu d'une robe blanche de satin, d'un pourpoint cramoisi, couvert d'un chapeau découpé, comme on en portait alors, paraît devant le peuple, monté sur un cheval blanc, signe de la souveraineté, et les échevins portent un dais au-dessus de sa tête, comme si la bourgeoisie faisait escorte à la royauté! Les échevins de Paris, se mettant en frais d'imagination pour être agréables au roi, font présenter au prince par le hérault de la ville, nommé Cœur-Loyal, cinq belles dames, riche-

ception. Lorsque le roi s'arrête en une ville, il ne faut pas, pour le traiter lui et sa suite, moins que six bœufs, quatre-vingts moutons, trente veaux, sept cents poulets, deux cents pigeons et beaucoup d'autres objets pour la table, l'écurie et l'éclairage ! On estimait à deux cent trente livres les frais d'une journée du roi. Les grandes villes, comme Dijon, avaient aussi des présents à offrir en joyaux et vaisselle d'argent ; mais Charles n'ayant point passé par le duché, les villes en furent pour leurs emprunts, et les bourgeois pour les taxes qu'ils avaient payées. Si la Bourgogne paya sans recevoir le roi, d'autres pays le reçurent sans payer moins : ainsi, par exemple, la ville de Lyon, où Charles passa deux mois avec ses oncles en déployant son train accoutumé.

Eh bien ! ces magnificences publiques n'ont pas encore dit le dernier mot des somptuosités auxquelles elles doivent atteindre. Elles semblent encore dépassées sous le règne de Charles VII, lorsque ce roi, resté loin de sa capitale pendant dix-neuf ans, y fait solennellement son entrée en 1437[1]. Le clergé, le Parlement, l'Université, la Chambre des comptes, viennent complimenter le monarque, reçu en grand appareil par les échevins. Les commissaires, notaires, procureurs et sergents, marchent après le corps de ville ; immédiatement à leur suite, on voit les sept vertus personnifiées et les sept péchés mortels, tous à cheval, accoutrés selon le goût du temps. A la porte Saint-Denis, un enfant habillé en ange étend les ailes comme prêt à prendre

[1] V. Monstrelet, Jean Chartier, etc.

son vol, et porte un écu d'azur avec trois fleurs de lis d'or. Les chroniqueurs décrivent le costume du roi, son chapeau de castor blanc, doublé de velours incarnat, dont les cordons étaient enrichis de pierreries, les gentilshommes qui marchent devant lui, le cheval du monarque, couvert d'un drap blanc, orné de plaques d'argent, où étaient représentés des cerfs volants. Le prince est précédé par Montjoie, roi d'armes, couvert de sa cotte de velours violet à trois fleurs de lis d'or, bordées de grosses perles, et portant la cuirasse. Huit cents archers forment l'escorte. Un grand nombre de chevaliers suivent les princes du sang : tous sont vêtus de drap d'or et d'argent, couverts de plaques d'orfévrerie armoriées; leurs équipages, leurs chevaux et leurs habits étalent la même extraordinaire richesse.

Pour Louis XI les fêtes ne furent que des concessions faites à la nécessité politique, une occasion de présenter à la noblesse une royauté imposante : briller, c'était encore se faire craindre. Son entrée figure au nombre des plus magnifiques. On ne porte pas son cortége à moins de douze mille chevaux. N'était-ce pas montrer une armée? Lui-même, vêtu d'une robe blanche de satin, d'un pourpoint cramoisi, couvert d'un chapeau découpé, comme on en portait alors, paraît devant le peuple, monté sur un cheval blanc, signe de la souveraineté, et les échevins portent un dais au-dessus de sa tête, comme si la bourgeoisie faisait escorte à la royauté! Les échevins de Paris, se mettant en frais d'imagination pour être agréables au roi, font présenter au prince par le hérault de la ville, nommé Cœur-Loyal, cinq belles dames, riche-

ment parées, montées sur leurs palefrois, et qui représentaient les cinq lettres de l'alphabet, formant le nom de Paris.

Jusqu'où le calcul ne se mêle-t-il à ces somptuosités que le penchant naturel aux Valois suffirait à expliquer! Les fêtes sont un moyen de popularité pour le duc de Bourgogne. Parmi cette foule de princes, dont quelques-uns nourrissaient des desseins hostiles prêts à éclater en complots et en révoltes, parmi ces grands, dont plusieurs n'étaient pas sans crainte en venant à Paris, aucun ne devait frapper plus la population parisienne par un extraordinaire étalage fait sous toutes les formes que ce duc Philippe, si mêlé à toutes les affaires politiques, mais plus mêlé encore à tous les plaisirs de son temps. Le duc semble n'avoir qu'un souci : aux fêtes en ajouter d'autres, renchérir sur toutes les magnificences, aller au delà de tous les divertissements! Louis XI a beau faire, il est éclipsé, et n'est pas homme à ne pas le sentir. On dirait que c'est le bon duc qui donne la fête, et que c'est aussi à lui qu'on la donne : tant il est entouré d'hommages plus que le roi lui-même! Le peuple s'approche de Philippe pour admirer la selle et le chanfrein du cheval ornés de diamants; les habits du duc en sont brodés, la bourse qui pend à sa ceinture semble tissue de pierreries. Ces joyaux, il affecte de les changer tous les jours, et on en estime la valeur à plus d'un million de notre temps. Ses archers, richement équipés, son hôtel, qui déploie des splendeurs inouïes, « ses grandes assemblées de dames, damoiselles et aussi notables bourgeoises auxquelles il donnoit grans soupers et grans banquets ».

fit publier une taxe pour les vivres, les vins et la nourriture des chevaux.

Au reste, dans cette société n'est-ce pas toujours fête ? Réunissez aux portes d'une ville de brillantes cavalcades, comme celles qui éblouissent les regards aux entrées de princes et ducs ; placez dans une cathédrale le haut clergé avec ses habillements sacerdotaux ; dans un palais ou dans un prétoire, les dignitaires de l'ordre civil, n'est-ce pas là un spectacle, le spectacle le plus imposant ? Que tous les ordres se présentent ensemble avec leurs insignes distinctifs, que le clergé et la magistrature se mêlent à l'appareil militaire, ne voyez-vous pas alors se déployer les plus superbes éléments de mise en scène qu'à aucune époque on ait jamais pu contempler ?

On verra plus tard se substituer dans de très-vastes proportions les fêtes de cour aux fêtes publiques. Celles-ci seront loin sans doute de disparaître, mais ne seront plus placées que sur le second plan. Il y aura, je l'ai dit, une tendance sensible de la royauté à s'isoler dans ses plaisirs, comme plus tard dans sa majesté, à s'entourer d'une cour plus brillante que jamais, d'une noblesse de moins en moins mêlée à la masse. Avec un Henri III les fêtes se renferment ou plutôt se cachent dans l'intérieur du palais, elles ressemblent trop souvent à une orgie de courtisans. C'est de ces fêtes de Henri III qu'un contemporain a pu dire : « Il faisoit joutes, ballets et tournois, et force mascarades, où il se trouvoit ordinairement habillé en femme, ouvroit son pourpoint et découvroit sa gorge, y portoit un collier de perles et trois collets de toile, deux à fraise et un renversé, ainsi

représentait dans la cathédrale, les grandes orgues, par leur accompagnement, faisaient l'effet de l'harmonie céleste[1]. » — « Les psaumes et les proses de l'église étaient à la lettre les *opéras* de ces temps-là, » a très-bien dit le P. Ménestrier. Aux mystères, le quinzième siècle vit ajouter les moralités, les soties, les farces, celles-ci d'abord jouées exclusivement par la *basoche*, obligée plus tard de concéder au *prince des sots* de faire jouer des farces, en obtenant en revanche l'autorisation de jouer des soties. Tout cela formait un élément des fêtes et réjouissances où le luxe décoratif, très-faible d'abord, se déploie pourtant de plus en plus.

Un autre trait dans ces fêtes annonce le progrès de la monarchie centralisée. Les splendeurs de la royauté ne sont plus seulement un spectacle qu'on désire se donner, elles sont le signe d'une puissance dont on recherche les faveurs. Au flot des curieux accourus de toute la France se mêle celui des solliciteurs, les uns besoigneux, les autres qui étaient souvent de grands personnages, et qui venaient ajouter leur train de vie somptueuse au grand foyer du luxe public. Quoi qu'il en soit, en cette circonstance, la multitude des demandeurs et des curieux était si grande que, selon le bruit public, il y avait à Paris cinq cent mille étrangers ! On ne savait où se loger. Lorsqu'on avait trouvé place dans une maison, il arrivait souvent qu'on en était délogé par les fourriers du roi ou des princes. Les villages voisins étaient remplis. De peur d'une trop grande cherté, on

[1] V. Sainte-Beuve. *Tableau de la poésie française au seizième siècle.*

fit publier une taxe pour les vivres, les vins et la nourriture des chevaux.

Au reste, dans cette société n'est-ce pas toujours fête? Réunissez aux portes d'une ville de brillantes cavalcades, comme celles qui éblouissent les regards aux entrées de princes et ducs; placez dans une cathédrale le haut clergé avec ses habillements sacerdotaux; dans un palais ou dans un prétoire, les dignitaires de l'ordre civil, n'est-ce pas là un spectacle, le spectacle le plus imposant? Que tous les ordres se présentent ensemble avec leurs insignes distinctifs, que le clergé et la magistrature se mêlent à l'appareil militaire, ne voyez-vous pas alors se déployer les plus superbes éléments de mise en scène qu'à aucune époque on ait jamais pu contempler?

On verra plus tard se substituer dans de très-vastes proportions les fêtes de cour aux fêtes publiques. Celles-ci seront loin sans doute de disparaître, mais ne seront plus placées que sur le second plan. Il y aura, je l'ai dit, une tendance sensible de la royauté à s'isoler dans ses plaisirs, comme plus tard dans sa majesté, à s'entourer d'une cour plus brillante que jamais, d'une noblesse de moins en moins mêlée à la masse. Avec un Henri III les fêtes se renferment ou plutôt se cachent dans l'intérieur du palais, elles ressemblent trop souvent à une orgie de courtisans. C'est de ces fêtes de Henri III qu'un contemporain a pu dire : « Il faisoit joutes, ballets et tournois, et force mascarades, où il se trouvoit ordinairement habillé en femme, ouvroit son pourpoint et découvroit sa gorge, y portoit un collier de perles et trois collets de toile, deux à fraise et un renversé, ainsi

pas seulement, on le voit, les accessoires fréquents des fêtes en France; on les retrouve aussi à l'étranger.

Un autre accompagnement grossier des mêmes fêtes, ce sont les largesses faites au peuple. On jetait quelque menue monnaie qu'il se disputait dans la boue. On y jeta longtemps aussi quelque victuaille sur laquelle on se précipitait d'une façon bestiale. Reconnaissons que nos secours à domicile valent mieux; ils ménagent du moins la dignité humaine.

C'étaient aussi des bombances, d'interminables *ripailles*. La féodalité les avait déjà vues dans leur plein développement. Le peuple avait l'habitude et la passion de ces sortes de réjouissances fort à la mode dans les corporations et les confréries. Ces repas populaires, véritablement pantagruéliques, étaient usités dans tous les pays, et on n'a pas l'idée des folles excentricités qui se produisirent en ce genre. Ce n'est plus même au moyen âge, c'est en 1601 qu'on voit les bouchers de Kœnigsberg imaginer de fabriquer une andouille de 1005 aunes, et les boulangers, qui la mangent avec eux de compagnie, fournir des pains de 5 aunes pour la même circonstance[1].

Comment ne pas reconnaître une tradition du moyen âge? On avait vu au palais de Westminster, lors du couronnement d'Édouard Ier en 1275, tout l'espace de terrain libre dans l'enclos du palais de Westminster entièrement couvert de maisons et dépendances; des tables solidement fixées sur le sol dressées; ces repas prodigieux se prolonger pendant deux semaines environ; tous ceux qui venaient,

[1] V. G. Roscher. *Principes d'économie politique*, t. II, liv. IV, ch. II.

riches ou pauvres, reçus et nourris gratuitement. Les comptes des dépenses faites à cette occasion mentionnent l'acquisition de trois cents tonneaux de vins qui coûtèrent, compris le transport, 643 livres 15 sols 4 deniers. Il en fut bu cent seize le seul jour du couronnement ; ces vins provenaient en grande partie de Bordeaux. Les mêmes comptes relatent l'achat des chaudières de plomb, l'établissement de fours, etc. — Une écurie provisoire, d'une étendue considérable, ajoute le chroniqueur, fut élevée dans le cimetière de Saint-Margaret. Pour que le roi et la reine pussent passer à couvert de leurs appartements à l'église, on dressa une galerie de bois. Le chœur de l'abbaye était garni d'un plancher provisoire. Les comptes des vivres et du vin s'élèvent à 2865 livres. Cette somme, d'après des calculs que je n'ai pas à reproduire, donne plus d'un million de francs[1]. Voilà pour les profusions en nature.

Un grief plus sérieux s'élève contre ce qu'il y eut d'excessif dans le nombre et les dépenses des fêtes de l'ancienne monarchie.

On dit, et nous venons d'affirmer que ces fêtes furent populaires. Rien n'est plus vrai. On ne doit pas croire que ce fût sans restriction. Il y a toujours eu deux choses que le peuple aurait désiré concilier : l'augmentation dans les plaisirs et la diminution dans les charges. On lui donnait des plaisirs, il applaudissait. On aggravait ses impôts, il se plaignait. Il ne saisissait pas toujours très-bien ni très-vite le rapport entre ces deux choses,

[1] V. G. Roscher. *Principes d'économie politique*, t. II, liv. IV, ch. II.

fêtes et impôts, mais un moment venait pourtant où il finissait par s'en douter, et il se retournait contre l'autorité publique qui n'avait que trop satisfait ses goûts. C'est pour subvenir à ces dépenses et amusements qu'on vit s'établir l'usage de lever à Paris, de trois ans en trois ans, sous le nom de « la ceinture de la reine, » un droit spécial sur le vin. Le *pertuisage*, le *cellerage*, frappèrent sur le propriétaire qui mettait son vin en perce ou le plaçait dans les celliers; le *chantelage*, établi sur les chantiers, la *traite foraine*, furent perçus en partie pour faire face à ces frais. A la royauté fut dévolue une année des revenus prélevés sur les sucessions collatérales. Comme il fallait que Charles VI trouvât chaque jour de quoi satisfaire à ses amusements, chaque matin on mit dans son *coffre* dix écus d'or en monnaie. La chambre des comptes fit des représentations; elles n'empêchèrent pas d'augmenter la gabelle du sel et de changer les monnaies pour en tirer profit. Le ministre des finances Noviant avisa que pour soustraire aux entraînements le trésor du roi il fallait mettre ce trésor en lingots. On fondit l'épargne du trésor en une masse ayant la forme d'un cerf. C'était le corps de la devise du roi, et on croyait par là donner au prince le goût de l'économie. Malheureusement, il n'y eut jamais de fondu que la tête du cerf, et la tête aussi devait être bientôt convertie en monnaie [1]! Avouons que l'expédient était moins ingénieux que l'amortissement, qui pourtant a trompé tant d'espérances!

[1] V. *le Religieux de Saint-Denis*, chron. « Non nisi usque ad colli summitatem peregerunt. » (T. I, p. 608.)

On prit aussi l'habitude de mentir, on promettait, au moment des fêtes, de diminuer les impôts.

Quel exemple que celui des fiançailles et du mariage d'Isabelle de France avec Richard II d'Angleterre! Que de cadeaux faits et rendus! Les gros diamants, les pièces d'orfèvrerie, les étoffes, se donnent, s'échangent comme si c'étaient menus présents, et l'on mène joyeuse vie. Puis on s'apprête, en France et en Angleterre, à la même lutte de magnificence. Les orfèvres et les brodeurs sont tous mis à l'œuvre; on ne voit qu'or, argent, perles, diamants et précieuses étoffes; les boutiques en sont combles. Pour tout cela il faut se procurer encore de l'argent. On profite de ce mariage et de la paix qui mettaient le peuple en bonne disposition, et on le fait payer comptant, en lui promettant de réduire d'un quart la gabelle et la taxe des vins[1] ! L'année n'était pas révolue, et le subside du mariage était à peine levé, « que tout était remis comme auparavant ».

Aussi tous ces divertissements, ces joutes, ces banquets, ces chaînes d'or et d'argent données en présents, ces habillements brodés, ces joyaux de toute sorte étaient-ils devenus le sujet d'une plainte générale. Le roi d'Angleterre n'en était pas à l'abri non plus, et c'était plus sérieux en ce pays, où les sujets avaient une volonté plus constante de se défendre, et plus de moyens déjà de le faire avec succès!

Les publicistes devaient plus tard se montrer de l'avis

[1] V. *le Religieux de Saint-Denis*, chron. « Non nisi usque ad colli summitatem peregerunt. » (T. I, p. 608.)

fêtes et impôts, mais un moment venait pourtant où il finissait par s'en douter, et il se retournait contre l'autorité publique qui n'avait que trop satisfait ses goûts. C'est pour subvenir à ces dépenses et amusements qu'on vit s'établir l'usage de lever à Paris, de trois ans en trois ans, sous le nom de « la ceinture de la reine, » un droit spécial sur le vin. Le *pertuisage*, le *cellerage*, frappèrent sur le propriétaire qui mettait son vin en perce ou le plaçait dans les celliers ; le *chantelage*, établi sur les chantiers, la *traite foraine*, furent perçus en partie pour faire face à ces frais. A la royauté fut dévolue une année des revenus prélevés sur les sucessions collatérales. Comme il fallait que Charles VI trouvât chaque jour de quoi satisfaire à ses amusements, chaque matin on mit dans son *coffre* dix écus d'or en monnaie. La chambre des comptes fit des représentations ; elles n'empêchèrent pas d'augmenter la gabelle du sel et de changer les monnaies pour en tirer profit. Le ministre des finances Noviant avisa que pour soustraire aux entraînements le trésor du roi il fallait mettre ce trésor en lingots. On fondit l'épargne du trésor en une masse ayant la forme d'un cerf. C'était le corps de la devise du roi, et on croyait par là donner au prince le goût de l'économie. Malheureusement, il n'y eut jamais de fondu que la tête du cerf, et la tête aussi devait être bientôt convertie en monnaie [1] ! Avouons que l'expédient était moins ingénieux que l'amortissement, qui pourtant a trompé tant d'espérances !

[1] V. *le Religieux de Saint-Denis*, chron. « Non nisi usque ad colli summitatem peregerunt. » (T. I, p. 608.)

On prit aussi l'habitude de mentir, on promettait, au moment des fêtes, de diminuer les impôts.

Quel exemple que celui des fiançailles et du mariage d'Isabelle de France avec Richard II d'Angleterre! Que de cadeaux faits et rendus! Les gros diamants, les pièces d'orfèvrerie, les étoffes, se donnent, s'échangent comme si c'étaient menus présents, et l'on mène joyeuse vie. Puis on s'apprête, en France et en Angleterre, à la même lutte de magnificence. Les orfèvres et les brodeurs sont tous mis à l'œuvre; on ne voit qu'or, argent, perles, diamants et précieuses étoffes; les boutiques en sont combles. Pour tout cela il faut se procurer encore de l'argent. On profite de ce mariage et de la paix qui mettaient le peuple en bonne disposition, et on le fait payer comptant, en lui promettant de réduire d'un quart la gabelle et la taxe des vins[1]! L'année n'était pas révolue, et le subside du mariage était à peine levé, « que tout était remis comme auparavant ».

Aussi tous ces divertissements, ces joutes, ces banquets, ces chaînes d'or et d'argent données en présents, ces habillements brodés, ces joyaux de toute sorte étaient-ils devenus le sujet d'une plainte générale. Le roi d'Angleterre n'en était pas à l'abri non plus, et c'était plus sérieux en ce pays, où les sujets avaient une volonté plus constante de se défendre, et plus de moyens déjà de le faire avec succès!

Les publicistes devaient plus tard se montrer de l'avis

[1] V. *le Religieux de Saint-Denis*, chron. « Non nisi usque ad colli summitatem peregerunt. » (T. I, p. 608.)

CHAPITRE III

LES ARTS SOMPTUAIRES

I

CARACTÈRES DES ARTS SOMPTUAIRES EN FRANCE AU MOYEN AGE

L'aptitude aux arts industriels qui se rattachent au luxe s'est manifestée en France d'une manière particulière, comme on a pu s'en faire une idée, quoique encore trop incomplète, par ce qui précède. Nous avons parlé des arts décoratifs qui servirent à orner les édifices religieux et civils, mais en nous bornant à montrer comment ils trouvent place dans le luxe général, selon l'état de la société ou les formes de gouvernement ; nous essayerons dans ce chapitre de grouper sur ce sujet si important dans l'histoire du luxe un certain nombre d'aperçus et de conclusions. La France a toujours aimé à tirer du beau comme du vrai des applications usuelles. De bonne heure le Midi a eu l'art pur, le Nord l'industrie, la France l'art industriel. Non pas certes que son génie, désintéressé à tant d'égards, ne puisse élever les plus

légitimes prétentions à l'art pur dès le moyen âge, ni que les autres nations n'aient aussi appliqué l'art à l'industrie. Mais l'art et l'industrie s'unissent en France dans le luxe, avec une supériorité et une continuité remarquables, et l'art garde presque toujours la haute main. L'industrie, dont les procédés furent d'abord très-défectueux, obéit de bonne heure à une inspiration supérieure. Le luxe gouverné par l'art, leçon précieuse à recueillir, et qui, après la leçon morale dont elle est loin de se séparer, est une des plus hautes et des plus profitables qu'on puisse tirer de ces études !

La prédominance de l'art dans les choses de luxe sur l'élément purement industriel est d'ailleurs, il importe de le remarquer en général, tout en y insistant pour la France à un titre particulier, un des caractères propres au moyen âge lui-même. La fabrication est défectueuse. On peut voir au musée de Cluny un ouvrage d'une époque encore peu avancée du moyen âge, l'autel en or fin dont l'empereur Henri II fit don à la cathédrale de Bâle. La ciselure ne manque pas de mérite; il paraît d'ailleurs qu'elle a été exécutée par des artistes byzantins; les draperies ont du mouvement, on sent que la statuaire est déjà cultivée avec succès, mais le travail d'orfévrerie, encore grossier, contraste avec le talent du ciseleur. Les plaques d'or sont mal unies, les jointures mal faites. Les châsses, les crosses qui nous restent de la même époque présentent également des pierres mal taillées et lourdement enchâssées, des émaux qui manquent de transparence et de poli. La même observation s'applique aux meubles où l'on remarque

CHAPITRE III

LES ARTS SOMPTUAIRES

I

CARACTÈRES DES ARTS SOMPTUAIRES EN FRANCE AU MOYEN AGE

L'aptitude aux arts industriels qui se rattachent au luxe s'est manifestée en France d'une manière particulière, comme on a pu s'en faire une idée, quoique encore trop incomplète, par ce qui précède. Nous avons parlé des arts décoratifs qui servirent à orner les édifices religieux et civils, mais en nous bornant à montrer comment ils trouvent place dans le luxe général, selon l'état de la société ou les formes de gouvernement; nous essayerons dans ce chapitre de grouper sur ce sujet si important dans l'histoire du luxe un certain nombre d'aperçus et de conclusions. La France a toujours aimé à tirer du beau comme du vrai des applications usuelles. De bonne heure le Midi a eu l'art pur, le Nord l'industrie, la France l'art industriel. Non pas certes que son génie, désintéressé à tant d'égards, ne puisse élever les plus

fait les appliques, serti les pierres, etc.[1]. Autant de tâches représentées aujourd'hui par des corps de métier différents, ainsi que la fabrication des outils qui servent à la même profession. Et comment douter en effet que tout ce qui est de métier a dû avancer beaucoup? Il en fut de même de tel art spécial qui exige infiniment de patience et de soin. Mais la concentration des tâches, qui mettait en jeu tant de facultés, de combinaisons, n'a-t-elle pas contribué aussi à cette élévation générale? n'a-t-elle pas permis de mieux saisir les rapports, créé l'harmonie et le sentiment de l'ensemble? L'unité vivante de l'œuvre y gagna. Le treizième siècle d'ailleurs, en amenant le perfectionnement des outils, provoqua la séparation des *charpentiers* et des *menuisiers* : ceux-ci s'assimilèrent aux *ymaigiers* ou sculpteurs proprement dits, et sur le bois assoupli fixèrent les scènes de l'histoire sacrée, les traits héroïques de l'histoire profane, ou les aventures des fabliaux.

On veut à toute force dans les arts de luxe une intervention supérieure, un protectorat, un Mécène, un Médicis, un Colbert. Ce rôle a été joué au moyen âge. Comment? Par toute une classe, avant que la royauté en assumât une part considérable. Cette aristocratie trouve elle-même dans les derniers siècles du moyen âge sa personnification la plus haute dans telle maison princière, comme la maison d'Anjou, la maison de Bour-

[1] V. E. Levasseur, *Histoire des classes ouvrières*, t. I, liv. III, ch. x. Peut-être à cette époque le savant auteur fait-il la part un peu trop grande aux inconvénients des corporations et de l'insuffisance de la division du travail. Je renvoie d'ailleurs à ses appréciations si saines et à ses excellents chapitres où les industries de luxe ont leur part.

plaire ; 3° l'intérêt de l'industrie à faire vieillir promptement les objets de luxe afin de les renouveler. Ces causes sont loin d'avoir une force égale entre elles au moyen âge, et aucune n'a la même puissance qu'aujourd'hui. L'industrie n'avait pas mis la main sur l'art pour lui imposer ses calculs avec sa mobilité. Elle ne dictait pas la mode, elle exécutait les ordres d'une autorité plus haute, représentée par l'art et par l'opinion, l'un et l'autre sujets à de moins fréquents et complets revirements. Servante, *ancilla*, comme on le disait de la philosophie relativement à la théologie, et servante fidèle, dévouée, enthousiaste de l'art avec lequel elle se confondait presque, telle était l'industrie. L'action exercée par les personnes « à qui on veut plaire » avait aussi moins d'empire ici. L'influence des femmes, grande pour la toilette, ne l'était pas encore pour le choix du meuble et de l'ornementation, ou du moins elle cédait à l'ascendant des modèles consacrés. L'amour du changement obéit enfin lui-même alors à des causes profondes. L'imitation étrangère ne s'impose pas comme une simple fantaisie. Le succès du genre byzantin, et du genre surnommé gothique, fut loin d'être chose de simple convention. Le besoin de renouvellement à ces époques agit peu à peu, ou, s'il fait plus vite invasion, il n'a rien d'éphémère. C'est ainsi que l'influence orientale après les croisades, que l'influence italienne vers la fin du moyen âge, devaient pénétrer dans notre art national, en s'y combinant sous toutes les formes en vertu d'une sorte de nécessité. Voilà des observations dont on ne saurait contester, je crois, l'exactitude et la

du treizième siècle; en voulant garder la légèreté, elle l'exagère, et aboutit en même temps à la surcharge, à l'abus de l'ornementation. Dans les édifices religieux la pierre se détache du corps de l'édifice en fins tissus de dentelle, se couvre de sculptures. Cette prodigalité un peu confuse se répand dans tout l'édifice, aux lignes multipliées et divergentes; elle est un appel au ciseau, qui enfante de vraies merveilles. Si l'inspiration est moins haute, si l'ensemble est moins parfait, les détails sont fouillés avec une délicatesse infinie. La statuaire répond aux mêmes besoins; elle occupe les niches; elle peuple les bas-reliefs; elle anime les tombeaux. Statues et statuettes semblent pénétrées d'un nouveau souffle de vie. Décadence séduisante, puisque c'en est une, qui est loin d'ailleurs de porter sur toutes les parties de l'art; elle balance à certains égards, par le mouvement et la variété, ce que l'art perd en beauté chaste et nue. Comment pourtant ne pas compter comme un gain pour l'art décoratif cette imitation plus fidèle de la nature, ces procédés d'exécution plus perfectionnés? Oui, et c'est ici que le point de vue du luxe décoratif nous paraît devoir être dégagé nettement. En s'alliant à une inspiration plus terrestre, l'architecture put gagner à cet ordre de préoccupations assurément fatal à l'art religieux. C'est ainsi qu'au quinzième siècle et dès le quatorzième l'art civil recevait l'appui et le concours d'une ornementation plus riche. De plus en plus sécularisé, il envahissait les superbes hôtels, où tout fut motif d'ornement, la pierre et les boiseries, les plafonds peints, les tentures, les belles et monumentales cheminées. Ce

portée. Elles n'ont pas pour but d'exalter outre mesure l'art du moyen âge, mais d'en faire ressortir les caractères originaux dans la mesure qu'implique l'histoire du luxe.

Nous insistons sur ce fait que les arts industriels ont continué à se développer, à gagner en mérite comme en variété au sein même des corruptions du quatorzième et du quinzième siècle, sans trop perdre en pureté, en même temps qu'ils acquéraient des qualités nouvelles d'utilité, d'éclat, d'agrément, et qu'ils se diversifiaient de toutes façons.

Les rois insensés et bizarrement fastueux firent ici peu de mal (les trésors des rois comme le roi Jean et Charles VI nous l'ont bien montré); les rois sages et réfléchis comme Charles V exercèrent la plus heureuse action. En aimant la magnificence comme l'aimait son temps, Charles V ne céda pas aux envahissements du mauvais goût. Ce prince, naturellement économe, qui étonnait les étrangers par ses belles constructions, par son vaste et magnifique hôtel Saint-Pol à Paris, et par la splendide hospitalité qu'y trouvaient les princes et les seigneurs étrangers, étendait sur les arts une protection qu'on peut appeler toute débonnaire, sans nulle contrainte sur les artistes, nulle prétention de leur imposer des modèles, par la vertu seule de l'exemple efficace.

Le quinzième siècle a vu se développer la partie décorative des arts en même temps que s'accomplir la décadence de l'art pur. L'architecture produit encore quelques chefs-d'œuvre; elle perd la simplicité, la grandeur

du treizième siècle; en voulant garder la légèreté, elle l'exagère, et aboutit en même temps à la surcharge, à l'abus de l'ornementation. Dans les édifices religieux la pierre se détache du corps de l'édifice en fins tissus de dentelle, se couvre de sculptures. Cette prodigalité un peu confuse se répand dans tout l'édifice, aux lignes multipliées et divergentes; elle est un appel au ciseau, qui enfante de vraies merveilles. Si l'inspiration est moins haute, si l'ensemble est moins parfait, les détails sont fouillés avec une délicatesse infinie. La statuaire répond aux mêmes besoins; elle occupe les niches; elle peuple les bas-reliefs; elle anime les tombeaux. Statues et statuettes semblent pénétrées d'un nouveau souffle de vie. Décadence séduisante, puisque c'en est une, qui est loin d'ailleurs de porter sur toutes les parties de l'art; elle balance à certains égards, par le mouvement et la variété, ce que l'art perd en beauté chaste et nue. Comment pourtant ne pas compter comme un gain pour l'art décoratif cette imitation plus fidèle de la nature, ces procédés d'exécution plus perfectionnés? Oui, et c'est ici que le point de vue du luxe décoratif nous paraît devoir être dégagé nettement. En s'alliant à une inspiration plus terrestre, l'architecture put gagner à cet ordre de préoccupations assurément fatal à l'art religieux. C'est ainsi qu'au quinzième siècle et dès le quatorzième l'art civil recevait l'appui et le concours d'une ornementation plus riche. De plus en plus sécularisé, il envahissait les superbes hôtels, où tout fut motif d'ornement, la pierre et les boiseries, les plafonds peints, les tentures, les belles et monumentales cheminées. Ce

prix du blé, et rapprochés de celui des choses de première nécessité, sont vraiment énormes. La même proportion se maintient pour les étoffes et toutes les choses rares[1].

Or, ces prix élevés ont ici une importance qu'on ne peut méconnaître. Les classes nobles et les riches ont seuls pu les mettre à des objets qui valent par le mérite d'art et par la mode qui les fait rechercher. De tels prix demeurèrent un encouragement subsistant au milieu de tant de misères. On trouva toujours de l'argent pour satisfaire les goûts d'un luxe distingué. L'art forme, en somme, la plus honorable partie des dépenses auxquelles la noblesse française se laissait entraîner. Tout ne s'en allait pas là du moins en dissipations éphémères, et, à défaut de la morale, il restait du moins chez plus d'un seigneur d'une vie dissolue cette noble, cette divine étincelle.

On a cru souvent que les meubles du moyen âge étaient peu variés, ce qui ne saurait plus être soutenu; surtout on les a crus incommodes, ce qui n'est pas non plus exact. « Quand on parle des meubles d'autrefois, on se reporte à certains meubles peu commodes, en effet, de la fin du seizième siècle, ou qui appartiennent au dix-septième siècle. On applique ce qui a été vrai jusqu'à un certain point du siècle de Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV, à ce qui ne l'est point du temps de Charles V, de Charles VI, de Charles VII. Le mobilier des seigneurs et des hauts bourgeois n'était pas alors seule-

[1] V. Leber, *La Fortune privée au moyen âge*.

peinture sur verre, mais pour d'autres arts délicats comme la miniature.

> Quell'arte
> Ch'alluminare è chiamata in Parigi,

dit le Dante dans son *Purgatoire*.

Le sceptre du grand art, de l'art désintéressé, passe pourtant aux mains de l'Italie au quatorzième et au quinzième siècle.

La cause de cet abaissement relatif est pour nous dans ces guerres interminables, souvent si peu justifiées, qui remplissent la seconde moitié du quatorzième siècle et presque tout le quinzième. Sous l'influence de tant de désastres et de tant de misères, comme d'une moralité déchue, l'art pur décline. Les arts de luxe qu'il guide et seconde trouvent d'ailleurs aussi à se développer en Italie. Mais en France même, l'art reste assez élevé, assez conforme au beau, pour soutenir les produits du luxe et les former à son image. Pour les arts somptuaires, la France n'a pas de supérieurs.

Ici encore on retrouve l'influence de la classe aristocratique. C'est un des traits de ces temps que l'opposition extrême entre le taux modéré des objets usuels et le haut prix des objets fabriqués par des arts d'élite. On rencontre dans un compte du quatorzième siècle un livre d'Évangiles indiqué au prix de 4 livres 10 sous tournois; deux heaumes, dont un à visière, 6 livres; quatre épées de luxe et deux miséricordes, 12 livres. Ces prix évalués en nombre de grammes d'argent, comparés au

prix du blé, et rapprochés de celui des choses de première nécessité, sont vraiment énormes. La même proportion se maintient pour les étoffes et toutes les choses rares[1].

Or, ces prix élevés ont ici une importance qu'on ne peut méconnaître. Les classes nobles et les riches ont seuls pu les mettre à des objets qui valent par le mérite d'art et par la mode qui les fait rechercher. De tels prix demeurèrent un encouragement subsistant au milieu de tant de misères. On trouva toujours de l'argent pour satisfaire les goûts d'un luxe distingué. L'art forme, en somme, la plus honorable partie des dépenses auxquelles la noblesse française se laissait entraîner. Tout ne s'en allait pas là du moins en dissipations éphémères, et, à défaut de la morale, il restait du moins chez plus d'un seigneur d'une vie dissolue cette noble, cette divine étincelle.

On a cru souvent que les meubles du moyen âge étaient peu variés, ce qui ne saurait plus être soutenu; surtout on les a crus incommodes, ce qui n'est pas non plus exact. « Quand on parle des meubles d'autrefois, on se reporte à certains meubles peu commodes, en effet, de la fin du seizième siècle, ou qui appartiennent au dix-septième siècle. On applique ce qui a été vrai jusqu'à un certain point du siècle de Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV, à ce qui ne l'est point du temps de Charles V, de Charles VI, de Charles VII. Le mobilier des seigneurs et des hauts bourgeois n'était pas alors seule-

[1] V. Leber, *La Fortune privée au moyen âge*.

les moulures et les ornements taillés se sont substitués presque entièrement à la polychromie. Tout cela ne se constate presque plus aujourd'hui que par les images, le mobilier du quatorzième siècle ayant péri presque complètement, tandis qu'on est plus heureux pour le quinzième, bien que le nombre des spécimens soit assez restreint pour être collectionnés dans des musées[1]. Mais ne suffirait-il pas de ces *chaires* ou chaises de luxe du quinzième siècle pour montrer leur caractère d'art en conformité avec l'état social ? Comme un tel meuble convient à la noblesse dans ses réceptions au sein de ses châteaux ! Qu'il est imposant, simple dans sa structure, magnifique pourtant ! Ce qu'il a de fier ne vient pas de sa richesse ; de tels meubles ont plus que de la vanité, ils ont de l'orgueil, l'orgueil du rang. Leur grande tournure sent la race. Regardez-les à côté du mobilier Louis XV, vous avez comme la sensation de la différence qui sépare un baron féodal d'un marquis du dix-huitième siècle. Ce siége élevé indique une organisation sociale. Autant de châteaux, autant de trônes. Les dossiers très-hauts, richement sculptés, sont souvent décorés d'écussons armoyés et couronnés par des dentelures. Assurément ces meubles de luxe furent aussi des luxes d'usage. Faut-il faire observer qu'ils ne le sont plus ? N'est-ce pas une singulière idée de vouloir que nous nous installions dans des meubles imités de ceux-là ? Ces seigneurs guerriers s'asseyaient sous un dais comme des évêques. Les grandes chaises de cette époque

[1] V. l'*Histoire du mobilier*, par M. Jacquemart.

sont plus d'une fois drapées d'une vaste pièce d'étoffe jetée sur le dossier, le siége et les bras; il arrive même qu'elles couvrent le meuble tout entier. Tout cela, c'est de l'art; la fabrication ne fait que suivre; quant au caractère du temps, il se reflète partout.

Les mêmes observations s'appliqueraient aux lits qui sont des monuments. Cette grande construction, le lit, offre une estrade, des balustres et une vaste ruelle entre la couche et la muraille; on ne connaîtra l'alcôve qu'au seizième siècle, qui laisse au dix-huitième siècle l'invention des boudoirs et des petites cachettes. Le lit est alors le meuble le plus en vue. Les arts de luxe ne cessent de s'y attacher dans toute la durée du moyen âge par le travail des métaux, des bois précieux, de l'ivoire, de la corne, des pierreries. Dès le douzième siècle, les inscrustations, la peinture, la sculpture, y avaient ajouté leurs ornements, les riches broderies des literies, les colonnes et les ciels où étaient suspendues les courtines. Au treizième, le lit est tout en bois découpé, gravé, sculpté. Au quatorzième, le menuisier, le tourneur, le sculpteur, s'effacent devant le tapissier qui couvre les bois de draperies flottantes; on invente le dossier en étoffe, broché, bordé, les lambrequins en soie, en velours, en drap d'or, doublés, piqués, frangés, etc. Le quinzième siècle agrandit les proportions, il crée les couches vastes, qui contiennent deux personnes au moins. Ainsi le veut la chevalerie. Il faut partager son lit comme sa table avec son frère d'armes. La masse suit l'exemple donné de plus haut. Ces lits hospitaliers sont habités par des familles couchées en long, en large.

Ils sont faits d'ailleurs pour le repos, non pour la mollesse. L'époque se marque encore par d'autres caractères dans le mobilier qui en reflète les conditions et les impose à la fabrication. Ces meubles se tiennent bien, leur ferme contenance inspire une sécurité dont le sentiment s'est perdu. Ce qu'attestent clairement les meubles du moyen âge, c'est une grande volonté de durer. Ils sont faits pour subsister et pour rester à poste fixe. C'est le contraire du mobilier qui convient à nos existences mobiles, souvent exposées à changer de quartier et même de ville. Le luxe décoratif a ce même caractère de durée, qu'on retrouve dans les mœurs de ces temps.

La Renaissance n'a pas elle-même, en introduisant l'imitation italienne, altéré les conditions essentielles auxquelles les arts industriels sont en général restés fidèles dans notre pays. Ce mouvement n'alla pas sans quelques écarts. Je ne prétends pas davantage qu'aux époques antérieures on n'eût pu ressentir quelques symptômes fâcheux de l'influence plus lourde de l'Allemagne et de la Flandre, qui nous arrivait par le chemin de la Bourgogne. Il y a dans l'art bourguignon une certaine affectation dans la naïveté même. Mais la France corrige heureusement ce qu'elle emprunte. Pour compenser l'influence bourguignonne trop exclusive, la Lombardie, avant même que le quinzième siècle fût fini, nous envoyait des formes pures et charmantes. Les deux arts dominants, qui sont alors la sculpture et l'architecture, n'ont plus, sous Charles VIII, Louis XII, François Ier, le cachet flamand ni germanique ; leurs œuvres ne sont pas non plus tout à fait italiennes ; c'est quelque chose de fondu, de tem-

péré, dont les éléments sont étrangers à notre sol, mais dont l'ensemble nous est propre[1].

Rien de plus significatif au point de vue de ce que j'ai appelé chez nous la loi de développement vraiment français, national, des arts décoratifs, que ce qui s'est passé sous François Ier. Le genre italien très-brillant, mais forcé, qu'on appelait à la Michel-Ange, fut contraint à se tempérer, malgré les encouragements royaux. Les riches décorations du Rosso dans les galeries de Fontainebleau ne firent jamais école qu'à demi. Le goût indigène critiqua les attitudes exagérées, les poses forcées. La sculpture, particulièrement, résista à entrer dans ce mouvement, qui tendait à l'excès en Italie les ressorts qu'avait déjà trop tendus lui-même le génie de Michel-Ange[2].

L'action exercée chez nous par la Renaissance fut grande; mais elle ne ressemble pas, comme d'autres changements plus artificiels, à une sorte de sédition. Elle envahit doucement l'art. La richesse décorative en est un des caractères. Elle s'unit dans le choix des matières et dans l'exécution au respect attentif des conditions de l'art et même du métier. A la grâce, à la liberté de mouvement s'allie la règle qui n'a pas besoin de se manifester par la raideur. Un historien contemporain, très-distingué, du mobilier, M. Jacquemart, fait remar-

[1] V. les musées où se conservent ces spécimens, et les nombreux livres à images qui rendent aujourd'hui facile la vérification de ces idées.

[2] Il faudrait citer ici l'autorité de la plupart des auteurs qui ont écrit sur l'*Histoire des arts* à cette époque. V. notamment M. de Laborde, *loc. cit.*; M. Charles Blanc, *Histoire des peintres*; M. Vitet, *loc. cit.*

quer que, pendant la Renaissance, les préoccupations sculpturales et la recherche des formes de l'architecture maintiennent le mobilier dans une voie sérieuse, qui ne pouvait que faire obstacle à l'abus du bois coloré. Lorsque, sur la fin, le besoin de l'effet se manifeste, c'est par les applications d'ivoire gravé et par l'adjonction des pierres dures. L'architecture domine encore; elle se pare de joyaux comme les personnages de la cour. A l'éclat artificiel de l'azur ou du vermillon qui subsistent parfois dans certains meubles, malgré les envahissements successifs de la sculpture, succède la seule puissance du relief. On choisit des bois plus fins que le chêne, plus accessibles aux délicatesses de la touche. On n'abandonne pas pourtant, dans certaines provinces surtout, ce vieux bois national et classique dont on avait su tirer si bon parti, mais on y ajoute souvent le noyer qui fit saillir sur sa surface unie les figures empruntées à l'école de Fontainebleau, et on inaugure avec éclat l'ébène. L'école tourangelle et l'école lyonnaise, plus voisines des sources de la Renaissance, emploient, sur les bois fins, les riches arabesques, font servir les sphinx ailés à supporter les tables et les soubassements de leurs petits édifices; elles y sculptent des groupes élégants, dont Jean Goujon et Germain Pilon sont les inspirateurs.

Ainsi l'art pur ouvre encore la marche. Le luxe décoratif ne fait que suivre. Cela posé, ce luxe ne se gêne pas pour donner essor à la fantaisie; il innove dans une foule de détails d'exécution. Parmi tant de particularités qui achèvent de montrer à ces époques le rapport étroit du luxe décoratif avec un art dé-

licat, je citerai la manière nouvelle dont on appliqua la marqueterie aux meubles. Du treizième siècle à la fin du quatorzième, les incrustations étaient en bois noir et blanc, quelquefois rehaussé d'ivoire ; ce n'est que plus tard qu'on augmenta lè nombre des bois colorés, et que l'ivoire s'employa avec sa teinte naturelle et teint en vert ; parfois même on ajouta au travail de petites plaques métalliques. Le même art s'étendit beaucoup en s'appliquant à de plus grands objets dans les siècles suivants. On vit même au seizième siècle des artistes, poussant à l'abus la marqueterie de bois, chercher à lui faire représenter des paysages et de grands sujets. Mais en général la marqueterie confirme ce qui a été dit du maintien d'un goût pur au sein même de la richesse de l'ornementation. L'habitude d'incruster d'ivoire les meubles d'ébène devait se développer surtout à la fin du seizième siècle. Ces incrustations ont souvent une finesse inouïe. Chaque frise, chaque panneau reproduit des épisodes de la mythologie, de l'histoire sacrée ou profane, parfois de simples épisodes de chasse. On peut en juger par un *cabinet* de ce genre au musée de Cluny, et par d'autres échantillons d'une rare beauté. Parfois ces incrustations de blanc sur fond noir prennent aussi un véritable aspect de deuil qui rappelle d'autres objets décoratifs du seizième siècle, à qui l'image de la mort au milieu de ses jouissances n'a pas déplu comme contraste et assaisonnement. C'est de l'art encore, mais un art, il faut l'avouer, qui se ressent ici des causes de corruption. Les fantaisies du mobilier varieront, plus ou moins heureusement; il reflètera l'art dans ses changements, mais

il lui devra en chaque genre ces premiers modèles qui limitent les écarts trop excessifs. En définitive, dans ce luxe, le faux, le caprice malsain, n'ont jamais eu une période qu'on puisse dire leur appartenir pendant ces siècles qui comprennent le grand espace de temps où s'étendent le moyen âge et la Renaissance.

J'ai dit que l'influence étrangère se manifeste souvent, mais sans altérer d'ordinaire les lois du goût et le génie national; presque toujours dans ces cas en effet l'art étranger apportait des éléments réellement nouveaux ou possédait quelque supériorité particulière. Un exemple encore entre d'autres : au seizième siècle, sous les mains d'habiles artistes italiens, les armoires, les horloges et jusqu'aux tables se transforment en véritables mosaïques. Cette métamorphose fut graduelle : d'abord des cabinets d'ébène reçurent des colonnes en lapis ou en jaspe ; l'agate, la cornaline, le jaspe et le lapis rehaussèrent les compartiments des tiroirs ou les panneaux ; ces compositions s'encadrèrent de moulures dorées; puis la mosaïque dite de Florence succéda, avec ses tablettes découpées et réunies, choisies dans des gemmes, dont la couleur se rapprochait autant que possible de l'objet à représenter, oiseau, fruit ou tout autre. Ainsi presque toujours la France s'assimile et transforme les éléments étrangers. C'est de la même façon que l'on voit la sculpture d'ornement, appliquée au mobilier, après s'être contentée d'abord de reproduire les modèles byzantins dans les diverses écoles du onzième siècle, prendre ensuite plus d'indépendance et à la fois de correction avec l'école de Cluny, mêler le monde végétal, sur la pierre d'abord, à

femmes de chevaliers bannerets deux, et enfin celui des simples dames nobles un seul. Dans toutes ces œuvres le goût s'unit à la richesse, l'art est inséparable du luxe, et il est possible d'y suivre comme à la piste les traditions d'un art national.

III

COMMENT LES AUTRES ARTS DE LUXE AU MOYEN AGE CONFIRMENT CE QUI PRÉCÈDE

Ce que j'ai dit de l'ameublement s'applique à l'orfévrerie. C'est un art d'abord plus qu'une industrie : c'est en outre un art d'origine vraiment française sous les formes qu'il reçut du moyen âge, et qui maintient ce caractère tout en subissant plus d'une influence étrangère. Nous avons montré Éloi, un saint, un personnage éminent à tous égards, la fondant sous les Mérovingiens et, au douzième siècle, Suger contribuant à relever et à accroître ce grand art national. L'abbé de Saint-Denis, le ministre de Louis VI et de Louis VII, n'est pas un protecteur de l'art comme tant d'autres Mécènes, qui payent les œuvres au poids de l'or et récompensent les artistes d'un sourire. Il ne protége pas l'art de si haut. Il s'occupe des derniers détails, surveille l'œuvre, conseille les artistes, enfin favorise plus que personne l'application à l'orfévrerie des formes de la nouvelle architecture, qui s'allie, sans le détruire, au vieux fond de l'art français. Avec lui aussi, et même avec lui pour la première fois d'une manière si com-

j'ai parlé, gagnent pour la beauté du travail comme pour la richesse décorative. Il faudrait citer une foule d'autres meubles, par exemple ces coffrets de mariage de forme rectangulaire, qui se prêtaient aux embellissements du dessinateur, du graveur, du sculpteur et de l'émailleur [1], et, à plus forte raison un autre meuble des plus utiles, le buffet, qui reçoit des ornements, et qui finit par renfermer une vraie collection d'objets d'art. On y loge tout le service de table, et les vases les plus précieux. Il s'y joint pour le service nombre de petites tables ornées, en bois, en marbre, en cuivre, en argent, enrichies de mosaïques, d'incrustations, de peintures, de pierreries. Les mêmes remarques s'appliqueraient à ces fameux « dressoirs » qui sont aussi une image des temps à leur façon ; ils rappellent la hiérarchie sociale, marquent le rang des personnes par leur degré de complication et de somptuosité; d'après les *Honneurs de la cour*, ouvrage rédigé vers la fin du quinzième siècle par Aliénor ou Éléonore de Poitiers, le dressoir de la reine devait avoir cinq degrés, celui des princesses et des duchesses quatre, celui des comtesses trois, celui des

[1] On peut voir au musée du Louvre tel modèle de ce genre, qui montre quatre figures debout, partagées en deux couples, disposées vers chaque extrémité du couvercle ; un homme portant sur son poignet un faucon, qui soulève le voile d'une femme, laquelle lui présente un anneau. Les figures et le costume des personnes sont gravés en creux et remplis d'émail bleu; des animaux fantastiques de formes variées, des écussons, des ornements de zigzag, des lances, des boucliers, des massues sont représentés sur les diverses parties de ce coffret. Voir, pour nombre de ces exemples d'art, l'intéressant volume de M. Aimé Champollion-Figeac : *Documents paléographiques relatifs à l'histoire des beaux-arts pendant le moyen âge.*

servile. En outrant les concessions au goût public faussé ou en l'engageant dans de mauvaises voies, il sait qu'il consommerait son suicide, pour perdre jusqu'à son nom, pour se rabaisser à n'être plus qu'industrie et commerce.

N'hésitons pas à le répéter : c'est là en France le secret en définitive de la valeur durable des arts décoratifs, plus que dans ces pays de luxe un peu grossier, comme la Bourgogne et la Flandre. C'est un trait que nous avons en commun avec l'Italie, mais que nous avons eu plus tôt, et que notre unité française permet de suivre mieux que partout ailleurs.

Parmi les arts somptuaires, l'orfévrerie en offre la preuve au moyen âge. Je n'ai plus à montrer, ayant dû insister particulièrement au cours de cet ouvrage sur ce grand art de luxe du moyen âge, comment il a toujours été aux mains de véritables artistes. Je me borne à joindre ici quelques observations qui résument ou complètent les remarques précédentes. L'orfévrerie suit le mouvement de transformation de tous les arts qu'on remarque en Orient, en Grèce et partout. Tous passent d'abord par la phase religieuse. Pourtant, au moyen âge, même lorsque la plupart de ses produits avaient pour destination l'église et le culte, elle travaillait pour les princes et pour un petit nombre de grands. Mais pour elle, comme pour les autres arts, le caractère séculier et laïque se déclare seulement avec force et continuité au quatorzième siècle. L'orfévrerie religieuse, à la même époque, loin pourtant de s'effacer en face de cette nouvelle forme, s'accroît et se complique. Elle profite des pro-

plète et si franche, l'art s'unit à la magnificence sans en être dominé, écrasé. C'est Suger, nous l'avons vu, qui introduit la grande orfévrerie de cuivre émaillé au milieu de ces richesses éblouissantes de l'or, lesquelles souffrent ce voisinage sans se croire humiliées. La matière précieuse, superstition des peuples enfants, s'efface, quelque vils que soient les matériaux, devant l'art, religion des peuples mûrs.

Les mêmes qualités originales devaient subsister aux quatorzième et quinzième siècle, à travers l'imitation des œuvres bourguignonnes et italiennes. Encore ce mot d'imitation n'a-t-il pas une entière justesse. La fusion par moment semble à certains égards presque complète. On vit au même instant tantôt les ducs de Bourgogne s'approvisionner à Paris, tantôt les rois de France acheter les œuvres fabriquées dans les provinces flamandes. Il est bien rare d'ailleurs que l'originalité ne se réserve pas tel ou tel domaine, sinon toujours la grosse orfévrerie, du moins la petite avec ses détails finement travaillés. De même la protection royale n'ôte pas aux artistes leur libre allure. Elle les encourage sans les contraindre. L'art pourtant sera mis parfois en demeure de résister à certaines ingérences de l'autorité, qui risqueraient d'en compromettre la spontanéité et la vérité. Il méconnaît rarement ce devoir, tant il semble que les talents voués à l'ornementation aient eu à cette époque le sentiment presque toujours présent de la différence des lois qui gouvernent l'art et l'industrie dans leurs rapports avec le public ! Le fabricant est aux ordres de la consommation. L'artiste proteste contre cette obéissance

en or repoussé. Combien la matière précieuse et l'art se combinent d'une manière frappante dans cette profusion de métaux! La couronne et le fragment du manteau de Louis IX étaient chargés de tant de pierres précieuses, que l'énumération n'en occupait pas moins de dix pages dans l'inventaire de la Sainte-Chapelle. L'omoplate était dans un reliquaire que renfermait une statue du prince en argent doré. C'est une abondance de richesses extraordinaire, et l'artiste ne met pas moins d'attention à faire valoir ces beaux matériaux par le talent, qu'il ne le faisait pour la simple pierre et pour le bois le plus vulgaire. Il commande, il n'obéit pas.

Le rôle de l'autorité ne fut pas inutile pourtant. Nous avons fait honneur à l'orfévrerie française de sa probité dans le choix des matériaux et dans l'exécution. Avouons que l'intervention du pouvoir servit très-efficacement à assurer la loyauté de cette importante partie du luxe d'ornementation.

Sous saint Louis, on adultérait les métaux par des alliages et des compositions déloyales. On vendait pour or ou argent pur des objets en laiton ou en étain argenté ou doré. L'autorité fit des règlements spéciaux, consignés dans le célèbre *Livre des métiers*, rédigé par le prévôt des marchands, Étienne Boileau. Elle fit plus encore en entourant le corps des orfèvres d'une considération exceptionnelle. La corporation devait apprendre par de telles faveurs à se respecter de plus en plus. Elle connut ce sentiment de l'*honneur* qu'une situation en vue contribue à inspirer. En échange de certaines obligations, on lui conféra plusieurs priviléges et exemp-

tions, celle du guet, par exemple. Ce respect de soi-même empêcha l'art de dégénérer en métier, en simple commerce; l'orfévrerie fut regardée comme un art noble; Philippe le Hardi anoblit un orfèvre; Philippe de Valois donna des armoiries à la confrérie des orfèvres de Paris. On répéta comme un axiome : « Orfèvre ne déroge pas. »

Ainsi se forma cette idée d'importance attachée à la profession, importance qu'on peut railler, mais qui est aussi un élément de respect et de dignité. On le vit pour cette corporation destinée à donner des magistrats et même des prévôts des marchands à la ville de Paris. L'importance de ce corps devait s'accroître encore en rattachant à ses priviléges l'industrie des *cristalliers* ou lapidaires, et celle des *émailleurs*. Ces diversités au sein d'une unité vivante, obéissant à une communauté d'inspiration, eurent d'heureux effets. — Les ménagements de l'autorité pour la corporation allaient se marquer aussi par la faiblesse de la *taille* imposée : avantage trop compensé d'ailleurs dans certains moments par les mesures somptuaires et fiscales qui vinrent jeter la perturbation dans cette industrie d'art.

Paris ne brille pas seul dans ce genre d'ornementation, qui justifie d'autant plus la désignation d'art national que plusieurs villes françaises s'en glorifient pendant des siècles. Limoges a laissé une grande renommée. On cite le Puy-en-Velay, Troyes, Rouen, Bourges, Amiens, Nancy, Metz; puis, au quinzième siècle, Tours et Bordeaux, Toulouse et Montpellier. Chacune de ces villes eut son genre de célébrité à elle. Les orfèvres de

Tours et de Bordeaux, particulièrement ceux de Limoges, furent surtout des émailleurs. Les émailleurs de Limoges, où ne les voit-on pas ? On retrouve alors leur présence ou leur trace en Angleterre même, dans des œuvres importantes. On a la preuve par les trésors royaux et princiers que la plupart des œuvres sont françaises, bien que ces princes ne se fissent faute d'acheter à l'étranger les beaux produits. Ces trésors ne confirment pas moins le caractère d'art maintenu par une protection intelligente et libérale de la royauté et de la haute aristocratie. Dans celui de Charles V, on trouve, en première ligne, une foule d'objets précieux fabriqués par Hennequin-Duvivier, orfèvre du roi. Ce royal trésor, d'autres appartenant à des princes encore plus opulents, révèlent un accroissement prodigieux de l'orfévrerie laïque et mondaine, et à la quantité croissante des objets fabriqués s'allie un remarquable respect pour la beauté des formes, bien qu'un peu lourdes parfois. On pourrait citer aussi bien l'inventaire du duc Louis d'Orléans[1]. La magnificence de la vaisselle y est véritablement inouïe. On trouve jusqu'à des chaudières et des chaudrons en argent. L'art s'applique à des bassins, à des pots, aux grands plats d'or, aux flacons, aux aiguières, aux hanaps, aux vases de toute forme et de toute contenance. Les pièces d'apparat qu'on y voit sont à la fois vastes et bien ouvragées. On n'a pas l'idée de ces salières armoriées, ornées de perles, de saphirs, comprenant un nombre de figures considérable. Quelles

[1] Cet inventaire a été publié par M. de Laborde, et on le trouve souvent rappelé par les historiens des arts décoratifs.

pièces d'orfévrerie que les nefs! Dans ces immenses vases en forme de vaisseaux, on renfermait le vin et les épices, les gobelets, les cuillers, la vaisselle à l'usage du prince. On trouve, dans le trésor de Louis d'Anjou, une grande nef montée en argent, aux deux bouts de laquelle s'élèvent deux tourelles gardées chacune par un sergent d'armes ayant derrière lui un ange entouré de feuillage. Ces figures d'hommes, de femmes, de lions, ces piliers, ces terrasses, ces vitraux, sur lesquels sont posés de charmants papillons, forment un tout superbe. On fait alors jusqu'à des berceaux en orfévrerie. Tout cela est assez compliqué, trop sans doute ; mais la main de l'artiste s'y joue souvent avec aisance dans les plus heureux accessoires.

On a vu qu'une certaine décadence de l'orfévrerie parisienne est signalée au quinzième siècle, mais il faut s'entendre sur la portée de ce terme. Il s'applique moins à l'art qu'à la quantité de la fabrication, découragée par le malheur des temps et par des mesures prohibitives ou restrictives. On demande la plupart des grands ouvrages au Hainaut, au Brabant. Nobles et bourgeois se rejettent sur la joaillerie. Ce ne sont qu'*orfévreries branlantes*, dont on couvre sa personne, ceintures dorées, souvent incrustées de pierreries; on porte des images de saints, d'anges, d'hommes, d'animaux; ce sont aussi des coquillages, des feuillages ou fruits en pierre de couleur et émail, où l'on trouve poussée très-loin l'imitation des teintes. Dans ces œuvres légères, l'art signale souvent un travail exquis, tandis que la morale publique s'afflige d'une passion devenue alors

si commune, et dont la politique mêlée à toutes les cupidités n'eut pas non plus à s'applaudir.

Est-il vrai que le seizième siècle ait détruit l'originalité, l'indépendance de l'art français, annulée, prétend-on, en ce qui concerne l'orfévrerie, par l'ascendant de l'Italie, et devant le génie supérieur de Benvenuto Cellini? L'orfévrerie parisienne demeure florissante et féconde, elle reste elle-même alors bien plus qu'on ne l'a dit. Voyez les listes des maîtres orfèvres jurés à cette époque : rien que des noms français! Tels sont les Cressé, les Gédouin, les de Gatine, les Trudaine, les Tonlin, les Hotman, les Barbedor, les Marcel. M. de Laborde[1] montre ce qui est d'ailleurs aujourd'hui admis, à savoir qu'avant l'Italie, on remontait déjà en France vers l'antique. Il en cite comme preuves les peintures de Jean Fouquet, peintre de Louis XI, la charmante ornementation du tombeau d'Agnès Sorel, le château de Gaillon et d'autres, bâtis par des seigneurs ou par le cardinal d'Amboise, qui contribua tant à ce mouvement de la renaissance française. Le célèbre architecte Jean Bullant qui bâtit le château d'Écouen, Pierre Lescot qui travailla pour le Louvre, et Philibert Delorme pour les Tuileries, n'avaient jamais vu l'Italie. Ce qui est vrai pour l'architecture, l'est aussi pour l'orfévrerie.

Ce qui reste bien établi, c'est que Cellini n'a ni créé ni changé le caractère que reçurent les œuvres françaises, malgré son incontestable influence. Il y a, alors, dus à d'autres mains toutes nationales, une foule de joyaux

[1] V. de Laborde, *Les Peintres au temps de la Renaissance*.

exquis, de vases en cristal, de coupes en sardoine, en lapis, en jaspe, accompagnés de figures admirablement ciselées, émaillés de camées richement montés. Il s'en faut que toutes ces œuvres soient nées sous l'influence de l'orfèvre florentin[1]. Ce qu'il mit de grâce dans ses productions éclate au surplus dans les œuvres les plus variées. Nul non plus ne monta mieux les pierres fines, ne les orna de chatons plus merveilleux, de figurines plus charmantes. Sa fécondité fut inépuisable, l'impulsion qu'il donna fut réelle. Mais l'originalité française n'en fut pas atteinte, et, ce que nous n'avons pas moins à cœur d'établir, le luxe décoratif resta pour sa plus grande gloire le serviteur de l'art.

Les mérites d'art ressortent même à quelques égards d'autant mieux qu'ils se rencontrent alors unis souvent à une matière méprisable : c'est ainsi que les étains de François Briot, sous Henri II, sont des chefs-d'œuvre. Au reste, en ce moment, toute matière est travaillée avec goût, en dehors même de l'orfévrerie. Tout ustensile devient un objet d'art et de luxe. Comment ne pas donner ce nom à une foule de coffrets en fer gravé, à des serrures mêmes, à des peignes en ivoire, à des quenouilles, à des manches de couteau en bois tourné et sculpté? On travaille sous toutes les formes l'écaille, l'ambre, la nacre. Le grand protecteur, le grand inspirateur d'un tel mouvement, c'est alors déjà en grande partie le public, qui se passionne pour les artistes et pour les œuvres. On tire la rapière pour une querelle

[1] Je renvoie une fois de plus aux écrivains spéciaux que j'ai eu occasion de consulter et de citer en les ramenant à mon point de vue.

si commune, et dont la politique mêlée à toutes les cupidités n'eut pas non plus à s'applaudir.

Est-il vrai que le seizième siècle ait détruit l'originalité, l'indépendance de l'art français, annulée, prétend-on, en ce qui concerne l'orfévrerie, par l'ascendant de l'Italie, et devant le génie supérieur de Benvenuto Cellini? L'orfévrerie parisienne demeure florissante et féconde, elle reste elle-même alors bien plus qu'on ne l'a dit. Voyez les listes des maîtres orfèvres jurés à cette époque : rien que des noms français ! Tels sont les Cressé, les Gédouin, les de Gatine, les Trudaine, les Tontin, les Hotman, les Barbedor, les Marcel. M. de Laborde[1] montre ce qui est d'ailleurs aujourd'hui admis, à savoir qu'avant l'Italie, on remontait déjà en France vers l'antique. Il en cite comme preuves les peintures de Jean Fouquet, peintre de Louis XI, la charmante ornementation du tombeau d'Agnès Sorel, le château de Gaillon et d'autres, bâtis par des seigneurs ou par le cardinal d'Amboise, qui contribua tant à ce mouvement de la renaissance française. Le célèbre architecte Jean Bullant qui bâtit le château d'Écouen, Pierre Lescot qui travailla pour le Louvre, et Philibert Delorme pour les Tuileries, n'avaient jamais vu l'Italie. Ce qui est vrai pour l'architecture, l'est aussi pour l'orfévrerie.

Ce qui reste bien établi, c'est que Cellini n'a ni créé ni changé le caractère que reçurent les œuvres françaises, malgré son incontestable influence. Il y a, alors, dus à d'autres mains toutes nationales, une foule de joyaux

[1] V. de Laborde, *Les Peintres au temps de la Renaissance.*

exquis, de vases en cristal, de coupes en sardoine, en lapis, en jaspe, accompagnés de figures admirablement ciselées, émaillés de camées richement montés. Il s'en faut que toutes ces œuvres soient nées sous l'influence de l'orfèvre florentin[1]. Ce qu'il mit de grâce dans ses productions éclate au surplus dans les œuvres les plus variées. Nul non plus ne monta mieux les pierres fines, ne les orna de chatons plus merveilleux, de figurines plus charmantes. Sa fécondité fut inépuisable, l'impulsion qu'il donna fut réelle. Mais l'originalité française n'en fut pas atteinte, et, ce que nous n'avons pas moins à cœur d'établir, le luxe décoratif resta pour sa plus grande gloire le serviteur de l'art.

Les mérites d'art ressortent même à quelques égards d'autant mieux qu'ils se rencontrent alors unis souvent à une matière méprisable : c'est ainsi que les étains de François Briot, sous Henri II, sont des chefs-d'œuvre. Au reste, en ce moment, toute matière est travaillée avec goût, en dehors même de l'orfévrerie. Tout ustensile devient un objet d'art et de luxe. Comment ne pas donner ce nom à une foule de coffrets en fer gravé, à des serrures mêmes, à des peignes en ivoire, à des quenouilles, à des manches de couteau en bois tourné et sculpté? On travaille sous toutes les formes l'écaille, l'ambre, la nacre. Le grand protecteur, le grand inspirateur d'un tel mouvement, c'est alors déjà en grande partie le public, qui se passionne pour les artistes et pour les œuvres. On tire la rapière pour une querelle

[1] Je renvoie une fois de plus aux écrivains spéciaux que j'ai eu occasion de consulter et de citer en les ramenant à mon point de vue.

ment la chute de l'empire romain, pour la Gaule comme pour l'Italie, il existe comme une perpétuité de modèles, et plus tard la France produit ces carreaux décorés, émaillés, qui luttent avec la mosaïque byzantine.

Pendant les siècles qui forment la période sombre du moyen âge, l'art s'éclipse, ici comme ailleurs, pour renaître transformé.

Durant ces temps, où le métier persistait chez nous presque seul à travailler sous des formes communes pour des besoins vulgaires, les Perses et les Arméniens fabriquent de magnifiques poteries émaillées : les Arabes établis en Espagne décorent et meublent leurs splendides palais de chefs-d'œuvre de céramique émaillée et peinte. Combien sont merveilleux sous ce rapport les vases de l'Alhambra! Où trouver un type plus frappant de cet art arabe original qui produit de si grands effets avec de si faibles moyens?

En montrant le développement original du génie national dans cette partie du luxe décoratif, nous sommes loin de contester sa part à l'Italie. Aucun nom n'égale celui de Luca della Robia au quinzième siècle. Ce nom confirme lui-même d'ailleurs l'observation que la naissance et le développement de ces belles industries décoratives remontent à de vrais et grands artistes, puisque ce Luca della Robia, qu'on ne connaît plus guère

mologie italienne qu'on lui attribue communément, et si, au lieu de dériver de *faënza*, elle ne vient pas du bourg de Faïence, près de Fréjus, où on prétend que la fabrication des terres émaillées était en pleine vigueur avant qu'il en fût question ailleurs. Laissons cette question secondaire, et ne chicanons pas à l'Italie sa glorieuse initiative qui se montre avec éclat dans les fameuses *majoliques*.

Cet aveu d'un génie qui ne ménage ni l'éloge à lui-même ni la censure violente à ses rivaux, et dont la tendance habituelle est de tout faire dater de lui, trancherait la question si elle n'était résolue par tant de preuves décisives.

IV

CÉRAMIQUE, TAPISSERIES, ETC.

Ce n'est qu'au seizième siècle qu'on peut appliquer à la céramique, avec une entière exactitude, ce que nous avons dit de l'ameublement et de l'orfévrerie. A cette époque seulement, elle réalise chez nous toutes les conditions de l'art, et cela sous des formes éminemment françaises, malgré les influences qu'elle subit.

Il y a une céramique nationale, si haut qu'on remonte, antérieure dès lors à la domination romaine : les échantillons de poterie romaine et de poterie gauloise ne peuvent être confondus les uns avec les autres.

Au moyen âge, l'art d'émailler la terre est pratiqué en France à titre d'art indigène. Tels perfectionnements et procédés nouveaux peuvent être de provenance exotique et d'une époque ultérieure; mais au treizième siècle, on fabriquait des terres vernissées à Troyes, à Paris, à Beauvais.

Depuis lors, vous suivez pas à pas une tradition toute française[1]. Même dans les siècles qui suivent immédiate-

[1] On a pu mettre en doute si le mot même qui devait désigner une des matières les plus répandues de la céramique, si la faïence doit garder l'éty-

monde de la haute galanterie. C'est ainsi que sont venus jusqu'à nous, tracés principalement sur des coupes, par les maîtres en renom, les portraits des belles dames qui alors étaient l'ornement de la noble société : les Diana, les Francesca, les Lucia, les Proserpina, que leurs adorateurs ou fiancés faisaient peindre afin de leur offrir à elles-mêmes leur image[1]. »

Mais quelle métamorphose due à un génie tout français! Je n'ai garde de raconter la vie bien connue de Bernard Palissy, et de juger ici ses œuvres, encore moins d'essayer de les énumérer. Qu'elles soient devenues une des merveilles de l'art décoratif de la Renaissauce, et qu'elles aient fait école depuis lors à certains moments, qui ne le sait, et qui n'en a eu la preuve admirable à notre récente exposition des arts rétrospectifs? Sans doute Palissy n'inventa ni la poterie française ni la poterie d'art. Elles existaient ; témoin les lettres du roi de France qui mentionnent, dès 1456, des droits à percevoir sur les poteries de Beauvais, dont Rabelais s'amuse à faire figurer les pièces dans le trophée de Panurge, où l'on voit une saucière, une salière de terre et un gobelet de cette fabrique! Mais combien tout cela était loin de ces formes si pures, de ces riches ornements, de ces animaux si souples, si vivants, de ces mille ressources d'élégance, tantôt dans la multiplicité des reliefs et le galbe même du vase, tantôt dans le seul emploi du coloris toujours vif et agréable! Jamais les préoccupations élevées de la forme ne tinrent une telle place, même dans la recherche

[1] M. P. Lacroix, *les Arts au moyen âge*.

que par ses terres cuites émaillées, était un sculpteur, un statuaire, qui travaillait le marbre et le bronze, aux ordres de Pierre de Médicis. Il avait tant de commandes qu'il comprit l'impossibilité de les exécuter avec des matières si rebelles, d'un travail si lent et si difficile. Son imagination prompte, impatiente, aima mieux avoir à traiter une terre molle, obéissante. Mais comment communiquer à une telle matière la solidité et la durée, ces conditions des grandes œuvres? L'artiste italien *vitrifia* cette terre. On admira son émail d'un blanc parfait, verni d'étain, opaque, résistant. Lucca apprit aussi à colorer ses figures, surtout en jaune, en bleu et en vert. La famille du célèbre artiste hérita de ses procédés, d'une partie même de son talent. Les œuvres de ses neveux se répandirent en Italie, en France, ornèrent surtout les églises, et bientôt les demeures des particuliers.

La part de la France en ressort-elle moins grande pour avoir subi cette influence? A elle de la féconder, à elle de donner un nouvel élan aux arts décoratifs qu'elle adopte en les transformant! La céramique vint se joindre à l'orfévrerie, et parfois y suppléer au seizième siècle pour les riches obérés. On n'a pas l'idée à quel point, à la même époque, ce genre de décoration fut recherché par les fortunes médiocres et par la bourgeoisie. Bien plus, selon les termes d'un écrivain, « on vit, spectacle nouveau dans l'histoire, de simples pièces de poterie, pour les appeler par leur nom générique, devenir de précieuses offrandes entre les grands et servir maintes fois à traduire les plus ardentes admirations dans le

monde de la haute galanterie. C'est ainsi que sont venus jusqu'à nous, tracés principalement sur des coupes, par les maîtres en renom, les portraits des belles dames qui alors étaient l'ornement de la noble société : les Diana, les Francesca, les Lucia, les Proserpina, que leurs adorateurs ou fiancés faisaient peindre afin de leur offrir à elles-mêmes leur image[1]. »

Mais quelle métamorphose due à un génie tout français! Je n'ai garde de raconter la vie bien connue de Bernard Palissy, et de juger ici ses œuvres, encore moins d'essayer de les énumérer. Qu'elles soient devenues une des merveilles de l'art décoratif de la Renaissauce, et qu'elles aient fait école depuis lors à certains moments, qui ne le sait, et qui n'en a eu la preuve admirable à notre récente exposition des arts rétrospectifs? Sans doute Palissy n'inventa ni la poterie française ni la poterie d'art. Elles existaient ; témoin les lettres du roi de France qui mentionnent, dès 1456, des droits à percevoir sur les poteries de Beauvais, dont Rabelais s'amuse à faire figurer les pièces dans le trophée de Panurge, où l'on voit une saucière, une salière de terre et un gobelet de cette fabrique! Mais combien tout cela était loin de ces formes si pures, de ces riches ornements, de ces animaux si souples, si vivants, de ces mille ressources d'élégance, tantôt dans la multiplicité des reliefs et le galbe même du vase, tantôt dans le seul emploi du coloris toujours vif et agréable! Jamais les préoccupations élevées de la forme ne tinrent une telle place, même dans la recherche

[1] M. P. Lacroix, *les Arts au moyen âge.*

des châteaux du treizième et du quatorzième siècle n'a pas été étrangère au développement de cet art utile, mais où l'idée de l'ornementation allait bientôt devenir prépondérante. L'Orient fournit les plus beaux modèles. Telles sont ces riches tapisseries à sujets, avec les images des grands lions et des autres animaux qui peuplent les régions méridionales. Elles devinrent à la mode dans tous les grands hôtels privés et publics. Parmi les riches présents que le duc de Bourgogne fit au duc de Lancastre, au duc de Glocester et aux principaux envoyés anglais, figurent de beaux tapis de Flandre, comme on en faisait alors dans les États du duc. Ils représentaient pour la plupart des histoires de la Bible à grands personnages; d'autres figuraient le roi Clovis ou Charlemagne avec les douze pairs de France. Il y en avait deux dont l'un offrait l'image des sept Vertus avec les sept rois ou empereurs vertueux; l'autre les sept Vices avec les rois ou empereurs qui s'en étaient souillés.

Ce que nous avons dit au cours de ce livre suffit pour faire voir la place importante qu'occupe cette sorte de somptuosités au moyen âge. Je remarquerai seulement ici qu'on trouve pour cet art la même protection exercée par les rois et les grands, d'abord, il est vrai, sans intervention directe dans le mode d'encouragement. Cette intervention plus active de l'autorité pour ce grand art de la tapisserie de luxe ne paraît qu'au seizième siècle, lorsque l'art a pris une importance nouvelle, et que le pouvoir royal a reçu ses grands accroissements. Rien ne ressemble à ce genre de protectorat au quatorzième et au quinzième. Sous Charles VI, le duc de Bourgogne, non

habitations somptueuses : œuvres perdues, détruites pour la plupart.

C'est dans les collections précieuses, c'est au musée céramique formé avec tant de persévérance et d'intelligence, par Alexandre Brongniart, qu'il faut demander l'histoire et, pour ainsi dire, la chronologie et les formes successives de cette industrie de luxe et d'art[1].

Ce n'est qu'au dix-septième siècle qu'on verra la Flandre, la Hollande, l'Allemagne, arriver à la perfection de leurs œuvres céramiques. Le célèbre potier anglais Wedgwood ne fera qu'améliorer, mais d'une manière bien brillante, les faïences fines qui se répandirent sous le nom de *terre de pipe ;* le vrai inventeur, ici encore, c'est notre Bernard Palissy.

Ainsi le génie français s'est maintenu supérieur en général dans cet art aux engouements exotiques et aux caprices malsains de la mode, et il a gardé ou repris bientôt ses caractères propres.

La même démonstration pourrait nous être offerte par d'autres arts de luxe, par exemple la tapisserie.

La France partage avec la Flandre l'honneur de lui avoir donné d'abord ses plus beaux développements en Europe au moyen âge. On trouve en France des tissus de laine et de soie avec dessins dès le onzième siècle. Telle est, à Bayeux, la fameuse tapisserie, encore bien enfantine, de la reine Mathilde, où sont représentées plusieurs scènes de la conquête de l'Angleterre par les Normands. La pensée de préserver de l'humidité les vastes appartements froids

[1] V. Alexandre Brongniart, *Traité des arts céramiques.*

il emploie aussi les tapissiers parisiens. Henri II fonde sur les mêmes principes une manufacture à Paris. Faut-il rappeler enfin que la fabrique de l'hôpital de la Trinité continue à prospérer sous Henri III? Rien n'est plus riche que ces tissus d'or et de soie, et quelle beauté sous d'autres rapports! On ira plus loin comme science des procédés techniques; l'art deviendra plus régulier, sans atteindre à cette grâce et à ce mouvement. Aux siècles suivants, la Savonnerie, les Gobelins, Beauvais maintiendront cet art très-haut; mais ce « je ne sais quoi de libre et de naïf » que Fénelon regrette dans les lettres disparaîtra ici également. La correction plus froide et un genre plus convenu l'emporteront. Les pures et fortes qualités françaises ne se dégageront pas pourtant avec moins de relief. Lebrun représentera la pensée d'art sous des formes supérieures, malgré ses défauts, art éminemment français, comme l'est le siècle de Louis XIV, même lorsqu'il imite les anciens et qu'il prend la livrée mythologique.

Ainsi les arts somptuaires au moyen âge et à l'époque de la Renaissance sont restés chez nous fidèles à certaines conditions supérieures, que le luxe moderne fera bien de ne pas oublier. Tout en cherchant à plaire et à se mettre en rapport avec les besoins et avec les goûts du public, les arts somptuaires ne sont ni restés isolés de directions élevées, ni longtemps confondus avec des formes exotiques par une imitation servile. C'est un enseignement qui, loin d'avoir perdu son opportunité et sa valeur, en a plus que jamais aujourd'hui. La facilité des communications, à côté d'immenses avantages, pré-

moins amateur de belles tapisseries que son cousin d'Orléans, les paye richement, mais sans prétendre diriger les arts ; il donne, en 1387, une somme élevée à Jacques Dourdin, tapissier de Paris, pour cinq draps de haute lisse, faits de fin fil d'Arras, avec *histoires*. N'est-il pas visible que l'inventaire de Charles V montre combien cette sorte d'encouragements royaux tendait dès lors à s'accroître? Il y est fait mention d'une quantité considérable de superbes tapisseries dans les divers châteaux, où la soie et l'or tiennent une place notable à côté de la laine. Les tapisseries du Louvre étaient fort admirées. L'aristocratie met à l'acquisition de ces objets des prix exorbitants. On trouve des tapis achetés de 500 à 1200 livres, somme énorme pour le temps[1].

Au seizième siècle, la protection royale fait un pas de plus. Elle se déclare par des institutions ; elle crée des manufactures modèles et, selon la même loi historique, on voit encore l'art supérieur attirer à lui et transformer l'art inférieur. La manufacture de tapis fondée à Fontainebleau par François Ier répond à cette pensée. C'est le Primatice qui fournit les modèles. La peinture fait invasion dans la tapisserie. La composition devient plus régulière en restant grandiose. Ce qu'il y a de favorable à l'art du Midi dans les goûts de François Ier se montre encore ici par l'appel d'artisans italiens, mais

[1] On trouve sur la tapisserie, mais spécialement en Italie, de très-intéressants détails dans une publication récente de M. Eugène Muntz, relative aux manufactures italiennes de tapisserie du quinzième et du seizième siècle (*Bulletin mensuel de l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie*).

il emploie aussi les tapissiers parisiens. Henri II fonde sur les mêmes principes une manufacture à Paris. Faut-il rappeler enfin que la fabrique de l'hôpital de la Trinité continue à prospérer sous Henri III? Rien n'est plus riche que ces tissus d'or et de soie, et quelle beauté sous d'autres rapports! On ira plus loin comme science des procédés techniques; l'art deviendra plus régulier, sans atteindre à cette grâce et à ce mouvement. Aux siècles suivants, la Savonnerie, les Gobelins, Beauvais maintiendront cet art très-haut; mais ce « je ne sais quoi de libre et de naïf » que Fénelon regrette dans les lettres disparaîtra ici également. La correction plus froide et un genre plus convenu l'emporteront. Les pures et fortes qualités françaises ne se dégageront pas pourtant avec moins de relief. Lebrun représentera la pensée d'art sous des formes supérieures, malgré ses défauts, art éminemment français, comme l'est le siècle de Louis XIV, même lorsqu'il imite les anciens et qu'il prend la livrée mythologique.

Ainsi les arts somptuaires au moyen âge et à l'époque de la Renaissance sont restés chez nous fidèles à certaines conditions supérieures, que le luxe moderne fera bien de ne pas oublier. Tout en cherchant à plaire et à se mettre en rapport avec les besoins et avec les goûts du public, les arts somptuaires ne sont ni restés isolés de directions élevées, ni longtemps confondus avec des formes exotiques par une imitation servile. C'est un enseignement qui, loin d'avoir perdu son opportunité et sa valeur, en a plus que jamais aujourd'hui. La facilité des communications, à côté d'immenses avantages, pré-

narchie pure, de la richesse. Les arts qui concourent à le former ont eu aussi leur vie propre, leurs conditions successives.

N'est-ce pas là une des occasions les plus frappantes de faire remarquer que le christianisme n'a pas produit un brusque changement dans les habitudes qu'il trouvait établies, soit qu'il ait rencontré des résistances trop fortes, soit qu'il ait accepté certains compromis? Le faste dans les obsèques est un des reproches fréquemment adressés aux chrétiens par les Pères de l'Église latine et de l'Église grecque, au quatrième et au cinquième siècle. N'avons-nous pas vu saint Chrysostome y revenir dans plus d'un passage éloquent de ses homélies, opposer à ce faste la nudité du Christ dans le tombeau? De nombreux textes d'Origène, d'Eusèbe, de Prudence, font allusion à l'usage persistant de parer les morts avec une somptuosité peu conforme à l'esprit du christianisme. La coutume d'oindre et d'embaumer les corps dans la myrrhe et d'autres préparations odoriférantes se prolonge, peut-être même à l'ombre du dogme de la résurrection. La découverte du cimetière de Calliste à Rome par M. de Rossi est venue confirmer récemment cette persistance du luxe funéraire chez les chrétiens du deuxième siècle. Il suffirait, pour en trouver les preuves décisives, de se reporter à l'ample et précise description qui en a été faite récemment[1]. La magnificence des décorations qui couvraient fréquemment les murs de la chambre sépulcrale, la richesse des

[1] V. sur les fouilles de M. de Rossi l'étude publiée par M. Gaston Boissier dans la *Revue des Deux Mondes*.

CHAPITRE IV

LE LUXE FUNÉRAIRE

I

LE FASTE FUNÉRAIRE ET LE CHRISTIANISME — L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE ET CAROLINGIENNE

Nous avons étudié le luxe funéraire dans l'antiquité : nous allons l'étudier au moyen âge sous des formes nouvelles.

On sait de quelle façon le christianisme traite la tombe : il y plante une croix de bois. On est donc tenté de se demander comment le faste funéraire peut subsister sous l'empire d'une telle religion. Il subsista pourtant, avec éclat presque toujours, trop souvent même avec excès, maintenu d'un côté par les résistances de l'orgueil humain, et de l'autre renouvelé par les ornements et les emblèmes du nouveau culte. Outre l'influence religieuse, qui elle-même agit diversement selon les temps, l'état social et politique s'est reflété au moyen âge dans le développement de ce faste, modifié tour à tour par la prédominance de l'aristocratie, de la mo-

narchie pure, de la richesse. Les arts qui concourent à le former ont eu aussi leur vie propre, leurs conditions successives.

N'est-ce pas là une des occasions les plus frappantes de faire remarquer que le christianisme n'a pas produit un brusque changement dans les habitudes qu'il trouvait établies, soit qu'il ait rencontré des résistances trop fortes, soit qu'il ait accepté certains compromis? Le faste dans les obsèques est un des reproches fréquemment adressés aux chrétiens par les Pères de l'Église latine et de l'Église grecque, au quatrième et au cinquième siècle. N'avons-nous pas vu saint Chrysostome y revenir dans plus d'un passage éloquent de ses homélies, opposer à ce faste la nudité du Christ dans le tombeau? De nombreux textes d'Origène, d'Eusèbe, de Prudence, font allusion à l'usage persistant de parer les morts avec une somptuosité peu conforme à l'esprit du christianisme. La coutume d'oindre et d'embaumer les corps dans la myrrhe et d'autres préparations odoriférantes se prolonge, peut-être même à l'ombre du dogme de la résurrection. La découverte du cimetière de Calliste à Rome par M. de Rossi est venue confirmer récemment cette persistance du luxe funéraire chez les chrétiens du deuxième siècle. Il suffirait, pour en trouver les preuves décisives, de se reporter à l'ample et précise description qui en a été faite récemment[1]. La magnificence des décorations qui couvraient fréquemment les murs de la chambre sépulcrale, la richesse des

[1] V. sur les fouilles de M. de Rossi l'étude publiée par M. Gaston Boissier dans la *Revue des Deux Mondes*.

peintures et des revêtements de marbre, les débris de sculpture, de chapiteaux, de fûts de colonnes, de pilastres brisés, attestent la part faite au luxe dans ces sépultures, dont plusieurs furent celles de pontifes, et un plus grand nombre celles d'évêques et de martyrs célèbres. Dans cette ornementation, la peinture est chrétienne le plus souvent, tandis que la sculpture reste fidèle aux symboles mythologiques. La raison en est que, pour la peinture, l'artiste chrétien travaillait à des fresques souterraines loin des regards profanes : les ornements extérieurs de la sculpture ne laissaient pas la même liberté. Une exhibition trop claire des croyances chrétiennes en eût exposé les emblèmes aux violences des païens. On achetait tout faits les ornements de marbre qui reproduisaient des types de convention, qu'on se bornait à choisir aussi peu païens que possible. Comme élément de richesse, il faut aussi compter dans les tombes chrétiennes les dons des fidèles, les ornements qu'y déposait la piété. C'est ainsi que les catacombes ellesmêmes se trouvèrent avoir une part notable de luxe funéraire.

Les peuples barbares n'opposèrent pas moins de résistance que la société élégante et riche au rapide changement des habitudes funéraires. Ils étaient pour la plupart loin de justifier ce que Tacite dit des Germains : « Ces pompeux monuments que l'orgueil élève à grands frais leur sembleraient peser sur la cendre des morts. » Lorsque Théodoric vint à mourir, à deux cents lieues de son royaume, ses funérailles furent célébrées par l'armée des Visigoths avec une pompe imposante, quoique

sauvage. Celles d'Attila, qui succombait à une mort mystérieuse le lendemain de la cérémonie de ses noces, revêtirent surtout un magnifique appareil. On y vit, selon l'antique usage, les débauches de la *strava* ou repas funèbre se mêler aux pompes guerrières, aux splendeurs des tentures, aux jeux funèbres et aux chants des poëtes qui célébraient le puissant roi des Huns[1]. Toutes les fastueuses prodigalités, comme toute la férocité des vieux cultes, se rencontrent dans les détails qui accompagnent la sépulture de ce chef barbare. Le corps superbement vêtu, renfermé dans un triple cercueil, le premier d'or, le second d'argent, le troisième de fer, accompagné de carquois couverts de pierreries, d'armes prises sur l'ennemi et des meubles les plus précieux, fut descendu la nuit dans la terre, pour dérober la trace de sa présence et de tant de richesses enfouies. On ajouta la précaution cruelle de faire mourir tous les ouvriers qui étaient dans le secret. Combien d'autres holocaustes, inspirés par des motifs tout religieux! Que de défenses réitérées, à Carthage par exemple, avant que l'Église parvînt à mettre un terme à ces sacrifices sanglants!

Le luxe funéraire intérieur, qui cache ses richesses pour les consacrer aux défunts, ne cesse pas au moyen âge d'enfouir des trésors dans les tombeaux. Cet usage, en provoquant la cupidité, devait causer la destruction d'une masse de richesses d'art et de monuments intéressants pour l'archéologie. On peut à peine s'en faire

[1] V. Amédée Thierry, *Attila et ses successeurs*.

quelque idée par les vols et les dévastations qui eurent lieu dans un endroit fréquenté et surveillé comme l'église Saint-Germain des Prés, qui servit de sépulture royale depuis Childebert, fils de Clovis, jusqu'à Dagobert, fondateur de l'abbaye de Saint-Denis. Montfaucon, le célèbre bénédictin, assistait aux fouilles dans cette église de Saint-Germain des Prés, vers 1729, et il signale en témoin oculaire les spoliations qui furent alors constatées, les vols les plus audacieux de la part de gens de qui on pouvait le moins les attendre. Un des principaux spoliateurs fut un des moines mêmes de la congrégation de Saint-Maur, un des gardiens de ces trésors, qui avouait son méfait avant de mourir; une autre fois, en 1645, ce sont les ouvriers qui, dans les travaux de reconstruction du chœur, pillent particulièrement les sépultures de Childéric II, de son épouse et du jeune Dagobert : vol resté ignoré, lorsqu'en 1656 de nouveaux travaux exécutés sous le chœur permirent de se rendre compte de la gravité des pertes. Ajoutons à titre de renseignement curieux sur ces destinées historiques des objets du luxe funéraire en France que les ouvriers accusés, tout en se défendant d'être eux-mêmes les auteurs du vol, reconnurent qu'en ouvrant le cercueil de Childéric, ils avaient vu sur le visage du prince une toile d'or, et sur sa tête un grand passement d'or en forme de diadème; il avait des éperons et une ceinture enrichie d'ornements en argent. La reine sa femme, parée de ses habits royaux, avait sous la tête, en forme de coussin, un faisceau d'herbes aromatiques. En effet, le cercueil contenait encore quelques parcelles éparses de ces

herbes, avec un bâton de coudrier rompu en deux[1].

Comment ne pas citer une preuve plus éclatante encore de ce luxe funéraire intérieur dans le tombeau attribué à Childéric, père de Clovis, découvert en 1653, près de Tournai, où l'on trouvait, près du squelette du prince, sa lance, sa hache, son baudrier, son épée et deux bagues, dont l'une portait son nom et présentait son effigie, ainsi que des restes d'hommes et de chevaux qui attestaient des immolations faites sur le tombeau, avec une telle abondance d'objets précieux que les ouvriers et le peuple commencèrent par le piller? Quelles révélations sur ces richesses, encore peu connues, des tombes, lorsqu'on en retira un petit globe de cristal, un vase d'agate, plus de trois cents médailles d'or ou d'argent, toutes antérieures à l'année 480, époque de la mort de Childéric; plus de trois cents petites figures en or, qui représentaient grossièrement une fleur de lis ou des abeilles, des agrafes, des boucles, des filaments ou restes d'habillements, la plupart garnis en pierres précieuses, enfin beaucoup d'autres objets également en or! antiquités qui devaient passer à la cour de Vienne, puis être données à Louis XIV, pour être ensuite déposées au Louvre dans le cabinet des médailles, et de là au cabinet des antiques de la Bibliothèque royale.

En vain tous les pouvoirs s'armèrent-ils pour protéger ce luxe funéraire contre des vols sacriléges. La loi visigothe condamnait le coupable à la restitution, à une amende, et lorsque ni lui ni sa famille n'étaient en état

[1] V. ce récit avec les détails dans Montfaucon, *Monuments de la monarchie française*.

de restituer, à recevoir cent coups de fouet. Plus sévère encore, la loi franque prononçait contre cette sorte de vol le bannissement, sans qu'il fût permis au coupable, ni à aucun de ses proches ni à sa femme même, de lui donner du pain ou de lui fournir un asile. Cette peine durait jusqu'à ce que sa famille eût conclu un accommodement avec celle du mort. Plus tard un des serviteurs de confiance du défunt fut commis à la garde du sépulcre[1].

Dans les bas siècles du moyen âge, le luxe funéraire diminue sensiblement. Faut-il, comme on le fait souvent, en accuser la misère des temps? Cette misère n'a pas empêché les églises de s'enrichir de très-précieux ouvrages. C'est sous le coup des continuelles invasions des barbares que l'orfévrerie religieuse a pu accumuler des trésors, tantôt appréciables par le poids considérable du métal, tantôt déjà travaillés avec art. Il faut, je crois,

[1] On trouvera des détails curieux, mais qui excèdent par trop notre cadre, sur cette archéologie funéraire aux temps mérovingiens, dans un savant mémoire de M. Alexandre Bertrand sur les antiquités de l'époque mérovingienne, lu récemment devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres. L'auteur, se fondant sur les caractères tranchés du mobilier funéraire recueillis dans les sépultures barbares de cette époque, reconnaît trois groupes de tombeau : le premier ayant des fibules au type de Jouy-le-Comte, la francisque et l'angon ; le second avec des plaques à symbole religieux ; le troisième qui présente des verroteries cloisonnées d'une fabrication particulière. Ces groupes ne sont pas seulement caractérisés par le travail artistique, ils sont aussi distincts géographiquement. L'auteur, s'appuyant sur les recherches antérieures de M. Longnon, indique quelles sont ces zones, très-distinctes en effet et très-espacées, pour en tirer des déductions d'un grand intérêt sur les divisions territoriales de la Gaule mérovingienne et sur les vestiges des Francs, des Burgondes et des Goths, d'après les données fournies par les cimetières. M. Alex. Bertrand conclut que les documents appartenant à l'époque gauloise ont aussi leur valeur et autorisent également d'importantes déductions historiques.

en chercher d'autres raisons. Le caractère éminemment religieux du luxe dans cette période, c'est-à-dire jusqu'au onzième siècle, explique lui-même que des scrupules d'humilité et le sentiment public aient pu se montrer peu favorables à ce déploiement du faste, d'autant plus ménager à l'égard des hommes qu'il était plus prodigue envers Dieu. On donnait sans mesure le marbre et l'or aux sépulcres des saints, on gardait pour soi la simple pierre et la nudité, plus convenables à des pécheurs. L'orgueil paraissait d'ailleurs peu séant à l'idée solennelle qu'on se faisait de la mort. Pouvait-on, lorsqu'on croyait la trompette du jugement dernier prête à résonner, songer à s'établir dans une somptueuse demeure funéraire? Chez ceux que ces raisons touchaient moins, d'autres circonstances faisaient obstacle. C'est un fait que, jusqu'au douzième siècle, l'inhumation dans les églises fut sans cesse combattue par l'autorité ecclésiastique, comme on le voit par une interdiction du concile de Nantes, en 660. Bien que l'abus n'ait jamais cessé complétement, cette poursuite incessante laissait peu de sécurité à ces sépultures. On obtenait à grand'-peine d'être inhumé sous les porches des églises. L'enceinte bénie qui les entourait était elle-même assez limitée. Le désir d'être enterré dans le sanctuaire, pour participer de plus près, croyait-on, aux mystères sacrés, parvenait pourtant assez souvent à franchir l'enceinte. On devait alors ménager l'espace à ces morts privilégiés, sinon l'architecture eût bientôt tout envahi. Il fallut donc que la pierre restât humble et modeste, même quand les morts ne l'étaient pas : les tombeaux des

grands durent se faire petits; ils se réduisirent à une simple dalle, tout au plus à une tombe plate dépassant à peine le sol. Enfin l'Église elle-même renfermait dans son propre sein un courant d'idées et de sentiments contraires au luxe décoratif dans les lieux consacrés au culte. Quelques-uns, dans leur haine contre toute peinture, toute sculpture, toute argenterie, prêchaient la nudité avec un zèle qui semble faire d'eux les précurseurs des protestants iconoclastes du seizième siècle. Cette thèse excessive fut condamnée par un concile de Francfort dans la personne d'Agobart au temps de Charlemagne; mais cette sévérité, sans sortir des limites de l'orthodoxie, ne cessa de trouver des adhérents illustres. On a vu que le rigide abbé de Clairvaux, saint Bernard, au douzième siècle, ne fit que se rendre l'écho d'une plainte déjà vieille au sein du catholicisme, lorsqu'il condamnait, avec une grande dureté de termes, ces décorations qu'il jugeait excessives. Il jetait cet ironique anathème sur une célèbre abbaye trop richement ornée par les arts : « Tu es trop belle, Hautecombe, ma mignonne! tu ne pourras pas subsister! » Aurait-il condamné moins sévèrement qu'un Chrysostome le faste des sépultures?

Dans les siècles qui précédèrent, le système généralement établi des tombes plates ne devait pas pourtant exclure tout luxe funéraire, il s'en faut, et l'art décoratif dépassait bientôt le simple dessin linéaire représentant l'effigie du défunt[1]. Sans doute, la figure en pierres de

[1] V. à ce sujet les observations de M. Viollet-le-Duc à l'article TOMBEAU du *Dictionnaire de l'architecture*.

couleurs du tombeau dit de Frédégonde n'est qu'une exception, mais destinée à devenir de moins en moins rare. Lorsque les tombes plates, exhaussées elles-mêmes, permirent de mesurer d'une façon moins avare la place réservée à la sépulture, le moment vint où les effigies furent plus fréquemment exécutées en bronze coulé ou repoussé. Elles posèrent sur de petites colonnes, parfois sur des lions. La tombe plate finit ainsi par comporter une sorte de luxe quelquefois imposant. On le put voir dans le chœur de l'abbaye de Saint-Denis par le tombeau de Charles le Chauve représenté en demi-reliefs, la tête sur un coussin, les pieds sur un lion, la main droite tenant le sceptre fleurdelisé, la gauche une sphère, vêtu de trois robes et portant la couronne fleuronnée. Les deux petits anges tenant la tête, les encensoirs, les quatre statuettes d'évêques, les lions de bronze, le fond de la plaque émaillé en bleu, avec fleur de lis et réseau d'or, achevèrent de présenter l'image d'un faste funéraire assez avancé. On verra se multiplier les monuments de cuivre doré et émaillé, dont l'effet était encore accru plus d'une fois par un superbe éclairage placé sur les côtés. Plus d'un spécimen de ce genre a provoqué pendant les siècles l'admiration dans l'église de Villeneuve, à Nantes, dans les abbayes de Braisne et de Royaumont, dans les cathédrales de Beauvais, de Paris, dans d'autres encore. Combien déjà de statues peintes, couchées sur un lit peu élevé, avec mailles dorées et cottes armoriées! Que sera-ce quand, au sein des églises agrandies, de ces magnifiques cathédrales, sorties de terre à partir du onzième siècle, les tombes plates, sans disparaître, feront place à des

constructions funéraires plus étendues, où l'architecture et la sculpture trouvent à se déployer également! Les niches et chapelles, les édicules en forme de dais, ne suffisent plus bientôt. Dès le douzième siècle, avec Nicolas de Pise, commence à paraître la forme superbe du mausolée. On a une image déjà du grand faste funéraire monarchique de la royauté française dans la sépulture de Philippe Ier, inhumé à Saint-Benoît-sur-Loire, couché sur son tombeau, revêtu des insignes royaux, tenant en main un gant de fauconnerie. Les cénotaphes ou tombeaux vides appelleront aussi le développement des arts décoratifs, qui se déploient avec grandeur dans le monument surmonté de la statue de Dagobert, que Suger fit élever à Saint-Denis.

II

FASTE FUNÉRAIRE FÉODAL ET NOBILIAIRE

Ce n'est pas toutefois encore le caractère monarchique qui prévaut durant ces siècles dans le faste des sépultures. La France entière présente dans toutes ses parties des monuments funéraires d'un aspect imposant. Cette dispersion même suffirait pour convaincre que la puissance publique est alors très-morcelée. Tout dans ce faste funéraire montre une aristocratie indépendante, dominatrice dans l'intérieur de ses domaines, portant haut la tête et ne la baissant que devant Dieu, — aristocratie orgueilleuse et dévote, oppressive et chevaleresque, guerrière jusqu'à vouloir retrouver dans ses plaisirs l'image des combats,

fidèle à elle-même enfin lorsqu'elle plaçait sur ses tombeaux les insignes de tout ce qu'elle avait aimé, ses écussons et ses armoiries, ses armes et ses chasses, comme ses symboles religieux. Cet aspect féodal des tombeaux subsiste jusqu'à la fin du quatorzième siècle et souvent même plus tard. Lorsque les vivants ont subi déjà le joug de la royauté, les morts conservent encore parfois leur attitude souveraine, comme ils gardent les hautaines devises du passé. Au reste, la féodalité orgueilleuse et l'humble religion se partagent ces sépultures. Sur ces tombeaux, l'homme apparaît fort et puissant. Quelle aristocratie guerrière avait eu un air comparable à celui-là dans la mort?... Est-il rien dans le grand faste funéraire des Anciens qui puisse seulement faire pressentir ces preux chevaliers, couchés tout armés, ou qui se dressent sur leur tombeau? Ce titre qu'ils se donnent de hauts et puissants seigneurs, qui songerait à le leur disputer? Morts, ils semblent encore commander. Non contents de commander aux hommes, parfois ils commandent aux anges eux-mêmes. Dans ces représentations plus d'une fois fastueuses par l'inspiration, alors même que l'exécution reste simple, ce sont en effet des anges qui portent le casque ou l'écusson du noble défunt, qui tiennent à la main la queue de son manteau, qui ouvrent devant lui son livre de prières. Tous, dans le lieu saint, s'agenouillent devant ces êtres surhumains; le fier seigneur croirait naïvement déroger en ne mettant pas à ses ordres même ces serviteurs de Dieu, le seul maître qu'il reconnaisse au ciel comme sur la terre. Et pourtant dans ces sépultures féodales l'orgueil nobiliaire n'étouffe pas

le sentiment chrétien. En dépit de ces pompeux insignes, tout montre le plus souvent que l'homme lui-même appartient à d'autres pensées : une piété muette et recueillie est comme posée sur des traits d'un calme infini ; les yeux sont clos par un demi-sommeil qui semble hanté par une vision céleste, les mains jointes ne se lèveront plus pour faire le geste du commandement. Abaissez vos regards de ces scènes qui décorent les tombeaux de ces seigneurs sur les inscriptions qui semblent donner une voix au mort lui-même : elles s'humilient, elles s'accusent, elles invoquent une prière du dernier passant. Les souvenirs brillants de ce qui n'est plus semblent eux-mêmes rendre témoignage du néant de ces grandeurs évanouïes. Tout s'efface à l'idée de cette croix qui les surmonte et de cette poussière qui est sous vos pieds!

C'est à tort qu'on se figure que le moyen âge s'est plu à donner à la mort sur les tombeaux un aspect lugubre. Les hideuses images qu'il en a créées en effet et si souvent placées sur le portail des églises et ailleurs, le goût qu'il manifeste en plus d'un cas pour le laid, ont pu faire supposer qu'il avait fait aussi des sépulcres un théâtre pour ces funèbres exhibitions. En réalité, le moyen âge a coutume d'épargner à la tombe ces scènes affreuses et grotesques. Il aime à entourer la mort dans les tombeaux des images gracieuses de la vie; il répand dans l'ornementation des feuillages et des fleurs en quantité; il fait plus : il ensevelit les trépassés au milieu de vraies feuilles et de vraies fleurs, au milieu des roses, dont on retrouve encore les épines. Ce feuil-

lage éternellement vert était, dit-on, un symbole de renaissance et d'immortalité. N'est-ce pas en effet ce symbole perpétuel que tout ce luxe décoratif? C'est aussi la vie qui domine dans ces chasses, dans ces représentations du défunt qui le montrent en pleine possession de l'existence, dans l'aspect de ces abbés et de ces abbesses avec leurs crosses, de ces évêques avec leurs chasubles d'un bleu verdâtre, leurs mitres blanches traversées d'un bandeau rouge, de ces religieux vêtus de diverses couleurs qui se détachent parfois sur un fond noir, enfin dans les ornements plus extérieurs des sépulcres. La poésie peut d'ailleurs servir ici à commenter la sculpture. Elle a su parfois donner à la description de la tombe une sorte de charme pénétrant. Ne semble-t-elle pas se complaire à nous peindre le sépulcre où l'on a déposé le corps charmant de Blancheflor, et où celle-ci retrouve l'image de son fiancé? « Sépulcre bien moulé d'or et d'argent, nous dit l'aimable trouvère. Il n'y a sous le ciel bête ni oiseau, serpent ou poisson né de la mer qui n'y soit placé. La tombe est établie devant un moutier, sous un arbre, et recouverte d'une pierre que firent les orfèvres de Frise de moult fin marbre inde, jaune, noir, vermeil, reluisant au soleil. Deux enfants y sont figurés, l'un ressemblant à Floire, l'autre à Blancheflor. La belle tient devant son ami une rose d'or fin, et Floire porte une fleur de lis. Sur la tête de Floire brille une escarboucle ardente qu'on aurait vue d'une lieue dans une nuit obscure. Quatre tuyaux pratiqués dans la tombe amènent l'air des quatre vents, de manière que, s'il vient à toucher ces jeunes gens, l'un

baise l'autre et l'accole. Ils se disent par nécromancie leurs bons souvenirs d'enfance. Floire dit à Blancheflor : « Baisez-moi, belle, par amour », et Blancheflor, en le baisant, lui répond : « Je vous aime plus que rien vivant. » *Oncques ne fut tombe si belle*, bordée qu'elle était de riches listes et environnée de bons émaux, de pierres douées de beaucoup de vertus, opérant de grandes merveilles : saphir, calcédoine, corail, crysolithe, diamant, améthyste, et toute la tombe était niellée d'or arabe, avec lettres disant :

Ci gist la belle Blancheflor,
Que Floire aima par amour [1].

Certes il y a peu de tombes comme cette sépulture parée, luxueuse avec coquetterie, qui semble presque sourire, avec ses jolies pierres précieuses et ses images d'une volupté ingénue ; mais la fiction même, dans son exagération naïve, donne tort à ceux qui croient que le moyen âge n'a su prêter à la mort que des traits tristes et affreux ; la vérité est qu'il l'a fait rarement sur les tombeaux, et que c'est l'aspect doux et consolant qui de beaucoup y domine.

Ah ! le christianisme a mêlé assez de terreurs à la mort sous d'autres formes qu'expriment le faste funéraire et la pompe de ses cérémonies. Lui aussi il a paru, comme la religion de l'antique Égypte, croire le mort vivant sous son linceul, et il y porte les épouvantes d'une autre vie. Dans ces offices d'un pathétique effrayant, le mort parle dans sa bière : il parle de ses péchés, *delicta*

[1] M. Paulin Pâris, *Romancero français*.

juventutis. Il ne crie pas, comme dans le *Rituel funéraire* égyptien : *Je suis pur, je suis pur !* Non, non, il s'afflige, il s'humilie, il gémit sur ses jours passés, sur ses espérances évanouies, il fait appel au sépulcre qu'il nomme « mon père ». De même c'est à lui que s'adressent personnellement et le prêtre et le chœur qui répond, pour lui parler d'immortalité et de résurrection. Au lever du corps, ce mort sensible jette à Dieu une supplication suprême : *Je crie vers vous du fond de l'abîme !* Quel drame que celui-là qui se joue comme sur la frontière de deux mondes, au milieu de l'appareil funèbre des obsèques ! L'espérance et l'effroi ont chacun leur tour, de même que semblent lutter la noire horreur des tentures funéraires et l'éclat brillant des flambeaux; mais l'impression qui domine consterne l'âme. Quelle pensée plus douce ne serait comme écrasée par le terrifiant *Dies iræ !*

Les cimetières publics au moyen âge restent relégués presque tous, sous le rapport des ornements, à un rang tout à fait secondaire dans cette période qui s'étend du quatrième au douzième siècle. Les traces de luxe funéraire qu'on pourrait relever çà et là dans les cimetières mérovingiens n'ont pas assez d'importance pour qu'on s'y arrête. On trouverait à peine dans le midi quelques exceptions. Tels sont, à Arles, ces *Champs-Élysées*, asile du luxe funéraire jusqu'en plein seizième siècle et même au delà. On peut à peine juger par quelques débris[1] de ce

[1] On visite encore les Aliscamps avec un triste intérêt. Signalons la belle publication sortie récemment des presses de l'Imprimerie nationale (1878): *Étude sur les sarcophages chrétiens antiques de la ville d'Arles*, par M. Edmond le Blant; dessins de M. Pierre Fritel.

qu'était la noble structure des monuments que présentait en abondance ce champ funèbre dont l'aristocratie méridionale avait fait au loin sa sépulture de prédilection : vrai musée de tombeaux chrétiens qui succédait à un autre musée de tombes païennes, et que les générations entretenaient avec une émulation de richesse et de goût. Je cherche d'autres monuments originaux de ce faste funéraire de la première moitié du moyen âge. Il en est un que l'on ne peut laisser passer. Arrêtons-nous un instant devant le célèbre *Campo-Santo* de Pise. Ce type plus d'une fois imité, véritablement à part, n'est ni une vaste église servant comme accidentellement de sépulture, ni un cimetière en pleine campagne : c'est une sorte de cloître sépulcral, qui présente au dedans une série de galeries ouvertes. L'austère et pieux génie du treizième siècle est empreint dans cette nécropole, élevée de 1218 à 1283. Une simplicité grave et majestueuse, une ornementation sévère qui élève le luxe jusqu'à l'art, ont fait du *Campo-Santo* un des lieux funéraires qui, depuis l'antique Égypte, ont produit sur l'imagination des hommes l'impression la plus forte et la plus conforme à l'idée mystérieuse et solennelle de la mort. La fierté des grandes races, le souvenir des grands noms et des grands services, respirent dans une quantité de monuments, de bustes, d'inscriptions, de statues. Voilà bien le tombeau qu'une ville libre devait offrir à ses citoyens illustres. L'âme de la vieille cité républicaine de Pise semble encore remplir ce lieu funèbre. Quelques cyprès qu'agite la brise, l'herbe qui croît dans la cour, çà et là des fleurs grimpantes qui enlacent

les colonnes, mêlent comme un parfum de nature à ce monde de la pierre, grave et noble, mais qui ne saurait éviter un peu de sécheresse. Les siècles qui ont suivi le treizième ont enrichi le *Campo-Santo* d'éclatantes peintures décoratives. Sont-elles en complète harmonie avec le goût élevé et pur de cette nécropole? Parmi ces peintures figure au premier rang l'œuvre d'Orcagna. C'est d'abord le fameux *Triomphe de la Mort*. On a souvent salué cet ouvrage du nom de chef-d'œuvre. On ne peut contempler sans mélancolie le *Songe de la Vie*, et le peintre mérite plus d'un éloge pour la pensée et l'exécution. Le *Triomphe de la Mort* n'en offre pas moins une exception regrettable à la manière calme et reposée dont le moyen âge avait presque toujours jusque-là représenté la mort dans les lieux funèbres. On sent ici que le treizième siècle s'éloigne, et avec lui la noble et pure inspiration d'un pieux mysticisme. L'artiste a pourtant fait jaillir une grande leçon morale d'une antithèse pleine d'énergie. C'est à de brillants cavaliers, à de belles châtelaines richement parées, à tout un monde joyeux qui déploie un appareil de fête, qu'apparaissent au fond d'une tombe ouverte trois hideux cadavres, l'un gonflé, l'autre rempli de vers, le dernier presque à l'état de squelette. Le degré d'horreur physique que l'art comporte, du moins l'art religieux, est évidemment dépassé. Si digne d'éloges que puisse être cette page de la peinture italienne à ses débuts, ni le véritable esprit religieux ni le beau, pour peu qu'il ait souci d'un certain idéal, ne sauraient avouer cette œuvre louable à tant d'égards. Ne faut-il pas apprécier de même

l'autre grande composition qui semble faire pendant à celle-là, le *Jugement dernier* du même peintre? Ce sont, rendues avec une égale énergie, les mêmes figures atroces, les mêmes contorsions hideuses de diables et de damnés. Que dire enfin d'œuvres, remarquables aussi, quoique à un degré inférieur, d'autres artistes qui trouvent moyen d'enlaidir encore ces démons et de rendre ces réprouvés plus affreux? Non, ce n'est pas cette peinture qui convenait au *Campo-Santo!* Un génie tout différent, eût-il été moins coloriste, un artiste moins théâtral et plus pénétré du sentiment chrétien, aurait été ici mieux à sa place, et ce qu'il aurait fallu pour ce lieu grand et sévère, c'eût été un Eustache Lesueur bien plutôt qu'un André Orcagna.

III

FUNÉRAILLES ROYALES

Nous verrons ce que fut le faste funéraire des sépultures à partir du quinzième siècle. Mais ce serait omettre une importante partie de ce sujet que de ne pas dire ici, en suivant l'ordre historique, quelques mots des funérailles, notamment des obsèques royales, de leur luxueux cérémonial et de leurs magnificences pompeuses.

Un tel luxe semble faire partie de la monarchie. Les rois, jusque vers la fin du quinzième siècle, prouvent l'importance qu'ils attachent à ces honneurs en assistant aux obsèques de leurs prédécesseurs, dont ils suivent le char funèbre. Cet usage datait de la première race et se

rattachait peut-être aux traditions de l'empire. Il n'était pas rare en effet qu'à Rome l'empereur conduisît en personne le deuil du prince défunt. Presque tous les rois de France accompagnent de la même sorte les monarques qui les ont précédés sur le trône. Au convoi de saint Louis « assista, selon la chronique, le roi Philippe III, et porta à pieds sur ses espaules la bière de son père, depuis l'église Notre-Dame de Paris jusqu'à Saint-Denys où l'on le fit quelqu'espace attendre à la porte pour un discord meu par les abbés et religieux, ne voulant souffrir les archevêques de Sens et évêque de Paris (desquels ils sont exempts) y entrer en habits pontificaux ».

Avant le départ du corps pour l'église, l'effigie du roi ou de la reine qui venait de mourir, effigie moulée après la mort, était placée sur un lit de parade garni d'une couverture d'or frisé, large des deux pieds, traînant de tous côtés par terre, et bordée d'hermine mouchetée[1]. La royale image apparaissait revêtue d'une chemise de toile de Hollande, bordée en soie noire au collet et aux manches, et, par-dessus, d'une camisole de satin cramoisi doublée de taffetas de même couleur et bordée d'un petit passement d'or. On admirait particulièrement la tunique de satin azuré et semée de fleurs de lis d'or, et le manteau royal qui la recouvrait, de velours violet, également parsemé de fleurs de lis, et qui avait cinq aunes de long. Les fourrures d'hermine, le grand ordre du roi, s'étalaient sur le manteau avec la couronne enrichie de

[1] V. Godefroi, *Cérémonial*, et différentes particularités sur les obsèques royales dans la *Chronique de Saint-Denis* et dans l'*Histoire de Saint-Denis* par Félibien, etc.

pierreries posée sur un bonnet de velours cramoisi brun. Ajoutez les bottines de toile d'or aux jambes, les oreillers de velours rouge brodé en or garnissant le chevet, celui de droite supportant le sceptre aussi long que l'effigie, celui de gauche recevant la main de justice, dont le bâton avait près de trois pieds de long; puis, au-dessus de l'effigie, un dais richement brodé, la chaise de drap d'or, la croix d'argent doré, le bénitier d'argent doré. Deux hérauts d'armes assis des deux côtés sur des escabelles présentaient l'*asperges*.

Le corps lui-même, — et nous remarquerons ici la persistance des idées et des faits que nous avons déjà observés dans nos études sur le luxe funéraire antique, — continuait quelque temps encore à être traité comme s'il gardait une ombre de vie. Près de lui était apportée une table à manger, et on procédait au cérémonial du repas dans les conditions ordinaires. Les bassins à laver étaient présentés à la chaise du roi, comme s'il y était encore assis. Les trois services de la table se suivaient sans oublier ceux du vin, avec la présentation de la coupe au temps où le défunt roi avait coutume de boire à chaque repas. Puis, au bout d'une semaine environ, ce corps, renfermé dans un cercueil couvert d'un grand poêle de velours noir avec tous les insignes de la royauté, remplaçait l'effigie sur les tréteaux.

Assistons à ces grandes scènes funéraires de la vieille monarchie française. Voyons le royal convoi se rendre à Notre-Dame, le long des rues tendues de noir, avec l'effigie posée sur le cercueil dans lequel était le corps; les *hanouards*, porteurs de sel, qui avaient eu jadis le pri-

vilége de saler et de faire bouillir les rois morts, portent le cercueil, à moins que les gentilshommes, comme aux obsèques de Charles V, ne leur enlèvent cet honneur. Le premier écuyer tranchant en deuil précède à pied; il porte le pennon de France, bannière de velours bleu azuré couvert d'un crêpe. Le char, orné de vingt-quatre écussons aux armes de France richement bordés, est traîné par six chevaux, marchant deux à deux et couverts de housse en velours noir croisé de satin blanc, comme l'étoffe qui recouvrait le « chariot d'honneur ». Les armuriers et sommeliers d'armes entourent le char. L'un des écuyers d'écurie porte les éperons, un second les gantelets, un troisième les armes de France, un quatrième la cotte d'armes, etc. Autour des écuyers se tiennent des pages de l'écurie, vêtus en deuil. Le cheval de parade, entièrement couvert de velours cramoisi azuré, semé de fleurs de lis d'or de Chypre, depuis les oreilles jusqu'à terre, conduit par deux écuyers, marche entouré de hérauts d'armes. Le grand écuyer porte l'épée royale ceinte en écharpe.

Les yeux des spectateurs se fixent sur l'effigie qui vient ensuite tenant le sceptre et la main de justice, sur l'ordonnateur du convoi, suivi par le premier chambellan, et portant la bannière de France, sur les princes et les plus hauts seigneurs montés sur des chevaux richement parés, ou marchant à pied, sur les ambassadeurs, les chevaliers de l'ordre, les capitaines des gardes, escorte que le populaire ne se lasse pas de regarder avec admiration, en mêlant à tous les témoignages de sa curiosité vivement excitée les marques soit de respect et de sym-

pathie, soit les réflexions critiques que le dernier règne pouvait lui inspirer. Tout semble ici combiné pour former un spectacle extraordinaire, qui peut être reproduit sur la toile avec un puissant effet. Les capitaines, lieutenants et enseignes de la maison de la ville, avec leurs grandes robes, l'épée au côté, le capuchon et cornettes ; les archers-arbalétriers de la ville, au nombre de près de deux cents parfois, leurs casaques recouvertes d'un capuchon noir, et mèches allumées ; après eux les Pères pénitents du tiers ordre de Saint-François, ceux de Saint-Louis, les *capettes*, autrement *les pauvres écoliers au collége de Montaigu*, et les capucins, les minimes, les cordeliers, les jacobins, les augustins, les carmes, les feuillants et des centaines de moines ; mais ce qui frappe peut-être plus encore, ce sont les cinq cents pauvres habillés de grandes robes noires, et portant des torches. Les crieurs jurés viennent ensuite faisant sonner leurs clochettes, puis le chevalier et le lieutenant du guet avec leur compagnie, les tambours couverts de crêpes noirs, « battant piteusement » ; les sergents du Châtelet et ceux de l'Hôtel de Ville, les notaires, avocats, procureurs, commissaires, en longues robes de deuil, le lieutenant civil et le lieutenant criminel du Châtelet, suivis des conseillers, et encore une quantité d'ordres religieux, ainsi que les docteurs de toutes les facultés... Le défilé continue par les messagers jurés, maîtres de poste, pages de l'écurie, capitaines et lieutenants des gardes, le grand-prévôt à cheval, diverses compagnies d'honneur, officier du commun avec les médecins du roi, les gentilshommes servants, enfin le char suivi des premiers et des grands dignitaires

dans l'ordre que nous avons indiqué. Tous les détails du costume, tout cet extraordinaire ensemble, impriment profondément l'image du plus grand luxe funéraire monarchique. Le service solennel à Notre-Dame n'était que le prélude des funérailles accomplies à Saint-Denis. On s'y rendait dans le même ordre. La bière était placée dans une chapelle ardente. Là encore, avant que le corps fût descendu dans le caveau, il était traité avec les honneurs qui eussent pu être accordés au roi vivant, et les insignes royaux étaient replacés sur le cercueil en grande pompe. Les maîtres d'hôtel jetaient leurs bâtons dans le caveau. Puis retentissait le fameux cri qui proclamait avec la mort du dernier roi l'avènement du nouveau. Toutes les personnes du cortége dînaient à l'abbaye de Saint-Denis. A l'issue du repas, le grand maître de France, en signe de la perte de son office, rompait le bâton de sa charge. Dans une pareille cérémonie, après les obsèques de Charles VIII, on raconte qu'un sommelier et un archer de la garde moururent subitement par suite de l'émotion qu'elle leur causa.

C'est comme symbole des idées et des institutions du passé que ces cérémonies nous intéressent encore. Avec quel relief elles mettent en lumière les sentiments qui animaient les grands et le peuple dans cette vieille monarchie ! Témoin les funérailles du malheureux prince dont le long règne vit tant d'excès de luxe et de misères, celles de Charles VI lui-même (1422) ! L'effet fut prodigieux sur ce peuple. Il ne lui avait imputé aucun des malheurs du royaume pendant les quarante-trois années de son règne. On se souvenait que dans sa jeunesse il

avait su plaire à tous par sa douceur, sa courtoisie, ses manières aimables, que de grandes espérances de bonheur avaient été mises en lui et qu'il avait été surnommé le *Bienaimé*[1]. On s'était toujours dit que les maux publics, les discordes des princes, les rapines des grands seigneurs, le défaut de bon ordre et de discipline, provenaient de l'état de maladie où était tombé ce malheureux roi. La bonté qu'il laissait voir dans les intervalles de raison avait augmenté cette opinion, et fait du pauvre insensé un objet de vénération, de regret et de pitié; le peuple semblait l'aimer de la haine qu'il avait eue pour tous ceux qui avaient gouverné en son nom. Quelques semaines encore avant sa mort, quand il était rentré dans Paris, les habitants, au milieu de leurs souffrances et sous le dur gouvernement des Anglais, avaient vu avec allégresse leur pauvre roi revenir parmi eux et l'avaient accueilli de mille cris de Noël. « C'était, écrit un historien[2], un sujet de douleur et d'amertume que de le voir ainsi mourir seul, sans qu'aucun prince de France, sans qu'aucun grand seigneur du royaume lui rendît les derniers soins. En attendant le retour du régent anglais, qui suivait alors le convoi du roi Henri, le corps du roi de France fut laissé à l'hôtel Saint-Pol, où chacun put, durant trois jours, le venir voir à visage découvert et prier pour lui : c'est à quoi ne manquait pas le menu peuple. « Ah! cher prince, disait-on en pleurant par les « rues, jamais nous n'en aurons un si bon que toi; « jamais plus nous ne te verrons. Maudite soit ta mort;

[1] Juvénal des Ursins, *Journal de Paris*.
[2] M. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. III, liv. I.

« puisque tu nous quittes, nous n'aurons jamais que « guerres et malheurs. Toi, tu t'en vas au repos; nous « demeurons dans la tribulation et la douleur, nous « semblons faits pour tomber dans la détresse où étaient « les enfants de Babylone. »

Ces scènes, dont on ne se fait plus que difficilement une idée aujourd'hui, animaient, passionnaient tout ce luxe funéraire. Quelle émotion dans ce vieux Paris lorsque, pendant vingt jours, tous les corps de la ville et du royaume vinrent l'un après l'autre visiter la chapelle de l'hôtel Saint-Pol et faire des prières sur le corps du roi! Quelle patriotique tristesse lorsqu'au milieu de ces splendeurs, de cette assistance pompeuse des prêtres, des abbés, de l'Université, du prévôt des marchands, des pages, etc., les regards rencontraient le duc de Bedfort à cheval et vêtu de noir, seul prince qui suivît les funérailles du roi! « C'était une grande pitié que de voir ainsi le deuil du roi de France mené par un Anglais, par un ancien ennemi du royaume, qui en était devenu le maître. Toute la royale famille de France était dispersée; le Dauphin et ses partisans étaient traités en ennemis; d'autres étaient depuis huit années prisonniers en Angleterre; mais le duc de Bourgogne, pourquoi n'y était-il pas? Voilà ce qui étonnait beaucoup et indignait de bons et loyaux Français[1]. »

Tels étaient les sentiments si vivants mêlés à ce qui ne semble à nos contemporains qu'un pompeux cérémonial. Lorsque nous lisons qu'à Saint-Denis, aux mêmes royales

[1] Juvénal des Ursins.

obsèques, l'église tendue de noir était éclairée de tant de cierges qu'on estime qu'il s'y brûla vingt mille livres de cire, que les aumônes furent telles que seize ou dix-huit mille personnes reçurent chacune trois blancs, ces marques de culte et ces sacrifices volontairement acceptés font connaître l'esprit d'une époque profondément monarchique où l'excès des profusions royales peut exciter des mécontentements, mais où la nation s'associe à toutes les pompes qui consacraient la royauté à ses yeux, et consent même, dans un moment d'élan et à une époque de misère, à en faire les frais de ses deniers.

Je passerai rapidement sur les spectacles plus ou moins analogues que nous présentent les autres pays. Nous avons des descriptions de funérailles non moins somptueuses pour les puissants ducs de Bourgogne, et nous renvoyons aux chroniques pour celles du magnifique duc Philippe, en 1467. Les obsèques des grands et des rois en Italie offrent quelques traits distinctifs et saillants qui différencient le même tableau. C'est un caractère bien remarquable des riches républiques italiennes qu'un simple citoyen florentin ait pu être l'objet des honneurs splendides que décrit le chroniqueur Francesco Monaldi[1]. On voit ici la démocratie rivaliser de luxe avec la monarchie. C'est en effet à la fois la démocratie et la richesse qui se rencontrent dans certaines particularités caractéristiques. Les chevaux sont aux *armes du peuple*, parce que le défunt était *chevalier du peuple*,

[1] Cibrario, *loc. cit.*

et aux armes du parti guelfe, dont il était un des chefs; les uns sont couverts de grandes bannières aux armes des Alberti; d'autres portent le pennon, le cimier, l'épée et les éperons d'or (le cimier était ici une jeune fille avec deux ailes), etc. C'est le même luxe d'étoffes, de tentures, de luminaire, que dans les pompes les plus aristocratiques. Tous les parents et alliés de la famille sont vêtus de rouge; toutes les femmes entrées dans la famille ou qui en étaient sorties par le mariage sont aussi vêtues de la même couleur, et les nombreux domestiques sont habillés en noir. Les funérailles de ce citoyen coûtèrent 3000 florins, environ 50 000 livres, somme énorme pour le temps.

On ne peut s'étonner si la monarchie en Italie présente les plus imposants spectacles, si les rois de Savoie sont honorés de funérailles qui ne le cèdent pas à celles des plus grandes royautés. Quels souvenirs rappelle Hautecombe! quelles cérémonies que celles qui y sont célébrées en l'honneur d'Amédée VI, où l'archevêque de Tarentaise officie assisté de trois abbés et de cinq prieurs dans l'église illuminée de cent vingt gros cierges, cérémonies qui n'avaient lieu que le quarantième jour, et avec quelle pompe originale! Le lac du Bourget sillonné de barques, chargées de gens de toutes conditions; prélats, moines, chevaliers, écuyers, pages, conseillers de longue robe, juges, soldats, valets, gens du peuple, tous se dirigeant vers la majestueuse abbaye dont l'église peut à peine contenir les barons, les officiers de la cour et de l'État, les étrangers les plus illustres, les ambassadeurs des plus grands princes

d'Italie; l'église elle-même tendue entièrement de noir, parsemée d'écussons aux armes de Savoie, éclairée par des centaines de flambeaux et de torches, ayant au milieu un catafalque couvert de drap d'or noir et d'armoiries, l'église gothique, quel spectacle plein de grandeur, comme les autres scènes qui succèdent! La puissance y frappe plus que la mort. La personne même du défunt était représentée par un sergent, qui portait ses armes et montait un magnifique cheval recouvert des plus riches dépouilles. C'est une succession d'hommes armés casque en tête, de chevaux de guerre et de joute, un lent cortége brillant des plus superbes ornements guerriers. Le défilé se termine par des cavaliers et des chevaux également revêtus de vair. Ces pompes diversifiées avec art ne se bornent pas à reproduire les cérémonies que nous avons décrites; chacune a son caractère à part, comme les funérailles d'Amédée VII, empoisonné, à la fleur de l'âge, par un médecin ignorant, et qui se poursuivent de Genève à Hautecombe. Le prince était mort le 1er novembre 1391, les cérémonies funèbres ne s'achevaient que le 2 avril de l'année suivante! Chaque étape de ces royales obsèques forme une éclatante et somptueuse solennité[1]. Partout d'immenses cortéges du clergé portant une illumination funéraire qui, tranchant sur le deuil des tentures, ne fait qu'ajouter à l'effet de la décoration. Qui, visitant Hautecombe, son église, ses tombeaux, n'a reçu la vive impression de ce Saint-Denis des ducs et des rois de Savoie, auquel un beau lac et

[1] V. L. Cibrario, *loc. cit.*, t. I, liv. II, ch. v.

des montagnes servent de cadre majestueux et charmant? Certes, lorsque l'église, couverte de vêtements de deuil, brillait des flammes funéraires de quinze cents torches allumées autour d'un royal cercueil, c'était un triste et superbe spectacle funèbre, mais combien y ajoutait le contraste des lieux, et combien les yeux, après ces éclatantes représentations de la mort, devaient trouver de charme et de douceur à se reposer sur ces beautés ravissantes et calmes de l'immortelle nature, qui n'interrompt pas ses fêtes devant ces lugubres vanités!

IV

FASTE FUNÉRAIRE DES TOMBEAUX AUX QUATORZIÈME, QUINZIÈME ET SEIZIÈME SIÈCLE

Le quatorzième siècle mit au service du faste funéraire tous ses éléments de richesse et d'industrie, et ses arts de plus en plus sécularisés. Il agrandit les proportions des tombeaux, il en accrut les décorations et les splendeurs. C'est un mélange frappant, curieux, d'inspiration encore chrétienne et de pensées plus profanes, qui recevront des siècles suivants leurs derniers développements. La magnificence ne fait pas tort ici à la vraie grandeur. L'usage du marbre est de plus en plus fréquent; on obtient des combinaisons de couleur d'un effet puissant par le mélange du marbre noir et du marbre blanc. Le tombeau se peuple et s'anime, à ce qu'il semble. Les figures, les groupes s'y multiplient; des scènes entières y sont représentées. La famille du

défunt, ses pompeuses obsèques, les processions des confréries et des pleureuses prennent place sur ces vastes monuments. Souvent un dais est dressé sur le lit funéraire, surélevé et superbe : deux anges, ailes déployées, tiennent un voile étendu sur lequel une petite figure représente l'âme du défunt, qu'ils sont censés porter au ciel; d'autres fois ce sont des anges thuriféraires qui soutiennent le coussin sur lequel repose la tête du mort. Rien ne manque, ni les apparitions des saints patrons, ni les légendes pieuses, ni les scènes empruntées à l'Ancien et au Nouveau Testament; mais, nous y insistons, si la part du ciel dans ces représentations reste grande, et paraît, par la multiplicité des figures, s'être même agrandie, celle qui est faite à l'homme s'est accrue plus encore; il prend, avec les tombeaux du quatorzième siècle, un relief saisissant.

L'embarras serait ici dans le choix entre tant d'exemples. Comment n'être pas frappé de la composition savante, de l'imposante étendue, du nombre des statues qui figurent sur presque tous les tombeaux des papes d'Avignon? Celui d'Innocent VI, à l'hôpital de Villeneuve, présentait seize belles statues de marbre, sans compter celle du pontife; celui d'Urbain V, à Notre-Dame des Dombs, construit aussi en forme de chapelle, montrait plus de trente figures, les unes en ronde bosse, les autres en bas-relief : le visage du pontife était en argent[1]. A Paris la seule église des Chartreux voyait s'élever dans son enceinte, en moins d'un siècle, dix-sept tombeaux qui

[1] V. la description de ces tombeaux dans Mérimée, *Notes d'un voyageur dans le Midi de la France*. — V. *Revue d'archéologie*, t. VI, p. 329.

semblaient presque tous rivaliser entre eux de magnificence. Parmi les plus superbes sépultures de ce temps-là se placent celles des deux fous du roi Charles V. Les mausolées de ces deux bouffons, morts à peu de distance l'un de l'autre, devinrent des types par leur beauté. On est allé jusqu'à soutenir que les plus magnifiques sépultures royales du quinzième siècle ne furent que des imitations du tombeau de Thévenin de Saint-Légier érigé dans l'église de Saint-Germain l'Auxerrois. Il faut citer les belles tombes royales de Charles V, de la reine Blanche, veuve de Philippe de Valois, et de la princesse Jeanne, leur fille, dont le monument était environné de vingt-quatre statues en albâtre. Partout se dressent les sépultures imposantes de princes, de grands, de hauts fonctionnaires du tiers-état, même des monuments funéraires élevés à des hommes de la classe moyenne. Ici c'est le tombeau de Nicolas Flamel, libraire, et de sa femme; ailleurs celui de Simon de Dammartin, valet de chambre du roi, et de sa femme, ou de Nicolas Boulard, écuyer de la cuisine du roi, et de sa femme Jeanne Dupuis, monuments décorés de statues dignes de princes, chargés d'une masse d'ornements, où les meubles, les bijoux de tout genre en or ou en argent, enrichis d'images ciselées, d'images niellées, les aiguières, les coupes, etc., figurent à côté des anges, qui tiennent des flambeaux ou des encensoirs[1].

Dès le quinzième siècle, malgré les rapports que cette époque garde avec le moyen âge, semble s'ouvrir l'ère

[1] V. Mabillon, *Dissertation sur les anciennes sépultures des rois de France* (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. II).

moderne du faste funéraire. La série des grands tombeaux de la royauté s'inaugure par les sépultures des ducs de Bourgogne, comme par un trait d'union entre les tombes féodales et les imposants monuments du faste monarchique. Le tombeau du duc Philippe le Hardi ouvre superbement cette galerie funéraire, qui aboutit aux magnificences des sépultures royales et pontificales du seizième siècle. O passion du faste dans la noble maison de Bourgogne! Le voilà bien, ce prince aimable et brave, spirituel, prodigue, couvert de dettes; c'est lui qui s'est commandé ce splendide tombeau. On se le figure avec sa bonhomie imprévoyante, tout au sortir d'une fête, et à la veille d'une autre réjouissance qu'il prépare, s'assurant de la beauté des marbres qu'il fait tout exprès acheter à Paris. C'est lui qui fait les comptes de la main d'œuvre, et qui conclut un traité pour l'exécution du monument avec Claux de Verne, son valet de chambre et son tailleur d'images, laissant au fameux Jean sans Peur, son fils, le soin de ratifier la convention et bien entendu de payer les dettes. Cette sépulture semble se placer, par les représentations mêmes qu'elle reproduit, sur la limite de deux époques[1]. Le moyen âge est comme figuré par les sculptures qui, sur les quatre côtés du monument, représentent un cloître, avec ses galeries découpées à jour dans l'albâtre, avec ses arcades et ses colonnes. Le long défilé de ces figurines de moines encapuchonnés com-

[1] Les tombeaux des ducs de Bourgogne à Dijon ont été saccagés pendant la révolution, mais les débris conservés avec soin ont permis une intelligente restauration qui figure aujourd'hui au musée de cette ville.

plète l'évocation. C'est bien là l'expression diversifiée et uniforme de ce monde cloîtré. On lit sur ces physionomies tour à tour la sainteté recueillie, la bonhomie placide et sereine, l'ascétisme sec et dur; sur d'autres visages, moins prédestinés à refléter les vertus du cloître, percent des penchants plus sensuels, des pensées plus positives. On se demande si ce sont là autant de portraits d'individus réels ou des types de la vie monacale au moyen âge. Par contre c'est la puissance civile qui s'atteste dans la statue du prince, en marbre blanc et drapée, couchée sur un sarcophage noir, et revêtue de tous les insignes de son rang. Ses pieds s'appuient sur le dos d'un lion. Remarquez le nombre, considérable aussi, de statuettes représentant les divers personnages de la maison des ducs de Bourgogne. Enfin l'élévation même du tombeau sur un socle et une base en marbre noir imprime une image de grandeur politique qui se détache avec un puissant relief au milieu de cet entourage ecclésiastique. L'effet est le même et plus saisissant encore devant le tombeau de Jean sans Peur, exécuté sur le même modèle, mais plus imposant et plus orné. On a sous les yeux, dans cette trop fidèle image, l'énergie violente d'un pouvoir qui sent sa force[1].

La présence fréquente des statues de femmes, même encore vivantes, sur les tombeaux de leurs époux, est un signe de plus qui traduit par le luxe décoratif le caractère des temps; elle témoigne alors de l'importance

[1] On trouve une description très-détaillée et très-bien sentie des tombeaux des ducs de Bourgogne dans les *Impressions de voyages et d'art* de M. E. Montégut (*Revue des Deux Mondes*).

croissante de la femme dans la société. Marguerite de Bourgogne défunte porte la couronne ducale à côté de son époux Jean sans Peur, et quatre anges soutiennent ses armoiries. Sur la tombe de Pierre de Navarre, comte d'Alençon, inhumé en 1418 dans l'église des Chartreux, on peut voir la statue de Catherine d'Alençon, sa veuve, qui prenait elle-même place dans le sépulcre en 1462. Quelle épigramme, en plus d'un cas, que ces statues de femmes encore vivantes destinées à servir de symbole à l'inviolable fidélité, à l'union indissoluble, à l'éternelle douleur! L'histoire se charge trop souvent d'infliger de cruels démentis à ces protestations de la pierre inconsolable. Isabeau de Bavière éplorée attend Charles VI sur son tombeau. La statue pleurait encore quand le tombeau reçut onze ans après l'épouse plus d'une fois consolée. On éprouve une impression plus confiante devant le monument de Juvénal des Ursins, surmonté aussi par la statue de sa veuve, la dame Michele de Vitry, bien qu'on voie par les dates que la dame fit attendre le cher mort encore vingt-cinq années.

Ce siècle de mœurs légères et de royauté, qui de toutes façons va s'émancipant, en prend à son aise avec la morale et les convenances, même en fait de sépultures. Tel tombeau eût paru scandaleux à d'autres époques, par exemple, le monument élevé à Agnès Sorel. On eût dit d'une reine ou d'une sainte; on l'enterrait dans le chœur de l'église de Notre-Dame de Loches; la pierre sépulcrale célébrait ses vertus charitables, et le ciel y envoyait ses anges. En voyant aujourd'hui l'élégant tombeau, à Loches, dans la tour du château, dite la *Tour*

d'Agnès, il me semblait du moins que la belle maîtresse de Charles VII était dans son cadre naturel, puisque ces lieux furent témoins de ses éblouissantes splendeurs et de ses dispendieuses folies. Même en ce lieu plus profane où elle est placée, on a quelque peine à s'habituer à la vue de ces deux anges qui tiennent l'oreiller où s'appuie la tête de la *belle des belles*, et de ces deux agneaux qui supportent ses pieds. Il n'y a pas lieu d'invoquer ici l'indulgence due aux Madeleines repentantes, et il faut avouer que la poésie qui longtemps prit sous sa protection la brillante favorite semble aujourd'hui un peu passée de mode. On ne peut plus guère répéter la légende d'une Agnès ayant un réveil de patriotisme et de courage, secouant la torpeur de son royal amant, non plus que les héroïques appels que lui prête le poëte Baïf :

Doncques, sire, armez-vous, armez vos gens de guerre,
Délivrez vos sujets, chassez de votre terre
Votre viel ennemi. . . . .
Si l'honneur ne vous peut de l'amour divertir,
Vous puisse au moins l'amour de l'honneur avertir.

Y eut-il pourtant quelqu'éclair d'une telle générosité dans l'âme de la séduisante maîtresse?... Son vif esprit, sa naissance, que ses biographes rattachent à une noble famille, son éducation distinguée, ne rendent peut-être pas ce mouvement invraisemblable; mais, quoi qu'on fasse, ce qui domine, lorsqu'on évoque cette ombre légère, c'est l'image de l'amour du plaisir le plus effréné, de la coquetterie et du luxe poussés aux dernières limites chez celle qui se donnait à elle-même le nom de *dame de beauté*, c'est le souvenir des grands biens qu'elle

reçut, c'est enfin le nombre de ses enfants, et peut-être, — car on n'ose rien affirmer, — celui de ses galanteries. Le chroniqueur Jean Chartier n'en doute pas, croyant, il est vrai, par là mettre à l'abri de toute attaque l'amour selon lui tout platonique du roi : car le vieil écrivain a beau savoir que Charles VII ne la quittait pas, et qu'il la combla publiquement de ses bienfaits, il explique le plus sérieusement du monde comment les personnes qui fréquentaient la cour pendant le règne d'Agnès lui ont affirmé *par serment* « que oncques ne la virent toucher par le roy au-dessous du menton ! » — Étrange et licencieux quinzième siècle ! C'est la vue d'un tombeau qui entraîne l'imagination vers des pensées si profanes !

On a vu la haute bourgeoisie marquer son avènement au quatorzième siècle par le faste funéraire. Le quinzième siècle en multiplie les témoignages. La puissance financière, qui s'inaugure avec éclat, reçoit, elle aussi, un hommage dans un des plus imposants mausolées de ce temps, consacré à la femme de Jacques Cœur, alors disgracié. La puissance ministérielle avait reçu déjà le même honneur dans la personne d'Enguerrand de Marigny par une sorte de réhabilitation posthume, sous la forme d'un mausolée où le sculpteur n'éludait la défense de faire allusion au procès dans l'inscription que par une décoration mille fois plus hardie que toutes les épitaphes. Ce mausolée, construit en forme de chapelle, était un véritable édifice. La statue d'Enguerrand reposait sur le sarcophage. Au-dessus de l'attique étaient élevées cinq figures en ronde bosse, grandes comme

nature : celle du milieu représentait l'Éternel assis, vêtu d'une toge ; à sa droite, on voyait Enguerrand à genoux, implorant son jugement, et derrière lui un ange qui tenait d'une main une couronne de cordes et de l'autre une trompette. A la gauche de l'Éternel était Charles de Valois à genoux attendant aussi son jugement : derrière ce prince, un ange qui tenait une toise pour mesurer ses torts[1]. Pouvait-on plus clairement faire entendre que l'accusé supplicié était absous par le jugement de Dieu, et que l'accusateur était au contraire condamné? Ainsi le marbre osait donner des leçons. Le faste funéraire faisait acte d'opposition et d'indépendance historique. C'est bien là aussi un signe de temps nouveaux !

Tandis que dans des centres brillants, à Aix, à Marseille, à Nancy, à Tours, s'élèvent des monuments princiers, — parmi lesquels les tombes de la famille de René d'Anjou se distinguent par leurs sculptures, leurs images en relief, leurs moulures en feuillage, leurs colonnes de marbre et de porphyre, — la somptuosité monarchique des sépultures des rois de France ayant son centre à Saint-Denis dépassait avec la tombe de Charles VIII tout ce que le faste royal avait jusqu'alors offert de considérable[2]. La majesté suprême respire dans la statue du prince en bronze doré, grande comme nature, vêtue du manteau royal ; elle est entourée de quatre anges qui portent divers

[1] V. Millin, *Antiquités nationales*. On y trouve une description complète de ce tombeau.

[2] V. le dessin de ce tombeau dans la belle collection Gaignières à la Bibliothèque nationale, où nous avons cherché plus d'un exemple.

écussons; sur les quatre faces du sarcophage en marbre noir, douze figures de femmes, aussi en bronze doré, se détachent avec une douce majesté; tout atteste que la monarchie française a désormais des tombeaux en rapport avec le grand rôle que la marche historique des faits lui assigne et qu'elle doit garder encore trois cents ans[1].

Le souffle de la Renaissance va passer sur l'art funéraire comme sur tous les autres arts. La somptuosité des ornements éclate dans des moments superbes pleins de majesté et de grandeur; mais on y sent l'influence de cette mythologie qui semble faire concurrence au christianisme. Une dévotion trop matérielle altère le goût par la recherche des représentations physiques, si chères aux penchants idolâtriques des races méridionales. Le genre théâtral n'était qu'un germe, il

[1] Voici la description de ce tombeau telle que la donnent deux historiens de l'abbaye de Saint-Denys et de son trésor : « Son effigie revestue à la royalle, et de genoux au dessus du tombeau, est représentée après le naturel, laquelle est de fonte : le haut du dit tombeau couvert de cuivre doré, et au devant de l'effigie, il y a un oratoire ou appuy, couvert de cuivre doré, sur lequel est posée une couronne avec un livre ouvert, aussi de cuivre doré. Pareillement il y a aux quatre coins quatre anges de fonte bien dorez et eslabourez, lesquels tiennent les armoiries des royaumes de Naples et Sicile, aussi de fontes dorées et peintes. Aux costés du tombeau y a des niches rondes, et au dedans, des bassins de cuivre bien doré, et en iceux bassins de basses figures de fonte bien dorées. » (Dom Doublet, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denys en France*, 1625, liv. IV.) — « Le sépulcre du roy Charles VIII est le plus beau qui soit dans le chœur, sur lequel on voit son effigie représentée à genouil près le naturel, une couronne et un livre sur un oratoire, et quatre anges à genoux aux quatre coings du tombeau, le tout de cuivre doré, sauf l'effigie dont la robe est d'azur, semée de fleurs de lys d'or. » (D. Millet, *Trésor sacré de l'abbaye royale de Saint-Denys en France*, 1640.)

va se développer sans qu'on puisse désormais assigner une limite à laquelle il s'arrête[1]. Les têtes de mort, les squelettes, plus tard l'imitation des cadavres en dissolution, satisferont ce goût nouveau et malsain. Le diable et l'enfer tiendront plus de place souvent que les emblèmes qui expriment l'amour de Dieu. Aussi bien ce goût maladif des représentations hideuses de la mort est partout. On recherche les momies avec une sorte de passion. Le célèbre médecin Ambroise Paré rapporte qu'il s'en établit en Égypte même une fabrication frauduleuse. Les cadavres des pauvres et des criminels en offraient la matière à d'habiles préparateurs. Avoir des momies devint une sorte de luxe recherché, sans compter qu'on s'en servait comme de drogues, tellement que François Ier en portait toujours sur lui un petit paquet pulvérisé avec de la rhubarbe, et qu'il se forma même en France une fabrication clandestine dont Ambroise Paré divulgue la recette. Ajouterons-nous, dussions-nous nous écarter un moment, que par une de ces mystifications dont les érudits n'ont été à l'abri à aucune époque, de très-savants hommes allèrent jusqu'à tirer argument de ces momies indigènes contre l'exactitude des historiens grecs qui n'indiquaient pas la même composition, et que le grand Scaliger, se posant en conciliateur, fit de ces momies une classe à part sous le nom de « momies à la poix? » On montrait à Anvers, moyennant argent, la momie d'un ancien roi d'Égypte avec sceptre et couronne. Le

[1] V. sur ce caractère théâtral et lugubre de l'ornementation les judicieuses remarques de Quatremère de Quincy, *Dictionnaire historique de l'architecture*, article Mausolée, t. II.

surintendant Fouquet, soit qu'il y ait été attrapé lui-même, soit qu'il cédât à la mode, devait aussi voir dans les momies des objets de luxe. Il plaçait dans sa maison de Saint-Mandé deux momies avec leurs boîtes, qu'on lui avait vendues comme étant celles de Chéops et de Chéphrem. On montrait jusque dans une sacristie une reine égyptienne portant des bracelets ainsi que d'autres ornements, à laquelle on avait pris soin de façonner un nez avec du bitume.

Le seizième siècle a laissé d'incomparables monuments funéraires qui ne sont pas pourtant à l'abri de ce goût matérialiste, tel que le mausolée de Louis XII et de la reine Anne, construction vraiment monumentale, mais où l'auteur[1], — Paul Ponce ou bien plus probablement Jean Juste, — n'a pas évité ce réalisme trop accusé, que marquent la gorge affaissée de la reine, la bouche ouverte du roi, ses traits décomposés, le ventre recousu de l'un et de l'autre après l'opération de l'embaumement. Une beauté plus pure se montre dans le célèbre mausolée de François Ier, qui répond bien au faste de la monarchie des Valois. Si, dans l'intérieur du monument, les corps du roi et de la reine sont représentés nus, la nudité et la mort ont ici un auguste caractère, et on admire la belle expression du visage. Que dire aussi du mausolée de Henri II, dont les dessins ont pu être attribués à Philibert de Lorme et l'exécution à Germain Pilon? Quel heureux mélange du marbre et du bronze, quelle précision dans les contours, quelle naïveté dans

[1] Émeric David, *Statuaire française*.

les mouvements, quel facile et large développement dans les draperies, enfin quelle noble expression de ces figures, conservant encore comme un reste de vie! Le mausolée de François II est une belle imitation de l'antique, avec ses colonnes, dont l'une, chargée de flammes, est surmontée d'un vase de bronze dans lequel était le cœur du roi. N'est-ce pas un monument presque royal que celui du connétable Anne de Montmorency? C'est l'amour conjugal le plus exalté qui inspirait à Madeleine de Savoie l'idée de le commander à l'architecte-sculpteur Jean Bullant. En admirant ce monument d'architecture, couvert d'un demi-cintre et orné de colonnes torses décorées de feuilles de vigne et de lauriers, il faut reconnaître que l'esprit de gloire mondaine y a plus de part que la religion. La statue du connétable reproduit ses distinctions militaires : il porte une armure complète avec les cordons de ses ordres; la connétable est, elle aussi, vêtue du costume qui annonce son rang.

En fait de somptuosité, que ne doit-on pas attendre des contemporains du Rosso, du Primatice, de Benvenuto Cellini? J'ai dit déjà combien il est regrettable que Michel-Ange n'ait pas terminé le monument de Jules II, qui eût été, par sa vaste étendue et ses innombrables accessoires, le monument funéraire par excellence de la papauté temporelle. Du moins ce génie sublime, ami du colossal, a-t-il élevé la coupole de la sacristie de Saint-Laurent, qui devint la chapelle sépulcrale de Laurent et de Julien de Médicis.

Nous avons embrassé dans son ensemble le faste funéraire au moyen âge sous ses deux grandes formes,

les funérailles et les sépultures. Nous y avons cherché la marque des idées, des croyances, des institutions, des mœurs, le reflet de la féodalité et de la monarchie, le témoignage de la transformation de l'état social comme de l'art qui s'agrandit. Nous verrons au volume suivant quelles transformations nouvelles il reçut dans la période moderne, et comment ce genre de luxe porta tour à tour l'empreinte des tendances morales et du goût artistique du dix-septième, puis du dix-huitième siècle, jusqu'au moment où le vandalisme révolutionnaire, faisant suite aux iconoclastes des guerres de religion, viendra s'acharner sur des tombeaux et punir les chefs-d'œuvre qui symbolisent le passé.

LIVRE VI

LA LUTTE CONTRE LE LUXE AU MOYEN AGE ET AU SEIZIÈME SIÈCLE

CHAPITRE PREMIER

DE LA CENSURE DU LUXE AU MOYEN AGE

Nous terminerons l'étude du luxe au moyen âge, comme nous avons terminé celle du luxe dans l'antiquité, par un coup d'œil jeté sur la censure dont il a été l'objet à ces différentes époques. On verra combien cette critique des abus au moyen âge ressemble peu à celle qui fut à l'usage des anciens. Elle ne diffère pas moins de ce qu'est la même censure de notre temps. Aujourd'hui la critique des abus se fait surtout par l'opinion et par la presse : il n'est pas à craindre qu'elle manque jamais. Outre que la matière est toujours abondante, la malignité humaine y trouve trop son compte pour ne pas l'exploiter avec une complaisance passionnée.

On a pu même se demander si cette publicité incessante, indiscrète et qui grossit tout, n'a pas plus souvent fait scandale qu'elle n'a corrigé d'abus. Les vices, les ridicules, les modes absurdes, les excès fastueux qui choquent la morale et le goût, n'en vont, ce semble, ni plus ni moins. L'abus de la critique finit par en annuler les effets. On cesse de compter avec cette Némésis grondeuse, hargneuse trop souvent, qui se fait un plaisir de trouver à redire et à mordre. Il est bien entendu que cela ne s'applique qu'aux mauvais côtés de la publicité. Il n'y a qu'à se féliciter de ce que l'opinion se soit armée de ces sévérités légitimes trop souvent absentes dans le passé. Lorsque l'opinion, la presse, sont inefficaces à réformer le mal, on ne saurait guère plus s'abuser sur l'efficacité de tous les autres moyens.

Notre vieille société a eu sa censure, comme l'antiquité. Ce qui nous rappelle la censure antique, ce furent les décrets de l'autorité ecclésiastique, plus tard et simultanément, les édits somptuaires. L'opinion publique n'a-t-elle pas un écho déjà à certains moments dans le cri d'indignation des peuples en présence de monstrueux excès? La presse, enfin, sans être ce qu'elle est devenue, n'est pas absente ou muette. Elle prélude avec les satires des trouvères, avec les fabliaux, de même que la tribune s'inaugure avec la parole chrétienne. Tantôt c'est cette chaire elle-même, libre jusqu'à l'audace, qui retentit dans les temples avec autorité, tantôt ce sont ces autres prédications bien plus véhémentes encore et plus populaires des Ordres mendiants, lesquelles, dans leurs virulentes sorties contre les riches,

ont un très-fort avant-goût de démocratie. Les tribuns du catholicisme, dont la voix tonne et entraîne les multitudes, ne semblent-ils pas plus d'une fois mêler les ressentiments du pauvre aux enseignements de l'Évangile ?

Je voudrais réunir les principaux traits de cette censure, ou plutôt de cette lutte souvent énergique et animée, à travers tout persévérante, qui se poursuit depuis les premiers siècles du moyen âge jusqu'à l'entrée des temps modernes. Nulle part ne se reflète mieux l'esprit de ces temps : la question du luxe tantôt y apparaît dans ses caractères persistants, l'orgueil et la sensualité en opposition avec l'esprit de renoncement chrétien ; tantôt elle se complique des circonstances du moment, l'excès du faste en face de la misère, les somptueux divertissements et les « bombances », des seigneurs et des gentilshommes au sein même des calamités des guerres d'invasion. Un vif intérêt historique s'attache à ces souvenirs qui, dispersés, mêlés à l'histoire générale, peuvent être utilement groupés et former un corps.

Au moyen âge deux pouvoirs ont la parole. L'un parle au nom de l'Église, par l'organe des conciles, des papes, des évêques ; l'autre est représenté par le roi et la loi. L'un et l'autre se signalent à l'envi dans cette lutte. Est-ce à dire qu'ils soient purs l'un ou l'autre des abus qu'ils stigmatisent? Peu importe, l'Église ne cessera pas de fulminer, même quand les abus seront ecclésiastiques ; elle ne manquera pas à la mission de faire elle-même sa propre police ; elle tiendra sa main

levée sur les désordres mêmes qui la déshonorent; cette main toujours portera sans fléchir l'étendard de la croix qui rappelle la nécessité du sacrifice.

Dans l'ordre civil, les rois sages combattront les mêmes vices par leurs exemples; quant aux princes les moins irréprochables, ils ne craindront pas de se contredire par la sévérité de leurs règlements, réminiscence de la loi antique, armés contre les désordres des mœurs et qui ne craignent pas de franchir les limites du foyer domestique.

Faut-il parler de la censure laïque? elle sera ce qu'elle est presque toujours : mordante, gaie, malicieuse, ou amère et emportée. Plus les pouvoirs officiellement constitués s'effacent, plus elle paraît sur le devant de la scène. Nous avons vu au quatorzième, au quinzième siècle, le peuple s'y mêler par ses violences. Alors on dirait le chœur faisant invasion sur le théâtre. Il éclate tantôt en plaintes, tantôt en imprécations énergiques qu'accompagnent trop souvent des voies de fait.

Aux temps mérovingiens, les conciles brillent au premier rang dans la lutte. Ces assemblées délibérantes sont comme le gouvernement représentatif de la morale et du droit. Seules alors elles pouvaient compter sur le respect, sinon toujours sur l'obéissance. C'est ainsi que les conciles et synodes jouent en Gaule, relativement au luxe, un rôle important, du sixième au huitième siècle. Qu'on se figure qu'il se tint en Gaule quatre-vingt-trois conciles, de 500 à 750! Ces assemblées ne cessèrent guère, au milieu du règne de la force, de prendre fait et

cause pour le juste et l'honnête. On les voit condamner les guerres privées, et défendre aux juges de punir aucun accusé sans l'entendre, mettre la loi au-dessus des volontés du prince, prendre des mesures pour recueillir les enfants exposés, pour soulager les pauvres et visiter les prisonniers. Les évêques étendaient la même protection au peuple, cherchant à le défendre, plus d'une fois avec succès, contre les impôts immodérés ou injustes. Les abus du luxe n'échappent pas aux mêmes rigueurs.

Un tel patronage, si abusif qu'il ait pu être dans plus d'un cas en empiétant sur l'autorité séculière, reste en général bienfaisant, et l'on doit reconnaître, par exemple, qu'en rendant obligatoire par des pénalités que notre temps désavoue le repos du dimanche, les conciles d'Orléans et de Mcon servirent la cause des pauvres ouvriers des villes et des campagnes contre l'excès du travail. En signalant à maintes reprises le goût des jouissances matérielles et du faste, qui avait envahi beaucoup de princes de l'Église, ces grandes assemblées ne firent que rester dans le rôle qu'elles tenaient de la religion. Si le concile d'Agde (506) enjoint aux clercs de se garder de l'ivrognerie; si le concile de Tours (567) leur recommande la continence; si l'on voit le concile d'Orléans (533) supprimer l'ordre des diaconesses, le faste des riches abbés a aussi son tour, et les conciles ne fulminent pas moins contre les excès de table dans le haut clergé, devenus un véritable scandale, comme en témoigne lui-même un évêque, Grégoire de Tours. Avec quelle liberté, on l'a vu, il peint les mœurs de l'époque, et nous montre des évêques qui occupent des siéges importants, passant

la nuit en festins, en débauches! Les conciles provinciaux ou nationaux poursuivent des excès où le faste se mêle à de licencieux scandales. Le synode d'Auxerre (586) défend de danser dans les églises, d'y faire danser des filles et *d'y préparer des festins d'apparat.* Ces prohibitions n'empêchent pas les jeux de dés, les repas offerts aux visiteurs, les danses et les mascarades, de pénétrer parfois dans les couvents de femmes, où les amies des nonnes paraissent vêtues de soie, la tête ceinte d'une guirlande dorée.

Nous passons rapidement sur l'indication des faits généraux dont nous avons présenté le tableau, sur les ordonnances somptuaires des Carolingiens à propos du luxe des vêtements, importé d'Italie pour les étoffes de soie, et d'Orient pour les pelleteries et les fourrures, et plus tard sur les remontrances éloquentes du plus illustre censeur ecclésiastique des abus luxueux au moyen âge, saint Bernard. Outre ce que j'ai rappelé de ses censures, on formerait, avec les passages de ce grand homme contre le luxe et la corruption ecclésiastique ou laïque, un recueil qui aurait son intérêt. Ses véhémentes apostrophes adressées à la chevalerie dégénérée du douzième siècle, entachée d'un faste criminel et d'une corruption galante ainsi que d'une rage de duel également contraires à l'Église, ses vives peintures de ces chevaux couverts de housses de soie, de lanières flottantes et de draperies somptueuses, de ces lances, boucliers et selles peintes, mors et éperons d'or et d'argent, ornés de pierres précieuses, de cette pompe si vaine déployée pour aller follement à la mort, de ce soin d'arranger leur

voleurs, ils ont le front rasé; comme les courtisanes, ils entretiennent sur le derrière de la tête de longues chevelures. Autrefois c'était là, avec la barbe, la marque de la pénitence, de la captivité et des pèlerinages; maintenant, presque tous les gens du peuple ont les cheveux bouclés et la barbe courte.... Ils frisent leurs cheveux avec le fer; au lieu de bonnets, ils couvrent leur tête de bandelettes; à peine voit-on quelques chevaliers sortir en public la tête découverte et rasée, conformément au précepte de l'Apôtre[1]. »

Avec quelle véhémence le prieur de Vigeois plus tard (vers 1184) fera retentir des censures non moins sévères sur les nouveaux habits, précieux et bigarrés, découpés en écussons et en languettes « qui ont l'air de diables en peinture », sur les longs manteaux amples, infraction aux vieilles modes! Déjà se fait jour l'idée que les hommes de ce temps ne valent pas leurs aïeux. Le même auteur ne tient pas moins rigueur aux « queues traînantes » des robes des femmes, qui leur donnent l'air de « serpents ». Quand les modes laïques ont gagné le clergé sous Philippe-Auguste, c'est à l'adresse des clercs que Hélinard, devenu moine, lancera ces apostrophes énergiques : « Vous verrez ces hommes, obligés par état de donner des exemples de pudeur et de modestie, se parer avec plus de soin que des femmes; vous les verrez se montrer en public les cheveux élégamment frisés, la barbe proprement rasée, la peau adoucie (*pumicatâ cute*), la tête découverte, les

[1] Orderic Vital, *loc. cit.*

épaules nues, les bras flottants, les mains gantées, les pieds légèrement chaussés, la robe fendue jusqu'aux hanches, et pour qu'il ne manque rien à la symétrie de leur ajustement, vous les verrez consulter sans cesse leur miroir. On les rencontre vêtus d'un vair éclatant, les doigts garnis d'anneaux brillants, l'œil exprimant leur satisfaction personnelle par des regards de complaisance jetés de temps en temps sur leur parure élégante. J'oubliais de dire que cette couronne (de cheveux), qu'ils sont obligés de porter sur le sommet de la tête, ils la diminuent tellement pour ne pas nuire à l'économie de leur chevelure, que vous la prendriez plutôt pour la marque d'un esclave à vendre que pour le sceau de l'ordre clérical[1] ».

Combien dans Alain de Lisle, Jacques de Vitry, Humbert de Romans, Guibert de Tournai, etc., de ces peintures ingénieuses, parfois affectées, et habituellement fort véhémentes! On nous donne le portrait d'une petite maîtresse, en 1273, d'une « de ces femmes parées qui sont l'instrument du diable ». — « En l'apercevant, ne la prendrait-on pas pour un chevalier se rendant à la Table-Ronde? Elle est si bien équipée de la tête aux pieds! Regardez ses pieds, sa chaussure est si étroite! Regardez sa taille, c'est pis encore; elle serre ses entrailles avec une ceinture de soie, d'or et d'argent, telle que Jésus-Christ ni sa bienheureuse mère, qui était pourtant de sang royal, n'en ont jamais porté. Levez les yeux vers sa tête, c'est là que se voient les insignes de

[1] *Histoire littéraire de France*, t. XVIII.

l'enfer : ce sont des cornes, ce sont des cheveux morts, ce sont des figures de diables. Elle ne craint pas de se mettre sur la tête les cheveux d'une personne qui est peut-être dans l'enfer ou dans le purgatoire, et dont elle ne voudrait pas pour tout l'or du monde partager une seule nuit la couche[1] ! » — « C'est à Paris surtout, lisons-nous, que règnent ces abus, c'est là qu'on voit des femmes courir par la ville toutes décolletées, toutes *espoitrinées;* quelle guerre celles-là font à Dieu ! » Et pour compléter le tableau, voici les fards, le maquillage, tout l'attirail qui sert à *se faire le visage*, voici les drogues pour blanchir la peau, mais qui enlève la peau avec la noirceur ; voici les onguents, les parfums, les poudres, les eaux de toutes sortes ; on passe la matinée à s'en couvrir, à s'en frotter des pieds à la tête, et pendant ce temps la messe est dite.

« Quand Aeliz fut levée
Et quand elle fut lavée,
Jà la messe fùt chantée. »

N'est-ce pas là une satire à laquelle rien ne manque contre l'attirail des femmes par ces nouveaux Juvénals ou plutôt par ces autres Tertulliens[2] ? Mais les hommes ont leur tour aussi. On critique leurs molles *vesteures*, leurs robes en tissu précieux, « ces robes magnifiques dont, dira tel de ces prédicateurs, il ne sera jamais au-

[1] On a déjà vu cette idée dans les Pères de l'Église : T. II de notre *Histoire du Luxe*.

[2] V. *Histoire littéraire de la France*. — La *Chaire chrétienne au moyen âge*, par Lecoy de la Marche. — Le *Prædicatorium* de M. Peignot. — Les *Études* de Charles Labitte, etc.

tant parlé que du bout de manteau donné par saint Martin au pauvre mendiant. » Combien d'anathèmes contre leurs manteaux de velours, de soie et d'écarlate, contre leurs « pellerines » de vair et d'autres fourrures coûteuses, contre leur équipement orné de vaines superfluités, leurs selles, leurs éperons chargés d'argent et de dorures! Jugez s'ils oublient les *mi-parties*, vêtements de deux couleurs; les *antaillies*, découpures pratiquées dans le bas de la robe, mode commune aux deux sexes, dont le concile de Montpellier de 1195 interdit l'usage aux clercs; enfin, les *rigotées* ou *haligotées*, vêtements garnis d'aiguillettes. La *fascia pectoralis* est reprochée aux femmes par Pierre de Limoges; c'était, paraît-il, une bande d'étoffe destinée à serrer le buste. On ne critique pas moins le *pelliceum* (pellisson), pardessus en fourrures, qui se prêtait à toutes sortes d'ornements, métaux précieux, étoffes somptueuses, pierreries et figures peintes ou gravées de lions, de dragons ou d'oiseaux. On censure la *camisia* (chemise), souvent en soie ou en étoffe de lin brodée, et coudre des chemises d'un luxe immodéré est placé par Jacques de Vitry au nombre des métiers criminels.

L'auteur d'une excellente histoire de la *Satire au moyen âge*[1], évoque toute une littérature où la censure des excès de toilette a sa place. Tel est le poëme intitulé : *Le Chastiement des dames*, par Robert de Blois. Tels sont : *le Blâme des dames*, *le Bien des femmes*, *le Sort des dames*, *la Contenance des femmes*, « éternels

[1] M. Ch. Lenient.

lieux communs de morale, de coquetterie et de médisance, développés le plus souvent par des moines et des abbés, docteurs experts en cette matière, à ce qu'il paraît. L'une des plus piquantes productions en ce genres, *l'Évangile des femmes*, est l'œuvre d'un religieux de l'abbaye de Vauxcelles, Jean Durpain, peut-être un ancien confrère d'Adam de la Halle. Les plus graves problèmes de l'éducation féminine et les plus futiles détails de la toilette ou de la mode n'échappent point à l'attention de ces moralistes rimeurs. » Tous ces censeurs de leur siècle ne manquent pas de le proclamer un temps d'effroyable corruption. Guyot de Provins s'étonne que Dieu ne le juge pas digne d'un nouveau déluge; et, dans l'étrange *Bible* qu'il a composée de banalités morales et d'invectives violentes contre les nobles, les abbés, les marchands, on le voit s'écrier :

D'un siècle puant et orrible
M'estuet (il me plaît) commencier une Bible.

Le treizième siècle, *puant et horrible!* Qu'en dit-on? On verra bien, plus tard, Guy Patin écrire au sujet du dix-septième : *ce siècle, la lie des siècles!*

La guerre au luxe, dirigée contre les communautés religieuses, forme aussi un intéressant chapitre de cette polémique du treizième siècle. Nous voyons le concile de Paris défendre aux religieuses de danser, aux religieux de porter des gants blancs et d'avoir des couvertures de *bonnet;* c'était le nom qu'on donnait à une ancienne étoffe dont on se couvrait la tête. A Cîteaux, cette antique abbaye autrefois célèbre par ses

austérités, où l'on se nourrissait de pain d'avoine, d'herbes cuites sans huile ni graisse, de pois et de fèves, régime qui ne souffrait pas d'exception, même le jour de Pâques, le chapitre général défend aux abbés de se faire servir à genoux dans leurs voyages par les convers, et de chevaucher avec des gants fourrés, etc.; à l'intérieur, il leur ordonnne de se contenter, pour éclairage, de deux chandelles attachées à la muraille. Dans le procès-verbal des délibérations, un abbé de Beaulieu, en Angleterre, désigné nominativement et cité devant le chapitre, est accusé de s'être conduit à table, devant trois comtes et quarante chevaliers, « d'une manière inouïe; » il avait bu à *garçoïl* (à plein gosier), il avait attaché à son lit, comme gardien, un chien retenu par une chaîne d'argent; il se faisait servir à genoux dans des vases précieux!...

Plus âpre encore est la censure, quand elle s'exerce d'une abbaye à une autre. La maison de Cîteaux reproche à celle de Cluny « d'user de fourrures et de chausses, de multiplier les matelas de leurs lits; de recevoir en grâce, plus de trois fois, un frère coupable d'apostasie; de négliger les jeûnes, le travail des mains, etc.; de posséder des paroisses et des dîmes, et d'usurper ainsi ce qui n'appartient qu'à ceux qui prêchent et administrent les sacrements; de posséder des seigneuries et même des banques. » Elle lui reproche aussi « les grands repas où l'on apporte mets sur mets, et quantité de grands poissons délicatement assaisonnés, pour se dédommager de l'abstinence de la viande; où l'on sert tant de vins différents, qu'à peine peut-on goûter de

chacun : vins parfumés, emmiellés, déguisés de mille manières; et l'abus de luxe de vêtement tel que, dans la même pièce d'étoffe, on taille un manteau pour un chevalier, ou un froc pour un moine, de sorte qu'un prince ne dédaignerait pas l'habit religieux, à la forme près[1]. » Ornements d'or, sculptures, peintures, vitraux coloriés, riches tapis, voix des chantres trop efféminée, raffinements culinaires, pâtisseries excitantes, épices, usage journalier de l'écarlate, tout a son tour[2]. Que répond Cluny à ce dernier grief? Que la nuance écarlate du vêtement des religieux indiquait qu'ils étaient toujours prêts à répandre leur sang pour Jésus-Christ.

Le luxe pour les vêtements ecclésiastiques, même dans l'accomplissement des cérémonies religieuses, sera aussi blâmé et restreint par les autorités compétentes. Le grand vicaire, l'archidiacre, le chantre, les pénitenciers, les chanoines prébendés de Notre-Dame de Paris ne durent assister au service divin « qu'en robe de drap et non de soye, et se devaient faire faire le poil aux quatre bonnes festes de l'année ».

La forme la plus efficace prise par la censure des luxueux excès au treizième siècle, fut la création des Ordres mendiants et des autres Ordres religieux qui prè-

[1] *Histoire littéraire*, t. XIII. — *Histoire ecclésiastique*, t. XIV.

[2] V. dans le *Trésor* de Martenne et Durand le dialogue entre un moine de Cîteaux et un moine de Cluny, écrit vers la fin de la seconde moitié du douzième siècle (*Thes. nov. anecd.*, t. V, col. 1570 et seq.). Voici un passage relatif aux somptuosités d'ornementation : « Pulchræ picturæ, variæ « cælaturæ, utræque auro decoratæ, pulchra et pretiosa pallia, pulchra tape-« tia variis coloribus depicta, pulchræ et pretiosæ fenestræ, vitræ saphiratæ. « Hæc omnia non necessarius usus, sed oculorum concupiscentia requirit. » (Col. 1584.)

chèrent la pauvreté par l'exemple. De rudes vérités furent dites de ce côté aux ecclésiastiques qui étalaient un faste peu évangélique, et des vertus plus austères encore furent pratiquées par les hommes qui tenaient ce libre et ferme langage. Un jour que l'abbé de Cîteaux partait avec ses moines dans un magnifique appareil, pour aller en Languedoc travailler à la conversion des hérétiques, deux Castillans qui revenaient de Rome, l'évêque d'Osma et l'un de ses chanoines, qui n'était autre que le futur saint Dominique, n'hésitèrent point à leur dire : « C'est pieds nus qu'il faut marcher contre les fils de l'orgueil ; ils veulent des exemples, vous ne les réduirez point par des paroles. » Les cisterciens descendirent de leurs montures et suivirent les deux Espagnols.

Les blâmes jetés contre le luxe par les hérétiques ne devaient pas être étrangers à la réaction de l'orthodoxie religieuse contre les mêmes abus de la richesse. Les Vaudois s'étaient attribué, comme par privilége, cette censure en action qui consiste dans la pauvreté comme régime de vie : cela durait depuis la fin du douzième siècle. Il est curieux d'entendre sur ce point Bossuet dans son *Histoire des Variations* : « Pierre Valdo, marchand de Lyon, dans une assemblée où il était, selon la coutume, avec les autres riches trafiquants, distribua tout son bien, qui était grand, aux pauvres de cette ville, et en ayant par ce moyen ramassé un grand nombre, il leur apprit (selon les paroles d'un contemporain) à imiter la pauvreté de Jésus-Christ et des apôtres[1]. » Tout en

[1] *Histoire des Variations*, t. I, liv. I.

condamnant la secte et son « affectation d'une superbe et oisive pauvreté », Bossuet reconnaît qu'elle était le vivant témoignage d'une protestation légitime contre les mœurs luxueuses et corrompues d'une partie des prêtres et des fidèles. Ce fut, dit-il, pour donner à l'Église de vrais pauvres, plus dépouillés et plus soumis que « les faux pauvres de Lyon », qu'Innocent III approuva dans la suite l'institut des frères mineurs.

Ni la religion ni la satire laïque ne désarment pendant le quatorzième siècle, et on les voit s'unir plus d'une fois à l'action de la royauté contre des excès que les Valois encouragent plus par leurs exemples qu'ils ne les répriment par leurs édits. Tantôt c'est telle sorte du faste qu'on attaque, tantôt c'est l'ensemble. Il y aurait peu d'intérêt à suivre dans toutes ses phases cette polémique interminable contre les chaussures à la poulaine. Que l'Église continue à déclarer cette mode contraire à la modestie, qu'elle la condamne dans un concile à Anvers en 1365, que néanmoins les souliers pointus persistent, malgré ces foudres redoublées; que Charles V, par lettres patentes du 9 octobre 1368, fasse « défenses à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, à peine de dix florins d'amende, de porter à l'avenir de cette sorte de chaussures, cette superfluité « étant contre les bonnes mœurs, en dérision de Dieu et de l'Église », on ne peut voir là autre chose que la marche analogue suivie par d'autres abus et d'autres censures. On trouve des critiques différentes et parfois aussi plus générales dans le *Vieil Pèlerin* de Philippe de Maizières : « Quand le vieil pèlerin fut né (vers l'an 1320), la robe

d'un vaillant chevalier ne coûtait que 30 sous[1]. Aujourd'hui un varlet despendra en chausses 40 ou 50 francs. » Celui qui écrivit en vers l'histoire de Jean IV, duc de Bretagne, dit le Conquérant, nous peint les formes efféminées et le luxe excessif des Français qui vinrent, en 1373, s'emparer de cette province, et il semble s'étonner de leurs superfluités inconnues chez les Bretons.

Les François estoient bien peignés,
Les vis (visages) tendres et déliés;
Et si avoient barbes fourchées;
Bien dansoient en salles jonchées.
Et si chantoient comme seraines;
. . . .
Beaucoup avoient de perleries
Et de nouvelles broderies.

On se fait à peine une idée de l'audace satirique des écrits où le faste des princes de l'Église est pris à partie ; c'est une verve mordante, intarissable, remplie de bouffonneries, qui semblent annoncer certains pamphlets de la Réforme, les invectives de Luther lui-même contre l'Église catholique. On a conservé, à la date de l'année 1351, une lettre de Lucifer *ad malos principes ecclesiasticos*. Ce n'était pas une idée nouvelle[2]. Déjà Satan, dans une lettre aux prélats, les avait remerciés du grand nombre d'âmes que leurs mauvais exemples

[1] Répétons que la valeur du sou dans notre vieille monnaie a beaucoup varié, et que vers ces temps, et plus tard, le sou, vingtième partie de la livre, représentait en valeur métallique 16 à 18 centimes de notre monnaie; mais avec ce sou on pouvait se procurer ce qu'on n'aurait pas aujourd'hui pour 1 franc.

[2] *Histoire littéraire de la France*, t. XXI.

envoyaient chez lui. Celle que l'on suppose écrite l'avant-dernière année du pontificat de Clément VI, fut adressée, paraît-il, à Clément lui-même et à ses cardinaux[1]. « Nous vous rendons toutes sortes d'actions de grâces, écrit Lucifer. Persévérez, et par votre précieux secours nous aurons bientôt reconquis le monde entier. Cependant, pour nous seconder, nous vous envoyons d'ici quelques-uns de nos plus habiles satrapes qui, admis dans vos conseils, travailleront à nous assurer la victoire. Nous vous recommandons nos très-chères filles, la superbe, l'avarice, la fraude, la luxure et les autres, mais surtout dame Simonie, qui vous a mis au monde et nourris de son lait. Croyez-moi, ce que vous faites n'est point péché... Vous n'êtes point fastueux, car la magnificence est un devoir de votre état. Vous n'êtes point avares, car vous n'amassez que pour saint Pierre, etc. » La lettre est datée du centre de la terre et du palais des ténèbres, tous les démons étant assemblés en consistoire de douleur; elle est contresignée : « Beelzebuth, votre spécial ami; Parfarallus, et Catabrigo, secrétaire. »

Une scène de purgatoire, racontée par sainte Brigitte, vers la même époque, reproduit sous une forme non moins singulière les mêmes griefs. Comme la sainte avait habité l'Italie et le comté Venaissin, ce qu'elle voit ou croit voir dans l'autre monde est l'image de ce qu'elle avait vu sur la terre. Un cardinal vient de mourir, et quatre Éthiopiens tout noirs lui préparent quatre

[1] Matthieu Villani, t. II, p. 48.

chambres qu'il doit traverser. Il y avait dans la première les plus beaux habits; dans la seconde la plus riche vaisselle d'or et d'argent; dans la troisième des mets et des parfums recherchés; dans la quatrième, des chevaux de prix. Le cardinal subit, tour à tour, dans chacune de ces quatre chambres, différents supplices, le froid, le chaud, la morsure des serpents, les éclats de la foudre, pour expier le mauvais usage qu'il avait fait des biens des pauvres, et il ne cesse de s'écrier : « Malheur à moi[1]! »

Mais c'est encore de l'Église que part la censure la plus forte aussi bien que la plus autorisée contre les abus qu'on trouve dans son sein même. N'est-ce pas, dans ce que nous venons de citer, une sainte qui se charge de cette censure si hardie? Le pape Urbain VI, dans un consistoire, faisait entendre aux cardinaux de sévères paroles. Et ce sont encore les mêmes reproches : l'orgueil, la mollesse, la rapacité, le luxe insolent qui sert de mobile ou d'accompagnement à la plupart de ces vices!

La corruption avait pénétré bien avant, mais la doctrine chrétienne dans sa haute moralité ne fléchissait ni ne se taisait. Toujours aussi se plaçaient à côté de l'orgueil l'humilité, à côté de la débauche l'austérité, à côté du luxe la privation.

Ils ne manquent pas au quinzième siècle ces prêcheurs au libre parler, affectant l'indépendance vis-à-vis de l'Église, violents et bouffons, ayant en eux de l'Aristo-

[1] *Histoire littéraire, loc. cit.*

phane et du Rabelais, avec un fond de sévérité chrétienne et de fougue évangélique à la façon du P. Bridaine. Orateurs après tout moins méprisables qu'on ne l'a dit! On signale chez eux des pensées ingénieuses ou fortes, un ton qui annonce parfois la grande éloquence. Ils continuent ces héros de la parole aventureuse, qu'on a déjà vus censurant les vices, tonnant contre le faste et malmenant fort les recherches de parure du sexe féminin. Leur verve impétueuse, presque toujours téméraire et indiscrète, redouble encore avec les déportements du siècle.

J'ai montré que l'état de la société était d'autant plus fait pour soulever d'indignation les âmes chrétiennes et les cœurs patriotes, que le pauvre souffrait davantage et que l'on était en pleine invasion étrangère. Le triste spectacle donné déjà vers la fin du quatorzième siècle ne faisait que s'aggraver avec le règne de Charles VI. Les princes français, divisés entre eux; les grands, avides, et continuant à étaler ce genre de luxe où la bizarrerie du goût égale l'excès de la dépense; la folie des amusements dégénérant en farces indécentes, en scènes burlesques; des exactions sans nom, un peuple ulcéré, la maison de Bourgogne infidèle à la France, déployant un faste inouï; l'esprit mercantile effaçant dans les mœurs presque les derniers vestiges de la chevalerie, et, en politique, le machiavélisme avant Machiavel, telle nous avons peint cette société.

Il y avait dans ces désordres et dans ceux des règnes suivants plus qu'il n'en fallait pour exciter la verve de ces prêcheurs singuliers, qu'environnent la vénération et

l'engouement. Ils parlent dans la chaire ou en plein vent, tantôt encouragés par l'Église, tantôt désavoués par elle comme des auxiliaires compromettants. On est frappé de voir comment, tout en se ressemblant, ils diffèrent, et comment chacun donne sa note distincte dans ces réclamations contre le luxe excessif ou vicieux. Se moquer des modes avec insulte, s'emporter contre des affiquets jusqu'à la fureur, c'est là un trait commun à presque toutes ces improvisations d'une véhémence familière. Il faut avouer que ces vétilles ôtent à cette lutte une partie de sa grandeur. Nous sommes tentés de sourire des prédicateurs parlant sur les modes, surtout s'ils en parlent trop bien. Mais la mièvrerie, qu'on a vue plus d'une fois depuis lors en pareille matière, a pour correctif habituel la brutalité même des censures et la violence de l'invective, et puis la grande cause morale qu'ils plaident ne laisse pas de réapparaître et de faire de temps en temps explosion.

Sans doute on était sous Charles VII moins ridicule que sous le règne précédent : les couleurs sont devenues plus sévères, les ridicules « mi-parties » ont disparu : la jaquette simplifie le vêtement ; mais la même exagération qui, au dernier siècle, avait fait les vêtements trop longs et trop compliqués, raccourcit la jaquette d'année en année, tellement que vers la fin du règne elle tombe à peine au-dessous des reins. La chaussure prête aussi à redire. Les patins à talons en forment un enjolivement très-contestable. Les souliers montants et lacés de côté à épaisses semelles ne nous choquent point ; mais de simples piétons ayant de grandes bottes (hou-

seaux), couvrant plus de la moitié des cuisses, à la façon des cavaliers, produisent un effet singulier. Les chapeaux affectent des formes parfois fort bizarres. « Une infinité d'agréments du plus mauvais goût prenaient place sur les chapeaux ronds. Tantôt, c'était une crête d'étoffe éclatante ou une guirlande de frange de soie, cousue par le travers de la forme ; tantôt, c'était une *touaille* ou pièce volante bizarrement découpée, qui recouvrait tout le dessus de la coiffe. Avec cela des plumes couchées ou droites, des houppes, des *branlants* ou bouquets en graines d'épinards et feuilles de clinquant vacillantes ; des plaques de bijouterie[1]. » Chez les femmes, par un simple changement dans le genre d'exagération, les atours en hauteur remplacent l'ampleur de ceux du temps d'Isabeau. La chevelure disparaît presque, et les cheveux sont retroussés avec une tension violente. Que dire aussi des ceintures posées sur les seins et bouclées par derrière, et encore des longues robes traînantes ?

Partez donc en campagne, carmes, franciscains ! Reprenez le vieux thème en le variant comme les modes se varient elles-mêmes ! Saluons d'abord le frère Thomas Connecte. C'était un carme venu de Bretagne en Flandre, en Artois et en Picardie. Homme d'une austérité réelle, d'une conviction profonde, d'un langage emporté, il a, dans un rôle bien moindre, quelques-uns des traits d'un Jérôme Savonarole. Bien qu'il ait eu de hautes visées réformatrices, tout son succès se borne à faire tomber momentanément les *hennins* prompts à se redresser.

[1] M. J. Quicherat, *Histoire du costume en France*, p. 282.

Médiocre triomphe pour un homme qui exerçait une telle action que de riches personnages donnèrent tous leurs biens pour s'attacher à ses pas comme disciples; pour un prédicateur capable de produire de tels effets que les églises étaient trop petites pour contenir la foule (1429)! Il fallait élever sur les places publiques un échafaud du haut duquel frère Thomas haranguait la multitude. Il n'épargnait personne, les gens d'Église moins que les autres[1]. Il s'en prit surtout aux hennins avec une sorte de rage. Sa parole recourait même à d'autres moyens que le blâme chrétien. Il apostrophait les femmes qui n'avaient point mis des béguins à la place de ces coiffures, poussait les enfants à les poursuivre et à les huer en pleine rue, se faisant apporter les hennins pour faire un auto-da-fé; entreprenant d'ailleurs la même guerre contre les jeux, cartes, dés, damiers, quilles, etc., qu'il fallait aussi jeter au feu, sous peine d'excommunication. Quant aux hennins, la conversion était faite dès qu'il avait parlé, mais peu durable. Les *cornes* des coiffures étaient sujettes à reparaître aussitôt que le prédicateur avait le dos tourné, sauf, lorsque le prédicateur revenait, à les faire disparaître de nouveau; s'en allait-il, de nouveau elles les relevaient, faisant — « comme les limaçons, lesquels, quand ils entendent quelque bruit, retirent et resserrent tout bellement leurs cornes; mais, le bruit passé, soudain ils les relèvent plus grandes que devant; ainsi firent les dames : car les hennins et les atours ne furent jamais plus

[1] V. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. III, liv. III.

grands, plus pompeux et plus superbes qu'après le partement de frère Thomas[1]. » Ce qui est plus grave que cette guerre aux hennins, c'est la fin tragique du courageux, mais trop zélé prédicateur. Il voulut en Italie s'attaquer aux moines et au clergé, les réformer comme la coiffure des dames. Il fut pris à Rome, jugé, brûlé comme hérétique (1434)[2].

Il eut un rival dans un cordelier non moins éloquent, qui prit Paris pour théâtre de ses prédications contre les jeux, le luxe, les coiffures à grandes cornes et à longs voiles à queue, et contre les mandragores et autres objets de sorcellerie. Frère Richard obtint des triomphes comme n'en eut jamais en nos temps d'éloquence politique aucun orateur en vogue[3]. C'étaient des milliers d'hommes et de femmes qui frémissaient sous sa parole. Lui aussi fit allumer d'immenses bûchers où flambaient les toilettes et les jeux de hasard. La population se portait pour l'entendre, dix jours consécutifs, dès cinq heures du matin, heure à laquelle il commençait ses sermons, qu'il poursuivait jusqu'à dix ou onze, dans l'église Sainte-Geneviève. Il causa dans Paris un tel mouvement, que les Anglais lui ordonnèrent de s'en aller. Grands et petits pleurèrent « à chaudes larmes »

[1] Paradin, cité dans le mémoire de l'abbé de Vertot sur les *Lois somptuaires* (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*).

[2] Les cardinaux de Rouen et de Navarre, chargés de l'interroger, déclarent que sa vie est irréprochable et sa doctrine hérétique. Quelques-uns applaudirent à son supplice, d'autres le regardèrent comme un martyr. Saint Antonin, archevêque de Florence, disait de lui : « *Magnas faciebat commotiones in bonum, etsi non secundum scientiam.* »

[3] V. *Journal de Paris.*

en entendant son discours d'adieu. On reçut de ses mains, pour les garder comme un précieux souvenir, des médailles d'airain où était gravé le nom de Jésus. Les Parisiens obtinrent un sursis de quelques jours pour leur prédicateur, qui annonça un dernier sermon à Montmartre. Dans cette attente, plus de six mille personnes vinrent y coucher, ou passèrent la nuit aux environs même dans les champs. L'autorité fit interdire le sermon et partir subitement le prédicateur.

L'exemple venait d'en haut. C'est là qu'il eût fallu faire des conversions. Peu porté pour son compte au faste de la parure, Charles VII l'encourageait chez les dames de la cour; on a vu qu'il payait leurs toilettes, pensionnait les filles d'honneur, et comment Agnès Sorel, la favorite attitrée, donnait le ton aux modes les plus fastueuses et aux nudités indécentes. Sans doute, les modes, exagérées encore par la favorite, précédèrent son avénement. On trouve des représentations de ces longues robes et de ces coiffures démesurées avant 1440, et il est établi aujourd'hui que la liaison du roi avec Agnès ne commença que vers 1444. Il n'est pas moins vrai qu'Agnès y mit le comble, et devint l'objet de l'animadversion publique par son luxe et sa cupidité. J'ai cité Georges Chastellain, qui l'apprécie sévèrement[1].

Veut-on une censure plus relevée par l'accent de gravité morale des abus de la richesse formant un contraste saisissant avec la misère du peuple : qu'on écoute la voix

[1] Un portrait de Jean Bouquet (aujourd'hui en Allemagne) représente Agnès Sorel, en robe de velours noir, ouverte et le sein nu, et, qui plus est, avec les attributs de la Sainte Vierge. Elle fut ainsi exposée dans l'église Notre-Dame de Melun.

patriotique d'Alain Chartier; qu'on lise son *Curial* ou courtisan, et surtout le plus important de ses ouvrages, le *Quadriloge*. Quelle peinture poignante des maux du pays à la veille de la Pucelle d'Orléans! quelle noble personnification de la France sous les traits d'une femme désolée et vêtue de deuil, tenant un langage souvent plein de grandeur comme de tristesse! quelles terribles accusations! quels humiliants aveux des différents ordres comparaissant tour à tour! De quel ton de reproche enfin le peuple parle à la noblesse de ses pompes démesurées, de ses « oisivetés aornées de toutes délices »! N'est-ce pas là comme un écho de ce chant de Robert Wace, si rempli de menaces contre les seigneurs, auxquels les paysans déclarent qu'eux-mêmes sont « hommes comme ils sont »? Une tristesse plus sombre et plus désolée domine dans un autre chant populaire attribué aussi à Alain Chartier, intitulé : *Complainte du pauvre commun et des pauvres laboureurs de France.* Tout respire la pitié, le désespoir, dans ce chant lamentable, où l'allusion aux excès d'oppression et de faste supplie plus qu'elle ne menace. Cette population misérable parle d'émigrer, de laisser à leurs châteaux ces seigneurs « pour qu'ils labourent ».

Quand nous allons d'huys en huys,
Chascun nous dit : Dieu vous pourvoye!
Pain, viande, ne de rien qui soit
Ne nous tendez non plus qu'aux chiens;
Hélas! nous sommes chrétiens.

. . . .

Pour Dieu regardez nos visaiges,
Qui sont si piteux et si palles.
Hélas! prélats et gens d'Église
Vous nous voyez nuds sans chemise.

Où a-t-il été marqué d'une manière plus énergique que dans ces plaintes déchirantes du même peuple, ce douloureux contraste de l'opulence oisive et du travail misérable? « Le labeur de mes mains nourrist les lasches et les oyzeux, et ils me persécutent de faim et de glaive. Je soutiens leur vie à la sueur et travail de mon corps, et ils guerroyent la mienne par leurs oultrages. Ils vivent de moy et je meurs par eulx. »

Sous Louis XI se continuera la même campagne contre le luxe par des armes tour à tour profanes ou sacrées.

Ici c'est le chanoine-poëte Guillaume Coquillard qui attaque les femmes :

Mesdames, sans aulcun vacarme,
Vont en voyage bien matin,
Dans la chambre de quelque carme,
Pour apprendre à parler latin.

Il ne fait pas grâce au luxe des habillements, aux *frisques mignons*, aux *béjaunes* à la mode de Paris qui :

Lavent trois fois le jour leur teste
Afin qu'ils aient leurs cheveulx jaunes.

Il s'emporte contre les perruques :

De la queue d'ung cheval paincte,
Quand leurs cheveulx sont trop petits,
Ils ont une perruque faincte.

Il souhaite la teigne

A ceux qui ont telle perrucque.

Là c'est un autre poëte qui divulgue les artifices de

ces toilettes dans le poëme du *Champion des dames*. Malebouche ouvre ainsi une longue tirade :

> Va chercher toutes leurs aumaires (armoires)
> Et Dieu sait que tu y verras;
> Ce semblent être apothicaires;
> Tant de boistes y trouveras.
> Pas toutes ne les ouvriras,
> Car il y pue et sont malsaines, etc. [1].

Mais les sermonnaires n'ont pas abandonné la partie. Le frère Connecte, le frère Richard de ce temps-là s'appelle frère Fradin. Il ne fait pas moins tapage. Frère Antoine Fradin obtint même des conversions plus sérieuses, qui entraînèrent nombre d'hommes et de femmes de toutes les classes à entrer au couvent. Non content d'attaquer le vice et le luxe des particuliers, il dénonçait avec véhémence les abus publics [2]. Louis XI s'en émut. Comme on parlait de lui interdire la parole, des femmes vinrent avec des couteaux cachés et des pierres dans leurs poches pour le défendre; il fallut publier à son de trompe les ordonnances qui défendaient aux gens de Paris de s'assembler sans la permission du roi et de sa justice. On se moqua des ordonnances, on chansonna les magistrats Jean le Boulanger et Denis Hasselin « qui mirent hors le bon cordelier » (1478).

Menot et Maillard tiennent une toute autre place dans l'histoire de la prédication et de la censure morale de leur temps. Ils ont laissé des noms comme sermonnaires, et ils ne paraissent pas indignes de la renommée

[1] M. Lenient, *La satire en France au moyen âge*, ch. XVIII.
[2] V. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. VII, liv. III.

dont ils ont joui, malgré leurs trop fréquents sacrifices au mauvais goût du temps. Il ne suffit pas de les appeler avec Voltaire « bouffons et cyniques[1] ». Leurs censures contre le luxe sont loin d'être toujours sans verve et sans mérite, comme le montre un discours prononcé dans l'église de Bruges par Maillard, le prédicateur de Louis XI et le confesseur de Charles VIII, et qui eut une solennité exceptionnelle. Appelé à parler devant toutes les illustrations de la ville, le duc et la duchesse de Flandre, le clergé en grand appareil et une immense population, avec quelle force mêlée de grotesque Maillard montre la société divisée en deux parts, celle de Dieu et celle du démon : « Or, levez les esprits, qu'en dites-vous, seigneur? Êtes-vous de la part de Dieu ? Le prince et la princesse, en êtes-vous? Baissez le front!... Et vous autres, gros fourrés, en êtes-vous ? Baissez le front. Et vous, jeunes garches, vous, femelles de cour, en êtes-vous? Baissez le front. Vous êtes écrites au livre des damnés; votre chambre est toute marquée avec les diables ! Dites-moi, s'il vous plaît, êtes-vous bien mirées, lavées, époussetées aujourd'hui ? — Dis bien, frère. — Plût à ma volonté que vous fussiez aussi soigneuses de nettoyer vos âmes. — Quel remède, frère ? — Je vous dis que si, au temps passé, il y a eu des fautes, laissons notre mauvaise vie, Dieu aura pitié de nous ; si que non, je vous convie à tous les diables ! » — Dans un morceau d'une éloquence plus sévère, Maillard s'écriera : « Pécheurs mondains, êtes-vous dans l'état où vous voudriez mourir ? Vous, femmes,

[1] V. Lecoy de la Marche, *La chaire chrétienne au moyen âge.*

qui étalez vos belles poitrines, votre col et votre gorge, voudriez-vous mourir dans l'état où vous êtes? etc. » Ailleurs il trace le portrait de la femme de l'avocat, qui s'habille comme une princesse. Il lui reproche d'avoir de l'or sur la tête, au col, à la ceinture et autre part. « Vous dites que votre état le comporte. A tous les diables votre état et vous aussi! » Cette sorte d'invocation au diable à propos du luxe est très-fréquente chez Maillard. — Menot dans le même genre de censure alterne entre l'éloquence et la trivialité bouffonne : « Messieurs du Parlement, s'écrie-t-il, faisant allusion à la grande rosace vermeille du palais, ont la plus belle rose de France; mais cette rose a été teinte du sang des pauvres, criant et pleurant. » « Aujourd'hui, messieurs de la justice portent de longues robes, et leurs femmes s'en vont vêtues comme des princesses. Si leurs vêtements étaient mis sous le pressoir, le sang des pauvres en découlerait. » Mais ces grandes échappées, d'un accent aussi révolutionnaire que chrétien, ne durent pas. — « On aurait plutôt fait, s'écrie-t-il, de nettoyer une étable de quarante chevaux qu'une femme de mettre ses épingles et ses atours. » — Nous trouvons aussi dans les sermons de Menot la preuve que les villes importantes des provinces étaient infestées du même mal que Paris. « O ville de Tours, dit le sermonnaire, l'orgueil prostitue tes filles! La femme *d'ung cordouanier* porte une tunique comme une duchesse; avec 500 livres de rente, on a chiens, chevaux et maîtresses; avec 1200, on est l'ami d'un comte, on a maison de ville et de campagne. »

Ce qui frappe dans cette censure du luxe par les sermonnaires accrédités du quinzième siècle, c'est l'emploi des exemples familiers qui donnent à leur peinture un caractère de vie et de réalisme, comme on dit aujourd'hui. Ils vont plus loin : ils font des récits empruntés à l'histoire ou aux légendes, aux allégories, aux fictions même mises en œuvre par les *Mystères*. On nous montre, comme dans celui que nous avons rappelé, une Magdeleine fort coquette avant sa conversion habitant la terre de Magdelon, vermeille comme une rose, vêtue des plus dissolus habillements qu'on eût faits depuis sept ans, parfumée d'eau de senteur, et venant, en cet état, présenter « son beau museau » *ante nostrum redemptorem*. Nous avons aussi le portrait d'un enfant prodigue peint sous les traits, avec le costume « d'ung mignon et d'ung vert gallant » du temps de Louis XII : il porte « les bottines d'escarlate bien tyrées, la belle chemise foncée sur le col, le pourpoint fringant de velours, la tocque de Florence à cheveux piqués ». — Quand il sent qu'il a en poche « monsieur d'Argentan, et que son père lui a avollée la bride sus le col, il tient table ronde aux ungs et aux aultres où rien n'y est espargné; il a histrions, rotisseurs, truandes à dextre et à senestre, auxquelles il donne les robes de fin drap, en sorte que c'est ung gouffre de tous biens. Mais quand la bourse est vide, quand il n'y a plus que frire, chascun emporte sa pièce de monsieur le brogard, chemise et pourpoint, si bien que mon gallant fut mis en cueilleur de pommes, habillé comme ung brulleur de maisons, nud comme ung ver. Alors ses compagnons sans soucy

ont commencé à dire : Aux aultres! celui-là est plumé et espluché, et on luy fist visage de boys[1]. »

Les autres prédicateurs sont en quelque sorte, sous ce rapport comme sous d'autres, la menue monnaie des sermonnaires dont nous venons de citer quelques passages caractéristiques. Tous mettent en relief le même contraste poignant de la misère et du faste avec une violence analogue; tous parlent la même langue d'une familière énergie : « Les pauvres meurent de froid, dit l'un d'eux; toi, madame la pompeuse, madame la braguarde, tu as sept ou huit robes en ton coffre que tu ne portes pas trois fois l'an. » — « Messieurs les curés et les chanoines, s'écrie un autre, vous qui avez cinq ou six clochers sur vos têtes, pensez-vous qu'on vous donne ces bénéfices pour entretenir tant de cuisines? Je l'ai dit, et je le dirai encore, tout ce que l'homme d'Église retient au delà de la nécessité et des convenances, ce sont des vols faits à Dieu et aux pauvres, et leur gourmandise crie vengeance. »

Ainsi alla le moyen âge poussant sa plainte et son cri contre les fastueux excès jusqu'à la limite extrême des temps modernes. La part doit être faite, sans doute, aux lieux communs emphatiques et au désir de faire de l'effet par une mise en scène souvent bizarre. Le fond n'est pas moins très-sérieux. Les scandales étaient patents, le luxe ne se séparait pas des mauvaises mœurs. Lorsque

[1] Sermones Parisiis declamati CIX. Reproduit dans le tome VI de la première série des *Mémoires de la Société des Antiquaires*. — *Histoire de la langue et de la littérature française au moyen âge*, par M. Charles Aubertin, t. II,

les règles morales les plus essentielles du christianisme étaient ébranlées dans les âmes, lorsque la nation exposée à de grands périls, au dedans et au dehors, faisait les frais de ces ruineux désordres, comment ne pas savoir gré à ceux qui osaient tenir un si courageux langage? Lutter contre le luxe devint comme le mot d'ordre de tout ce qui représentait l'autorité. Les législateurs furent au moins excusables en prenant des mesures contre ces excès. Sans doute les lois somptuaires, qui prétendaient régler la vie privée et qui s'efforcaient de maintenir les rangs à toute force, méritent peu d'estime, si on se place à notre point de vue moderne. Mais nos idées sur le respect de la liberté individuelle, sur l'incompétence de l'autorité en telle matière, n'avaient pas cours alors; les pouvoirs qui présidaient aux destinées de la société n'étaient pas tenus de savoir ce que l'expérience seule a manifesté sur l'impuissance de ces lois, et moins encore d'appeler du nom de progrès ce qui tendait à dissoudre l'ordre établi. La société du moyen âge, qui reposait sur la distinction des ordres, pouvait, sans paraître absurde, s'alarmer de l'égalité croissante qui avait pour effet d'effacer les signes distinctifs. Quant à la censure des excès, que cette censure vînt de l'Église ou des laïques, elle mérite qu'on lui rende hommage. Quelque bizarre que fût parfois la forme, elle répondait à une légitime protestation, celle de l'âme contre le corps, de la vertu contre le vice, du bon sens contre la folie, de l'intérêt général contre l'égoïsme. Donnons-lui son vrai nom : c'était, sous des masques divers, cette honnête, cette éternelle protestation de la conscience humaine qui, de quelque arme qu'elle

se serve, religion, justice, sentiment moral, révolte du goût blessé, indignation ou ironie, à toutes les époques maintient ses droits. Qu'on suppose ces honteux égarements abandonnés à eux-mêmes, ils auraient bien vite fait rétrograder l'humanité jusqu'au grossier matérialisme des sociétés antiques à l'époque de leur décadence, réduit la civilisation à n'être plus qu'une barbarie raffinée. Le moyen âge employa dans cette lutte soutenue à travers les siècles les armes qui lui étaient propres. L'époque de la Renaissance y fera servir des moyens appropriés à l'esprit nouveau.

CHAPITRE II

LA CENSURE DU LUXE AU SEIZIÈME SIÈCLE

I

CARACTÈRES NOUVEAUX DE LA CENSURE — LES MORALISTES ET LES POLITIQUES

La censure des mœurs au moyen âge avait eu l'Église pour organe presque unique; car on ne saurait attacher à beaucoup près la même importance aux saillies satiriques des trouvères contre la corruption des moines ou certains péchés des laïques. Une révolution s'opère au seizième siècle. La morale se sécularise. Les prédicateurs ne sont plus les seuls qui se croient le droit de l'enseigner. Il semble que la société, sans déposséder l'Église de son contrôle moral, s'efforce dès lors de tirer d'elle-même de plus en plus, c'est-à-dire de ses propres réflexions, de son expérience, comme de ses mesures de police, le remède aux abus qu'elle découvre et qu'elle condamne tout en y cédant.

Les leçons de la sagesse antique occupent beaucoup de place dans ces libres censures de l'esprit laïque. La

Renaissance, qui émancipe la morale en lui rendant son autorité propre, la ramène aussi en arrière, et par delà le christianisme. Sous la plume des écrivains qui se donnent pour tâche de réprimander les vices, ce n'est plus saint Paul, saint Augustin ou saint Jérôme, c'est bien souvent Platon, Aristote, Cicéron, Sénèque, dont nous retrouvons les enseignements. Au reste, ces vices eux-mêmes n'avaient guère plus varié dans leur fond que la censure qui en est faite alors sous l'invocation des moralistes de l'antiquité, si singulièrement diversifiées qu'en fussent les formes par les conditions de la vie moderne. Si Paris n'était pas plus Athènes ou Rome que François Ier et Henri III n'étaient Périclès, Auguste, Caligula ou Néron; s'il y avait lieu de tenir compte des différences, la maladie elle-même avait été décrite dès longtemps dans ses caractères les plus essentiels et les plus durables.

Ce mélange d'idées antiques et de choses modernes fait l'originalité de ces écrivains, qui prennent pour ainsi dire corps à corps la corruption des mœurs du temps. Ces mœurs s'étaient empreintes elles aussi de paganisme, et d'un paganisme moins innocent que celui qui reprenait faveur dans les arts et dans les lettres.

De là l'intérêt qui s'attache à ces censures d'esprits éminents, de moralistes et de politiques, lesquels ont presque tous laissé une grande renommée dans l'histoire des lettres françaises et de l'intelligence humaine, et joué parfois un rôle important dans l'État. Ces leçons adressées à la société de leur temps, ces peintures des abus et des vices qui la déshonorent, font aussi partie de l'his-

toire morale du temps, qui se donne à connaître jusque par la sévérité qu'il déploie contre lui-même. Ce retour moral sur soi-même, ces avertissements solennels donnés au siècle, viennent le plus souvent d'hommes à l'abri des reproches qu'ils font aux autres. Mais n'en fût-il pas toujours ainsi, ils attesteraient encore que les sociétés corrompues gardent un idéal de bien, de vertu et de vérité. Ne négligeons donc pas ce genre de renseignements. C'est comme un miroir où la France se regarde et se juge elle-même. Ceux qui le lui présentaient pour lui apprendre à se corriger ont laissé dans des monuments souvent immortels cette image durable qu'ils mettent sous les yeux de la postérité. Ils avaient l'autorité du juge, ils ont aujourd'hui celle de l'historien.

Parmi ces clairvoyants censeurs de la société française au seizième siècle se place un de nos plus célèbres écrivains, un de nos plus grands moralistes; mais faut-il donner ce nom de censeur à Montaigne, cet aimable esprit, ce juge si souvent indulgent des travers humains? Assurément oui, pourvu qu'on ôte à ce mot ce qu'il semble désigner de triste et de chagrin. Mêlé de pénétration et de malice, son scepticisme ne va pas jusqu'à ne pas appeler mal ce qui mérite ce nom; son intelligence est trop judicieuse et trop fine pour ne pas découvrir la portée du luxe qui se répand de son temps sous des formes dont il s'inquiète à bon droit.

Peu favorable aux nouveautés en religion et en politique, n'ayant pas l'air de soupçonner que son doute est aussi une nouveauté non moins hardie que celles qu'il se plaît à condamner, Montaigne n'aime guère ces change-

ments qui se portent sur les mœurs pour les raffiner à l'excès. Assurément il ne hait ni pour les autres ni pour lui-même ce qui augmente les aises de la vie, et ne se pique pas d'un rigorisme stoïque. Mais il est trop sage, même en ne prenant conseil que de la prudence mondaine, pour ne pas condamner la cupidité, l'amour déréglé des jouissances, la passion du faste, les bizarreries de la mode. Son coup d'œil ne se méprend pas sur les dangers qu'ils font courir à l'État. Aussi la critique qu'il en fait est-elle sérieuse par l'accent comme elle est piquante par la forme. On y rencontre plus d'une fois, unis à sa fine bonhomie, ce relief et cette couleur, qui donnent par moment à sa causerie autant de force et d'éclat qu'elle a de charme et de laisser-aller à l'ordinaire. Quel chapitre on pourrait écrire sur Montaigne « juge de son temps » ! Nous ne visons à rien de pareil, et c'est à peine si nous indiquons quelques passages. Lui qui trouvait déjà critiquable l'habitude de changer le linge dont on se servait à table aux différents services, devait se montrer plus sévère encore pour des raffinements moins innocents; il devait blâmer ces fantaisies capricieuses et dispendieuses à la fois, par lesquelles la mode exerce un empire toujours un peu ridicule. Tout en faisant entendre qu'il ne faut pas se distinguer des autres, et qu'il est sage de se soumettre là comme ailleurs aux coutumes établies, Montaigne est choqué de cette mobilité déraisonnable qui prétend chaque fois avoir atteint ce qu'il y a de mieux, et qui ensuite déclare laid et ridicule ce qu'elle trouvait beau la veille. C'est là un travers, selon l'auteur des *Essais*, plus particulièrement propre au

peuple français. « Je me plains de sa particulière indiscrétion, de se laisser si fort pipper et aveugler à l'authorité de l'usage présent, qu'il soit capable de changer d'opinion et d'avis tous les mois, s'il plaist à la coutume, et qu'il juge si diversement de luy-mesme. Quand il portoit le busc de son pourpoint entre les mamelles, il maintenoit par vives raisons qu'il estoyt en son vray lieu; quelques années après, le voylà avalé jusques entre les cuisses, il se moque de son autre usage, le trouve inepte et insupportable. La façon de se vestir présente luy fait incontinent condamner l'ancienne, d'une résolution si grande et d'un consentement si universel, que vous diriez que c'est quelque espèce de manie qui lui tourneboule ainsi l'entendement. » Il ajoute avec non moins de spirituelle énergie : « Parce que nostre changement est si subtil et si prompt en cela, que l'invention de tous les tailleurs du monde ne sçauroit fournir assez de nouvelletés, il est force que bien souvent les formes mesprisées reviennent en crédit, et celles-là mêmes tombent en mespris tantost après; et qu'un même jugement prenne en l'espace de quinze ou vingt ans deux ou trois, non diverses seulement, mais contraires opinions, d'une incontestance et légèreté incroyables. Il n'y a si fin entre nous qui ne se laisse embabouiner de cette contradiction, et esblouyr tant les yeux internes que les externes insensiblement[1]. »

En présence des excès de costume et de parure des Valois et des princes de ce temps, Montaigne leur reproche

[1] *Essais*, liv. I, ch. XLIX.

de chercher dans ces coûteuses vanités un moyen de prestige auprès des peuples, estimant, quant à lui, que leur rang tire assez d'éclat de lui-même pour se passer de cette sorte de représentation. Il établit une distinction, que devaient faire après lui de sages économistes, se refusant à confondre ces dépenses qui dévorent rapidement de grandes sommes pour des satisfactions passagères, et ce luxe plus solide et moins frivole d'ameublement qui dure un long temps et se transmet aux héritiers. Il réunit ces diverses idées dans un passage digne d'être rappelé. « C'est, dit-il, une espèce de pusillanimité aux monarques et un témoignage de ne sentir point assez ce qu'ils sont, de travailler à se faire valloir et paraistre par despenses excessives. Ce seroit chose excusable en pays estranger; mais parmi ses subjects, où il peut tout, il tire de sa dignité le plus extrême degré d'honneur où il puisse arriver. Comme à un gentilhomme il me semble qu'il est superflu de se vestir curieusement en son privé: sa maison, son train, sa cuisine, respondent assez de luy. Le conseil qu'Isocrates donne à son roy ne me semble pas sans raison : Qu'il soit splendide en meubles et ustensiles, d'autant que c'est une despense de durée qui passe à ses successeurs, et qu'il fuye toutes magnificences qui s'escoulent incontinent et de l'usage et de la mémoire[1]. »

Ajouterai-je enfin une pensée plus hardie et plus forte qu'il ose opposer à la prodigalité? N'est-ce pas une hardiesse en effet digne de son courageux bon sens que d'opposer l'idée de travaux utiles, ou d'un luxe public

[1] *Essais*, liv. III, ch. VI.

profitable à tous, à ces profusions particulières des rois et des grands? Et c'est à Paris qu'il applique cette idée, à ce Paris dont il aimait pourtant, a-t-il dit quelque part, « jusqu'aux boues ». « L'emploi (de l'argent) me sembleroit bien plus royal comme plus utile, juste et durable, en ports, en havres, fortifications et murs, en bastiments somptueux, en esglises, hospitaux, colleges, réformation de rues et chemins. En quoy le pape Grégoire troisième laissa sa mémoire recommandable à long temps, et en quoi notre royne Catherine tesmoigneroit à longues années sa libéralité naturelle et munificence, si ses moyens suffisoient à son affection. La fortune m'a faict grand déplaisir d'interrompre la belle structure du Pont-Neuf, de nostre grand'ville, et m'oster l'espoir avant mourir d'en veoir en train le service. »

Quelle preuve enfin d'une conscience droite que d'avoir signalé la source de ces magnificences outrées des rois et des cours! Il n'hésite pas à en montrer l'origine dans les revenus et le travail du peuple obligé d'en faire les frais sur ses besoins les plus nécessaires.

« Il semble, dit-il, qu'on fasse aux sujets, spectateurs de ces triomphes, montre de leurs propres richesses, et qu'on les festoye à leurs despens. Car les peuples présument volontiers des roys, comme nous faisons de nos valets, qu'ils doivent prendre soin de nous apprester en abondance tout ce qu'il nous faut, mais qu'ils n'y doivent aucunement toucher de leur part... Tant il y a qu'il advient le plus souvent que le peuple a raison; et qu'on repaist ses yeux de ce quoi il voit à paistre son ventre. »

Et pourtant — nous terminons par cette remarque —

Montaigne demande expressément certaines fêtes et certains plaisirs publics. Il s'élève contre le préjugé qui condamnait la profession des comédiens. Il part de ce principe que l'homme né pour la société a besoin de réunions et qu'il ne saurait non plus se passer de divertissement. On doit donc s'appliquer à satisfaire ce penchant. Cette opinion de Montaigne sur les spectacles, si contraire aux idées dominantes dans l'Église, et que Bossuet combattait encore avec tant d'énergie au siècle suivant, est motivée par l'auteur des *Essais* en des termes très-nets et très-frappants, qui me paraissent faire partie d'une théorie complète sur le luxe : « J'ai toujours accusé d'impertinence ceux qui condamnent ces esbatements, et d'injustice ceux qui refusent l'entrée de nos bonnes villes aux comédiens qui le valent, et envient au peuple ces plaisirs publics. Les bonnes polices prennent soin d'assembler les citoyens et de les rallier comme aux offices sérieux de la dévotion, aussi aux exercices et jeux. » On ne saurait dire d'une façon plus franche et plus hardie que, s'il faut des églises pour le culte, il faut aussi aux peuples dans les villes des théâtres pour le divertissement. « La société et amitié s'en augmente, et puis on ne leur sçauroit concéder des passetemps plus réglés que ceux qui se font en présence d'un chacun et à la vue même du magistrat. » Il faudrait, à l'en croire, dans les villes populeuses donner aux théâtres plus de permanence et de régularité, parce qu'il y voit une sorte de diversion « *de pires actions et occultes* ». Ainsi c'est au nom de la morale que Montaigne a cru les spectacles nécessaires. Sans eux les peuples iraient chercher dans des

plaisirs souvent criminels et cachés des diversions plus grossières pour distraire leur existence monotone. Cette opinion réfléchie d'un tel moraliste sur la fameuse question des spectacles, sur cette question encore discutée contradictoirement en plein dix-huitième siècle avec l'éclat que l'on sait par d'Alembert et J.-J. Rousseau, méritait ici assurément d'être précieusement recueillie.

Est-il nécessaire d'ajouter que Montaigne n'est pas favorable aux lois somptuaires? Il leur reproche de s'attacher à des détails qui ont peu d'importance si on les compare à la corruption générale des mœurs, et il ne craint pas de critiquer le grand Lhospital pour avoir rendu des édits de ce genre. Il s'étonne que ce personnage, « duquel il a la mémoire en vénération singulière », allât « au milieu de nos plus grands maux », quand il n'y avait ni loi, ni justice, « publier je ne sçay quelles chetives reformations sur les habillements, la cuisine et la chicane. Ce sont amusoirs de quoy on paist un peuple mal mené, pour dire qu'on ne l'a pas mis en oubly. Les autres font de mesme qui s'arrestent à deffendre à toute instance des formes de parler, les dances et les jeux à un peuple abandonné à toute sorte de vices exécrables. Il n'est pas temps de se laver et décrasser, quand on est atteint d'une bonne fièvre[1]. » Il accuse les mêmes mesures de manquer leur but par l'importance même et l'attrait qui s'attachent dès lors à ce qu'on interdit. « Car dire ainsi qu'il n'y aura que les princes qui mangent du tur-

[1] *Essais*, liv. III, ch. IX.

bost, et qui puissent porter du velours et de la tresse d'or, et l'interdire au peuple, qu'est-ce autre chose que de mettre en crédit ces choses-là et faire croître l'envie à chascun d'en user? » Il conclut sur ce sujet par cette spirituelle boutade que « la loi devrait dire au rebours que le cramoisi et l'orfevrerie est défendue à toute espèce de gents, sauf aux bateleurs et aux courtisans. » Il rappelle Zaleucus, ordonnant « que la femme de condition libre ne puisse mener après elle plus d'une chambrière, sinon lorsqu'elle sera yvre; ny ne puisse sortir hors la ville, de nuict, ny porter joyaux d'or à l'entour de sa personne, ni robbe enrichie de broderie, si elle n'est... femme de mauvaise vie ». C'est ce que l'auteur des *Essais* appelle « divertir ingénieusement par des exceptions honteuses les citoyens de superfluités et délices pernicieuses. »

Telles sont les observations si dignes de remarque que le grand moraliste du seizième siècle a fait entendre sur des excès qu'il ne croit pas d'ailleurs sans remède. Sans oublier que le plus efficace est dans ces bonnes mœurs elles-mêmes qu'il est impossible aux lois d'obtenir par la force, il le cherche pourtant aussi dans les exemples donnés d'en haut. Il fait entendre que les rois et la cour sont les principaux coupables, puisqu'on s'applique à imiter les prodigalités et les modes aussi singulières que fastueuses qu'ils semblent recommander en les adoptant. C'est de ce côté qu'il voudrait voir venir la réforme. Il engage les princes à « se desplaire de cette vilaine chaussure qui montre si à descouvert les membres faits pour être cachés, » à « mespriser ce lourd grossissement de pourpoincts, qui nous faict tous aultres que nous ne

sommes » et ces « longues tresses de poil efféminées, etc. » Est-ce à dire que ces ridicules coutumes aient en elles-mêmes tant de gravité? Montaigne ne le pense pas, mais il comprend que ce sont là moins encore des abus indifférents, parce qu'ils trahissent les dispositions des âmes : « ce sont, dit-il excellemment, erreurs superficielles, mais de mauvais pronostics. »

Après Montaigne, signalons encore, parmi les censeurs des mœurs de la société française au seizième siècle, un écrivain, doué d'un esprit étendu et vigoureux, d'un savoir immense, et qui, bien qu'inférieur à Montaigne en talent, traite les questions de son ressort avec une autorité pleine de force. Jean Bodin est plus encore un politique qu'un moraliste : pour mieux dire, il ne sépare pas la morale de la politique. C'est ce qui contribue à maintenir la valeur de son livre célèbre, *la République*, le plus complet monument, on l'a dit avec raison, que la science politique ait élevé en France avant l'*Esprit des lois* de Montesquieu. Grave magistrat, savant publiciste, avec une étendue et une élévation de vues qui lui sont propres, Bodin se rattache à la tradition des légistes par les idées réformatrices qu'il oppose au luxe, au relâchement de la famille, par ses conseils rigides sur la puissance maritale et sur l'autorité paternelle, en même temps qu'il prend place parmi les esprits les plus avancés de son temps par la revendication de la tolérance en matière de culte, avant que Henri IV ne l'ait fait passer dans l'application avec l'édit de Nantes[1].

[1] V. mon livre : *J. Bodin et son temps, tableau des théories politiques au seizième siècle*, 2e partie, ch. v, et 3e partie, ch. xiii.

Pour combattre le débordement des mauvaises mœurs, Bodin va jusqu'à réclamer le rétablissement de la censure comme institution, telle que l'avaient entendue les Romains. Il fait même observer qu'elle est plus nécessaire en son temps, à cause de l'affaiblissement des liens de famille. « Il y a une raison spéciale qui montre que la censure est plus nécessaire qu'elle ne fut oncques, d'autant qu'il y avait anciennement en chacune famille justice haute, moyenne et basse : le père sur ses enfants, le seigneur sur ses esclaves avait puissance de la vie et de la mort en souveraineté et en dernier ressort, et le mari sur sa femme en quatre cas; mais à présent que tout cela cesse, quelle justice peut-on espérer de l'impiété des enfants envers les pères et mères, du mauvais gouvernement entre gens mariés, du mépris envers les maîtres? Combien voit-on de filles vendues et déshonorées par les parents mêmes[1]? » A ces plaintes, que nous entendons si souvent faire aujourd'hui comme nouvelles, Bodin croit pouvoir opposer avec quelque efficacité la censure, qu'il voudrait aussi appliquer à la licence des théâtres; disons plus, s'inspirant sur ce sujet des idées austères de Platon et des rigueurs de la Bible, il demande que les théâtres soient abolis. Il semble que cet esprit, d'ordinaire si judicieux et si tempéré dans la manière dont il résout les questions morales et politiques, se trouve comme rejeté dans une voie excessive par les désordres dont il est témoin.

L'originalité des censures de Bodin consiste dans le

[1] V. *République*, liv. VI, ch. I. Dans mon livre sur *J. Bodin et son temps*, 3e partie, ch. XVIII.

mélange des observations de l'économiste aux sages vues du moraliste et du politique. Voyez-le dans un écrit spécial où il examine les causes de l'enchérissement qui frappait alors tous les esprits, le rapporter avec une sagacité rare à l'abondance des métaux précieux qui provenaient de la découverte des mines de l'Amérique, mais aussi à la recherche excessive de certaines délicatesses, à la profusion des matières les plus précieuses. Ne retrouve-t-on pas sous ce vieux style expressif et piquant, à côté de traits propres au seizième siècle, bien des choses qu'on croirait écrites d'hier?

« L'autre cause de l'enchérissement est le dégât qu'on fait des choses qu'on devroit ménager. La soye devroit estre à grand marché, veu qu'on en fait tant en ce royaume, outre celle qui vient d'Italie. La cherté vient du dégât : car on ne se contente pas d'en accoustrer les bélistres et laquais, ains aussi on la découpe de telle sorte qu'elle ne peut durer n'y servir qu'à un maistre. Autant nous en prend-il pour la draperie et principalement pour les chausses, où l'on emploie le triple de ce qu'il en faut, avec tant de balafres et déchiqueteures, que les pauvres gens ne peuvent s'en servir après que monsieur en est dégousté. Il y a bien plus, c'est qu'on en use trois paires pour une, et pour donner de la grâce aux chausses, il faut une aulne d'estofe plus que auparavant à faire un cazaquin. On a fait de beaux édits, mais ils ne servent de rien; car puisqu'on porte à la cour ce qui est défendu, on en portera partout, tellement que les sergents sont intimidez par les uns et corrompus par les autres.

« Joint aussi qu'en matière d'habit on estimera à tou-

jours sot et lourdaut celui qui ne s'accoustre à la mode qui court : laquelle mode nous est venue d'Espagne, tout ainsi que la vertugade que nous avons empruntée des Mauresques, avec tel advantage que les portes sont trop estroites pour y passer.... Et de telles braveries on en vient aux meubles de la maison..., et à fin que tout s'entresuyve, il faut bastir où se loger magnifiquement et que les meubles soient sortables à la maison et la manière de vivre convenable aux vêtements, tellement qu'il faut garnir la table de plusieurs mets; car le François, pour la nature de sa région, qui est plus froide que l'Espagne et l'Italie, ne peut vivre de curedens comme l'Italien... » Bodin conclut ainsi : « Je laisse à dire que c'est la source de tous vices et calamitez d'une république, car il faut jouer, emprunter, vendre et se déborder en toutes voluptez; en fin payer ses créanciers en belles cessions ou en faillites[1]. »

Ainsi ce mal, né ou plutôt développé à la suite d'incontestables progrès, ce mal, vieux sans doute comme la société, mais qui devient plus extrême et plus répandu au seizième siècle, avec la richesse, le commerce et l'industrie, et le relâchement des idées morales, ce mal des raffinements excessifs, des recherches ruineuses, des abus qu'engendrent le désir immodéré des jouissances et la vaniteuse passion de paraître, il est signalé, décrit, censuré par les penseurs et les écrivains les plus éminents du seizième siècle. Nous pourrions en citer d'autres exem-

[1] V. *J. Bodin et son temps, etc.*, 2e partie, ch. III. *Réponse de J. Bodin aux paradoxes de M. Malestroit touchant le fait des monnaies et l'enchérissement de toutes choses.*

ples dans l'ordre purement spéculatif et théorique; mais sans nous y attarder, voyons comment la lutte a été poursuivie sous d'autres formes dans la même société.

II

LES RÉFORMATEURS CIVILS ET RELIGIEUX

Quel nom parmi ces réformateurs du seizième siècle brille d'un plus pur éclat que celui de Michel de Lhospital? Qui unit plus de lumières à plus de vertu? Dans l'auteur noblement inspiré, souvent éloquent, du *Traité de la réformation de la justice*, dans le conseiller méconnu et sacrifié de Charles IX, notre admiration se partage entre la judicieuse hardiesse des vues et des vœux de réforme, et cette gravité de caractère, cette grandeur morale qui commande le plus sympathique respect. Moins bien inspiré pourtant que son contemporain Montaigne, Lhospital admet comme légitime et croit efficace l'intervention de l'autorité dans la vie privée. Il invoque les lois somptuaires.

On a peine à comprendre que tant de règlements excessifs soient partis de la même main qui avait écrit ces mots mémorables en faveur de la liberté de conscience : « Que si l'on veut borner la liberté des hommes de si étroites barres que la religion et l'âme n'y soient point comprises, c'est pervertir malignement le mot et la chose mesme... On me respliquera soudain que ce n'est pas liberté, mais une licence très-pernicieuse. — Je réponds : Le conseil du roy, les cours souveraines, les aultres

Estats les plus puissants et saiges de la chrétienté en ont cogneu et jugé tout aultrement; car ils ont arresté dès longtemps qu'il était très-nécessaire de laisser en paix les esprits et consciences des hommes comme ne pouvant être ployés par le fer ny par la flamme, mais seulement par la raison, qui domine les hommes... Si c'est la religion chrétienne, ceuls qui la veulent planter avec armes, espées et pistolets font bien contre leur profession qui est de souffrir la force, non la faire. » N'essayons pas de concilier ce sentiment si juste et si profond des droits de la liberté de l'âme en matière de croyances, avec ces gênes si arbitrairement mises à la liberté personnelle dans les actes de la vie quotidienne. Ne tenons compte que de l'intention qui inspira ces règlements, si étranges à nos yeux, sur la dépense de la table et de la parure, sur le nombre des convives, sur le choix des étoffes. Si Lhospital se trompe sur le remède, les motifs qu'il invoque honorent la justesse de ses vues et la pénétration de son esprit. Il sait pour combien cette passion de la représentation, des plaisirs et des fêtes, entraient dans ces exigences insatiables des gens de cour en quête de ressources pour satisfaire à leurs goûts de prodigalité : « Les uns laissent le roy en son grand besoin, et leur messied ; car ils monstrent qu'ils ont servy pour leur profict, ne voulant faire service que les récompenses ne soient prestes ; ressemblent aux mouches, qui ne bougent de nos cuisines, tant qu'il y a graisse ou sucre[1]. »

[1] V. dans mon ouvrage précédemment cité sur Bodin et les théories politiques au seizième siècle, l'examen des idées de Lhospital et en particulier de son *Traité de la réformation de la justice*, 1re partie.

De là encore la recherche avide des emplois salariés, qui trouvaient en outre encouragement dans l'espèce de sécurité dont ils jouissent : « La raison de tout cela est qu'il n'y a point aujourd'hui de gain, profict et revenu plus certain, entre tous les aultres, que celuy des offices et des emplois salariés. Il ne gèle point, il ne tarit jamais, il ne craint point les naufrages, les rencontres de pyrates ny de brigands, il n'est subject à faillites, banqueroutes, ny aultre péril, accident ou cas fortuit. La récolte est aisée, infaillible, et ne trompe pas l'espoir de ses maîtres. C'est ce qui faict que tout chascun tend et accourt aux estats et offices *comme à une moisson d'or*. Que deviendra la vertu, l'expérience, la littérature, la capacité, *pendant ce reigne d'argent?* »

Cette simplicité d'habitudes, à laquelle il voulait ramener les autres, ce rigide réformateur la prêchait par sa vie même. Un courtisan, un panégyriste de Catherine de Médicis, Brantôme, a tracé de lui ce portrait : « C'estoit un autre censeur Caton, celui-là, et qui sçavoit très-bien censurer et corriger le monde corrompu. Il en avoit du tout l'apparence avec sa grande barbe blanche, son visage pasle, sa façon grave, qu'on eust dit, à le voir, que c'estoit un vray portrait de saint Hiérosme; ainsi plusieurs le disoient à la cour. » Le même Brantôme raconte le dîner qu'il fit à Moulins chez le chancelier, « dans sa chambre, *avec du bouilli seulement*, car c'estoit son ordinaire, mais où il entendit force beaux discours et belles sentences qui sortoient de la bouche d'un si grand personnage, et quelque fois aussi

de gentils mots pour rire[1]. » Sa vaisselle d'argent consistait en une seule salière qui le suivait à la ville et à la campagne. Un tel homme était une loi somptuaire vivante. Son exemple, si cela eût été possible, eût donné force à ses édits.

Combien de traits on pourrait recueillir à l'adresse de la corruption morale du siècle dans un Étienne Pasquier, si sensé et si ingénieux ; dans un Pierre Pithou, si judicieux et si ferme ; dans un Auguste de Thou, noble esprit, écrivain souvent élevé, qui mêle la morale à l'histoire ; dans un du Vair, ce magistrat intègre, ce peintre aussi exact qu'éloquent des mœurs de son temps! Du Vair met sous nos yeux le tableau brillant de la France dans la première moitié du siècle et l'affligeante décadence morale et matérielle qui en marque la fin. Nul peut-être n'a mieux signalé la transformation funeste opérée dans les mœurs françaises au seizième siècle. Il n'hésite pas à faire remonter le mal aux règnes de François Ier et de Henri II, où le royaume « vécut fort dissolument. » Il estime que pendant la jeunesse des derniers rois, ce royaume a entièrement changé de complexion, tant les mœurs se sont perverties, par l'imitation de l'Italie. Il accuse la noblesse d'avoir dégénéré de ses qualités essentielles, qui avaient fait la gloire même du nom français. « On n'a omis, écrit du Vair, aucun artifice pour le desnaturer et décourager, *noyer dans le luxe, la volupté et l'avarice* (amour de l'argent) cette ancienne générosité qu'elle avait héréditaire de ses

[1] V. *Hommes illustres, etc.*

pères, et luy faire perdre l'amour et la charité qu'elle debvoit avoir à la grandeur et conservation de l'Estat[1]. »

Vous rencontrerez bien des observations du même genre dans les *Mémoires* de Tavannes. Catholique zélé, mais parlant de la réforme des mœurs comme les protestants les plus rigides, il gourmande la mollesse des nouvelles générations et se plaît à rappeler les antiques souvenirs de ferme vertu et de patient héroïsme. Mais je ne mets aucun nom en balance avec celui d'un des plus vertueux hommes de guerre que la France ait produits, le protestant Lanoue. Aucune physionomie morale n'est plus imposante, plus attachante à la fois. La censure morale du temps et les vœux les plus patriotiques sont l'âme des éloquents *Discours politiques et militaires*. Il faudrait citer encore maint passage de la *Satire Ménippée*. C'est la satire honnête, sensée, spirituellement éloquente des vices du temps. La même censure se retrouve jusque dans les exagérations violentes des pamphlets du temps de la Ligue. Ces peintures morales, toutes brûlantes des passions de l'esprit de parti, appliquées comme un fer rouge aux déportements de Henri III et de sa cour, gardent une part de vérité historique jusque dans les hyperboles les plus outrées d'une haine poussée jusqu'à la rage et à la fureur.

Des écrits d'une importance moindre, mais qui visent plus directement les excès propres au faste et aux somptuosités de tout genre, écrits oubliés aujourd'hui, ont eu leur jour de vogue. Souvent ils s'attaquent à la toilette

[1] Œuvres de du Vair, 4e partie, *De la constance et consolation des calamitez publiques*, liv. I.

des femmes, éternel point de mire des censures laïques comme des réprimandes ecclésiastiques. C'est, en 1551, une « Chrestienne instruction touchant la pompe et excez des hommes desbordez et femmes dissolues, en la curiosité de leurs parures et attiffements d'habits qu'ils portent, avec un briève description d'orgueil et vanité de ce monde. » C'est, en 1577, un « Bref et utile discours sur l'immodestie et superfluité d'habits, avec une traduction de deux oraisons prises de Tive-Live... Sur la fin est mise la déclaration du roy sur la réforme des habits, par Hierome de Chastillon. » C'est encore, en 1581, une « Remontrance charitable aux dames et damoyselles de France sur leurs ornements dissolus, pour les induire à laisser l'habit du paganisme et prendre celuy de la femme pudique et chrestienne, avec une élégie de la France se complaignant de la dissolution desdites damoyselles. »

L'écrit plus important intitulé *Discours sur l'excessive cherté*, présenté à la reine, mère du roi, *par un sien fidèle serviteur*, 1586, rempli de renseignements plus exacts, censure l'excès des bâtiments, des ameublements, comme celui des tables. « Il n'y a pas trente ans, dit-il, que cette superbe façon de bâtir est venue en France. Les meubles étoient simples; on ne savoit ce que c'étoit que tableau et sculptures ; on ne voyoit point une immensité de vaisselle d'argent et d'or, point de chaînes, bagues, joyaux, comme aujourd'huy... Pour entretenir ces excessives dépenses, il faut jouer, emprunter et se déborder en toutes sortes de voluptés, et enfin payer ses créanciers par des cessions et faillites...

On ne se contente plus à un dîner ordinaire de trois services, consistant en bouilli, rôti et fruits ; il faut d'une viande en avoir cinq ou six façons, des hachis, des pâtisseries, salmigondis et autres excès ; et, quoique les vivres soient plus chers qu'ils ne furent jamais, rien n'arrête. Il faut de la profusion, il faut des ragouts sophistiqués pour aiguiser l'appétit et irriter la nature. »

Le christianisme, s'armant de l'esprit évangélique contre les mêmes excès, ne manque pas de les combattre avec énergie. Outre l'action exercée par la parole, outre ces sermons excentriques dont j'ai donné un aperçu, le seizième siècle a vu se produire de grandes tentatives réformatrices chez des nations voisines qui avaient subi la même contagion des mauvaises mœurs. L'une eut pour auteur un prêtre catholique, un moine devenu chef d'État, l'autre un des promoteurs les plus actifs et les plus célèbres de la réformation protestante : nous voulons parler de Jérôme Savonarole à Florence, et de Jean Calvin à Genève.

Rien n'égale la véhémente éloquence avec laquelle le célèbre moine dominicain Jérôme Savonarole attaque la corruption des mœurs et les excès d'un faste dépravé dans cette cité de Florence, devenue le centre de toutes les magnificences, le rendez-vous de toutes les fêtes, le foyer des arts comme des vices.

Avec une fougue qui dépasse celle des orateurs chrétiens des âges héroïques de l'Église, les Tertullien, les Jérôme et les Chrysostome, le moine réformateur s'en prend d'abord au luxe d'un clergé mondain. « O prélats ! ô soutiens de l'Église ! ô Seigneur ! Regardez-le ce

des fem[illegible] tout pimpant, avec sa belle chevelure, comm[illegible] parfums. Allez chez lui, vous trouverez un[illegible] table chargée d'argenterie, comme celle des grands; [illegible] les chambres ornées de tapis, de draperies et de coussins. Ils ont tant de chiens, tant de mules, tant de chevaux, tant d'ornements, tant de soie, tant de serviteurs!... Leur cupidité est insatiable. Regardez : dans les églises, tout se fait pour de l'argent, les cloches sonnent toutes par avidité ; elles n'appellent qu'argent, pain et cierges [1]. »

Je n'ai pas à raconter comment, devenu maître du gouvernement, Jérôme Savonarole devait mettre ordre à ces abus. Il ne fut pas, comme on l'a cru, un démagogue. On ne le vit pas se proposer pour but, comme d'autres réformateurs du même temps, le régime de la communauté, mais il fit aux riches une guerre implacable, croyant la faire aux vices. Cette guerre, il la mène avec une incroyable énergie en attaquant par des interdictions légales et par des châtiments jusqu'à ces abus qui tombent plutôt sous la juridiction de la morale que de la police. Il ne se fie pas seulement aux effets de ses ardentes prédications qui avaient produit tant de conversions dans Florence, il engage une lutte à coups de décrets contre l'immoralité des propos, l'indécence du costume, l'amour du jeu. Il proscrit le luxe des bijoux et des diamants, tout en le permettant aux dames du plus haut rang dans une certaine mesure. Preuve évidente que la richesse était moins l'objet de sa haine que la corruption.

[1] V. Perrens, *Jérôme Savonarole*, liv. I, ch. v.

Il va jusqu'à encourager la délation contre ceux qui jouaient aux cartes ou aux dés, interdit la danse, supprime les théâtres, fait fermer les cabarets à six heures du soir, punit le blasphème sévèrement. — Florence a pris le froc, ce peuple s'est fait moine, disaient ses ennemis. Le moine dictateur conservait des fêtes publiques, mais toutes religieuses. Telle par exemple une procession qui eut lieu le dimanche des Rameaux. On se rendit à Saint-Marc, où chacun reçut une petite croix rouge, et l'on poursuivit la promenade à travers la ville. Il n'y eut pas moins de huit mille enfants présents. Des hommes d'âge, vêtus de blanc comme la jeunesse, chantèrent et dansèrent devant le tabernacle. Sur la place de la Seigneurie, on chanta une laude composée pour la circonstance. Après plusieurs pauses on revint à Saint-Marc. Là, sur la place, les dominicains, la tête ornée de guirlandes, dansèrent une ronde, en chantant des hymnes. Hors de là, tout fut austérité. On sait la fuite, l'excommunication du dictateur, son exil, son procès, son supplice, son intrépidité devant la mort.

En face de cette domination d'un prêtre catholique réformateur, nous avons placé la réforme morale du Lycurgue protestant, Jean Calvin. Cette réforme fut tout autrement durable, et son auteur mourut tranquille, entouré du respect de tous. Il fut même populaire dans cette ville qu'il avait gouvernée d'une main si ferme, si dure souvent et prête toujours à serrer les freins. Sa constitution ne fut que le gouvernement de la morale pure appliqué à la société, sans respect aucun de la liberté individuelle. Sa nouvelle Église semble réaliser cet idéal

moitié religieux, moitié politique. Il y mit des ministres pour conserver les doctrines et conférer les sacrements; des laïques, sous le nom d'*Anciens*, pour surveiller les mœurs et maintenir la discipline. Ce tribunal des mœurs eut un officier public pour appeler les délinquants devant lui. Il devait, pour une première faute, réprimander; pour une récidive, priver de la cène; et lorsque la peine de ces péchés changés en délits était pécuniaire ou corporelle, faire son rapport au conseil, qui la prononçait et l'appliquait lui-même.

« Le consistoire joignit au droit de censure celui d'excommunication. Il semblait n'avoir qu'une autorité morale; mais, disposant de la volonté des conseils, il devint le véritable organe de la puissance publique. Peu à peu les mauvais lieux furent proscrits, les tavernes fermées, les danses défendues. Tout acte de débauche fut puni de six jours d'emprisonnement au pain et à l'eau, et de soixante sols d'amende. On ne put s'assembler que dans cinq lieux désignés par le conseil pour s'amuser aux palets, aux quilles et aux boules, sous l'inspection de l'un de ses membres. On défendit aux hommes de porter des chausses et des pourpoints découpés, des chaînes d'or et d'argent; aux femmes d'avoir sur leurs têtes des dorures et des coiffes d'or, des broderies sur leurs manchons et plus de deux anneaux à leurs doigts.

« On régla les repas comme les vêtements, et il ne fut permis d'avoir, en aucun festin ou en aucune noce, plus de trois services, et à chaque service plus de quatre plats; toutes les années une inspection dut se faire, par les anciens, dans chaque maison, afin de juger des habi-

tudes et d'apprécier l'instruction de ceux qui l'habitaient. Cette ville religieuse, passant de mœurs si libres à des mœurs si compassées, et d'une vie si joyeuse à des devoirs si graves, mais si tristes, fut marquée du sceau de Jésus-Christ, dont on inscrivit le nom au-dessus des armoiries de la ville, sur chacune de ses portes[1]. »

Ce *sceau* de l'austérité calviniste resta longtemps sur Genève. C'était encore au dix-huitième siècle la ville de Calvin. Ce fut alors un événement et un scandale que l'ouverture d'un théâtre, et l'on vit le plus éloquent de ses philosophes et de ses écrivains, de la même plume qui retraçait les orages de la passion dans un roman enflammé, parler encore en disciple de Calvin dans sa *Lettre sur les spectacles*.

Ainsi fut tentée à diverses époques et sur différents points, au moyen âge et au seizième siècle, la réforme des mœurs tantôt par la parole, tantôt par les écrits, tantôt par des édits spéciaux, tantôt par un régime s'autorisant de la religion pour imposer la morale à des citoyens gouvernés théocratiquement. De ces mesures les unes furent impuissantes, les autres n'eurent qu'une efficacité temporaire. Seul le petit État de Genève conserva l'empreinte de l'esprit et du caractère de Calvin : la France ne tint jamais un grand compte des lois somptuaires de Lhospital. Le génie licencieux non moins que brillant de Florence ne fut que pour un moment contenu dans son élan habituel vers le luxe et les jouissances, et le gouvernement monacal d'un Jérôme Savo-

[1] Mignet, Mémoires historiques, *Établissement de la Réforme à Genève.*

narole n'y parut que comme un épisode éphémère semblable à ces essais de pauvreté et de privations que s'imposaient les voluptueux Romains de la décadence, et qui ne faisaient que donner aux molles habitudes bientôt reprises une saveur plus piquante.

Au luxe antique avait succédé celui du moyen âge avec ses caractères bien distincts : à celui-ci le luxe à la fois sensuel et artistique de la Renaissance ; au dix-septième siècle va s'ouvrir l'ère moderne du luxe, qui subira encore un renouvellement profond avec la Révolution française.

FIN DU TROISIÈME VOLUME

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME TROISIÈME

LIVRE PREMIER

LE LUXE AU MOYEN AGE JUSQU'AU ONZIÈME SIÈCLE

Chapitre I. — Rôle et caractères du Luxe au moyen âge. . . . 1
— II. — Le Luxe gallo-romain. — Le Luxe barbare. . . 7
— III. — L'Italie et la Papauté sauvent le Luxe public. . . 29
— IV. — Le Luxe en France aux temps mérovingiens. . . 35
— V. — Le Luxe à l'époque des Carolingiens. 58
— VI. — Le Luxe arabe. 80

LIVRE II

UNE RENAISSANCE AU MOYEN AGE

Chapitre I. — Misères et terreurs du moyen âge à la fin du dixième siècle. — Le Luxe survit et se transforme. . . 90
— II. — Organisation et caractères du Luxe féodal. . . . 101
— III. — Débuts de la dynastie capétienne. 113
— IV. — La Renaissance du onzième siècle dans les arts décoratifs religieux. 117
— V. — Suger et son rôle dans le Luxe. 127
— VI. — Influence des croisades sur le Luxe 138
— VII. — Accroissements du Luxe dans le château féodal. . 148
— VIII. — L'époque de Philippe-Auguste et de saint Louis. . 162
— IX. — Coup d'œil sur les nations étrangères du onzième au quatorzième siècle : Angleterre, Allemagne ; Italie et Florence. 182

LIVRE III

LE LUXE DEPUIS LE QUATORZIÈME JUSQU'AU SEIZIÈME SIÈCLE

DANS SES RAPPORTS AVEC L'ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE

CHAPITRE I. — Progrès dans la condition générale de la société. — Paris, centre du Luxe. 218
— II. — Décadence morale, progrès civil et matériel. . . 241
— III. — La royauté et la noblesse 262
— IV. — La démence du Luxe. 280
— V. — Le Luxe et la démagogie 308

LIVRE IV

LE LUXE AU SEIZIÈME SIÈCLE

DANS SES RAPPORTS AVEC L'ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE

CHAPITRE I. — Le Luxe et la Renaissance. 325
— II. — Le Luxe à l'époque de la Renaissance en Italie. — Une république démocratique au seizième siècle. — Florence. 330
— III. — Le Luxe dans une république aristocratique. — Venise. 345
— IV. — Rome et la cour des Papes. 358
— V. — Modifications apportées au Luxe en France à la fin du quinzième siècle. 379
— VI. — Les derniers Valois. — Le règne des arts et des favorites. 399
— VII. — Le Luxe dans la nation. — La législation commerciale du Luxe et les lois somptuaires. — Coup d'œil sur les nations étrangères autres que l'Italie. 435

LIVRE V

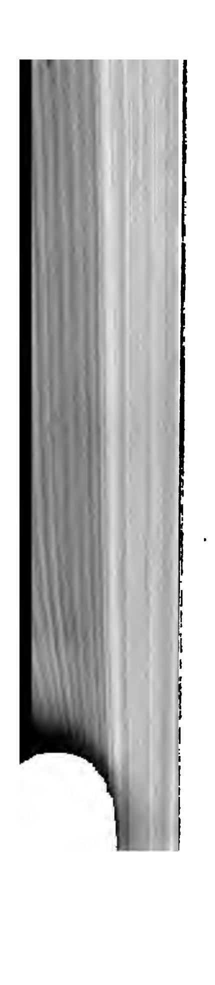
DES DIFFÉRENTES SORTES DE LUXE AU MOYEN AGE ET AU SEIZIÈME SIÈCLE

Chapitre I. — Les somptuosités de la table. 453
— II. — Les fêtes publiques. 510
— III. — Les arts somptuaires. 544
— IV. — Le Luxe funéraire 587

LIVRE VI

LA LUTTE CONTRE LE LUXE AU MOYEN AGE ET AU SEIZIÈME SIÈCLE

Chapitre I. — La censure du Luxe au moyen âge. 630
— II. — La censure du Luxe au seizième siècle. 665



INDEX ALPHABÉTIQUE

DU TOME III DE L'HISTOIRE DU LUXE

A

Abbayes. — Leur luxe, p. 41, 42, 43, 121-126. — L'abbaye de Saint-Denis, p. 129-137.
Allemagne. — Au moyen âge, p. 190-193 ; — au seizième siècle, p. 449-450.
Amelot de Houssaye. — Son *Gouvernement de Venise*, cité p. 346.
Ameublement (de l'). — P. 552, 566. — V. aussi *Maisons*.
Ammien Marcellin. — Cité sur le luxe gaulois, p. 10.
Aubertin (M. Charles). — Son *Histoire de la langue et de la littérature françaises au moyen âge*, citée p. 12 ; 158-160, 662.
Anne (de Bretagne). — Organise la Cour, p. 397.
Angleterre. — Son luxe au huitième siècle, p. 73-74 ; — à l'époque de la conquête normande, p. 185-190 ; — au seizième siècle, p. 447-449.
Arabe (Luxe). — P. 80-81. — Accroissements et formes du luxe dans les villes et dans les dynasties arabes, p. 82-86. — Mosquées, arts, p. 87-89.
Arts somptuaires. — De la p. 568 à la p. 586.
Athénée. — Cité sur les festins gaulois, p. 7.

B

Barante (M. de). — Son *Histoire des ducs de Bourgogne*, citée p. 306, 310, 316.
Belloguet. — Son livre sur la *civilisation des Gaulois*, cité sur les parures gauloises, p. 10, 12.
Berry (duc de), oncle de Charles VI. — Ses goûts d'arts et de prodigalité, p. 281-283 ; — sa part dans les consfiscations, p. 315.
Bertrand (M. Alex.). — Cité sur les monuments funéraires, p. 593.
Bituit, roi des Arvernes. — Son luxe, p. 10.
Blanc (M. Ch.). — *Histoire des peintres*, p. 560.
Boccace. — Cité p. 212.

Bodin (Jean). — Sa *République* citée sur François Ier et son rôle dans le luxe, p. 416-417; — ses opinions sur le luxe, p. 675-679.
Boissier (M. G.). — Cité p. 588.
Borgia (Alexandre). — Rôle de ce pape dans le luxe de la cour romaine, p. 367.
Borgia (César). — Son étalage somptueux, p. 368.
Bourgogne (ducs de). — Le duc Philippe le Hardi, oncle de Charles VI; son luxe, p. 283-284. — Philippe le Bon et son luxe, p. 293.
Brantôme. — Cité sur César Borgia, p. 368; — sur Anne de Bretagne et sa cour, p. 391-397, 413-415; — sur Catherine de Médicis et sa cour, p. 425, 426, 427, 428, 429; — sur le luxe dans l'armée, p. 346-437; — sur le luxe des tables, p. 480, 489.
Butel-Dumont. — Cité sur les pains de luxe, p. 469.

C

Calvin (Jean). — Ses censures du luxe et ses réformes, p. 687-690.
Camp du drap d'or. — P. 409.
Cassiodore. — Cité sur les Goths, p. 31-32.
Castelnau (Michel de). — Ses *Mémoires*, cités p. 993.
Catherine de Médicis. — Son influence sur le luxe, sa cour, ses idées sur le rôle du luxe dans les monarchies, p. 423-429.
Celtique (Luxe) — P 713.
Céramique. — P. 377-582.
César. — Cité sur le luxe gaulois, p. 10, 12.
Challamel (M. A.) — Ses *Mémoires du peuple français*, cités p. 55, 431.
Champollion-Figeac (M. Aimé) — *Documents paléographiques* cités, p. 120, 121, 164, 269, 282, 285, 364, 565.
Charlemagne. — Sa cour et sa maison, p. 58-66. — Ses Édits somptuaires, p. 66-67. — Son faste impérial, p. 68. — Sa simplicité habituelle ; leçon qu'il donne aux jeunes gens de sa cour, p. 69. — Luxe religieux sous son règne, p. 77-78.
Charles le Chauve. — Son luxe bizarre, p. 69; — reconnaît les privilèges des orfèvres, p. 75.
Charles V. — Son rôle relativement au luxe; comment il l'allie à l'économie, p. 272. — Son *Trésor*, p. 273-276; — ses œuvres et constructions, p. 277-279.
Charles VI. — Luxe et fêtes sous ce règne, p. 280-295.
Charles VII. — Son rôle dans le luxe, p. 295-303.
Charles VIII. — Il crée la *cour*, p. 391; — il importe le luxe italien, p. 391-392; — sa loi somptuaire, p. 393.

Chasse. — Sous les Mérovingiens, p. 56-57; — aux temps féodaux, p. 106-109.
Chastellain (George). — Cité sur les ducs de Bourgogne, p. 292; — sur Agnès Sorel, p. 296-297, 385.
Chateaubriand. — Cité sur le moyen âge, p. 5-6.
Chaussure. — A la poulaine, p. 267-268. — Les dames portent des bottes sous Charles VI, p. 289.
Chéruel (M.) — Son *Histoire de l'administration monarchique en France*, citée p. 401, 411, 416.
Chevalerie. — Son influence sur le luxe, p. 109-112.
Christine de Pisan. — Citée p. 277, 285, 430.
Cibrario (L.) — Son *économie politique du moyen âge*, citée p. 209, 210, 214, 458.
Cicéron. — Cité sur les Gaulois, p. 10.
Clément (M. Ch.) — Sa *Vie des peintres*, p. 374, 377.
Clément (Pierre). — Cité p. 386.
Clerc (Jacques du). — Ses Mémoires, p. 385.
Cœur (Jacques). — Sa magnificence et ses constructions, sa maison à Bourges, p. 386-387.
Coiffure. — Sous Charles VI, p. 289.
Costume. — V. Vêtements, Lois somptuaires.
Croisades. — Leur influence sur le luxe, en bien et en mal, p. 138-147.

D

Dareste (M.) — Son *Histoire des classes agricoles*, cités p. 172.
David (Emeric). — Cité p. 45, 627.
Davillier (M.) — Son livre sur l'*Orfèvrerie en Espagne*, p. 446.
Delamarre. — Son *Traité de la police*, p. 181.
Delisle (M. Léopold). — Cité p. 220.
Depping. — P. 145.
Diane de Poitiers. — Son rôle apprécié, de la p. 417 à la p. 423.
Diodore. — Cité p. 10.
Dion Chrysostome. — P. 10.
Domesticité (Luxe de). — Chez les Gaulois, p. 14.
Doniol (M.) — Son *Histoire des classes rurales*, citée p. 172, 222.
Douet d'Arcq (M.) — Ses *Comptes de l'Argenterie des rois de France*, cités p. 271, 284, 517.
Ducange. — Cité p. 180.



E

Églises. — Embellies même par quelques roi — en Italie, p. 35 ; — en France aux temps — leur luxe après l'an mil, p. 97-98 ; – onzième siècle, p. 117-118, 120.

Éloi (Saint). — Son rôle dans l'orfèvrerie aux te 53.

Entremets-Spectacles. — Leur description, p. 4

Espagne. — Son luxe au huitième siècle, p. 75-' entendu au seizième siècle, p. 445-447.

Étoile (P. de l'). — Cité p. 431, 495, 536.

F

Féodalité. — Du luxe féodal, p. 101-112 (V. aus de luxe déployées dans le château féodal, p. 1

Festins. — Chez les Gaulois, p. 9-10 ; — chez le tion qu'en donne Sidoine, p. 19,20,21 ; — sou — Festins royaux sous saint Louis, p. 176. – vants le chapitre sur les *Somptuosités de la t*

Fêtes. — Sous les rois francs, p. 54-55. — V. au

Fêtes publiques. — De la p. 510 à la p. 514.

Florence. — Son rôle dans le luxe au moyen l'époque de la Renaissance, p. 334-344.

François Ier. — Son rôle dans le luxe privé et maîtresses; ses encouragements aux arts; ses bâ luxe, p. 398-417.

Frédégaire. — Cité sur le trésor des Goths, p. 2

Froissard. — Cité sur le luxe du roi Jean, p. Bourgogne, p. 291-292 ; — sur le luxe des tal la Jacquerie, p. 314 ; — sur les Entremets-Sp les Fêtes, p. 521, 524-528.

Funérailles. — V. le chapitre sur le luxe funéra

Fustel de Coulanges (M.). — Cité sur la con Romains, p. 13.

G

Gallo-Romain (Luxe). — Sa description, p. 13-2

Gaulois (Luxe). — Avant la conquête romaine, p.

GODEFROY. — Son *Cérémonial français*, cité p. 174, 515, 606.
GRÉGOIRE DE TOURS. — Cité sur le luxe aux temps mérovingiens, p. 32, 37-39; — sur le luxe des églises, p. 45.
GUÉRARD. — Cité p. 42.
GUILLEBERT DE METZ. — Cité sur Paris, p. 227-228.
GUIZOT (M.). — Cité p. 309.

H

HÔTEL OU OSTEL DU ROI. — P. 177-181.
HÔTELS. — V. Maisons.
HENRI II. — Ses goûts de luxe et son influence. — V. Diane de Poitiers et Catherine de Médicis, p. 417-429.
HENRI III. — Comment il efféмine et dégrade le luxe, p. 429-432.
HENRI VIII D'ANGLETERRE. — Son luxe, p. 447,448,449. — V. aussi Camp du drap d'or.

ISABEAU DE BAVIÈRE. — Son rôle dans le luxe en France, p. 286-289.
ITALIE. — Son rôle de préservation du luxe public et des arts, p. 29-34; — son rôle dans le luxe au moyen âge, p. 194-196. — (V. Florence, Venise, Rome et la cour des Papes, etc.).

J

JACOB. — Son livre sur la *Production et la conservation des métaux*, cité p. 434.
JACQUEMART (M.). — Son *Histoire du mobilier*, citée p. 557; 581.
JEAN (Luxe du roi). — P. 269. — Ses *comptes de dépenses*, p. 270-272.
JULES II. — Rôle de ce pape dans le luxe public à Rome, p. 368-370.
JUVÉNAL DES URSINS. — Cité p. 288.

L

LABARTE (M. F.). — Son livre sur les *Arts somptuaires*, cité sur l'orfèvrerie, p. 51; — son *Introduction à l'inventaire du mobilier de Charles V*, p. 273-274, 281.
LABORDE (M. le comte de). — Cité p. 206, 251, 281, 386, 560, 573, 574.
LACROIX (M. P.) — Cité p. 56, 120, 471, 580.

LASTEYRIE (M. F. de). — Cité sur l'orfèvrerie, p. 51, 189, 232, son *Histoire de la peinture sur verre*, citée p. 349.

LAURENT DE MÉDICIS. — Apprécié p. 336, 344.

LEBER. — Son livre sur la *Fortune privée au moyen âge*, cité p. 434, 565.

LECLERC (Victor) — Son *Discours sur l'histoire littéraire de la France au quinzième siècle*, cité sur Jeanne de Navarre, p. 251; — sur la papauté d'Avignon, p. 259; — sur la couronne de Charles V, p. 275; — sur Charles V, p. 277; — sur la Jacquerie, p. 344.

LECOY DE LA MARCHE (M.) — Cité p. 171, 390, 640, 659.

LE GRAND D'AUSSY. — Sa *Vie privée des Français*, citée p. 459, 470, 473, 475, 503.

LENIENT (M. Ch.) — Cité p. 641, 658.

LÉON X. — Rôle de ce pape dans le luxe de la cour romaine, p. 370-378.

LEVASSEUR (M. E.) — Son *Histoire des classes ouvrières*, citée p. 445, 547.

LHOSPITAL (Michel de). — Sa loi somptuaire sur les tables, p. 507-508. — Ses opinions et censures relatives au luxe, p. 679-683.

LIVRES (luxe des). — P. 233-235.

LOIS COMMERCIALES SUR LE LUXE SOUS CHARLES IX. — P. 438-440.

LOIS SOMPTUAIRES. — Sous Charlemagne et ses successeurs, p. 67-69; — sous Philippe le Bel, p. 251, 255; — sous Charles VIII, p. 397-398: — sous Louis XII, p. 396; — sous Henri II, p. 441-442; — sous Charles IX, p. 442.

LOUIS LE DÉBONNAIRE. — Ses lois somptuaires, p. 69.

LOUIS XI. — Son rôle dans le luxe; il détruit le faste de la maison de Bourgogne, à Granson, p. 387-390.

LOUIS XII. — Progrès du luxe utile sous ce roi économe, p. 394-396.

LUCE (M. Siméon). — Son *Histoire de Du Guesclin*, citée p. 220.

M

MABILLON. — Cité p. 45.

MAISONS (Luxe des). — Luxe des villas gallo-romaines, p. 15-16. — A Paris, p. 224-229. — Maison de Jacques Cœur, p. 386-387.

MARTIN (M. H.) — Son *Histoire de France*, citée sur les anciens Gaulois, p. 10; — sur les hommes du Nord et du Midi comparés, p. 114; — sur le trésor de Philippe-Auguste, p. 173; — sur Charles V, p. 273; — sur le mot *Cour*, p. 391.

MARTIN V. — Rôle de ce pape dans le luxe public à Rome, p. 360-361.

MÉNÉTRIERS. — P. 158-160.

Mézeray. — Son *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, cité p. 267.
Mézières (M.) — Cité sur la papauté à Avignon et sur Pétrarque, p. 257-258.
Michaud. — Son *Histoire des Croisades*, citée p. 140, 142.
Michel-Ange. — Son tombeau de Jules II, p. 370.
Michelet (M. J.) — Cité p. 183, 264, 283, 285, 407.
Mignet (M.) — Cité sur Léon X, p. 378 ; — sur le luxe de Charles-Quint, p. 446 ; — sur les réformes de Calvin, à Genève, p. 687.
Militaire (Luxe). — Appareil guerriers des Arvernes, p. 11. — Sous Charles VII, p. 380-381.— Sous les Valois, p. 434-436.
Millet. — Cité p. 625.
Montfaucon. — P. 592.
Monstrelet. — Sur J. de Montaigu, p. 319. — Sur Agnès Sorel, p. 384. — Sur les entremets-spectacles, p. 486. — Sur les Fêtes, p 530.
Montaigne (Michel). — Ce qu'il dit de Paris, p. 644. — Ses opinions au sujet du luxe, p. 667-675.
Montaigu (Jean de). — Type et victime du luxe au quinzième siècle, p. 317-319.
Moyen age (Luxe au). — Apprécié d'une manière générale, p. 1-6.
Muntz (M. Eug.). — Cité sur le luxe pontifical, p. 360, 361, 363, 365, 366, 584.

N

Nicolas V. — Rôle de ce pape dans le luxe public à Rome, p. 362.

O

Olivier de la Marche. — Cité sur Paris, p. 237. — Sur la maison de Bourgogne, p. 293. — Sur le luxe au temps de Charles VII, p. 381-383. — Sur les festins, p. 478. — Sur les fêtes publiques, p. 503.
Orfévrerie. — A l'époque mérovingienne, p. 46. — Dans les siècles suivants, *passim;* à l'époque de Suger, p. 126-136. — En Angleterre, p. 188-190. – En Allemagne, p. 191-192. — En France, p. 229-230 et p. 568-577.
Orléans (duc L. d'.) — Ses goûts de luxe et d'élégance, p. 284-286.

P

Palissy (Bernard). — Ce qu'il dit des goûts de luxe dans les campagnes, p. 438. — Sa céramique, p. 581-582.

PAPAUTÉ. — Son rôle dans le luxe en Italie dans les premiers siècles du moyen âge, p. 29,30,31,33,34 ; — à Avignon, p. 255-261. — Cour pontificale au seizième siècle, p. 359-377.
PARIS. — Au quatorzième siècle, p. 221-240.
PARIS (M. Louis). — Cité p. 298.
PARIS (M. Paulin). — Cité p. 601.
PARURE. — V. Vêtements.
PAULMY. — Son *Précis de la vie privée*, etc., cité p. 454, 458, 463.
PERRENS (M.). — Son *Histoire de Florence*, citée p. 197-199, 204, 207, 317, 344 ; — son *Histoire de Jérôme Savonarole*, citée p. 686.
PICHON (M. J.). — Son *Ménagier de Paris*, cité p. 469, 471-472.
PIE II. — Rôle de ce pape dans le luxe public à Rome, p. 366.
PLINE. — Cité p. 10.
POLYBE. — Cité sur le luxe celtique, p. 10.
POMPONIUS MELA. — Cité p. 10.

Q

QUATREMÈRE DE QUINCY. — Sur les *Tombeaux*, p. 626.
QUICHERAT (J.). — Son *Histoire du costume*, citée p. 8, 293, 632.

R

RAPHAËL. — Son œuvre décorative, p. 373-374.
RATISBONNE (M. Louis). — Vers traduits de Dante, cités p. 211.
RELIGIEUX (Arts et luxe). — Leur rôle au moyen âge, p. 3; — leur développement aux siècles antérieurs au onzième siècle, p. 30-34, et de la p. 43 à la p. 53; — au onzième et au douzième siècles, p. 117-137. V. aussi Luxe funéraire.
RENAISSANCE. — Appréciée p. 328-329; — en Italie, 330-334. V. Laurent le Magnifique, Papauté, etc.
RENAN (M. E.). — Son *Discours sur les arts au quatorzième siècle* dans l'Histoire littéraire de la France : cité, sur Paris au quatorzième siècle, p. 223-225 ; — sur les arts à Avignon, p. 260-261 ; — sur les Valois, p. 283; — sur Louis d'Orléans, p. 285.
REUMONT (M. de). — Son *Histoire de Laurent de Médicis*, citée p. 336, 338, 343.
RIBBE (M. Ch. de). — Cité p. 307.
ROME. — V. Papauté.
ROSCHER (Wilhem). — Cité sur le luxe en Allemagne, p. 449 ; — sur les festins au moyen âge, p. 457, 558, 559.

ROSCOË. — Sa *Vie et pontificat de Léon X*, cité p. 575.
ROSSI (M. de). — Ses fouilles, citées p. 588.
ROYAUTÉ. — Son luxe sous les Capétiens et accroissement de la maison royale, p. 172-181. — V. aussi les chapitres sur les Valois.

S

SAINT-ANDRÉ (Le maréchal de). — Son faste, p. 455-456.
SAINT-DENIS. — V. Abbaye et le chapitre sur le Luxe funéraire.
SAINT-DIDIER.— Son livre sur la *Ville et la république de Venise*, cité p. 548.
SAVONAROLE (Jérôme). — Ses tentatives de réforme et ses sorties contre le faste de Florence, p. 685-686.
SAUVAL. — Sur Paris, p. 278.
SEYSSEL (Claude de). — Cité p. 585; — sur le luxe sous Louis XII, p. 595, 506.
SIDOINE APOLLINAIRE. — Cité sur le luxe gallo-romain, p. 19,20,21 ; — sur les Barbares, p. 25 ; — sur les noces d'un prince franc, p. 24.
SISMONDI. — Son *Histoire des Républiques italiennes*, citée p. 196.
SOMMERARD (du). — Son ouvrage sur les *Arts au moyen âge*, cité p. 587.
SOREL (Agnès). — Son luxe et son influence sur le luxe de parures, p. 583-585.
STENDAHL (ou M. Beyle). — Sur Laurent de Médicis, p. 538.
STRABON. — Cité sur le luxe celtique, p. 10.
SUGER (L'abbé). — Son rôle relativement au luxe religieux et civil, p. 127-157.

T

TABLE (Somptuosités de la). — De la p. 453 à la p. 509.
TAPISSERIES. — V. Château féodal. — V. *Arts somptuaires*, p. 582-585.
THÉODORIC. — Son rôle dans le luxe, p. 51-52.
THIERRY (Amédée). — Cité p. 26.
THIERRY (Augustin). — Cité p. 309.
TRÉSORS. — Des Goths, p. 26, 55, 56. — Des Mérovingiens, p. 57. — De Philippe-Auguste, p. 175. — De Charles V, p. 273-278. — Trésors des églises, p. 154-155, et passim (V. Abbayes, églises).

V

VAIR (du). — Ses opinions sur le luxe, p. 683-684.
VALLET DE VIRIVILLE. — Cité sur Isabeau de Bavière, p. 290. — Sur Agnès Sorel, p. 584.

VAUBLANC (M. de). — Sa *France au temps des croisades*, citée p. 460, 465, 476.

VENISE. — Luxe d'une république aristocratique, p. 345-346. — Lois somptuaires contre la parure, p. 346-349. — Industries et commerce de luxe, p. 349-350. — Les fêtes et cérémonies, p. 350-357.

VÉTAULD (M.) — Sa *Vie de Suger*, citée p. 132.

VÊTEMENTS (Luxe des). — Chez les Gaulois et les Gallo-Romains. p. 10, 17, 18. — Aux temps mérovingiens, p. 38-39 ; — royaux, p. 40-41. — Sous Charlemagne, p. 66-70. — Sous les premiers Capétiens, p. 113-114. — Sous Philippe-Auguste, Philippe le Hardi et saint Louis. p. 165-170. — Vêtements bizarres introduits par Robert, duc de Normandie, p. 185. — En Angleterre, p. 185-186. — En Allemagne, p. 191-193. — En Italie. p. 210-214. — Sous Philippe le Bel, p. 250-253. — Sous Charles V. — Sous Charles VII. — Sous Charles VIII ; au seizième siècle, p. 451-482.

VIOLLET-LE-DUC (M.) — Cité p. 121, 164, 556, 564, 595.

VITET (M.) — Ses *Études sur les Beaux-Arts*, citées p. 184, 189, 560, 581.

VITRY (Jacques de). — Cité p. 311-312.

VOITURES. — Dans la vie seigneuriale, p. 161. — Sous les Valois, p. 443.

VUITRY (M.) — Ses *Études sur le régime financier de la France avant 1789*, citées, p. 177-178.

W

WAILLY (M. de). — Cité sur les dépenses de saint Louis, p. 174.

Y

YRIARTE (M. Ch.) — Sa *Vie d'un patricien à Venise*, citée p. 348, 354.

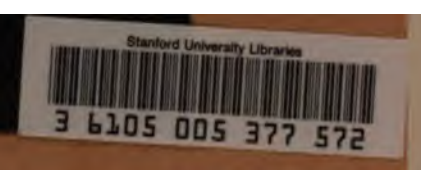
Z

ZELLER (M.). — Cité p. 190, 376.

TYPOGRAPHIE A. LAHURE, RUE DE FLEURUS, 9, A PARIS






Stanford University Libraries
3 6105 005 377 572